This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Can 18.2 Bd. Jan. 1890.

Harvard College Library

FROM THE

BRIGHT LEGACY.

Descendants of Henry Bright, jr., who died at Watertown, Mass., in 1686, are entitled to hold scholarships in Harvard College, established in 1880 under the will of

JONATHAN BROWN BRIGHT

of Waltham, Mass., with one half the income of this Legacy. Such descendants failing, other persons are eligible to the scholarships. The will requires that this announcement shall be made in every book added to the Library under its provisions.

Received 16 March - 9 Dec. 1889.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE CANADIENNE

"RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS"

HARVARD COLLEGE
MAR 16 1889

TROISIEME SÉRIE

TOME DEUXIÈME

(XXVe DE LA COLLECTION)

JANVIER 1889

SOMMAIRE

I.—PANÉGYRIQUE ..... Mgr Freppel
II.—PAR DROIT CHEMIN—(Poésie) ..... Pamphile LeMa
III.—UNE VISITE DU NOUVEL AN ..... Chs M. Duchart
IV.—POURQUOI JE VAIS PLEURANT !—(Poésie) ..... Chs A. Gauvreau
V.—LE CHEVALIER D'IBERVILLE ..... L. Gougeon
VI.—LE COMTE DE MUN ..... Renée
VII.—BIBLIOGRAPHIE ..... D. C.
VIII.—ANTIQUITÉ RECULÉE DE L'HOMME NON PROUVÉE ..... A. de B.

MONTRÉAL
BUREAU DE LA "REVUE CANADIENNE"

1889

☞ Voir 4e page de la couverture pour avis importants.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE CANADIENNE

"RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS"

TROISIEME SÉRIE

MAR 16 1889

TOME DEUXIÈME

(XXVe DE LA COLLECTION)

JANVIER 1889

SOMMAIRE

I.—PANÉGYRIQUE ..... Mgr Freppel
II.—PAR DROIT CHEMIN—(Poésie) ..... Pamphile LeM
III.—UNE VISITE DU NOUVEL AN ..... Chs M. Duchar
IV.—POURQUOI JE VAIS PLEURANT !—(Poésie) ..... Chs A. Gauvrea
V.—LE CHEVALIER D'IBERVILLE ..... L. Gougeon
VI.—LE COMTE DE MUN ..... Renée
VII.—BIBLIOGRAPHIE ..... D. C.
VIII.—ANTIQUITÉ RECULÉE DE L'HOMME NON PROUVÉE ..... A. de B.

MONTRÉAL
BUREAU DE LA "REVUE CANADIENNE"

1889

☞ Voir 4e page de la couverture pour avis importants.

Digitized by Google

Le REMÈDE du PÈRE MATHIEU

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL

Enfin Trouvé!!!

ENCORE UNE DÉCOUVERTE!!!

Le Remède du Père Mathieu

Guérit radicalement et promptement l'intempérance et déracine tout désir des liqueurs alcooliques. C'est en même temps un fébrifuge, un tonique et un altérant. Par son action fébrifuge il chasse la fièvre interne qui consume l'homme intempérant et qui entretient sa soif ardente pour la boisson : par ses effets toniques, il remet l'estomac et le foie dans leur état naturel de santé, de déréglés qu'ils étaient dans presque tous les cas, et relève le système nerveux abattu ; comme altérant il refait de l'intempérant un nouvel homme. **Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique.** C'est aussi un remède certain pour toute FIÈVRE, DYSPEPSIE, TORPEUR de FOIE, ayant une cause autre que l'intempérance. C'est le plus puissant tonique fortifiant qui ait jamais été employé. Chaque famille devrait avoir sous la main ce spécifique, qui marque une époque dans les découvertes de l'art médical. Il n'y a pas de médicament dont le besoin se fasse tant sentir, et qui apporte un soulagement plus grand à l'humanité souffrante.

Vendu par les Pharmaciens, $1.00 la Bouteille.

Si le mal n'est pas fort, une bouteille suffit; mais les pires cas de *delirium tremens* ne demandent pas plus de trois bouteilles pour guérison complète de l'intempérance. Vous pourrez obtenir *gratis* un pamphlet sur "*l'Alcool, ses effets sur le corps humain, et l'intempérance traitée comme maladie,*" en vous adressant à votre Pharmacien ou à

S. LACHANCE, Pharmacien,

1538, Rue Ste-Catherine, Montréal.

REMEDE DU DOCTEUR SEY

Contre la Dyspepsie, les Vents, la Bile, la Constipation, les Maladies du Foie, de l'Estomac, des Intestins et des Reins.

L'Estomac, le Foie et les Intestins sont des organes si importants que le dérangement de l'un d'eux cause invariablement des désordres très graves dans le corps humain. De plus, comme ces organes sont les plus exposés par le travail incessant de la digestion, et surtout par les écarts de régime et les excès de chacun, il s'en suit que la plupart des Maladies qui affectent le genre humain proviennent du dérangement d'un ou de plusieurs de ces organes. Aussi, n'y a-t-il rien de plus commun que la Dyspepsie, les Indigestions, les Vents, les Affections bilieuses, la Diarrhée, la Constipation. Les Névralgies de toute espèce, les Maladies des Reins, de la Vessie proviennent aussi souvent d'une mauvaise digestion. Tout le monde sait, par exemple, que la Névralgie appelée Migraine prend le plus souvent sa source dans un dérangement de l'Estomac. Une des causes les plus fréquentes de l'hydropisie se rencontre dans les Maladies du Foie.

Il est donc de la plus grande importance de tenir les organes de la digestion en bon ordre. Or, le Docteur Sey, de Paris, après vingt années d'études et de travail, est parvenu à découvrir un remède, qui non-seulement maintient l'Estomac, le Foie et les Intestins dans leur état normal, mais encore qui guérit toutes les maladies dont ces organes peuvent être affectés. Aujourd'hui, le Remède du Dr Sey, est le grand spécifique contre la Dyspepsie, et contre toutes les Maladies du Foie, de l'Estomac et des Intestins.

TEMOIGNAGES

Saint-Henri de Mascouche, 10 octobre 1884. — Monsieur S. Lachance, Montréal,— Mon cher Monsieur. — Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le Remède du Dr. Sey dont vous êtes l'agent unique, m'a fait un grand bien. — De tous les Spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille surtout aux personnes qui souffrent de la Dyspepsie flatulente et j'espère que, comme moi, elles verront leur santé s'améliorer notablement. — Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué serviteur. — L.-J. Lauzon, Ptre.

Monsieur S. Lachance, — Ayant fait usage du Remède du Dr Sey, pour la Dyspepsie, je suis heureuse de vous déclarer que je m'en suis très bien trouvée. — Sœur Thomas, Supérieure, — Salle d'asile Saint-Vincent de Paul, — Montréal, 14 octobre 1884.

Montréal, 10 novembre, 1881, — Monsieur S. Lachance, — Depuis plusieurs années, je souffrais de violentes attaques de Migraine, provenant d'une mauvaise digestion. Aujourd'hui, après avoir pris quelques bouteilles du *Remède du Dr. Sey*, je suis entièrement guéri de ces attaques et mon estomac digère bien. J'ai aussi employé le même Remède dans ma famille contre les Indigestions, les Coliques et les Vents, et cela toujours avec succès. — Le *Remède du Dr Sey* est aussi un excellent Purgatif qui agit sans causer de douleurs, et qui n'empêche pas de vaquer aux occupations ordinaires.— D. C. Brosseau, 1440, rue Notre-Dame.

AGENT POUR LE DOMINION

S. LACHANCE, PHARMACIEN

1538, Rue Sainte-Catherine, Montréal.

Digitized by Google

REVUE CANADIENNE

Digitized by Google

Digitized by Google

Anal. at sup.

REVUE CANADIENNE

506-20

"RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS"

TROISIÈME SÉRIE

TOME DEUXIÈME

(XXVe DE LA COLLECTION)

MONTRÉAL
BUREAU DE LA "REVUE CANADIENNE"
1889

Digitized by Google

Can 18.2
~~PTr 331.2~~
~~VIII, 287~~

1882. March, 3 - Dec. 9.
Bright fund.

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ANGERS

A L'OCCASION DE LA CANONISATION DES BIENHEUREUX

Alphonse RODRIGUEZ, Jean BERCHMANS et Pierre CLAVER

Dans la Cathédrale d'Angers, le 18 novembre 1888.

Appone cor ad doctrinam meam : ecce descripsi eam tripliciter.

"Ouvrez votre cœur à ma doctrine : voici que je vous la montre sous un triple aspect."

(Proverbes, XXII, 17, 20.)

Mes Frères,

Ce n'est pas sans une raison profonde qne, à l'exemple de l'immortel Pie IX, N. T. S. P. le Pape Léon XIII a voulu marquer son pontificat par la proclamation solennelle des vertus héroïques de quelques serviteurs de Dieu. La canonisation d'un saint est, en effet, la plus haute leçon morale que l'Église puisse donner au monde. C'est une affirmation éclatante du bien en face du mal qui le combat ou qui cherche à le nier. C'est la loi divine promulguée de nouveau ou du moins rendue sensible et palpable dans l'une de ses incarnations vivantes. Chaque fois que la notion du devoir tend à s'obscurcir dans les âmes, aux heures de scandale où la con-

Digitized by Google

science publique subit une de ces dépressions qui feraient craindre pour l'idée même de la vertu, l'Église redouble d'efforts pour déployer en face du monde le drapeau de la sainteté. Elle va du trône à l'échoppe, de la chaumière au palais ; à travers toutes les conditions sociales, elle va discerner quelqu'un de ces enfants ; elle va surprendre, dans la retraite où se cachait leur humilité, ces vertus obscures, ces dévouements inconnus, ces héroïsmes oubliés ; elle les examine, les pèse, les discute et, les produisant au grand jour. elle les ramasse dans une vie toute rayonnante de beauté, qu'elle place sous les yeux des peuples émus et attendris, en leur disant : voilà le bien, voilà l'idéal !

Et c'est pourquoi les canonisations de saints se sont multipliées de nos jours. En présence du mal qui s'affirme avec une audace incroyable, qui se pose hardiment à l'encontre de Dieu et de sa loi, appuyé qu'il est sur la complicité du roman, du drame, des mille voix qui partent chaque jour du théâtre et de la presse incrédule, il fallait proclamer hautement la sainteté du bien et la faire resplendir dans des figures capables d'exercer sur nos âmes les divines séductions de l'exemple. Aux passions qu'on divinise, il devenait nécessaire d'opposer les saintes austérités du devoir, les splendeurs du sacrifice, les chastes attraits de la beauté morale, les élans prodigieux de l'héroïsme surnaturel, toutes ces choses qui éclatent dans la vie des saints, et qui semblent illuminer d'une clarté nouvelle les pages de l'Évangile, parce qu'elles sont le rayonnement du Christ à travers les siècles.

Après le P. de Montfort et le bienheureux de la Salle, voici trois nouvelles figures qui nous apparaissent entourées de l'auréole de la sainteté. Elles personnifient, suivent le caractère qui leur est propre à chacune, les trois grandes vertus morales que le christianisme a enseignées au monde : l'humilité, la chasteté et la charité. Elles répondent aux trois états, aux trois degrés de la perfection religieuse, par où la Compagnie de Jésus, cette grande école de la sainteté, conduit ses membres. C'est donc en toute vérité qu'en les offrant aujourd'hui à notre admiration, la divine Sagesse peut nous répéter les paroles qui m'ont servi de texte : " Ouvrez votre cœur à ma doctrine : voici que je vous la montre sous un triple aspect." *Appone cor ad doctrinam meam, ecce descripsi eam tripliciter* Déjà, par la voix éloquente de leurs fils, saint Dominique et saint François d'Assise ont célébré les gloires de la Compagnie de Jésus et voici qu'en ce moment même, saint Benoît et saint Bernard, ce

Digitized by Google

deux patriarches de l'ordre monastique, viennent, eux aussi, y applaudir dans la personne du révérendissime Père Abbé de Bellefontaine. Je ne veux être qu'un écho de leur piété fraternelle, en résumant a mon tour ces trois pages de la vie des saints, pour la gloire de Dieu et pour l'édification de cette grande assemblée.

I

Je suppose, Mes Frères, que vous tous qui êtes ici présents, vous avez lu ce livre qu'on appelle la Vie des Saints ; et si vous ne l'avez pas lu, vous ne connaissez pas encore ce qu'il y a eu de plus grand et de plns beau sur la terre ; vous ignorez les magnificences du monde moral. Sans doute, ce livre, ce n'est pas la vie des grands capitaines, ce n'est pas la vie des grands politiques, ce n'est pas la vie des grands poètes, ce n'est pas la vie des grands philosophes : il y a eu des saints qui ont été tout ce que je viens de dire ; mais ce n'est pas là ce qui leur a fait trouver place dans ce livre. On peut être petit par la naissance, petit par la fortune, petit par l'érudition, par tout ce que les hommes recherchent et admirent, et l'on peut occuper la première page de ce livre. Si vous ouvrez ce livre qui n'est jamais achevé, qui se fait à mesure que les siècles s'avancent, vous n'y trouverez ni le choc des empires ni le bruit des batailles, ni le jeu des intérêts matériels, ni toutes ces milles choses qui agitent et passionnent la race humaine : elles sont étrangères à ce livre, ou du moins elles ne font que le traverser à la hâte, et comme par accident, tant elles sont au-dessous de tout ce qu'il contient. Et cependant, vous trouverez dans ce livre si simple et si modeste, dans ces annales de la sainteté, dans cette divine épopée à laquelle chaque siècle, chaque année vient ajouter un nouveau chant, vous y trouverez réunies toutes les splendeurs du monde moral, vous y trouverez ce qu'il y a eu de plus grand et de plus beau sur la terre, parce que vous y rencontrerez à chaque page l'héroïsme de la vertu.

L'héroïsme de la vertu ! Ah ! l'humanité s'y connaît, alors même qu'elle s'en éloigne le plus sous l'empire de l'intérêt et de la passion. C'était le 3 novembre de l'année 1617. Dans la capitale des îles Baléares, un pauvre vieillard, accablé d'infirmités depuis quatre ans, venait de rendre son âme à Dieu. A l'annonce de sa mort, toute la ville de Palma s'émut comme d'un deuil public. Depuis le vice-roi

Digitized by Google

de Majorque jusqu'au dernier homme du peuple, magistrats, prêtres, religieux, personnes de tout rang et de toute condition, c'était à qui s'approcherait le plus près de ces dépouilles mortelles pour les contempler une dernière fois, s'édifier auprès d'elles, et trouver à leur contact, soit la santé du corps, soit la guérison de l'âme. Il fallut disputer à la piété populaire les vêtements du défunt, tant était grande la vénération de tous pour ses restes inanimés ; et par le fait, le jour même de ses funérailles devint pour plnsieurs un jour de faveurs miraculeuses. Puis, ces démonstrations d'un saint respect à peine terminées, on vit tous les ordres du royaume s'adresser au Pape Paul V, pour appeler sur la tombe d'Alphonse Rodriguez les honneurs d'une glorification suprême.

Quel était donc cet homme dont le nom et la mémoire faisaient ainsi tressaillir d'enthousiasme tout un peuple ? Un simple domestique, un portier de collège, qui, depuis quarante ans, semblait n'avoir fait autre chose que remplir fidèlement les devoirs de son état. Mais, cet humble état, à quelle hauteur surnaturelle il avait su l'élever, en imprimant aux actions les plus communes et les plus ordinaires le caractère de la perfection chrétienne ! Près d'un demi-siècle durant, on l'avait vu rechercher les emplois les plus bas, se plaire aux offices les plus humiliants, heureux de pouvoir se mettre aux pieds des autres et se faire le dernier de tous. On l'avait vu, fidèle aux moindres choses, d'une régularité exemplaire dans tous les détails de sa charge, toujours prêt à se rendre, prompt et joyeux, là où l'appelait la voix de l'obéissance, sans jamais se laisser distraire de Dieu en conversant avec les hommes. On l'avait vu, au dernier échelon de l'état religieux, simple frère coadjuteur, inspirer aux prêtres le zèle des âmes, former des apôtres pour les missions lointaines, et soutenir tout son ordre par le conseil comme par la prière. On l'avait vu, élevé au-dessus de lui-même et transfiguré par la grâce, se faire du devoir une passion, du sacrifice une jouissance, de la souffrance un bonheur. Et parce que cette âme était ainsi unie à Dieu, tout embrasée de l'amour de Dieu, Dieu lui avait communiqué un pouvoir et des lumières qui n'étaient pas de ce monde. A cet homme qui mettait toute son ambition à ne compter pour rien, les gouverneurs de Majorque demandaient des prières, les jurisconsultes des décisions, les évêques eux-mêmes des conseils, tant l'on savait que d'héroïques vertus avaient appelé sur cette âme le don du miracle et de la prophétie. Voilà pourquoi il s'était élevé autour du cercueil d'Alphonse Rodriguez un de ces

Digitized by Google

Années.	
1866-67	1,16
1817-68	1,52
1868-69	1,51
1869-70	1,41
1870-71	1,64
1871-72	2,02
1872-73	2,24
1873-74	2,35
1874-75	1,46
1875-76	1,18
1876-77	1,17
1877-78	1,03
1878-79	1,10
1879-80	1,75
1880-81	2,41
1881-82	2,61
1882-83	2,66
1883-84	1,76
1884-85	2,18
1885-86	2,62
1886-87	2,39

ALF

Dépa

Digitized by Google

Digitized by Google

concerts d'éloges et d'acclamations populaires, auprès desquels toute gloire humaine s'efface, et qui demeurent le privilège incommunicable de la sainteté.

Privilège incommunicable, en effet! Vous allez en juger par un simple rapprochement. A l'époque même où cet humble frère s'efforçait d'échapper à l'attention des hommes, pour rester uniquement sous le regard de Dieu, de grands évènements s'accomplissaient non loin de là. Sur le trône des Espagnes, un des monarques dont on a dit le plus de bien et le plus de mal, remplissait de sa personne toute la scène du monde. Le moindre de ses projets, vastes comme la terre, mettaient en mouvement l'Angleterre et la France, l'Amérique et les Indes. Philippe II! Ce nom-là personnifiait aux yeux de tous le pouvoir royal appuyé sur la force du caractère et sur la supériorité du génie. Eh bien! que reste-t-il de ce drame prodigieux, avec toute sa puissance et toutes ses splendeurs: l'Escurial, l'invincible *Armada*, un demi-siècle de rêves, de calculs, d'entreprises sans mesures et sans fin? Tout cela est devenu un thème d'écoliers pour les déclamations de collège, comme le poète latin l'avait dit d'Annibal; *Ut pueris placeas et declamatio fias.* Il n'est plus aucune de ces choses qui parviennent à émouvoir et à faire tressaillir une âme. Mais le portier de Majorque, mais cet homme qui, pendant tout ce temps-là, ensevelissait ses vertus dans le silence et dans l'obscurité, passant ses journées à tirer le cordon et à balayer des corridors, il est là, plus haut que jamais sur le piédestal où la religion l'a élevé, et nous voici aujourd'hui, à trois siècles de là, dans une ville étrangère à toutes ces choses, nous voici tous devant l'image de ce pauvre religieux, admirant ses vertus, implorant sa protection, glorifiant son nom et sa vie. Ah! dites-moi, n'est-ce pas le triomphe de la grâce, le triomphe de l'ordre surnaturel, le triomphe incomparable de la sainteté?

Et l'on parle d'égalité, de démocratie, de respect des petits et des humbles de la terre! Et ceux qui usurpent l'emploi de ces mots, voudraient disputer à l'Église le privilège de les avoir fait comprendre au monde entier dans lenr véritable sens! Mais la canonisation d'Alphonse Rodriguez n'est-elle pas, pour les classes populaires, un titre d'honneur dont rien n'approche dans l'ordre civil et politique? Est-il possible de glorifier davantage l'humilité de la condition, alors que le mérite et la vertu l'élèvent au-dessus de tous les avantages du rang et de la fortune? N'est-ce pas là une affirmation, et la plus solennelle de toutes, de la supériorité du bien sur le

Digitized by Google

mal, le bien fût-il caché sous les vêtements du pauvre, et le mal eût-il tout l'éclat que peuvent donner les richesses de ce monde ? Non, il n'est rien de plus grand ni de plus beau que de voir l'Église catholique passer à côté du palais des princes et de l'académie des savants, pour aller prendre un homme dans l'emploi le plus modeste et le placer sur ses autels, à côté des Louis, des Ferdinand, des Henri, afin de montrer que le faîte de la grandeur morale peut se montrer au dernier échelon de la société, et que l'outil du travailleur, non moins que le sceptre des rois, peut devenir le signe de l'honneur et l'instrument de la sainteté. Il n'est rien de plus consolant, pour les déshérités de la fortune, que d'entendre l'Église catholique chanter aux pieds d'un pauvre frère couronné par la foi : *Beatus vir qui non speravit in pecunia et thesauris.* " Heureux l'homme qui n'a pas mis sa confiance dans les biens de la terre. " Si obscure et si infime qu'ait été sa condition, " il a fait néanmoins d'admirables choses pendant sa vie. " *Fecit enim mirabilia in vita sua.*

II

C'était l'âge héroïque de la Compagnie de Jésus. En même temps qu'elle offrait au monde, dans le bienheureux Alphonse Rodriguez, un modèle d'humilité chrétienne, la société nouvelle, fondée par saint Ignace, poursuivait en tous sens l'œuvre pour laquelle Dieu l'avait fait naître. Œuvre de lutte contre l'hérésie du XVIe siècle, par l'action comme par la parole, sur le terrain de la doctrine et de l'enseignement ! Quelques annces à peine s'étaient écoulées depuis son origine, et déjà cette vaillante milice couvrait le globe. Ouvrant la voie à Canisius, Lefebvre et Lejay arrachaient à l'hérésie plusieurs villes d'Allemagne. L'Église assemblée à Trente admirait, dans Salméron et dans Lainez, la science sacrée unie aux plus hautes vertus, en attendant ces théologiens, plus éminents encore, qui devaient s'appeler Tolet, Suarez et Bellarmin. Ailleurs, des séminaires, des collèges fondés, des maisons de refuge ouvertes à la vertu en danger ou au vice repentant, des monastères rendus à l'observation de leurs règles, des églises entières retrouvant leur antique splendeur, des controverses soutenues avec éclat, l'hérésie arrêtée dans sa marche la parole de Dieu annoncée sans relâche, la foi affermie, les mœurs réformées: quel début pour cet ordre, la plus grande fondation religieuse des temps modernes, et que Dieu

Digitized by Google

semblait avoir suscité pour consoler son Église des ravages de l'hérésie et de l'incrédulité !

Et cependant, je ne sais pas si à côté de ces belles pages, par où s'ouvre l'histoire de la Compagnie de Jésus, il n'en est pas une autre plus touchante encore. Les hommes de génie ressemblent à ces chênes de la forêt qui subjuguent le regard par leur ampleur et leur élévation. Mais l'humble fleur qui croît à leur ombre, exhalant autour d'elle le parfum que Dieu lui a donné, a également son charme, plus doux et plus pénétrant. C'était l'une des preuves les plus merveilleuses de la divinité du christianisme, que d'avoir déployé, sous les yeux du monde païen, à côté des géants de la doctrine et de l'apostolat, ces âmes virginales dont l'innocence et la pureté faisaient à sa jeunesse une couronne si éclatante de blancheur. Il avait mis au cœur et fait monter aux lèvres des Agnès, des Cécile, des Agathe, des Lucie, un langage qui semblait emprunté au monde des anges ; et depuis lors, la conscience chrétienne était restée à la hauteur où l'Église l'avait élevée. L'en faire déchoir en abaissant l'idéal de la vertu, pour le ramener au niveau d'une honnêteté vulgaire, au-dessus de laquelle le paganisme lui-même avait placé la domination compléte de l'esprit sur les sens, ce fut la tentative de Luther et de Calvin, comme c'est l'honneur de la Compagnie de Jésus d'avoir été choisie, dans ce moment-là, pour réagir contre ces défaillances morales, en réalisant le type de la perfection dans quelques figures ravissantes de grâce et de candeur, d'innocence et de piété.

Voyez-vous, Mes Frères, ces trois jeunes hommes, je devrais dire ces trois anges terrestres, qui, douze ans après la mort de saint Ignace, vont se succéder de vingt ans en vingt ans et se passer, de main en main, la palme des vierges ? Saint Stanislas Kostka, saint Louis de Gonzague, saint Jean de Berchmans ! On dirait trois lys sortis d'une même tige pour embaumer l'Église et le monde de tout ce que la piété chrétienne a de plus suave et de plus délicat. Après la Pologne et l'Italie, après les maisons princières de l'une et de l'autre, c'est une famille d'artisans de la Flandre qui vient compléter cette trilogie de la sainteté, où, mérites et vertus, rien ne dépasse le seuil de l'adolescence. Dix-huit ans, vingt-trois ans au plus, voilà toute la durée de ces vies d'enfants arrêtées dans leur fleur. Mais quelles vies ! Au regard de la foi, elles valent des siècles par l'intensité de l'amour divin ! Et pourtant ce ne sont que des vies d'écoliers. Ne cherchez même pas de voies ni d'états extra-

Digitized by Google

ordinaires dans la vie de l'étudiant de Diest et de Malines, devenu plus tard le scolastique du collège Romain. Peut-être n'y trouveriez-vous pas, à égal degré, les ardeurs séraphiques de Stanislas Kostka. ni les faveurs miraculeuses dont il avait plu à Dieu de combler Louis de Gonzague.

Jean Berchmans, c'est la vie ordinaire s'élevant jusqu'à l'héroïsme par la continuité d'une perfection qui ne se dément pas un instant. Une âme qui se porte vers Dieu dès son premier mouvement, pour lui rester inséparablement unie jusqu'au dernier souffle de vie ; une correspondance tellement fidèle à la grâce, qu'elle prévient les attaques du mal en écartant la tentation, ce qui est le plus haut point de la sainteté ; une constance inébranlable à reprendre chaque matin le travail de la veille, pour l'accomplir selon la volonté de Dieu, études, offices de serviteur, n'importe quelle occupation du corps et de l'esprit ; un sentiment de la présence et de l'action de Dieu, que rien ne parvient à interrompre ou à diminuer, ni les choses du dehors ni le commerce des hommes, de telle sorte que la vie se transforme en une prière continuelle ; un attachement à la régle, dans les moindres détails de l'état religieux, comme si chaque exercice de piété était le seul qui fût digne d'attention ; un sacrifice absolu des sens à l'esprit, du plaisir au devoir, de la volonté propre à l'autorité ; un abandon complet à Jésus-Christ et une confiance filiale dans la bienheureuse Vierge Marie ; une telle horreur du mal et un tel amour du bien que, dans toute cette vie de jeune homme, il ne s'est pas trouvé de place pour un seul péché véniel commis de propos délibéré ; et enfin, pour ajouter un dernier trait à une si belle figure, dans cette carrière toute d'austérité, de pénitence et de mortification, point d'inquiétude ni de tristesse, une grâce et une amabilité parfaites, une humeur qui ne cesse jamais d'être égale à elle-même, un visage toujours gai et souriant, indice d'une âme où les joies d'une conscience pure maintiennent une sérénité inaltérable : *Sicut ros supra herbam ita et hilaritas ejus* (1) : voilà, Mes Frères, l'idéal de vertu et de piété que l'Église vient d'offrir à l'administration de la jeunesse chrétienne en plaçant sur ses autels le bienheureux Jean Berchmans.

Et c'est pourquoi vous avez vu, dans la journée d'hier, défiler devant l'image de ce sublime adolescent toute la jeunesse chrétienne de notre ville. Enfants des écoles des Frères, élèves de nos collèges

(1) Proverbes, XIX, 12.

Digitized by Google

catholiques, étudiants de l'Université, tous sont venus s'inspirer de si beaux exemples et recueillir de si grandes leçons. Ils sont venus apprendre, aux pieds de cet angélique jeune homme, l'amour de l'étude, le goût de la prière, le prix du travail, l'excellence de la piété, le respect de la discipline, l'esprit de soumission et d'obéissance, toutes ces choses dont notre société contemporaine a le plus besoin et qui lui font le plus défaut. Magnifique spectacle dont la ville d'Angers a été témoin en ce jonr de pieux pèlerinage ! Puisse-t-il produire les fruits que nous avons le droit d'en attendre ! Car, ainsi que je le disais en commençant, les canonisations de saints ne sont pas de vaines pompes, des cérémonies destinées à frapper les yeux sans parler au cœur. Il y a là un enseignemeut, le plus haut et le plus utile de tous. A une époque où l'on cherche à rebaisser l'idée de l'éducation ; où, en l'absence de tout ce qui peut élever vers Dieu l'âme de l'enfant, une vulgarité désespérante tend à remplacer la noblesse des sentiments, et où, par une conséquence fatale des mauvaises doctrines ct du mauvais exemple, le vice et l'incrédulité viennent flétrir trop souvent la jeunesse dans sa fleur, il fallait jeter le *sursum corda* à travers nos écoles et y faire resplendir des modèles accomplis de sagesse et de vertu. Saint Stanislas Kostka, saint Louis de Gonzague, saint Jean Berchmans, âmes d'élite, l'honneur de l'Église et de la Compagnic de Jésus, ah ! unissez vos supplications pour appeler les bénédictions du Ciel sur vos jeunes frères exposés à tant de périls dans nos temps malheureux. Obtenez de Dieu que la piété chrétienne règne dans nos établissements, elle qui est utile à tout, qui a les promesses de la vie présente et de la vie future. Soyez, du haut du ciel, leurs protecteurs et leurs patrons !

III

Saint Cyprien disait de son Église de Carthage, en la comparant à un parterre où Dieu prodigue les dons les plus variés : *Nec lilia nec rosæ desunt,* " ni les lys ni les roses ne lui font défaut ; " les lys, symbole de l'innocence ; les roses, emblèmes du dévouement et du martyre : c'est aussi le témoignage que pouvait se rendre la Compagnie de Jésus dans l'âge héroïque de son histoire. N'avait-elle pas été fondée avant tout pour les travaux de l'apostolat ? Au siècle des grandes découvertes allait succéder le siècle des grandes missions, comme si Dieu avait voulu frayer la voie aux prédica-

Digitized by Google

teurs de l'Évangile à travers des mondes nouveaux, en suscitant les Vasco de Gama, les Christophe Colomb, les Cortez et les Pizarre, ces intrépides pionniers de la civilisation chrétienne. Rivalisant de zèle avec les fils de saint Dominique et de saint François, les enfants de saint Ignace marchent à la conquête de ces millions d'infidèles assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort. François-Xavier s'élance vers l'extrême-Orient pour y renouveler les prodiges de l'apostolat de saint Paul. Sur les rives du Paraguay et du Rio de la Plata, tout un peuple de sauvages, convertis à la foi, va réaliser un idéal de république chrétienne qui restera à l'éternel honneur de la Compagnie de Jésus, comme il marque à jamais parmi les œuvres les plus merveilleuses dans l'histoire de l'humanité. Enfin les Indes occidentales voient arriver au milieu d'elles un autre François-Xavier non moins admirable peut-être par l'héroïsme de son dévouement et la sainteté de sa vie.

A l'époque où Alphonse Rodriguez remplissait au collège de Majorque l'humble office dans lequel nous l'avons vu pratiquer de si éminentes vertus, un jeune étudiant de philosophie, à l'esprit vif et au caractère généreux, attirait plus particulièrement l'attention de ce grand maître de la vie spirituelle. Il se forma bientôt, entre ces deux âmes si bien faites pour se comprendre, une de ces liaisons dont l'Écriture sainte a dit qu'elles sont fortes comme la mort! *fortis ut mors dilectio* (1) "Ah! disait le jeune novice au saint vieillard, comment m'y prendre pour aimer véritablement le Sauveur Jésus? Enseignez-le moi, car j'ai un grand désir de lui plaire." Et le bienheureux Alphonse devinant ce cœur d'apôtre, parlait avec transport des contrées nouvelles qui venaient de s'ouvrir à l'Évangile, de tant d'âmes rachetées du sang de Jésus-Christ et destinées à périr, faute de missionnaires pour aller leur porter les secours de la grâce avec les lumières de la foi. "Qui ne sait pas souffrir ne sait pas aimer, répétait-il sans cesse dans ces pieux entretiens où son âme passait tout entière; allez, mon cher fils, allez, l'Amérique vous attend,!" Admirables colloques, d'où allait sortir le salut de toute une race d'hommes! Ces paroles enflammées du portier de Majorque, le jeune novice les recueillera une à une; il les résumera dans un petit livre qui ne le quittera plus jamais, qui restera pour toujours son soutien et sa consolation; et lorsqu'à un demi-siècle de là, sous un autre ciel et loin de la patrie, les forces trahiront un

(1) Cantic, VIII, 6.

Digitized by Google

dévouement jusqu'alors à toute épreuve, l'image d'Alphonse Rodriguez, suspendue au lit de mort de l'apôtre, viendra réjouir à ses derniers moments l'héroïque missionnaire qui, en prononçant ses vœux, avait écrit au bas de sa profession religieuse : " Pierre Claver, esclave des nègres pour toujours."

Terrible fléau, Mes Frères, que celui auquel le Père Claver allait opposer toutes les ressources de la charité chrétienne ! Non, l'humanité n'a peut-être pas connu de plaie plus profonde ni plus durable que l'esclavage. Toute la société païenne reposait sur cette immense injustice, et, quand le christianisme parut sur la terre, la moitié du genre humain était réduite à la servitude la plus ignominieuse. Ne pouvant faire disparaître subitement un état de choses résultant de vingt siècles d'oppression, l'Église mit tout en œuvre pour l'améliorer d'abord, et le remplacer peu à peu, sans provoquer des guerres sociales qui eussent ensanglanté le monde. Tandis qu'à force d'instance elle obtenait toute sorte d'adoucissements à la condition des opprimés, elle proclamait des principes qui devaient nécessairement amener l'abolition de l'esclavage : l'unité de la race humaine, la fraternité universelle et l'égalité des hommes devant Dieu. Mais que de luttes pour triompher d'un mal aussi invétéré ! Que d'étapes à parcourir dans cette voie d'émancipation sociale, des l'esclavage au colonat, du colonat au servage, du servage à la liberté complète ! Papes, conciles, évêques, ordres religieux, de saint Benoît d'Aniante à saint Jean de Matha, saint Félix de Valois, saint Pierre Nolasque, c'est à qui élèvera la voix plus haut et fera plus d'efforts, soit pour l'affranchissement des esclaves, soit pour la rédemption des captifs. Puis, lorsque, au quinzième siècle, le fléau a disparu chez toutes les nations chrétiennes de l'ancien monde, le voilà qui recommence à sévir dans un monde nouvellement découvert. Si le zèle infatigable de Las Casas parvient à protéger les indigènes de l'Amérique, c'est parmi les nègres de l'Afrique que l'avarice et la cruauté des vainqueurs iront chercher leurs victimes. Race infortunée, qui semble plus particulièrement marquée du signe de la déchéance originelle, et que rien n'a pu jusqu'ici tirer de son abaissement tant de fois séculaire ! On dirait que l'anathème des anciens jours pèse encore sur elle comme au lendemain du déluge : *Maledictus Chanaan, servus servorum erit fratribus suis.* " Maudit soit Chanaan, il sera pour ses frères l'esclave des esclaves (1). " A l'heure même où je parle, faisant écho aux éloquentes pro-

1) Genèse, IX, 25.

Digitized by Google

testations de Paul III, d'Urbain VIII, de Benoit XIV, et à la mémorable encyclique de Grégoire XVI, (1) le pape Léon XIII vient de rappeler aux puissances chrétiennes qu'il ne saurait y avoir dans la grande famille de portion déshéritée pour toujours, et que les nègres de l'Afrique, comme tous leurs frères des autres parties du monde, ont droit d'être respectés dans leur liberté personnelle et dans leur dignité d'homme.

C'est la pensée qui animait le Père Claver dans son apostolat au milieu des nègres amenés en Amérique par la cupidité des nouveaux conquérants. S'il n'est pas en son pouvoir de leur rendre la liberté, il mettra du moins tout son zèle à soulager leurs misères et, par dessus tout, à sauver leur âme. Chaque fois qu'il arrivait au port de Carthagène un navire chargé de nègres, on le voyait accourir au-devant des nouveaux venus, pour leur prodiguer les marques de l'affection la plus tendre et la plus vive. Ces malheurenx, saisis d'effroi devant leurs maîtres et se croyant voués à une mort prochaine, il les consolait, les rassurait sur leur sort, s'offrant à leur servir de protecteur et de père. Il allait de l'un à l'autre, s'informant de leurs besoins pour y porter remède, recevant les malades entre ses bras, nettoyant lui-même et baisant leurs plaies, et ne quittant aucun de ces pauvres esclaves avant de les avoir conduits dans leurs cases, où les suivait sa sollicitude de tous les moments. Puis venaient les secours spirituels, les instructions, le baptême des néophytes, tout ce que le zèle le plus ardent et la charité la plus ingénieuse pouvaient inspirer de moyens pour former aux vertus chrétiennes des âmes à peine élevées au-dessus de l'instinct.

Chaque matin, l'homme apostolique partait, ayant à la main un bâton terminé en forme de croix, et un crucifix de plomb sur la poitrine : il allait, de demeure en demeure, y porter, avec des paroles d'encouragement, les aumônes recueillies la veille ; de là il passait aux hôpitaux et aux prisons, pour se faire tour à tour le garde-malade des uns, l'avocat des autres ; il priait au chevet des infirmes, il intercédait pour les captifs ; il n'épargnait ni remontrances ni prières pour éloigner de ces pauvres chers noirs les mauvais traitements. Et cela, sans un instant de lassitude, tous les jours pendant quarante ans, sous un climat meurtrier, dans des réduits infects, au milieu des épidémies les plus cruelles, à travers tous les dégoûts, toutes les répugnances, toutes les contradictions et les persécutions même. Est-il un épisode plus sublime dans

(1) Encyclique du du 3 décembre 1839.

Digitized by Google

l'histoire de l'apostolat chrétien ? Pierre Claver, avec ces deux cent mille nègres instruits, baptisés et convertis par ses soins, quel titre d'honneur pour la Compagnie de Jésus ! quel sujet d'admiration et quel modèle de dévouement pour tous les âges futurs !

Il fait bon parler de dévouement et d'apostolat dans un diocèse qui compte des missionnaires dans toutes les parties du monde ; devant les élèves d'un grand séminaire d'où partent chaque année de nouveaux apôtres pour les contrées les plus lointaines. Puisse l'exemple de l'héroïque Père Claver enflammer les cœurs généreux et les porter vers une carrière la plus belle et la plus méritoire de toutes ! Pour vous, Mes Frères, qui, pendant ces trois jours, êtes venus vous édifier devant l'image des bienheureux que l'Église propose à notre vénération, puissiez-vous avoir retiré de ces pieux exercices plus d'ardeur à pratiquer les vertus chrétiennes ! Car la sainteté, au sens ordinaire du mot, n'est pas le privilège de quelques-uns ; elle doit être la condition de tous. Elle peut être avec saint Alphonse Rodriguez dans une loge de portier, comme elle est avec saint Jean Berchmans dans une cellule de séminaire ou avec saint Pierre Claver au milieu des travaux de l'apostolat. Elle est avec saint Louis sur le trône, comme elle est avec saint Bernard dans la solitude. Elle est avec sainte Monique dans l'intimité de la vie de famille, comme elle est avec sainte Clotilde dans l'éclat des grandeurs humaines. Elle est avec saint Maurice au milieu des armées et dans le tumulte des camps, comme elle est avec saint Antoine dans les déserts de la Thébaïde. Elle est avec saint Thomas d'Aquin dans le silence de l'édude, comme elle est avec saint Grégoire dans le gouvernement du monde. Elle est avec saint Vincent de Paul dans les œuvres du dévouement, comme elle est avec sainte Thérèse au milieu des exercices de la vie contemplative. Elle resplendit également dans la pauvreté et dans la richesse, au foyer domestique et à la tête des cités, au fond des cloîtres et sur la scène du monde : la sainteté est partout, comme l'Église est partout, comme Dieu est partout. Aussi bien n'y a-t-il d'impérissable que la sainteté. Tous les biens de ce monde sont de courte durée; la fortune change, la santé se consume, la beauté se flétrit, l'amitié s'altère, la renommée se dissipe, la vie s'éteint. Tout s'use, tout se fane, tout passe avec le temps. Seule la sainteté reste ; car, seule, elle est immorlelle comme Dieu, immortelle dans la gloire, immortelle dans le triomphe de l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Digitized by Google

PAR DROIT CHEMIN,

HOMMAGE A SON HONNEUR AUGUSTE-RÉAL ANGERS, LIEUTENANT-GOUVERNEUR POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC.

(Lu le 25 mai 1888.)

Montcalm était tombé sur ton fier promontoire,
Vieux Québec. Il dormait dans son linceul de gloire.
Bien des soldats vaillants reposaient avec lui.
Sur notre sol aimé le soleil avait lui.
Mais l'ombre, désormais, recouvrait de son voile
Nos champs et nos foyers. Et la dernière étoile,
Dont tremblotaient encore les rayons incertains—
L'espérance—mourait au fond des cieux éteints ;
Car les Lys n'étaient plus un glorieux trophée.

***

La France se taisait. Une trompeuse fée
Scellait de ses baisers la bouche de son roi.
Les chants d'amour tuaient les cris du désarroi.
L'iniquité des grands perdait le grand royaume.

***

Nous étions revenus tour à tour sous le chaume.
Le vainqueur menaçant s'attachait à nos pas ;
Et nous fermions les yeux afin de ne voir pas
Son ombre redoutable obscurcir la fenêtre.
C'était un temps de deuil, il faut le reconnaître :
Nous étions délaissés des "gens du vieux pays."
Cependant notre cœur ne les a point haïs.

***

Or, pendant que la guerre exerce son ravage,
A l'heure où tout s'écroule, une femme sauvage

Digitized by Google

Sortie on ne sait d'où, d'une sombre beauté,
Dans la ville conquise erre de tout côté.
Comme un rameau de pin que la brise secoue,
Et comme un voile noir qui tombe ou se dénoue,
Sa chevelure flotte au vent. Son sein bondit.
Elle chante. On dirait un sanglot. Elle dit :

***

—O ma verte forêt ! ô ma forêt profonde !
Ton silence est rompu, ton secret est trahi...
Il n'est plus de promesse où mon espoir se fonde,
O ma verte forêt ! ô ma forêt profonde !
Ah ! par son souvenir mon cœur est envahi !
Il me parlait d'un Dieu qui protège la femme,
Et met des anges bons sur ses étroits chemins.
L'homme blanc m'a trompée, et sa parole infâme
A pour jamais, hélas ! troublé mes lendemains !
O ma verte forêt ! ô ma forêt profonde !
Il n'est plus de promesse où mon espoir se fonde.

***

Connaître est-il un bien ? Est-ce un bien que d'aimer ?
Femme blanche, sais-tu comme moi la souffrance ?
Parler ainsi pourtant, n'est-ce pas blasphémer ?
Connaître est-il un bien ? Est-ce un bien que d'aimer ?
Il me parlait d'un ciel qui s'appelle la France.
Ce ciel il le vendait pour quelque pièces d'or.
Son cœur n'était pas droit. Il souriait aux crimes.
Il suivait des sentiers tortueux, cet homme. Or,
Le mensonge est un flot qui creuse des abîmes.
Connaître est-il un bien ? Est-ce un bien que d'aimer ?
Parler ainsi pourtant, n'est-ce pas blasphémer ?

***

Bois, rendez-moi l'abri de vos rameaux sans ombre,
Vos chants, vos fleurs. Ce monde étrange me fait peur.
Dans la ville des blancs je passe comme une ombre.
Bois, rendez-moi l'abri de vos rameaux sans nombre,
Je veux cacher ma honte au guerrier blanc trompeur.
La robe noire a mis sur mon front le baptême ;
Dans mon cœur trop naïf l'autre a mis le forfait.

Digitized by Google

Hier j'ignorais Dieu, mais j'ignorais de même
La vertu qu'il commande et le vice qu'il hait.
Bois, prêtez-moi l'abri de vos rameaux sans ombre...
Dans la ville des blancs je passe comme une ombre.

***

Cabane, lit de mousse, humble feu de fagot,
Mânes de mes aïeux errant sous les grands arbres,
Pourquoi vous ai-je fuis ?... Il se nommait Bigot !
Cabane, lit de mousse, humble feu de fagot,
Vous valiez bien des fois ses palais et ses marbres.
Il m'a perdue hier par de menteurs discours ;
Il te perd aujourd'hui dans de funestes luttes,
O mon pays aimé ! Nos triomphes sont courts ;
Pauvre Stadaconé, pleurons, pleurons nos chutes !
Cabane, lit de mousse, humble feu de fagot,
Pourquoi vous ai-je fuis ?... Il se nommait Bigot !—

***

Bigot, marchand d'honneur, parvenu dont l'empire
S'étendait sur la ville et sur les champs. Vampire
Qui buvait notre sang et mangeait notre chair ;
Fripon qui nous volait et nous revendait cher ;
Bigot avait hâté, par sa filouterie,
La honte de la France et de notre patrie.
Il était le dernier, mais aussi le plus vil
De tous ces affamés de plaisir, que l'exil
Ne punit pas assez. Il laissa des ruines.
On entrevoit encore, à travers les bruines
Qu'un vent mystérieux traîne sur le passé,
Son galbe de félon aux fanges du fossé.

***

Le temps fuit. Nous marchons, messieurs, avec vitesse,
Ils sont bien loin déjà ces jours pleins de tristesse,
Où, tous, nous semblions des étrangers chez nous.
La France nous a vus, tout un peuple à genoux,
Quand son vieux drapeau blanc, vaincu, plia son aile.
Une plainte a monté profonde, solennelle,
Des plaines d'Abraham où tombaient nos guerriers.
Les traîtres de ces temps, et nos aventuriers,

Digitized by Google

Les spadassins titrés et les héros de bouge
Par la main du bourreau sont marqués du fer rouge.
Les méchants n'ont qu'un jour de gloire. Ils sont maudits.
Le palais de Bigot, comme un sale taudis
S'est écroulé là-bas. Au fond de ce repaire
Va se cacher le loup, va siffler la vipère.
L'hôte n'a pas changé. La fille des Hurons
Dort son dernier sommeil aussi. Les bûcherons
Ont rasé la forêt qui dérobait sa cendre.
A l'heure suprême a-t-elle vu descendre
Sur son lit de rameaux l'ange saint du pardon ?

***

Et nous avons cent ans gémi dans l'abandon.
Ils sont loin ces jours pleins de douleur et de honte.
Pour instruire ses fils le père les raconte,
Car l'exemple du mal porte parfois au bien.
Et depuis ce temps-là, vous dirai-je combien
Nous avons soutenu de combats ? La conquête
A pesé lourdement, hélas ! sur notre tête ;
Mais nous sommes debout. Nos droits nous sont rendus.
Nous pouvons pardonner à qui nous a vendus,
Ainsi que pardonna Joseph le patriache.
Vers la terre promise en silence l'on marche.
Traversant les déserts sous l'œil de Jéhova,
Notre peuple revient quand on croit qu'il s'en va.

***

La France nous sourit, la France se rappele.
Dans le temple superbe et dans l'humble chapelle
Le peuple plein de foi va prier chaque jour:
Nos bords sont devenus un glorieux séjour ;
Nos prés ont leur tapis d'herbe soyeuse et drue ;
Dans le champ des aïeux conduisant la charrue,
Le laboureur contemple en rêve les moissons.
La chaumière du pauvre a de douces chansons ;
La musique adorable a plus d'un interprète ;
On dirait que, parfois, c'est le ciel qui nous prête
Ses harpes d'or, ses luths, tous ses concerts divins.
Le vieux monde applaudit déjà nos écrivains ;

Digitized by Google

La France a couronné notre illustre poète.
L'école a son savant, la chaire a son prophète ;
Notre Église a son prince, incomparable honneur !
Notre province enfin vous a pour gouverneur.

***

Comment la nation qu'une insolente presse
Montrait du doigt, disant :—" La voilà ! qu'on l'oppresse !
Elle ne connaît rien que prier et servir ;
Elle n'est qu'un troupeau ; le joug doit l'asservir ! "
Comment la nation que, dans sa malveillance,
Le fier vainqueur disait sans force et sans vaillance,
S'est-elle donc, un jour, au cri de liberté
Et de religion, levée avec fierté ?
Ah ! c'est que la vertu régnait dans nos demeures.
Nous attendions, messieurs, des époques meilleures,
En priant. Nous aimions l'église et le curé.
L'or ne nous tentait point, l'honneur était sacré.

***

Quand c'est le sang des preux qui coule dans les veines
De tes enfants, ô peuple ! elles ne sont point vaines
Tes espérances. Et tout peuple devient fort,
Lorsque de son travail la foi soutient l'effort.
Nous avons écouté ce que le Christ proclame :
A César ce qu'on doit, à Dieu ce qu'il réclame !
Le Dieu des nations nous a pris par la main.
Homme ou peuple est béni qui va par droit chemin !

PAMPHILE LEMAY.

Digitized by Google

UNE VISITE DU NOUVEL AN

M. Littérateur a fait des visites cette année.

Voilà pourquoi on l'a rencontré, en grande tenue, dans les rues aristocratiques de Montréal, le premier de l'an 1889.

Il avait un bouquet de fleurs de rhétorique à la boutonnière, une plume Blanzy Poure sur l'oreille, et il feignait sans cesse d'essuyer sa moustache blonde avec un mouchoir de soie qui venait de prendre un bain forcé dans un liquide qui n'était ni de l'eau de rose, ni de l'eau de Cologne, ni de l'eau de Floride, ni du musc, ni du patchouli, mais une essence tout à fait... poétique !

On dit que le fameux mouchoir a fait éternuer les *Nouvelles Soirées Canadiennes*, la *Lyre d'or*, et même la *Revue Canadienne*.

Cela frise la calomnie, car voici le récit fidèle de la visite de M. Littérateur à la *Revue Canadienne*, et il n'y est nullement question de cette salve mémorable qui devait pourtant faire époque dans nos annales littéraires.

Je copie textuellement ses notes :

" Ding, ding ! redit le timbre.

La porte s'ouvre.

—Mlle *Revue Canadienne* reçoit-elle ?

—Certainement, monsieur, veuillez entrer au salon, mademoiselle achève sa toilette, elle sera ici dans un instant. Qui vais-je lui annoncer ?

—M. Littérateur, s'il vous plaît.

—Bien, je cours l'informer de votre présence.

Je regardai ma montre, et je m'aperçus que j'avais enfreint quelque peu l'étiquette, en devançant l'heure ordinaire des réceptions. Il est vrai qu'avec les demoiselles du monde littéraire, on peut se permettre ce petit péché mignon : elles sont si éloignées les unes des autres ! Si je n'avais eu que les *Soirées Canadiennes* et la *Revue* à visiter, j'aurais été moins excusable, mais la *Lyre d'or* est loin de Montréal, et, pour ne point rayer cette dernière de mon car-

Digitized by Google

net, il me fallait bien user de diligence. Puis, ces visites ne connaissant point la limite réglementaire de cinq minutes, prescrite par la crême de l'aristocratie, ainsi que les banalités sur le beau et sur le mauvais temps, elles se font naturellement en causant littérature, poésie, histoire, et les heures s'envolent à votre insu.

La *Revue Canadienne* retardant, j'en profitai pour examiner à loisir, la pièce où j'étais.

C'était un appartement carré, bien meublé, bien propret, qui eût fait les délices des lettrés les plus exigeants, et où l'on respirait les parfums les plus agréables : ces doux parfums littéraires qui semblent même gagner de la fraîcheur et de la suavité, en vieillissant.

Le parquet était recouvert d'un tapis crême émaillé de métaphores, d'hyperboles, d'hypothyposes et de prosopopées.

Çà et là, sur les murs, des tableaux de tous genres et de toutes dimensions donnaient à la pièce, un cachet des plus artistiques, c'étaient : la *Débâcle du Saint-Laurent*, de L. P. Lemay ; l'*Océan*, de N. Legendre ; la *Bataille de Mentana*, de A. Larocque ; les *Peupliers*, de W. Chapman ; *Novembre*, de Faucher de Saint-Maurice ; les *Catacombes de Rome*, de l'abbé Bruchési ; *Spencer Wood*, de J. M. LeMoine, etc., etc.

Devant moi, et couronnant un superbe miroir incliné sur une riche console, l'inscription :

Religioni, Patriæ, Artibus,

frappait le regard de ses caractères lumineux et significatifs.

A ma gauche, il y avait une immense bibliothèque, un vrai trésor pour les gourmets de la littérature nationale. J'y remarquai les œuvres poétiques de Caron, Chapman, Desaulniers, Fréchette, Garneau, Legendre, Lemay, Marceau, Marchand, Poisson, Prudhomme et Sulte, et parmi les œuvres en prose : *Une de perdue deux de trouvées*, de G. de Boucherville ; *Jacques et Marie*, de N. Bourassa ; *Les noces d'Horace*, de E. Gelinas ; *Chroniques trifluviennes*, de B. Sulte ; *De Québec à Mexico*, de F. de Saint-Maurice ; *La fiancée du rebelle*, de J. Marmette ; *Hélika*, du Dr Chs DeGuise ; *Les Canadiens de l'Ouest*, de J. Tassé ; *Angéline de Montbrun*, de Laure Conan (Mlle Angers) ; *Le Nord*, de B. A. T. de Montigny, etc.

Enfin, chaque côté du miroir, deux grands cadres étalaient au visiteur, les noms des collaborateurs de la *Revue Canadienne*, depuis l'ouverture de son salon littéraire, en 1864 ; parmi ces noms, j'ai

Digitized by Google

cueilli les suivants, les délaissés voudront bien me pardonner les inexactitudes de mes notes :

1864-1870 (1) Baudet, de Bellefeuille, Bellemare*, Berthelot, Boucher, de Boucherville, Bourassa, de la Bruère, Cassegrain*, Chagnon, Chauveau, Dansereau, Desautels, Desjardins, Desrosiers, L. J. P. Dionne*, Doutre, Fabre, *Faucher de Saint-Maurice*, Fréchette A.*, *Garneau*, Gelinas E, Gérin, Girouard, Grenier, Huot, Lamarche, Larocque, Leclère, *Lemay*, LeMoine, Lesage, Lévesque, de Lorimier, Marchand*, Marmette, Masson, Monk, de Montigny, Nantel, Nolin*, Ouellet, Pelletier, Poulin, Proulx, Provancher, *Prudhomme E.*, Raymond, Rivard, *Routhier*, Royal, *Sénécal*, *Sulte*, Taché*, Tassé J., Tessier.

1870-1875, Archambault, Beaudry, Béchard, Bélanger*, Blanchet, Bouchette, Chapman*, DeGuise, Derome*, Dion, Donnelly*, Dubreuil, Dunn, Ethier, Fréchette L. H.*, Gagnon E., Gelinas A., Genand, Gérin D., Langelier J. C., Larue, Laramée, Legendre*, Paquet, Poirier, Tanguay, Tassé E., Trudel F. X. A.

1875-1880. *Caron*, Casgrain H. R., Decelles, Demers, Descaries, Desrosiers J, Evanturel*, Fontaine, Gagnon A., Hudon, Jacques, LaBadie, Lachapelle, Lamothe, Lareau, Larue, Leclaire, Lorrain, Marsile, Mignault P. B., Panneton, Tardivel, Trudel J. B.

1880-1885. Angers Mlle (Laure Conan), Beauchamp, Bédard, Bruchési, Chapais, *Desaulniers*, Desrosiers H. E., Gingras, *Marceau*, Macdonald, Mignault L. D., Monier, Poisson*, Poirier, Prince et Roy.

J'allais transcrire les noms des collaborateurs de 1885-1889, quand un léger frou-frou me fit serrer mon calepin en toute hâte.

Il était temps, la *Revue Canadienne* était déjà devant moi.

Elle était superbe, la demoiselle, dans son costume de satin bleu et avec son frais bouquet de pensées... littéraires, à son corsage.

Jamais je n'avais admiré de si près, l'éclat de ses beaux yeux noirs.

—M. Littérateur, fit-elle en me tendant la main, et en m'enveloppant de son plus fin sourire, je vous attendais.

—Vous me flattez, vraiment, lui répondis-je.

—Du tout, ce n'est que reconnaissance de ma part, car que ferions-nous, nous, pauvres revues, sans votre généreux concours ?

—Bah ! vous auriez encore dans votre salon, des historiens, des

(1) Les noms suivis d'un astérisque indiquent les collaborateurs qui n'ont écrit qu'en vers, et ceux en italiques, ceux qui ont collaboré tant en vers qu'en prose.

Digitized by Google

numismates, des antiquaires, des grammairiens, des ornithologistes, des astrologues, toute une pleïade de célébrités et de membres honoraires de telle et telle académie du vieux monde ; vous ne vous apercevriez même pas de mon absence !

—Me pensez-vous ingrate à ce point ? croyez-vous que j'aie déjà oublié les belles années de ma jeunesse, ces années mémorables où mes nombreux invités n'avaient qu'une voix pour applaudir *Une de perdue deux de trouvées, Jacques et Marie, La fiancée du Rebelle, etc ?* Si je ne leur avais servi que des dates, des vieux sous, des imparfaits du subjonctif, des oiseaux empaillés, des nébuleuses, auraient-ils trouvé ma compagnie bien agréable ? L'histoire et les questions de haute volée, c'est bel et bien, mais il n'en faut pas trop, surtout dans mon salon qui n'a pas été créé que je sache, pour être exclusivement historique. Avec la majorité de mes invités, il faut de la variété : des nouvelles, des chroniques légères, de fines critiques, des articles littéraires ; en les bourrant exclusivement d'histoire et de sujets religieux, ils prennent la mouche et vont aussitôt camper sous un ciel d'un azur plus attrayant et plus gai ; voilà pourquoi, s'il n'en dépendait que de moi, j'aimerais que vous ayez, M. Littérateur, des coudées encore plus franches, dans mon entourage.

—Soyez tranquille, vous verrez encore de beaux jours. Vous vous ennuyez des romanciers et des ciseleurs de nouvelles, on vous en trouvera. N'êtes vous point satisfaite des progrès immenses de la critique littéraire et historique, dans ce salon, au cours de l'année qui vient de finir ? Pouvait-on espérer un tel épanouissement de cette partie vitale de toute littérature, quand elle avait été malheureusement si négligée, les années précédentes ? Qui sait ? les sujets dans lesquels vous vous reprochez encore des imperfections, vous ménagent peut-être, à leur tour, d'agréables surprises. Tout vient avec le temps, et la chanson a mille fois raison de dire :

Petit à petit
L'oiseau fait son nid.

—Dieu le veuille ! car aujourd'hui que je me fais vieille, tous ces romans de l'étranger, que des inconnus viennent me débiter par petites doses, et à des intervalles tellement irréguliers que rendu à la moitié d'une œuvre on en a oublié le commencement, me donnent de violents rhumatismes.

—Comment ! des rhumatismes à votre âge ?

—Ignorez-vous que j'ai vingt-cinq ans !

Digitized by Google

—Vingt-cinq ans ! mais c'est la fleur de l'âge !

—Oui, pour certaines privilégiées d'une autre sphère, mais pour moi, vingt-cinq ans, c'est comme quatre-vingts pour les demoiselles du grand monde. Ah ! j'en ai assez vu, je pense, de mes sœurs et de mes frères moissonnés dès leur tendre jeunesse, au cours de ma carrière : l'*Album de la Minerve*, l'*Album des Familles*, l'*Echo du Cabinet de Lecture Paroissial*, le *Foyer Domestique*, le *Journal du Dimanche*, la *Nouvelle France*, la *Revue de Montréal*, le *Réveil Littéraire*. Combien parmi eux ont atteint leur cinquième lustre ? Pas un seul !

—Ils auront fait quelques extravagances, puis la jeunesse est si légère aujourd'hui. Ce n'est plus le travail qui la tue, c'est le plaisir. Elle préfère s'étioler dans les bals, les théâtres et les cercles équivoques, plutôt que de fréquenter le salon d'une revue quelconque. Si elle croit, par là, prolonger son existence et se piquer de distinction, elle s'abuse étrangement... Tiens puisque j'y pense, et comme je vous vois en proie à des idées un peu moroses et mélancoliques, à l'aurore d'une nouvelle année, lorsque tout est soleil pour tous, et que l'espérance renaît dans les cœurs, permettez-moi de vous faire part d'un petit projet qui ne pourrait que rendre votre existence plus gaie, et qui vous rajeunirait, j'en suis sûr !

—Un projet ? voyons !

—Avez-vous jamais songé au mariage ?

—Au mariage ! est-ce que l'on songerait à cela dans la famille des *Revues* ?

—Pourquoi pas, votre famille est-elle plus insensible aux amourettes qu'une autre ? Je connais des précédents !

—Ah, ah, ah ! vous badinez, M. Littérateur !

—Du tout, j'énonce simplement un fait que tout le monde connaît ! Finir sa carrière par le mariage, voyez-vous, cela paraît mieux aux yeux des gens, votre sexe est si exposé, dans une grande cité comme Montréal, surtout. Laissez-moi faire, je plaiderai votre cause auprès de l'*Etudiant*.

—Il est trop jeune.

—Auprès du *Canada-Français*, alors !

—Il l'est encore plus !

—Bah ! il est joli garçon, et puis il est de taille... un colosse ! quel beau couple cela ferait !

—Je ne dis pas non, mais j'en connais qui ne goûteraient guère cette union.

Digitized by Google

—Vos parrains de 1864, peut-être, il en reste si peu !

—Pardon, j'ai eu le malheur d'en perdre quatre : MM. Pelletier, Provencher, Sénécal et Tessier, mais MM. de Bellefeuille, Boucher, Bourassa, Desrosiers, Letondal et Royal ont encore une voix au chapitre ; puis, suis-je bien libre de renoncer ainsi à la légère à un nom qui me rappelle un passé littéraire des plus glorieux, un passé tel, que sur les vingt membres dont se compose aujourd'hui la Société Royale Canadienne, je puis en revendiquer seize, comme ayant été mes intimes ? D'un autre côté, en me mariant, il faudrait bien que je porte le nom de mon mari, et si c'est votre protégé, je ne pourrais faire autrement que de m'appeler Mme *Canada-Français* !!! Vous voyez d'ici ce qui en résulterait.

—Ma foi ! vous avez raison, grandement raison, je n'y avais pas songé, mon projet est inadmissible, impraticable !

—Qu'en auraient dit aussi la *Lyre d'or* et les *Nouvelles Soirées Canadiennes*, qui font la mine à la revue québecquoise, elles auraient bien eu raison de s'écrier : " Cette vieille fille, en a-t-elle des prétentions !

—Bon ! vous voilà de bonne humeur, enfin. Avec moi, voyez-vous, les moues féminines n'ont pas de chance, je les accueille d'un petit projet de mariage, et crac ! le moyen est infaillible, il faut que les minois les plus courroucés se dérident. Maintenant que je vous vois le sourire aux lèvres, et dans les meilleures dispositions possibles pour continuer votre mission avec grand espoir de succès, permettez-moi de vous quitter, en vous souhaitant, au seuil de l'année nouvelle, une brillante série de veillées littéraires, et si ce n'est pas trop exiger, un bon petit roman canadien !

—Comment, vous partez déjà ! mais j'ai à peine joui de votre présence, et vous ne me donnez même pas le temps de vous exprimer combien vos bonnes paroles à mon adresse me trouvent reconnaissante !

—Il le faut, je dois encore une visite aux *Soirées* qui viennent d'entrer en convalescence et à la *Lyre d'or*, d'Ottawa.

—Oh ! alors n'oubliez pas de présenter à mes charmantes sœurs, mes meilleurs vœux de prospérité, et s'il vous arrive de rencontrer quelques-uns de mes invités, dites leur que je leur souhaite l'accomplissement de tous leurs désirs et surtout pas trop de rancune contre moi, si mon babil leur donne encore parfois de trop fortes démangeaisons de bâiller.

—Je n'y manquerai pas. Au revoir donc !

Digitized by Google

—Au revoir ! "

Ainsi se terminait le récit de la visite de M. Littérateur à la *Revue Canadienne* ; je vous rapporterais bien aussi son entrevue avec les *Soirées* et la *Lyre*, mais ce serait encourir les foudres de dame Etiquette, et m'exposer à une verte réprimande de sa part, pour délit d'indiscrétion au premier degré.

Mille excuses donc, si je vous tire ma révérence et si je m'esquive.

CHS M. DUCHARME.

Digitized by Google

POURQUOI JE VAIS PLEURANT !

Pourquoi souffrir, dis-tu ? Pourquoi ce front qui penche
Comme un saule-pleureur au-dessus d'un tombeau ?
Pourquoi dans tes cheveux cette fleur de pervenche,
Et cette larme-perle en ton regard si beau ?
C'est qu'il était une âme, une sœur de la mienne
Dont le souvenir éteint blessa mon cœur d'enfant,
Moi qui demande en vain le bonheur d'où qu'il vienne
Voilà pourquoi je vais pleurant !

C'est qu'il est une voix plus forte que la vie ;
C'est qu'il est un désir plus puissant que la mort
Qui jette à tout moment dans une âme ravie
Un baume qui se change en un poison qui mord.
C'est que l'on croit amour ce qui n'est que souffrance,
Et charmes infinis les bonheurs d'un instant,
C'est que l'on croit réel ce qui n'est qu'espérance,
Voilà pourquoi je vais pleurant !

C'est que tout vient heurter quelque tombe nouvelle
Où l'on ensevelit nos rêves d'autrefois,
Ces rêves que le cœur sans cesse renouvelle,
Qui nous aident à vivre et font dire :—Je crois !
C'est qu'une mer de pleurs nous inonde et nous broie.
Comme l'averse, au soir, inonde le passant.
C'est qu'on souffre ici-bas, où le ciel nous envoie,
Voilà pourquoi je vais pleurant !

Pareils à ces oiseaux qui volent dans la brume
Par un soir de tempête et vont vers l'infini ;
Pareils au vent qui passe en soulevant l'écume
Des flots, et qui s'en va vers l'horizon bruni ;
Ainsi nous, voyageurs, emportés par le doute
Nous allons du berceau vers la tombe, ployant
Sous un fardeau trop lourd pour le dur de la route,
Voilà pourquoi je vais pleurant !

Digitized by Google

POURQUOI JE VAIS PLEURANT

En vain nous aspirons au bonheur, à l'ivresse :
Fantômes qu'un instant nous tenons enlacés !
Si le vent qui nous vient est un vent de caresse
Son effluve, bientôt, nous aura tous glacés.
Oh, c'est donc qu'ici-bas rien ne peut satisfaire
Ce cœur que l'infini tourmente à tout instant ;
C'est qu'on étouffe ici, c'est qu'on y désespère,
Voilà pourquoi je vais pleurant !

A l'aurore d'un jour nous sentons dans notre âme
Monter comme des flots de jeunesse et d'amour ;
Ces battements du cœur sous un regard de femme
Nous enivrent, nous font espérer sans retour.
Le soir n'est pas venu que notre front se ride
Sous l'étreinte sans nom de l'oubli d'une enfant,
L'amour sans lendemain est un amour aride,
Voilà pourquoi je vais pleurant !

Et puis, bien jeune encore, une lèvre timide,
Une lèvre où j'avais posé mon front glacé
Murmurait : " Le sais-tu combien mon cœur aride
Te veut dans l'avenir comme aux jours du passé ?
Et le soir, redisait au rival qu'elle acclame
Ces mêmes mots d'amour qui faisaient mon tourment ;
Cet amour qui nous trompe est un amour infâme :
Voilà pourquoi je vais pleurant !

Puisque tout ici-bas n'est que désespérance,
Illusions, remords, larmes, amours perdus,
Depuis le premier jour qui couronne l'enfance
Jusqu'à l'heure où les temps nous semblent confondus ;
Puisque tout doit finir en de sombres naufrages
Où bon nombre, éperdus—en face du néant—
Désespèrent d'atteindre à plus heureux rivages,
Pourquoi n'irions-nous pas pleurant ?—

Isle Verte.

CHS. A. GAUVREAU.

Digitized by Google

LE CHEVALIER D'IBERVILLE.

Pierre Le Moyne, Sieur d'Iberville, naquit à Montréal le 20 juillet, 1661. Il était fils de Charles Le Moyne, Écuyer, Sieur de Longueil et de Châteauguay. Cette famille des Le Moyne, originaire de Rouen en Normandie, remonte jusqu'à Guillaume le Conquérant.

D'Iberville eut sept frères: Le Moyne de Longueil, qui marcha contre le général Nicholson avec une poignée d'hommes et l'obligea à retraiter; il faisait porter devant lui une bannière de la sainte Vierge, et on le comparait à Machabée; Le Moyne de Sainte-Hélène, qui enleva les forts Rupert Quitchitchouen, détruisit Schenectady, et fut blessé mortellement au siége de Québec, après avoir défait les troupes de débarquement et s'être emparé de leur artillerie; Le Moyne de Maricourt, qui se signala à Québec et à la baie d'Hudson; les deux Le Moyne de Bienville, dont l'un périt à Repentigny dans un combat contre les Iroquois, et l'autre fonda la Nouvelle-Orléans; Le Moyne de Sérigny, qui servit à la baie d'Hudson, à la Floride, à la Louisiane, et prit Pensacola aux Espagnols; et enfin Le Moyne de Châteauguay, qui fut tué au fort Nelson, à l'âge de 18 ans.

Pierre Le Moyne, Sieur d'Iberville, seigneur haut justicier, chevalisr de St. Louis et chef d'escadre, fondateur de la Louisiane, a éclipsé tous ses frères, doués de brillantes qualités pourtant. La Nouvelle-Angleterre, l'Acadie, la baie d'Hudson, Terreneuve, la Louisiane, furent foulées tour à tour sous ses pas victorieux, et l'Océan lui-même n'a peut-être jamais vu sur ses vagues de marin plus redoutable.

Il commença de bonne heure une vie active et brûlante, qui ne se démentit jamais un instant et que la mort seule a pu interrompre. Nommé garde-marine dès l'âge de 14 ans, il fut chargé peu après de porter à la Cour les dépêches de M. de la Barre.

Mais c'est dans les régions du nord, couvertes de neiges et de glaces, d'où le soleil, rasant l'horizon, tout pâli, semble fuir, qu'il devait faire son rude apprentissage et cueillir ses plus beaux lauriers. Il marchera en vainqueur et contre la nature la plus revêche et contre des ennemis nombreux qui souvent mêleront la perfidie à la violence

Digitized by Google

et ne négligeront aucun moyen pour réussir. Mais d'Iberville et ses compagnons seront pour eux comme un vent de tempête qui les balayera de ces terres et de ces ondes boréales. Cette face du Nord, toujours maussade et en colère, devant laquelle les fleurs et les zéphyrs n'osent paraître, se déridera, s'embellira d'un sourire à la vue du héros qui la rendra à jamais mémorable.

Le 12 février, 1686, soixante-dix Canadiens et quelques soldats sous les ordres du chevalier de Troyes et des trois frères Le Moyne d'Iberville, de Sainte-Hélène et de Maricourt, se rendaient par terre à la baie d'Hudson, entreprise extrêmement difficile et hardie. Il fallait marcher dans un pays inconnu, franchir rivières, précipices et montagnes. D'Iberville eut son canot renversé dans un rapide où il faillit se noyer.

On arriva le 20 juin au fort qu'avaient les Anglais à la rivière de Monsonis ; ce fort était défendu par 14 pièces de canon. L'attaque fut aussitôt décidée. Dans leur ardeur, les Français s'avancent jusque sous les embrasures et les meurtrières de la redoute ennemie, par où ils font feu. La porte de la redoute étant entr'ouverte, le chevalier d'Iberville s'y élance. Mais elle se referme tout à coup sur lui, et le voilà seul au milieu de ses adversaires avec lesquels il engage corps à corps une lutte terrible. Pendant ce temps, heureusement, la porte, sous les coups redoublés du bélier, cède, et les Français se précipitent au secours de leur chef. A l'aspect de la fureur qui étincelle dans leurs yeux, les Anglais mettent bas les armes et se rendent.

A la prise du fort de Monsonis succéda celle du fort Rupert.

Pendant le siége de ce dernier, d'Iberville, qui faisait comme choses très simples les actions les plus extraordinaires, rame, avec son frère et neuf Canadiens dans deux canots d'écorce, contre un bâtiment de 72 canons et de 30 hommes d'équipage, et le croirait-on ? il le prend à l'abordage. Les Anglais, étonnés de ces géants du Nord, sentaient leurs bras paralysés, et osaient à peine se défendre. Le gouverneur-général de la baie d'Hudson lui-même fut au nombre des prisonniers.

On chercha ensuite le fort Sainte-Anne, qui était le comptoir le plus important des Anglais ; on le trouva entouré de 4 bastions sur lesquels il y avait 13 pièces de canon. Mais l'ennemi, sachant à quels hommes il avait affaire, s'empressa de capituler. On trouva dans ce fort des pelleteries pour la somme de 50,000 écus.

D'Iberville retourna à Québec par mer. Les ennemis lui en avaient

Digitized by Google

procuré le moyen en lui livrant, malgré eux cependant, le navire qu'il avait abordé avec ses deux canots d'écorce. Par ce prodige de bravoure, les légères embarcations s'étaient metamorphosées en un vaste bâtiment dont la masse imposante défiait les flots mutinés. Il était, en outre, chargé de butin et de pelleteries, ramassés dans les forts. En sorte que nos gens, qui pouvaient manquer de tout dans ces pays désolés, étaient très bien servis, bien que de force, par messieurs les Anglais.

Le chevalier d'Iberville revint ainsi plusieurs fois de ses excursions, chargé de riches dépouilles, qu'il déposait à Québec, et qui étaient très utiles à la colonie dans ces temps où les champs n'étaient cultivés qu'à grand' peine, faute de bras que l'on employait ailleurs, et à cause des Iroquois toujours au guet pour détruire et brûler.

En 1688, d'Iberville repartit pour la baie d'Hudson, et y resta avec 14 hommes, après avoir renvoyé son bâtiment à Québec.

Pendant qu'il était là, trois vaisseaux anglais n'osant l'attaquer à force ouverte, cherchèrent à l'attirer dans un piége, afin de le massacrer, lui et les siens. Découvrant leur perfidie, il tombe sur eux à l'improviste et leur fait payer cher la trahison qu'ils méditaient.

Quelque temps après, les Anglais étant revenus devant le fort Sainte-Anne, il les repousse encore et saisit un de leurs navires. Au milieu de la quantité de voiles ennemies qu'il prenait à son gré, d'Iberville qui était embarrassé du grand nombre de ses prisonniers leur abandonna un vaisseau pour retourner en Angleterre, et s'embarqua lui-même pour la cité de Champlain sur le plus gros, rempli de pelleteries.

La France avait alors presque toute l'Europe sur les bras. Elle luttait seule contre l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne, l'Espagne, la Savoie et l'Italie, " multitude d'ennemis, dit Garneau, qui prouvaient sa puissance. " Mais cette guerre l'empêchait d'envoyer au Canada les secours dont il avait besoin.

Le nombre des habitants de la Nouvelle-France, en 1689, ne dépassait pas 15,000, tandis que les Anglais comptaient en Amérique 200,000 colons. Aussi ces derniers, en comparant leurs forces à celles du Canada, croyaient n'avoir qu'à étendre la main pour le prendre. Mais les Canadiens leurs firent essuyer plusieurs fois de cruelles déceptions.

Sans attendre les Anglais, leur bravoure instinctive les porta à aller les combattre chez eux, non à la manière de l'antique Horace.

Digitized by Google

les uns après les autres, mais à leur manière, un contre vingt à la fois. Pour cela, ils résolurent de les assaillir en même temps à la baie d'Hudson, dans la Nouvelle-York et sur les différents points de leurs frontières septentrionales.

A la baie d'Hudson, Juchereau de la Ferté, lieutenant d'Iberville, enlève le fort du Nouveau-Severn. A Sainte-Anne, autre poste de cette baie, d'Iberville enlace dans leurs propres filets deux vaisseaux anglais et s'en empare.

Sur ces entrefaites, deux de ses hommes que les Anglais avaient fait prisonniers, dans un de leurs bâtiments, saisissent tout à coup des armes, tuent leurs gardiens, tiennent les autres en respect, et par cet acte inouï d'audace, prennent à eux deux seulement, possession du navire.

D'Iberville remit le commandement de la bale d'Hudson à son frère de Maricourt, et fit voile pour Québec, toujours sur des bâtiments fournis par nos bons Anglais.

Arrivé à Québec, il trouve la colonie toute émue du massacre de Lachine. Trois expéditions étaient mises sur pied pour venger ce malheur que l'on attribuait à l'instigation des Anglais. D'Iberville, Repentigny, de Montigny, Le Ber du Chêne et de Bienville firent partie de l'une d'elles, composée de 200 Canadiens et Sauvages, à la tête desquels se trouvaient MM. d'Ailleboust de Mantet et le Moyne de Sainte-Hélène.

C'était durant l'hiver 1689-1690. On se mit en route " le fusil en bandoulière, le paquet de provisions sur les épaules, les raquettes aux pieds, la gaieté et l'espérance au cœur. " (Ferland.) Le froid était si intense qu'il fallait casser un pied de glace d'épaisseur pour avoir de l'eau et rompre le pain à coups de hache. On se dirigea vers Albany, puis sur Schenectady.

Les habitants de ce lieu ne croyaient pas qu'il fût possible à des créatures humaines, dans les conditions où se trouvaient les Canadiens, de venir si loin, en hiver, les attaquer. C'est, qu'en vérité, nos pères accomplirent des actions qui semblaient au-dessus de la nature. Déjà ils étaient rendus aux portes de Schenectady, pendant qu'une tempête de neige soufflait avec violence et qu'il faisait nuit. Tout à coup ils poussent un cri formidable, enfoncent les maisons, massacrent ceux qui résistent, enchaînent les autres, et livrent la ville aux flammes. Cette surprise, cette tuerie, ces combattants d'un nouvel ordre qui arrivent de centaines de milles de distance, et qui apparaissent soudain dans la tempête et la nuit,

Digitized by Google

comme les génies de la destruction, font encore planer sur Schenectady une ombre d'horreur et d'épouvante.

Les deux autres expéditions eurent un aussi facile succès ; elles renversèrents plusieurs forts et firent mordre la poussière à quantité d'Anglais.

Les colonies anglaises, terrifiées, se réunirent en congrès pour aviser aux moyens de parer à ces éventualités malheureuses. Elles mirent en parallèle leurs ressources avec celles du Canada. A la vue de leur supériorité numérique, de la grandeur de leurs moyens d'action, elles n'en revenaient pas de surprise, non seulement de ne s'être pas emparées plus tôt de Québec, mais encore d'avoir été si souvent battues par une poignée d'hommes. La cause en était, selon eux, dans le manque d'un plan bien suivi. Avec plus d'attention on allait en finir avec les Français. D'avance, on se réjouissait de les chasser tous d'Amérique. Des armements furent donc lancés sur le Canada. Mais contre leur attente, les colonies anglaises virent leurs troupes et leurs navires repoussés de partout et ne trouver que la ruine. Phipps lui-même, malgré sa sommation pleine de morgue au gouverneur de la Nouvelle-France, avait levé honteusement le siège de Québec, tout étourdi de la réponse foudroyante que M. de Frontenac lui avait envoyée, selon sa promesse, par la bouche de ses canons.

Les colonies anglaises, qui étaient tellement sûres de la victoire qu'elles avaient compté sur la prise du Canada pour payer les frais de cette guerre, furent plongées dans la stupeur.

On n'eut plus d'espérance que du côté de l'Angleterre où une flotte s'organisa pour venger cet échec humiliant. Elle était commandée par le chevalier Francis Wheeler, et devait enlever toutes les possessions françaises en Amérique. Son dessein était de s'emparer d'abord de la Martinique, d'arrêter à Boston prendre du renfort, et venir ensuite assiéger Québec. Mais à peine fut-elle rendue à la Martinique qu'elle essuya une défaite qui coupa court à toute cette expédition.

Alors les Anglais, tremblants et désespérés, se tinrent coi. Mais les Canadiens, insatiables de combats, résolurent de prendre l'offensive à leur tour.

D'Iberville, dont la parole était d'un grand poids dans la balance des délibérations, passe en France, et conseille de faire la conquête entière de la baie d'Hudson et de Terreneuve. Par là on ruinerait le commerce des Anglais que les pêcheries alimentaient, et on arrê-

Digitized by Google

terait les progrès de leur marine qui augmentait de jour en jour, dans ces excursions lointaines.

La Cour ayant agréé son projet, d'Iberville partit de Rochefort avec deux bâtiments, et cingla vers le Cap-Breton, où il jeta l'ancre. Après y avoir pris des informations, il se remit en mer. Arrivé à l'embouchure de la rivière St-Jean, il rencontre trois navires anglais qu'il attaque aussitôt, et avec tant de violence, qu'en un moment le "Newport," de 24 canons, tombe entre ses mains. Les autres ne s'esquivèrent que protégés par une brume épaisse qui survint tout à coup.

D'Iberville alla ensuite avec le baron de St-Castin et deux cents sauvages assiéger Pemaquid, la forteresse la plus considérable des Anglais en Amérique. Elle avait des murailles de 22 pieds d'élévation, garnies de canons, et flanquées d'une tour. Mais aux premières bombes qui éclatèrent dans la place, le colonel Chubb, qui en était le commandant, signa une capitulation, et le fort fut rasé.

Après la destruction de ce fort, d'Iberville descendit sur l'île de Terreneuve. La mésintelligence ne tarda pas à se mettre entre lui et M. de Brouillan, gouverneur de la partie française de cette île, et dont le nom était bien caractérisé. Les Canadiens que d'Iberville s'était attachés par son naturel généreux, ayant déclaré formellement qu'ils n'obéiraient qu'à lui, le gouverneur, ne pouvant se passer d'eux, céda. On se réunit donc pour prendre la ville de St-Jean. Tous ceux qui osent leur disputer le passage sont culbutés. Rien n'arrête d'Iberville qui commande l'avant-garde, ni un corps d'ennemis, embusqué dans des rochers, au haut desquels il s'élance et d'où il les précipite, ni deux forts que d'un choc violent il renverse dans sa course ; aucune résistance ne l'empêche de pénétrer avec les siens dans la ville. Le gouverneur anglais, hors de lui, se rend à l'instant. La ville est réduite en cendres, et ses habitants sont menés en Angleterre ou à Bonneviste.

M. de Brouillan repartit pour Plaisance. Mais d'Iberville, infatigable, résolut de continuer la campagne avec 125 Canadiens. L'entreprise paraissait impossible, à cause de l'hiver et des difficultés énormes qu'elle présentait. On risquait cent chances contre une de n'en jamais revenir. Qu'importe ? On le voulut. On réussit. En deux mois, d'Iberville et ses compagnons s'emparent de tous les postes, tuent 200 ennemis, et font 6 à 700 prisonniers. Il ne restait plus aux Anglais que Bonneviste et l'île de la Carbonnière, inabordable en hiver. Parmi ceux qui se distinguèrent dans l'île de

Digitized by Google

Terreneuve, on cite de Montigny, Boucher de la Perrière, d'Amours de Plaine, Dugué de Boisbriant.

Arrêtons-nous ici un moment pour contempler d'Iberville et ses compagnons. " Munis chacun d'un fusil, d'une hache de bataille, d'un couteau-poignard et de raquettes " (La Potherie), ils s'avancent d'horizon en horizon sur d'immenses steppes de neige. La faim, la fatigue, la distance, le froid, rien ne leur coûte. Confiant dans leur courage indomptable, animés par la parole et l'exemple de leur chef, électrisés par son regard, les Canadiens bravent tout. La nature seule de ces parages constituait par elle-même nn grand danger ; et là, cette petite troupe allait attaquer, dans leurs forts, des ennemis nombreux et puissants, défendus par du canon, et de plus extrêmement attachés à leurs intérêts. Ne pourrait-on pas dire : O entreprise téméraire et insensée ! Mais il y a des gens, marqués d'un signe extraordinaire, dont les actes déjouent toute combinaison, et que seule une valeur surhumaine peut inspirer. Ces gens avaient une foi robuste dans la réussite de leur entreprise, foi sans inquiétude qui les rendait toujours dispos et joyeux, foi surtout dans le héros qui les conduisait et qu'Homère aurait appelé divin. Selon Charlevoix, ils lui étaient comme la dixième légion était à César, prêts à le suivre au bout du monde.

D'Iberville se préparait, dès le commencement du printemps, à se jeter sur Bonneviste et l'île de la Carbonnière, quand son frère M. de Serigny arriva de France, avec une escadre de cinq vaisseaux, lui intimant un ordre de la Cour de s'emparer du fort Nelson.

Obéissant à cet ordre, d'Iberville quitta Terreneuve, et se rendit à la baie d'Hudson. L'entrée de cette baie était obstruée par des banquises énormes qui s'écroulaient tout-à-coup avec un fracas épouvantable. Un de ses bâtiments fut écrasé. Partout sur terre comme sur mer, notre héros est prêt, vole au devant du danger, renverse les obstacles, et se couvre de gloire.

Il avait perdu de vue ses navires, renfermés par de hautes montagnes de glace, lorsqu'il arriva seul, sur le Pélican, en face du fort Nelson. Derrière lui louvoyaient trois vaisseaux anglais, le "Hampshire," le " Hudson-Bay " et le " Dehring," et il allait se trouver placé entre deux feux. La partie, certes, n'était pas égale. Si son bâtiment avait 50 canons, le " Hampshire " en avait 56, le " Dehring " 36, le " Hudson-Bay " 32 ; ce qui faisait 124 canons, outre ceux du fort, du côté des Anglais. Il était donc perdu. Les ennemis, dans leur joie, riaient de bon cœur. Ils lui criaient de se

Digitized by Google

rendre, qu'ils le tenaient enfin.—Quelle prise ils avaient faite ! Quel trophée que ses dépouilles ! Quel triomphe pour eux aux yeux de l'Angleterre ! Quelle récompense ils allaient recevoir !—Mais d'Iberville, comme les soldats de la vieille garde, ne se rendait pas. C'en est donc fait ! Il va finir ici ses jours ! Qu'on se détrompe. La mort part trop rapide de ses bras pour ne pas être à ses ordres. Depuis longtemps, elle semble le craindre et le respecter, elle qui ne craint ni ne respecte rien ; depuis longtemps elle s'étonne de ce courage qui l'affronte sans cesse, et qui la tuerait elle-même, si la mort, comme dit un grand écrivain, pouvait être tuée.

Le chevalier d'Iberville, emporté par un de ces mouvements sublimes dont étaient agités les antiques héros, s'élance, voiles déployées, contre ses adversaires. Ceux-ci, étonnés, se mettent en ligne, le " Hampshire " en tête. Un détachement de Canadiens se tient prêt à sauter sur le pont du vaisseau anglais. Heureusement celui-ci, revirant soudain de bord, évite l'abordage. Le " Pélican," en lâchant ses bordées, range à distance le " Hudson-Bay " et le " Dehring." Mais il souffrit beaucoup de la part du " Hampshire" qui hacha ses manœuvres et le perça à faire eau. Le " Hampshire " profitant de son avantage, cherchait à resserrer le " Pélican " contre un bas-fond. Cependant d'Iberville dirigea si habilement son vaisseau, malgré ses avaries, qu'il réussit à déjouer cette manœuvre. Déjà on se mitraillait depuis trois heures et demie, lorsque le " Hampshire" et le " Pélican " en vinrent à une résolution suprême. On charge de côté et d'autre toutes ses pièces à couler bas son adversaire. Le moment était solennel. Les forces de l'âme et du corps, surexcitées par le sentiment de la situation, acquièrent leur plus grande énergie. On veille à ce que les canons et la mitraille produisent tout leur effet meurtrier. Le " Hampshire " tonne le premier. Le " Pélican " riposte de ses foudres. Le "Hampshire " n'y tient pas. Dans le fracas de l'explosion, il glisse un moment, puis s'engloutit tout entier dans les flots.

Sans perdre de temps, d'Iberville court à l'" Hudson-Bay, " qui amène aussitôt son pavillon. Il donne alors la chasse au " Dehring," qui, moins endommagé que le Pélican, put se sauver.

Ainsi une bravoure sans limite triomphait, et changeait en amertume la joie des ennemis. Un seul vaisseaux français avait mis hors de combat trois vaisseaux anglais et revenait maintenant contre le fort. D'Iberville se préparait à en faire l'assaut quand,

Digitized by Google

par un bonheur inespéré, le reste de son escadre arrive. On bombarda alors la place, et elle se rendit.

La prise de ce fort acheva de mettre la France en possession de toute la baie d'Hudson.

Pendant que ces coups se frappaient en Amérique, à l'avantage du Canada, la France, en Europe, était partout victorieuse. C'était l'époque où Luxembourg, Catinat, Boufflers, Vendôme, Tourville, Château-Renault, Jean Bart, Duguay-Trouin gagnaient leur haute renommée. Mais ces victoires brillantes épuisaient la France. D'un autre côté, les autres nations, par leurs défaites successives, étaient aux abois. Dans cette guerre, l'Angleterre avait vu périr son commerce : 4,200 bâtiments marchands lui avaient été enlevés par les Français. Pour mettre fin à tant de calamités, on résolut de faire la paix; qui fut signée à Ryswick, le 20 septembre 1697.

D'Iberville, retourné en France, ne dormit pas sur ses lauriers. Le repos pesait à cette nature ardente, Il lui fallait de nouveaux travaux, une nouvelle gloire. Après avoir été un agent nécessaire de destruction, il voulait être un agent utile d'édification. Il proposa donc au ministère de former un établissement à la Louisiane. Le ministère y consentit, et M. de Pontchartrain mit à ses ordres deux navires sur lesquels il s'embarqua à la Rochelle, dans le mois de septembre 1698. Il releva les côtes de la Floride, passa devant Pensacola, et s'arrêta dans la baie de la Mobile. Etant revenu mouiller à St. Domingue, il reprit la mer, et " trouva enfin, perdue au milieu de terres basses et couvertes de roseaux (Garneau)", l'embouchure du Mississipi, qu'on avait cherchée en vain jusque-là. Le chant du Te Deum retentit en action de grâces sur ces rives vierges. La découverte de l'entrée du Mississipi ajoute un nouveau joyau à la couronne d'Iberville. Son nom s'allie désormais avec les noms des Marquette, des Joliet, des La Salle, à celui du grand Meschacebé.

Après avoir bâti un fort dans la baie de Biloxi, située entre le Mississipi et la Mobile, il repassa en France, où le roi lui donna, en récompense de ces services, le titre de chevalier de St. Louis. Nommé gouverneur général de la Louisiane, il repartit quelque temps après pour descendre une colonie canadienne à Biloxi. Ici, il ne faut pas oublier que le fondateur de la Louisiane était Canadien ; et nous aimerons à dire que les premiers qui s'y établirent furent des Canadiens, que la Nouvelle-Orléans, après la mort d'Iberville, dut son origine à un Canadien, de Bienville. Et où le nom

Digitized by Google

Canadien n'a-t-il pas paru et brillé sur toute cette vaste terre de l'Amérique du Nord ?

En 1701, d'Iberville quitta de nouveau la France, avec trois bâtiments de guerre pour éloigner de la Louisiane les Anglais, qui la convoitaient. Il améliora certaines positions, et bâtit un fort sur la Mobile.

Il parcourut ensuite le pays pour en connaître les productions, et fit le dénombrement des habitants, nota les bois, les métaux, les pelleteries, etc.

Sachant que le meillenr moyen de coloniser est de fixer les cultivateurs sur le sol, il commence une habitation agricole sur le territoire de la Mobile; de Bienville y transporte les habitants de Biloxi, et la Mobile devient le chef-lieu de la Louisiane.

On était alors en pleine guerre de la succession d'Espagne. Relevé d'une attaque de fièvre jaune, d'Iberville s'offrit au Cabinet de Versailles pour détruire les flottes anglaises de la Virginie et de Terreneuve, surprendre la Barbade et d'autres îles occidentales. Il fit voile pour les Antilles, en 1706, d'où il cingla vers l'île de Nevis dont il s'empara, à sa manière toujours, c'est-à-dire, d'une manière qui en valait la peine. Car il prit 30 navires, fit prisonnière toute la population avec son gouverneur et plus de 7,000 nègres.

Dans cette guerre de la succession d'Espagne, d'Iberville était d'une extrême utilité. Mais l'heure sonnait déjà pour son rappel d'ici-bas. A peine âgé de quarante-quatre ans, il devait terminer le cours rapide d'une vie remplie d'actions généreuses et héroïques.

Sa nature d'acier avait résisté aux rigueurs du climat des hautes latitudes. Lui qui avait tant combattu ne périra pas dans les batailles. Les mers non plus ne l'engloutiront pas, elles qu'il avait sillonnées parmi les glaces et les tempêtes.

Mais les chauds rayons du Midi, les zônes fleuries et embaumées devaient lui être fatales. La fièvre jaune, en effet, comme un serpent, était cachée sous les fleurs. C'est elle qui lui donna la mort, à la Havane, le 9 juillet 1706, lorsqu'il se disposait à tomber sur les flottes marchandes de la Virginie et de Terreneuve, et à ravager les côtes des colonies anglaises.

M. Léon Guérin, auteur de l'histoire maritime de France, dit du chevalier d'Iberville ces paroles remarquables... "C'était un héros dans toute l'étendue de l'expression. Si ses campagnes prodigieuses par leurs résultats avec les plus faibles moyens matériels avaient eu

Digitized by Google

l'Europe pour témoin, et non les mers sans retentissement des voisinages du pôle, il eût eu, de son vivant et après sa mort, un nom aussi célèbre que ceux des Jean Bart, des Duguay-Trouin et des Tourville, et fût sans aucun doute parvenu aux plus hauts grades et aux plus grands commandements dans la marine."

Oui, mais quoi qu'il en soit, sa gloire ne se perdra pas. Nos histoires, nos littératures, nos poëtes célèbrent déjà ce grand homme. L'écho de cette gloire, affaibli par le bruit des affaires et des occupations qui absorbent tout peuple naissant, se recueillera dans la postérité. L'écho de cette gloire étouffé maintenant par le bruit des affaires et du travail matériel qui dénotent le besoin physique d'une nation qui commence, se répercutera quand nous serons plus nombreux. Alors, mêlés aux événements généraux du monde, nous évoquerons du tombeau nos ancêtres, afin qu'à leur apparition éclatante, notre patriotisme soit électrisé, et nos forces centuplées. Les actes de l'époque héroïque de notre histoire sont comme une semence dans le champ de la patrie : cette semence croîtra, deviendra un grand arbre, qui couvrira de son ombre un grand peuple et étalera aux regards des autres nations ses fleurs et ses fruits de gloire, dont nous nourrirons nos âmes, pour avoir en nous une vie forte et sublime.

Le chevalier d'Iberville possédait toutes les qualités qui font le guerrier. Il avait l'intelligence de la stratégie, le courage de l'âme, et la vigueur du corps. Chef, non seulement il commandait, mais il se battait aussi bien sur mer que sur terre avec une bravoure qui le mettait au-dessus de tous périls.

Dans cet homme redoutable, on remarquait aussi la bonté et la générosité, c'est-à-dire qu'il avait l'esprit éminemment chevaleresque des guerriers de France. S'il était terrible aux forts, il était doux aux faibles. Lui et Denis Bonaventure donnèrent, en 1692, 554 livres tournois pour le rachat de femmes et d'enfants.

Parmi cette pléiade de héros que la France voyait paraître, et qui remplissaient l'univers de leur splendeur, d'Iberville, quoique placé sur un théâtre moins élevé, est digne de figurer aux premiers rangs. Réunissant en lui le génie de l'homme d'état au génie de l'homme de guerre, il voyait de haut pendant que ses bras frappaient fort. Nous l'avons vu tenir l'Amérique Septentrionale, du Nord au Sud, pour présenter tout un monde à la France. Dans son plan gigantesque, lui ouvrant deux entrées par l'Océan, il reliait de plus le Canada à la Louisiane, par des postes établis sur le bord des grands lacs et des rivières, afin d'opposer aux ennemis, par cette facile com-

Digitized by Google

munication, des défenses toujours prêtes. Il assurait définitivement l'Amérique à sa mère-patrie. Ainsi, au lieu du *Canadian Dominion* et des États-Unis actuels, nous aurions encore la Nouvelle-France, et peut-être dirions-nous les États-Unis français ; et la langue française, des glaces du pôle aux feux des tropiques, serait la langue du Nouveau-Monde. Quelle ne serait pas la gloire de la France !

Mais il était marqué dans les desseins du ciel que l'astre de Louis XIV, monté au zénith, aurait bientôt son déclin et son coucher. Depuis longtemps, le trône du grand monarque s'élevait au-dessus de tous les trônes de la terre. Déjà le signal de son écoulement se donnait.

Et le Canada fut abandonné à lui-même.

Néanmoins, sans autre ressources que son courage et sa nature à la fois active et résistante, il triomphe encore de l'Angleterre et de ses colonies ; et ce n'est qu'après un siècle de combats, lorsqu'il n'a plus qu'un souffle de vie, qu'une goutte de sang, qu'il est enseveli par les flots toujours renouvelés de ses ennemis,—pour y périr ? Non, le fruit de tant de travaux, de tant de gloire ne périt pas. La force vitale de la nation engloutie est trop grande pour que d'elle-même elle ne remonte pas à la surface. La voilà ! elle prend terre, devient un noyau qui augmente sans cesse contre les vagues écumantes, et s'étend jusqu'aujourd'hui en envahissant, par le travail, son ancien domaine. Les Anglais et les Américains, stupéfaits, la voient menacer de recouvrer dans l'avenir la puissance et l'ascendant qu'elle aurait eu, si le cours de ses victoires depuis les d'Iberville, les Montcalm et les Lévis n'eut pas été interrompu.

Maintenant, pour en venir à quelque chose de pratique, que dirons-nous ? Que conseillerons-nous ? N'est-ce pas d'élever un monument au guerrier dont nous nous sommes entretenus, dans la ville de Montréal, par exemple, où il est né, au milieu d'une de nos places publiques, afin qu'il puisse être constamment en vue de la foule, trop oublieuse de son histoire ? Les étrangers aussi apprendront par là ce qu'étaient nos aïeux, nous en féliciteront, nous respecteront. Il faut remarquer que nous sommes sous la domination d'un peuple dont les flottes parcourent toutes les mers. Dressons donc une statue au marin incomparable dont le souvenir rappelle que la France était autrefois maîtresse des océans autant que reine sur terre, et que ses illustres enfants ont fait éclater sur les flots des prodiges de valeur à nul autre pareils. C'est par ce souhait, (puisse-t-il se réaliser) que nous terminons notre travail. L. GOUGEON.

Digitized by Google

LE COMTE DE MUN [1]

Une haute et belle silhouette de croyant, dévot de la patrie, soldat de la foi !

Les rieurs l'ont baptisé : " Le cuirassier mystique ", et il s'est trouvé que, sans s'en douter, les rieurs avaient raison. Le qualificatif ironique devenait, appliqué à celui-là, un surnom grave, un hommage rendu par ses adversaires même, et à leur insu, au cavalier héroïque de Metz, au chrétien fervent de Paris.

Vous souvient-il de ce tableau que pas un de la génération qui vit le désastre n'a regardé sans un serrement de cœur, devant lequel j'ai vu quelques vieux soldats s'arrêter avec un juron attendri et une larme brève au coin de leur paupière tannée ?....

Je ne me souvlens plus du titre, mais la photographie, la gravure se sont tellement emparées de l'œuvre qu'il me suffira d'en indiquer le sujet.

Au plus fort de la défaite, un cavalier français, démonté—un cuirassier, même, je crois — maintient debout contre sa poitrine, un officier dont la vie coule, par flots rouges, contre sa large plaie. Le soldat, blessé, lui aussi, enlace du bras gauche ce jeune homme qui fut son chef et qui va mourir, et de la main droite il fait feu, sans cesse, avec la bravoure folle des désespérés, sur l'ennemi invisible que l'on devine tout près.

Où sont les chevaux ?.... Morts dans quelque repli de terrain, les jambes sciées par un obus ou le poitrail béant ! Où sont les camarades ?.... Bien loin, balayés comme des feuilles mortes par le tourbillon de la déroute ! Où est le drapeau ?... Ici ! Il tremble, déchiqueté, bleu de poudre, blanc de poussière, rouge de sang, entre les doigts frêles du moribond.

Et ce soldat, ce héros, va donner son existence, ses amours, ses espoirs, pour rester, jusqu'à la minute suprême, fidèle à son chef et à son drapeau !

M. de Mun est ce cuirassier-là.

Alors que l'on a " décloué Jésus-Christ " pour faire, avec sa croix, du bois pour la laïque, M. de Mun a ramsssé son Maître saignant, il

(1) Le *Gaulois* a publié sur le comte de Mun un remarquable article de la dame Séverine, qui écrit dans ce journal sous le pseudonyme de Renée. L'on sait que cette femme a conquis une célébrité parisienne en soutenant les doctrines socialistes et les théories de l'émancipation de son sexe. Il était piquant de voir son jugement sur le chef de l'école sociale catholique en France. Nous le donnons sans commentaires, laissant à nos lecteurs le soin de corriger eux-mêmes quelques expressions hasardées, quelques nuances inexactes.—(*Annales Catholiqnes.*)

Digitized by Google

l'étreint contre sa large poitrine, où bat un cœur plein de loyauté vaillante ; il dédaigne sa propre défense dans la bataille de la vie, ses intérêts, les gloires de ce monde, pour ne songer qu'au martyr dont la sueur et le sang l'inondent, et à l'étendard sacré, dont les plis retombent sur eux, ainsi qu'un linceul.

Ah ! la belle lutte, le noble combat ! Et comme ceux-là mêmes qui ne sont ni les amis ni les disciples de M. de Mun saluent de grand cœur le chevalier qui défend sa France et son Dieu !

***

Il ne défend pas que cela !

Il est le tenant — et c'est par là qu'il est cher à quelques-uns de ses ennemis — il est le tenant de l'humanité tout entière, celui qui pourrait dire, comme l'écrivain antique : "Je suis homme, et rien de ce qui est humain ne m'est étranger."

Ce riche a le souci des pauvres ; ce noble s'inquiète des anonymes ; cette épaulette d'or songe aux galons de laine ; cet orateur est le porte-parole des muettes souffrances...

Il n'a pas été fait à la Chambre une proposition généreuse, on n'a pas une seule fois prononcé le nom de charité ou évoqué l'idée de justice, sans que M. de Mun ait apporté l'obole de son talent, l'appui de son autorité.

Et cela, en laissant de côté les ignominies ou les bas calculs du parlementarisme — plus près, souvent, de ses adversaires que de ses amis.

C'est lui qui a dit : "Lorsque la patrie est en danger, tous les dissentiments politiques disparaissent, et il ne reste plus que des Français unis dans un seul but. Les partis doivent également s'unir tous dans une œuvre de paix sociale."

Et, comme il le disait, il l'a fait.

***

Ces paroles-là ont été prononcées le 11 juin 1888, à cette séance curieuse où l'on vit Camélinat et M. de Mun marcher ensemble contre cette effroyable calamité qui s'appelle le travail des femmes et des enfants dans les manufactures.

C'est la seule fois que j'ai entendu M. de Mun au palais Bourbon, et nous étions quelques-uns, dans les tribunes, d'opinions bien diverses, réunis, par son discours, en une commune et indicible émotion.

Le Centre ricanait, comme il a coutume, quand il s'agit d'équité et surtout de compassion. La gauche écoutait, muette, un peu gênée de voir ce royaliste défendre une question ouvrière, inscrite au programme de la plupart des radicaux — mais si bien oubliée !

A l'extrême gauche seule, quelques hommes regardaient, pensifs, cet aristocrate dont le cœur s'ouvrait si large pour les sans-apanage et les sans-nom, cet heureux qui connaissait si bien les maux du

Digitized by Google

peuple, ses lourds devoirs, ses maigres droits et ses innombrables misères, ce fils de chouan qui arrivait des landes de Bretagne pour prêcher pitié et miséricorde envers la descendance de ceux qui firent la Terreur !

Il y avait dans les yeux de ces tribuns populaires de l'étonnement, une vague sympathie...

Dans la salle immense tombait, avec le jour mourant, un apaisement de fraternité, et les rouges lueurs du soleil lointain semblaient le reflet d'un bûcher colossal où flambaient enfin, pêle-mêle, toutes les haines et tous les malentendus de l'humanité.

Ce discours-là, c'était presque le sermon sur la montagne...

***

Je le regardais, moi aussi, ce saint Paul moderne — très moderne même — tandis qu'il parlait, et je constatais, une fois de plus, la vérité de ce que je disais l'autre jour : combien chez tous les hommes qui sont vraiment "quelqu'un" l'aspect extérieur correspond étroitement à l'état de l'âme.

Celui-ci est à la fois patricien, un apôtre et un guerrier.

Eh bien, voyez-le.

De haute stature, mais gardant intacte la cambrure du sous-lieutenant, des épaules larges sur lesquelles la cuirasse devait tendre comme jersey d'acier, des cheveux épais et ras pointant sur le front à la Marie Stuart, le nez fort, la moustache drue, il est ce que les chefs militaires appellent : un beau soldat.

Quant à son origines, il leur doit sa grande distinction, sa suprême élégance, et, disons le mot, cette coquetterie masculine qui fait que, si jamais ce catholique rêvait la canonisation, ce n'est pas l'exemple de saint Labre qu'il suivrait pour l'obtenir.

Je ne l'en blâme pas — il s'en faut !

J'aime que les sang-bleu restent fidèles aux traditions de tenue de leurs ancêtres, et j'aime surtout que, comme M. de Mun, ils restent Français de costume, Français d'allure, qu'ils n'empruntent aux palefreniers d'outre-Manche ni leurs vêtements, ni leur attitude, ni leur jargon.

Aussi, la troisième face de cette personnalité si profondément intéressante, le côté missionnaire de M. de Mun, ne rappelle en aucune façon les prédicants anglais, ce qui est un peu l'écueil, chaque fois qu'un laïque se mêle de propager la "bonne parole."

C'est qu'il prêche l'Évangile et pas la Bible, les pitiés infinies du Christ et point les colères fulgurantes de Jéhovah.

Puis il a, physiquement, de l'apôtre le regard et le geste, l'œil très perçant qui lit au fond des consciences et que voile, parfois, une brume d'émotion quand il parle des humbles, et la mimique enveloppante ou vengeresse des preneurs d'âmes et des dompteurs de méchants.

Quand il tient la tribune, il la tient bien ; et tel est le respect

Digitized by Google

qu'inspire sa vie, l'estime qu'attire son caractère, que les interrupteurs sont rares et — le fait est inouï dans ce Parlement ! — presque polis.

Une vieille dame m'a dit :

— C'est le Père de Ravignan qui revient.

Je n'ai pas connu le grand orateur catholique, mais je sais que M. de Mun a de lui une qualité précieuse : l'attirance féminine :

Non seulement il a une adorable compagne qui est la joie de son cœur, l'orgueil de son foyer, et pour laquelle il est comme un chevalier du vieux temps, mais il a su grouper autour d'eux un cercle d'amitiès charmantes, et il a fait de ces oisives que l'ennui tourmentait des militants du bien — un petit bataillon sacré qui va secourir les infortunes et consoler les agonies.

Comment en serait-il autrement ? Il prêche et pratique tout ce qui a fait du catholicisme le maître de la femme : la tendresse, l'amour des pauvres, la charité poussée jusqu'à l'oubli de soi-même, la miséricorde infinie...

Il fait de ces mondaines des socialistes, socialistes chrétiennes bien entendu, mais des socialistes dans le sens le plus haut, le plus humain du mot.

Il y a bien longtemps que je l'ai dit : la Charité, c'est le commencement de la Justice !

***

Le rôle de M. de Mun dans l'avenir, je l'ignore.

Je sais seulement — et ma science sur lui veut s'en tenir là — qu'il sera toujours bon envers les malheureux, pitoyable aux vaincus, qu'il défendra envers et contre tous ses frères en humanité.

Ses sœurs aussi. Cet article est presque le paiement d'une dette.

A la Chambre, le 11 mars dernier, dans cette séance dont j'ai parlé, M. de Mun fut l'avocat de toutes les pauvres créatures qu'abîme et assassine la meurtrière besogne des fabriques, des ouvrières dont le labeur tue la jeunesse, des enfants dont l'effort précoce tue la santé...

Il a dit : " Les travailleurs sont des faibles ayant besoin de justice et d'humanité. L'ouvrière qui est à l'atelier n'est plus une femme ; sa situation ne saurait être supportée plus longtemps. Et l'enfant a droit, comme elle, à la protection de la société."

Au nom de tous ceux-là, monsieur le comte, de celles qui souffrent et peinent dans l'enfer des usines, des petits qui n'ont pas mérité leur affreux sort, de cette foule triste en jupe élimée et en culottes trouées qui a tout mon cœur, permettez-moi de vous offrir ces lignes — comme des fleurs de pauvres, liées par un fil rouge en un humble bouquet !

RENÉE.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Vie du Père Louis della Vagna, religieux capucin, curé de Sainte-Marie, Toronto, de 1856 à 1857. (En anglais.)

Cette courte notice est due à la plume de M. H. F. McIntosh, un des rédacteurs de l'excellent journal de Toronto, *The Catholic Weekly Review*. Elle est aussi intéressante qu'édifiante, et elle a mérité la chaleureuse recommandation de Mgr Walsh, évêque de London. Le prélat, conclut en disant: "J'ai été le successeur immédiat du P. della Vagna, comme curé de Sainte-Marie, et je n'oublierai jamais l'estime, la vénération qu'avaient pour lui les fidèles de cette paroisse. Tous, à dire vrai, le regardaient comme un saint; ses paroles aussi bien que ses exemples ne s'effaceront jamais de leur mémoire. Puisse le Seigneur envoyer toujours à son Église des prêtres qui lui ressemblent."

Né à Gênes (Italie) en 1801 Louis della Vagna entra dans l'Ordre des capucins en 1825. En 1850 Mgr de Charbonnel fit sa connaissance durant son voyage de Rome; et obtint que le saint religieux le suivît au Canada, après plusieurs années de ministère exercé en Angleterre et en Irlande. Sa carrière dans ce nouveau champ fut courte, mais laissa des souvenirs impérissables. Il mourut le 17 mars 1857.

Lorsqu'il y a un peu plus d'un an on démolit l'église Sainte-Marie, pour la rebâtir plus grande et plus belle, on exhuma le corps du saint religieux et au grand étonnement de tous, on le trouva parfaitement conservé. C'est à cette circonstanee qu'est due la notice présente.

Annuaire du Sacré-Cœur pour l'année 1889.

Le zélé directeur de l'Apostolat de la prière vient de publier la première partie de cet annuaire, c. à. d. un calendrier des indulgences que peuvent gaguer les membres des diverses confréries et associations. La seconde partie est annoncée comme devant paraître prochainement; elle exposera le trésor de piété et de sainteté que renferme la *Ligue du Cœur de Jésus*. C'est assez dire que l'une et l'autre partie se recommandent non-seulement aux personnes pieuses, mais à tous les fidèles.

Les Héroïnes de la Nouvelle-France. (Traduit de l'anglais.)

Cette petite brochure est la traduction d'un intéressant travail de M. James McPherson LeMoine. Elle retrace les actions merveilleuses de madame de Champlain, de madame de la Tour et de mademoiselle de Verchères.

Le traducteur, M. Raoul Renault, y a joint une notice sur madame de la Pérade, l'héroïne de Verchères. Le tout ne saurait manquer d'intéresser au plus haut point quiconque sent battre dans sa poitrine un cœur canadien.

Résumé des travaux de la Convention Générale Canadienne tenue à Nashua les 26 et 27 juin 1888.

Nous comptons parler plus au long, dans notre prochain numéro, de ce beau travail dû à la plume du Rév. Père Chouinard, et lu par lui à une assemblée convoquée le 27 septembre dans la grande salle du Collège St. Viateur, Bourbonnais.

Traité élémentaire d'Hygiène privée par le Dr. J. L. Desroches.

Il est impossible d'exagérer l'importance de l'hygiène. Aussi devons-nous saluer avec plaisir l'apparition de tout livre capable de répandre dans le public des notions claires et pratiques de cette science. Nous sommes heureux de pouvoir dire que celui du Dr. Desroches, nous semble posséder ces qualités à un haut degré.

D. C.

Digitized by Google

REVUE CANADIENNE

"RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS"

TROISIEME SÉRIE

MAR 16 18

TOME DEUXIÈME

(XXVe DE LA COLLECTION)

FEVRIER 1889

SOMMAIRE

I.—MÉDITATION POÉTIQUE ..... **M. Desjardins**
II.—L'ESCLAVAGE ET L'ÉGLISE ..... **L. Lorrain**
III.—MGR ANTOINE RACINE ..... **J. H. Charland**
IV.—L'ACTION MALSAINE DU ROMAN ..... **Henri Noiseux**
V.—LÉGISLATION ET ADMINISTRATION DE LA JUSTICE SOUS LE GOUVERNEMENT D'ASSINIBOIA ..... **L. A. Prud'hom**
VI.—LE PREMIER VAPEUR OCÉANIQUE ..... **Eugène Rouilla**
VII.—CONVENTION DE NASHUA ..... **F.-X. CH.,** *C. S. V*
VIII.—ROSE-MARIE—(*Suite*) ..... **V. H.**
IX.—BIBLIOGRAPHIE ..... **D. C.**
X.—ANTIQUITÉ RECULÉE DE L'HOMME NON PROUVÉE (*Suite*) .. **A. de B.**

MONTRÉAL
BUREAU DE LA "REVUE CANADIENNE"
1889

Digitized by Google

☞ Voir 4e page de la couverture pour avis importants.

Le REMÈDE du PÈRE MATHIEU

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL

Enfin Trouvé!!!

ENCORE UNE DÉCOUVERTE!!!

Le Remède du Père Mathieu

Guérit radicalement et promptement l'intempérance et dé
tout désir des liqueurs alcooliques. C'est en même temps
fébrifuge, un tonique et un altérant. Par son action febri
il chasse la fièvre interne qui consume l'homme intempé
et qui entretient sa soif ardente pour la boisson : par ses
toniques, il remet l'estomac et le foie dans leur état natu
santé, de déréglés qu'ils étaient dans presque tous les
relève le système nerveux abattu ; comme altérant il ré
l'intempérant un nouvel homme. **Le lendemain d'une** fête
tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à the fera
paraître entièrement la dépression mentale et physique.
aussi un remède certain pour toute FIÈVRE, DYSPEPS
TORPEUR de FOIE, ayant une cause autre que l'intempé
C'est le plus puissant tonique fortifiant qui ait jamais
employé. Chaque famille devrait avoir sous la main ce
fique, qui marque une époque dans les découvertes de
médical. Il n'y a pas de médicament dont le besoin se
tant sentir, et qui apporte un soulagement plus grand à l
manité souffrante.

Vendu par les Pharmaciens, $1.00 la Bouteille

Si le mal n'est pas fort, une bouteille suffit ; mais les
cas de *delirium tremens* ne demandent pas plus de trois
teilles pour guérison complète de l'intempérance. Vous
rez obtenir *gratis* un pamphlet sur "*l'Alcool, ses effets*
corps humain, et l'intempérance traitée comme maladie,"
adressant à votre Pharmacien ou à

S. LACHANCE, Pharmacien,
1538, Rue Ste-Catherine, Montréal.

REMEDE DU DOCTEUR SEY

Contre la Dyspepsie, les Vents, la Bile, la Constipation, les Maladies du Foie, de l'Estomac, des Intestins et des Reins.

L'Estomac, le Foie et les Intestins sont des organes si importants que le dérangement de l'un
cause invariablement des désordres très graves dans le corps humain. De plus, comme ces organes sont
plus exposés par le travail incessant de la digestion, et surtout par les écarts de régime et les
chacun, il s'en suit que la plupart des Maladies qui affectent le genre humain proviennent du dé
ment d'un ou de plusieurs de ces organes. Aussi, n'y a-t-il rien de plus commun que la Dyspepsie, les
gestions, les Vents, les Affections bilieuses, la Diarrhée, la Constipation. Les Névralgies de toute es
les Maladies des Reins, de la Vessie proviennent aussi souvent d'une mauvaise digestion. Tout le m
sait, par exemple, que la Névralgie appelée Migraine prend le plus souvent sa source dans un d
ment de l'Estomac. Une des causes les plus fréquentes de l'hydropisie se rencontre dans les Maladies du
Il est donc de la plus grande importance de tenir les organes de la digestion en bon ordre. Or, le D
teur SEY, de Paris, après vingt années d'études et de travail, est parvenu à découvrir un remède, qui
seulement maintient l'Estomac, le Foie et les Intestins dans leur état normal, mais encore qui
toutes les maladies dont ces organes peuvent être affectés. Aujourd'hui, le Remède du Dr Sey, est le
spécifique contre la Dyspepsie, et contre toutes les Maladies du Foie, de l'Estomac et des Intestins.

TEMOIGNAGES

Saint-Henri de Mascouche, 10 octobre 1884. — Monsieur S. LACHANCE, Montréal, — Mon cher Mons
— Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le Remède du Dr. SEY dont vous êtes l'agent unique
fait un grand bien. — De tous les Spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser l'action des
digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille surtout aux personnes
souffrent de la Dyspepsie flatulente et j'espère que, comme moi, elles verront leur santé s'améliorer
blement. — Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué serviteur. — L.-J. LAUZON,

MONSIEUR S. LACHANCE, — Ayant fait usage du Remède du Dr SEY, pour la Dyspepsie, je suis
reuse de vous déclarer que je m'en suis très bien trouvée. — Sœur THOMAS, Supérieure, — Salle
Saint-Vincent de Paul, — Montréal, 14 octobre 1884.

Montréal, 10 novembre, 1881, — MONSIEUR S. LACHANCE, — Depuis plusieurs années, je souffr
violentes attaques de Migraine, provenant d'une mauvaise digestion. Aujourd'hui, après avoir pris
ques bouteilles du *Remède du Dr. Sey*, je suis entièrement guéri de ces attaques et mon estomac
bien. J'ai aussi employé le même Remède dans ma famille contre les Indigestions, les Coliques
Vents, et cela toujours avec succès. — Le *Remède du Dr Sey* est aussi un excellent Purgatif qui
causer de douleurs, et qui n'empêche pas de vaquer aux occupations ordinaires. — D. C. BROSSEAU
rue Notre-Dame.

AGENT POUR LE DOMINION

S. LACHANCE, PHARMACIEN
1538, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL

Digitized by Google

MÉDITATION POÉTIQUE.

Sur l'aile de la foi qu'au ciel l'âme s'envole !
Ici-bas tout gémit, se courbe et s'étiole ;
En un clin-d'œil, hélas ! la plus brillante fleur
Dépouille son éclat et revêt la pâleur ;
Aux sourires joyeux succède la tristesse,
Et l'amertume gît au fond de toute ivresse.
Sitôt qu'il a goûté les plaisirs d'un moment,
L'homme voit s'écouler ses jours plus tristement.
Vainement puise-t-il aux coupes de la joie,
Le noir chagrin est là se dressant sur sa voie ;
En vain court-il après de séduisants objets,
Toujours il en maudit les mensongers reflets.
D'espoirs toujours trompeurs une brillante chaîne
Se déroule à sa vue et le flatte et l'enchaîne,
Et du seuil du jeune âge aux portes du tombeau,
L'homme de vains espoirs allume le flambeau.
Le ciel s'ouvre ; la foi, lumière consolante,
En jaillit pour guider notre marche accablante
A travers les écueils d'un monde ténébreux,
Et nous montrer du ciel le lointain radieux.
Fille d'en haut, son front de clartés étincelle,
Un langage inspiré de ses lèvres ruisselle,
Mille rayonnements d'espérance et d'amour
De ses regards divins jaillissent tour-à-tour,
Tout brille sur ses pas, tout rayonne à sa vue :
La foi, c'est de Jésus la splendeur entrevue,
Qui fait jaillir du cœur ce cri d'amour : je crois !
Ce cri qui fait tomber l'homme au pied de la croix.
L'âme expire sans foi, c'est la fleur sans lumière
Qui, s'affaissant, enfouit son front dans la poussière ;
Avec elle l'esprit, dégagé, lumineux,
Prend son sublime essor vers le séjour des cieux :

Digitized by Google

Tout s'éclaire et paraît plus beau dans la nature :
Plus charmante au regard, plus tendre est la verdure ;
Plus gracieusement se courbe le roseau
Sous l'haleine du vent, ou le poids de l'oiseau ;
Les feuillages n'ont plus un vain bruissement,
C'est un hymne montant vers Dieu joyeusement,
Et les sourds grondements de l'éclat du tonnerre,
La voix de Dieu parlant aux pécheurs de la terre.

M. DESJARDINS.

Hull, 7 janvier, 1889.

Digitized by Google

L'ESCLAVAGE ET L'ÉGLISE.

Au moment où de récentes révélations sur l'état du continent africain ont ému l'opinion, la question de l'esclavage s'impose aux méditations de l'esprit ; on se demande s'il est possible dans un état civilisé, quelles en sont les sources, le remède ?

L'antique Rome était arrivée à un degré de civilisation matérielle que nous n'atteindrons heureusement jamais, précisément parce que nous n'avons pas l'esclavage à notre disposition. Ses écrivains resteront éternellement nos modèles. Le droit y avait été profondément étudié, les codes étaient admirablement raisonnés ; et cependant, l'ordre social tout entier y reposait sur l'esclavage. Nous voici à Rome, au temps des premiers empereurs. Le fils d'esclave est esclave de droit. L'esclave s'achète au marché pour un prix moyen de 85 piastres de notre monnaie ; quand il est assez robuste pour travailler la terre il vaut jusqu'à 400 piastres.—Il y a l'esclave *portier*, espèce d'immeuble attaché à la maison et rivé par une chaîne dans sa loge, comme le chien dans la loge d'en face.—Pendant les nuits d'orgie, l'esclave se tient debout derière son maître, prêt à faire disparaître, le cas échéant, les ignobles traces de l'intempérance des convives, et veillant anxieusement à ce qu'il ne lui échappe ni un sourire, ni un éternûment, ni un souffle qui puisse déplaire. Selon le droit, l'esclave n'est pas un homme. Quand lui ou le bœuf commettent un dégât assez considérable, la partie lésée se fait adjuger l'animal qui a nui.—Il n'a pas droit à la famille ; tout au plus peut-il, par intermittence, acheter de son maître la faculté de la honte.

Encore moins a-t-il droit à la propriété. Quand son maître le veut bien, il peut, à force de jeûnes et de labeurs extraordinaires, se constituer une espèce de propriété illégale, et la transmettre par une sorte de quasi-testament, toujours sous le veto du maître. Prend-t-il la fuite, les *fugitivaires* l'auront bientôt atteint et marqué au front d'un F, au fer rouge. Malgré certains adoucissements admis par la loi, le maître peut toujours l'envoyer, la chaîne aux pieds et la tête à demi rasée, travailler dans les mines, bêcher la

Digitized by Google

terre et coucher dans l'*ergastule*, espèce de souterrain humide et malsain.

Il peut, en le vendant, lui laisser un éternel mémorial de sa haine en stipulant qu'on ne l'affranchira point et qu'on l'emploiera aux travaux les plus durs. Il peut même le tuer, malgré les dispositions contraires des lois des empereurs Auguste et Claude. Védius Pollion, noble romain, à qui son esclave avait brisé une coupe, le fit jeter aux poissons de son vivier, "genre de supplice qui, seul, lui procurait le spectacle d'un homme déchiré en même temps dans toutes les parties de son corps." D'ailleurs la chair des murènes ainsi nourries devenait plus délicate.

L'esclave devient-il malade, il n'est pas rare qu'on le jette dans une île du Tibre, où le dieu de la médecine, Esculape, pourra le guérir s'il le juge à propos. Est-il vieux, qu'on le vende avec le vieux cheval de la maison à un maître plus pauvre et, par conséquent, plus dur. C'est le vieux Caton, un sage très admiré, qui donne ce conseil d'économie.

Qand enfin, usé par l'âge et la maladie, l'esclave meurt, on jette son cadavre en quelqu'endroit mal famé, au pied de l'Esquilin.

Un patricien vient d'être assassiné ; on n'a pas découvert le meurtrier. Il faut que ses 400 esclaves (d'autres en avaient jusqu'à mille) meurent ; car "n'y en a-t-il donc aucun qui ait soupçonné, entendu ou vu le coupable ?..." On dirait un réquisitoire de Fouquier-Tinville. Mais non ! c'est Cassius, un jurisconsulte éminent, qui plaide ainsi ; il défend la loi des ancêtres, et les juges lui donnent raison.

Si l'esclave est brave et habile à manier le fer, on le dresse pour l'amphithéâtre, où il devra égorger ou se faire égorger pour le plaisir des spectateurs. Il en tombera des milliers de cette manière à l'occasion d'une seule fête. Frappé à mort, son dernier mouvement devra être gracieux et tel qu'il convient à un esclave mourant pour amuser le public.

Il existe nn groupe artistique, bronze ou marbre, représentant un vieil esclave brutalement cloué sur une croix grossière. Sa tête, retombant en arrière, exprime admirablement le délaissemet et la douleur ;—une de ses mains est restée libre. A ses côtés se tient un adolescent, entièrement nu. D'une main il a passé autour de son cou le bras de son père : de la droite il étreint un poignard. On devine facilement sa pensée à l'expression de ses yeux. Au fond de son âme il jure un serment plus redoutable que celui que

Digitized by Google

le père d'Annibal fit jurer à son fils sur les autels de Carthage : le serment de la haine à ses maîtres, à ses spoliateurs, aux hommes, à ses fers, qu'il cherchera à briser par tous les moyens suggérés par la haine. L'artiste a intitulé, je crois, son œuvre : *Le Serment de Spartacus.* Quoi qu'il en soit, elle représente d'une façon saisissante l'état social de Rome au temps qui nous occupe. En haut, le mépris des droits les plus saints, inspiré par l'égoïsme naturel à l'homme ; en bas, la haine farouche. Ce Spartacus réunit plus tard une armée d'esclaves pour essayer de conquérir la liberté ; ils furent massacrés par les généraux Crassus et Pompée.

Encore une fois, nous sommes à une époque de haute culture intellectuelle. La civilisation a donné tout ce que peut donner la la civilisation réduite à ses propres forces. Il y a quatre mille ans qu'elle y travaille. Elle a produit une foule de génies incomparables dans les arts et les sciences. Les plus généreux ont essayé de prouver que les esclaves n'étaient point faits de la même poussière que les hommes libres, que leur origine était différente : ce qui prouve qu'ils s'étaient occupés de la question.

Un gémissement d'impuissance *s'élevait du sein de toute créature* (la masse des hommes étaient esclave) quand le Verbe divin apparut sur la terre sous des livrées *d'esclave.* C'est lui-même qui nous le dit par la bouche d'un de ses représentants les plus autorisés. Le mot est unique pour peindre l'épouvantable état d'abaissement auquel il dut se condamner pour abolir l'esclavage,—car la charte de l'esclavage fut déchirée sur le Calvaire, et le Sauveur fut le dernier qui, de droit, mourut sur la croix réservée au supplice des esclaves.

Conformément au plan adopté par lui, le fils de Dieu apparu sous la forme d'esclave, passa son enfance en travaillant de ses mains et en *servant* ses parents. Ce plan il le formula plus tard, en déclarant qu'il était venu pour *servir,* non pour être *servi ;* et au moment le plus solennel de sa vie ici-bas, voulant confirmer sa doctrine par un éclatant exemple, il se prosterna devant ses disciples, alors de grossiers bateliers de la Judée, et leur lava les pieds, en leur enjoignant d'en agir de même les uns envers les autres.

La vraie et unique solution de la question de l'esclavage, comme de la question sociale, était trouvée. Chercher le bien des autres fût-ce à son propre détriment ; se faire gloire de *servir* le moindre d'entre les hommes fût-ce sans espoir d'être payé de retour sur la terre.

Digitized by Google

Ces mêmes bateliers, devenus d'ardents apôtres, et écrivant dans un style demi-barbare des choses sublimes, commençaient toujours par se déclarer *serviteurs* de Jésus-Christ ; c'est-à-dire dans leur langage, serviteurs des pauvres et des malheureux.

Celui qui fut placé à la tête de l'institution destinée à remplacer le Sauveur sur la terre, prit dès l'origine le titre de *serviteur* des *serviteurs* de Dieu ; et ce titre il doit le réaliser sous peine de forfaire à la dignité de sa charge.

Dispersés par toute la terre, les apôtres suivant les instructions reçues, s'adressèreut d'abord aux pauvres et aux esclaves ; ils leur apprirent à prier : Notre Père qui êtes aux cieux.... Ces malheureux trouvaient donc tout-à-coup autre chose qu'un oppresseur impitoyable....désormais ils avaient un père, le même que celui de leurs maîtres. Nous voilà loin des distinctions des philosophes, sur l'origine des hommes libres, et des esclaves.—Une telle doctrine prêchée dans les ergastules, suffit à expliquer la rapidité foudroyante de l'extension du Christianisme aux premiers siècles.

L'Église cependant se garda de suivre la méthode révolutionnaire pour émanciper les esclaves.

Tout en poussant à l'affranchissement, elle n'en fit pas une obligation indistincte et universelle. Se fondant sur des traditions séculaires, elle eût cru en agissant ainsi, léser des droits légitimes.

Il y avait d'ailleurs mieux à faire pour ces troupeaux avilis, livrés jusque-là sans défense à leurs passions et aux vices de leurs maîtres. Il fallait surtout élever leur âme, les purifier, leur apprendre à se guider eux-mêmes, et à trouver (puisqu'il faut toujours obéir à quelqu'un) le secret de l'obéissance noble et joyeuse des chrétiens. Car se serait une erreur énorme de croire qu'un changement si radical puisse s'obtenir tout d'un coup.

Mais avec quelle pénétrante force de persuasion l'Église n'inculque-t-elle pas aux maîtres la douceur, la bonté et la considération envers leurs esclaves ! Qu'on relise la lettre de saint Paul à Philémon, noble Romain, auquel, nouveau fugitivaire, il renvoie son esclave en rupture de chaîne. Celui-ci est devenu son fils, le fils de sa vieillesse, engendré à J.-C, dans les fers portés par l'apôtre, et, à ce titre, sa gloire, comme la gloire de son maître, digne d'être traité comme on traiterait l'apôtre lui-même.

Ailleurs son grand cœur lui inspire les mêmes sentiments sous une forme différente. Il prêchait son évangile indistinctement à tous ; on lui objecte des distinctions de castes. D'une main devenue

Digitized by Google

rude à force d'indignation sainte, il renverse toutes ces vieilles barrières désormais vermoulues. "Il n'y a plus, s'écrie-t-il, ni juif, ni gentil, ni barbare, ni homme libre, ni esclave ; mais vous êtes tous égaux en J.-C."

Il est difficile de suivre à travers les siècles, le travail d'émancipation poursuivi par l'Église avec une patience dont l'histoire n'offre point d'exemple. L'empire romain croule ; les barbares s'y précipitent de toutes parts ; mais ils peuvent venir, on les attend. En effet, au plus profond de l'obscurité des siècles d'invasion, vers 480, saint Benoît était né, d'une noble famille romaine. Il fut l'auteur d'une règle et d'un genre de vie destinés à régénérer l'Occident. En quelque pays que le barbare fasse irruption, sur quelque plage qu'il aborde, sous quelque climat qu'il abrite la liberté de sa vie errante, il rencontre le bénédictin. Celui-ci l'accueille, un livre d'une main, une cognée ou une bêche de l'autre ; il le subjugue par l'ascendant de ses lumières et de sa vertu et lui persuade le travail des mains, aussi méprisé des chefs barbares, qu'il l'avait été par les nobles Romains, et resté jusque-là l'unique apanage des esclaves.

Il place le serf à côté du seigneur féodal. Ensemble ils défrichent les forêts, endiguent les rivières, tracent des routes, construisent des ponts. L'invasion barbare avait été un bienfait au point de vue de l'abolition de l'esclavage antique. Mais il fallait échapper à l'immense danger créé par l'orgueil des envahisseurs et par la suprématie seigneuriale. La vie en commun, l'obéissance absolue, l'amitié la plus tendre prodiguée à des frères dont on ignorait même le nom, préparèrent, lentement et sans secousse, l'avénement de l'égalité dégagée de tout mélange révolutionnaire. Souvent aussi le seigneur venait courber sa tête altière sous la main de son serf, devenu son supérieur monastique ou spirituel. Le prétendu antagonisme entre la noblesse féodale et l'Église est un mythe. La noblesse fut la fidèle auxiliatrice de l'Église dans son travail de libération. Elle envoya dans les cloîtres ses enfants par troupes entières, et lui fournit ses gloires les plus pures.

On a reproché à l'Église d'avoir retardé le règne de la liberté par une trop grande accumulation de richesses dans ses mains ; on oublie que ces richesses furent créées par elle, par son travail, son génie et sa patience. La terre dont on était si prodigue à son égard n'acquit de valeur que sous la pioche du bénédictin. Ces richesses lui étaient d'ailleurs nécessaires pour l'action profonde qu'elle était appelée à exercer sur les races nouvelles. Et

Digitized by Google

de fait, les monastères furent, pendant de longs siècles, des sources de bienfaits pour des contrées entières. Les trois-huitièmes des villes de France leur doivent leur origine, comme en témoignent leurs noms mêmes. D'autres naquirent à leur ombre.

Il fut un temps où l'Irlande entière présentait l'aspect d'un vaste monastère. Se figure-t-on des hommes de la trempe de saint Thomas de Cantorbéry, quittant de hautes positions, professant, pour les richesses et le bien-être, le mépris le plus absolu et se faisant massacrer pour l'amour de quelques lambeaux de terre ou de quelques misérables écus ? Non ! mais c'est qu'ils voyaient dans le patrimoine de l'Église ce qu'il était réellement : le patrimoine des pauvres et de la civilisation chrétienne.

Nous connaissons le résultat de cette civilisation au moment où son cours, violemment brisé, va prendre une direction nouvelle, à la fin du moyen-âge. Si l'on trouve que c'est peu de chose pour un travail de quinze siècles, que l'on compare avec la civilisation antique. Qu'on réfléchisse d'autre part que le travail exigé pour y arriver, dut se poursuivre à travers un océan de sang et de ruines accumulées par les grandes invasions du 4me et du 5me siècles : celles des Normands, des Sarrasins, des Pictes, des Saxons, des Hongrois, des Turcs ; par les guerres incessantes du régime féodal, entre nations et entre seigneurs ; qu'on réfléchisse que l'Église, pour s'étendre, n'eut jamais d'autres armes que la persuasion, ses bienfaits et son sang ; que les races barbares, contrairement à un préjugé très répandu, à part quelques traits de mœurs et de races excellents, étaient profondément corrompues ; et l'on voudra se garder d'une ingratitude trop noire et d'une injustice trop flagrante.

L'ESCLAVE DEVENU PAYSAN SOUS LE RÉGIME CHRÉTIEN.

Au temps des grandes invasions barbares, un grand pays comme la Gaule, par exemple, ne comptait guère qu'un million d'hommes libres. En dehors de cette infime minorité, il n'y avait que des esclaves.

Voici maintenant le spectacle que présentait l'Europe au point de vue de l'amélioration de la condition de ces derniers, sous la direction de l'Église et l'influence du droit chrétien, après dix siècles, il est vrai, mais dix siècles semés d'obstacles inouïs. Vers la fin du quinzième siècle, la plus grande partie des terres était possédée par

Digitized by Google

les seigneurs, les tenanciers laïcs et ecclésiastiques, les chevaliers et les villes. Ces terres en général n'étaient point d'un seul tenant, mais divisées en fermes séparées et souvent très éloignées les unes des autres. Rarement il se rencontrait qu'un village appartînt à un seul seigneur ; les faits de despotisme attribués à l'omnipotence seigneuriale, et qu'on est convenu de classer sous la rubrique trop commode d'abus de l'ancien régime, doivent donc être rapportés quand ils sont vrais, à une époque postérieure, où la société avait secoué le joug des principes chrétiens.

A côté de ces grandes terres s'en trouvaient d'autres possédées en propre par les paysans. Ces paysans entièrement libres et propriétaires, existaient même à l'état de grandes communautés, qui présentaient à peu près l'aspect de nos communes actuelles. Les propriétés de ce genre étaient *indivisibles* et transmissibles par voie de primogéniture ; car la stabilité du cultivateur sur sa terre était considérée alors comme une nécessité sociale de premier ordre. Parmi les paysans libres on remarquait les *bordiers* n'ayant en propre que leur maison, un jardinet ou un coin de terre. C'est à eux surtout qu'en dernier lieu on distribuait les biens d'église. Ils livraient la récolte entière contre une rémunération convenable de leur travail.

Une autre classe de paysans étaient fermiers à vie, tenus à livrer la troisième gerbe ou à faire certaines prestations ou *corvées*.

Enfin, la masse de la population agricole se trouvait établie sur les grandes fermes qu'elle aidait à exploiter sous la protection du maître ou bien qu'elle exploitait elle-même à titre de *colons*. Les droits dont jouissait cette catégorie de paysans étaient assez étendus pour qu'on puisse formuler en principe, que le fond des terres cultivées par eux *leur appartenait plutôt qu'à leurs tenanciers*.

Le *servage* emportant le droit de contrainte par corps avait à peu près disparu. Sous l'influence de l'Église, on avait fait passer dans la pratique cet axiome du droit divin : Personne ne doit être *l'esclave de son semblable* ; et cet autre de droit civil chrétien : *Les gens sont à Dieu, le tribut à César*.

Mais c'est dans les ordonnances particulières réglant les rapports entre fermiers et tenanciers, que l'on se rend le mieux compte de l'influence du christianisme sur la société de l'époque. Ces rapports étaient minutieusement réglés. Les redevances étaient généralement minimes. Dans le pays autrichien aucun colon ne faisait de prestation, à ce titre, au-delà de douze jours. Dans ces mêmes

Digitized by Google

pays, les droits mortuaires ne depassaient point cinq du cent. En Tyrol ils se réduisaient même à la livraison d'un bœuf. Les prestataires étaient nourris par leurs maîtres dans des conditions fixées avec le plus grand détail. La femme qui nourrissait un enfant avait le droit de retourner à la maison trois fois par jour pour l'allaiter. L'agent chargé de la rentrée des redevances ne devait "ni éveiller l'enfant au berceau ni effaroucher le coq sur son perchoir." La poule à livrer devait rester à la femme en couches.

Le même esprit de douceur présidait à l'infliction des peines, toujours légères. L'agent chargé de percevoir l'amende ou d'opérer la saisie était tenu de se faire accompagner par le chef ou maire du village. Celui-ci seul avait le droit d'entrer dans les maisons et devait se contenter de ce qui s'y trouvait sans molester autrement le débiteur insolvable.

Toutes ces dispositions prouvent que la classe pauvre n'était nullement livrée sans défense au bon plaisir de ses maîtres. Les relations avec ceux-ci n'étaient pas dépourvues de dignité, et sa condition n'était point une condition écrasée.

Le colon était attaché au sol, il est vrai ; mais il pouvait céder ses droits, et chercher ailleurs un sort plus doux, il se gardait bien de le faire à la légère, parce qu'il comprenait qu'en le défendant contre le cosmopolitisme on avait entendu le défendre contre la faim.

Le paysan n'était donc pas *taillable* et *corvéable à merci.* De semblables maximes ne trouvèrent d'application que lorsque la société, après avoir pris une direction moins chrétienne, fut à la fin imbue de principes tout à fait antichrétiens.

L. Lorrain.

Digitized by Google

Mgr ANTOINE RACINE

1er Évêque de Sherbrooke

Sa Grandeur Mgr Antoine Racine vit le jour à Saint-Ambroise de la Jeune Lorette, près de Québec, le 26 janvier 1822. Le père qui était artisan se nommait Michel et la mère Marie Louise Pepin était issue des fameux patriotes de ce nom.

La tige de cette famille, en Canada, est Étienne Racine, un des premiers habitants de la Côte de Beaupré ; on le voit marié, le 22 mai 1638, à Marguerite Martin, fille d'Abraham Martin, l'un des trois premiers propriétaires de terrains à Québec et qui eut l'honneur de léguer son nom au champ de bataille où se livra le dernier combat de Wolfe et de Montcalm : les plaines d'*Abraham*.

A huit ans, le jeune Racine commença ses études latines chez son grand-oncle maternel, M. l'abbé P. Bédard, et en 1834 il entra au séminaire de Québec. Devenu ecclésiastique, il y eut pour condisciples aînés NN. SS. Taschereau, Horan, Langevin, Sweeney du Nouveau-Brunswick et McIntyre de l'Ile du Prince Edouard.

Le 12 septembre 1844, il fut ordonné prêtre à Québec et aussitôt nommé vicaire à Saint-Étienne de la Malbaie. Cinq ans après, il obtint d'être transféré à la cure nouvelle de Saint-Eusèbe de Stanfold ou Princeville dans cette ancienne région des *Bois-Francs* que l'on appela ensuite : Cantons de l'Est. Deux années de séjour dans cette petite colonie imposèrent de nombreux travaux à M. l'abbé Racine qui, avant son départ, en 1851, fit publier une importante brochure : *Le Canadien émigrant*, dans le but de déterminer davantage le progrès de ces missions.

Il desservit la paroisse de Saint-Joseph de la Beauce de 1851 à 1853. L'archevêque de Québec lui confia alors la desserte de l'église Saint-Jean de Québec, où le jeune curé exerça le saint ministère pendant vingt ans consécutifs. En 1874, M. l'abbé A. Racine remplissait encore cette charge lorsqu'il fut appelé à l'épiscopat, par suite de la création d'un nouveau diocèse suffragant à Sherbrooke. Cette décision venait d'être prise par le cinquième concile de Québec

Digitized by Google

dont les vingt décrets avaient été reconnus par le Saint-Siège dès le 23 août 1874.

Monseigneur Antoine Racine a reçu la consécration épiscopale le 18 octobre 1874, dans son église curiale de Saint-Jean de Québec des mains de Mgr E. A. Taschereau qui l'avait fait agréer comme évêque par Sa Sainteté Pie IX le 28 août précédent. A la cérémonie du sacre étaient présents, outre l'archevêque de Québec, NN. SS. Persico, Larocque, Laflèche, Langevin, Fabre et Duhamel.

Le 20 octobre, Mgr A. Racine prit possession de son siège, érigé sur les plus pauvres missions des diocèses de Saint-Hyacinthe, de Québec et des Trois-Rivières.

Le premier évêque de Sherbrooke érigea de suite une cathédrale dédiée à Saint-Michel, tandis que peu de temps après un collège diocésain sous le vocable de Saint-Charles-Borromée vint s'ajouter aux œuvres épiscopales de Sa Grandeur. Aujourd'hui, le diocèse de Sherbrooke est amplement pourvu d'institutions et communautés religieuses telles que: Académies des *Frères du Sacré-Cœur*, hospices des *Filles de la Charité* (de Saint-Hyacinthe), couvent des *Sœurs de la Congrégation N.-Dame* (de Montréal), académie des *Sœurs de la Présentation* (de Saint-Hyacinthe), couvent des *Sœurs de Ste Anne* (de Lachine), couvents des *Sœurs de L'Assomption* (de Nicolet), couvent des *Dames Ursulines* (de Québec).

Au nombre des qualités de ce pieux prélat se remarquent une grande aptitude d'administration et un talent particulier pour la prédication. Une foule de mandements dus à sa plume nous le montre écrivain ainsi qu'orateur. Ses accents ont retenti dans les cathédrales de Québec et de Montréal, en plusieurs circonstances solennelles, notamment à la célébration du second centenaire de l'érection du siège épiscopal de Québec en 1874 ; à la fête nationale de Saint-Jean-Baptiste à Québec en 1880 et récemment lors du couronnement de la statue de Sainte-Anne de Beaupré.

Coïncidence agréable, en solennisant ces deux derniers évènements l'un à Québec au milieu des fameuses plaines d'Abraham, l'autre sur les hauteurs de la Côte de Beaupré, Mgr Antoine Racine commémorait l'origine de deux ancêtres paternels et maternels de sa famille.

Comme pièces d'éloquence et de littérature, le journalisme ou la publicité nous a conservé de Sa Grandeur, parmi ses principaux discours ou sermons, ceux en particulier du 2e centenaire de l'église de Québec en 1874 et de la fête Saint-Jean-Baptiste à Québec en 1880.

Digitized by Google

Sa Grandeur assista avec les autres membres de l'épiscopat aux deux derniers conciles de Québec de 1878 et 1886, synodes provinciaux les plus considérables depuis l'érection canonique de la province ecclésiastique de Québec. En 1886, Mgr Racine y était le président de la congrégation des *décrets* avec le concours de six théologiens.

Dans le conseil de l'instruction publique, Mgr Racine de Sherbrooke est un des membres les plus influents. Il est un des adhérents très dévoués de l'éducation classique.

En 1874, au mois de juin, Mgr Antoine Racine de Sherbrooke eut l'honneur d'être délégué à Rome par les évêques de la province de Québec pour les représenter auprès de Pie IX à l'occasion de la célébration des noces d'or épiscopales du souverain pontife.

L'intérêt qu'il porta aux révérendes religieuses Ursulines dont il voulait l'établissement dans son diocèse, inspira à Mgr Racine les éloquentes lignes suivantes dans une lettre pastorale en date du 26 juillet 1884.

"Ce n'est pas, N. T. C. F., sans un dessein particulier que Dieu qui ne manqua jamais de venir au secours d'une Église naissante, a inspiré aux vénérables Ursulines de Québec la fondation d'un monastère à Stanstead. Bénissons et remercions la divine Providence qui nous accorde un bienfait si signalé ; car c'est un secours puissant que Dieu procure non seulement aux familles de notre paroisse et des environs, mais encore à tout notre diocèse, pour l'éducation chrétienne des enfants.

.....

En voyant avec quel amour le Seigneur fait naître le secours le plus opportun, le cri de la reconnaissance s'échappe de notre cœur : "Que rendrons-nous au Seigneur pour les biens que nous recevons aujourd'hui de sa libéralité ?" *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi ?*

.....

Depuis plus de trois siècles, la compagnie de sainte Ursule s'applique avec zèle et dévouement, par l'éducation des jeunes personnes, à conserver au sein de la famille la pureté de la foi et la fidélité à l'antique doctrine de l'Église ; elle a été visiblement bénie de Dieu dans sa haute mission. Depuis le 1er août 1639, elle poursuit son apostolat dans notre pays et les filles de sainte Angèle y occupent dans l'enseignement public, une place que la confiance des familles et les succès obtenus tendent à élargir d'année en année. Aussi, la Religion et la patrie ne peuvent que se féliciter de voir l'éducation de leurs enfants confiée à des institutrices si dévouées, préparées à leur mission par un long travail et par les sérieuses épreuves du noviciat.

La grande question de notre époque, c'est la question de l'enseignement à tous les degrés, depuis l'enseignement supérieur jusqu'à l'enseignement populaire. C'est une question vitale, un intérêt de premier ordre ; c'est l'œuvre de chaque jour, l'œuvre catholique par excellence. En effet, rien n'importe davantage au bonheur des familles et des peuples que la formation du cœur, en même temps que la culture de l'intelli-

Digitized by Google

gence. Où règne l'éducation religieuse, la paix règne avec l'ordre et la justice. La bonne éducation est la base de la famille et de la société.

Le diocèse de Sherbrooke compte aujourd'hui, sous l'administration de Sa Grandeur, au delà de quatre-vingts établissements scolaires.

Mgr Antoine Racine fit trois ou quatre voyages à Rome, entr'autres en 1886, où ce prélat reçut les titres d'assistant au trône pontifical et de comte romain.

Nous voyons dans les armoiries de Mgr Antoine Racine l'inscription symbolique: *In fide, spe et caritate radicatus*, devise sublime qui définit le caractère tout entier de Sa Grandeur et l'élévation graduelle de Mgr Racine dans la hiérarchie ecclésiastique. A côté de ce blason, se place le sceau diocésain avec les mots: "*Quis ut Deus*!" surmontant un ange qui tient une palme à la main.

Mgr Antoine Racine est d'un physique imposant. Grand de taille, il présente une haute physionomie mêlée de dignité et de douceur. La tête est quelque peu chauve et semble accuser ainsi les fortes études intellectuelles auxquelles Sa Grandeur aime à s'adonner. La démarche est sans précipitation et révèle la fermeté dont Monseigneur fait preuve dans ses actes.

Mgr A. Racine, qui vient d'atteindre la soixante-septième année de son âge jouit encore d'une rare vigueur de constitution.

J. Hermas Charland

Digitized by Google

L'ACTION MALSAINE DU ROMAN.

Il est un genre de littérature qui a fait beaucoup de mal dans notre siècle. Grâce à sa forme légère et plaisante, il s'est acquis une grande popularité et s'en est servi dignement dans les intérêts du diable. Le roman en effet a accès partout. Les journaux, les revues, toutes les feuilles publiques se disputent l'honneur d'en publier le plus grand nombre et surtout savent choisir les plus mauvais. On ne saurait trop les blâmer d'encourager ainsi cette école de perdition où sont enseignés tous les vices que la société déteste. Bien souvent on est revenu sur ce sujet, mais tout ce qu'on a écrit ne lui ôte pas son caractère d'actualité. Toujours il est à propos de prévenir les gens de bonne volonté contre le plus grand ennemi des mœurs et de la foi. Pour comprendre entièrement l'œuvre malsaine du roman il faut considérer successivement ses attaques contre la religion, la société et la famille.

Dirigeant d'abord tous ses efforts contre ce que nous avons de plus auguste et de plus saint, le roman destructeur, sous le nom de roman philosophique, déverse son venin sur la religion catholique.— Profondément immoral il ridiculise les choses saintes et ne recule devant aucune abomination.—Le sourire du dédain sur les lèvres il réclame contre la folie des pauvres esprits qui croient encore aux bonnes inventions de l'ancien temps. Pour ce brillant novateur les principes les plus sacrés, les lois les plus inviolables ne sont plus que des préjugés dont il est important de se débarrasser pour suivre dignement le progrès du siècle. Plongé dans un aveuglement inconcevable, le monde a regardé jusqu'à nos jours la passion comme une chose détestable ; il est important de lui ouvrir les yeux et de lui faire comprendre enfin que loin d'être un travers du cœur ou de l'esprit, la passion est au contraire une nécessité chez quelques-uns, voire même une qualité héroïque. Par là plus de coupables aux yeux du roman.—

Faut-il blâmer l'homme pervers de ce qu'il se livre au mal ? Est-il bien maître de sa conduite ; n'est-il pas souvent entraîné au mal

Digitized by Google

malgré sa volonté ? Loin d'inspirer de la répugnance, l'être vicieux doit plutôt exciter l'intérêt et la compassion ; malheureuse victime qu'il a été de la fatalité qui s'est abattue sur lui. Voilà quelques-uns des principes du roman sur la liberté de l'homme. N'est-ce pas l'attaque la plus monstrueuse contre la croyance catholique ? La représentation quotidienne de nos prêtres entraînés au mal, considérés comme des fous, des imbéciles, de grandes nullités ou des êtres pervers, n'est-elle pas propre à faire mépriser la religion catholique ? Georges Sand, par exemple, qui prêche contre le catholicisme avec tant de fureur, qui regarde Jésus-Christ comme un philosophe et la doctrine de l'Église comme une hérésie, ne montre-t-il pas avec Voltaire que le roman philosophique sait combattre la vraie foi et préconiser l'impiété la plus détestable et la plus ridicule ?—

Après la religion, la société est certainement l'institution la plus sacrée que nous ayons ; aussi faut-il voir les attaques du roman et ses tentatives pour lui ôter son caractère divin.—Les bonnes gens imbus des doctrines de Voltaire, de Rousseau et de Diderot, ne cherchant plus à renverser la religion, qu'ils croient frappée de mort, unissent leurs forces dans un effort suprême pour refaire la société antique, comme ils l'appellent, et donner au monde une nouvelle croyance.—Les voici à l'œuvre.—Ils commencent par modifier les lois sociales qui peuvent les gêner le plus dans leur entreprise d'innovation ou plutôt de destruction.—Après ce premier pas, le roman délivré de bien des entraves prend un attrait tout nouveau. Il s'insinue peu à peu parmi le peuple et sait si bien plaire à tout le monde qu'il finit bientôt par devenir une nécessité.—A mesure que sa popularité augmente, il devient plus libre et plus immoral ou, plutôt, à mesure qu'il devient plus immoral sa popularité augmente et grandit.—Pour avoir des lecteurs un nouveau roman doit être plus malsain que celui de la veille. Plus il corrompt, plus le peuple le veut mauvais. Cette corruption réciproque, commencée par le roman, prend des proportions tous les jours plus grandes et s'alimente à une source qui ne fait que couler avec plus d'abondance au lieu de s'épuiser.—Plus de bornes à son audace et à l'avidité criminelle du peuple. Le premier se croit permis de tout dire, l'autre se fait fort de tout lire.—D'après ce que l'on peut prévoir, cet état de choses doit se continuer encore bien longtemps. En effet un auteur veut-il s'arrêter sur cette pente si glissante et se détourner un peu du gouffre menaçant qui s'ouvre devant lui, aussitôt on s'écrie comme Frédéric Soulié dans sa préface des *Mémoires du Diable* : " Il faut au public

Digitized by Google

des astringents et des moxas pour ranimer ses sensations éteintes : Allons ! dit-il aux auteurs, as-tu des incestes furibonds ou des adultères monstrueux, d'effrayantes bacchanales de crimes ou de passions impossibles à me raconter ? Sinon tais-toi et va mourir dans l'obscurité et la misère.

" Vous l'entendez, jeunes gens ! la misère et l'obscurité, vous n'en voudrez pas ! Alors que ferez-vous ? Vous prendrez une plume, une feuille de papier, et vous écrirez en tête : "*Mémoire du Diable.*"

Avec de pareils encouragements il est facile de se faire une idée de la profondeur de l'abîme dans lequel se précipitent les uns après les autres, avec le peuple à leur suite, les romanciers du siècle.— Comment ! mourir dans l'obscurité et la misère ! Quelles alternatives pour de jeunes écrivains lancés dans la littérature dans le seul but de se faire un nom et d'amasser une fortune ! Combien auront le courage de rester fermes ? L'expérience nous répond qu'on les trouve en très petit nombre.—Mais ce goût dépravé du peuple excuse-t-il bien le romancier, comme l'ont déjà prétendu quelques apologistes de la littérature immorale ? Pas le moins du monde. Il est au contraire bien plus coupable d'alimenter ainsi aux dépens de la vertu le feu destructeur de l'immoralité et de contribuer largement à propager cette école de crime.—

De plus il est faux de dire que les romanciers immoraux seuls obtiennent la popularité et les succès. Il existe encore, Dieu merci, et en très grand nombre, des lecteurs honnêtes qui savent favoriser les publications saines et encourager les auteurs qui se respectent. Malheureusement il faut l'avouer, pour la honte du peuple et de l'écrivain sans vergogne, le roman malsain a obtenu une popularité considérable et il sait très bien en user pour les intérêts du diable. —Profitant du prestige et de la vogue qu'il s'est acquis à force de ruses et de basesses, il commence à agir plus ouvertement. Il ne craint pas d'aborder toutes les questions et de revêtir toutes les formes.—Pendant les discussions il devient une vraie tribune où le premier venu attaque les gouvernements, la société, la religion et se fait le champion de toutes les causes mauvaises.—Fatigué de ce nouveau genre, il se mêle de faire de l'histoire, mais toujours dans le seul but de contredire la véritable histoire en se servant de dates fausses, en changeant le caractère réel des hommes et des événements et tout cela dans un intérêt purement anti-religieux et anti-social.—

Pour satisfaire son besoin continuel de faire le mal, tous les

Digitized by Google

moyens lui sont bons. Il représente et dévoile les passions du cœur humain d'une manière plus propre à les faire naître dans ses lecteurs qu'à les leur faire mépriser.—Le duel qu'on ne saurait trop flétrir est considéré comme un droit ; bien plus, s'il faut l'en croire, il est des circonstances dans lesquelles c'est le strict devoir de tout homme de cœur de venger une insulte par la mort de son semblable. On se demande quel ravage doivent produire dans une société ces pages passant dans toutes les mains et saturant tous les cœurs de leur subtil poison. Qui peut nier ce quil y a de corrupteur dans le spectacle de l'immoralité hypocrite, triomphante et honorée, en face de la vertu malheureuse, honnie et persécutée, dépouillée même de cette grandeur morale qui fait la consolation d'une conscience en paix ?—N'est-ce pas autoriser l'infamie des mœurs particulières par l'infamie des mœurs publiques ? n'est-ce pas un motif, une raison même de se jeter dans le mal, afin de gagner le succès qu'apporte le vice et d'éviter les outrages et les déceptions qu'on fait subir à la vertu ?—Prendre la société à un point de vue tellement pessimiste qu'il la fasse haïr et mépriser ; proposer un nouvel idéal à l'imagination des peuples en l'accompagnant de force protestations au nom de ses intérêts et de ses droits, voilà en un mot l'œuvre du roman contre la société, œuvre socialiste par excellence et démoralisatrice.

Après avoir ainsi guerroyé longtemps contre la société et la religion le roman voit qu'il lui reste un antagoniste qui pourrait bien l'arrêter dans son œuvre de démoralisation ; il laisse de côté son ancienne tactique et tourne ses batteries contre la famille. Comprenant bien ce mot de Caro : " Le culte de la famille est le meilleur abri de la moralité de l'homme," il proportionne le nombre et la violence de ses attaques à la solidité de l'institution qu'il s'efforce de renverser.—La morale frémit à la vue d'une tempête pareille déchaînée contre son meilleur support.—Les premiers projectiles sont lancés à l'adresse du principe fondamental de la famille : le mariage est un mal, il faut se débarrasser de cette odieuse invention.—C'est cette tyrannie arbitraire qui donne naissance à l'adultère, il est urgent de l'abolir.—Une fois le mariage aboli, plus de lien du tout entre les membres de la famille qui par là cesse d'exister.—Il faut en venir là, c'est le but vers lequel marche le roman. Pour l'atteindre il se sert de la femme. L'héroïne de tout récit n'est plus cette femme noble et pieuse, vrai type de la mère chrétienne, qui veille auprès de sa famille et tourne vers Dieu les premières aspirations des jeunes cœurs confiés à sa garde, plus de ces femmes

Digitized by Google

héroïques se présentant avec sérénité devant les tribunaux révolutionnaires, le visage empreint de cette mâle assurance que donne le devoir accompli ; plus d'exemples comme celui de mademoiselle de Sombreuil tombant percée de coups en voulant arracher son vieux père aux poignards des satellites et des égorgeurs de la Révolution. Ah non ! ces vertus antiques n'ont plus leur place dans ce siècle de progrès, il faut quelque chose qui s'adresse uniquement aux sens et produise un effet plus saisissant. Les nouveautés extraordinaires et les plaines immenses des pays inexplorés fournissent une source plus qu'abondante aux romanciers : Histoire alors de tomber dans un mélange plus ou moins vraisemblable d'aventures dans lesquelles des cavalières, en tout conformes au nouveau type qu'on avait rêvé, manient avec une égale habileté le pistolet et le poignard, ne craignent pas de se mêler aux bandes d'aventuriers qui sillonnent le pays et surtout se donnent bien de garde de se laisser enchaîner par la tyrannie du mariage.—Le peuple, ignorant la présence du mortel poison contenu dans un livre qui naguère encore faisait les délices des honnêtes gens, le laissa circuler. Le père de famille, souvent peu instruit, et la mère, trop confiante, n'arrêtèrent point cette pernicieuse invasion. Parvenu au dedans de la famille au moyen de la trahison et grâce à un déguisement, le roman continua avec plus de succès son œuvre diabolique. Semblable au tyran qui à force de ruse et de hardiesse, a pénétré dans la forteresse qu'il assiégeait et en a massacré tous les défenseurs, le roman, une fois parvenu au sein même de la famille, détruit tout ce que sa rage et sa fureur lui conseillent de faire périr.

Par ses attaques contre la constitution de la société, le chef de la nation était monté sur l'échafaud et la royauté avait été traînée dans la boue.—Enhardie de ce succès il tâche de détrôner le monarque de la famille. Le Père, montré du doigt comme un tyran, prévoit qu'il lui faudra renoncer à son autorité qu'il tient de Dieu lui-même.—On se débarrasse petit à petit du joug odieux qu'il exerce ; les âmes nobles et élevées du siècle, laissant aux âmes vulgaires le mariage et la tyrannie du père de famille, trouvent bon d'être libres et de se livrer au mal sans obstacle. La jeunesse qui se nourrit tous les jours de cette pourriture, ne tarde pas à sentir, elle aussi, la pesanteur du joug qui pèse sur elle et commence à se donner de l'importance. On traite de radotage les conseils et les avis des bons vieux parents ; et bien des sagesses de dix-huit ans déclarent l'incompétence de ces vieux de l'ancien temps et ferment

Digitized by Google

l'oreille à l'expérience. Les parents qui ont laissé pénétrer les romans chez eux s'aperçoivent avec douleur, mais trop tard, de la profonde tendance d'émancipation de leurs enfants. Le père lui-même, représentant vivant de Dieu sur la terre, muni de pouvoirs reçus directement d'en haut, voit par ses propres enfants sa royauté antique mise au nombre des préjugés destinés à disparaître pour faire place aux idées nouvelles.

Le sanctuaire de la famille est profané, l'autorité paternelle, anéantie, la jeunesse, livrée à elle-même.—Et dire que c'est avec de tels exemples sous les yeux que se forme la génération sur laquelle reposent les destinées de la société !

Pauvre France, que les romans ont fait de mal à tes enfants ! Un spectacle si navrant n'est-il pas propre à arracher des larmes à l'être le plus insensible !

Un tableau frappant fera comprendre l'action pernicieuse du roman sur le peuple et complètera cette légère esquisse.

Prenons deux peuples : l'un, le peuple parisien par exemple, qui s'est nourri de la lecture des romans, et l'autre, le peuple vendéen, si vous voulez, qui n'a pas subi l'atteinte des livres malsains ; comparons leurs actions pendant le siècle dernier et voyons un peu quelle conclusion nous pourrons tirer de leur conduite.—Les Parisiens imbus des doctrines de Voltaire, de Rousseau, de Diderot, instruits des "Droits de l'homme," et parfaitement au courant du *Contrat social* ont su profiter de leurs lectures. On les voit, une bande de mégères à leur tête, se livrer à toutes les abominations possibles, profaner les églises, massacrer les prêtres, faire monter sur l'infâme gibet le meilleur des Pères et la plus sainte des reines ; passant de tous côtés couverts du sang de ce que la France a de plus noble, encombrant les rues de cadavres et étonnant le monde entier par leur audace. Leurs chefs, qui ont puisé leur fureur dans les mauvaises lectures, meurent tous comme des chiens : l'un se fait sauter la cervelle, un autre cherche la mort dans un égout, un troisième enfin, trop lâche pour se tuer lui-même, se fait donner la mort par un de ses soldats.—Quel spectacle horrible !

Sur ce même sol de la France, je vois les Vendéens. Dans cette pieuse Bretagne, dans cette héroïque Vendée, où le roman n'a pas encore fait invasion, se présente à nos yeux une scène bien plus consolante ! Dans ce coin de la France resté à l'abri de la corruption, battent des cœurs nobles, qui ne connaissent pas d'autre livre que l'Évangile ni d'autres joies que celles de la famille. Au premier signal de la

Digitized by Google

Révolution, ils volent au secours de leur roi. Ils comptent pour peu de chose leur sang versé pour une cause si noble et si juste : aussi ne faut-il pas s'étonner de la grandeur des victoires qu'ils ont remportées. Leurs chefs ne sont pas des lecteurs de romans, tous ils meurent en héros, en chrétiens dans ce combat inégal contre les régicides. Quelque temps après, quand la corruption avide de profanations fit ouvrir la tombe de l'un d'eux, La Roche Jacquelein je crois, on trouva un chapelet suspendu à sa ceinture et un scapulaire de la Sainte Vierge passé autour de son cou.

Ces considérations sont plus que suffisantes pour donner une idée des coups portés par le roman contre la religion, la société et la famille.

Après tant de mal commis par ce seul genre de littérature, que penser de la responsabilité des romanciers immoraux et de tous ceux qui, soit par les journaux, soit par les revues, contribuent à cette œuvre de corruption ? Quel compte sévère ils auront à rendre de tant d'âmes envoyées au feu éternel par leur faute ! C'est cette pensée qui faisait dire à un auteur bien connu : " Si les auteurs se faisaient une juste idée du mal qu'ils causent, ils éviteraient la publibation de plus d'un livre infâme ; aussi je ne connais pas de plus grands criminels que Voltaire et Rousseau, dont l'un a corrompu l'intelligence, l'autre le cœur de la France. Pendant que Voltaire empoisonnait les mœurs en souillant de ses plaisanteries infernales la pureté du christianisme et les gloires de la patrie, le philosophe de Genève bouleversait la civilisation, dont il sapait les bases par sa théorie des droits de l'homme.—Le *Contrat social* a été l'Évangile de la Révolution et en a causé tous les excès."

Boyer dans sa *Défense de l'Ordre social* parle avec non moins de force des effets du mauvais roman.

" Supposez ici, dit-il, un de ces brigands qui dans le cours d'une longue vie a souillé ses mains de tant de meurtres et d'assassinats qu'on se perd à les compter ; un Attila, un Mahomet, un de ces ravageurs de provinces que la postérité a désignés sous le nom de fléau de Dieu et d'exterminateurs de la race humaine, quand ce serait un Bonaparte qu'on appellerait ici en cause pour servir de terme de comparaison, ce conquérant philosophe qui dans le cours de ses guerres a immolé quatre millions de jeunes gens. Hé ! bien, je dis de tous ces loups ou de tous ces ogres dévorants de l'espèce humaine, qu'ils ont dans tout le cours de leur existence meurtrière, tué moins de corps que Voltaire n'a tué d'âmes, envoyé un nombre moins grand de soldats chez les morts que le bel esprit que je viens de nommer n'a précipité de réprouvés dans l'enfer et que ses œuvres ont exercé un plus grand carnage sur les âmes par la plume que ces guerriers sur les corps par l'épée."

HENRI NOISEUX.

Digitized by Google

LÉGISLATION ET ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

SOUS LE GOUVERNEMENT D'ASSINIBOIA.

AVANT-PROPOS.

D'ordinaire les lois ne sont accueillies avec respect et obéies avec empressement, que lorsqu'elles expriment le vœu de la justice, qu'elles sont d'une application facile et en rapport avec les besoins des individus auxquels elles s'adressent.

Tel fut le caractère de celles qui furent suivies dans le pays. A vrai dire, le droit commun anglais se trouvait en force, mais en autant seulement que les circonstances et les conditions de la colonie le permettaient. Il ne manque pas de jurisconsultes, qui justifient un tel état de choses. C'est ainsi, par exemple, que Brown et Hadley, dans leurs commentaires sur les lois anglaises, n'hésitent pas à dire : " En thèse générale, lorsqu'un pays inhabité est découvert et occupé par des sujets anglais, les lois anglaises alors existantes deviennent immédiatement en force, car ces lois constituent pour tout sujet anglais, un héritage inféodé à sa personne, dès sa naissance. Mais ce principe souffre beaucoup d'exceptions.

" Les colons n'emportent avec eux que telles parties des lois anglaises compatibles avec leur situation et les conditions de la colonie naissante."

D'ailleurs, l'une des grandes qualités distinctives du droit commun, consiste dans sa grande mobilité, qui la fait s'adapter aux divers changements d'idées et de mœurs.

Daus une colonie en voie de formation, ou organisée d'une manière purement transitoire, et dans laquelle les choses imprévues sont surtout celles qui arrivent le plus souvent, des lois positives ou trop rigoureuses ne sont point désirables.

Les lois, dans semblable pays, ne peuvent être faites non plus pour tous, sans distinction, comme on fait des uniformes pour des soldats. Il est vrai qu'une législation codifiée, où tout est prescrit

Digitized by Google

dans des clauses qui s'enchaînent, offre une précision mathématique plus satisfaisante à l'esprit, mais en pratique elle offre de graves inconvénients. On ne prit donc du droit commun que ce qui pouvait servir.

On laissa tomber en désuétude ce qui était trop compliqué ou inapplicable, et le reste altéré, transformé, revêtu d'une nouvelle forme fut conservé dans sa substance, en vertu de ce principe contenu dans la Grande Chartre "*cessante ratione legis, cessat ipsa lex.*"

La Compagnie de la Baie d'Hudson eut le bon esprit de ne point chercher à oblitérer les vieilles coutumes.

Loin de désaffectionner les anciens du pays des usages qu'ils avaient conservés, elle se plut à les faire survivre et en incorpora un bon nombre dans ses règlements.

Ces règlements se rapportaient surtout à l'administration des affaires de la Compagnie, à la traite, au bon ordre etc.

Tous les ans, vers la mi-juillet, les bourgeois de la Compagnie se réunissaient à Norway House et à Moose. Le conseil se composait du gouverneur et de seize facteurs dont sept formaient un quorum.

Le pouvoir exécutif appartenait au gouverneur aidé de ses conseillers.

Le bureau de direction, à Londres, appelé Cour Générale, exerçait un contrôle sur les décisions du conseil et pouvait les désavouer.

En 1815 la Compagnie s'occupa sérieusement d'organiser des tribunaux réguliers et de mieux définir l'autorité respective de ses principaux fonctionnaires. Voici quelques-unes des résolutions les plus importantes, adoptées le 19 mai 1815 :

1o. Il sera nommé un Gouverneur en chef et des conseillers, qui possèderont une autorité supérieure dans tous les territoires de la Compagnie.

2o. Le Gouverneur, assisté de deux conseillers, constituera un conseil chargé d'administrer la justice et d'exercer tous les pouvoirs conférés par la chartre.

3o. Le Gouverneur d'Assiniboia et celui de Moose, assistés de deux conseillers, pourront chacun dans son district respectif, exercer la même autorité, mais cette autorité demeurera suspendue, quant aux fins judiciaires, lorsque le Gouverneur en chef se trouvera présent.

4o. Il sera nommé un shérif pour chacun des districts d'Assiniboia et de Moose et un troisième, pour tout le reste des territoires.

Digitized by Google

Ces officiers seront chargés d'exécuter suivant la loi tous les procédés qui leur seront adressés.

5o. En cas de mort ou d'absence d'un conseiller ou shérif, le Gouverneur en chef nommera une personne pour remplir ces fonctions, en attendant que le bon plaisir de la Compagnie soit connu.

D'un autre côté, le Parlement Impérial avait déjà exprimé des doutes sur les pouvoirs judiciaires que la Compagnie prétendait posséder en vertu de sa chartre. Dès 1803, un statut fut passé, (43 Geo. III c. 138) conférant juridiction du Haut et du Bas-Canada, dans les Territoires Indiens.

Ce statut déclarait entr'autres choses, que toute offense commise dans les limites des Territoires Indiens, devait être considérée comme une offense de même nature et jugée de la même manière que si elle eut été commise dans le Bas ou le Haut-Canada.

L'acte pourvoyait également à l'incarcération des prisonniers dans l'une et l'autre des deux provinces.

La Compagnie ayant voulu prétendre que cet acte ne s'appliquait point aux terres de Rupert, le Parlement Impérial par un statut (1 et 2 Geo. IV c. 66) passé en 1821, déclara expressément que l'acte de 1803 devait s'entendre également du territoire de Rupert. Cette même année, la Compagnie, avait cru prudent d'obtenir, pour plus de sûreté, une licence de faire la traite dans les pays à l'ouest de Rupert. Ce fut en vertu de ce dernier statut (1821) que le gouvernement nomma un certain nombre de Juges de Paix, pour les Territoires Indiens. Plusieurs d'entre eux abusèrent étrangement de leurs fonctions pour faire triompher des intérêts personnels ou favoriser la Compagnie dont ils avaient épousé la cause.

On s'imagine aisément que durant l'effervescence des esprits et les luttes causées par l'ambition de deux Compagnies rivales, bien des illégalités furent commises de part et d'autre. C'était bien le cas de répéter avec Coke "*Silent leges inter arma.*" Ces difficultés donnèrent lieu à l'émanation de mandats d'arrestation qui furent signés par ces magistrats.

Les procès furent décidés, partie dans la Province de Québec et partie dans Ontario. Indiquons, en passant, les plus importants. Après la bataillle de la Grenouillère, Lord Selkirk fit arrêter un certain nombre d'employés de la Compagnie du Nord-Ouest, pour meurtre, incendiat et vol. Le procès eut lieu à Montréal.

Tous les accusés furent mis en liberté.

En 1819 William Smith, député shérif du district Ouest d'On-

Digitized by Google

tario, obtint un verdict de £500-0s.-0d. contre Lord Silkirk, pour avoir, à l'aide d'un parti armé, résisté à un bref de restitution obtenu à Sandwich en 1816 et pour s'être opposé à l'exécution d'un mandat d'arrestation contre sa personne.

Vers le même temps, Lord Selkirk eut également à subir une condamnation de £1,500 de dommages, pour fausse arrestation de Daniel McKenzie.

De plus, Lord Selkirk, après avoir pris l'initiative des procédures criminelles, fut poursuivi à son tour, avec ses principaux partisans.

A Montréal, Charles de Reinhard eut à subir son procès pour le meurtre de Keveny. La question de la juridiction des cours, des limites d'Ontario et du territoire de Rupert, fut soulevée dans la plupart des causes. Il n'était guères facile à cette époque de résoudre ces questions d'une manière satisfaisante.

Il s'ensuivit que plusieurs de ces procès ne furent jamais décidés. Lord Selkirk étant mort à Pau, dans les Pyrénées en 1820, l'année suivante les deux compagnies se réunirent et les troubles cessèrent. En 1835 le comte de Selkirk, fils du lord de même nom, rétrocéda ses terres à la Compagnie, moyennant la somme de £84,000. Ce fut la même année que fut organisé le gouvernement d'Assiniboia.

L. A. PRUD'HOMME.

St. Boniface, le 3 décembre, 1888.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LE PREMIER VAPEUR OCÉANIQUE

LE "ROYAL WILLIAM."

C'est du Canada, ou, pour être plus précis, des chantiers même de Québec, qu'est sorti le premier navire mû par la vapeur qui ait opéré la traversée de l'océan.

Ce fait—qui n'a pas encore été accepté en Europe, puisque tous les historiens du vieux continent qui ont traité de la navigation donnent invariablement la priorité au *Sirius* et au *Great Western*—est appuyé sur des preuves irréfragables.

Il faudra donc tôt ou tard que l'on se rende à l'évidence et nous comptons sur l'esprit de justice des uns et des autres pour réparer ou rectifier une hérésie historique.

***

Le *Great Western* et le *Sirius*, construits dans les chantiers de Bristol, en Angleterre, ne prirent la mer qu'en 1838.

Le *Sirius* arriva à New-York dans la matinée du 23 avril de 1838, après une traversée de dix-sept jours et le *Great Western* aborda le même port quelques heures seulement après son heureux concurrent.

C'était—j'en conviens—le premier essai de navigation océanique par la vapeur tenté par l'Angleterre, mais le Canada l'avait déjà devancée, dans cette épreuve, de cinq années.

***

Le premier voyage du *Royal William* n'eut pas un profond retentissement.

Cela s'explique. Une petite colonie comme la nôtre, de médiocre importance et presque perdue dans un coin de l'Amérique, ne pouvait nourrir la prétention de passionner le monde entier avec une

Digitized by Google

expérience dont l'heureux résultat devait pourtant amener toute une révolution dans la navigation. On ignora ou l'on feignit d'ignorer le *Royal William*, vaisseau canadien, qui marchant par la seule puissance de la vapeur s'aventura le premier sur l'Océan ; et toute la gloire resta au *Sirius* et au *Great Western* qui n'avaient répété qu'une épreuve déjà faite.

Soit que, dans le temps, la presse canadienne n'appuyât pas assez fortement sur le mérite qui en revenait au *Royal William*, soit qu'à l'étranger, l'on dédaignât de s'arrêter à un événement qui originait dans une colonie, l'entreprise hardie du navire canadien passa inaperçue, et les chroniqueurs des États-Unis, comme ceux de l'Europe, non-seulement n'entonnèrent aucun chant de triomphe, mais ils ne consignèrent pas même le fait.

***

Le voyage du *Royal William* s'était pourtant fait au grand jour et son existence n'était un mystère pour personne.

Parti de Québec le cinq août de l'année 1833, sous le commandement du capitaine John McDougall, puis faisant halte à Pictou pour y réparer ses engins et faire sa provision de charbon, le *Royal William* se mit définitivement en route le dix-sept août et arriva de l'autre côté, dans le port de Gravensend, le onzième jour de septembre de la même année.

La traversée de l'océan s'était donc effectuée en vingt-quatre jours. (1).

La course avait été peu rapide, comme on le voit, mais cela était dû à des causes purement accidentelles. Les engins du vaisseau fonctionnaient mal et l'on avait dû s'arrêter à plusieurs reprises pour les mettre en ordre.

***

Le premier bateau à vapeur de Fulton—le *Clermont*—n'avait rencontré qu'un homme de bonne volonté pour faire le trajet d'Albany à New-York ; plus heureux, le *Royal William* compta dix à douze passagers pour son premier voyage transatlantique : cinq passagers de cabine (2) et les autres dans l'entrepont.

(1) Quelques chroniqueurs prétendent que ce voyage se fit en vingt jours.—E. R.
(2) Le prix du passage était de £20.—E. R.

Digitized by Google

La cargaison, assez mince, se composait de mâts et d'une certaine quantité de curiosités indigènes.

***

Si ces faits et ces chiffres sont indiscutables—et je maintiens qu'ils le sont—le *Royal William* laisse bien loin derrière lui la tentative du *Sirius* et du *Great Western* qui a semblé émerveiller le monde. Le premier, il a vogué sur l'océan, et puisque c'est là un événement digne d'attention, les annales de l'histoire doivent le consigner et en donner crédit à notre jeune pays.

La gloire de la métropole ne saurait être amoindrie parce qu'il est arrivé à l'une de ses colonies de l'avoir devancée dans une grande et heureuse expérience. Les lauriers qu'elle a conquis sur d'autres théâtres sont assez nombreux pour qu'elle n'ait point à envier l'honneur que nous revendiquons d'avoir jeté les premiers, sur l'immensité de l'océan, un bateau mû par la seule force de la vapeur.

***

Si, à l'étranger, l'on a ignoré systématiquement le premier voyage transatlantique accompli par le *Royal William*, ici, au Canada, il a circulé des versions bien distinctes et souvent inexactes sur la carrière fournie par ce vaisseau, sur la date de sa construction, sur les chantiers d'où il a été lancé.

Pour ne citer que quelques exemples, des publicistes d'Ontario ont assigné la ville de Trois-Rivières pour lieu de construction du *Royal William*; d'autres le font sortir des chantiers de Sillery, etc., etc.

Ce sont là autant d'inexactitudes que je crois convenable de relever dans l'intérêt de la vérité historique.

Cette tâche est, du reste, d'autant plus facile que la construction du *Royal William* remonte à une époque relativement peu reculée et que l'on compte encore au milieu de nous des contemporains de cet âge pour rétablir les faits sous leur vrai jour. (1)

(1) Je fais ici allusion à M. J.E.Gingras, ancien membre du Conseil Législatif de Québec et ancien constructeur de navires, qui porte gaillardement ses quatre-vingt cinq ans.

M. Gingras a travaillé à la construction du vaisseau qui fait le sujet de cette notice et je tiens de lui la plupart des renseignements que j'apporte ici.—E. R.

Digitized by Google

C'est du chantier de M. John S. Campbell, (1) situé à un quart de mille de l'Anse des Mers, au Cap Blanc, que fut lancé, le vingt-sept avril 1831, le *Royal William.*

La mise à l'eau de ce navire donna lieu à une imposante cérémonie et le Gouverneur de l'époque, lord Aylmer, qui y assistait, le baptisa lui-même du nom de *Royal William* en l'honneur du roi d'Angleterre.

***

Ce fut une compagnie—la *Quebec and Halifax Steam Navigation*—qui se chargea de la construction de ce vaisseau,sous la direction de M. Robert Black, de Québec, qui en fournit les plans et devis. (2)

Cent cinquante à deux cents ouvriers furent employés à cette entreprise.

Le vaisseau québecois avait des dimensions fort respectables.

La longueur de la quille représentait cent quarante-six pieds et la longueur du pont cent soixante-seize pieds. La largeur des baux était de quarante quatre pieds et la cale mesurait en profondeur dix-sept pieds et neuf pouces.

Il jaugeait 1370 tonneaux.

Quoique son aménagement intérieur ne fût point à la hauteur de celui des steamers qui circulent aujourd'hui sur nos mers, il n'en présentait pas moins tout le confort désirable. Ainsi il était pourvu d'une spacieuse salle à dîner, d'un salon et d'un certain nombre de cabines où l'on pouvait installer commodément une cinquantaine de lits.

On estime que ce vaisseau coûta à la compagnie £16,000. (3).

***

C'est le 24 août 1831 que le *Royal William*, mis à flot quelques mois auparavant, entreprit son premier voyage. Ses propriétaires le destinaient à faire le service entre les villes de Québec et d'Hali-

(1) Devenu plus tard le chantier Dinning.—E. R.

(2) .—D'après M. Isidore Lebrun, dans son *Tableau Statistique des Deux Canadas*, la compagnie fut subventionnée partiellement par le gouvernement. On souscrivit ensuite à Québec, à Montréal, à Miramichi et à Halifax, 569 actions qui devaient rapporter 14,225 livres sterling, mais que l'on ne réalisa qu'en partie.—E. R.

(3) M. Gingras en porte le prix à £20,000, mais il comprend dans son estimation les bouilloires et les engins que l'on adapta au vaisseau.

Après sa mise à l'eau, le *Royal William* avait été immédiatement conduit à Montréal pour y recevoir ses machines.—E. R.

Digitized by Google

fax, avec un certain nombre d'arrêts aux ports échelonnés sur ce grand parcours.

Ce premier voyage, comme ceux qui suivirent, s'accomplit dans de bonnes couditions, mais au point de vue pécuniaire, l'entreprise fut un fiasco. Le trafic n'était pas assez considérable pour compenser les frais encourus. Le découragement s'empara bientôt des propriétaires et, en 1833, on se débarrassa du vaisseau en le vendant à un armateur anglais.

Le nouvel acquéreur, M. Joseph Somes, constructeur de vaisseaux de Radcliff, fit passer le *Royal William* en Angleterre et l'utilisa en lui faisant faire deux voyages au Portugal.

Il est probable que M. Somes ne fit point fortune avec sa nouvelle acquisition, car, au bout d'un an, en septembre 1834, il s'en défait et la vend au gouvernement espagnol.

En changeant de mains, le *Royal William*—dont la carrière avait été jusque-là bien accidentée—changea de nom. Les Espagnols l'appelèrent *Ysabella Segunda* en l'honneur de leur reine, puis le montèrent en navire de guerre.

Le *Royal William* ue leur rendit point de longs services. Dès 1837 ou 1838 sa coque était condamnée et il fut reconnu impropre pour le service militaire. On le débarrassa en conséquence de ses engins et de son outillage et le tout passa à un autre vaisseau.

***

Voilà—si je ne me fais pas illusion—les renseignements les plus complets et les plus exacts que l'on puisse fournir sur le premier navire à vapeur qui ait fendu les flots bleus de l'Atlantique et qui soit sorti des chantiers de construction de Québec.

Ces renseignements, je les ai puisés un peu partout et je crois être en mesure d'en garantir l'authenticité.

Ils n'ont peut-être pas un intérêt majeur pour nos compatriotes qui, la plupart, connaissent ces faits ; mais lors même qu'ils ne serviraient qu'à éveiller l'attention des historiens étrangers qui ont semblé ignorer l'existence du *Royal William*, ce travail aurait encore son à propos et son utilité.

Il importait, d'un autre côté, d'empêcher que l'on ne confondît davantage le vaisseau canadien qui fait le sujet de cette notice, avec un autre navire portant le même nom, mais celui-là construit en Angleterre. Le *Royal William*, second du nom, bâti dans les chantiers de Liverpool, ne s'aventura sur l'océan qu'en juillet 1838.

EUGÈNE ROUILLARD.

Digitized by Google

CONVENTION DE NASHUA. (1)

(*Extrait du rapport fait le 27 septembre 1888 à l'assemblée tenue dans la grande salle du Collège St-Viateur, Bourbonnais.*)

La Convention Canadienne à Nashua, fut la plus grande assemblée en ce genre qu'on ait jamais vue aux États-Unis comme affirmation nationale. Environ 800 délégués, au nombre desquels on comptait plus de 60 prêtres, tant de l'Ouest que de l'Est étaient présents.

J'aurais voulu voir là tous les Canadiens qui sont dans cette grande République. C'était impossible. Je voudrais au moins que ma voix fût assez puissante pour se faire entendre par eux tous, et leur dire tout ce que nous avons entendu et tout ce que nous avons vu à Nashua. Là-bas tout était théorie, ici doit être la pratique. Une théorie sans pratique reste lettre morte.

A nous donc de mettre en pratique les résolutions de nos Conventions, si nous ne voulons pas qu'elles se tiennent inutilement et qu'elles tombent en désuétude.

Qu'il était beau de voir des laïques, occupant un rang distingué dans la société, s'unir à leur clergé, et mûs par les mêmes sentiments religieux et patriotiques mettre leurs talents et leur éloquence au profit de la cause nationale avec un zèle admirable !

De tous les centres canadiens de l'Ouest le nôtre est peut-être le plus important. Il y a ici neuf paroisses canadiennes ; et pour les diriger, des prêtres canadiens, vos amis les plus sincèrement dévoués, qui veulent et désirent faire de vous un peuple distingué entre toutes les autres nations, un peuple religieux et prospère, et qui travaillent sans cesse à la conservation de votre foi, de votre langue, de vos institutions et de votre nationalité. L'union du peuple canadien avec son clergé fait sa gloire et sa force.

Notre ami Charles Thibault a dit très spirituellement que

(1) Voir *Résumé des Travaux de la Convention Générale Canadienne* tenue à Nashua, New-Hampshire, les 26 et 27 juin, 1888.

Digitized by Google

" chaque Canadien quittant son pays pour les États-Unis a emporté quelques gouttes des eaux du St-Laurent, (souvenirs de la mère-patrie) qu'il a mêlées aux eaux de cette République, où notre barque vogue d'une marche triomphale à travers les récifs et les brisants ; souvent agitée et ballottée par les vents tumultueux de tant de doctrines différentes elle ne peut périr." Périssent ceux qui se jettent par dessus bord, reniant leur foi et leur nationalité.

Il n'y a peut-être pas un centre canadien dans l'Ouest où les souvenirs et les traditions de la mère-patrie se soient mieux conservés que dans le nôtre ; et sans vouloir déprécier aucune autre localité, la paroisse qui a le mieux conservé les traditions du Canada, c'est la grande et bonne paroisse de Bourbonnais. C'est là que nous trouvons le plus de compatriotes franchement canadiens et franchement catholiques, grâce sans doute à son digne curé, à ses grandes institutions, son collège et son couvent.

Sur la mer de Galilée la barque où étaient Jésus et ses diciples est assaillie par une violente tempête. Les vagues en furie la font rouler et menacent du naufrage. Jésus dormait—les disciples effrayés l'éveillent en criant : *Salva nos, perimus.* " Sauvez-nous nous périssons ! " Jésus se leva, commanda aux vents et à la mer, et il se fit un grand calme.

Notre barque ne peut périr parce que Jésus y est. Et au fort de la tempête poussons ce cri de détresse : *Salva nos, perimus,* et le calme se fera.

Nous paraissons jouir maintenant de ce calme ; il nous semble que les tempêtes sont passées et que notre avenir est assuré. Ne nous endormons point dans une sécurité parfaite et permanente, des dangers nous menaçent sans cesse. C'est pourquoi nous nous unissons de temps en temps en Conventions nationales afin de pourvoir aux moyens de conserver notre autonomie nationale.

La première séance de cette convention fut consacrée à la vérification de nos lettres de créance et à l'appel des délégués. Après quoi on procéda à l'élection de ses officiers. L'hon. L.-J. Martel, membre du parlement pour l'État du Maine, fut élu président ; M. E.-R Dufresne, du *Canadien* de St-Paul, Minnesota, 1er vice-président ; M. le Dr Omer Larue, 2me vice-président ; M. Emile H. Tardivel, fut élu secrétaire ; MM. J. Richard et J. Rouillard, secrétaires-adjoints ; le vénérable M. J. Goiffon, martyr vivant de la foi, aumônier.

Un vote de remercîment et de félicitation fut présenté au comité

Digitized by Google

exécutif qui avait organisé et conduit avec tant d'intelligence et de succès les préliminaires de ce congrès. Une lettre d'excuse et de bienveillance de la part du président des États-Unis fut lue par M. le major Malette. On présenta ensuite une adresse de bienséance au maire de Nashua. Des télégrammes furent envoyés à Sa Sainteté Léon XIII, à leurs Éminences les Cardinaux Gibbons et Taschereau, et la séance fut ajournée.

A la seconde séance commencèrent à proprement parler les travaux de la Convention.

Il fut d'abord réglé et résolu que deux orateurs, désignés d'avance, parleraient environ vingt minutes sur chacune des principales questions, et dix minutes seraient allouées à tout autre délégué qui voudrait faire quelques remarques sur ces mêmes questions. Il est impossible de rapporter ici tout ce que nous avons entendu à Nashua ; mais je crois avoir résumé dans quelques réflexions pratiques ce qui a été dit à cette Convention et aux Conventions précédentes sur les questions les plus importantes qui reviennent à peu près toujours les mêmes.

Le premier acte de cette assemblée nationale a été une profession de foi, et un acte de soumission à l'Église :

"Considérant que l'élément canadien-français des États-Unis est pour la première fois représenté tout entier dans cette convention, il est résolu que la nationalité canadienne française des États-Unis assemblée en convention générale à Nashua, N.-H., fait profession de foi solennelle dans tous les enseignements de l'Église catholique et de soumission absolue à l'autorité du Saint-Père et de NN. SS. les Évêques."

ALLIANCE NATIONALE—BUREAU CENTRAL D'INFORMATION—BUREAU DE PERMANENCE. Ces trois questions peuvent se réduire à une seule. M. E.-H. Tardivel a insisté sur la création de l'Alliance nationale. "Quant à cette Alliance," a-t-il dit, "on en parle depuis huit ans ; il faut enfin en venir à une conclusion ; il faut en faire l'essai." Il fut suggéré d'envoyer un délégué spécial dans les principaux centres canadiens pour en jeter les bases, en établir les conditions et en faire connaître les avantages. Il faudra sans doute de l'argent, mais ce sera de l'argent placé à intérêt ou en dépôt dont vous bénéficierez, comme il en est des Forestiers catholiques. De là un bureau central d'informations qui pourra être en même temps le bureau de permanence auquel les membres de l'alliance nationale pourront avoir recours au besoin. De là résulte la nécessité de

Digitized by Google

conventions d'État où sera discutée l'opportunité de faire partie de cette alliance nationale, et dans lesquelles aussi on s'occupera de nos intérêts locaux. Mais tout devra être provisoire et à l'état d'essai.

Le bureau central d'informations aura aussi pour but de donner des informations à nos frères du Canada qui, désirant venir en ce pays pour s'y fixer ou y faire un peu d'argent pendant un certain temps, s'adresseront à ce bureau, indiquant en même temps à quel genre d'ouvrage ou d'industrie ils peuvent et désirent se livrer. D'autre part, toutes personnes ou compagnies qui auront besoin d'employés pour tel ou tel genre d'industrie pourront également s'adresser à ce bureau. Par ce moyen on épargnera beaucoup de dépenses qu'il faut faire et qui se font généralement en voyages et en pensions avant de trouver une position. Grand est le nombre de ceux qui sont déçus dans leurs espérances. A notre retour de Nashua, dans les chars où nous étions se trouvait une femme avec ses cinq enfants, d'une apparence pauvre ; elle était venue d'en bas de Québec à Manchester pour y chercher de l'ouvrage ; n'en trouvant point, elle s'en retournait, quitte pour les dépenses d'un si long voyage.

Il ne serait pas hors de propos qu'il y eût un bureau central d'information dans chaque État.

Fédération des sociétés.—Cette question a été renvoyée au comité des résolutions auquel appartenait M. Gélino, nommé à cet effet par M. Létourneau. Si j'ai bien compris, c'était l'intention de la délégation d'unir toutes les sociétés de même dénomination sur des bases analogues et avec même constitution. Cette question a été rejetée. Les intérêts et les besoins de l'Est et de l'Ouest ne sont pas les mêmes.

Question scolaire.—Plusieurs délégués ont pris la parole sur sur cette question, entr'autres M. l'abbé Brouillet et M. le Dr Omer Larue. Cette question est certainement la plus importante pour nous. C'est une question de vie ou de mort pour la nationalité canadienne aux États-Unis. L'éducation est la base de l'édifice social et religieux pour tout peuple, et pour un peuple catholique l'éducation est la connaissance de Dieu, la connaissance de ses devoirs envers son prochain. La connaissance de Dieu est la première des sciences, et cette science est bannie des écoles telles qu'elles sont établies dans cette république-ci.

Pour vous, Canadiens et Catholiques, il est de la plus haute im-

Digitized by Google

portance de faire donner à vos enfants une éducation chrétienne avant tout, si vous voulez qu'ils conservent les traditions nationales et restent catholiques. N'oubliez pas qu'en confiant vos enfants à des maîtres non catholiques vous les exposez à l'apostasie. Dans ces écoles sans Dieu on commence par être indifférent en matière de religion, on en vient à oublier ses devoirs envers Dieu, à mépriser les enseignements de l'Église qui nous prêche une doctrine trop rigoureuse, finalement on devient protestant ; et du protestantisme on passe à l'infidélité. On ne devient pas protestant du matin au soir ; c'est l'ouvrage du temps. Si vos enfants se trouvent habituellement dans un milieu protestant, s'il ne respirent qu'une atmosphère protestante comment pourront-ils se défendre de l'influence secrète que leurs guides et même leurs compagnons protestants à l'école exercent sur leurs cœurs, et puis quelquefois un mot contre la foi lancé imprudemment (peut-être un peu à dessein,) de la part du maître, un mot qui n'a pas l'air malin du tout, mais qui fait sa marque dans le cœur de vos enfants. Le cœur de l'enfant est comme une cire molle, il est susceptible de recevoir toutes les impressions. On s'habitue à cette vie et sans s'en douter on devient peu à peu indifférent. Le protestantisme s'infiltre goutte à goutte dans l'âme de vos enfants. On finit par s'en apercevoir ; on verse bien des larmes alors, on déplore ce malheur, mais il est trop tard. Votre enfant a perdu la foi. Nous constatons avec une peine bien amère que plusieurs de nos compatriotes sont imbus de principes protestants.

De la perte de la foi résulte la négation de Dieu. On devient infidèle. Parmi toutes les nations qui sont aux États-Unis, on les compte par millions ceux qui ont abandonné leur religion et renié leur Dieu. Au lieu de ne compter que dix millions de Catholiques, on devrait en compter 25 à 30 millions. D'où viennent ces déplorables défections ? Elles viennent généralement et en premier lieu des écoles publiques, écoles sans Dieu, où l'on ne donne qu'une instruction matérielle.

Il n'y a pas que nous à déplorer ce malheur ; nos frères séparés le déplorent avec nous ; leurs temples deviennent déserts, et se vendent à l'encan. Combien est grand le nombre de ceux qui n'ont plus foi au culte extérieur de Dieu ! Grand aussi est le nombre de ceux qui ne croient plus à la nécessité du baptême. On devient infidèle, on s'en va au paganisme. L'avenir de ce pays paraît bien sombre. On peut déjà prévoir que toutes les nations qui s'y trouvent se

Digitized by Google

diviseront en deux camps : les catholiques et les païens ; et malheureusement le nombre des païens sera le plus grand. Voulons-nous rester catholiques, voulons-nous éviter d'être engloutis dans ce gouffre béant, rallions-nous à la voix de nos pasteurs qui nous avertissent du danger, acceptons et pratiquons les enseignements de notre Église ; soyons fidèles à notre passé, fidèles à notre drapeau fidèles à notre foi, fidèles à notre Dieu. Que ce soit toujours pour nous un devoir sacré de rester ce que nous sommes, Canadiens et Catholiques ; et nous resterons Canadiens et Catholiques par l'école de notre église.

On a insisté fortement à Nashua que c'était pour nous tous un devoir rigoureux de faire donner à vos enfants une éducation catholique, en conséquence d'avoir nos écoles paroissiales indépendantes. Dieu vous a confié ces enfants pour en faire de bons chrétiens, et c'est à vous qu'il les a confiés et non à l'État, ni à aucun officier de l'État, fût-il le plus haut placé, et c'est à vous qn'il en demandera compte et non à l'État.

Pensez-vous que les Américains vous mépriseront parce que vous aurez reçu une éducation catholique ? Détrompez-vous ; c'est tout le contraire qui arrivera, Ils vous estimeront davantage et mettront en vous leur confiance de préférence à d'autres, car ils savent très-bien que notre religion fait des gens honnêtes.

Mais on nous dira : il en coûte pour établir et soutenir des écoles indépendantes. C'est vrai, mais les grandes œuvres demandent de grands sacrifices ; et si vous aimez vos enfants comme vous devez les aimer, imposez-vous ces sacrifices pour leur transmettre l'héritage sacré que nous ont légué nos pères : une éducation catholique et canadienne. Et dans cette tâche vous verrez partout et toujours vos pasteurs prendre l'initiative ; à vous de leur venir en aide et de seconder leurs efforts.

Vous ferez aussi cette objection : avec nos écoles catholiques il nous faut payer pour les écoles publiques, c'est onéreux. C'est vrai encore ; il est reconnu que la loi de l'école est une loi injuste, mais c'est une loi établie, et c'est votre devoir de vous soumettre ; mais vous avez le devoir et le droit de réclamer. Obéissez à la loi et payez, et en payant, protestez. L'Américain aime la loyauté et l'indépendance ; à force de protestations on finira par reconnaître nos droits et on nous rendra justice.

Le temps n'est peut-être pas éloigné où le gouvernement donnera notre part des taxes et des octrois pour nos écoles catholiques, nous

Digitized by Google

laissant le droit de nous instruire selon les principes de notre foi.

Les évêques de ce pays et quelques communautés religieuses s'occupent de cette question. Ce travail se fait lentement, mais c'est peut-être le plus sûr moyen d'arriver à un bon résultat. J'ai demandé à Nashua si aucune pétition n'avait été faite à NN. SS. les évêques des États-Unis, les suppliant de vouloir bien s'occuper de cette question auprès du gouvernement. On m'a répondu que les délégués de la Convention de Rutland en 1886 avaient présenté une requête dans ce sens. NN. SS. les Évêques s'en occupent, il n'y a pas de doute ; et la solution de cette importante question viendra en son temps.

L'école doit être la continuation de l'éducation commencée et donnée sur les genoux de la mère chrétienne au foyer domestique. Faut-il qu'une école athée vienne en détruire les fruits, et faire croire qu'on ne peut s'instruire si à l'école on donne des leçons de morale et de doctrine ! Tel maître, telle école ; telle école, tels élèves. Si les maîtres et maîtresses sont protestants vous ne devez vous attendre qu'à une destruction morale et religieuse pour la plupart de vos enfants. (Une maîtresse protestante au milieu d'enfants catholiques me représente une cane qui conduit des petits poulets ; elle les mène à la rivière et les noie tous.) Si les maîtres sont catholiques, vos enfants, passant des bras de leurs mères à l'école, n'y verront qu'une transition naturelle pour y puiser une plus haute éducation, et respireront à la même atmosphère catholique qu'au foyer domestique, avec chance de cent contre un de conserver les bons principes reçus dès leur bas âge.

A l'école la religion doit tenir le premier rang. Loin de nuire, les principes religieux doivent maintenir les élèves dans un ordre moral et accélérer leurs progrès. Après la religion peut venir l'étude de la langue anglaise, c'est la langue du pays, c'est la langue des affaires.

En troisième lieu la langue française, c'est la langue de notre religion, c'est la langue de nos pères, c'est la langue de la famille.

Et enfin viennent les connaissances utiles et propres à former des sujets pour l'Église et la patrie. Il est reconnu et admis que des écoles sur le même pied, les unes tenues par des maîtres catholiques et les autres par des protestants, celles tenues par les catholiques ne sont certainement pas inférieures aux écoles protestantes, et celles tenues par les Frères et les Sœurs leur sont supérieures.

F.-X. Ch., *C. S. V.*

(*A suivre.*)

Digitized by Google

ROSE MARIE

CHAPITRE IX.

PROJETS DE MARIAGE.

A la mémorable bataille de Balaklava, le général de Romarin, attaché à l'état-major de l'Armée de l'Est, fut frappé d'une balle en pleine poitrine. Il dut son salut à une grande médaille d'or, de l'Immaculée Conception, ou *médaille miraculeuse*, que lui avait envoyée sa petite-fille, avec prière instante de la porter avec confiance. Le trou fait par la balle dans l'uniforme fut couvert par la grande croix de la Légion d'honneur, que l'empereur lui envoya dès qu'il eut connaissance de ce qui s'était passé.

Grand'maman à son tour s'en montra fière au possible, et en parla même à satiété à quiconque la visitait. Elle ne doutait pas que M. de Romarin ne devînt maréchal de France et duc de la Tchernaya. Quelle ne fut donc pas sa joie, lorsque, peu de mois plus tard, M. Dashon reçut une lettre de l'autre grand-papa, lui annonçant que, dans sa sollicitude pour l'honneur des deux familles, il avait cherché autour de lui et venait de trouver pour Rose Marie un *parti*, mais un *parti* insigne dans les deux hémisphères, un jeune vicomte de Floréal, appartenant par sa mère à la plus haute noblesse de France, et allié par son père à la famille de madame de Romarin. Beau physique, intelligence d'élite, cœur aussi tendre que brave, le jeune vicomte réunissait en sa personne tous les avantages imaginables.

M. Dashon n'hésita pas, après avoir tenu conseil avec madame Dashon, de répondre en invitant le jeune homme à leur faire une visite.

Rose Marie allait accomplir sa dix-huitième année ; son éducation était complète ; il était temps de la produire dans le monde ; madame Dashon résolut de le faire à l'occasion de son jour de naissance, et de n'épargner en cette circonstance rien absolument de ce qui pourrait donner de l'éclat à la fête. Ce qui devait néanmoins

Digitized by Google

lui conférer plus d'intérêt que tout le reste, ce fut la présence inattendue du vicomte de Floréal.

Le matin même du nouvel an, une voiture s'arrêta devant la résidence de M. Dashon, un jeune homme à mine distinguée en sortit et remit au laquais qui se présenta, sa carte avec une boîte et deux lettres ; l'une d'elles était pour M. Dashon, l'autre ainsi que la boîte, pour Rose Marie. La carte portait le nom du Colonel Vicomte de Floréal ; c'était lui en effet qui était débarqué tard la veille au soir, et les journaux du matin annonçaient que parmi les passagers se trouvait le vicomte de Floréal chargé d'un message extraordinaire pour l'ambassadeur français à Washington.

Il est difficile de s'imaginer la surprise et l'ivresse qui s'empara de la jeune fille, lorsque grand-papa Dashon l'informa, d'après sa lettre, que la boîte renfermait un cadeau de noces, don de Sa Majesté l'Impératrice Eugénie. Rien ne pouvait mieux montrer le rôle important que la future vicomtesse, plus tard marquise de Floréal, était appelée à jouer un jour à la cour impériale, et grand'papa Romarin ne manquait pas d'insister dans sa lettre, sur la haute signification de ce présent. Quant à sa valeur intrinsèque aussi bien qu'artistique, il suffisait de le voir pour s'assurer qu'il était digne en tout point de la donatrice.

Huit jours plus tard le train express de la ligne Camden et Amboy s'avançait à grande vitesse vers New-Jersey ; une jeune personne d'une apparence tout à fait distinguée, occupait à elle seule un siège, et remplissait encore, des objets à son usage, le siège voisin dont elle avait renversé le dossier à cet effet ; elle lisait attentivement, puis, de temps en temps, s'arrêtait pour regarder le paysage d'hiver, si grandiose dans sa monotonie.

Les deux sièges en face, tournés également l'un vers l'autre, étaient occupés, l'un par deux messieurs, l'autre par une dame et une enfant. Nos lecteurs auraient facilement reconnu dans l'un des messieurs le comte Wissen ; l'autre était plus jeune et avait toute l'apparence d'un officier français. La dame adressait la parole à l'enfant en allemand, mais elle s'exprimait fort élégamment en français chaque fois qu'elle prenait part à la conversation des deux messieurs.

Au bout de quelque temps la conversation commençait à languir, quand le comte Wissen, se tournant vers son voisin, lui dit : " Eh bien, M. le colonel, que pensez-vous des mœurs américaines ? Serait-ce conforme à l'étiquette chez vous de laisser une jeune personne

Digitized by Google

comme celle qui est en face de nous, voyager seule, sans protecteur apparent ?"

" Ma foi, M. le comte, je vous avoue que c'est une coutume que je ne saurais admirer ; du reste, je puis à peine m'imaginer qu'elle existe dans la haute société ; évidemment donc, malgré son air étonnamment distingué, cette personne n'appartient qu'à la famille de quelque riche parvenu."

" C'est en cela que vous vous trompez, M. le colonel, permettez-moi de vous le dire ; vous ne venez que d'arriver dans ce pays et ne sauriez, par conséqnent en avoir étudié les usages ; mais je crois pouvoir vous assurer que si l'on me disait que cette jeune demoiselle est fille d'un sénateur, cela ne m'étonnerait nullement, et (entre parenthèse) il pourrait très bien se faire qu'elle comprenne le français à la perfection, et dans ce cas jugez de votre imprudence. Si cette enfant est seule, ma parole d'honneur, c'est que ses parents la jugent parfaitement capable de voyager de la sorte et que personne en ce pays, malgré la dépravation générale des mœurs, ne serait tenté même de lui offrir la moindre insulte."

" Que dites-vous là ? vous m'alarmez ; mais non, elle est impassible comme une statue de marbre, et ne songe qu'à son livre et à son voyage. Du reste, j'avoue qu'elle ne m'a pas semblé être totalement sans protection ; car depuis notre départ de Washington jusqu'à ce moment, elle ne nous a pas quittés un instant, bien que nous ayons dû changer de char plusieurs fois. Toujours est-il que je serais au désespoir si elle avait compris ma remarque, qui, je l'avoue de grand cœur, était imprudente et même sotte."

Le profond silence qui succéda à ce dialogue ne fut rompu que lorsqu'on fut arrivé à la station d'Amboy. Là le comte crut définitivement devoir offrir son assistance à la jeune personne ; mais prompte comme l'éclair, elle avait déjà disparu et pris sa place dans le bateau traversier.

A leur arrivée au quai de New-York, le comte crut encore qu'il lui incombait de veiller à ce qu'il ne lui arrivât aucun mal dans cette foule compacte ; mais déjà un laquais en grande livrée était là pour recevoir son petit porte-manteau, puis lui frayer un passage et la diriger en toute sûreté vers une voiture privée, de grande magnificence, qui l'attendait.

La singularité de ce détail avait excité à un haut point la curiosité de tout le groupe qui s'était trouvé réuni dans les chars ; le comte avait offert le bras à la dame et le jeune monsieur, prenant

Digitized by Google

l'enfant par la main, s'attachait à leurs pas. Ils eurent donc tous la satisfaction, autant que la nuit tombante le permettait, d'être témoins de ce qui se passa lorsqu'on atteignit la voiture. Contentons-nous de mentionner ce qu'ils entendirent, prononcé du meilleur accent parisien.

" Que vous êtes donc aimable, ma chère Grace, de vous être ainsi dérangée par amour par moi !"

" Ne dites pas cela, chère amie, je suis trop heureuse de vous voir, et je ne compte pour rien la fatigue du voyage."

Si l'on pense que Grace Atherton raconta à Rose Marie Dashon ce qui s'était passé dans les chars, on se trompe grandement ; elle était trop sensée pour le faire. Quant aux réflexions que fit à ce sujet le vicomte de Floréal et aux expressions de remords de conscience qu'il adressa ce soir-là au comte Wissen, il est facile de se les imaginer.

Le lendemain, le comte Wissen présenta son jeune ami à la famille Dashon et fut témoin de sa première entrevue avec Rose Marie en présence du vieux couple. Tout se passa avec une dignité mêlée de beaucoup de cordialité et l'impression réciproque fut excellente. Grand-papa Dashon était au comble de la joie, et quant à grand'-maman, son enthousiasme tenait du délire.

La grande fête qu'on préparait depuis de longs mois fut célébrée avec une pompe toute princière ; l'élite de la société new-yorkaise s'y trouva et rien ne manqua à la splendeur déployée en cette circonstance. Le comte Wissen ne put s'y trouver ; des affaires pressantes l'avaient appelé à Washington ce jour-là même, et il avait chargé le vicomte de présenter ses excuses et ses regrets.

Quelques jours plus tard, ce dernier vint avec grande solennité demander à M. et à Mme Dashon la main de leur petite-fille. Ayant reçu une réponse affirmative, il écrivit à Mlle Dashon (il ignorait encore son nom de baptême), la lettre la plus tendre et la plus fervente imaginable. Le même jour il reçut la réponse suivante qui malgré son laconisme, le mit au comble du bonheur :

M. le Colonel et Vicomte,

Le choix de mes parents est pour moi l'expression de la volonté de Dieu. Devant cette volonté adorable je m'incline humble et soumise. Priez pour moi ; je vais, ce soir même, entrer en retraite ; vous ferez de votre côté, je n'en doute pas, ce qui sera de nature à attirer les bénédictions de Dieu sur notre union.

ROSE MARIE.

Digitized by Google

Le temps pressait ; le congé du jeune vicomte allait expirer dans un mois ; il lui fallait absolument s'embarquer pour la France dès le samedi suivant ; six jours, c'est tout ce qu'il lui restait à passer à New-York ; la cérémonie fut fixée pour samedi matin ; ce jour-là, à midi, le vapeur lèvera l'ancre ; grand-papa et grand'maman accompagneront en France le jeune couple, et y passeront six mois ou davantage.

Rose Marie se hâta d'écrire à M. Atherton et à l'inviter à la cérémonie avec toute sa famille, mais sans miséricorde il fallait que Grace n'y manquât pas.

Le soin des autres préparatifs ne lui prit que quelques heures, et dès le soir du même jour elle occupait une cellule au couvent, tout près de la chapelle, et commençait sa retraite.

Elle la fit avec ferveur ; elle déplora dans l'amertume de son âme ses fautes passées (selon toute apparence, elles ne devaient pas être bien graves) ; elle versa bien des larmes aux pieds de son crucifix et dans le tribunal de la pénitence. Puis elle examina avec soin, sous l'œil de Dieu et avec l'aide de son guide spirituel, si elle n'était pas plutôt appelée à embrasser la vie religieuse. La réponse du ciel fut précise, convaincante : Dieu l'appelait à se sanctifier dans le monde, en y faisant toutes les bonnes œuvres que sa fortune lui permettrait de faire.

Ce point réglé, il ne restait plus qu'à prendre les mesures les plus efficaces pour accomplir ses devoirs de femme chrétienne, d'épouse, de mère, etc. Le tout se fit avec une précision remarquable, car il s'agissait d'un problème à résoudre, d'une importance bien autrement grande que tous ceux que notre mathématicienne avait résolus jusque là, dans les hauteurs sublimes du calcul infinitésimal ou de la mécanique céleste.

Le jour fixé vint, Grace Atherton était arrivée au couvent la veille au soir ; mais elle avait résisté au vif désir de voir son amie, de peur de la distraire et la faire descendre trop tôt (comme elle disait) de son Thabor.

A six heures du matin, samedi 3 février, elles se trouvèrent agenouillées à quelques pas l'une de l'autre, tout absorbées dans leur dévotion ; puis elles reçurent toutes deux la sainte communion et firent leur action de grâces sans se laisser distraire par aucune autre pensée.

Au sortir de la chapelle elles tombèrent dans les bras l'une de l'autre et pleurèrent pendant quelques minutes à chaudes larmes.

Digitized by Google

" Et votre maman ? " demanda Rose Marie.

" Elle est en ville ; elle sera présente à la cérémonie, ainsi que papa."

" C'est trop de bonté de leur part, et Bessie ?"

" Elle y sera également."

Les embrassements recommencèrent ainsi que les larmes. Néanmoins, Rose Marie était calme, même grave ; cette jeune fille de dix-huit ans comprenait à merveille tout ce qu'il y a de solennel et de sérieux et de responsabilité redoutable dans le saint état du mariage. Elle n'était pas triste pourtant, loin de là. L'avenir, sans doute, lui était caché ; peut-être y trouverait-elle plus d'épines que de fleurs ; mais cet avenir, cette vie mortelle est bien courte et pourvu qu'on y fasse toujours la sainte volonté de Dieu, tout sera bien, et une éternité de bonheur infini nous attend. Qui pourrait être triste après une bonne retraite ?

La voiture les attendait depuis une demi-heure à la porte. Les adieux qu'on fit aux bonnes religieuses furent tendres et touchants ; ils furent courts nécessairement, car il était sept heures, il faudra près d'une demi-heure pour se rendre en ville, et la cérémonie devait avoir lieu à la cathédrale à neuf heures précises.

CHAPITRE X.

UN DÉNOUEMENT IMPRÉVU.

Quel contraste entre le calme céleste du couvent que les deux amies quittaient à regret et l'excitation fiévreuse qu'elles trouvèrent en arrivant au terme de leur court voyage. Mme Dashon les reçut avec des jérémiades :

" Cette enfant est incorrigible ; elle a pris six jours pour dire ses prières et il ne lui reste plus qu'une demi-heure pour faire sa toilette de noces ! "

" Chère grand'maman, soyez sans inquiétude ; je serai prête et au delà," dit Rose Marie en l'embrassant avec une émotion visible. Pauvre grand'maman, se disait-elle, qu'elle est loin de comprendre qu'*une seule chose est nécessaire !*

La toilette était prête, Louise avait songé à tout ; en moins d'une demi-heure la jeune fiancée reparut pour se faire inspecter par grand'maman. Un cri d'admiration échappa à la poitrine de Mme

Digitized by Google

Dashon ; une vision céleste ne l'eût pas ravie davantage. Des pieds à la tête tout était parfait au point que la bonne dame fut tentée de se prosterner devant cet ange de beauté.

Rose Marie sourit et présenta son front au baiser maternel.

La pauvre enfant, debout depuis *cinq* heures n'avait pu encore prendre une seule bouchée ; elle ne s'était pas senti le moindre appétit ; mais la fatigue allait venir, il fallait s'y préparer. Rose Marie se laissa donc persuader d'accepter une tasse de café et en une minute la tasse était prête sur la table de sa chambre à coucher.

Plusieurs des hôtes invités venaient d'arriver, le docteur Mannikin des premiers en qualité de médecin de la famille ; c'est même lui qui avait prescrit la tasse de café. La famille Atherton entrait dans ce moment, puis on annonça M. le vicomte de Floréal.

Rose Marie se hâta d'aller saluer grand-papa, qui sortait en ce moment de sa chambre, appuyé sur le bras du docteur ; la goutte le faisait encore souffrir, il en avait eu une attaque violente la veille même ; mais on espérait que le voyage d'Europe lui ferait grand bien.

C'est le moment favorable pour Rose Marie d'aller prendre sa tasse de café ; elle disparaît donc sans qu'on s'en aperçoive, car tout le monde est occupé à accueillir les visiteurs.

"Il est temps de partir," dit Mme Dashon une minute plus tard ; ne faisons pas attendre plus longtemps Monseigneur, qui est encore à jeun ; le pauvre prélat ! Mais où donc est Rose Marie ?"

Miss Atherton part prompte comme l'éclair pour aller la chercher. En ouvrant la porte elle pousse un cri et tombe évanouie.

Tout le monde accourt—pour voir—Rose Marie—étendue sur le tapis de sa chambre à coucher—la face contre terre,—apparemment sans vie.

Une scène de confusion et de terreur indescriptibles s'ensuivit. Le docteur Varick fut un des premiers auprès du corps ; il tâta le pouls, appliqua le stéthoscope et déclara sans hésiter que la mort avait été instantanée : apoplexie foudroyante, résultat d'émotions trop vives. Le docteur Mannikin vint à son tour, et après mûr examen avoua qu'il ne comprenait rien à ce cas étrange et qu'il n'y voyait nul remède humain.

M. Dashon, en entendant cette décision des hommes de l'art, tomba évanoui dans les bras de M. Atherton et dut être porté sur son lit ; les médecins déclarèrent que c'était une attaque de paralysie du cerveau. Mme Dashon, folle de douleur, courait de l'un à l'autre

Digitized by Google

comme hors d'elle-même et remplissait la maison de ses cris déchirants.

Miss Atherton n'était restée évanouie que peu d'instants ; on l'avait transportée sur un canapé et sa mère avec sa sœur lui prodiguait tous ses soins. M. Atherton avait laissé M. Dashon entre les mains du docteur Mannikin. Le docteur Varick avait fait placer le corps de Rose Marie sur son lit et s'était laissé tomber dans un fauteuil, tout épuisé d'émotion. Louise était à genoux devant le lit, tenant la main de Rose Marie et sanglotant amèrement.

Et le pauvre vicomte, qu'était-il devenu pendant ce temps ? M. Atherton le rejoignit au salon d'attente ; il était comme pétrifié.

Le prenant doucement par le bras, M. Atherton le conduisit à la chambre mortuaire, lui suggérant tout le temps des paroles de consolation. A la vue du corps inanimé, le pauvre jeune homme allait tomber. M. Atherton eut peine à le soutenir et le ramena au salon où il le fit asseoir sur le canapé et lui procura des fortifiants.

Quand il fut suffisamment remis de son émotion, il se fit présenter à Mme Dashon, lui exprima ses regrets et sa vive reconnaissance et partit accompagné par le dévoué M. Atherton.

Dans l'intervalle plusieurs médecins étaient accourus à la demande de Mme Dashon. Une consultation eut lieu ; tous étaient d'accord que la vie était éteinte ; mais pas deux d'entre eux n'étaient du même avis lorsqu'il s'agit de dire quelle pouvait être la cause de cette mort si subite et si tragique.

L'un pensait que c'était un anévrisme du cœur ; un autre croyait que c'était l'effet d'une émotion trop forte pour le système nerveux si délicat de la défunte ; un troisième parlait de rupture d'un vaisseau interne ; un quatrième prononçait timidement le mot de— poison.

Tous demandèrent avec instance une autopsie ; mais le docteur Mannikin les avertit que jamais Mme Dashon ne consentirait à la permettre ; il ne la croyait, du reste, nullement nécessaire ; il était persuadé que cette mort n'était pas l'effet d'un agent toxiqne quelconque connu des hommes de science ; il raconta les faits tels qu'ils s'étaient passés, produisit la tasse que Louise avait mise en lieu de sûreté par son ordre, et qui contenait encore à peu près une cuillerée de café ; il prouva que n'importe quel poison violent, comme eût dû l'être celui qui aurait été capable de produire un effet si prompt, aurait causé des convulsions ou d'autres symptômes totalement absents dans le cas actuel ; mais que, du reste, l'analyse

Digitized by Google

du liquide contenu dans la tasse les satisferait tous, il en était sûr d'avance, qu'il n'y avait pas possibilité d'admettre là un cas d'empoisonnement. Il se rangeait finalement à l'avis de celui qui attribuait la mort à une émotion trop vive.

Il y eut alors un profond silence ; puis le docteur Varick proposa, malgré tout, une autopsie ; mais Mme Dashon déclara avec autorité que jamais elle ne permettrait qu'on touchât à son enfant.

"Elle sera inhumée telle qu'elle est," s'écria-t-elle avec un accent indicible de douleur, "dans sa toilette de fiancée, avec tous ses joyaux ; c'est la moindre chose que je puisse faire pour ma pauvre enfant."

Le lendemain les chimistes déclarèrent unanimement que l'analyse n'avait révélé aucune trace de poison dans la tasse, et le coroner signa un *permis* de procéder à l'inhumation.

Mme Dashon était trop atterrée du coup et trop préoccupée de l'état alarmant de son mari pour s'occuper par elle-même des funérailles ; mais elle donna des ordres si précis au sacristain de son église, et cet homme avait eu tant de vénération pour Mlle Dashon que rien absolument ne manqua pour rendre cette pompe funèbre plus magnifique que tout ce qu'on avait jamais vu jusque là dans la ville de New-York ; mais tout se fit sans bruit et par invitations privées, et comme les journaux reçurent la demande positive de n'en dire mot et que cette demande, pour chacun d'eux, était accompagnée d'un beau billet de banque, rien n'en transpira au dehors et tout se passa à la parfaite satisfaction de Mme Dashon, grande dame et magnifique jusque dans l'expression de sa douleur.

Mais il est clair qu'il ne fut pas même question de faire donner à Rose Marie des funérailles catholiques, ni de l'enterrer ailleurs que dans le splendide caveau que la famille possédait au cimetière de Greenwood. Le ministre de l'église épiscopalienne vint réciter quelques prières et adressa des paroles de consolation à la famille affligée ; puis une cinquantaine de voitures princières accompagna le corps à sa dernière demeure.

Après un adieu suprême, le cercueil fut déposé dans le caveau, et les assistants se retirèrent chacun de son coté, quelques-uns d'entre eux méditant *peut-être* sur la vanité des choses humaines ; mais plusieurs cachant à peine leur joie et rêvant aux trésors que cette mort allait leur procurer.

V. H.

(A suivre.)

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Souvenirs de feu Mgr Alex. Macdonell, premier évêque du Haut-Canada, etc. (En anglais.)

Né en 1762 à Glen Urquhart, Écosse, Alexandre Macdonell fit ses études soit à Paris au collége écossais, soit à Valladolid. Ordonné prêtre en 1787, il retourna dans son pays natal et se dévoua comme missionnaire au service des pauvres catholiques dispersés dans le pays et victimes des lois pénales. Il vint en Amérique en 1803, et par son zèle et son influence auprès des autorités civiles obtint pour les pauvres émigrés écossais une position indépendante et honorable dans le Haut-Canada.

En 1816, le Haut-Canada ne comptait encore que trois paroisses dignes de ce nom : St-Raphael (Glengarry), Kingston et Sandwich. Cette dernière avait une population catholique de 1500 âmes. Le 12 janvier 1819, M. Macdonell fut nommé évêque de Résina, *in partibus*, et vicaire apostolique du Haut-Canada. Il fut sacré le 31 décembre 1820 dans la chapelle des Ursulines, Québec. En 1826, Léon XII érigea le siége épiscopal de Kingston en faveur de Mgr Macdonell. Depuis lors, les diocèses de Hamilton, de London, d'Ottawa et de Peterborough ont été détachés de l'ancien diocèse de Kingston, outre l'archidiocèse de Toronto et le vicariat apostolique de Pembroke.

Mgr Alexandre Macdonell mourut le 14 janvier 1840, plein de jours et de mérites, vénéré de tous ceux qui l'avaient connu, comme un homme de Dieu et un missionnaire infatigable.

Cette notice, toute courte qu'elle est, résume admirablement l'histoire ecclésiastique du Haut-Canada durant la première moitié de ce siècle.

Manuel de Droit Parlementaire, ou Cours Elémentaire de Droit Constitutionnel, par P. B. Mignault.

Ce livre est devant le public depuis plusieurs mois et sa réputation va grandissant tous les jours. Son importance est sans doute pour quelque chose dans le concert d'éloges qu'on lui prodigue, car, dans un pays où tout électeur doit dicter au candidat la ligne de conduite à suivre, il est indispensable qu'il soit lui-même bien éclairé sur les droits réciproques des gouvernants et des gouvernés.

Mais l'ouvrage de M. Mignault n'est pas seulement opportun, il est, de plus, digne de toute la confiance du lecteur par son exactitude, et en outre attrayant par son esprit de méthode et la variété des informations qu'il renferme.

Il mérite d'être entre les mains non seulement de tout élève en droit, mais de tout citoyen ayant à cœur de s'initier au mécanisme de notre système de gouvernement, et en particulier de quiconque a la noble ambition de contribuer pour sa part à donner au char de l'État une impulsion dans la bonne direction.

L'auteur a droit à nos félicitations, et sera encouragé, nous l'espérons, à nous faire part d'autres fruits de ses veilles, quand il verra le bon accueil fait à ce premier-né de sa plume.

X.

Digitized by Google

Ris et Croquis, par C. M. Ducharme.

Ça été une heureuse idée que de réunir sous une seule couverture ces articles jusqu'ici épars dans nos revues littéraires, et nous aimons à prédire à ce livre les plus beaux succès dans le monde ami des lettres. Il vient fort à propos nous jeter l'appât d'une belle et bonne récréation intellectuelle au milieu des pièges que tend le carnaval à notre sensualité.

Nous n'avons pas à présenter aux lecteurs de la *Revue Canadienne* l'auteur des *Ris et Croquis*. Ce jeune écrivain a su se conquérir une large place dans leur mémoire comme dans leur estime par les heureuses productions de son talent aussi souple que fertile. Cependant ceux-là même qui ont déjà lu chacun de ses écrits au fur et à mesure qu'ils paraissaient, ont pu ne pas remarquer quel riche fonds de variété règne dans tous ces ouvrages d'esprit, et c'est ce que leur mise ensemble nous révèle. Ce livre, en effet, nous montre que l'auteur sait plier sa plume à tous les caprices des sujets les plus divers. Nous avons admiré la fermeté du trait dans le croquis de notre indifférentisme littéraire, les gracieux contours du dessin dans *Un grand vaincu*, *Un soir sur l'onde*, etc. Nous ne voulons point passer en revue tous les articles de ce recueil, mais nous ferons une mention spéciale de *Un critique au pilori*, *Boule de neige et loup-garou*, *M. Bébé*. Sous une forme éminemment fantaisiste se cache toujours une leçon fort sérieuse, et avec l'air d'amuser et de caresser, l'écrivain sait pousser avant dans les chairs la pointe de sa satire. Il ne nous donne certes pas dans ce premier volume la mesure de ses forces, mais à la vigueur de son élan, nous prévoyons déjà quels espaces l'étude et l'exercice lui feront parcourir. Nous n'osons point faire de réserves au nom de la correction du langage ; il y a bien ça et là quelques mots qui s'étonnent sans doute de certains privilèges inattendus, voire même de leur droit de cité chez nous ; mais ce sont là de petites mystifications que l'auteur ne voudra plus, nous en sommes sûr, leur infliger à l'avenir. Bref, nous souhaitons que le volume des *Ris et Croquis* devienne avec le temps l'aîné d'une nombreuse famille.

Y.

Le Siège du Fort St-Jean, en 1775, par Lucien Huot.

M. Huot a droit à nos remerciements pour cet exposé à la fois précis, lucide et animé d'un épisode fort intéressant de notre histoire nationale.

Mgr Provencher et les Missions de la Rivière Rouge, par l'abbé G. Dugas, missionnaire.

Nous ne pouvons résister à la tentation de citer un paragraphe de la Dédicace de cet ouvrage, intéressant au plus haut degré. Elle est adressée à Mgr Taché.

" Ce vaste champ, que vous avez reçu de Mgr Provencher, vous l'avez cultivé avec zèle, vous l'avez arrosé de vos sueurs, et vous y avez conduit avec prudence et sagesse les ouvriers qui sont venus y travailler. Chaque année, sous vos soins intelligents, la moisson y devient de plus en plus abondante .....

" Si ces modestes pages, écrites pour faire honorer la mémoire de Mgr Provencher, avaient aussi pour effet d'inspirer à d'autres son esprit de sacrifice et d'attirer dans ce pays des ouvriers du Seigneur, je me croirais amplement dédommagé du travail qu'elles m'ont coûté. "

Z.

Digitized by Google

REVUE CANADIENNE

"RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS"

TROISIEME SÉRIE

MAR 16 1889

TOME DEUXIÈME

(XXVe DE LA COLLECTION)

MARS 1889

SOMMAIRE

I.—LE VIEUX CURÉ (Poésie) ..... Adolphe Poisson.

II.—LES LIEUTENANTS-GOUVERNEURS DE GASPÉ ..... N. E. Dionne.

III.—CONVENTION DE NASHUA—(*Suite et fin.*) ..... F.-X. CH., *C. S. V.*

IV.—LÉGISLATION ET ADMINISTRATION DE LA JUSTICE SOUS LE GOUVERNEMENT D'ASSINIBOIA—(*Suite et fin.*) ..... L. A. Prud'homme

V.—DE QUELQUES COUTUMES NOTARIALES ..... J. Edmond Roy

VI.—LA CHARITÉ ET SON ŒUVRE ..... E***

VII.—ROSE-MARIE—(*Suite*) ..... V. H.

VIII.—ANTIQUITÉ RECULÉE DE L'HOMME NON PROUVÉE (*Suite*) .. A. de B.

pp. 23-35

MONTRÉAL

BUREAU DE LA "REVUE CANADIENNE"

1889

Digitized by Google

Le REMÈDE du PÈRE MATHIEU

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL

Enfin Trouvé!!!

ENCORE UNE DÉCOUVERTE!!!

Le Remède du Père Mathieu

Guérit radicalement et promptement l'intempérance et déracine tout désir des liqueurs alcooliques. C'est en même temps un fébrifuge, un tonique et un altérant. Par son action fébrifuge il chasse la fièvre interne qui consume l'homme intempérant et qui entretient sa soif ardente pour la boisson : par ses effets toniques, il remet l'estomac et le foie dans leur état naturel de santé, de déréglés qu'ils étaient dans presque tous les cas, et relève le système nerveux abattu ; comme altérant il refait de l'intempérant un nouvel homme. **Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique.** C'est aussi un remède certain pour toute FIÈVRE, DYSPEPSIE, TORPEUR de FOIE, ayant une cause autre que l'intempérance. C'est le plus puissant tonique fortifiant qui ait jamais été employé. Chaque famille devrait avoir sous la main ce spécifique, qui marque une époque dans les découvertes de l'art médical. Il n'y a pas de médicament dont le besoin se fasse tant sentir, et qui apporte un soulagement plus grand à l'humanité souffrante.

Vendu par les Pharmaciens, $1.00 la Bouteille.

Si le mal n'est pas fort, une bouteille suffit ; mais les pires cas de *delirium tremens* ne demandent pas plus de trois bouteilles pour guérison complète de l'intempérance. Vous pourrez obtenir *gratis* un pamphlet sur "*l'Alcool, ses effets sur le corps humain, et l'intempérance traitée comme maladie,*" en vous adressant à votre Pharmacien ou à

S. LACHANCE, Pharmacien,
1538, Rue Ste-Catherine, Montréal.

REMEDE DU DOCTEUR SEY

Contre la Dyspepsie, les Vents, la Bile, la Constipation, les Maladies du Foie, de l'Estomac, des Intestins et des Reins.

L'Estomac, le Foie et les Intestins sont des organes si importants que le dérangement de l'un d'eux cause invariablement des désordres très graves dans le corps humain. De plus, comme ces organes sont les plus exposés par le travail incessant de la digestion, et surtout par les écarts de régime et les excès de chacun, il s'en suit que la plupart des Maladies qui affectent le genre humain proviennent du dérangement d'un ou de plusieurs de ces organes. Aussi, n'y a-t-il rien de plus commun que la Dyspepsie, les Indigestions, les Vents, les Affections bilieuses, la Diarrhée, la Constipation. Les Névralgies de toute espèce, les Maladies des Reins, de la Vessie proviennent aussi souvent d'une mauvaise digestion. Tout le monde sait, par exemple, que la Névralgie appelée Migraine prend le plus souvent sa source dans un dérangement de l'Estomac. Une des causes les plus fréquentes de l'hydropisie se rencontre dans les Maladies du Foie.

Il est donc de la plus grande importance de tenir les organes de la digestion en bon ordre. Or, le Docteur SEY, de Paris, après vingt années d'études et de travail, est parvenu à découvrir un remède, qui non-seulement maintient l'Estomac, le Foie et les Intestins dans leur état normal, mais encore qui guérit toutes les maladies dont ces organes peuvent être affectés. Aujourd'hui, le Remède du Dr Sey, est le grand spécifique contre la Dyspepsie, et contre toutes les Maladies du Foie, de l'Estomac et des Intestins.

TEMOIGNAGES

Saint-Henri de Mascouche, 10 octobre 1884. — Monsieur S. LACHANCE, Montréal, — Mon cher Monsieur, — Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le Remède du Dr. SEY dont vous êtes l'agent unique, m'a fait un grand bien. — De tous les Spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille surtout aux personnes qui souffrent de la Dyspepsie flatulente et j'espère que, comme moi, elles verront leur santé s'améliorer notablement. — Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué serviteur. — L.-J. LAUZON, Ptre.

MONSIEUR S. LACHANCE, — Ayant fait usage du Remède du Dr SEY, pour la Dyspepsie. je suis heureuse de vous déclarer que je m'en suis très bien trouvée. — Sœur THOMAS, Supérieure, — Salle d'asile Saint-Vincent de Paul, — Montréal, 14 octobre 1884.

Montréal, 10 novembre, 1881, — MONSIEUR S. LACHANCE, — Depuis plusieurs années, je souffrais de violentes attaques de Migraine, provenant d'une mauvaise digestion. Aujourd'hui, après avoir pris quelques bouteilles du *Remède du Dr. Sey*, je suis entièrement guéri de ces attaques et mon estomac digère bien. J'ai aussi employé le même Remède dans ma famille contre les Indigestions, les Coliques et les Vents, et cela toujours avec succès. — Le *Remède du Dr Sey* est aussi un excellent Purgatif qui agit sans causer de douleurs, et qui n'empêche pas de vaquer aux occupations ordinaires. — D. C. BROSSEAU, 1440, rue Notre-Dame.

LE VIEUX CURÉ

" Je suis depuis trente ans curé de la paroisse,
Trente ans de dur labeur ! et c'est avec angoisse
Que je songe, en voyant mes cheveux tout blanchis,
Qu'un jour je dois partir. Et plus je réfléchis
A mon humble existence, à mon travail modeste,
Plus je tiens à garder la force qui me reste.
J'aimerais vivre encor, mais ce n'est plus pour moi ;
Ayant vécu pour Dieu, je mourrai sans effroi.
Si je veux prolonger mon utile vieillesse
—Que le ciel me pardonne hélas ! cette faiblesse—
C'est que, je l'ai compris, toujours la même main
Apprend à mieux bénir, montre mieux le chemin,
La même voix, malgré qu'elle soit défaillante,
Sait mieux encourager la vertu chancelante,
Et le même regard, qu'il se mouille de pleurs
Ou qu'il soit souriant, pénètre mieux les cœurs.
A la voix du berger le troupeau s'accoutume ;
Il reconnait son pas et même son costume ;
Mais qu'un pâtre nouveau succède au vieux berger,
Le bercail n'entend pas la voix de l'étranger.

Depuis les cheveux blancs jusqu'à la tête blonde,
Intime ami de tous, je connais tout le monde.
Fier de mon rôle obscur, de ma tâche jaloux,
J'ai baptisé l'enfant, j'ai béni les époux,
J'ai, fardeau le plus lourd de ma rude carrière,
Conduit bien des défunts du chaume au cimetière,
Silencieux enclos que la mort a peuplé
Et que, les yeux en pleurs, tant de fois j'ai foulé !
Puis (la vie est ainsi) dans les grands jours de liesse
De mes chers paroissiens j'ai béni l'allégresse
Et j'ai pu, tour à tour dans la joie ou les pleurs,
Rire de leur gaité, pleurer de leurs douleurs.

Digitized by Google

Tous les ans, sans manquer, je faisais ma visite
D'un bout de la paroisse à l'autre. A chaque gîte
Je frappais. On m'ouvrait, empressés et joyeux.
L'émotion des cœurs mettait des pleurs aux yeux.
Et le père, et la mère, et toute la famille
—Et vous savez, monsieur, qu'au pays ça fourmille—
Tous de se mettre en cercle et de me souhaiter
Longue vie et bonheur, et de me raconter
Leurs chagrins, car ces cœurs si naïfs, si rustiques
Connaissent comme vous les peines domestiques.
Dans ces humbles foyers j'étais le bienvenu ;
J'y trouvais tous les ans plus d'un nouveau venu
Et bien souvent aussi plus d'une place vide,
Car dans son cours fatal la mort toujours avide,
Moissonnant sans compter les jeunes et les vieux,
Semble m'épargner seul sans faire d'envieux !

Et laisser tout cela ! Laisser mon presbytère,
Ce toit qui protégea mon existence austère !
Laisser mon humble église où le ciel m'a souri,
Où du céleste pain trente ans je fus nourri !
Quitter ces braves gens confiés à ma garde
Et qui tous m'aiment tant ! Ah ! que le ciel m'en garde !
Aussi je me redresse, et seul encor debout
Je me ris du trépas qui moissonne partout.
Pourtant je sens qu'un jour il faudra que je parte.
Cette pensée hélas ! vainement je l'écarte.
Mes forces qui s'en vont, ma voix qui s'affaiblit,
Ma taille qui se voûte et mon teint qui pâlit,
Tout me dit que bientôt Dieu pour ma récompense
Va m'appeler à lui ; je pleure quand j'y pense !
Il est si bon de vivre ainsi parmi les siens !
Tant de bien reste à faire à mes chers paroissiens,
Tant d'âmes ont besoin d'un mot qui les console
Que Dieu peut m'oublier sans que je m'en désole ! "

Et j'écoutais, ému, le modeste curé
Qui tout à sa paroisse, à son devoir sacré,
Sous le regard de Dieu vit dans l'oubli du monde
Et poursuit sa carrière en miracles féconde.

Digitized by Google

De sa main défaillante il bénit les berceaux,
Verse la paix suprême au-dessus des tombeaux,
A tous ceux qu'il aimait s'étonne de survivre ;
Et seul le bien qu'il fait le console de vivre !

ADOLPHE POISSON.

Digitized by Google

LES LIEUTENANTS-GOUVERNEURS DE GASPÉ.

I

Le poste de lieutenant-gouverneur de Gaspé était destiné à de grandes choses. Ne semble-t-il pas plausible de croire qu'il s'agissait, dans l'esprit de ses fondateurs, d'établir une petite principauté anglaise dans ce coin reculé de notre Province ?

C'était à l'époque du célèbre Haldimand, au lendemain de l'invasion du Canada par les troupes américaines. Les Loyaux se trouvant pour ainsi dire perdus sur notre sol hospitalier, avaient demandé à la mère-patrie de leur trouver un lieu paisible où ils pourraient vivre à l'aise, sans trop d'embarras ni d'ennuis de voisinage. Quelques-uns préférèrent les riches prairies d'Ontario et des Cantons de l'Est, à proximité de la frontière. D'autres s'en allèrent demander l'hospitalité aux rives salubres et enchanteresses de la Baie des Chaleurs et de la péninsule gaspésienne.

Le gouvernement anglais ne pouvait refuser à ces féaux sujets que leur conduite récente lui avait rendus plus chers, les secours qu'ils réclamaient, sinon comme récompense de leur loyauté, du moins comme compensation aux pertes qu'ils avaient dû subir en abandonnant leurs dieux domestiques.

La Gaspésie n'avait pas été épargnée durant les troubles causés par les envahisseurs *yankees*. Des corsaires avaient ravagé tout le littoral de la Baie des Chaleurs, où ils se livrèrent au pillage et à la destruction de la propriété. La couronne anglaise, alarmée de ce malheureux état de choses, lança contre eux deux frégates en bon état d'armement : la *Wolfe* et la *Diligence*. Les vaisseaux Bostonnais, réfugiés dans la baie de Gaspé, durent, un bon jour de l'année 1776, essuyer le feu meurtrier des canons anglais. Deux d'entre eux furent coulés à fond, et les autres ne parvinrent à s'échapper qu'à la faveur d'un brouillard épais qui les déroba pendant assez longtemps pour leur permettre de gagner la mer.

L'invasion de ce coté-là ayant été réprimée, la Gaspésie put dor-

Digitized by Google

mir tranquille dans la suite et recevoir à bras ouverts les Loyaux américaux qui voulurent s'y fixer.

II

Nous sommes en 1779. Carleton avait cédé le gouvernement du Bas-Canada au farouche Haldimand. Ce despote comprit bien qu'il lui serait facile de tailler un domaine pour les Loyaux dans la Gaspésie encore peu habitée, et dont la population pourrait être facilement exploitée. Il avait fait arpenter deux townships, expressément pour eux; il leur avait distribué des terres parmi les plus fertiles; il leur avait même obtenu £80,000 sterling, rien que pour les mettre en bonne voie de vivre. Puis il leur donna, comme complément de toutes ces libéralités, un lieutenant-gouverneur portant en outre le titre officiel d'Inspecteur ou Surintendant du commerce et des pêcheries sur la côte du Labrador. Le lieutenant-gouverneur avait juridiction sur tout le district de Gaspé, y compris les deux rives de la Baie des Chaleurs, et le premier à qui échut cet honneur grassement rémunéré fut le major Nicholas Cox.

Né en 1724, Cox entra dès sa jeunesse dans la carrière des armes, et y servit le roi d'Angleterre pendant plus de cinquante deux ans. Voici l'éloge qu'en fit la *Gazette de Québec* en annonçant sa mort arrivée le 12 janvier 1794:

"Cox prit part aux sièges de Louisbourg et de Québec, et commandait une compagnie du 47e régiment à l'immortelle bataille des plaines d'Abraham, le 13 septembre 1759. Dans la belle défense de Québec, au printemps de 1776, Lord Dorchester l'adjoignit à son état-major; et bien que ce temps soit déjà loin de nous, il y a encore vivants trop de ses frères d'armes qui peuvent rendre à son zèle, à sa fermeté, à sa ponctualité à remplir scrupuleusement son devoir, un témoignage aussi ample qu'honorable, pour qu'il soit besoin de s'étendre sur ce point."

Nicholas Cox fut nommé lieutenant-gouverneur de Gaspé, dit-on, en 1775, plus probablement toutefois en 1776, comme semble l'établir une lettre du colonel Caldwell au général Murray en date du 15 juin 1776. L'opinion de Pye dans *Gaspé Scenery* est inadmissible. "Percé, dit-il, fut pendant assez longtemps la résidence du lieutenant-gouverneur Cox, qui fut nommé gouverneur de Gaspé en 1785." Or, comme je le prouverai bientôt, Cox n'était plus lieutenant-gouverneur à cette époque.

Digitized by Google

Les services qu'il avait rendus à l'Angleterre valurent à Cox cette nomination de confiance qui devait lui rapporter de magnifiques émoluments, mille louis, paraît-il. Certes, ce n'était pas à dédaigner. Dans l'année qui précéda l'arrivée de Cox dans sa petite principauté (1779), la jeune colonie de Percé fut un jour bien surprise de voir arriver en rade plusieurs vaisseaux montés par un grand nombre d'officiers, de soldats et d'individus difficiles à classer. Les paisibles citoyens crurent d'abord à une nouvelle invasion des Bostonnais. Mais ils se rassurèrent bientôt quand des soldats, envoyés à terre pour s'approvisionner d'eau, leur apprirent que la flotille ne portait que des enfants d'Albion envoyés par le gouvernement pour construire une résidence gubernatoriale.

Les vaisseaux de Sa Majesté renfermaient une escouade de travailleurs tirés des prisons et amenés à Percé expressément dans le but d'ériger un *château* pour Cox. Dès le lendemain de leur arrivée, les délinquants, armés de haches, de pioches et de pics, se frayaient un chemin vers une colline que la vue aperçoit à une dizaine d'arpents du rocher de Percé. Quelques jours suffirent à cette première besogne. Puis ils jetèrent les fondations du futur Spencer Wood. Puis l'on vit sortir de terre les murailles du noble édifice bientôt recouvertes d'un toit majestueux. Et quand tout fut à peu près terminé, les ouvriers reprirent leurs marteaux et leurs truelles pour se rembarquer sur les navires qui les avaient transportés loin de leurs familles.

III

Percé sera donc la capitale du petit royaume gaspésien. Dans les premiers temps de la colonie française, des navigateurs et des personnages distingués, de Caën, de la Ralde, Denys et Champlain entre autres, avaient foulé le sol de Percé, mais aucun d'eux n'avait songé qu'un jour le drapeau britannique flotterait sur cette falaise et couvrirait de son égide puissante un gouverneur anglais, chargé de surveiller les intérêts d'une poignée d'Anglo-Américains, plus anglais cependant qu'américains.

L'été de 1780 est enfin arrivé. La population attend son lieutenant-gouverneur avec une anxiété facile à comprendre. C'est l'homme que la Providence a tiré des rangs de l'armée pour améliorer sa condition et asseoir sur des bases solides une génération de fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté George III.

Digitized by Google

Enfin une voile paraît à l'horizon—C'est lui! La population se rend en foule sur le rivage. Au milieu d'elle on distingue un homme jeune encore et qui à sa prestance et à son costume de gala joint un grand air de dignité. Une longue adresse se devine dans le rouleau de papier qu'il porte majestueusement sous son bras. C'est le citoyen le plus instruit de la capitale. Son nom est Theophilus Fox. Le vaisseau qui porte César n'est plus qu'à quelques encablures du débarcadère, lorsque tout à coup le canon fait redire au Mont Joly et au Mont Sainte-Anne les merveilleux échos particuliers à cet endroit.

Nicholas Cox met enfin pied à terre, et Fox s'avançant gravement à sa rencontre, lui donne lecture de l'adresse de bienvenue qu'il a élaborée à grands frais d'imagination. L'échange de compliments se fait avec une courtoisie toute britannique, et le noble dignitaire prend bientôt le chemin de son manoir, au milieu des vivats et des acclamations de la population qui l'escorte en triomphe. (1)

Le voilà enfin confortablement installé dans sa résidence princière, ce beau militaire élevé à la hauteur d'un personnage. Car il n'y a que deux hommes dans la province qui ont la suprématie sur lui, et tous deux comme lui tiennent leur nomination de la chancellerie britannique: ce sont le Gouverneur général et le lieutenant-gouverneur de la province du Bas-Canada.

Nicholas Cox n'aura plus maintenant qu'à gérer les affaires de ses administrés avec la sagesse et la prudence qui doivent distinguer tout homme de son importance et de sa condition. La tâche lui sera facile, car les sujets sont soumis et comparativement peu nombreux. Les uns ont fixé leur demeure à Douglastown, les autres à New-Carlisle. Ce sont les seuls endroits, à part Percé, où il fera sentir les effets de la politique coloniale anglaise. Il se transportera d'un endroit à l'autre suivant les besoins des Loyaux ou mieux suivant les caprices d'une santé chancelante. Douglastown semble cependant son lieu de prédilection. Il s'y bâtit une résidence où il vient passer une grande partie de l'année. Le climat de Percé ne va pas au tempérament de ce vieillard usé par les fatigues d'une vie épuisante. D'anciennes blessures contractées sur les champs de

(1) Il est assez probable que ce personnage est le même que mentionne le révérend Messire J. B. McMahon dans une lettre adressée à Mgr Panet, en date du 8 mai 1829 : "A mon retour à Percé, je me suis hâté d'aller voir mon nouveau catholique, M. Fox, vieillard de 86 ans." Fox avait donc à l'arrivée de Cox 37 ans.

Digitized by Google

batailles menacent de s'ouvrir. Mais Cox a beau fuir les vents humides de sa capitale, et chercher à Douglastown un climat plus humain pour réchauffer ses membres qui se glacent avec les années, il n'est plus bientôt que l'ombre de lui-même. De guerre lasse enfin, il lui va falloir quitter cette retraite où il croyait terminer tranquillement sa carrière, pour aller vivre ailleurs. Les autorités anglaises ne se font pas tirer l'oreille pour lui accorder sa pension en même temps que sa retraite. En 1784, Cox revenait à Québec avec sa femme où il s'éteignait dix ans plus tard. Après sa mort, madame Cox reçut annuellement une rente du gouvernement au montant de £100, et elle ne mourut que vers la fin de l'année 1815.

IV

Le premier lieutenant gouverneur de Gaspé avait rempli sa charge pendant environ huit ans, dont il avait passé quatre dans le district. Les faits que j'ai rapportés plus haut à son endroit forment à peu près la substance de ce que la tradition et l'histoire nous ont conservé de lui. Cependant les Gaspésiens ont d'autres souvenirs de lui. A Douglastown on voyait encore dans ces dernières années un système de rues telles qu'il les avait fait un jour tracer. Elles sont coupées à angle droit, mais dans la construction plus récente des édifices, les habitants n'ont tenu aucun compte de la symétrie originaire.

A New-Carlisle il existe un puits qui servait à alimenter la maison où il allait parfois demeurer, et l'on y exhibe le crochet en fer qui sert à tirer l'eau fabriqué avec une baïonnette que le Major avait portée pendant de longues années.

Il y a bien encore le township appelé township Cox qui transmettra aux générations futures le nom du premier lieutenant-gouverneur de Gaspé.

Percé, Douglastown et New-Carlisle fureut donc les lieux favoris de Cox. A part les résidences qu'il possédait dans ces trois jolies localités, il aurait aussi fait ériger à grands frais à mi-distance entre les deux townships réservés aux Loyaux une sorte de chateau-fort qui devait servir à les protéger contre tout envahisseur étranger. A part aussi l'argent comptant que ceux-ci avaient reçu, ils avaient été mis en possession d'un *homestead*, sans condition. Cox avait pu présider à l'installation de chacun d'eux, et s'il existe encore de

Digitized by Google

ces familles réfugiées—il y en a encore—elles doivent bénir la mémoire de cet homme qui fut la providence de leurs ancêtres. Toutefois ces faveurs n'ont pas produit tous les résultats qu'on en devait attendre. Ferland rapporte à ce sujet qu'un jour le juge Thompson disait en riant à l'évêque catholique de Québec : "Cet argent n'a dû être employé qu'à creuser des excavations souterraines, car rien n'apparaît à la surface pour justifier une si forte dépense." (1).

V

Le second lieutenant-gouverneur de Gaspé fut Francis le Maistre, natif de l'île Jersey. D'abord secrétaire de Cramahé, puis colonel sous Carleton en 1775, Le Maistre occupa plus tard la position de secrétaire militaire et d'aide-de-camp de Haldimand. Il remplit les mêmes charges sous son ancien chef Carleton devenu Lord Dorchester.

L'année qui suivit le départ de son prédécesseur, nous constatons la présence de Le Maistre à Percé. Une de ses ordonnances est restée. Elle est adressée aux habitants de la Rivière à l'Anguille, en date du 11 août 1785. En voici la teneur :

" J'ai reçu votre requête par les mains du révérend M. Bourg. (2)
" au sujet des inquiétudes que les sauvages nommés Caplans vous
" occasionnent. Je leur fais dire par leur missionnaire que si,
" à l'avenir, ils ne se comportent point comme de bons sujets, ils
" se feront faire des affaires, et j'attends de votre part une conduite
" honnête et tranquille envers eux. Vous avez tous plus de lumiè-
" res qu'ils n'en ont : il faut donc leur montrer un bon exemple."

FRANCIS LE MAISTRE,
Lieutenant Gouverneur.

Le même jour Le Maistre autorisait un nommé Jacques Gangnon à agir comme chef des sauvages domiciliés à Ristigouche, ordonnant à ceux-ci de lui obéïr, jusqu'à ce que le bon plaisir de Son Excellence le capitaine général et gouverneur en chef fût connu.

(1) Pye's *Gaspé Scenery*.

(1) Bourg, Messire Joseph Mathurin, fut ordonné en 1722 par Mgr. Briand. Nommé grand-vicaire pour l'Acadie en 1781, il résida quelques mois en cette qualité à Halifax, en 1784.

Digitized by Google

Francis Le Maistre ne fit pas un bien long séjour dans son château de Percé. Il vint bientôt demeurer à Québec, où je constate sa présence en l'année 1793. Il était en même temps que lieutenant-gouverneur, adjudant-général de la Milice Britannique, avec un salaire de £91-5-0. Ses émoluments comme lieutenant-gouverneur et surintendant du Commerce et des pêcheries de la Côte du Labrabrador, ne dépassèrent jamais £300 sterling.

Francis Le Maistre mourut à Québec le 13 février 1805. Le *Mercury* du 16 nous donne les détails suivants sur ses funérailles :

"Décédé en sa demeure, rue Sainte-Famille, mercredi matin, le 13 courant, Francis Le Maistre, écuyer, lieutenant-gouverneur de Gaspé, l'un des adjudants-généraux de la milice provinciale et colonel d'un bataillon de milice de cette ville.

" Ses restes mortels ont été accompagnés hier au lieu de leur sépulture par le 49ème régiment, des détachements de la milice portant armes renversées, la compagnie d'artillerie de la milice anglaise avec deux pièces de campagne, les officiers de l'armée régulière qui n'étaient pas de garde, ceux de la milice anglaise et de la milice canadienne en uniforme, un grand nombre de citoyens les plus respectables, les membres de la Législature, et une foule de personnes de toutes conditions. Pendant la procession funéraire, la bande du 49e régiment joua la marche funèbre de *Saül*. Près du corps et en avant de ceux qui conduisaient le deuil était le cheval du défunt. A l'endroit de la sépulture, la compagnie volontaire d'artillerie a tiré trois décharges de chaque pièce de canon, et le 41e régiment ainsi que les compagnies de milice anglaise ont tiré trois volées d'adieu."

VI

Deux légendes sont restées attachées au nom du lieutenant-gouverneur Le Maistre. Quand il abandonna définitivement de séjourner à Percé, il avait laissé pour prendre soin de sa maison, un nègre qu'il avait à son service depuis plusieurs années. Ce pauvre diable, se voyant seul, condamné à l'isolement, commença d'abord par s'ennuyer un peu, puis beaucoup, et enfin il trouva la vie si monotone, qu'il la prit en dégoût, et finit par se pendre.—On le trouva un jour suspendu au bout d'une corde, et quelques citoyens lui firent la charité de confier sa dépouille à la terre.—De ce moment les habitants aperçurent des lueurs vacillantes courant d'une fenêtre

Digitized by Google

à l'autre du château abandonné. Pour les uns, c'étaient des feux-follets enfermés dans ces murailles de granit ; pour d'autres, c'était quelque esprit méchant, peut-être l'âme du nègre demandant des prières pour sa délivrance.—Toujours est-il que la légende semble s'être perpétuée jusqu'à nos jours, puisqu'un ancien missionnaire de Percé rapporte que dans certains coins de cette paroisse, un homme ne se risquerait jamais seul à aller chercher le prêtre la nuit pour un malade.

Quant au château du gouverneur une tradition veut qu'il ait été transformé plus tard en chapelle pendant un an et qu'un missionnaire du nom de Desjardins y dit la sainte messe.—Il fut démoli par la suite, et aujourd'hui il n'en reste plus le moindre vestige.—Ainsi périssent les choses de ce monde !

La seconde légende—qui pourrait bien ne pas être légende du tout—a une couleur beaucoup plus attrayante que la première. Elle a rapport au tableau de l'Immaculée Conception placé au-dessus du maître-autel de la basilique de Québec, et tous les détails qui la concernent ont été transmis verbalement par un vieux prêtre du diocèse des Trois-Rivières à un de mes amis, bibliophile et chercheur émérite. Voici à grands traits ce qu'il en a publié dans un journal de Québec, l'automne dernier :

Le jeune Le Maistre, alors qu'il n'était que simple secrétaire du gouverneur, fit la connaissance d'une demoiselle Stuart, pensionnaire au monastère des Ursulines, et catholique. Or, à cette époque comme aujourd'hui il était bien difficile, sinon impossible pour un étranger d'être admis au parloir des élèves, et le jeune Le Maistre qui comprit bientôt la chose, résolut de faire intervenir quelque personnage influent qui pût soulever les obstacles lui interdisant l'accès aux grilles, pour arriver en fin de compte, au cœur de la jolie fillette. De la résolution à l'action, il n'y eut qu'un pas.

Le Maistre, en sa qualité d'aide-de-camp du gouverneur Carleton, avait souvent l'occasion de l'accompagner dans ses promenades à travers la ville. L'évêque Hubert de son côté sortait avec son secrétaire M. l'abbé Plessis, et si par hasard il rencontrait le gouverneur, tous deux faisaient route ensemble, et les deux secrétaires se tenant à distance respectueuse, avaient beau jeu pour se faire des confidences. C'est ainsi qu'un jour le secrétaire du gouverneur ouvrit son cœur au secrétaire de l'évêque.—L'abbé Plessis connaissait bien mademoiselle Stuart ; il l'avait préparée lui-même à sa conversion au catholicisme.

Digitized by Google

Les jeunes gens purent enfin se connaître et s'aimer. Mais il y avait un obstacle terrible à surmonter. Le Maistre était protestant Le jeune amant ne se laissa pas rebuter, il se mettra catholique. Déjà l'abbé Plessis avait commencé à lui enseigner les principales vérités de notre religion, lorsque Le Maistre apprit qu'il allait être nommé lieutenant-gouverneur de Gaspé, et qu'il lui fallait boucler ses malles pour l'Angleterre, afin d'y recevoir ses instructions du bureau colonial. L'ordre était pressant, formel. Il fallait obéir, et sans retard. C'était au commencement de l'été de 1794. Cox était mort l'hiver précédent.

Le Maistre n'eut pas le temps d'achever ses études religieuses, et il dut partir avant d'abjurer le protestantisme.—Mais le mariage eut lieu.

Les heureux époux partirent pour l'Angleterre, et après s'être assuré que sa commission lui serait bientôt envoyée, Francis Le Maistre alla passer sa lune de miel chez son père, à l'île Jersey.

Le père Le Maistre avait appartenu à cette classe de corsaires si populeuse autrefois parmi les habitants des îles de la Manche. Quand un vaisseau tombait entre leurs mains, ils le pillaient bel et bien, et puis les pirates se partageaient le butin en frères.—Le père Le Maistre avait dans son grenier une quantité d'effets de toute nature, fruit de ses prises sur l'ennemi en déroute. Parmi eux se trouvait ce tableau de l'Immaculée Conception que le beau-père consentit bien gratuitement à donner à sa bru.

De retour à Québec, madame Le Maistre n'eut rien de plus pressé que d'aller offrir ce tableau à M. l'abbé Plessis qui le fit placer à l'endroit où il est encore aujourd'hui.—

Tel est l'historique de cette jolie peinture, style Lebrun, qui représente la Vierge Marie et sur lequel on peut lire l'inscription suivante :

Donné par Fran Le Maistre, Ecr Lieut Gouverneur du district de Gaspé, etc., etc., etc.

VII

Il y eut un troisième lieutenant-gouverneur de Gaspé, Alexander Forbes. Bien qu'il soit assez probable qu'il reçut sa nomination peu de temps après la mort de Francis Le Maistre, on ne voit apparaître son nom sur la liste civile qu'en 1809. La Chambre d'Assemblée lui vota d'un seul coup la somme de £1,409-3-6. Ajoutons à

Digitized by Google

ce montant considérable les pensions collectives des venues Cox et Le Maistre, c'est-à-dire £125, nous saurons exactement ce que coûta au pays en l'an de grâce 1809 la sinécure de lieutenant-gouverneur de Gaspé.

Forbes fut nommé en vertu d'une commission royale en la forme suivante :

GEORGE REX

Commission à Alexander Forbes, Ecuyer, pour être Lieutenant-Gouverneur, etc.

FIAT.

Enregistré au Bureau des Enregistrements à Québec, le 31e jour de Mai 1809, au premier Registre des Commissions de Sa Majesté, Page 121.

(Signé)
J. N. Taylor,
Député-Registr.

George trois par la grâce de Dieu Roi du Royaume Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, à notre fidèle et bien--aimé Alexander Forbes, Ecuyer, salut. Ayant confiance particulière en votre loyauté, intégrité et habileté, nous vous nommons et constituons par ces présentes pour être Lieutenant-Gouverneur du District de Gaspé et Inspecteur du commerce et des pêcheries sur la Côte du Labrador, dans notre Province du Bas-Canada, à la place de Francis Le Maistre, Ecuyer, décédé, pour le dit Emploi avoir, tenir, exercer et jouir durant notre bon plaisir, avec tous les Droits, Privilèges, Profits, Emoluments et Avantages appartenans à icelui, et vous obéirez aux ordres et directions que vous recevrez de temps à autre de notre Capitaine général et Gouverneur en chef de notre Province du Bas-Canada, ou du Lieutenant-Gouverneur ou Commandant en chef de notre Province pour le temps d'alors.

Donné à notre Cour de Saint-James, le dix-huitième jour de Février, mil huit cent cinq, dans la quarante cinquième année de notre règne.

Par ordre de Sa Majesté
(Signé) Camden

Bon pour copie
J. READY
F. F. Régistraire

C'est la seule Commission sur les trois dont j'ai pu me procurer une copie authentique. Il est probable que les autres ne différaient pas de celle-ci, excepté peut-être au sujet des appointements accordés au premier des lieutenants-gouverneurs.

Digitized by Google

VIII

Alexander Forbes n'offre rien de bien remarquable dans sa vie officielle. Chaque année à partir de sa nomination jusqu'en 1828, il allait retirer scrupuleusement son salaire de £300 des mains du trésorier provincial.

En 1821 on voit que les membres de la députation commencèrent à récriminer contre le paiement d'un salaire aussi élevé à un fonctionnaire inutile, qui ne demeurait même pas dans l'endroit où il était censé exercer les devoirs de sa charge.

Le 12 mars 1821, M. Vallières, appuyé par M. Taché, fit devant la Chambre d'Assemblée une motion qui reflétait exactement l'opinion à ce sujet :

" Que dans l'opinion de cette Chambre la situation de lieutenant-gouverneur de Gaspé est entièrement inutile, et ses appointements sont une charge qui n'est pas nécessaire, sur le public de cette Province, cet Officier n'étant point non plus résident, et n'ayant aucun devoir quelconque à remplir comme lieutenant-gouverneur de Gaspé, et que Son Excellence soit humblement prié de la prendre en considération et soulager la Province de la charge qu'elle a eue jusqu'à présent de payer ses appointements."

Le Gouvernement ne céda pas et continua Forbes dans sa charge. En 1825, la Chambre retrancha l'item suivant des estimations budgétaires : *Lieutenant-Gouverneur de Gaspé £300.* En dépit de cette décision, le sieur Forbes toucha encore son salaire qui lui fut voté chaque année jusqu'en 1828.

Dans un message à la Chambre en date du 14 février 1831, Lord Aylmer, gouverneur, faisait la remarque suivante :

" On se propose d'abolir la charge de lieutenant-gouverneur de Gaspé, comme n'étant plus nécessaire pour la conduite du service public ; mais il est à espérer que la prompte abolition de cet office par le gouvernement de Sa Majesté, sera regardée comme établissant le droit de réclamer de la Législature le paiement des arrérages pour les deux années dernières (1829-1830), et une certaine compensation pour la perte que la personne qui tient cet office va être exposée à souffrir par son abolition."

Conformément à la demande de Lord Aylmer la Chambre fut appelée à voter en 1831 la somme de £600 représentant deux années d'appointements du fonctionnaire dont le nom devait disparaître à partir

Digitized by Google

de ce moment de la liste civile. Mais la Chambre ne se laissa pas attendrir par l'appel touchant du Gouverneur, et elle retrancha cet item du bill des subsides.

Il ne fut plus désormais question des lieutenants-gouverneurs de Gaspé, si ce n'est dans l'intimité ou parmi la classe des chercheurs qui furettent dans tous les coins pour y trouver les secrets du passé, et surtout pour rappeler aux générations à venir l'existence de cette grasse sinécure qui n'eut en définitive d'autre résultat que de grever le budget de la province pendant un peu plus d'un demi-siècle.

Quant à *l'Almanach de Québec* qui mentionne encore le nom d'Alexander Forbes comme lieutenant-gouverneur (absent) de Gaspé, pour les années 1831, 1832 et 1833, il est à côté de la note. Il n'y eut pas plus durant cette période de lieutenant-gouverneur que de subside approprié à son usage.

N. E. DIONNE.

Digitized by Google

CONVENTION DE NASHUA.

(Extrait du rapport fait le 27 septembre 1888 à l'assemblée tenue dans la grande salle du Collège St-Viateur, Bourbonnais.)

(Suite et fin.)

En 1884 je visitais l'exposition du N. O. je m'arrêtai assez longtemps au département scolaire, et je pus constater que l'exposition des Frères des écoles chrétiennes l'emportait de beaucoup sur celles des écoles publiques, même les plus en renom. Aussi remportèrent-ils les premiers prix. Je puis vous certifier que les Frères et les Sœurs enseignent le catéchisme, enseignent la religion à l'école.

La religion est la base de la vie sociale ; la religion est le salut des nations. Une nation qui abandonne sa foi et sa religion perd sa nationalité et se fusionne avec une autre nation. La religion maintient et perpétue parmi les peuples les enseignements du Christ qui a dit : Vous aimerez Dieu de tout votre cœur et ne servirez que lui seul.

La religion nous apprend aussi à nous aimer et à nous protéger ; elle commande le respect à la foi conjugale, elle établit dans les familles l'harmonie et la crainte de Dieu qui a dit au commencement : Croissez et multipliez-vous. Marmier a dit : "Sans religion vous aurez des petits qui vous abandonneront quand ils n'auront plus besoin de vous." Sans religion vous n'aurez que quelques enfants qui seront pour la plupart les fléaux de Dieu et qui se vengeront contre leurs parents pour leurs sœurs et leurs frères absents.

Et cette religion si bienfaisante, où l'apprendrons-nous ? Nous l'apprendrons au foyer domestique, nous l'apprendrons à l'école et à l'église.

Dans les localités, où il n'y a que des enfants catholiques, et où les enfants catholiques sont en majorité, il serait facile et louable de rendre ces écoles catholiques en engageant des maîtres et maîtresses catholiques, et d'y faire enseigner le français comme l'anglais. L'en-

Digitized by Google

seignement du français n'est pas contre la loi ; vous avez le droit de le faire enseigner aux écoles même subventionnées par le gouvernement. Vous avez aussi le droit de faire enseigner le catéchisme, si non pendant le temps de l'école, au moins quelques minutes après le temps voulu par la loi. C'est un droit primordial que personne ne peut contester, et c'est votre devoir comme pères de famille de faire reconnaître vos droits et de les faire respecter.

Les parents sont les premiers maîtres en éducation sur leurs enfants, et ils ont le droit de leur faire donner l'éducation et l'instruction qu'ils veulent. Cette théorie se pratique en quelques endroits ; pourquoi ne se pratiqueraît-elle pas partout ?

Il a donc été résolu à la grande Convention de Nashua qu'il nous fallait des écoles paroissiales catholiques, et qu'il fallait travailler de toutes nos forces pour établir ces écoles. C'est le moyen le plus efficace de nous conserver comme nation, et de conserver notre foi.

Quant aux moyens à prendre pour établir ces écoles, nous nous en rapportons aux décisions du troisième et dernier concile de Baltimore.

NATURALISATION.—On ambitionne le titre d'Américain, et on croit que pour être Américain il faut parler l'anglais, rien que l'anglais. Détrompez-vous ; parler la langue que vous voudrez, vous serez du pays où vous êtes nés.

Vous appartenez au drapeau et au gouvernement qui vous protègent dès votre enfance. Donc tous ceux qui sont nés sur ce sol sont Américains. Quant à ceux qui sont venus du Canada, et qui sont sujets britanniques il a été admis que c'était leur devoir de se faire naturaliser, de se faire reconnaître pour sujets américains afin d'avoir leur part légitime aux charges municipales, droit de vote et voix délibérante au parlement de l'État, même au congrès, à Washington.

Dans ce but il a été suggéré d'établir des clubs de naturalisation dans les principaux centres canadiens.

On peut donc devenir sujets américains sans renoncer à notre langue ni à notre nationalité. Il est constaté que dans les élections de 1884 on a dû compter avec l'élément canadien.

LA PRESSE ET LES BIBLIOTHÈQUES.—Mr. Dufresne, ci-devant rédacteur du *Canadien* de St-Paul, Minnésota, aujourd'hui présidant à la fondation d'un journal français à Manchester, l'*Avenir Canadien*, et M. Bélanger du *Courrier* de Worcester, ont insisté sur la

Digitized by Google

nécessité de la presse. Ces deux questions, la presse et les bibliothèques, tirent naturellement leur conséqnence des écoles françaises. Inutile de fonder des journaux français et d'établir des bibliothèques paroissiales si l'on ne sait pas lire. Mais la question des écoles françaises admise et mise en pratique, la fondation de journaux français et l'établissement de bibliothèques paroissiales deviennent possibles et doivent exister.

L'existence des journaux repose sur leur circulation ; plus un journal a d'abonnés, qui paient, plus ses propriétaires apportent de soin à sa rédaction, ne reculant devant aucune dépense pour rendre un journal intéressant et attrayant. Les hommes sont comme les choses : on les paie d'autant plus cher qu'ils sont meilleurs.

Léon XIII, ce grand docteur et philosophe, glorieusement assis sur la chaire de Pierre en ces temps mauvais, a dit : " *Un journal catholique dans une paroisse, c'est un enseignement continuel.*" Que tous ceux qui désirent vraiment et de toute leur âme que la religion et la société défendues par l'intelligence humaine et la littérature, puissent fleurir, s'étudient par leur libéralité à garder et à protéger ces productions de la presse catholique ; et que chacun, selon ses moyens, les supporte de sa bourse et de son influence, car à ceux qui se dévouent à la presse catholique nous devons, par tous les moyens, apporter des secours de cette sorte, sans lesquels leur industrie *ou bien n'aura aucun résultat ou n'en produira que d'incertains et de misérables.*"

Quand nous insistons sur la nécessité de la presse française, nous entendons la bonne presse, la presse franchement catholique, morale et instructive. Nous reconnaissons que non seulement il nous faut de bons journaux français, mais qu'il faut de toute nécessité les encourager.

Il nous faudrait dans l'Illinois un bon journal français mi-hebdomadaire, si non quotidien, indépendant de tout parti politique et donnant de bons articles avec les nouvelles des centres canadiens, des États-Unis, de la mère-patrie et autres nouvelles de ce pays pouvant nous intéresser tout aussi bien et même mieux que les journaux anglais.

Il serait facile aussi et très-utile d'établir des bibliothèques françaises dans chaque paroisse canadienne. La librairie française peut fournir des livres de lecture tout aussi intéressants et peut-être plus que la librairie anglaise. Nous avons reconnu à la Convention de Nashua que le besoin de telles bibliothèques se faisait grandement

Digitized by Google

sentir ; car aujourd'hui plus que jamais, se réveille le goût de la lecture parmi le peuple canadien. Il a été décidé que le soin de ces bibliothèques, quant à leur établissement et au choix des livres, serait laissé à la direction des pasteurs de chaque paroisse.

LANGUE FRANÇAISE.—M. le Dr de Grandpré de Fall River a fait au banquet un discours magistral sur la Langue Française. Il en a fait ressortir toutes les beautés dans une diction admirable. Le Dr de Grandpré n'est pas seulement un littérateur, il est aussi un orateur distingué. Ça été le discours le plus éloquent qui ait été prononcé à cette Convention. C'est celui au moins que j'ai le mieux aimé ; j'étais peut-être un peu préjugé en faveur du sujet, c'est possible. Quoi qu'il en soit, la langue française est une des plus belles langue en usage aujourd'hui par le monde. Ce n'est pas celle probablement parlée par le plus grand nombre. Le langage est relatif à la population des différentes nations. Le chinois est parlé par 400 millions d'hommes en Asie,—l'anglais par 100 millions dont la moitié aux États-Unis,—l'allemand est parlé par 60 millions, dont 40 millions en Europe,—le français est parlé par environ 50 millions, mais apprécié par plus de 100 millions. C'est la langue la plus généralement répandue. Il n'est aucune région de quelque importance sur ce globe où il ne se trouve quelques groupes parlant le français.

Le français est la langue des savants ; c'est celle parlée dans la haute société. Aussi les Anglais, les Américains, tous ceux en un mot qui sont étrangers à notre langue et qui veulent se donner le luxe d'une haute éducation se font-ils un devoir de l'apprendre. Ils considèrent que leur éducation n'est pas complète s'ils ne savent pas le français.

Le gouverneur du New-Hampshire vient d'engager un précepteur pour faire apprendre le français à ses enfants. Tandis que les Anglais ici et ailleurs apprécient notre langue et s'imposent de grands sacrifices pour l'apprendre ou la faire apprendre à leurs enfants, les Canadiens, pour un bon nombre, font tout ce qu'il peuvent pour l'oublier. Il est constaté que la langue française est la sauvegarde de notre foi, et que celui qui perd sa langue perd généralement sa foi et n'est plus compté comme Canadien.

Le premier moyen de conserver sa langue c'est de la parler ; de la parler dans la famille, de la parler dans les cercles canadiens.

Le second moyen, c'est de l'apprendre et de la faire apprendre à

Digitized by Google

vos enfants, au moins apprendre à lire en français. C'est votre devoir et c'est votre droit.

Quelle anomalie de voir des enfants qui, à peine sortis de la maison pour fréquenter une école publique ne parlent plus leur langue, pas même entre eux dans la famille et finissent par l'oublier. Qu'arrive-t il ? Le père et la mère ne sachant pas l'anglais, ne comprennent plus leurs enfants et les enfants ne comprennent plus leurs parents. Chacune de ces familles devient une Babel.

On allègue pour raison que c'est plus facile de parler l'anglais que le français ; c'est parce qu'on oublie sa langue ; on dit aussi que ç'a l'air plus américain. Sachez qu'on peut être américain tout en conservant sa langue. Et puis celui qui sait deux langues est dans une condition infiniment plus avantageuse que celui qui n'en sait qu'une.

Un certain nombre de nos Canadiens ont honte de leur langue, ils n'osent parler français, tandis que les Anglo-Américains seraient si fiers de savoir le français et de pouvoir le parler. Ces Canadiens honteux de leur langue et de leur nationalité sont bien près de renier leur Dieu.

. . . . . .

Enfin il a été décidé que la prochaine Convention aurait lieu dans quatre ans, à Chicago. Le Rév. Père Bergeron et M. Harbour furent nommés pour former le comité exécutif de cette Convention.

Telles sont les questions qui ont été discutées et résolues à la grande Convention de Nashua ; à nous de les mettre en pratique.

A nous, pasteurs, en qui reposent les destinées du peuple canadien dans cette grande république, à nous d'avertir et d'avertir souvent des devoirs que chacun doit remplir. A nous de travailler et veiller à la conservation de la langue, et de la nationalité canadienne comme un des moyens les plus sûrs de sauvegarder notre foi, le plus précieux héritage que nous ont légué nos ancêtres.

Le lendemain de ces grandes assises conventionelles avait lieu la célébration de notre fête nationale. Une messe fut célébrée avec solennité dans la magnifique église de St-Louis de Gonzague, après quoi les fêtes civiques commencèrent. C'est là que nos compatriotes de l'Est se sont affirmés avec un orgueil bien légitime en déployant leur drapeau national, et qu'ils ont fait l'admiration des Américains et des étrangers qui les contemplaient.

Des trains avaient été nolisés pour la circonstance, et dès huit heures du matin ils commencèrent à entrer en gare dans deux dépôts différents, se succédant toutes les dix minutes à peu près jusqu'à 11

Digitized by Google

heures, tous chargés de compatriotes qui portaient les livrées de leurs sociétés respectives et s'organisaient en procession.

Plus de 60 sociétés tant du New-Hampshire que des états voisins, bannières en tête, et accompagnées de 20 fanfares, étaient représentées dans cette procession.

Les oriflammes, les drapeaux, les bannières, les chars allégoriques, tous ces objets d'une grande richesse mêlés à l'éclat des casques étincelants et des costumes somptueux des sociétaires présentaient un aspect féerique. Ç'a été la plus grande démonstration nationale qu'on ait vue aux États-Unis.

Je me tins là immobile, pendant les deux heures que défila la procession. Je comtemplais, j'admirais ces chers enfants sans les connaître ; je les aimais parce qu'ils étaient Canadiens et qu'ils portaient fièrement haut et ferme le drapeau national. Sur ma paupière roulaient quelques larmes que j'essayais en vain à dérober, et qui trahissaient mon émotion.

A côté du drapeau national ils portaient le drapeau étoilé de la patrie d'adoption, protestant par là de leur allégeance au gouvernement qui les régit et les protège, tout en restant Canadiens.

Nashua, ce jour-là, pour témoigner ses sympathies au peuple canadien avait fermé ses boutiques et ses magasins ; et les Américains comme les Canadiens avaient pavoisé leurs demeures pour nous faire honneur et s'exhalaient en termes élogieux à notre adresse. Un Américain qui se trouvait près de moi me dit ; " that's a very nice people." Je n'avais jamais vu si belle tenue et tant de splendeurs déployées dans une procession.

Leurs prêtres en grand nombre sur le parcours de la procession étaient fiers de leurs Canadiens, et ceux-ci comme marque de reconnaissance et d'estime pour leur clergé, saus déranger l'ordre de leurs rangs, les saluaient en passant. On pouvait lire dans les plis de leurs drapeaux : *Religion, Patrie.—Notre Langue, Nos Institutions, Notre Nationalité.—Aime Dieu et va ton chemin.—Adveniat regnum tuum, etc.* C'est en s'affirmant ainsi qu'un peuple s'attire l'estime et le respect des autres peuples, fussent-ils d'une dénomination religieuse étrangère.

Ils se dirigèrent vers un parc où il y eut discours patriotiques, pique-nique, musique et amusements jusqu'au soir.

Le tout se termina par un concert français organisé par nos artistes canadiens établis à Boston, tels que Calixa Lavallée, Alfred Desève, N. Lafricain.

Digitized by Google

Les États de l'Est étant plus près du Canada, surtout de la Province de Québec, offrent plus de facilité pour les communications qui sont pour la même raison moins dispendieuses. C'est pourquoi il y a certainement plus de Canadiens dans l'Est que dans l'Ouest ; et ils sont généralement groupés en plus grand nombre à raison de l'industrie manufacturière à laquelle ils sont employés pour la plupart. . . .

Abstraction faite des localités où il n'y a que 2 à 3,000 Canadiens, dans la grande métropole de l'Est, New-York, la population canadienne est de 11,000. Dans le Massachusetts, à Cohoes, on en compte 7 à 8,000 ; à Boston, 10,000 ; à Fall River, 14,000 ; à Holyoke, 8,000 ; à Lawrence, 4,500 ; à Lowell, 14,000 ; à Burlington, (Vt) 14,500. Dans New-Hampshire, à Manchester, on en compte 17,000 ; à Nashua, 5,000. Dans le Maine, à Biddeford, 7,500 : à Lewiston, 8,000 ; à Woonsoket, (R. I.) 7,000.

Nous estimons que la population canadienne aux États-Unis est d'un million. Notre nombre s'accroît rapidement grâce à l'émigration qui ne se ralentit point, et grâce surtout aux bonnes mœurs des Canadiens qui fournissent de nombreuse familles. Il n'est pas rare de rencontrer parmi nous des familles de 12 à 15 enfants et même plus.

Un Canadien centenaire, dans le Massachusetts voit aujourd'hui les enfants de ses enfants jusqu'à la cinquième génération au nombre de 700, et il en verra encore, car, nous dit-on, il porte allégrement ses 106 ans. Il n'y a pas longtemps, une mère canadienne en mourant laissait une génération de 400 enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants. Il n'en faudrait pas beaucoup comme ceux-là pour peupler en peu de temps tout un pays.

Nous ne pouvons répondre de l'avenir, mais il est facile de prévoir que notre peuple, s'il reste ce qu'il doit être, canadien et catholique, formera un peuple fort et distingué entre toutes les autres nations dans cette grande république américaine. Quoi qu'il en soit, déjà nous pouvons nous compter et nous affirmer comme peuple ; et aussi on commence à compter avec nous.

Les Canadiens de l'Est ne sont pas dans les mêmes conditions que nous. Là ils ont l'argent, ici nous avons les terres. L'argent est un métal qui roule et se disperse ; les terres restent aux propriétaires de père en fils. Dans l'Est il y a bien aussi des propriétaires, même de riches propriétaires, spécialement dans le commerce ; mais la plupart de nos compatriotes de là-bas sont employés dans les ma-

Digitized by Google

nufactures, jouissent à la vérité d'une certaine aisance, mais dépensent à peu près tout ce qu'il gagnent. C'est pourquoi ils s'établissent en sociétés de secours mutuel et d'assurance sur la vie pour se protéger dans les jours mauvais et protéger leurs familles après leur mort.

J'ai remarqué que la vie n'était pas d'une grande vigueur en cette partie des États, surtout parmi les jeunes gens. Il est facile de reconnaître ceux qui sont employés dans les manufactures. Ils portent sur leur figures le cachet du genre de vie qu'ils mènent. Ne respirant qu'un air vicié et la poussière des cotons, ne flairant que l'odeur fétide et rance des huiles brûlantes des machines, vivant presque continuellement à l'ombre du soleil, ils sont étiolés, pâles et livides, et n'ont guère plus de vigueur et de force que ces plantes qui croissent à l'ombre et se soutiennent à peine.

La terre, dans ces endroits, m'a paru impropre à la culture, on ne voit que montagnes, rochers et collines arides ; mais la Providence a jeté là de grandes rivières que les accidents du terrain font tomber en cascades en divers endroits comme pour favoriser les carrières industrielles et manufacturières qui font la vie de ceux qu'un goût naturel appelle à ce genre de travail.

De là nous viennent les vêtements. En retour nous leur fournissons les aliments.

Dans l'Ouest vous paraissez dans de meilleures conditions. Ici, vous vous êtes emparés du sol ; ici, vous êtes propriétaires et quelques-uns grands propriétaires ; vous n'êtes pas loués, vous êtes vos maîtres. Vous travaillez, il est vrai, mais vous travaillez quand vous voulez, au temps, à l'heure que vous voulez. Vous n'êtes pas commandés, si ce n'est de faire vos travaux à temps et dans la saison qu'il convient. Et vos terres vous donnent la vie, et il en reste assez pour faire la vie des classes professionnelles, commerciales, industrielles ; vous recevez en échange des argents qui vous permettent de faire des améliorations, de vous donner le bien-être et d'agrandir vos domaines.

A part la classe ouvrière, vous n'avez pas besoin de vous établir en sociétés de secours mutuel pour vous protéger. Si vous le faites, c'est louable ; par ce moyen vous venez en aide à l'ouvrier qui a besoin de ces sociétés et qui a besoin de vous ; par ce moyen aussi vous resserrez les liens qui doivent nous unir étroitement les uns aux autres.

En quittant ce monde vous n'aurez pas le regret au moins de

Digitized by Google

laisser votre famille sans soutien et sans pain. Vos biens passeront à la veuve, passeront à vos enfants qui continueront la vie heureuse que vous leur aurez montrée, que vous leur aurez préparée.

C'est donc une vérité inconstable qu'il n'est point sur la terre d'homme plus heureux que le cultivateur.

Je termine en citant ce passage d'une églogue de Virgile, traduit en vers français, où il parle du bonheur de la vie champêtre.

Loin des soucis nombreux que le luxe fait naître,
Heureux le laboureur, trop heureux s'il sait l'être.
La terre libérale et docile à ses soins
Contente à peu de frais ses rustiques besoins.
Il ne voit pas chez lui, sous des toits magnifiques,
Des flots d'adulateurs inonder ses portiques,
Il n'a point tous ces arts qui trompent notre ennui,
Mais que lui manque-t-il ? La nature est à lui.

F. X. CH., *C. S. V.*

Digitized by Google

LÉGISLATION ET ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

SOUS LE GOUVERNEMENT D'ASSINIBOIA

(Suite et fin.)

Jusqu'en 1835, les Juges de Paix, pour les Territoires Indiens, tant que leurs commissions ne furent pas révoquées, ensuite le Gouverneur, assisté de deux Conseillers exercèrent les fonctions judiciaires. Les quelques poursuites intentées se rapportaient presque toutes à des infractions du monopole commercial de la Compagnie.

De l'organisation du conseil d'Assiniboia, date un nouvel état de choses. Ce ne fut pas, à proprement parler, un changement constitutionnel qui fut inauguré, puisque la Compagnie continuait de fait à gouverner. Elle nommait les conseillers et se réservait le droit de désavouer les décisions du conseil. Toutefois cette concession n'était pas sans importance. Elle tempérait ce qu'il y avait de trop absolu dans l'autorité de la Compagnie et la mettait en rapports plus intimes avec les colons. Ces derniers se trouvaient représentés dans le conseil et, pour la première fois, étaient appelés à prendre part à l'administration du pays.

Les premières personnes choisies pour constituer ce conseil, furent :

1. Sir George Simpson, Gouverneur des Terres de Rupert, Président.
2. Alex. Christie, Gouverneur d'Assiniboia.
3. Sa Grandeur l'Évêque de Juliopolis (Mgr Provencher.)
4. Le Revd. D. T. Jones, Chapelain de la Cie.
5. Le Revd. William Cochran, Assistant Chapelain.
6. James Bird, ancien Bourgeois de la Cie.
7. James Sutherland, " " "
8. W. H. Cook, " " "
9. John Pritchard, Ecuyer.
10. Robert Logan, Marchand.

Digitized by Google

11. Alexander Ross, Shérif d'Assiniboia.
12. John McCallum, Coroner d'Assiniboia.
13. John Bunn, Médecin.
14. Andrew McDermot, Marchand.
15. Cuthbert Grant, Préfet des Prairies.

Soit en tout 15 membres avec le Président.

A ce conseil, étaient délégués des pouvoirs législatifs et judiciaires comme nous aurons bientôt occasion de le constater. Sir George Simpson le convoqua pour le 12 février 1835, pour la *Dépêche des Affaires.*.

Il ouvrit la première séance par un discours, dans lequel il expose ainsi les questions importantes qui devaient faire le sujet de leurs études.

" Messieurs. Afin que personne dans cette assemblée, ou dans la " colonie, ne puisse se méprendre sur la nature des mesures, qui " doivent vous être soumises et former le sujet de vos délibérations, " je vais vous les exposer brièvement. Je ne doute point, que l'in- " térêt profond et le dévoument sincère que vous portez au bien- " être et à la prospérité du pays, vous feront comprendre toute l'im- " portance de vos décisions."

" Je suis assuré que votre généreux concours ne me fera pas " défaut et que je puis compter sur votre assistance pour faire " observer la législation que vous croirez désirable d'adopter dans " les circonstances présentes. Votre législation, je l'espère, se " trouvera en rapport avec les besoins actuels du pays. La popu- " lation, vous le savez, s'est considérablement accrue depuis quel- " ques années et a atteint le chiffre d'environ 5000 âmes. L'in- " fluence personnelle du gouverneur, l'assistance de la police, qui " n'est guères que nominale, et les bonnes dispositions des colons " ont été, par le passé, des éléments suffisants pour assurer l'ordre " et la bonne administration dans la colonie, mais ils ne sauraient " l'être à l'avenir. C'est ainsi que depuis quelque temps, des per- " sonnes ont été molestées dans la posession de leurs propriétés, " que d'autres offenses d'une nature grave ont été commises, et " que, dans l'impuissance où nous étions de faire respecter les lois, " d'inspirer le respect et de commander l'obéissance, nous avons dû " fermer les yeux sur ces désordres et les laisser passer inaperçus."

" En face d'une semblable situation, chacun de vous doit compren- " dre qu'il est impossible que la bonne entente puisse continuer à " régner dans la société. Je crois donc qu'il est devenu urgent de

Digitized by Google

"voir à ce que l'administration de la justice soit plus efficace et "plus énergique, et l'organisation des tribunaux plus régulière. "Vous serez donc appelés à adopter immédiatement des mesures "qui puissent servir à maintenir le bon ordre et la paix, ainsi qu'à "protéger la vie des colons et leurs biens, contre tout danger qui, "tant au dehors qu'à l'intérieur du pays, pourrait les menacer." —

Ce discours constitue un humble aveu que la Compagnie ne faisait pas toujours à sa guise et que parfois il ne lui suffisait pas d'exhiber sa charte pour être obéie aveuglément.

En effet, plusieurs événements avaient irrité les esprits et affaibli l'autorité de la Compagnie. Nous en citerons quelques-uns.

Le prix des terres avait été porté en 1833, de £0-10-6 à £0-12-6 par acre. Les vieux serviteurs laissaient d'ordinaire les argents qu'ils avaient pu économiser entre les mains de la Compagnie qui leur tenait lieu de banque d'épargne. Elle en profita pour retenir le prix de leurs terres. D'autres refusèrent de payer et se placèrent sur des propriétés en dépit des réclamations de la Compagnie.

Les Métis prétendaient que les droits de premier occupant, dont ils avaient hérité de leur mère, primaient ceux de la Compagnie.

En 1834 un commis du fort Garry, nommé George Simpson, frappa brutalement, avec un tisonnier en fer, un Métis du nom de Larocque, et lui causa une blessure sérieuse à la tête.

Il s'en suivit une émeute. Les Métis menacèrent de s'emparer du fort. Le gouverneur Christie ne réussit à les calmer que grâce à l'intervention de Mgr Provencher et de M. Belcourt.

De plus, on se plaignait de ce que la Compagnie ne payait pas assez cher pour les provisions, produit de la chasse.

On désirait que le suif et les peaux de buffalo fussent exportées par la Compagnie et on protestait contre les droits imposés sur les marchandises importées des États-Unis. Ces mécontentements donnaient de vives appréhensions à Sir George Simpson, qui craignait fort de s'aliéner les gens du pays. Voilà pourquoi Simpson, après avoir pris dans son conseil les hommes les plus marquants du pays, cherchait à s'appuyer sur eux, pour fortifier son autorité et reconquérir pour la Compagnie, la confiance et le bon vouloir de la colonie.— Ce fut aussi, probablement, la raison principale qui donna lieu à la création du Conseil d'Assiniboia.—

Quoi qu'il en soit de cette opinion, le Conseil se mit immédiatement à l'œuvre. Ses premiers soins furent de diviser la colonie en quatre districts judiciaires.

Digitized by Google

Un Magistrat fut nommé pour présider à chacun d'eux, avec juridiction dans les causes civiles jusqu'à $25.00 et pour tout délit ne comportant pas une pénalité excédant cette somme.

Ils devaient tenir quatre termes par année, aux mois de janvier, avril, juillet et octobre. Dans les causes importantes, et dans les cas où les Magistrats se trouvaient embarrassés sur la décision à rendre, ils pouvaient référer la cause à la Cour Générale siégeant en dernier ressort.

Cette Cour se composait du Gouverneur et de quelques membres du conseil. Elle siégeait en février, mai, août, et novembre et à telle autre époque qui pouvait être fixée par le Gouverneur en Chef des Terres de Rupert, ou, en son absence, par le Gouverneur d'Assiniboia. Cette Cour décidait en première instance, tout litige excédant la juridiction des Magistrats et par voie d'Appel, toute contestation qui lui était référée par les parties ou les Magistrats.

L'ordonnance du conseil pourvoyait également aux procès par jurés. Toute cause, dans laquelle le montant en litige excédait $50 ainsi que les poursuites criminelles, devait être décidée par des jurés.—

Tel fut le premier système régulier d'administration de la justice, dans Manitoba. Le rouage était peu compliqué et la procédure bien primitive. La preuve qu'il répondait aux besoins de cette époque, c'est qu'il resta en vigueur de février 1835 au 11 mars 1862, sans modification notable. Quelle est la province qui de nos jours peut se vanter de posséder des lois qui puissent subir ainsi 27 années d'épreuves, sans être amendées ou transformées, de façon à devenir méconnaissables ?

Ce qui fit mieux encore, pour assurer le succès du nouveau régime, fut le choix des individus, appelés tant au conseil que sur le banc. Les nouveaux magistrats furent : James Bird, James Sutherland, Robert Logan et Cuthbert Grant. C'étaient des hommes honorables, qui compensaient par le bon sens ce qui leur manquait du côté des connaissances légales.

L'élément catholique était dignement, sinon numériquement, représanté au Conseil, dans la personne de l'illustre apôtre de la Rivière Rouge, Mgr Provencher et MM. McDermot et Grant. Ce dernier était en outre Magistrat.

Disons en passant que, sans être trop généreuse, la Compagnie eût pu nommer quelques membres de plus, pour représenter l'élément français.

Digitized by Google

La plupart des conseillers avaient vieilli dans le pays et étaient parfaitement renseignés sur ses besoins.

Ajoutons de plus, qu'étant nommés par la Compagnie ils se mettaient peu en quête de popularité malsaine et n'étaient point tentés de soulever des divisions pour parvenir ou se maintenir au Conseil.

Toutefois quelques mécontentements se manifestèrent parmi une partie de la population, qui y voyait d'un mauvais œil un trop grand nombre d'officiers, présents ou passés de la Compagnie, qui étaient censés être sous son contrôle. Quelques-uns auraient désiré obtenir de suite une chambre élective.

C'est le propre de tous les changements, en général de pousser les espérances bien plus loin que les faits ne peuvent aller.

L'action bienfaisante de Mgr Provencher dut, surtout à cette époque de transition, être d'un grand prix. Sa présence au Conseil était une garantie et une protection pour le groupe français et catholique, et dut contribuer dans une grande mesure à disposer les esprits à accepter favorablement le nouveau régime.

Ceux qui ont assisté à la naissance du groupe français dans ce pays, savent ce qu'il faut d'efforts, de dévouement et de vertu, pour créer et conserver tous les éléments essentiels à la vitalité d'une race et combien il est important de modérer l'impatience de ceux qui pour arriver au mieux, risquent parfois de compromettre l'avenir.—

Aussi nous ne saurions trop exprimer la vive gratitude à laquelle Mgr Provencher a droit, pour la sagesse, les lumières et la prudente modération dont il sut faire preuve, aux époques difficiles de la colonie.

L. A. PRUD'HOMME.

St. Boniface, janvier 1889.

Digitized by Google

DE QUELQUES COUTUMES NOTARIALES

> " Les actes des notaires doivent être écrits
> " sur bon papier grand format (foolscap),
> " avec de bonne encre, sans abréviations
> " et sans blanc, lacune ni espace non marqués
> " d'un trait de plume. Il faut énoncer en
> " toutes lettres les sommes, les dates et les
> " numéros qui sont autres qu'une simple
> " indication ou référence non absolument
> " essentielles." [*Code du notariat.* 1883, art. 40.]

Les sceptiques, qui ont l'habitude de considérer le notaire comme un personnage à part, un être fantastique, démodé, vivant dans le temps mais d'un autre âge, toujours tout de noir habillé comme le page de madame Malbrough, trouveront, peut-être, dans cette unique sentence, matière à un long poème. C'est bien là, diront-ils, ce personnage méthodique, soigneux, grave, dont la vie, réglée d'avance comme un papier de musique, est enserrée dans un horizon terne de casiers et de rayons où sont inscrits, comme autant de tablettes funèbres, les mots : *baux emphythéotiques, constituts viagers, ventes à réméré, inventaires, partages, successions.* Pour lui rien d'imprévu, la loi rigoureuse a rivé à son pied un boulet de convention qu'il lui faut traîner toujours. Le papier même sur lequel il écrit est mesuré d'avance, et il devra compter, sous peine d'amende, les mots qu'il en a rayés.

C'est de mode, aujourd'hui, de railler quelque peu les notaires, comme ce l'était, au siècle dernier, de se moquer des médecins. Hubert Larue, ce causeur agréable qui cachait sous une apparence de dégoûté un fonds de solide philosophie, a contribué plus que pas un à créer autour de cette docte profession comme une légende fantastique. Fils, petit-fils, arrière petit-fils de notaire, et réclamant comme son ancêtre, Guillaume de la Rue, qui passait des actes à Champlain vers 1680, entre deux coups de rabot, a-t-il voulu se venger du sort qui lui fit manier le scalpel quand tant des siens avaient porté la plume ? Médecin et homme d'esprit, a-t-il voulu se venger sur le tabellionnage des sarcasmes sanglants que Molière

Digitized by Google

adressait aux Purgon de son temps ? Quoi qu'il en soit, personne ne s'est moqué plus agréablement du notaire.

"On est notaire, ou on ne l'est pas, écrit-il dans ses *Mélanges.* Quand on n'est pas notaire, eh bien ! on peut être autre chose : arpenteur, avocat, médecin.... Mais, une fois qu'un homme est devenu notaire, du moment qu'un fatal parchemin armé d'un faux placard de cire rouge est venu lui donner plein pouvoir d'agir, instrumenter, faire et parfaire ès-qualités dicelui, dans et pour la Province de Québec, dans et pour la Puissance du Canada, ah ! alors, malheur à cet homme, car.... il est notaire !

"Tout autour de lui, il trace un cercle étroit dans lequel je lis : donations, obligations, quittances, inventaires, partages, testaments, codicilles, cessions, protêts, et le reste. Dans ce cercle maudit, j'aperçois toute une kyrielle à n'en plus finir de susdits, de soussignés, de cédants, de cessionnaires, de donateurs, de donataires, de testateurs, de préciputs, dont acte : un fatras inintelligible de mots n'appartenant plus à aucune langue morte ou vivante : un tohu-bohu de phrases interminables, séparées par des virgules, au bout desquelles je cherche, mais en vain, ce point, ce bienheureux point que les Grammairiens appellent *point final ;* ce point consolateur qui vous permet, enfin, de respirer, de reprendre haleine, et qui vous sauve de l'asphyxie." (1)

Cette boutade est drôlatique, mais c'est avec des exagérations de ce genre que l'on en vient à écrire comme Frédéric Soulié cette sotte phrase : *Je défie qu'on me produise un notaire de cinquante ans ayant une idée.*

Que l'on dise tant que l'on voudra que le style des notaires est lourd, pâteux, que l'on se moque de ses expressions surannées, de ses façons de dire vieillottes, tout cela est bien puisque la mode le veut ainsi. Mais quel novateur voudrait jamais s'aviser de faire du style relevé quand il s'agit de questions d'argents, de possession, de propriété, d'acquisitions ? Il n'y a que les poètes qui payent leurs créanciers avec des madrigaux. Le notaire n'est pas un homme de lettres mais un homme de plume. L'homme d'affaires pratique comprend bien mieux une obligation hypothécaire, toute bardée de termes techniques, qu'une épître relevée de phrases académiques.

Nous reviendrons plus tard sur le style que les notaires emploient dans les actes. Nous voulons nous borner pour à présent à parler

(1) Mélanges. (vol. 1. pp. 73-74).

Digitized by Google

de quelques coutumes notariales qui se rattachent plus spécialement au texte cité au commencement de cette étude, coutumes que nous pourrions appeler des détails de coulisse, mais qui serviront peut-être à faire comprendre que des choses qui paraissent de prime abord, étranges, bizarres, ridicules même, ont parfois de sérieuses raisons d'être.

Les actes des notaires doivent être écrits sur bon papier grand format (foolscap), avec de bonne encre, sans abréviations et sans blanc, lacune ni espace non marqués d'un trait de plume. Ainsi l'a voulu une loi sage et prudente.

Les instruments dont l'antiquité voulait que le laboratoire d'un écrivain fût garni était la règle, le compas, le plomb, les ciseaux, le canif, la pierre à aiguiser, l'éponge, le stylet, le pinceau, la plume ou le roseau. Le Xe siècle, qui trouva la plume d'oie, délivra les écrivains publics de ce matériel encombrant. La plume d'oie fut le véritable instrument de l'écriture jusqu'en 1830 où fut inventée la plume métallique. Le premier travail d'un clerc de notaire, au commencement de son stage, était de bien apprendre à tailler la plume. A lui incombait l'agréable besogne d'aller prendre au bout des ailes des volailles de la basse-cour du patron, l'outil informe pour en faire sortir le stylet au panache blanc, élégamment taillé, et dont la course sur le papier faisait entendre dans le silence de l'étude comme un son harmonieux. J'ai connu de vieux notaires goutteux et paralytiques qui ne se piquaient que d'une seule coquetterie : c'était d'avoir été les meilleurs tailleurs de plume de leur temps. Hélas ! l'industrie brutale a tué la poésie de la plume d'oie, et nous a légué la tige métallique, vulgaire, banale, lugubre, d'où naît un acide qui corrode l'encre, et peut causer parfois par son long contact avec le doigt d'appui, des maladies dont les notaires expérimentés se garent en usant de tiges de liège. La plume d'oie est disparue, et avec elle aussi, la malicieuse épigramme qu'elle avait fait naître.

Mon ami, ta fureur
Contre ton procureur
Injustement s'allume ;
Cesse d'en mal parler.
Tout ce qui porte plume
Est créé pour voler.

A quelque chose malheur est bon :—

Les instruments servant à l'écriture ont eu leurs jours de grandeur

Digitized by Google

et de décadence suivant que la matière sur laquelle on écrivait a varié. Les peaux de quadrupèdes différemment préparées, celles des poissons, les intestins des serpents, le linge, la soie, les feuilles, le bois, l'écorce, la bourre des plantes et leur moëlle, les os, l'ivoire, les pierres communes et précieuses, les métaux, le verre, la cire, la craie, le plâtre ont formé les premières écritoires et précédé l'usage du parchemin et du papier.

En France, il était d'obligation, avant la révolution, d'expédier certains contrats ou actes, la plupart même, sur parchemin. L'origine de cette obligation se perd dans la nuit des temps. Les déclarations de 1691, 1697, 1711, prescrivent que les actes qui doivent être expédiés sur parchemin sont les actes de foi et hommage, déclarations, aveux et dénombrements, contrats de vente, mariage, échange, donations et autres actes translatifs de propriété, de biens immeubles, les constitutions de rente, obligations, transactions, sentences arbitrales, testaments et tous autres actes portant obligation.

Tout le parchemin qui était fabriqué à Paris, ou qui y arrivait, devait d'abord être porté à la halle du recteur de l'Université, pour y être reconnu bon et valable : il était *rectorisé*, c'est-à-dire qu'on y imprimait la marque du recteur, qui percevait un droit de marque sur chaque botte de parchemin. Cela n'empêcha pas que, dans l'origine, des difficultés s'élevèrent entre les notaires de Paris et les maîtres parcheminiers de cette ville, sur la qualité du parchemin et sur la négligence avec laquelle il était livré à la consommation. Les notaires se plaignaient aussi du prix de la façon ; car il paraît qu'ils fournissaient la matière aux parcheminiers. C'est à ce point qu'il avait été permis aux notaires " de prendre des compagnons parcheminiers en leurs maisons pour faire et façonner leur parchemin ; ce qui ne devait pas les soustraire à la visite et au droit de marque du recteur de l'Université." (Arrêt de 1562).

La révolution vint et abolit les privilèges et les parchemins sur lesquels ils étaient écrits.

Aujourd'hui la législation française exige que tous les papiers ou parchemins destinés aux actes civils et judiciaires et aux écritures qui peuvent être produits en justice ou y faire foi doivent porter la marque de la contribution du timbre. C'est le papier timbré. Le papier destiné au timbre porte un filigrane particulier imprimé dans la pâte même à la fabrication. Ses dimensions sont fixées par le code. Il n'y a que le gouvernement qui puisse vendre du papier timbré. Les expéditions que délivrent les notaires des actes par

Digitized by Google

eux retenus en minute, de ceux qui leur sont déposés ou qui se trouvent annexés à leurs minutes ne peuvent être écrites sur du papier d'un format inférieur à celui appelé *moyen papier*. On fait une différence entre les copies collationnées et les expéditions. Les premières peuvent être sur papier timbré de toutes dimensions. Toutefois l'usage à Paris est de faire les copies sur le même papier que les expéditions.

La loi canadienne, en vigueur sous le régime anglais, voulait jadis que les commissions, lettres patentes, chartes d'incorporation, proclamations royales et proclamations sous le sceau du lieutenant-gouverneur et autres documents publics émis par le gouvernement, fussent écrits sur parchemin. Une loi de 1870 (chap. 7. 33 Vict.) a décrété qu'il n'était plus nécessaire depuis le premier juillet 1867 que ces sortes de documents fussent sur parchemin, mais qu'ils étaient valides écrits ou imprimés sur papier.

Une vieille coutume empruntée aux lois pénales anglaises voulait encore que les actes d'accusation relatifs à une affaire criminelle fussent écrits sur parchemin ainsi que toutes les pièces de procédures qui s'y rapportaient. Le statut fédéral de 1869 a aboli cette coutume bizarre qui assimilait en quelque sorte aux criminels les privilèges de la noblesse. Avec ce système, un seigneur authentique avait belle grâce vraiment à parler de ses parchemins, quand le moindre des habitués des cours d'assises aurait pu lui en revendre. D'où pouvait venir cette coutume étrange d'écrire les hauts faits des malfaiteurs sur parchemin ? Ce n'est pas la seule bizarrerie qu'on aurait pu faire disparaître avantageusement de nos lois. En dépit des dictionnaires qui couvrent cet usage de leur protection, je n'ai jamais pu comprendre, pour ma part, comment on pouvait appeler les lois destinées à la repression du crime : la loi criminelle—le juge nommé pour punir le coupable le juge criminel ; l'avocat si bon, si tendre, le protecteur né de la veuve et de l'orphelin, un avocat criminel. A la vérité, quand un étranger entre dans une cour d'assises, pour la première fois, il est étonné de voir que, parmi tant de hauts dignitaires, tant de gens de robes, il n'y a qu'une seule personne qu'il ne soit pas permis d'appeler criminelle, et cette personne... c'est le misérable qui se tient tout tremblant en face de la justice de son pays, coupable, peut-être d'avoir tué sa mère.

Dans la colonie du Canada, sous le régime français, l'usage du parchemin ne fut jamais obligatoire pas même pour les actes d'aveu et dénombrement et les titres translatifs de propriété. Nous avons

Digitized by Google

toujours eu ici ce que la législation française appelle le *papier libre*. Aucun des impôts qui pesaient en France depuis 1581 sur les actes de notaire n'ont eu cours dans ce pays, pas plus que l'édit de 1673 qui portait que toutes les formules d'actes seraient marquées en tête d'une fleur de lys, tant sur les originaux que sur les copies. Les actes que l'on trouve dans nos greffes portant fleur de lys ont été reçus par des notaires de la métropole et déposés au nombre des minutes des tabellions de la colonie. Les notaires du Canada pouvaient, cependant, comme ceux de France, donner des expéditions sur parchemin, et, dans ce cas, leurs honoraires étaient plus que doublés. Le règlement des taxes des officiers de justice de la colonie du 12 mai 1678 et celui du 21 avril 1749 fixent:

Pour les expéditions des actes en papier.
Pour chacun rôle en grosse, ainsi qu'il se pratique à Paris, six sols.
Pour chaque rôle des actes en parchemin, vingt sols.

Le rôle comprenait une feuille ou deux pages d'écriture. Le rôle se composait de 25 lignes à la page et de 15 syllabes par ligne.

Cette distinction que faisait l'ancienne loi entre le parchemin et le papier nous donne l'explication de l'expression que l'on rencontre si souvent au pied des actes passés en France et dont une copie avait été déposée dans les greffes de la colonie "La présente pièce collationnée *sur une copie en papier* que nous ont présentée les parties."

A l'origine de la colonie, les missionnaires ou les voyageurs, perdus au fond des bois, étaient souvent obligés d'écrire à la façon primitive des peuplades barbares. On trouvait leurs correspondances sur le tronc des arbres où ils inscrivaient avec les arètes des poissons ou la pointe d'un couteau quelques signes de convention. Les Relations nous racontent comment quelques-uns de ces hardis pionniers se servaient de poudre à fusil delayée dans un peu d'eau, en guise d'encre. La légende nous montre Cadieux écrivant son testament sur une misérable feuille de bouleau.

Les notaires de ces temps primitifs, il est facile de le présumer, n'avaient pas toujours sous la main du parchemin ou des papiers de luxe pour y inscrire les conventions de leurs clients, cependant nous devons dire à leur louange que les matériaux dont ils usaient étaient de bonne qualité. Il est rare de trouver dans ces anciens greffes des actes qui ne soient pas écrits sur papier grand format à double feuille. Ce papier est fort, le plus souvent vergé. Il ne se rompt

Digitized by Google

pas aux plis et il peut soutenir avantageusement la comparaison avec ces vilains papiers joseph, transparents ou pâteux, que les libraires vendent sous le nom *d'antique*. L'administration n'avait aucun contrôle sur le papier servant aux écritures publiques, et chacun pouvait s'approvisionner là où il lui plaisait. En examinant ces vieux manuscrits à la vive lumière d'une lampe, on trouve autant de marques de commerce qu'il y avait de papetiers. Le filigrane varie suivant l'endroit de fabrique. Tantôt ce sont des fleurs de lys, tantôt une croix supportée par deux cœurs enflammés, ou bien des dragons ailés, ou encore l'écusson des villes où le fabricant demeurait, quelquefois aussi le nom seulement de l'industriel. Tout cela vaut mieux, évidemment, que cette vilaine tête de fou coiffée d'un bonnet d'âne agrementé de grelots, qui a été la marque primitive du papier auquel elle a legué son nom, que nous appelons *foolscap*, et dont nos législateurs ont ordonné l'usage aux notaires, sous peine de $15 d'amende.

Il y avait, sous la période française, des règlements très sages ordonnant la visite des greffes à certaines époques de l'année. Les procureurs du roi étaient, d'ordinaire, chargés de faire les examens dans chaque juridiction. On conserve encore dans nos greffes quelques-uns des inventaires qui furent dressés alors. Il est malheureux que le temps, les vicissitudes de la guerre, les désastres des incendies et le plus souvent l'incurie de ceux qui sont chargés de la garde de ces précieuses dépouilles, en aient fait disparaître le plus grand nombre. Ces inventaires seraient d'autant plus précieux que les procureurs du roi y inscrivaient les défauts qu'ils avaient trouvés dans les actes examinés.

J. Edmond Roy.

Levis, 22 Février 1889.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LA CHARITÉ ET SON ŒUVRE

" *Charitas semper debetur, et nunquam exsolvitur* " (St. Aug. 42 Ep. à Cel.) " La charité est une dette dont on n'est jamais quitte, et qu'on doit toujours, même après l'avoir payée."

Combien je regrette de n'avoir qu'une plume froide et un style sans couleur pour rendre mes pensées en face d'un sujet si grand et si sublime ! Votre indulgence m'enhardit, et si je ne sais que balbutier en traitant un point si délicat, il faut vous avouer en confessant mon impuissance, que je le préfère à tous, et le choisis entre mille autres pour en faire le rendez-vous et le centre de mes impressions et de mes souvenirs. Les écrivains les mieux renseignés, sans doute guidés par un cœur noble et généreux, se sont plû à nous définir la *charité* sous les couleurs les plus vives, sous les traits les plus nobles et les plus délicats—tous à l'envi ont semblé rivaliser pour la revêtir d'un charme tout nouveau que rien de terrestre ne peut définir. O douce, aimable et gracieuse charité !.... Je te trouve tantôt sous les traits charmants de la drachme perdue ; tantôt je te reconnais dans la centième brebis éloignée du bercail et pour laquelle le Bon Pasteur laisse de côté les quatre-vingt-dix-neuf autres pour courir à sa recherche. Oh! la *charité*....c'est la Thaumaturge de l'humanité souffrante, dont les larmes et les cris plaintifs ont su la faire jaillir du cœur sensible et miséricordieux du Père Céleste. J'aime à te représenter sous la forme d'un ange aux blanches ailes volant au secours de tout ce qui souffre et qui gémit. D'autrefois je t'aperçois sous la mise du pauvre parcourant les villes et les bourgades, visitant les palais du riche comme la plus humble des chaumières. Je te reconnais toujours et partout à la douceur de ta voix et à la bénignité de tes traits. Rien n'arrête tes pas, rien n'obstrue ta marche ; tu ne connais point de difficultés, toutes semblent s'aplanir sur ta route.... rarement seule tu complètes ce trio céleste, et de concert avec tes deux compagnes la Foi et l'Espérance, tu en deviens et l'écho et l'instrument. Oui c'est bien toi et toujours toi qui recueilles dans tes entrailles de miséricorde l'enfant orphelin et délaissé.... Enfin je n'en finirais jamais si je voulais retracer ici tes innombra-

Digitized by Google

bles tableaux ; mais cette pâle esquisse suffit pour te faire reconnaître à travers la série des siècles de civilisation dont tu fus toujours l'ange tutélaire et l'astre bienfaisant.

En interrogeant l'histoire des temps anciens j'y lis de grandes choses qui ne manquent certainement pas d'intérêt. J'aime à parcourir Virgile chantant la gloire de tout ce qui est bon et louable ; Sénèque m'enchante en étalant ses fastueuses morales ; Solon, Lycurgue, Socrate, grands législateurs dont la science et les codes précieux leur ont acquis l'estime de tout ce qui était grand alors ; mais ils se trompent en croyant posséder la vraie gloire ; elle n'en était que le crépuscule ; à d'autres qu'à eux, l'honneur de donner à la terre stupéfaite la claire vision de la *charité*, dont les rayons lumineux devraient éclairer l'atmosphère du christianisme. Rome païenne m'offre ses vestales, créatures admirables selon eux ; certes, je ne refuse point de leur donner leur tribut de mérite... prêtresses de la déesse Vesta et choisies parmi les plus illustres familles patriciennes, elles consacrent leur jeunesse, leur liberté, foulant aux pieds tout plaisir charnel par le plus inviolable des vœux. Tout ceci est grand et louable, j'en conviens ; mais je n'y trouve pourtant point, dans ces traits, quelque beaux qu'ils soient, cette perle précieuse que j'y cherche. Écoutez ce cri qui fait écho dans l'univers païen tout entier : "Gloire à la force, à la richesse et aux plaisirs ; anathème à la faiblesse, à la pauvreté et à la souffrance."

L'homme, tout grand qu'il était alors, n'aimait point l'homme.... la compassion, la pitié était considérée comme indigne d'un citoyen ; l'égoïsme rongeait cette société comme une lèpre. Je ne suis pas encore arrivé, et pour toute réponse je vous dirai avec le grand apôtre saint Paul : "Si je n'ai pas la charité je ne suis qu'un airain et une cymbale retentissante....donc allons plus loin. Le Romain était riche et puissant, maître de plus de mille esclaves considérés par lui comme étant non des hommes, mais de viles choses et d'après la loi les fouets, les chaînes et l'abjection étaient le prix de leur labeur. Qu'on châtie cet esclave, rapporte Juvénal dans une de ses satires.—Qu'a-t-il fait ? Rien.—N'importe ; qu'il meure.—Je le veux ma raison, c'est que le veux. "Sit pro ratione voluntas" Est-ce là la grandeur que je cherche ? Non, non ! Rome païenne a beau s'envelopper dans les riches replis de son manteau de pourpre et de soie, elle ne peut dérober aux regards de la civilisation moderne, son extrême nudité et son dénuement complet de toute vraie gloire et de toute véritable liberté.

Digitized by Google

Encore un pas.—Pénétrons dans l'amphithéatre romain, je vois là toute la noblesse patricienne, comme spectateurs ; dans l'arêne je trouve également de beaux jeunes gens, la fleur de la Germanie, de la Thrace et de l'Afrique, s'élançant dans le cirque. Ils s'inclinent devant César : "Je te salue," disent-ils et le combat commence ; et lorsqu'un gladiateur tombe sur le parquet, sanglant, percé par le fer d'une épée, déchiré par la griffe du tigre, les applaudissements éclatent avec une fureur frénétique.... Mais voici l'aurore d'une ère nouvelle ; un astre jusqu'alors inconnu monte sur l'horizon du monde. Quel est donc le nom de ce nouveau phénomène qui vient éclipser les derniers comme les plus beaux rayons du paganisme expirant ? Ah ! vous le nommez déjà ; vos regards le contemplent, votre cœur le comprend et votre bouche lui souhaite la bienvenue. Le Ciel s'ouvre et laisse pleuvoir le *juste* et avec lui une suite lumineuse dont la douce et suave *charité* ferme la marche. L'univers est frappé d'étonnement en face d'un spectacle et d'un commandement nouveau : "Pardonnez à ceux qui vous font tort ; aimez ceux qui vous haïssent ; soulagez ceux qui souffrent." Quel étrange renversement s'opère sur la terre à l'arrivée du Roi des siècles ! Ce n'était pourtant que le début, le préambule de plus grandes choses encore. L'héroïsme de la croix doit mettre le sceau à trente-trois années de privations et de sacrifices. Un jour, dans une ville où Rome avait envoyé, avec ses aigles victorieuses, un de ses proconsuls, sur une route qu'avaient foulée les pieds des prophètes et dont les peuples devaient plus tard baiser avec respect la poussière, cheminait péniblement un homme que suivait une populace en délire. Quel était son crime ? Il devait mourir de la mort des esclaves, du supplice de la croix. Pourtant il a fait du bien à tous ; il a guéri les malades, ressuscité les morts, chéri les petits enfants ; en un mot il a regénéré le monde par une création nouvelle, et pour cela on le condamne à gravir le *Calvaire*. Cet homme de douleur était pourtant celui que le monde entier devait bientôt saluer avec enthousiasme comme son *Seigneur* et son *Dieu*.

La *charité*, qui arrache au Fils de Dien jusqu'à la dernière goutte du sang de son cœur, devient la maîtresse du monde ; en noble souveraine elle a ses ministres, ses palais, ses ambassadeurs et ses trésors. Voyez les apôtres à l'œuvre ; ils se divisent le monde et volent à sa conquête. De barbares ils font des hommes libres et civilisés ; de riches égoïstes ils font des bienfaiteurs de leurs frères indigents ; ils ennoblissent la condition de l'artisan, ils ne suppriment

Digitized by Google

point la pauvreté, mais ils font du pauvre un ami, un frère. Après les temps apostoliques la *charite* ne se ralentit point ; au contraire ce soleil lumineux prend un nouvel éclat en s'approchant de son midi. Je le vois sur le seuil du nouvel âge, époque trop peu connue de nos jours, où l'esprit chrétien enfanta des prodiges. Je vois Jean de Matha revêtant l'habit rouge, blanc et bleu, fonder l'Ordre de la Très Sainte Trinité, rachetant les captifs, esclaves des Maures et cela en exposant sa propre vie, leur rendant la liberté aux dépens de la sienne. Conçoit-on plus d'héroïsme et de *charité* ? Au huitième siècle je vois s'élever à Paris un vaste édifice, appelé Hôtel-Dieu, nom qui dévoile à la fois la profondeur des douleurs de l'humanité (puisque ses murailles devaient être le rendez-vous de toutes les souffrances) et l'apogée du dévouement. J'y découvre un Dieu caché sous les dehors d'un pauvre malade, consolé par Jésus, voilé sous les traits hospitaliers de la Vierge des vierges. Ce spectacle tout grand qu'il est, n'est pourtant pas la limite de la *charité*. Elle s'étend plus loin encore. Voyons les temps les plus voisins des nôtres. Dieu donne à la France un grand siècle. Il l'aime, car Marie l'a choisie pour être sa terre de prédilection. Que de fois son pied virginal n'a-t-il pas foulé ce sol privilégié ! Notre-Dame des Victoires, Notre-Dame de Chartres, de Boulogne ; à Lyon, Notre-Dame de Fourvières ; plus loin, Notre-Dame de la Salette ; à Rouen, Notre-Dame de Bon-Secours ; à Marseille, Notre-Dame de la Garde, etc., etc. Ne nous étonnons pas si cette terre de nos ancêtres est devenue le théâtre de plus d'un prodige. Dix-huit fois au pied des Pyrénées, la Vierge Immaculée apparut à une jeune bergère. Notre-Dame de Lourdes, consolatrice des Pontifes, donne l'hospitalité à plus de 200,000 pèlerins chaque année.

Dans un autre siècle, quand Louis XIV occupait le trône, deux grands capitaines Turenne et Condé protègent sa couronne. Bossuet, Bourdaloue et mille autres génies étonnent le royaume par la sublimité de leur éloquence et donnent à la littérature et aux sciences un nouveau reflet. Puis, de nos jours même, le Père Lacordaire pendant dix-huit ans du haut de la chaire de Notre-Dame, a tenu suspendues à ses lèvres les intelligences d'élite de la France. Il y a sur cette terre de prédilection concours de toutes les gloires, mais une surtout reçoit le plus précieux laurier—c'est la *charité* personnifiée dans l'humble Vincent-de-Paul. Oh ! c'est cet homme de Dieu qu'on rencontre partout où il y a du bien à faire, des infortunés à soulager ; aux accents de sa voix pathétique je vois les

Digitized by Google

riches accourir avec leur or ; il recueille le pauvre et l'orphelin sans abri. Encore un pas..... Dans ce vaste champ de l'Église du Christ, je vois un grain de sénevé, qu'à peine hier la terre reçut dans son sein ; aujourd'hui il est devenu un grand arbre. La Bretagne, empreinte d'une foi pratique et virile, est le coin de terre où s'élève cet arbre dont les nombreuses ramifications étendent aux pays les plus lointains leur ombre bienfaisante ! Oh ! les petites Sœurs des Pauvres.... elles comptent déjà plus de 5,000 membres dispersés ça et là dans les deux hémisphères.

Lyon, à son tour, donne naissance à l'*Œuvre de la Propagation de la Foi*, pépinière admirable et le point de départ de plus d'un sacrifice..... encore la charité sous une autre teinte. Frédéric Ozanam crée des *Sociétés de bienfaisauce*. Albert de Mun organise les *Cercles d'ouvriers catholiques* qui font un si grand bien et amènent de si beaux résultats, autant de nouveaux fleurons enlacés au superbe diadème de la *charité*. De tristes jours devaient luire pour cette terre de France, autrefois si radieuse de gloire..... Mais que vois-je ? La voilà qui se relève de ses cendres, et les institutions de charité et de bienfaisance dont elle a été le noyau, seront le levier qui la feront sortir de ses ruines.

Mais à deux mille lieues de la vieille Europe, il est une nouvelle France que l'on nomme Patrie ; elle aussi a ses gloires, et quoique jeune encore, elle a vu de grandes et nobles choses s'opérer par son bras. Marguerite Bourgeois, cette enfant de la France, cette perle de la petite ville de Troyes en Champagne donne naissance à l'Institut de la Congrégation Notre-Dame, destiné à rendre au pays, depuis plus de deux cents ans, des services incalculables, par l'éducation des filles. Plus tard, madame d'Youville fonde le premier établissement de ces admirables " Sœurs Grises ", dont la *charité* et le dévouement ne laissent rien à envier à l'héroïsme des âges antérieurs.... Un peuple qui voit s'élever dans son centre de si grandes œuvres doit nécessairement espérer d'en voir jaillir les plus beaux résultats. Ces anges de charité veillent au chevet du pauvre atteint d'une maladie qui le mine et le consume ; elles pansent les plaies de l'ouvrier blessé ; elles consolent le vieillard indigent ; elles adoucissent ses derniers jours en nourrissant son intelligence de cette salutaire pensée : la mort est le terme des souffrances, le commencement d'une vie bienheureuse. Voyez cette sœur entre autres ; dans dix, vingt ans même, si Dieu prolonge son existence, vous la trouverez comme aujourd'hui dévouée au service de l'infortune ; ses traits

Digitized by Google

seront altérés, sa taille sera courbée, sa démarche apesantie, mais rien n'aura changé pour elle en ce monde ; aucun plaisir terrestre, aucun repos ne viendra soulager sa vieillesse, mais elle sera plus près de sa récompense, plus près de son Dieu (1).

Ce tableau dont nous sommes chaque jour les spectateurs, nous laissera-t-il froids et indifférents ? N'aurons-nous à offrir que le seul tribut de notre respect et de notre admiration ? Laisserons-nous ces saintes religieuses joindre à leur labeur journalier le soin si ardu de vêtir, d'instruire et de pourvoir, à elles seules, aux besoins de ces petits enfants privés d'un père, d'une mère, unique soutien de leurs jeunes années ?..... Ah ! non... notre bon cœur y a déjà pourvu, et une nouvelle supplique, tombant de lèvres orphelines et timides, sera la bienvenue. N'y soyez pas insensibles !.... La mort, qui impitoyablement est venue frapper dans leurs rangs, peut aussi venir moissonner dans les vôtres. Alors que voudriez-vous qu'on fît pour vos délaissés ? Et de plus laissez-moi vous demander : " A qui d'entre vous a été promis le lendemain ? " Personne ne peut y compter, car l'avenir est le secret de Dieu. Oh ! la *charité ! ! !* " elle couvre la multitude de nos fautes." Qu'il est triste le sort de celui qui, dans son abondance, ne sait pas tendre la main à celui qui souffre et qui pleure !....

Donnez, donnez de bon cœur au pauvre et à l'orphelin. " Celui qui donne aux pauvres, prête à Dieu qui ne manquera pas de rendre avec usure.—(PROV. XIX, 17).

On vous mesurera avec la mesure dont vous vous serez servi pour eux.—(S. MATH. VII, 2).

" La charité ne regrette pas son erreur, quand elle juge trop favorablement même le mal.—(S. AUG).

Que la *charité* la plus franche et la plus cordiale règne au milieu de nous et avec elle nous seront départis tous les autres biens, de la main libérale de Celui qui dit dans l'Évangile : " Tout ce que vous aurez fait au moindre de mes frères, c'est à moi que vous l'aurez fait."—(S. MATH. XXV, 40).

Je vous quitte, chers lecteurs, à regret en faisant un dernier souhait. Puisse le Divin maître se montrer satisfait de votre libéralité à l'égard de ses membres souffrants et vous rendre dès ici-bas

(1) Que n'aurions-nous pas à dire des *Sœurs de la Providence*, des *Sœurs de la Miséricorde, etc., etc.*, sans parler des essaims bénis de religieuses venues ici de notre ancienne mère-patrie, et rivalisant de zèle pour étendre au milieu de nous le règne de la charité !

Digitized by Google

au centuple bonheur et prospérité. Unissons-nous ensemble par les doux liens de la charité chrétienne, afin de ne former sur la terre qu'un cœur et qu'une âme en Jésus-Christ. Quand les hirondelles s'en vont, comme elles ont à traverser l'immensité des mers, et que, pendant ce long trajet, souvent il n'y a pas un mât de navire sur lequel elles puissent se reposer, elles ont soin de se grouper les unes à côté des autres, et pendant la traversée, quand la fatigue se fait sentir, les plus jeunes et les plus faibles viennent se reposer sur l'aile des plus fortes, et, soutenues ainsi les unes par les autres, la troupe fidèle arrive au port désiré. Nous aussi, nous avons une mer immense et orageuse à traverser ; souvent nous ne trouvons ni mât de navire, ni rivage où nous reposer. Eh bien ! serrons-nous les uns à côté des autres ; appuyés sur les ailes de la charité, nous arriverons, nous aussi, au terme de notre salut tant désiré, et nous nous reposerons dans le sein de Dieu, océan infini de charité. "*Deus charitas est.*"

E***

Digitized by Google

ROSE MARIE

CHAPITRE XI

UNE RENCONTRE

C'était par une belle soirée du mois de mai sur un de ces magnifiques *ferry-boats* qui joignent Brooklyn à New-York par autant de ponts mobiles, qui font l'admiration des étrangers. Un groupe de messieurs conversait avec animation tout en jouissant du coup d'œil grandiose que la baie et le port, leurs mille mâts et le soleil couchant offraient à leurs regards.

A quelques pas d'eux stationnait une voiture de luxe attelée de deux grands chevaux noirs. La voiture contenait un vieux monsieur qui semblait assoupi, une dame âgée et une jeune fille, toutes deux en grand deuil ; le cocher et le laquais, tout en noir, portaient également de larges rubans de crêpe à leur chapeau. Les yeux de presque tous les passagers qui encombraient le port, étaient fixés sur la voiture princière et tous se demandaient quelle pouvait être cette famille ; mais personne dans la foule ne semblait le savoir.

La jeune fille tenait sur ses genoux une corbeille de fleurs naturelles d'une beauté exquise ; de temps en temps elle semblait parler à la vieille dame ou lui faire quelque question ; la dame lui répondait avec beaucoup de gravité, mais en fort peu de mots ; quant au monsieur il ne donnait de signe de vie que par un mouvement spasmodique de la tête, qui se produisait par intervalles.

Le groupe de messieurs dont nous avons parlé n'avait point jusque là aperçu la voiture ; ils parlaient politique ; M. O'Morra, père, différait d'opinion avec son voisin et le comte Wissen, qui revenait de Washington, devait servir d'arbitre ; mais il déclara, avec la prudence et la modèstie d'un diplomate consommé, que sa qualité d'étranger devait les convaincre combien peu il était capable de se porter comme juge en pareille matière, puis changeant adroitement de conversation et s'adressant au docteur Galenson : " A propos, M. le docteur, comment va votre malade si intéressante, Mlle Marié ? "

Digitized by Google

—"Oh, elle va à merveille, M. le comte, et si je ne me trompe, elle paraîtra ce soir à table pour la première fois ; c'est même grâce à cette circonstance que je me trouve dans votre compagnie en ce moment, Miss Tankerville m'ayant invité à la fête."

—"Son *incognito* est toujours bien gardé ?"

—"Oui, et ses antécédents, sont toujours voilés pour nous tous dans le plus profond mystère."

En ce moment Rory O'Morra, en caressant son cheval qu'il tenait par la bride, (il revenait d'une excursion) aperçut pour la première fois la voiture, et ne put s'empêcher, dans sa surprise, d'attirer de ce côté l'attention du groupe.

"M. le comte, regardez donc s'il vous plaît ; n'est-ce pas notre ami Johnson, ce cocher-là ?"

—"C'est lui, nul doute ; et la famille, la connaissez-vous ?"

—"Nullement ; mais voyez donc, la dame vous connaît apparemment ; elle vient de vous faire un salut. Le comte avait cru remarquer le salut, sans toutefois en être bien sûr ; rassuré par les paroles de son jeune ami, il regarda avec plus d'assurance.

"Ciel," dit-il, "c'est Mme Dashon ;" puis s'approchant de la voiture, il fit un profond salut.

"Je suis heureuse de vous revoir, dit Mme Dashon avec émotion. Vous avez été absent, je crois, depuis plusieurs mois."

—"Depuis la mi-janvier, Madame, et je vous croyais en France ; sans cela je n'aurais pas manqué dès mon retour de Washington, d'aller vous présenter mes respects."

—"Ah, M. le comte, (veuillez excuser M. Dashon il n'a pas sa pleine connaissance depuis l'événement fatal) quelle terrible épreuve, ç'a été pour nous !"

—"Madame, pardonnez-moi, mais j'ignore ce qui s'est passé, rien de tout cela n'a donc paru dans les journaux ? Le vicomte m'écrivit à la fin de janvier et me parla de son bonheur qui approchait ; j'ai bien regretté de ne pas pouvoir en être témoin ; mais—mon Dieu, serait-il possible ?

—"Ah ! monsieur ! que nous sommes à plaindre ! Notre enfant chérie ravie à notre tendresse, et si subitement au moment où nous allions nous rendre à l'église ! Comme frappée de la foudre ! Une émotion trop vive, dit-on !—Toutes les après-midi, nous visitons sa tombe à Greenwood ; nous avons été retardés aujourd'hui, mais je ne pouvais me résoudre à omettre cette visite ; tous les jours nous déposons une guirlande fraîche sur son cercueil. Savez-vous

Digitized by Google

que nous l'avons enterrée dans son costume de fiancée avec les joyaux que lui avait envoyés Sa Majesté l'Impératrice de France?— Je compte aller moi-même à Paris dans quelque temps d'ici pour remercier Sa Majesté en personne de son attention délicate, et pour lui dire que mon enfant portera à jamais ces joyaux précieux."

"—Ne craignez-vous pas, madame, qu'ils ne courent quelque danger dans un caveau ? " dit le comte en jetant un regard furtif sur Johnson. Celui-ci s'en aperçut et devint pourpre de honte et de colère.

—" Oh ! pas le moindre, M. le comte, le caveau est à l'épreuve de toute profanation.... Mais nous voici arrivés ; faites-moi l'honneur d'une visite, s'il vous plaît."

On touchait effectivement au quai, et déjà les piétons étaient tous sortis ; c'était le tour des cavaliers et des voitures. Rory O'Morra était remonté à cheval, et le docteur Galenson avait fait accepter à M. O'Morra père, et au comte Wissen une place à côté de lui dans son phaéton.

Au moment où Rory passa près de la voiture, son cheval fit un bond (Johnson l'avait touché de son fouet) ; heureusement que le cavalier était ferme sur ses étriers. Rory ne dit mot, mais jeta un regard significatif à Johnson et continua son chemin.

CHAPITRE XII.

LA FÊTE D'UNE CONVALESCENTE.

Les pensionnaires de Miss Tankerville éprouvèrent une vraie sensation lorsque l'étrangère mystérieuse, relevant de maladie, fit son apparence à table pour la première fois.

Ce fut aussi une scène toute nouvelle pour Rose Marie elle-même, peu habituée à se trouver dans une réunion aussi mêlée que l'était celle qui avait son domicile dans la maison de son hôtesse.

La jeune madame Varick se chargea de la présenter aux messieurs (les dames l'ayant déjà toutes visitée auparavant dans sa chambre), et elle s'acquitta de ce devoir avec un tact exquis.

Au beau milieu de cette cérémonie, le comte Wissen et le docteur Galenson entra en compagnie des deux messieurs O'Morra, et la joie fut à son comble. Le docteur Galenson les présenta avec un

Digitized by Google

orgueil bien légitime, et *mademoiselle Marié* reçut et rendit avec une grâce parfaite les révérences et les félicitations de tous.

Le repas qui suivit fut animé de la gaieté la plus franche et la plus cordiale, car malgré la diversité des positions sociales et des caractères, l'harmonie qui régnait dans cette maison était vraiment charmante, et du reste Rose Marie, ce soir-là, formait un admirable trait-d'union.

Le comte Wissen avait la bonne fortune d'être le voisin de droite de l'héroïne du moment présent, et il en profita pour lui glisser quelques mots en français de manière à ne pas trahir le secret.

—" Vous savez l'intérêt que je prends en votre bonheur ; permettez-moi donc de vous demander ce que vous comptez faire. A mon avis vous êtes suffisamment rétablie pour quitter votre *incognito* et retourner auprès de vos grands-parents désolés."

Rose Marie pâlit et continua d'écouter.

—" Je les ai vus ce soir même ; ils se rendaient à Greenwood suivant leur habitude journalière ; sans doute il faudra prendre quelques précautions pour les initier au mystère de votre résurrection, mais j'espère qu'à cette condition aucun remède au monde ne sera plus salutaire pour rendre au grand'papa le plein usage de ses facultés et de ses membres."

—" Et quels semblent être les sentiments de grand'maman ? "

—" Les mêmes que jusqu'ici ; mais le chagrin l'a minée elle aussi condérablement".

—" Ah ! M. le comte, vous avez été l'ami de mon père ; je ccmpte sur vos conseils et votre assistance dans la conjoncture pénible à la fois et délicate où je me trouve."

—" Quelles démarches avez-vous déjà faites ? "

—" J'ai écrit à mon grand'papa Romarin ; c'est tout. Il me semble qu'avant d'avoir reçu sa réponse, je devrai me tenir tranquille."

Leur ton de voix s'était animé, et le silence régnait dans l'assemblée ; ils durent donc interrompre leur conversation. Le comte Wissen, en excellent diplomate, mit sur le tapis la politique italienne de l'empereur Napoléon, et en un instant la discussion, tout en restant calme, fut intéressante à l'extrême. Tout protestant qu'il était, il ne pouvait que prévoir que tôt ou tard le résultat serait déplorable pour le Saint-Siège, et son esprit de conservatisme se déclarait inquiet et peiné de voir affaibli ce qu'il considérait comme la clef de voûte de l'édifice social.

Sur ses entrefaites, le repas tirait à sa fin ; le moment des *toasts*

Digitized by Google

était arrivé. M. O'Morra père crut de son devoir de se charger de proposer la santé de *Miss Marie*. Inutile de dire que la proposition fut acceptée au milieu d'applaudissements prolongés.

Rose Marie toute émue put seulement prier Rory O'Morra de vouloir bien remercier l'assemblée en son nom, et le jeune homme sembla trop heureux de l'honneur et s'acquitta de son rôle avec une rare perfection.

V. R.

(A suivre.)

Digitized by Google

REVUE CANADIENNE

"RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS"

TROISIEME SÉRIE

TOME DEUXIÈME

(XXVe DE LA COLLECTION)

AVRIL 1889

SOMMAIRE

I.—L'OISEAU CAPTIF—(Poésie).....Charles Gauvreau

II.—STATUES A L'HORIZON.....Chs M. Ducharme

III.—BIOGRAPHIE—Mgr LOUIS NAZAIRE BÉGIN.....J. Hermas Charland

IV.—SIR FREDERICK HALDIMAND—Par M. J. M. Lemoine....Lucien Huot

V.—LA RÉVOLUTION.....

VI.—DE QUELQUES COUTUMES NOTARIALES (*Suite*).....J. Edmond Roy

VII.—ANTIQUITÉ RECULÉE DE L'HOMME NON PROUVÉE (*Suite*)..A. de B.

MONTRÉAL

BUREAU DE LA "REVUE CANADIENNE"

1889

Digitized by Google

Le REMÈDE du PÈRE MATHIEU

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL

Enfin Trouvé!!!

ENCORE UNE DÉCOUVERTE!!!

Le Remède du Père Mathieu

Guérit radicalement et promptement l'intempérance et déracine tout désir des liqueurs alcooliques. C'est en même temps un fébrifuge, un tonique et un altérant. Par son action fébrifuge il chasse la fièvre interne qui consume l'homme intempérant et qui entretient sa soif ardente pour la boisson : par ses effets toniques, il remet l'estomac et le foie dans leur état naturel de santé, de déréglés qu'ils étaient dans presque tous les cas, et relève le système nerveux abattu ; comme altérant il refait de l'intempérant un nouvel homme. **Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique.** C'est aussi un remède certain pour toute FIÈVRE, DYSPEPSIE, TORPEUR de FOIE, ayant une cause autre que l'intempérance. C'est le plus puissant tonique fortifiant qui ait jamais été employé. Chaque famille devrait avoir sous la main ce spécifique, qui marque une époque dans les découvertes de l'art médical. Il n'y a pas de médicament dont le besoin se fasse tant sentir, et qui apporte un soulagement plus grand à l'humanité souffrante.

Vendu par les Pharmaciens, $1.00 la Bouteille.

Si le mal n'est pas fort, une bouteille suffit ; mais les pires cas de *delirium tremens* ne demandent pas plus de trois bouteilles pour guérison complète de l'intempérance. Vous pourrez obtenir *gratis* un pamphlet sur "*l'Alcool, ses effets sur le corps humain, et l'intempérance traitée comme maladie,*" en vous adressant à votre Pharmacien ou à

S. LACHANCE, Pharmacien,
1538, Rue Ste-Catherine, Montréal.

REMEDE DU DOCTEUR SEY

Contre la Dyspepsie, les Vents, la Bile, la Constipation, les Maladies du Foie, de l'Estomac, des Intestins et des Reins.

L'Estomac, le Foie et les Intestins sont des organes si importants que le dérangement de l'un d'eux cause invariablement des désordres très graves dans le corps humain. De plus, comme ces organes sont les plus exposés par le travail incessant de la digestion, et surtout par les écarts de régime et les excès de chacun, il s'en suit que la plupart des Maladies qui affectent le genre humain proviennent du dérangement d'un ou de plusieurs de ces organes. Aussi, n'y a-t-il rien de plus commun que la Dyspepsie, les Indigestions, les Vents, les Affections bilieuses, la Diarrhée, la Constipation. Les Névralgies de toute espèce, les Maladies des Reins, de la Vessie proviennent aussi souvent d'une mauvaise digestion. Tout le monde sait, par exemple, que la Névralgie appelée Migraine prend le plus souvent sa source dans un dérangement de l'Estomac. Une des causes les plus fréquentes de l'hydropisie se rencontre dans les Maladies du Foie.

Il est donc de la plus grande importance de tenir les organes de la digestion en bon ordre. Or, le Docteur SEY, de Paris, après vingt années d'études et de travail, est parvenu à découvrir un remède, qui non-seulement maintient l'Estomac, le Foie et les Intestins dans leur état normal, mais encore qui guérit toutes les maladies dont ces organes peuvent être affectés. Aujourd'hui, le Remède du Dr Sey, est le grand spécifique contre la Dyspepsie, et contre toutes les Maladies du Foie, de l'Estomac et des Intestins.

TEMOIGNAGES

Saint-Henri de Mascouche, 10 octobre 1884. — Monsieur S. LACHANCE, Montréal, — Mon cher Monsieur, — Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le Remède du Dr. SEY dont vous êtes l'agent unique, m'a fait un grand bien. — De tous les Spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille surtout aux personnes qui souffrent de la Dyspepsie flatulente et j'espère que, comme moi, elles verront leur santé s'améliorer notablement. — Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué serviteur. — L.-J. LAUZON, Ptre.

MONSIEUR S. LACHANCE, — Ayant fait usage du Remède du Dr SEY, pour la Dyspepsie, je suis heureuse de vous déclarer que je m'en suis très bien trouvée. — Sœur THOMAS, Supérieure, — Salle d'asile Saint-Vincent de Paul, — Montréal, 14 octobre 1884.

Montréal, 10 novembre, 1881, — MONSIEUR S. LACHANCE, — Depuis plusieurs années, je souffrais de violentes attaques de Migraine, provenant d'une mauvaise digestion. Aujourd'hui, après avoir pris quelques bouteilles du *Remède du Dr. Sey*, je suis entièrement guéri de ces attaques et mon estomac digère bien. J'ai aussi employé le même Remède dans ma famille contre les Indigestions, les Coliques et les Vents, et cela toujours avec succès. — Le *Remède du Dr Sey* est aussi un excellent Purgatif qui agit sans causer de douleurs, et qui n'empêche pas de vaquer aux occupations ordinaires. — D. C. BROSSEAU, 1440, rue Notre-Dame.

Université de Montréal

APR 21 1939

L'OISEAU CAPTIF!

A MADAME L.

Venant je ne sais d'où... de la forêt sonore
Où les arbres géants montent droit vers le ciel,
Où la feuille qui tombe en tournoyant se dore
Des milliers de rayons d'un radieux soleil;

Sauvage, il était né d'un amour éphémère
Ayant pour tout royaume et l'espace et les champs,
Il ne connaissait rien que la forêt, sa mère,
Ne sachant pas combien les hommes sont méchants.

Exilé de son nid, proscrit et solitaire,
Avide d'infini, d'air et de liberté,
Charmé par les flots bleus et voulant fuir la terre
Pour planer plus à l'aise, avec plus de fierté;

Et se sentant au cœur une sève nouvelle,
Fixant à l'horizon son regard d'ombre plein,
A la brise du soir il déploya son aile,
Allant vers l'inconnu, sans peur du lendemain.

Ayant vu les oiseaux s'aimer sous le feuillage,
S'enfuir sous la ramée et disparaître au loin,
Il s'était dit sans doute: " Allons vers d'autre plage
Pour mieux aimer ou bien mourir seul en un coin. "

Puis il était parti mouillant son aile avide
Dans le clair des ruisseaux, dans la fraîcheur des nuits.
Il allait sans savoir que la brise est perfide,
Qu'il est des oiseleurs aux margelles des puits.

Digitized by Google

Sans guide, il se perdit dans l'aride campagne
Où les insectes d'or et les brillants oiseaux,
Afin de captiver une douce compagne,
Remplissaient l'air joyeux de leurs chants plus nouveaux

Un jour, un vent d'orage aux rumeurs infinies,
Le jeta sur les bords où se perdent nos pas,
Sur ces bords éloignés où nos âmes unies
Chantent l'hymne du cœur qui ne cessera pas.

. . . . . .

On le prit, tout tremblant, au fond de la demeure
Qui devra pour jamais abriter notre amour.
Depuis lors, on croit que le pauvre petit pleure
La douceur de son nid, le soleil au grand jour.

Il pleure les grands bois avec leurs sombres dômes,
Et les halliers en fleurs au bord du gai ruisseau.
Il pleure la forêt, les vallons : ses royaumes
Il pleure son doux nid qu'il voudrait pour tombeau.

Il ne sentira plus la forêt maternelle
Qui l'endormit souvent de ses vastes chansons,
Le couvrir lentement de son ombre éternelle,
L'enivrant des parfums des chaudes floraisons.

Puis un jour il verra la sève de ses veines
Se tarir lentement et son cœur se glacer.
Il voudra mourir calme et fier, sans plaintes vaines,
Regardant l'horizon lentement s'effacer.

Les yeux à demi clos, l'aile moitié tendue,
Comme s'il eut voulu, dans un dernier effort,
S'envoler pour mourir là-haut, dans l'étendue,
Dans sa cage, un matin on le trouvera mort !

CHARLES GAUVREAU.

1889.

Digitized by Google

STATUES A L'HORIZON

Un bloc de marbre était si beau
Qu'un statuaire en fit l'emplette,
Qu'en fera, dit-il, mon ciseau :
Sera-t-il dieu, table ou cuvette ?
LA FONTAINE.

Le statuaire de La Fontaine fut bien inspiré, il fit de son bloc, un dieu ; s'il eût été quelque peu Montréalais, il y a tout lieu de croire qu'il en aurait fait une cuvette ! Que voulez-vous ! C'est le genre le plus en vogue dans la métropole commerciale du Canada, et c'est, paraît-il, le mode par excellence d'honorer nos grands hommes.

Parcourez en effet nos places publiques, nos parcs, nos jardins : vous n'y verrez partout que des cuvettes ; qu'elles soient de pierre, de granit, de marbre ; qu'on les enjolive de fresques, de bas-reliefs, de ciselures ; qu'elles rappellent l'angle du losange, la courbe de l'ellipse, la dentelure de l'étoile ; qu'on les pose sans façon sur les blanches épaules des naïades et des sirènes ou sur le torse bronzé des tritons et des mille et une divinités marines qui égayent la fable : ce n'en sont pas moins des cuvettes.

Je veux bien croire avec certains malins que ces réservoirs multiformes sont indispensables dans un pays où les politiciens sont passés maîtres dans l'art de manier le battoir et de laver leur linge sale en public, mais un simple jeu d'esprit vaut-il toujours une excuse ? et n'ont-ils pas un peu plus raison, ceux qui, ne voyant dans tous ces bibelots profanes qu'un sujet d'inspiration problématique pour les poètes et de médiocre intérêt pour l'étranger, salueraient avec enthousiasme une figure noble et martiale, une figure chère au fils du Canada, s'élevant majestueusement au centre de Ville-Marie, et éclipsant de sa mâle grandeur toutes ces cariatides d'occasion ?

Au sujet du 250ème anniversaire de la fondation de Montréal, on vient d'émettre une belle idée, une idée tout-à-fait patriotique, celle de commémorer dignement cet événement remarquable, par l'érection d'une statue à de Maisonneuve. Eh bien ! allons-nous

Digitized by Google

encore la laisser passer inaperçue, celle-là ? la vouer d'avance au sort des feuilles mortes et des pages oubliées ? au contraire, j'espère bien qu'on va lui donner, enfin, toute l'attention qu'elle mérite, et lui assurer cette fois une forme durable et véritablement artistique, car lorsqu'il s'agit des gloires les plus pures de notre nationalité, on ne saurait jamais trop bien faire les choses.

Le 18 mai 1642, lors de la première messe célébrée à Montréal, le R. P. Vimont adressait aux quelques braves qui l'entouraient, ces paroles prophétiques :

" Ce que vous voyez ici, messieurs, n'est qu'un grain de sénevé, mais il est jeté par des mains si pieuses et si animées de foi et de religion, qu'il faut sans doute que le ciel ait de grands desseins, puisqu'il se sert de tels instruments pour son œuvre ; oui, je ne doute nullement que ce petit grain ne produise un grand arbre, qu'il ne fasse un jour des progrès merveilleux, ne se multiplie et ne s'étende de toute part."

Près de deux siècles et demi se sont écoulés depuis, et, selon la parole du R. P. Vimont, le grain de sénevé confié par de Maisonneuve au sol vierge de la Nouvelle-France, est devenu cet arbre gigantesque dont vous pouvez voir aujourd'hui les rameaux vigoureux et pleins de sève, projeter au loin leur ombre bienfaisante. En 1642 il n'y avait qu'une quarantaine de pionniers sous son feuillage naissant, aujourd'hui, son opulente ramure abrite près de 200,000 âmes.

Devant ce prodige de vitalité, Canadiens, pouvons-nous rester plus longtemps indifférents ? Pouvons-nous continuer à reléguer systématiquement dans l'ombre celui qui, en attirant les rosées célestes sur le sol qu'il choisissait pour y jeter les bases d'un nouvel établissement, assurait par là même à ce dernier, une expansion inouïe dans nos annales ?

Il y a quelques années, en constatant avec regret l'absence de monuments rappelant les fondateurs de nos grandes cités, M. Benjamin Sulte écrivait :

" Si les Québecquois avait devant les yeux, la statue de Champlain, les Trifluviens celle de Laviolette, les Montréalais, celle de Maisonneuve, leur conscience serait plus en repos.

" Les trois centres qui ont été les chefs-lieux de la Nouvelle-France ne devraient pas s'oublier eux-mêmes."

Le centre trifluvien a montré depuis qu'il ne s'oubliait pas, et ceux qui ont eu l'occasion de séjourner aux Trois-Rivières et de

Digitized by Google

passer près du Platon ont dû y voir avec plaisir la statue de Laviolette. Ce monument eût pu être plus imposant, on aurait pu même lui trouver un site qui l'eût fait ressortir davantage, car, avouons-le, les maisons de la rue du Platon, d'un côté ; celles de la rue Notre-Dame, de l'autre ; l'ancien collège, du côté du fleuve Saint-Laurent le masquent quelque peu, mais tel qu'il est c'est toujours un monument, il affirme l'existence de Laviolette, et, à l'honneur des Trifluviens, nous pouvons dire que s'ils ont été modestes, ils ont, du moins, su prendre les devants et arriver au but bien avant d'autres grandes cités dont les monuments n'existent encore que sur le papier !

***

A Québec, c'est la statue de Garneau, l'un de nos grands historiens, qui se dessine à l'horizon. Personne n'y trouvera à redire, car François-Xavier Garneau est l'un de ceux qui ont le plus contribué à faire connaître le Canada en Europe, et à nous assurer les sympathies d'hommes éminents comme les Rameau, les Marmier et autres. Il y aurait bien M. Bibaud qui protesterait, si, comme le dirait M. de la Palisse, il était encore de ce monde, mais M. Bibaud était-il infaillible ? et le fait qu'il s'est mis lui-même parmi nos hommes illustres, dans son *Dictionnaire*, n'infirme-t-il pas un peu son autorité ? L'œuvre de Garneau à ses imperfections, sans doute, mais dire comme Bibaud que son histoire " est un livre d'une philosophie inconsistante, d'un style disparate et injurieux à la grammaire et à l'idiome, rempli de plagiats, de fausses appréciations, de contradictions, d'erreurs de faits, de géographie, de dates et de noms," (1) c'est forcer par trop la note et l'approbation donnée à l'*Histoire du Canada*, de Garneau, par MM. Marmier, Rameau, Ampère, Margry, de Puibusque. Dussieux, Martin, Chauveau, Ferland, Bancroft, Parkman, Casgrain, etc., etc., l'atteste plus qu'il ne faut. Puis Bibaud reprocher à Garneau, le mépris de la grammaire et de l'idiome, c'est pire que la pelle se moquant du fourgon. L'auteur du *Mémorial des vicissitudes et des progrès de la langue française en Canada*, aurait voulu, je suppose, retrouver dans Garneau ses expressions favorites : *aperception*, piètres *archipéracites*, les *circonstances* de l'*occurence*, injurieuse à toute véritable *orthoépie*,

(1) M. Bibaud—*Dictionnaire des hommes illustres.*

Digitized by Google

locutions *éjaculées*, langage *vernaculaire*, n'a pu qu'il ne vît, n'a pu qu'il n'abondât, je ne puis que je ne revienne, etc. (1)

Quoiqu'il en soit, l'idée d'ériger une statue à Garneau fera son chemin, et les sacrifices que l'historien québecquois s'est imposés pour doter son pays d'une belle et grande œuvre peseront dans la balance. On peut n'être pas toujours d'accord avec Garneau, on peut lui reprocher certaines tendances rationalistes et quelques préjugés politiques, mais on ne saurait nier l'importance de son histoire, et comme il a su, le premier, mettre de l'art dans nos archives et les mettre en pleine lumière, il n'est que juste qu'il bénéficie, avant ceux qui peuvent lui disputer la palme de l'érudition, des prémices de cette ère de grandes réparations, qu'il semblait entrevoir lorsqu'il écrivait dans son *Voyage* :

" Si les premiers pas sont difficiles dans la carrière des lettres et des sciences, si les avantages que procure la culture de l'esprit ne sont pas toujours, dans un pays nouveau, appréciés à leur juste valeur par une population trop préoccupée d'intérêts matériels, il viendra un temps sans doute, où pleine justice sera rendue à ceux qui auront fait des sacrifices pour la plus belle cause qui puisse occuper l'attention des sociétés."

***

La statue comme le livre est une puissance qui s'impose. Les touristes étrangers qui traversent nos cités peuvent bien ne nous adresser qu'un compliment banal sur la beauté de nos édifices et rester passablement froids devant nos parcs et les réservoirs qui les décorent : ils en ont tant vus et de plus beaux, au pays de leur naissance, mais jamais ils ne pourront passer devant une de nos statues sans s'arrêter longuement, sans chercher à graver dans leur esprit, les traits du héros qu'ils verront revivre dans le marbre, dans le bronze ou dans l'airain qu'ils auront sous les yeux. Que ce héros soit Jacques-Cartier saluant pour la première fois les rives canadiennes ; de Maisonneuve plantant la croix au sommet de la montagne ; Montcalm portant haut le drapeau de la Nouvelle-France ; d'Iberville et de Salaberry ceints des lauriers du vainqueur ; Garneau scrutant le passé et traçant les grandes lignes de notre histoire, ils s'empresseront de transcrire fidèlement sur leur calepin, les lettres d'or gravées sur le piédestal de la statue, afin d'en pouvoir rappeler, plus tard, à leurs compatriotes, la lumineuse signification et les sublimes enseignements.

(1) Voir son *Mémorial*.

Digitized by Google

C'est que ces statues comme toutes celles que chaque nation dresse à ses célébrités ne sont pas de ces monuments que l'on rencontre dans toutes les villes, dans toutes les cités, dans tous les pays, monuments qui doivent leur existence au caprice et où l'antiquité païenne reconnaîtrait ses Cupidons, ses Venus et ses Neptunes, elles ont, au contraire, un caractère franchement national, voilà pourquoi chacun s'intéressera à leur histoire, car on sait fort bien qu'elles ne sont point là dans un but purement artistique, et que des vues encore plus nobles et plus patriotiques ont présidé à leur érection. Garneau n'est pas Lamartine et Lamartine n'est pas Garneau, cependant, devant une statue de Lamartine, le Canadien ne verra-t-il pas revivre les plus belles pages de la poésie française ? et devant la statue de Garneau, le Français pourra-t-il s'empêcher d'évoquer pieusement les luttes mémorables dont le Canada a été le théâtre durant de si longues années ?

Voilà comment la statue s'impose, et l'enfance même n'est pas insensible à l'ascendant qu'elle exerce. Que de vocations, que de dévouements sublimes, la statue n'a-t-elle pas inspirés ! Cet homme s'est distingué dans la carrière des armes, parce que dans sa jeunesse, une superbe statue d'Alexandre l'avait enthousiasmé ; cet autre est devenu orateur parce qu'un jour, la statue de Démosthène avait frappé sa jeune intelligence ; et combien d'exemples semblables la tradition ne nous a-t-elle pas conservés.

Mais, dira-t-on, pourquoi vouloir introduire le règne de la statue au Canada, ne savez-vous pas que la statuomanie est devenue une véritable plaie pour la France, qu'on y érige maintenant des statues à tout bout de champ, à tort et à travers, à des inconnus, à des nullités, à des impies et à des démagogues ? Calmez vos appréhensions, si la France est prodigue en statues, le Canada ne le sera jamais, car il lui en coûte tant d'ériger des monuments à ceux qui les méritent qu'il n'y a aucun danger de voir jamais arriver le tour de ceux qui ne les méritent pas.

Cultivons donc la mémoire de ceux qui ont contribué à la prospérité de la patrie ; honorons les fondateurs de nos cités, nos héros aux champs de la gloire, nos grands hommes. Ayons plus de statues dans nos parcs, dans nos places publiques, et moins de cuvettes ! c'est le meilleur moyen de nous montrer reconnaissants tout en faisant connaître au loin les pages héroïques de notre histoire.

CHS M. DUCHARME.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE.

Mgr LOUIS NAZAIRE BÉGIN.

2ÈME ÉVÊQUE DE CHICOUTIMI.

Monseigneur L. N. Bégin, deuxième évêque du diocèse de Chicoutimi naquit à Lévis le 10 janvier 1840 ; il eut pour parents Charles Bégin et Luce Paradis.

Après avoir suivi l'école-modèle de Lévis et le cours commercial du collège St. Michel de Bellechasse, le jeune étudiant fit son entrée en 1857 au petit séminaire de Québec. Cinq ans après il revêtit l'habit ecclésiastique et devint professeur de syntaxe.

En mai 1863, M. L. N. Bégin qui s'était distingué dans ses études classiques à l'université Laval, comme bachelier ès-arts et le premier qui ait remporté le prix du prince de Galles, fut envoyé au collège de la Propagande de Rome en compagnie des abbés Louis Paquet et Benjamin Paquet du séminaire de Québec.

M. L. N. Bégin eut à Rome des professeurs éminents ; deux de ces derniers furent appelés depuis au cardinalat.

Le 10 juin, 1865, durant son séjour à Rome, M. L. N. Bégin reçut la consécration sacerdotale des mains de Son Eminence le cardinal-vicaire Patrizi dans la basilique majeure de Saint-Jean de Latran.

Il obtint en 1866, le degré de docteur en théologie à l'Université Grégorienne. Les études qu'il fit à Rome ont été pour ainsi dire universelles. Outre la théologie dogmatique et morale, elles comprenaient l'Ecriture Sainte, l'histoire de l'Eglise, le droit canonique, l'éloquence sacrée, les langues orientales : l'hébreu, le syriaque et l'arabe.

Dans ce voyage qui dura cinq années, l'abbé L. N. Bégin, visita une grande partie de l'Europe, notamment l'Italie, la Savoie,

Digitized by Google

le Tyrol d'Autriche, la Prusse, la Suède, la Belgique et en particulier la France. En même temps il alla jusqu'en Terre Sainte dans le cours de l'année 1866.

Le 27 juillet 1868, l'abbé L. N. Bégin, était de retour à Québec où il occupa de suite la chaire de théologie et d'histoire ecclésiastique à l'Université Laval. Il enseigna dans cette institution de 1868 à 1884, tout en remplissant la charge de préfet des études du petit séminaire.

Conférencier fécond, il publia vers 1872-73, sous le titre: "La Primauté et l'Infaillibilité du Souverain Pontife," plusieurs lectures philosophiques qu'il donna pendant les soirées d'hiver à l'Université Laval. En 1874-75, trois autres ouvrages importants se succèdèrent, l'un intitulé: "La Sainte Ecriture et la règle de foi," l'autre: "Eloge de St. Thomas d'Aquin," le troisième: "Le culte catholique." Ces volumes furent suivis en 1886 d'un opuscule: "Aide-mémoire, ou chronologie de l'histoire du Canada.

En 1884, l'abbé L. N. Bégin, accompagna à Rome, l'archevêque de Québec, Mgr E. A. Taschereau qui le nomma, la même année, principal de l'école normale de Québec, en remplacement de l'abbé Lagacé, décédé.

A la mort de Mgr Dominique Racine, l'abbé L. N. Bégin fut désigné pour le siège épiscopal de Chicoutimi.

Le sacre de Sa Grandeur Mgr Bégin a eu lieu le 28 octobre 1888, à la basilique de Québec. Le prélat consécrateur était Son Eminence le cardinal Taschereau. Un nombre considérable de membres du clergé assistait à cette cérémonie où l'on remarquait NN. SS. Langevin de Rimouski, Laflèche des Trois-Rivières, Racine de Sherbrooke et Gravel de Nicolet.

Monseigneur Bégin est maintenant entré dans sa quarante-neuvième année.

Voici la généalogie de la famille de Sa Grandeur:

I.—BÉGIN LOUIS, *b. 1636, fils de Jacques et d'Anne Meloque*, de Liénard, évêché de Lisieux, m. 1668 à Québec à Jeanne Durand fille de Martin et de Françoise Brunet, de Quimper Corentin, évêché de Cornouailles, s. 26 déc. 1708 à Lévis.

II.—BÉGIN JEAN-BAPTISTE, m. 23 janvier 1714, à Lévis, à Louise Carrière de Lévis, 1er mai 1728.

III.—BÉGIN JEAN-BAPTISTE, b. Lévis 17 décembre 1717, m. 1o. 23 novembre 1739 à Louise Bourassa; 2o. 23 juin 1750 à

Digitized by Google

Gertrude Pouliot, 3o. 28 février 1764 à Marie-Anne Dussault.

IV.—BÉGIN JEAN-BAPTISTE, b. Lévis 1er janvier 1742, m. 18 avril 1763 à Marie Rose Nolin.

V.—BÉGIN JEAN-BAPTISTE, b. Lévis 24 mai, m. à Catherine Hallé, en 1768.

VI.—BÉGIN CHARLES, b. 1796 à Lévis, m. à Luce Paradis dont l'aïeul était Pierre Paradis inhumé en 1675 en la paroisse de la Ste. Famille.

Charles Bégin qui était cultivateur mourut en août 1887 à l'âge de quatre-vingt-onze ans et Luce Paradis vécut jusqu'à quatre-vingt-deux ans.

J. HERMAS CHARLAND.

Digitized by Google

SIR FREDERICK HALDIMAND

PAR M. J. M. LEMOINE,

Président de la Société Royale du Canada.

M. LeMoine a eu l'amabilité de me passer son étude sur Haldimand. Claire, correcte, agréable et remplie de faits historiques comme tout ce qu'écrit le savant archéologue, cette étude a en outre le mérite de l'actualité. Elle est même indispensable pour se former une idée de la fameuse collection Haldimand que le Département des Archives d'Ottawa est en frais de populariser par les rapports volumineux qu'il livre au public tous les ans.

Cette collection Haldimand comprend toute la correspondence officielle de la longue et importante carrière politique de ce général, devenu plus tard gouverneur du Canada, c'est-à-dire de 1755 à 1791 date de sa mort.

Pour se faire une idée de l'importance de cette correspondance il suffira de dire qu'elle remplit 243 "robustes" in-folio, que le gouvernement a fait transcrire au musée de Londres, où ils sont déposés, et dont la liste détaillée continue à être publiée tous les ans dans les rapports du bureau des archives.

Avant donc de pouvoir attaquer, et encore moins embrasser, un aussi formidable colosse, il est indispensable pour le commun des mortels de pouvoir le toiser d'abord, et en examiner un peu les proportions.

M. LeMoine avec sa verve toujours attrayante nous en esquisse les grands traits de manière à le rendre intéressant.

Retraçant les principaux évènements de la vie de cet homme depuis le 8 juillet 1758, jour où le régiment dont il était le colonel était impitoyablement battu par les soldats de Montcalm à Carillon, jusqu'à l'époque où il remplaça Sir Guy Carleton comme gouverneur militaire du Canada, avec le titre de Sir Frederick Haldimand, (1778 à 1784) après avoir été tantôt gouverneur de Montréal et des Trois-Rivières à l'époque de la conquête puis général de l'armée de la Floride et ensuite gouverneur militaire de New-York, l'auteur

Digitized by Google

de cette intéressante étude en profite pour faire parcourir au lecteur l'époque la plus importante de l'histoire de notre pays.

Haldimand fut le troisième gouverneur militaire anglais du Canada. Ce régime militaire n'a guère laissé de souvenirs bien chers dans le cœur des Canadiens français, et il faut posséder une dose d'impartialité peu commune pour reconnaître des vertus à ces nouveaux maîtres qui nous étaient imposés par la loi du vainqueur.

La correspondance Haldimand cependant nous révèle cette époque sous un jour un peu différent de celui sous lequel nous avons été habitués à l'entendre décrire. Les nombreuses arrestations qui furent opérées pendant la guerre de l'indépendance américaine ne sauraient être toutes facilement justifiées, mais le nombre et la sévérité en ont été fort exagérées par certaines victimes elle-mêmes qui ont voulu se venger sur la mémoire du gouverneur de la juste perte de leur liberté.

Haldimand qui était un homme d'étude, un homme de cabinet, après avoir été un militaire, semble pendant les loisirs que lui laissait la longueur de nos hivers, avoir pris le temps d'étudier la position du pays au point de vue de son avenir. Lui qui avait été un des premiers alarmistes après la conquête du Canada, et avait prévu la révolution américaine avec ses conséquences, n'a pas dû envisager sans l'examiner le problème politique et économique a résoudre dans cette jeune colonie anglaise d'un nouveau genre.

La déclaration de l'indépendance américaine renversait bien des calculs. Il ne restait plus à l'Angleterre que le Canada, et l'absorption devenait chose difficile. Les anglais les plus loyaux de la Nouvelle Angleterre se retirèrent de ce côté-ci de la ligne 45ème, et il se trouva formé par accident une colonie comme il s'en voit rarement composée moitié d'anglais et moitié de français.

Deux ennemis jurés depuis des siècles, venaient de se livrer sur le sol d'Amérique une guerre d'extermination de près de 200 ans, avec tous les caractères d'une sauvage barbarie. Exténués tous deux, l'un par la conquête l'autre par l'indépendance américaine, ils se trouvaient tout-à-coup réduits à vivre une vie commune.

La paix fut facile à conclure, le français généreux fit les avances, à Saint-Jean d'abord, puis à Québec, aux Cèdres et enfin à Chateauguay. Resta à l'anglais d'y répondre ; il ne le fit pas.

Haldimand qui connaissait les hommes savait que ces deux races pouvaient vivre l'une à côté de l'autre, mais se fusionner jamais.

Telles les eaux vertes venant de Niagara laissent couler à côté

Digitized by Google

d'elles les eaux plus sombres et rougeâtres de l'Ottawa sans jamais se mêler dans le lit du grand fleuve qui passe silencieusement devant notre ville. Comme si la nature s'était plu à placer devant la métropole du Canada un mémoire ou elle put sans cesse contempler sa destinée.

Les quelques milliers d'habitants, dispersés alors sur un immense territoire, forment aujourd'hui après un siècle une population de cinq millions, dont la moitié est anglaise et l'autre moitié aussi française qu'au premier jour. Avant qu'un autre demi siècle ne soit écoulé nous aurons quadruplé notre population, le Canada aura vingt millions d'habitants, dont certainement dix millions seront des français quant à la langue et à l'origine.

Que deviendrons-nous lorsque nous aurons ainsi grandi? Le drapeau britannique qui flotte sur notre tête nous sert de tutelle aujourd'hui et nous assure la paix. Mais l'anglais s'appelle " le lion." *Ego nominor leo.*

Le sentiment d'égoïsme que traduit cette appellation a quelquefois été fatal à l'Angleterre. Des complications peuvent survenir par des causes très naturelles; la question des pêcheries, le traité de réciprocité avec les Etats-Unis en sont des exemples.

A la vérité l'anglais possède à un haut degré le sentiment de la justice et de l'équité, mais le français ne saurait pardonner l'égoïsme. Il reste donc à savoir quel rôle seront appelées à jouer ces deux populations qui croissent dans des proportions presqu'égales. L'histoire à des enseignements et l'histoire se répète: à nous d'en faire notre profit.

M. LeMoine nous laisse entrevoir de vastes sujets d'études dans la correspondance Haldimand, marquée au coin de l'exactitude, de " de l'impartialité et d'une certaine élévation de sentiment."

" Plein d'énergie, lettré, organisateur, familier avec la langue, les " mœurs, les us et coutumes du pays, Haldimand accepta la tâche " de commandant militaire du Canada sans hésiter, ne se doutant " guère, comme bien d'autres de nos proconsuls peut-être, que le " temps viendrait où il demanderait à être relevé de son comman- " dement sans attendre que son terme fut expiré."

LUCIEN HUOT.

Montréal, 25 mars, 1889.

Digitized by Google

1789-1794.

LA RÉVOLUTION

Entre 1825 et 1830 a commencé à se former l'opinion franc-maçonnique incessamment propagée depuis lors, que la Révolution est digne de l'admiration, de l'estime, de la reconnaissance du peuple français et des autres peuples.

" Après la retraite ou la mort des témoins oculaires, eux disparus, on a pu persuader au bon public que les crocodiles étaient des philanthropes, que plusieurs d'entre eux avaient du génie, qu'ils n'ont guère mangé que des coupables, et que, si parfois ils ont trop mangé, c'est à leur insu, malgré eux, ou par dévouement, sacrifice d'eux-mêmes au bien public."—TAINE.

" Si le pacha veut entretenir la crainte par laquelle il règne, il faut que, de jour en jour, il l'aggrave, qu'il tue trop pour tuer assez, qu'il tue à la minute, sans procès, en tas, indistinctement, presque au hasard, n'importe pour quel délit, sur un soupçon, les innocents et les coupables."

Parmi les Jacobins, trois hommes, Marat, Danton, Robespierre, ont mérité la prééminence et possédé l'autorité.....

MARAT.

La famille paternelle de Marat était espagnole, depuis longtemps établie en Sardaigne. Son père, le docteur Marat, ayant abandonné le catholicisme, passa en Suisse, à Genève, épousa une Genevoise, puis alla se fixer dans la principauté de Neufchâtel, à Baudry, où naquit, en 1744, Jean Paul Marat.

" Au physique, disent les contemporains, Marat était un petit

NOTE —Beaucoup de détails, outre les citations littérales, sont tirés de l'ouvrage de M. Taine, LA RÉVOLUTION.

Digitized by Google

homme de moins de cinq pieds. Il balançait sur ce petit corps une tête énorme et disproportionnée. Il avait le teint bilieux, des traits vulgaires, des yeux injectés de sang, un regard farouche."

Un député, Harmand, de la Meuse, fait, de son côté, le portrait suivant de Marat. "Son regard était inquiet et toujours en action ; ses mouvements étaient courts, rapides et par saccades ; il ne marchait pas, il sautait. Quant au costume, il s'habillait à peu près comme un cocher de fiacre malaisé." Si Marat portait des vêtements malpropres, d'ailleurs il n'avait pas de penchant pour la propreté de son corps. Le 9 janvier 1793, il écrit dans son journal : "Sur 24 heures, je n'en donne que 2 au sommeil, et 1 seule à la table, à la toilette et aux soins domestiques." Il n'est pas étonnant que Marat, avec un pareil régime de vie et d'hygiène, eût le sang brûlé et qu'il fût couvert de dartres qu'irritait la saleté accumulée sur sa peau. S'il ajoute au détail de l'emploi de sa journée de 24 heures, que, "depuis trois ans, il n'a pas pris un quart d'heure de récréation, c'est afin de convaincre le "peuple et la postérité" de son amour de l'humanité "développé chez lui, par une éducation soignée." Cinq jours après, il fait le portrait de "l'Ami du Peuple," peint par lui-même. "Il a l'âme sensible, l'esprit droit, le cœur ouvert à toutes les passions exaltées, surtout à celle de la gloire qui ne l'a pas quitté un instant, il a échappé à toutes les habitudes vicieuses de la jeunesse ; à vingt-et-un an, il se serait enfui en laissant.... son manteau ; sa mère fit éclore dans son cœur l'amour de la justice et de la philanthropie. A cinq ans, il aurait voulu être maître d'école, à quinze ans, professeur, auteur à dix-huit, génie créateur à vingt, ensuite et jusqu'au bout, apôtre et martyr de l'humanité. Il a étudié les sciences physiques et la médecine pendant plusieurs années ; voyagé en Angleterre, en Ecosse, en Hollande ; accumulé travaux sur travaux, plus qu'il n'en fallait pour se faire une célébrité ; mais tous les prétendus savants, jaloux de son mérite, se sont coalisés pour lui barrer le chemin." On voit par ce portrait que Marat fait de lui-même, combien est démesurée sa vanité.

Selon M. Taine, Marat confine à l'aliéné par quatre genres de folie engendrés l'un par l'autre, et nommés par les médecins : *Délire ambitieux*, prétentions à jouer les premiers rôles, sans pouvoir satisfaire son ambition ; par suite, *manie des persécutions*, création d'ennemis imaginaires, idée de se croire persécuté par les savants, les philosophes et les médecins ; de là le *cauchemar fixe*, pensées,

Digitized by Google

paroles et actions extravagantes, " maladie chronique qui renverse, dans son esprit renversé, les hommes et les choses, et qui, dans les crises aiguës, les lui fait voir si de travers, comme dans un miroir contourné et grossissant, que son médecin doit le saigner afin de prévenir les redoublements." Enfin la *monomanie homicide,* désir persistant de l'aliéné d'écraser les ennemis de toutes sortes, qu'il croit voir autour de lui, dernière phase de la maladie mentale de Marat, engendrée par les trois phases qui ont précédé celle-ci.

" Marat, dit encore M. Taine, a les principaux traits de l'aliéné, l'exaltation furieuse, la surexcitation continue, l'agitation fébrile, le flux intarissable d'écriture, l'automatisme de la pensée et le tétanos de la volenté sous la contrainte de l'idée fixe ; outre cela, les symptômes physiques ordinaires, l'insomnie, le teint plombé, le sang brûlé, la saleté des habits et de la personne, à la fin, et pendant cinq mois, des dartres et des démangeaisons par tout le corps. Issu de races disparates, né d'un sang mêlé et troublé par de profondes révolutions morales, il porte en lui un germe bizarre ; au physique c'est un avorton, au moral, c'est un prétendant, qui prétend à tout."

M. Taine voit, dans la difformité physique et dans le sang mêlé de Marat, la cause de la déformation de son esprit et de son cœur. Telle est, indépendante de la loi divine de pure convention, la loi de la *Zoologie morale.* Mais cette loi, à laquelle M. Taine attribue la direction des actes de l'homme, n'est qu'un théorème ; bien peu de gens sont prêts à consentir à son évidence ; la démonstration est encore à faire pour convaincre quiconque " ne va pas dans le droit fil du matérialisme."

" Si, dit M. Taine, Marat est arrivé à la cime aiguë du Jacobinisme, c'est grâce à la concordance de sa maladie privée avec la maladie publique."

La " concordance," c'est-à-dire la communauté de maladie entre Marat et le public, ne saurait être expliquée par la zoologie morale ; on l'explique aisément par l'influence malsaine des doctrines naturalistes et matérialistes sur l'être intellectuel et moral, de l'individu au collectif. On avait cru philosophique de soustraire la raison à des lois connues, et la raison affranchie, rompant avec ce que le bon sens avait auparavant accepté et transmis comme un frein naturel des passions et comme une règle accréditée des vérités, s'abîma dans le désordre.

Au moment où allait éclater la Révolution dans laquelle Marat jouera le rôle le plus monstrueux, et fera trembler la France pen-

Digitized by Google

dant plus d'un an, il avait fini par obtenir la position subalterne de médecin des palfreniers de M. le comte d'Artois—Charles X—. Mais auparavant, Marat, pour vivre, avait dû vendre dans les rues de Paris, des boîtes à quatre sous remplies d'un spécifique de sa composition, c'est-à-dire un attrape-nigauds quelconque.

" Pendant trente ans, dit M. Taine, Marat a roulé en Europe ou végété à Paris, en nomade ou en subalterne, écrivain sifflé, savant contesté, philosophe ignoré, publiciste de troisième ordre, aspirant à toutes les célébrités, à toutes les grandeurs, candidat perpétuel et perpétuellement repoussé."

Il n'y a presque rien à dire sur Marat en tant que publiciste. Ses écrits sur les questions de droit public le placent au dernier rang. En 1787, il publia un plan de législation criminelle, sur lequel il n'y a qu'une remarque à faire. Il réclame avec vigueur l'abolition de la peine de mort dont il devait bientôt demander avec férocité l'application à tort et à travers.

" Dépourvu de talent, incapable de critique, médiocre d'esprit, Marat, dit M. Taine, n'était fait que pour enseigner une science ou un art ; pour être un médecin plus ou moins hasardeux et heureux, pour suivre, avec des écarts, une voie tracée d'avance."

" Mais, dit Marat, j'ai constamment rejeté tout sujet sur lequel je ne pouvais me promettre de grands résultats et d'être original ; car je n'ai jamais pu me résigner à remanier un sujet bien traité, ni à ressasser les ouvrages des autres."

" Partant, conclut M. Taine, quand il essaye d'inventer, il copie ou il se trompe. Son traité sur l'*Homme* est un pêle-mêle de lieux communs physiologiques et moraux, de lectures mal digérées, de noms enfilés à la suite et comme au hasard, de suppositions gratuites, incohérentes, où les doctrines du XVIIe et du XVIIIe siècle s'accouplent sans rien produire que des phrases creuses, par exemple : " L'âme et le corps sont des substances distinctes, sans nul rapport nécessaire, uniquement unies entre elles par le fluide nerveux ; ce fluide n'est pas gélatineux, car les spiritueux qui le renouvellent ne contiennent pas de gélatine, l'âme est mue par lui et la meut ; à cet effet, elle réside dans les méninges."

Marat apprécie son livre dans la préface : il pose que, avant lui, les savants avaient fait de l'homme un secret impénétrable, une énigme indéchiffrable. " J'ai, dit-il, fixé le siége de l'âme ; j'ai démontré l'intermédiaire par lequel communiquent l'âme et le corps."

Marat tient décidément à se persuader qu'il a fait un chef-d'œuvre

Digitized by Google

écrasant pour les philosophes, et il les accuse d'avoir, par vengeance, fait saisir son livre à la douane. La saisie, dont il se plaint, était tout simplement l'application d'un règlement administratif concernant les livres imprimés à l'étranger. La coterie des philosophes, que Marat prend à partie, valait ce qu'elle valait, pas grand chose au fond, mais, pour lui, ce n'était pas la question, il s'emparait d'un prétexte pour gonfler sa vanité, et "pour dégonfler sur ceux qui avaient fait mauvais accueil à son traité, sa poche au fiel, qui, cependant, ne se vide jamais."

En médecine comme en philosophie, Marat se décerne la supériorité. A l'entendre, " il opérait des cures éclatantes, qui lui attiraient de toutes parts une foule de malades. Mais les médecins qui calculaient avec douleur la grandeur de ses gains, ont tenu, il le prouvera s'il est besoin, des assemblées fréquentes pour aviser aux moyens les plus efficaces pour la diffamer." Bref, les médecins lui avaient fait perdre la prodigieuse clientèle qu'il n'avait jamais eue.

Marat a fait des découvertes immortelles en physique. Il est si sûr de son fait, qu'il écrit : "Elles surnageront contre vent et marée.... Mes découvertes ne tendent pas à moins qu'à faire changer la face de l'optique." Or, dit M. Taine, son *Optique* est le contrepied de la grande vérité déjà trouvée par Newton depuis un siècle, et vérifiée depuis par un autre siècle d'expériences et de calculs."

Avant Marat, du moins il le dit, on ignorait la place que le fluide électrique, considéré comme agent universel, occupe dans la nature. " Il l'a fait connaître de manière à ne laisser aucun doute." "Or, un jour, mis en demeure de démontrer ses hypothèses, il introduisit une aiguille dans un bâton de résine pour le rendre conducteur, et fut pris par le physicien Charles, en flagrant délit de supercherie scientifique." "Dégagée de toute hypothèse, de toute conjecture, de tout raisonnement alambiquée, purgée d'erreurs, rendue intuitive, Marat révèle la théorie du fluide igné, cet inconnu avant lui, et il la dépose dans un petit volume qui condamne à l'oubli perpétuel tout ce que les sociétés savantes ont jamais publié sur cette matière."

Marat dit que le précis de ses expériences sur le feu produisit en Europe une sensation prodigieuse, et que tous les papiers publics en firent une si belle mention, que, pendant six mois, il eut chez lui la cour et la ville. " L'Académie, dit-il, ayant reconnu qu'elle ne pouvait pas étouffer mes découvertes, chercha à les faire naître dans son sein. Trois académiciens, vinrent, tour à tour, dans la même journée, me demander si je ne voulais pas me porter candidat."

Digitized by Google

Se porter candidat à l'Académie, où il n'y a que " des ignorants, des imbéciles, des charlatans, des plagiaires, des fripons," pour qui prend-on Marat ? Candidat à l'Académie, il est bien au-dessus de cela, lui qui " a déjà épuisé à peu près toutes les combinaisons de l'esprit humain sur la morale, la philosophie, les sciences et la politique."

Les académiciens lui ont gardé rancune et l'ont indignement persécuté pendant dix ans, parceque, dit-il, ses découvertes sur la lumière renversaient leurs travaux depuis des siècles, et parce qu'il a dédaigné de devenir leur collègue. " Croirait-on que les charlatans de l'Académie étaient parvenus à déprécier mes découvertes et à me fermer tous les journaux."

Si les académiciens ont persécuté Marat, il va, en revanche, leur dire leurs vérités à tous ensemble, et aux plus marquants séparément. Ensemble, ce sont " des fripons " dont il pourrait citer cent friponneries, en voici une ; " Une somme de 12,000 francs leur ayant été confiée pour chercher le moyen de diriger les ballons, ils s'en sont fait entre eux le partage, et il a été mangé à la Rapée, à l'Opéra et chez les filles."

Quant aux grands inventeurs c'est de la vraie pacotille. " Laplace et Monge, simples automates, ne sont que des machines à calculs ; Lavoisier, père putatif de toutes les découvertes qui font du bruit, n'a pas une idée en propre, pille les autres sans les comprendre et change de systèmes comme de souliers. Fourcroy, son disciple et son trompette, est encore de plus mince étoffe. Lacépède est plus rampant que les reptiles dont il écrit l'histoire." Pour ce qui concerne ce dernier, Marat, le juge bien. En effet, nul ne sut mieux que Lacépède ramper, changer de peau et s'en bien trouver à travers la Terreur, avec le consul Bonaparte, l'empereur Napoléon et le roi Louis XVIII. Lacépède était si bien connu pour sa souplesse politique dès 1791, qu'un journal royaliste lui décocha le trait suivant à propos de sa présidence de la Législative ; " Vient de paraître—*Histoire naturelle des serpents*, par M. de Lacépède, ci-devant comte de Lacépède, et actuellement serpent à sonnette du Manége, avec cette épigraphe : *Homo sum ; humani nihil a me alienum puto*, dont voici la traduction libre : Serpent je suis ; tout serpent m'intéresse."

Manifestement c'est par dépit et par vanité froissée, et non point par folie, que Marat dénigre et injurie les savants ses contemporains ; il ne peut leur pardonner de ne pas l'avoir admiré, et de ne

Digitized by Google

pas l'avoir appelé à l'Académie des sciences, quoiqu'il s'en souciât fort peu, dit-il.

En politique, dit M. Taine, Marat ramasse la sottise en vogue, le *Contrat social* fondé sur le droit naturel, et il la rend plus sotte encore en reprenant à son compte les raisonnements des socialistes grossiers, je veux dire en fondant le droit sur les besoins physiques. "Des seuls besoins de l'homme, écrit Marat, dérive tous ses droits. Quand l'un d'eux manque de tout, il a le droit d'arracher à un autre le nécessaire, et, plutôt que de mourir de faim, de l'égorger et de dévorer ses chairs palpitantes.... Pour assurer son bonheur il est en droit de tout entreprendre : opprimer, enchaîner, massacrer."

On disait à l'époque : Marat est un énergumène, un aliéné ; laissez-le parler, autant en emporte le vent. Le vent, en effet, emportait les paroles de Marat, comme il emporte les bonnes et les mauvaises semences. Or, c'est un fait d'observation banale que les mauvaises semences prospèrent partout et toujours au détriment des bonnes. C'était une mauvaise semence que les paroles de Marat ; aussi dispersées dans l'esprit de la plèbe, elles y germèrent, y prirent racine, s'y développèrent et finalement produisirent les seuls fruits qu'elles pussent produire, la révolte contre l'autorité divine et humaine, la discorde civile, le meurtre, le pillage et l'incendie en grand, la tuerie en règle.

On dit aujourd'hui qu'un temps pareil n'est pas à craindre. La tradition maratiste n'est ni perdue ni oubliée, elle s'est, au contraire, perpétuée, propagée et même raffinée ; elle a des interprétateurs scientifiques et des partisans prêts pour les coups de main. On a vu récemment la théorie de Marat mise en action par les anarchistes, le couteau, le pétrole et la bombe à la main, en France, en Belgique, aux Etats-Unis, peu s'en est fallu à Londres. Ces revenants de 1792 ont été réprimés, il est vrai ; mais il est également vrai qu'ils n'ont pas été convertis à des procédés plus doux pour faire valoir les *Droits de l'homme.*

N'entend-on pas, dans toutes les parties du monde, des grincements de dents sinistres monter du fond des secondes couches, que Gambetta choya comme l'espoir de la démocratie, et qu'il menaça plus tard de poursuivre jusque dans leurs repaires ?

Le journal de Marat commence en 1789. Il intitule les cinq premiers numéros : *Le Publiciste parisien*, journal politique, libre et impartial, par M. Marat, avec cette épigraphe : *Vitam impendere vero*, Consacrer sa vie à la vérité. L'antiphrase était cynique. Le

Digitized by Google

sixième numéro porte pour titre : L'*Ami du Peuple ou le Publiciste parisien.* A partir du 21 septembre 1792, nouveau titre : *Journal de la République française* ; enfin du 14 mars 1793 au 13 juillet, jour de la mort de Marat, son journal est intitulé : *Le Publiciste de la République française.*

Rien de plus arrogant, de plus hautain que le ton de Marat. Il ne quitte le style autoritaire que pour prendre le ton prophétique. Tolérance ou politesse, tout ce qui ressemble à des égards ou à du respect pour autrui est exclu de sa feuille. Ce ton et ce style sont restés par tradition doctrinale l'apanage de la secte jacobine.

Marat n'est certainement pas au-dessus des journalistes ses contemporains ; il est même au-dessous de plusieurs dans la presse patriote, surtout de Camille Desmoulins. Il ne faut donc pas attribuer au talent de Marat sa sinistre influence sur la populace, il faut l'attribuer aux dénonciations quotidiennes de prétendus complots contre le peuple, " que de vils scélérats veulent réduire par la faim à rentrer sous le joug. " Marat remplit son journal de détails circonstanciés et terrifiants sur les préparatifs de ces complots imaginaires. Tout cela est crié de jour et de nuit par des colporteurs, qui forcent la note. On s'arrache le journal du matin : les honnêtes gens, naturellement trembleurs, sont consternés, tandis que la populace se monte la tête. Marat connaît bien le public. Il sait qu'effrayer les honnêtes gens c'est les mater d'avance, et que, susciter les soupçons et la colère de la populace, c'est la préparer aux coups de main, non-seulement pour satisfaire ses haines et ses appétits, mais encore pour se divertir. En effet, la populace aime la licence, et toute destruction est pour elle un divertissement. Aussi Marat, qui a déjà fait piller des maisons riches et des boutiques d'épiciers, et qui, depuis plusieurs semaines, pousse à la grande tuerie de septembre, écrit-il, le 9 juillet 1792 : " Pour une grande partie du peuple, la Révolution n'est qu'un opéra."

Marat ne se met pas en peine de renseignements avant de dénoncer " au peuple " les hommes publics qu'il ne connaît pas.

" Il fallait voir, dit le Girondin Barbaroux dans ses *Mémoires*, avec quelle légèreté Marat écrivait ses articles. Sans connaître un homme public, il demandait au premier venu ce qu'il en pensait, et il écrivait. " J'écraserai ce scélérat, disait-il." Cela signifiait je le signalerai aux égorgeurs.

Au milieu de l'anarchie qui va croissant depuis le 14 juillet 1789 sous l'influence des journaux, la municipalité de Paris prend, le 24 du

Digitized by Google

même mois, un arrêté en vue de réglementer la liberté du colportage. Sur ce, Marat dénonce la municipalité à l'indignation des habitués du Palais-Royal : "Le patrouillisme, dit-il, en chasse le patriotisme, et le maire Bailly qui se donne une livrée, qui s'applique 100,000 livres de traitement, qui distribue des brevets de capitaine, qui impose aux colporteurs l'obligation d'avoir une plaque, et aux journaux l'obligation de porter une signature, est non-seulement un tyran, mais un concussionnaire, un voleur, un criminel de lèse-nation." A partir de ce jour, Marat ne cessera d'attaquer Bailly, après tout un honnête homme mais faible, qui paya de sa tête ses illusions girondines.

Le 28 août et le 2 septembre, la municipalité prend de nouveaux arrêtés apportant de nouvelles restrictions au colportage des journaux ; inutile de dire que ces arrêtés ne sont, pas plus que la premier, respectés un seul jour. Cependant, comme Marat se montre le plus obstiné, la municipalité lui montre les dents, et le mande à sa barre : au lieu de comparaître, il se cache ; alors ses presses sont saisies et confisquées, son journal cesse de paraître pendant quatre mois.

Voici l'année 1790 : *L'Ami du Peuple* reparaît, et reprend son train avec plus de violence qu'auparavant. Marat dénonce la Constituante, "ramas d'hommes bas, rampants et ineptes, infâmes législateurs, vils scélérats, monstres altérés d'or et de sang, incapables de faire une constitution. S'il était tribun du peuple, à la tête de 2,000 hommes déterminés, en six semaines la Constitution serait parfaite, la machine politique marcherait au mieux, la nation serait libre et heureuse, en moins d'un an florissante et redoutable tant qu'il vivrait."

En même temps, fin de juillet 1790, Marat publie contre la Constituante un pamphlet, que le député Malouet dénonce à l'Assemblée. Un décret, rendu sur le champ, ordonne au procureur du roi du Chatelet de poursuivre l'auteur. Mais il n'y a pas de loi répressive de la presse, et l'Assemblée ne juge pas qu'il soit temps d'en faire une.

Le lendemain Marat sonne une nouvelle charge contre la Constituante. "Si les noirs, les ministériels, les gangrenés archi-gangrenés votent la licenciement et la reconstitution de l'armée, il faut que les citoyens dressent huit cents potences dans le jardin des Tuileries, et qu'ils y accrochent tous les traîtres à la patrie, l'infâme Riquetti, comte de Mirabeau à leur tête, et qu'ils fassent en même

Digitized by Google

temps au milieu du bassin, un vaste bûcher pour y rôtir les ministres et leurs suppôts."

Si l'autorité judiciaire ne peut agir, la municipalité tente un coup de force pour faire exécuter ses arrêtés dont Marat ne cesse de se moquer. Le 14 septembre, *L'Ami du Peuple* est saisi par ordre du maire Bailly, et le général Lafayette fait cerner la demeure de Marat pour l'arrêter. Mais Danton le fait évader ; Legendre le cache, puis la comédienne Fleury lui donne un asile, d'où il fuit pour se refugier chez Basal, un prêtre défroqué ; enfin Legendre l'introduit dans la cave des Cordeliers, où il restera jusqu'au 10 août 1792.

Cependant la feuille de Marat ne cesse pas de paraître: il la compose lui-même, " restant, une fois, dit son ami Panis, assis pendant un mois " sur une seule des deux parties—sur lesquelles on s'assoit d'ordinaire. Marat n'est plus le jeune homme chaste d'il y a 25 ans ; il a enlevé la femme de son imprimeur, et c'est elle qui lui sert d'intermédiaire avec la rue, où il ne peut se montrer.

Dans son numéro du 22 octobre, il demande les têtes de tous les ministériels de l'Assemblée, du maire Bailly, de Lafayette et de presque tous les officiers de l'état major, puis il donne aux patriotes " le conseil de ne jamais aller à l'Assemblée sans avoir des cailloux plein leur poches, pour lapider les scélérats qui ont l'imprudence de prêcher les maximes monarchiques ; je ne recommande, dit-il, d'autre précaution que celle de crier gare aux voisins."

Point de demi-mesures. La mort, la mort : voilà quelle doit être la punition des traîtres acharnés à perdre les patriotes. Il ne faut pas que les traîtres échappent à la punition par la longueur des arrêts de justice. " Patriotes, dit Marat, n'allez jamais sans armes, poignardez-les sur le champ ou brûlez-leur la cervelle." Voilà ce qu'il appelle, au mois de novembre, des vengeances raisonnées mais celles qu'il conseille le mois suivant, sont bien plus fortement raisonnées. " Le peuple doit abattre 10,000 têtes tout de suite ; dans quelques mois il en abattra peut-être 100,000, et il fera merveille." D'ailleurs une insurrection générale, que Marat a si souvent recommandée, est le seul moyen de défense du peuple. " Fallut-il abattre 20,000 têtes, il n'y a pas à balancer."

Les numéros des 26, 27, 28 avril 1791 contiennent une biographie de Lafayette. Ce factum est rempli d'une foule d'imputations ordurières, qu'il est impossible de citer ; qu'on juge des autres par celles-ci : " Mottié, rebuté par une Messaline, est allé, par dépit amou-

Digitized by Google

reux, en Amérique, où il a gardé un parc d'artillerie, comme les goujats gardent les bagages.....Mottié n'est pas seulement un lâche, c'est un voleur ; ce qu'il a mis dans sa poche, depuis la prise de la Bastille, est incalculable."

Lafayette avait certes une bien pauvre cervelle, pour ce qu'il en avait ; mais il ne mérite ni le reproche de lâcheté, ni l'accusation d'improbité.

Au mois de juin, Marat crie de nouveau qu'il faut faire tomber les têtes des traîtres de l'Assemblée, des ministres, de Bailly, de Lafayette et de tous les scélérats de l'état major.

La fuite de Louis XVI—qui fut si lentement préparée, si maladroite dirigée, si malheureusement interceptée à Varennes, la fuite de Louis XVI cause à Marat une recrudescence de fureur : " Il faut, dit-il, que Louis soit immolé au salut du peuple ! "

Ici se place l'incident du 17 juillet. Lafayette fait faire feu par la garde nationale sur les émeutiers rassemblés, au Champ-de-Mars, pour signer une pétition demandant la déchéance du roi.

" Qu'attendent les patriotes pour se montrer ! s'écrie Marat le lendemain. Ah ! s'il y avait dans nos murs deux Scévola seulement il y a longtemps que la liberté serait cimentée à jamais. Un seul coup de poignard dans le cœur de Mottié eût foudroyé ses légions de satellites, et permis au peuple d'abattre sous la hache vengeresse les têtes criminelles de ses mortels ennemis ; poignardez-les donc sans miséricorde." Suivent les noms de vingt députés à poignarder tout de suite, naturellement Bailly et Mottié sont de la fournée patriotique.

Au mois d'août, Marat revient sur la nécessité d'une dictature, qu'il serait tout prêt à exercer seulement pendant le temps, nécessaire à abattre quelques milliers de têtes. " En attendant il est de la sagesse des magistrats de faire fabriquer incessamment une énorme quantité de couteaux très forts, à lame courte à deux tranchants bien affilés, et d'armer chaque citoyen bien connu comme ami de la patrie. Pour se servir de cette arme terrible, on s'enveloppe de bourre le bras gauche jusqu'à l'aisselle, puis on fonce sur l'ennemi, le bras droit armé du glaive."

Le 1er octobre 1791, l'Assemblée législative succède à la Constituante. Cette seconde Législature est, selon Marat tout aussi infâme que la première.

Pour d'autres raisons que celles de Marat, il est juste de reconnaître que la Législative, fut, dès ses premières séances, la fabrique

Digitized by Google

de sottises, le théâtre de déclamations qu'elle continua d'être pendant l'année de son existence.

Un des premiers décrets de la Législative porte la peine de mort contre tout émigré qui ne sera pas rentré en France avant la fin de l'année. Le nombre public et vérifié des émigrés à cette date, est de 4,000.

Marat, lui aussi, fait son calcul, "il compte sur la frontière, au moins 120,000 gentilshommes et partisans et soldats disciplinés, sans compter les forces des princes Allemands qui doivent se joindre à eux. Au premier coup de canon sur la frontière, il est, dit-il, indispensable que le peuple ferme les portes de toutes les villes, et qu'il se défasse sans balancer de tous les prêtres séditieux, de tous les contre-révolutionnaires et de tous les machinateurs connus."

Le 20 avril 1792, Louis XVI, qui a résisté aux Girondins plus longtemps que sa faiblesse ne l'aurait fait prévoir, apporte à l'Assemblée, la mort dans l'âme, la déclaration de guerre à l'Autriche.

Dès le lendemain, Marat remplit son journal de dénonciations contre " les généraux qui se feront battre à dessein et conduiront les soldats à la boucherie." La feuille de Marat est répandue dans l'armée, où elle jette l'alarme et la défiance.

Les troupes sont à la frontière. Le 5 mai, on reçoit, à Paris, la nouvelle du meurtre du général Théobald Dillon tué par ses propres soldats. Ils se sont crus trahis par leur général, qui, obéissant à ses instructions, a refusé le combat que lui offrait une division ennemie.

" Il y a plus de six mois, dit Marat, le lendemain, que j'avais prédit que nos généraux, tous bons valets de la cour, trahiraient la nation et livreraient la frontière. Mon espoir est que l'armée ouvrira les yeux et qu'elle sentira que la première chose à faire c'est de massacrer ses généraux."

Dans les derniers mois de la Législative, Marat dit, en conversation avec Barbaroux, que si on lui donnait 200 Napolitains armés de poignards et portant au bras gauche un manchon en guise de bouclier, il parcourrait la France avec eux, et ferait la Révolution. " Cependant l'Assemblée peut encore sauver la France : il suffira qu'elle décrète que tous les aristocrates porteront un ruban bleu et qu'on les pendra quand on en trouvera trois ensemble ; il y aurait un autre moyen, ce serait d'attendre, dans les défilés des rues et des promenades, ceux qui ont des voitures, des valets, des habits de soie ou qui vont au spectacle, et de les égorger, car il n'y a pas à se tromper, ce sont des royalistes, des feuillants, des aristocrates."

Digitized by Google

Le 10 août 1794, les Jacobins sont décidément les maîtres de la France. Pendant la nuit du 9, une soixantaine d'intrus expulsent le conseil municipal de l'Hôtel-de-Ville et s'installent à sa place. C'est le comité central révolutionnaire qui sera demain la toute puissante Commune de Paris.

L'émeute est organisée ; elle a le mot d'ordre, elle l'exécutera ; dans la journée, elle est victorieuse, et tient à sa discrétion le roi et l'Assemblée. Celle-ci concède, à la hâte, tout ce que la populace exige ; les ministres girondins sont rappelés ; le roi suspendu de ses fonctions ; Danton entre au ministère de la justice, et Marat sort de sa cave.

Voilà le trône à bas. Ce sont les sans-culottes, écrit alors le patriote Palloy, " c'est la canaille de Paris, et je me fais gloire d'être de cette classe, qui a vaincu les honnêtes gens." Et Marat qui ne veut pas être en retard, dit à la canaille : " tremblez de vous laisser aller à une fausse pitié ; point de quartier, je vous propose de décimer les membres contre-révolutionnaires de l'Assemblée, les municipalités et les fonctionnaires des départements."

Le 10 août est le coup de mort des journaux royalistes et constitutionnels. Le 12, sur la proposition d'un des ses membres, le conseil général de la Commune décrète : " Que les empoisonneurs de l'opinion publique, tels que les auteurs de divers journaux contre-révolutionnaires seront mis en prison et que leurs presses, caractères et instruments seront distribués entre les imprimeurs patriotes." La canaille se rue sur les imprimeries signalées : Marat, Carra, Hébert, et Gorsas, (les presses de celui-ci seront, l'année suivante, brisées par la même populace), ont part à la curée ou pour mieux dire au vol. Dès ce moment la presse patriote règne seule et sans partage sur la scène politique. Les journaux royalistes mis hors de combat, la lutte s'établit entre la Gironde et la Montagne, unies la dans journée du 10 août pour abattre, mais divisées dès qu'il s'agit de fonder un gouvernement et de partager les bénéfices de la victoire.

En première ligne des adversaires de la Gironde se signale le nouveau journal de Marat : *Le Publiciste de la République française*, dans lequel il y a, chaque jour, un article avec titre à sensation, par exemple, les 16, 19 et 21 août : " Développement de l'atroce complot de la cour pour faire périr par le fer et le feu tous les patriotes.—Les infâmes pères conscrits du Manége trahissent le peuple et cherchent à faire traîner le jugement des traîtres jusqu'à l'arrivée de Mottié, qui marche avec son armée sur Paris pour égor-

Digitized by Google

ger les patriotes.—Les gangrenés de l'Assemblée, complices du perfide Mottié, lui ménagent les moyens de fuir.—Les pères conscrits, assassins des patriotes dans les massacres de Nancy, du Champ-de-Mars et des Tuileries." Les pères conscrits, ainsi dénoncés par Marat, sont les Girondins.

C'est dans le numéro du 19 août que Marat pousse la populace au massacre des suspects emprisonnés depuis la journée du 10. "Le parti le plus sage et le plus sûr, dit-il, est de se porter en armes à l'Abbaye, d'en arracher les traîtres, particulièrement les officiers suisses et leurs complices, et de les passer au fil de l'épée. Quelle folie que de vouloir leur faire un procès ! Vous avez massacré les soldats, les officiers sont infiniment plus coupables." Deux jours après, Marat insiste sur la nécessité de massacrer les prisonniers : "Les soldats méritaient mille morts. Quant aux officiers, il méritent d'être écartelés, comme Louis Capet et ses suppôts du Manége."

Là-dessus, le conseil général de la Commune adopte Marat comme son journaliste officiel et, le 23 août, arrête "qu'il sera ménagé dans la salle des séances une tribune pour un journaliste, M. Marat, lequel sera chargé de rédiger un journal des arrêtés et de ce qui se passe à la Commune."

La rédaction de ce journal est d'autant plus facile à Marat qu'il est l'inspirateur de ce qui se passe à la Commune. Celle-ci décide, le 30 août, sur les avis de son journaliste, que les sections jugeront les détenus. Le 2 septembre, cinq sections affidées répondent en arrêtant que les prisonniers seront égorgés. Le même jour, 2 septembre, Marat entre au conseil de surveillance de la Commune ; le même jour, 2 septembre, Marat, qui ne lambine pas, fait signer par son ami et admirateur Panis, président du conseil, et par le secrétaire, Sergent, surnommé *Agathe* parce qu'il se pare d'un bijou en agathe par lui volé à une des victimes qu'il avait égorgées ; Marat, qui ne lambine pas, fait signer la commission de leurs camarades l'ancien huissier Maillard et consorts à l'Abbaye, laquelle commission leur ordonne de juger, c'est-à-dire de tuer les prisonniers. Les geôliers ont l'ordre de laisser faire ; et ce sera fait sans obstacle. Ce jour, 2 septembre 1792, commence à l'Abbaye, par le massacre de 171 prisonniers, la grande tuerie qui se continue les 3, 4, 5 et 6 : à la Force, 169 tués, au Grand-Châtelet, 223 ; à la Conciergerie, 328 ; à la tour Saint-Bernard, 73 ; aux Carmes 120 ; au séminaire Saint-Firmin, 79 prêtres ; à la Salpêtrière, 183 pauvres en deux jours ; à Bicêtre, 6,000 ; au total de 8 à 10,000 tués, parmi lesquels "250

Digitized by Google

prêtres, 3 archevêques ou évêques, des officiers généraux, des magistrats, un ancien ministre, une princesse du sang, les plus beaux noms de la France, et d'autre part, un nègre, des femmes du peuple, des gamins, des forçats, de vieux pauvres." Cinq jours et six nuits durant, les patriotes, recrutés par la Commune, tuent, boivent, chantent et dansent, puis tuent encore, boivent encore, chantent, dansent encore autour des cadavres, et forcent les voisins et les passants à prendre part, à la " bonne fête."

Pendant que le sang coule, Marat, toujours prudent malgré ses fanfaronnades, se tient au conseil de surveillance d'où il écrit pour propager le meurtre dans les départements, et il dit, tout haut "qu'il faut abattre encore 40,000 têtes pour assurer le succès de la Révolution." En même temps chaque conseiller ne s'occupe que d'exercer des vengeances particulières.

La Législative ayant décrété que ses pouvoirs expireraient le 21 septembre, et qu'elle serait remplacée par une Convention, il est procédé à des élections générales. Le nombre des électeurs inscrits est de 7,000,000 pour toute la France. Les Jacobins se rendent maître du scrutin par l'intimidation, la fraude et la violence. 6,300,000 électeurs ne répondent pas l'appel ; il n'y a que 700,000 votants. Néanmoins le résultat est défavorable aux Jacobins, c'est à peine s'ils font élire une quarantaine des leurs, sur 749 députés.

Le Girondin Louvet rapporte qu'on lui refusa la parole pour discuter la candidature de Marat, et, qu'en sortant de l'assemblée électorale, "il fut entouré de ces hommes à gros bâtons et à sabres. Ils le menacèrent et lui dirent en propres termes qu'il y passerait avant longtemps." Marat est élu à la Convention le 9 septembre.

La Convention s'ouvre le 21 septembre 1792. Cinq cents députés, nés presque tous dans la bourgeoisie moyenne, qu'on désigne sous le nom de la *Plaine*, et qu'on appellera, dans quelques semaines, les " Crapauds du Marais," sous la conduite de cent quatre-vingts Girondins, forment le côté de l'Assemblée ; les soixante-ueuf députés restant n'appartiennent pas tous à la gauche ou Montagne.

Si, dès sa première séance la Convention vote avec enthousiasme l'abolition de la royauté, trois jours après, à la presque unanimité, elle vote la préparation d'une loi contre les provocateurs au meurtre et à l'assassinat. Marat comprend que cette loi est dirigée contre lui et ses affidés. "J'ai, dit-il, dans cette Assemblée, un grand nombre d'ennemis personnels" Là-dessus, la Gironde et la Plaine

Digitized by Google

se lèvent avec indignation, et crient : "Tous, tous !" Cet élan leur coûtera cher.

Dans la séance du 24 octobre, un député révèle à l'Assemblée qu'un de ses membres a entendu dire à Marat que, "pour assurer la tranquillité publique, il fallait que 250,000 têtes tombassent encore,"

Le député Vermont déclare que Marat a tenu ce propos auprès de lui.

"Eh bien ! oui, oui, répond Marat. Telle a été mon opinion, je la répète. Je l'ai imprimée dans mes écrits ; j'y ai mis mon nom, et je n'en rougis pas. Si vous n'êtes pas à la hauteur de m'entendre, tant pis pour vous !"

Dans le numéros du 17 novembre, il décline malgré cette déclaration, toute participation aux massacres de septembre ; et, lui, qui les a provoqués, les attribue aux aristocrates et aux contre-révolutionnaires, "qui, dit-il, voulaient faire disparaître leurs complices." Il descend ainsi par peur jusqu'à l'hypocrisie.

Dans le numéro du 30 novembre, Marat s'en prend au ministre Rolland, "le Gilles officieux et la Pasquin faussaire, chef infâme des accapareurs, vertueux petit Necker, s'efforçant d'amener la famine et la guerre civile pour faire enlever Capet, et rétablir la royauté."

Toute la colère de Marat contre Rolland vient de ce que celui-ci a refusé de lui donner 15,000 livres sur les fonds destinés à encourager les "bons écrivains." Rolland lui fait avouer la chose.

Des poursuites sont commencées contre Marat pour deux articles de son journal, l'un du 5 janvier contre l'Assemblée, l'autre du 5 février provoquant au pillage des boutiques des épiciers. Après trois mois, le 13 avril, le Girondin Buzot demande la parole contre Marat. Les tribunes entrent aussitôt en fureur, hurlent, trépignent et menacent. Chaque fois que Buzot veut commencer, les clameurs couvrent sa voix, et il reste une demi-heure à la tribune sans pouvoir achever une phrase. On passe à l'appel nominal. Chaque fois qu'un député se prononce pour la mise en accusation de Marat, ce sont des huées interminables. Quatre-vingt-douze députés seulement votent pour l'acquittement ; Marat est déféré au tribunal révolutionnaire, récemment créé. Il comparaît le 24 ; "naturellement avec son infatuité souveraine, il parle, non en accusé mais en martyr ;" il est couvert d'applaudissements, et absous par l'unanimité par le jury composé, comme le tribunal, de Jacobins purs. Toute la crapaudière de Marat, hommes à sabres, voyous, souteneurs,

Digitized by Google

filles du ruisseau, était là depuis le matin, prête à venger les outrages qui pourraient être faits à son fidèle défenseur. Marat est couronné de lauriers et porté en triomphe à la Convention ; sous prétexte de défiler devant l'Assemblée,ce cortège de vermine humaine envahit la salle, se répand sur les gradins et, soutenu par les galeries, au milieu d'une tempête d'applaudissements et de clameurs, il installe de nouveau à la tribune le promoteur attitré de l'insurrection, du pillage et de l'assassinat. Et fier de ce triomphe, Marat, se tournant vers la droite, s'écrie : "Je resterai parmi vous, je braverai vos fureurs!" La majorité girondine, désormais impuissante, est forcée de subir la présence de cet avorton crasseux, en attendant qu'elle subisse ses proscriptions. La proscription des Girondins fut le coup de maître de Marat.

Lamartine,qu'on peut qualifier de troubadour révolutionnaire dans son *Histoire* des Girondins, les a popularisés quand personne ne songeait à eux. On a dit que cette histoire contribua beaucoup à la révolution de 1848. Je ne le pense pas. Lamartine, sans s'en douter, peut-être, avait dit le mot de la situation le jour où il avait prononcé à la tribune cette parole fameuse : "La France s'ennuie !"

La France avait eu dix-huit années d'une paix monotone au dedans et plate au dehors : elle s'ennuyait ; elle avait besoin d'une révolution pour se divertir. De fait, la révolution de février fut un divertissement populaire pendant lequel on entendit beaucoup plus chanter : *Mourir pour la patrie*—chez le marchand de vin—que tirer des coups de fusil qui font mourir dans la rue.

M. Taine, lui, ne poétise point les Girondins, seulement il les excuse à moitié. Il constate, non sans une certaine amertume, l'alliance de la Gironde avec le pire élément de la démagogie pour la persécution des consciences catholiques, la violation de la propriété féodale garantie par la constitution, les empiètements sur l'autorité légale du roi, l'acharnement contre les restes de l'ancien régime ; il constate la complaisance de la Gironde pour les crimes populaires, sa roideur, sa précipitation, sa témérité ses illusions jusqu'à lancer la France dans une guerre européenne, jusqu'à confier les armes à la dernière plèbe, jusqu'à voir, dans le renversement de tout ordre, l'avénement de la philosophie et le triomphe de la raison.

Voilà les charges contre les Girondins, voici comment M. Taine prétend les atténuer.

"Les Girondins, dit-il, étaient parmi les républicains les plus estimables ; des raisonneurs, des liseurs, des philosophes, des lettrés

Digitized by Google

pour la plupart, persuadés de la supériorité de leurs lumières et de la pureté de leurs sentiments ; d'ailleurs des hommes cultivés et polis avec des habitudes de tenue, des besoins de décence, et même des goûts d'élégance. De tels hommes ne pouvaient souffrir à demeure la dictature inepte et grossière de la canaille armée ; ils voulaient un gouvernement régulier, des lois et non du sang."

Parmi les titres à être plus estimables que les autres républicains, on ne peut invoquer la bonne foi, ni la sincérité en faveur des Girondins ; deux qualités, qui, si elles ne sont pas à elles seules constitutives de la pureté des sentiments, en sont des élements intégrants ; ils trompaient le roi par calcul égoïste, et jouaient de finesse avec les démagogues, qui, s'ils ne furent pas les plus fins, furent les plus forts.

Les Girondins voulaient un gouvernement régulier : il y avait le gouvernement constitutionnel qu'ils avaient juré de maintenir. Cependant, alliés avec les pires démagogues de la Législative, ils ne cessent de battre en brèche la Constitution, d'empiéter sur l'autorité légale qu'elle donne au roi, afin de le réduire à être, selon le mot de Marat, "moins qu'une cinquième roue à un carosse."

Les Girondins ne voulaient pas de sang : mais marchant la main dans la main avec les Chabot, les Couthon, les Bazire, les Merlin, à la Législative, avec Robespierre, Danton et même Marat au dehors, ils proposent et font voter les décrets les plus rigoureux portant la confiscation, la déportation, la mort civile, la mort physique, sans jugement, contre les prêtres insermentés et les émigrés, gens honorables ou au moins excusables, de l'avis de M. Taine.

Les Girondins ont été pleins de complaisance pour les crimes populaires, parce que leurs décrets les avaient provoqués, et parce qu'ils ne pouvaient les punir, sous peine de rupture d'avec leurs alliés de l'Assemblée et des clubs.

Les Girondins ont tendu toutes sortes d'embûches à Louis XVI, surpris sa bonne foi ; ils lui ont arraché, à force d'obsessions et de manœuvres perfides, la déclaration de guerre à l'Autriche qui ne songeait nullement à attaquer la France. Quand les Girondins disent au roi "que la guerre est nécessaire, que l'opinion publique la provoque, que le salut de l'empire lui en fait un devoir," ils mentent au roi, ils font mentir l'opinion publique, car elle réclame le maintien de la paix. Le salut de l'empire, que l'étranger ne menace pas, n'est pour eux qu'un prétexte ; ils poussent à la guerre pour renverser la Constitution qui les gêne, et pour abolir la royauté : ur véritable but est la conquête du pouvoir.

Digitized by Google

L'agent le plus actif des manœuvres de la Gironde, un malheureux né dans la boutique d'un pâtissier, élevé chez un procureur, ancien agent de police, aventurier de plume, ignorant et brouillon, devenu ministre des affaires étrangères, Brissot avouera plus tard la perfidie de son parti et le but qu'il visait. "C'est l'abolition de la royauté, dira Brissot, que j'avais en vue en faisant déclarer la guerre ;" plus tard encore, il corroborera ce premier aveu par un second : "On nous opposait toujours la Constitution, dira-t-il, et la Constitution ne pouvait tomber que par la guerre."

Tombant la constitution, tombait le roi, tombant le roi, tombait la royauté, et place nette restait à la philosophie et à la raison. Or, les Girondins voulaient, par la guerre, arriver au plus vite à l'abolition de la royauté, que les démagogues voulaient eux aussi ; entre les Girondins et les démagogues, votant ensemble, il y avait donc complicité par l'identité des moyens et du but, sauf à se disputer les dépouilles du trône.

Du sang ! les Girondins n'en voulaient pas. Cependant c'est sur ces révolutionnaires philosophes et lettrés à manières polies et cultivées, plus impies que la clique de Robespierre, sur ces juges sinistres, poltrons et flégmatiquement cruels de Louis XVI, que retombe tombe le sang du roi, qu'ils pouvaient sauver ; que retombe le sang versé ensuite par les Jacobins dont ils avaient été les instigateurs, puis les complices, et dont furent finalement les victimes. C'est pourquoi l'histoire impartiale refuse au Girondins les circonstances atténuantes que M. Taine leur accorde par égard pour la philosophie, la littérature et la politesse.

Le 15 avril, deux jours après la mise en accusation de Marat, le maire, au nom du conseil général de la Commune et de trente-cinq sections apporte à la Convention une pétition insultante dénonçant vingt-deux députés comme traîtres, et demandant impérieusement leur expulsion.

La majorité de l'Assemblée, qui a déjà cédé sur tant de points, ne consent pas à se mutiler elle-même. Elle déclare calomnieuse la pétition contre les Vingt-deux, et, prenant l'offensive, elle institue une commission extraordinaire de Douze membres pour rechercher, dans les papiers de la Commune et des sections, les preuves légales de la conspiration des Jacobins contre la représentation nationale. Le maire Pache est mandé à la barre, et des mandats d'arrêts sont lancés contre Hébert, rédacteur du *Père-Duchesne*, Varlet et Dobsen qui provoquent, dans les clubs, à l'assassinat des Vingt-deux et à la suppression de la majorité.

Digitized by Google

A partir de ce jour, des projets de massacre de la majorité se succèdent sans interruption à l'assemblée de la Mairie, aux Cordeliers, aux Jacobins, en plein vent. La Montagne semble étrangère à tout ce qui se complote ; mais elle est tout entière dans le secret ; ses chefs Marat, Danton et Robespierre tiennent et font jouer toutes les ficelles des grossiers pantins qui s'agitent à la Commune. "C'est, dit Robespierre, approuvé cette fois par Marat, c'est à la Commune de s'entendre avec le peuple pour forcer la Convention à punir les traîtres et à sauver la patrie."

Des commissaires de la Commune accompagnés de secrétaires municipaux, avec tables, encre, papier et registres, se promènent dans Paris, au son d'un tambour d'alarme et précédés d'une milice. Il y a peine de mort décretée contre cela, mais la Commune est au-dessus de la loi. De temps en temps, il font une halte solennelle et dénoncent Brissot, Vergniaud, Guadet et les autres comme traîtres. Voici une pétition qui demande leur mise hors la loi : Signez, signez vite, sinon....devant ce mot menaçant, on se hâte de signer. Le tour est joué.

Le 27 mai, la Montagne fait rage à propos de l'arrestation d'Hébert et consorts. Vainement la majorité s'est prononcée et se prononce à plusieurs reprises. Vainement le président Isnard s'efforce de rétablir l'ordre. "Président, crie Marat, vous êtes un tyran, un infâme tyran!" "A l'Abbaye! le président" hurlent la Montagne et les tribunes. La Montagne a décidé qu'Isnard ne présidera pas ; elle descend de ses bancs, court sur lui ; elle couvre sa voix de vociférations ; elle l'oblige à quitter son fauteuil d'épuisement et de lassitude ; elle chasse de même Fondfrède, et finit par mettre au fauteuil un des siens, Hérault-Séchelles.

Cependant l'entrée de la Convention a été forcée ; une multitude de gens armés se sont répandus dans les couloirs. Marat, apprenant que le colonel Raffet fait évacuer les abords de la salle des séances, vient à lui un pistolet à la main et le met en état d'arrestation, "car il faut faire respecter le peuple, le droit sacré de pétition et les pétitionnaires."

Aussitôt six ou sept cents hommes en armes débordent dans la salle et se mêlent aux députés de la Montagne. Il est plus de minuit, beaucoup de membres de la majorité, fatigués et dégoûtés, sont partis. Dans la foule gesticulante sous le demi-jour de lampes fumantes, au milieu du tintamarre des tribunes, on ne voit ni n'entend bien ce qui se passe. Enfin deux décrets, votés ou censément

Digitized by Google

votés, sont rendus, l'un qui élargit Hébert et ses complices, l'autre qui casse la commission des Douze. Sur le champ, des messagers apostés courent porter la nouvelle à l'Hôtel-de-Ville, où la Commune célèbre son triomphe par un explosion d'applaudissements.

Le lendemain, malgré les terreurs de l'appel nominal et les fureurs des tribunes, la majorité, par un retour offensif, révoque le décret qui la désarme, et maintient la commission des Douze. Toutefois Hébert, Varlet et Dobsen restent en liberté. Ainsi, tout en semblant victorieuse, la majorité montre une faiblesse dont les conséquences ne se font pas attendre.

Le 29 mai au soir, à la section de la cité, le vice-président, l'ancien huissier, Maillard, le septembriseur, invite les quarante-sept autres sections à nommer chacune deux commissaires munis de pouvoirs illimités. Dans trente-trois sections expurgées ou désertées, les Jacobins seuls ou presque seuls, élisent les plus déterminés de leur bande, "des étrangers, des drôles des brutes, des gredins" en tout soixante-six commissaires. Ceux-ci, à leur tour, élisent neuf d'entre eux pour composer un comité central révolutionnaire, présidé par Dobsen.

Dans la nuit du 31 mai, le comité décide la mise hors la loi des Vingt-deux Girondins ; ils périront par les mains ensanglantées des gredins et des bourreaux dont ils ont été les premiers instigateurs.

A six heures et demie du matin, le 31, Dobsen et ses suppôts cassent le conseil général de la Commune, mais comme il obéit avec une docilité parfaite, ils le rétablissent aussitôt "parce qu'il a bien mérité de la patrie." En même temps Varlet opère de la même manière sur le conseil du département, et les deux corps, consacrés par un nouveau baptême, se réunissent, sans la moindre protestation, aux soixante-six commissaires pour exercer en commun la dictature. Rien de plus légitime. Le peuple n'a délégué à la Convention que le pouvoir de juger le tyran et de faire la Constitution ; hormis cela, l'Assemblée n'a ni pouvoir, ni droits.

En conséquence le nouveau gouvernement donne le commandement de la force armée à Henriot, "jadis escroc, puis mouchard, puis détenu ponr vol à Bicêtre, puis massacreur de septembre ; dans les carrefours, sur l'estrade des vendeurs d'orviétan, il a joué la parade en costume de général, de là sa tenue militaire et sa popularité ; c'est le parfait sacripant, toujours ivre, ou imbibé d'eau-de-vie. Tête de buse, voix de rogomme, œil clignotant, visage traversé de tics nerveux ; il a tous les dehors de l'emploi."

Digitized by Google

Ayant ainsi mis la main sur la force armée, le nouveau gouvernement fait tirer le canon d'alarme, battre la générale, sonner le tocsin, fermer les barrières, arrêter les administrateurs des postes, décacheter les lettres, raffler les personnes et les armes des suspects, et mettre sous les armes, moyennant 40 sous par jour, " les citoyens peu fortunés, amis de la patrie."

Cependant la Commune, traînant derrière elle le simulacre de l'unanimité populaire, assiège la Convention. L'orateur de la Commune, en tête des pétitionnaires de la rue, qui envahissent la salle, somme insolemment l'Assemblée de décréter l'arrestation, déjà demandée, des Vingt-deux et des ministres Lebrun et Clavières. Vacarme général au dedans et au dehors de l'Assemblée ; les pétitionnaires se confondent avec le côté gauche ; le côté droit refuse de délibérer. Ce n'est qu'une velléité de résistance.

Dans les rues aux environs des Tuileries, il y a vingt ou trente mille hommes qui vont peut-être s'entrechoquer ; Henriot les y pousse par de faux bruits. Il faut éviter la chose et assurer la paix publique. La majorité croit faire un acte de courage et de pacification à la fois ; elle refuse à la Commune l'arrestation des Vingt-deux et des ministres, mais elle supprime la commission des Douze. Qui concède un peu à l'émeute, doit lui concéder davantage et jusqu'au bout de ses exigences. Vaincre l'émeute ou être vaincu par elle, voilà l'alternative. La majorité a concédé la suppression des Douze, c'est insuffisant. L'émeute exige la confirmation de l'arrêté de la Commune qui alloue 40 sous par jour aux ouvriers sous les armes, la liberté des tribunes, le maintien de la garde nationale en réquisition permanente. La majorité concède tout, et, pour témoigner qu'elle n'a pas de rancune, elle va, au Palais-Royal, fraterniser avec ceux qui lui ont fait violence, et qui se sont concertés pour la décimer. Si, dans cette circonstance, les Girondins agirent par philosophie et pureté de sentiments, il est incontestable qu'ils firent surtout preuve de cette incapacité et de cette impuissance politique dont a hérité le centre gauche qui n'a jamais manqué de mettre ou de laisser mettre le feu à la maison pour empêcher qu'elle ne brûle. Si vous voulez vous convaincre de cette vérité, consultez l'histoire de l'école libérale de Royer-Collard sous la Restauration, de l'opposition dynastique de Thiers et Odilon Barot sous Louis-Philippe, du parlementarisme en 1850 et en 1871.

Dans la soirée du 31 mai, le conseil de la Commune lance des mandats d'arrêt contre Lebrun et Clavières, contre Rolland et sa

Digitized by Google

femme, et ordonne aux quarante-huit sections de compléter la liste des "suspects bons à prendre et à pendre."

Quarante-huit heures après, c'est une razzia universelle et simultanée dans toutes les rues. On ne voit que gens empoignés et conduits au comité de la section ou en prison sous escorte. La Commune a brisé les dernières résistances, elle n'a plus qu'à mater la majorité de l'Assemblée. En conséquence, la Commune recrute des sans-culottes à raison de 6 francs par tête pour les indemniser du chômage temporaire. Le maire Pache fait les fonds en détournant 150,000 francs destinés aux colons de Saint-Domingue. Dans la journée du 2 juin, des affidés distribuent des assignats de 5 livres aux hommes sous les armes. Il ne faut pas que ceux-ci quittent les rangs ; pour mieux les retenir, des voitures de subsistance suivent chaque bataillon ; "l'estomac a besoin d'être rempli, et une pointe de vin est un très bon réconfortant du patriotisme," surtout du patriotisme de l'émeutier qui boit le plus qu'il peut, et se risque le moins possible.

Henriot a rappelé de Courbevoie des bataillons de volontaires destinés à la Vendée, "aventuriers crapuleux et pillards ; il a encore sous la main les hussards de Rosenthal, soudards allemands, qui, ne comprenant pas le français, n'obéiront à aucune sommation légale." Enfin, il range en cercle autour de la Convention ses sans-culottes de choix, notamment les canonniers, Jacobins par excellence, qui traînent avec eux le plus formidable appareil d'artillerie, 163 pièces de canon avec des grilles et du charbon pour faire rougir les boulets. On a convoqué la garde nationale, cinq ou six fois plus nombreuse, mais on l'a placée au-delà des fossés et du pont Tournant, qui est levé ; elle assistera, "comme décor, à l'entreprise de quatre ou cinq mille bandits, et lui donnera l'apparence d'un mouvement populaire."

Dès le matin du 2 juin, les vestibules, les escaliers et les couloirs de la Convention sont envahis par les habitués des tribunes et par les femmes soldées ; des hommes à carmagnole et à moustaches, armés de sabres et de pistolets, ont consigné le commandant du poste avec ses officiers ; la garde légale est remplacée par une garde extraordinaire ; les députés sont prisonniers à mesure qu'ils arrivent. Si quelqu'un d'entre eux est obligé de sortir pour quelques instants, c'est sous la surveillance de quatre fusiliers, qui le conduisent, l'attendent et le ramènent.

Pendant sept heures d'horloge la Convention reste aux arrêts, et

Digitized by Google

quand elle a décrété l'éloignement de la force armée qui l'assiège. Henriot répond à l'huissier chargé de lui notifier le décret : " Va dire à ton f.... président que je me f.... de lui et de son Assemblée, et que si, dans une heure, elle ne me livre pas les Vingt-deux, je la fais foudroyer."

Des Vingt-deux peu sont venus à la séance ; Vergniaud qui est venu, se tait, puis s'en va ; Isnard, Dussaux, Lanthenas et Fauchet restent, mais ils consentent à donner leur démission. Brissot, Pétion, Guadet, Genzonné, Buzot, Salle, Grangeneuve et encore d'autres, les deux tiers des Vingt-deux, retenus par leurs amis, sont restés chez eux.

Seul Lanjuinais, qui n'est pas Girondin, cependant homme du monde cultivé et lettré, Lanjuinais qui est Breton et catholique, parle et agit en homme ; seul ce Breton catholique proteste contre l'attentat que subit la représentation nationale ; on lui court sus ; il est assailli à la tribune ; le boucher Legendre, faisant de ses deux bras le geste du merlin, lui crie : Descends, ou je t'assomme ! A quoi, selon les faiseurs d'impromptus après coup, Lanjuinais aurait répondu : " Fais d'abord décréter que je suis un bœuf ! " Ce mot est très bien fait, seulement il n'est pas vrai. La vérité la voici : Un groupe de Montagnards s'élance pour aider Legendre ; on porte à Lanjuinais un pistolet à la gorge ; il se cramponne à la tribune, il ne la laisse pas, il repousse ses assaillants des poings et des pieds ; mais autour de lui, dans la majorité, les volontés défaillent. A ce moment Barrère, l'homme aux expédients, propose à la Convention de lever la séance et d'aller délibérer au milieu de la force armée qui la protégera. La majorité effarée se lève malgré les cris des tribunes, descend le grand escalier et arrive à l'entrée du Carrousel. Quantité de Montagnards ont suivi la majorité pour encourager l'émeute contre elle. Lanjuinais, toujours sur la défensive, s'échappe au milieu du tumulte. Le président montagnard, Héraut-Séchelles, lit à Henriot le décret qui lui enjoint de se retirer.

Danton serre la main de Henriot et lui dit à voix basse : " Va toujours ton train, n'aie pas peur, nous voulons constater que l'Assemblée est libre de délibérer, tiens bon." Sur ce mot, le grand escogriffe à panache retrouve son assurance, et, de sa voix avinée, dit au président : " Hérault, le peuple ne s'est pas levé pour écouter des phrases. Tu es un bon patriote : promets-tu, sur sa tête, que les Vingt-deux seront livrés dans vingt-quatre heures ?—Non. En ce cas, je ne réponds de rien. Aux armes ! canonniers à vos pièces ! "

Digitized by Google

Les canonniers prennent leurs mèches allumées, la cavalerie tire le sabre, et l'infanterie couche en joue les députés. " Repoussée de ce côté, la Convention tourne à gauche, traverse le passage voûté, suit la grande allée des Tuileries jusqu'au pont Tournant. Pas d'issue ; le pont est levé ; partout la barrière de piques et de baïonnettes reste impénétrable : on crie autour des députés : " Vive la Montagne ! Vive Marat ! A la guillotine les Vingt-deux ! Purgez le mauvais sang ! " et la Convention pareille à un troupeau de moutons, tourne en vain dans son enclos fermé. Alors pour les faire rentrer au bercail, comme un chien de garde aboyant, de toute la vitesse de ses petites jambes, accourt Marat, suivi de sa troupe de polissons déguenillés, et crie : " Que les députés fidèles retournent à leur poste." Machinalement la tête basse, ils reviennent ; aussitôt, ils sont enfermés de nouveau, sous la menace des sans-culottes qui, la baïonnette au fusil occupent les galeries. Silence morne. On voit alors le paralytique Couthon se soulever de son banc ; ses amis le portent à la tribune. Ami intime de Robespierre, c'est un personnage important et grave ; il s'assoit, et de sa voix douce : "Citoyens, tous les membres de la Convention doivent être maintenant rassurés sur leur liberté. Maintenant vous reconnaissez que, dans vos délibérations, vous êtes libres. Voilà le mot final de la comédie."

Aux applaudissements des galeries, le cul-de-jatte conclut en demandant qu'on mette en arrestation les Vingt-deux et les ministres Lebrun et Clavières. Nul ne combat la motion. Au vote, sauf une cinquantaine de membres qui se lèvent pour les Girondins, la Montagne, accrue des insurgés ou amateurs qui fraternellement siègent avec elle, vote seule et rend enfin le décret de mise en arrestation.

"A présent, dit M. Taine, que la Convenvention s'est mutilée elle-même, elle est matée pour toujours, et va devenir une machine de gouvernement au service d'une clique ; la conquête jacobine est achevée, et, sous la main des conquérants, le grand jeu de la guillotine peut commencer."

Voilà l'œuvre de la Montagne, et, dans cette soirée du 2 juin, " son ami de cœur, son directeur de concience, l'avorton crasseux, charlatan et meurtrier, Marat, obtient enfin le pouvoir discrétionnaire, que, depuis quatre ans, il demandait ; " le pouvoir de rayer ou d'inscrire des noms sur la liste des proscrits. A mesure qu'on lisait les noms, Marat indiquait des retranchement ou des augmentations, sans que l'Assemblée fut aucunement consultée. " Visible-

Digitized by Google

ment, il a eu dans ces deux journées (1 et 2 juin), le premier rôle."

Marat, on le sait, ne jouit pas longtemps de son triomphe. Le 13 juillet, pendant qu'il était au bain, il fut tué d'un coup de couteau par une jeune Normande, Charlotte Corday, républicaine à la grecque, admiratrice et vengeresse des Girondins.

Pour l'honneur de l'humanité, on voudrait partager l'opinion de M. Taine sur la "maladie mentale" de Marat. Mais il n'était pas fou ; il était conscient de ses actes, et, à l'avance, en *prophétisait* les conséquences. En résumé, Marat, au moral, était un de ces esprits médiocres, qui ne savent pas se résigner à leur médiocrité, et qui ne sauraient arriver à la célébrité par les voies légitimes ; une vanité sans bornes ; une basse envie de toutes les supériorités sociales ; une activité dévorante pour le mal, nature d'hyène. Voilà l'être exécrable dont on vit des pères donner le nom à leurs enfants, qu'on porta au Panthéon, et dont on fit une divinité.

On chercha au Garde-Meuble un vase précieux pour enfermer le cœur de Marat. On choisit une urne en argent de forme grotesque et surchargée d'ornements ridicules. Cette relique, transportée au club des Cordeliers et placée sur un autel, fut l'objet d'un culte. On récitait des prières imprimées au "Sacré cœur de Marat."

C'est grande pitié de rappeler que le peuple français descendit à une telle abjection. Il serait consolant d'écarter ce souvenir ; malheureusement il s'impose à l'esprit en voyant qu'on s'applique systématiquement, méthodiquement, légalement à exclure de l'intelligence et de l'âme du peuple la notion de Dieu planant sur le monde, source unique des vraies convictions morales. On profane, souille, dénigre, avilit tout ce qui est saint et sacré, honnête et respectable. Les augures sont attristants, le ciel est noir ; mais il y a, derrière ces nuages, un soleil de vérité qui porte dans ses rayons le salut et la santé des peuples.

Les restes de Marat allèrent au Panthéon remplacer ceux de Mirabeau, que la populace en chassait ; à leur tour, les restes de Marat en furent chassés, le 5 février 1775, pour être ignominieusement jetés, par cette même populace, dans l'égoût de la rue Montmartre.

Si les Parisiens sont prompts à se créer des idoles, ils ne sont pas moins prompts à les renverser. Et, dans l'église Sainte-Geneviève, que les Jacobins la décrètent Panthéon tant qu'ils voudront, les "grands hommes" qu'ils y colloquent, n'y sont probablement qu'en passant.

Digitized by Google

DE QUELQUES COUTUMES NOTARIALES

(*Suite.*)

La loi organique du notariat pourvoit à l'inspection des greffes des notaires contemporains, mais on n'a pas encore jugé à propos de mettre cette sage prescription en vigueur. On a sans doute été effrayé de la dépense que ces examens entraîneraient, ou, peut-être, encore, a-t-on craint d'être obligé de sévir contre un trop grand nombre de délinquants. Disons à la louange des notaires des villes qu'ils sont soigneux d'écrire leurs actes sur bon papier, de grandeur uniforme. Il n'y a que les protêts des billets et des effets de commerce qui soient écrits sur *moyen papier*, quoique la loi ne fasse aucune exception pour ces sortes de documents. Avant 1883, les notaires pouvaient user des papiers de la plus haute fantaisie que l'on n'aurait su comment y rémédier, faute d'un texte de loi clair et précis. Aujourd'hui le papier grand format (foolscap) est de rigueur, que l'acte soit en minute ou en brevet, ou qu'il s'agisse de délivrer une copie. Il va sans dire qu'un notaire ne pourrait pas exiger de papier grand format pour les pièces justificatives qu'il est souvent obligé d'annexer aux actes qu'il reçoit, mais il serait vraisemblablement tenu de donner copie de ces annexes sur grand format.

Un acte ne serait pas nul parce qu'il aurait été écrit sur du papier non de la dimension prescrite, mais le notaire serait passible de la peine pécuniaire que prononce l'article 231 du code du notariat, savoir une amende de $15. Il faudrait, sans doute juger ici, comme il l'a été en France, que cette amende est due pour chaque acte en contravention, et non pour chaque feuille employée à cet acte.

La chambre des notaires a discuté sérieusement déjà l'opportunité d'imposer à la profession l'usage d'un papier à filigrane uniforme, quelque chose dans le genre du papier *timbré* français. Ce projet a toujours rencontré tant d'opposition qu'il a fallu le mettre de côté. Il faut espérer qu'on trouvera quelques-uns de ces jours, un moyen

Digitized by Google

terme qui pourra satisfaire tout le monde. Le papier timbré, qui n'est qu'un impôt déguisé, n'est pas populaire, mais l'avenir ménage peut-être des gouvernants, à la recherche de recettes pour grossir le budget, et qui sauront s'en emparer.

En 1808, quand il fut question de réparer le château Saint-Louis, demeure des gouverneurs, qui tombait de vétusté, le parlement décréta que pour rencontrer les dépenses qu'il était nécessaire de faire pour cette fin, les actes des notaires seraient sujets à un droit d'un chelin. Chaque copie était également frappée d'un impôt de six deniers. Les notaires percevaient l'impôt et faisaient rapport deux fois l'an, le premier mars et le premier septembre, au receveur-général. Pour rendre cet impôt plus productif, on trouva bon de statuer que tous les actes affectant les droits de propriété, donation, vente, contrat de mariage, ratification ; transport de droits successifs, inventaire de communauté et de succession, acte de notoriété, compromis, transactions, partage, brevet d'apprentissage, cessions de biens, don mutuel, marché pour bâtisse, nantissement ou procuration seraient passés devant notaire et qu'ils ne pourraient pas faire preuve en justice autrement.

Cet impôt ne rencontra ni les vues des gouvernants ni celles des gouvernés et une loi de 1812 (52 Geo. III. ch. 13.) l'abolit et déclara en même temps que les seuls actes qui, avant 1808, devaient être reçus devant notaire, le seraient à l'avenir. La loi de 1808, qui ne fixait ni timbre ni papier timbré, laissait à la discrétion du notaire le soin de la rendre productive. Ce fut jusqu'en 1866 la seule tentative qu'il y eut d'imposer directement les actes notariés. La loi de 1866 (ch. 28, 29, 30 Vict.) pour faire face aux dépenses découlant de l'inspection des bureaux d'enrégistrement et de la confection du cadastre, a institué l'imposition du timbre sur chaque acte ou titre enrégistré. C'est cette loi qui est encore en vigueur maintenant après avoir été retouchée en 1880. Cette législation, uniquement faite dans un but de fisc, aurait pu produire un revenu plus considérable et rencontrer les vues de ceux qui désirent assurer aux actes authentiques une forme durable, si elle avait statué l'emploi d'un papier timbré uniforme, fabriqué sous la surveillance du gouvernement et vendu sous son contrôle.

Si la législation ne s'est montré que tardivement soucieuse de la qualité des matériaux que les notaires devaient employer pour y écrire leurs actes, dès l'époque la plus reculée, elle a interdit l'usage des abréviations, des blancs, des lacunes et des espaces.

Digitized by Google

La loi organique de notariat (1883) n'a fait sur ce sujet que renouveler les anciennes défenses. (1)

La novelle 107, ch. 1 défend expressément l'usage des chiffres pour les testaments. Une ordonnance de 1304, un arrêt de 1685, l'édit de Lorraine de 1721. art. 63, défendent les abréviations. François I. en 1535, défend de rien laisser en blanc dans les minutes. Il interdit également de laisser dans les régistres des actes imparfaits et des feuillets blancs sans les bâtonner. (2) Un arrêt du parlement de 1585 déclare nul un legs écrit en chiffre. L'arrêt de 1685 déjà cité porte défense d'user d'aucunes abréviations, surtout à l'égard des noms propres et des sommes qu'il faut mettre d'un plus gros caractère que le reste de l'acte. L'édit de Lorraine de 1721 contient aussi cette dernière disposition. "Il n'est pas permis de recevoir des promesses où le nom du créancier serait laissé en blanc." (Ordonnance de 1629—statuts des notaires de Paris de 1681).

[1] L'article 40 du code du notariat de 1883 est, à peu d'exceptions près, la reproduction de l'article 55 de la loi organique de 1875 [39 Vict. ch. 33] qui portait: "Les actes des notaires doivent être écrits sans abréviation, blanc, lacune ou espace. On peut cependant se servir de formules imprimées ou écrites à la main en remplissant les lacunes d'un trait de plume bien marqué. Il faut énoncer en toutes lettres les sommes, les dates et les numéros, qui sont autres qu'une simple indication ou référence non absolument essentiels."

Notre article 40 ne parle pas des formules imprimées ou écrites à la main, mais cette disposition se retrouve dans l'article 37 de la loi de 1883: "Les notaires ne sont pas tenus d'écrire eux-mêmes les actes qu'ils reçoivent; et ils peuvent se servir de blancs imprimés ou manuscrits. L'article 231 de notre code du notariat porte que tout notaire qui se rend coupable d'infraction aux dispositions de l'art. 40 est passible pour chaque infraction aux dispositions du dit art., d'une pénalité de $15, indépendamment des dommages-intérêts qui peuvent résulter aux parties.

Il n'est dû qu'une seule amende pour chaque acte, quel que soit le nombre des abréviations qu'il renferme. [Cass. 24 avril 1809.—Décis. de l'adm. des Pays-Bas, 4 avril 1829].

[2] Autrefois, les notaires faisaient registres de leurs minutes. Ferrière [1786] dit qu'ils n'en font plus, mais mettent les minutes en liasses par mois, qu'ils enferment dans des boîtes, pour y avoir recours au besoin et pour pouvoir, les produire plus aisément en justice, au besoin.

Une déclaration du roi du 2 août 1717 enregistrée à Québec dit que les notaires tant royaux que seigneuriaux des colonies sont tenus de lier ensemble par ordre d'année et de date les minutes, de distinguer année par année et de mettre chaque année séparément dans un carton ou papier double, en manière de registre sur le dos duquel ils coteront l'année. [Ed. et Ord. t. 1. p. 372]. L'article 50 du code de 1883 dit que les notaires doivent recevoir et inscrire leurs minutes séparément. Néanmoins, ils peuvent faire et porter au bas de l'acte principal comme y étant relatifs et devant en faire partie, toute quittance, ratification, signification ou autres instruments accessoires. La loi de 1875 [art. 52] comportait les mêmes prescriptions et ajoute que c'est afin de faciliter la production des minutes quand les notaires en sont légalement requis.

Digitized by Google

Une déclaration du roi du 6 mai 1733, insinuée au Conseil Supérieur de Québec, (reg, g. fol. 36 art. II) porte : " Les notaires établis dans l'étendue de la colonie de la Nouvelle-France seront tenus, sous peine de 20 livres d'amende, pour la première fois, et en cas de récidive, de 40 livres et d'interdiction pendant six mois, d'exprimer les noms, qualités et demeures des parties contractantes et des témoins, sans laisser aucun blanc, et pareillement de n'user d'aucunes abréviations, surtout pour les sommes et les noms propres, et d'écrire les dites sommes et les dates tout au long, et non en chiffres."

En France, la législation a maintenu ces anciennes ordonnances. L'article 13 de la loi du 25 vent. an II (1803) sur le notariat porte : Les actes des notaires seront écrits... sans abréviations... blanc, lacune, ni intervalle... Ils énonceront en toutes lettres les sommes et les dates...

La défense de laisser des blancs dans les actes s'applique aussi bien aux copies qu'aux minutes. C'est dans ce sens qu'on a toujours jugé en France. (Toullier, t. 8 no. 107).

Ces nombreux édits, arrêts, ordonnances et déclarations prohibant les abréviations dans les actes de notaires sont un frappant exemple des évolutions qu'une profession peut subir dans le cours du temps. Il n'y a pas une profession, en effet, qui se soit transformée comme celle du notariat. Si on prend le notaire à son point de départ pour le suivre jusqu'à nos jours, on trouve que ses raisons d'être et ses modes d'action primitifs, sont pour ainsi dire aux antipodes de ce qu'ils étaient à l'origine. Il suffit d'étudier la composition même du mot notaire (nota, note), pour saisir la profession à son état embryonnaire.

Dans l'antiquité romaine, le notaire n'était qu'un esclave chargé de prendre pour son maître des notes en abréviation. C'est lui qui mit le plus fréquemment en usage ces notes tironniennes, illustres aïeules des signes sténographiques contemporains. Les testaments, les actes publics, les interrogatoires des accusés, les contrats, d'abord minutés en caractères abrégés par les notaires au moyen des notes tironniennes, n'étaient obligatoires que lorsque les tabellions avaient transcrit en toutes lettres le contenu des minutes notariées. Le notaire contemporain joue le rôle des anciens tabellions ; il s'est emparé de leurs fonctions et a fait disparaître jusqu'à leur nom. C'est un marin qui fait voyager sa marchandise sous un faux pavillon.

Le besoin d'une écriture plus rapide qui se renfermât dans un espace plus étroit fit inventer les abréviations. Elles consistaient

Digitized by Google

dans l'omission d'une partie des lettres qui composaient les mots. Tantôt on ne laissait subsister que la première lettre du mot, tantôt on n'en retranchait que les dernières, tantôt on supprimait celles du milieu. Ensuite, on imagina certains signes abréviatifs pour remplacer des syllabes, des consonnes doubles, des diphthongues. De là, l'usage des sigles qui sont un groupe de lettres initiales. Le N. P. des notaires, que les étudiants, nés gaulois, traduisent par *nuisance publique*, est un véritable sigle. Il y avait encore les lettres numérales dont les anciens se servaient pour désigner les nombres. Chez les grecs, l'alpha représente mille.

L'emploi de ces abréviations donna lieu à beaucoup d'abus. Justinien défendit cet usage à cause des équivoques qui pouvaient naître de la ressemblance des signes. Sous Philippe le Bel, les abréviations s'étaient tellement multipliées qu'il essaya d'y rémédier par une ordonnance qui bannissait des minutes des notaires et surtout des actes juridiques, toutes les abréviations exposant ces actes à être falsifiés ou mal entendus. C'est l'ordonnance de 1304 que nous avons déjà citée. L'abus n'en persista pas moins dans les deux siècles suivants. Ces abréviations ont fait naître l'expression *écriture notaresque*, i. e. écriture en abréviations.

Celui qui veut déchiffrer les actes des anciens notaires doit d'abord commencer par étudier les abréviations qui y sont employées. Autrement, il vaudrait autant pour lui d'essayer de comprendre le sanscrit sans en connaître les éléments. C'est un des premiers obstacles que doit surmonter le chercheur, dans un pays où les études paléographiques ne sont pas de mode et où les écrits qui traitent de cette matière sont presque introuvables.

Pour donner une idée au lecteur de la façon d'écrire des notaires du régime français en Canada, je citerai les abréviations que j'ai rencontrées dans un acte du greffe de Pierre Duquet, notaire, qui a pratiqué à Québec, de 1663 à 1687. Ce sont les abréviations que l'on rencontre le plus fréquemment dans les actes de cette période. Je donne l'explication en regard.—

x cinq^{e}	(quinzième)	hoe	(homme)
souss^{ng}	(soussigné)	Seig^{rie}	(seigneurie)
no^{re} ou n^{re}	(notaire)	ensem	(ensemble)
d.	(de ou dit)	Coe	(comme)
Dam^{elle}	(Damoiselle)	Com^{té}	(communauté)

Digitized by Google

immeu.....(immeuble)	ivan^{re}.....(inventaire)
ord^{ce}.....(ordonnance)	conservaon.....(conservation)
Collaon.....(collation)	soe.....(somme)
prts.....(présent)	sgfon.....(signification)
mar^{ant}.....(marchand)	oblig^{on}.....(obligation)

Dans ce genre d'écriture on cherche surtout à retrancher les doubles consonnes et les syllabes muettes. Le *ti* est invariablement supprimé et remplacé par un trait horizontal placé au-dessus du mot. La dernière lettre d'une syllabe supprimée est d'ordinaire placée comme un exposant mathématique. Le millésime de l'année et les dates sont rarement écrits au long. Le chiffre mille est presque invariablement représenté par un signe qui ressemble assez à l'alpha grec. Ainsi 1673 s'écrira ∝73 ; octobre 8bre ; décembre *x*bre ; septembre 7bre.

Quelques unes de ces abréviations sont de véritables signes algébriques ou sténographiques. Si l'on ajoute aux spécimens donnés plus haut que l'écriture des minutes est toujours tracée à course de plume et agrementée d'arabesques fort compliquées, on jugera des singuliers rebus que les anciens notaires nous ont laissé à deviner. C'est sans doute après avoir lu une de ces pièces notariées que Molière a songé à mettre dans la bouche de l'un de ses personnages ce quatrain classique :

> Monsieur, un homme noir et d'habit et de mine
> Est venu nous laisser jusque dans la cuisine
> Un papier griffonné d'une telle façon
> Qu'il faudrait pour le lire être pis qu'un démon.

Ferrière, qui a été le Ronsard du notariat, dit dans son manuel du *Parfait notaire* :

"Les notaires ne doivent point écrire aucun acte par chiffre, ni "même se servir d'abréviations, à moins qu'elles n'aient une signifi-"cation certaine dans l'usage. Ainsi les abréviations que l'on n'entend "pas communément ne doivent point être usitées dans les actes, et "quand il s'y en trouve, elles doivent être rejetées comme nulles, et "de même que si elles n'étaient pas écrites. A l'égard des chiffres, "quoique l'intelligence en soit facile, l'usage en est entièrement "reprouvé aux contrats et testaments, à cause des conséquences "qui en pourraient provenir."

Il faut qu'il s'agisse d'abréviations véritables et qui, dans le sens de la loi, constituent réellement une contravention. Certaines abré-

Digitized by Google

viations doivent être tolérées parce qu'elles ont une signification certaine dans l'usage. (Ferrière liv. I. ch. 12 ; Merlin, Question de dr., vo. notaire, § 8). Comment pourrait-on interdire des abréviations comme celles qui suivent : Me pour Maître ; M. pour Monsieur ; Sr pour Sieur ; Mde pour Madame ; Vol. et no. pour volume et numéro ? De pareilles abréviations sont sans importance. On chercherait en vain à les altérer pour y substituer quelque autre mot : l'on ne pourrait parvenir à dénaturer le sens de la phrase. (Louet. Eléments de la science notariale ; Dalloz, t. 10, p. 657).

Qu'arriverait-il si les abréviations portaient sur les noms et qualités des contractants, comme J. B. pour Jean-Baptiste ; St-Jean, pour Saint-Jean ; Ve, pour veuve, et comp. ou cie. pour : et compagnie. La cour de justice supérieure de Bruxelles a décidé à propos des mêmes abréviations, qu'il n'y a pas infraction "lorsqu'un notaire a inséré certains noms qui, dans l'usage général et dans les actes de l'autorité publique, s'écrivent de la même manière, et sont reconnus pour exprimer en entier la chose ou la qualité qu'ils ont en vue." M. Merlin présente cette décision comme hors de doute. Il serait, peut-être, plus prudent d'éviter la difficulté en écrivant ces expressions au long. Ces usages, inventés pour exempter du travail, sont toujours dangereux, et il vaut mieux ne pas les suivre. Ils peuvent entraîner à de ruineux malentendus et tenter bien souvent la probité du notaire. Ne serait-il pas aisé, par exemple, avec un simple trait de plume, de dénaturer les dates) si l'on écrivait comme autrefois xbre pour décembre, 8bre pour octobre. Moins il y a de chiffres dans un acte plus il y a de garanties. Qui nous dit, au reste, que des abréviations bien connues aujourd'hui le seront dans vingt ans ? Les coutumes changent,et ce que l'on trouve tout naturel maintenant forcera nos arrière neveux, peut-être, à recourir à des Champollion pour en découvrir le sens.

Il faut que tout soit nettement et expressément énoncé dans un acte pour ne rien laisser à la chicane. Un acte authentique ne pourrait être écrit, ni en chiffres, ni en signes sténographiques ou algébriques. Nous comprenons les abréviations en musique ou en algèbre, mais en droit, on ne peut parler trop ouvertement. La chancellerie romaine, pour avoir trop abrégé, doit maintenant se servir d'un dictionnaire pour comprendre les écrits d'autrefois.

La loi de 1883 déclare nuls les lignes allongées, les apostilles et les renvois non signés des paraphes ou initiales des parties, ainsi que les mots surchargés, interlignés ou ajoutés (art.

Digitized by Google

44-45). Elle ne paraît pas aller jusqu'à prononcer la nullité dans le cas des abréviations. Toutefois, dit Rolland de Villargues, il est des circonstances où les abréviations pourraient entraîner cette peine ou l'équivalent ; par exemple, si elles avaient rendu la clause, inintelligible, si elles avaient rendu entièrement illisible un mot essentiel, qui constaterait l'accomplissement d'une formalité requise à peine de nullité.

Les fautes d'écriture qui peuvent se rencontrer dans un acte, n'empêchent pas l'effet que doit avoir la convention. *Si librarius in transcribendis stipulationis verbis errasset, nihil nocere.* (L. 92. D. de reg. jur.).

Rien n'empêche cependant que l'on se serve de chiffres pour reproduire des sommes, des dates ou des numéros, pourvu qu'on les ait déjà écrits en toutes lettres. L'article du code du notariat que nous commentons, permet expressément *les sommes, les dates et les numéros qui ne sont qu'une simple indication ou référence non absolument essentielles.* (1) Tels sont, par exemple, les numéros que portent les actes enrégistrés, les dates établissant l'historique des propriétés. La prohibition du code ne s'étend pas non plus aux indications en chiffres des numéros des demeures des parties, de ceux des patentes, des articles et clauses des contrats, jugements, actions de banque, polices d'assurance. Les abréviations ci-dessus sont d'un usage reconnu. Une erreur dans les cas cités n'entrainerait tout au plus qu'une perte de temps pour ceux qui auraient besoin de recourir aux références indiquées. Il y a, cependant, un intérêt pécuniaire à sauvegarder dans certains cas. Si un numéro d'enrégistrement est mal donné, c'est comme s'il ne l'était pas du tout, et le régistrateur trompé par ce faux guidon, a droit à une honoraire spéciale qui peut s'élever à un chiffre assez respectable, puisque le tarif de 1883 lui accorde dix centins par chaque année de recherche. Un mauvais coup de plume coûte parfois bien cher à un client. Il est plus dangereux qu'un mauvais coup de langue, puisque *Scripta manent verba volant.*

Si les abréviations de mots sont interdites, à plus forte raison doit-on proscrire les abréviations de phrases. Il y a de ces abréviations de phrases que j'oserais appeler sacramentelles, véritables scories que le temps entraîne dans son cours et dont les plus soigneux

(1) Il n'est dû qu'une seule amende, bien qu'un même acte contienne plusieurs sommes ou dates en chiffres. (Arg Cass. 24 Avril 1809, aff. Claudel).

Digitized by Google

ont peine à se garder, tant la coutume a de l'empire. Il est toujours difficile, même pour les notaires, de se dépouiller du vieil homme. J'ajouterai qu'il n'y a pas une profession qui ait mieux conservé les traditions et les vieilles coutumes que celle du notariat. Les notaires passent leur vie à compulser les papiers poudreux, les vieilles archives de famille. Retracer et refaire l'histoire de chaque propriété, en poursuivre la trame jusqu'à l'époque la plus reculée possible, débrouiller l'écheveau souvent mêlée des successions à travers des labyrinthes qui montent,descendent, vont de droite et de gauche, voilà leur besogne de chaque jour. Ils vivent et sont entourés de choses anciennes, ils en sont couverts comme d'un manteau de Nessus. Sur les rayons de leur étude, antre où la chicane vient rendre le dernier soupir, sont rangés en bon ordre, étiquetés, numérotés, classés, les greffes de quatre, cinq, six notaires parfois. Dans ces feuillets jaunis, cornés, cherchez et vous remonterez le cours de deux, trois, quatre générations. Ils se suivent comme les années auxquelles ils correspondent. Avec eux, il serait facile de composer l'histoire du cœur humain. Ici, c'est une épouvantable tradition d'iniquités et de crimes dont chaque feuille est un chaînon. A ce dossier sont confiés les pensées les plus intimes, les volontés les plus saintes, les secrets, les aveux. Chaque génération est venue confier ses intérêts à ces discrets témoins. C'est comme une galerie de catacombes. Est-il étonnant que ceux qui vivent dans cet atmosphère en soient souvent comme saturés, et que leur style garde comme des reflets archaïques. Le notaire voudrait être le *laudator temporis acti* que, sous sa plume, comme par instinct viendraient se glisser quelques expressions antiques, démodées, qui paraissent comme égarées au milieu de la paraphrase moderne.

(A suivre.)

J. Edmond Roy.

Digitized by Google

MAY 19 1889

REVUE CANADIENNE

"RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS"

TROISIEME SÉRIE

TOME DEUXIÈME

(XXVe DE LA COLLECTION)

MAI 1889

SOMMAIRE

—MANDEMENT DE MGR D'ANGERS ..... **Mgr Freppel**

—LE MAL DE TERRE ..... **N. E. Dionne**

—DE QUELQUES COUTUMES NOTARIALES *(Suite et fin)* .. **J. Edmond Roy**

—LÉGISLATION ET ADMINISTRATION DE LA JUSTICE SOUS LE GOUVERNEMENT D'ASSINIBOIA— *(Suite et fin)* ..... **L. A. Prud'homme**

—ROSE-MARIE—*(Suite)* ..... **V. H.**

—ANTIQUITÉ RECULÉE DE L'HOMME NON PROUVÉE *(Suite)* ..... **A. de B.**

MONTRÉAL

BUREAU DE LA "REVUE CANADIENNE"

1889

Digitized by Google

Le REMÈDE du PÈRE MATHIEU

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL

Enfin Trouvé!!!

ENCORE UNE DÉCOUVERTE!!!

Le Remède du Père Mathieu

Guérit radicalement et promptement l'intempérance et déracine tout désir des liqueurs alcooliques. C'est en même temps un fébrifuge, un tonique et un altérant. Par son action fébrifuge il chasse la fièvre interne qui consume l'homme intempérant et qui entretient sa soif ardente pour la boisson : par ses effets toniques, il remet l'estomac et le foie dans leur état naturel de santé, de déréglés qu'ils étaient dans presque tous les cas, et relève le système nerveux abattu ; comme altérant il refait de l'intempérant un nouvel homme. **Le lendemain d'une fete** ou de **tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaitre entièrement la dépression mentale et physique.** C'est aussi un remède certain pour toute FIEVRE, DYSPEPSIE, TORPEUR de FOIE, ayant une cause autre que l'intempérance. C'est le plus puissant tonique fortifiant qui ait jamais été employé. Chaque famille devrait avoir sous la main ce spécifique, qui marque une époque dans les découvertes de l'art médical. Il n'y a pas de médicament dont le besoin se fasse tant sentir, et qui apporte un soulagement plus grand à l'humanité souffrante.

Vendu par les Pharmaciens, $1.00 la Bouteille.

Si le mal n'est pas fort, une bouteille suffit ; mais les pires cas de *delirium tremens* ne demandent pas plus de trois bouteilles pour guérison complète de l'intempérance. Vous pourrez obtenir *gratis* un pamphlet sur "*l'Alcool, ses effets sur le corps humain, et l'intempérance traitée comme maladie,*" en vous adressant à votre Pharmacien ou à

S. LACHANCE, Pharmacien,
1538, Rue Ste-Catherine, Montréal.

REMEDE DU DOCTEUR SEY

Contre la Dyspepsie, les Vents, la Bile, la Constipation, les Maladies du Foie, de l'Estomac, des Intestins et des Reins.

L'Estomac, le Foie et les Intestins sont des organes si importants que le dérangement de l'un d'eux cause invariablement des désordres très graves dans le corps humain. De plus, comme ces organes sont plus exposés par le travail incessant de la digestion, et surtout par les écarts de régime et les excès de chacun, il s'en suit que la plupart des Maladies qui affectent le genre humain proviennent du dérangement d'un ou de plusieurs de ces organes. Aussi, n'y a-t-il rien de plus commun que la Dyspepsie, les Indigestions, les Vents, les Affections bilieuses, la Diarrhée, la Constipation. Les Névralgies de toute espèce, les Maladies des Reins, de la Vessie proviennent aussi souvent d'une mauvaise digestion. Tout le monde sait, par exemple, que la Névralgie appelée Migraine prend le plus souvent sa source dans un dérangement de l'Estomac. Une des causes les plus fréquentes de l'hydropisie se rencontre dans les Maladies du Foie.

Il est donc de la plus grande importance de tenir les organes de la digestion en bon ordre. Or, le Docteur SEY, de Paris, après vingt années d'études et de travail, est parvenu à découvrir un remède, qui non seulement maintient l'Estomac, le Foie et les Intestins dans leur état normal, mais encore qui guérit toutes les maladies dont ces organes peuvent être affectés. Aujourd'hui, le Remède du Dr Sey, est le grand spécifique contre la Dyspepsie, et contre toutes les Maladies du Foie, de l'Estomac et des Intestins.

TEMOIGNAGES

Saint-Henri de Mascouche, 10 octobre 1884. — Monsieur S. LACHANCE, Montréal,— Mon cher Monsieur, — Je ne puis m'empêcher de reconnaitre que le Remède du Dr. SEY dont vous êtes l'agent unique, a fait un grand bien. — De tous les Spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille surtout aux personnes qui souffrent de la Dyspepsie flatulente et j'espère que, comme moi, elles verront leur santé s'améliorer considérablement. — Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué serviteur. — L.-J. LAUZON, Ptre.

MONSIEUR S. LACHANCE, — Ayant fait usage du Remède du Dr SEY, pour la Dyspepsie, je suis heureuse de vous déclarer que je m'en suis très bien trouvée. — Sœur THOMAS, Supérieure, — Salle d'asile Saint-Vincent de Paul, — Montréal, 14 octobre 1884.

Montréal, 10 novembre, 1881, — MONSIEUR S. LACHANCE, — Depuis plusieurs années, je souffrais de violentes attaques de Migraine, provenant d'une mauvaise digestion. Aujourd'hui, après avoir pris quelques bouteilles du *Remède du Dr. Sey*, je suis entièrement guéri de ces attaques et mon estomac va bien. J'ai aussi employé le même Remède dans ma famille contre les Indigestions, les Coliques, les Vents, et cela toujours avec succès. — Le *Remède du Dr Sey* est aussi un excellent Purgatif qui n'irrite, ne cause de douleurs, et qui n'empêche pas de vaquer aux occupations ordinaires.— D. C. BROSSEAU, rue Notre-Dame.

AGENT POUR LE DOMINION

Digitized by Google

HARVARD COLLEGE
MAY 18 1889

MANDEMENT

DE

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ANGERS.

LES DEVOIRS DES CATHOLIQUES DANS L'EXERCICE DU DROIT DE SUFFRAGE.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Le 2 février 1876, nous vous adressions une instruction pastorale sur les devoirs des catholiques dans la vie civile. "La religion chrétienne, disions-nous, a des règles de conduite pour toutes les situations de la vie. Ce n'est pas à l'activité purement individuelle que s'arrête son pouvoir de direction; elle comprend dans ses préceptes tout l'ensemble des relations sociales. Rien n'échappe à cette législation suprême, qui suit la volonté humaine dans quelque sens que ce soit, partout où apparaît un devoir à remplir. Membre d'une famille ou d'une cité, le chrétien ne saurait, dans aucun cas, séparer ses actes de sa foi ni de sa conscience ; il doit porter l'une et l'autre dans la vie domestique et dans la vie civile. S'il y a une morale individuelle, il est aussi une morale sociale ; et la seconde ne commande pas avec moins d'empire que la première. C'est le langage qne l'Église à fait entendre au monde dans tous les temps et dans tous les lieux ; jamais elle n'a voulu admettre que la loi évangélique ne dût pas régir l'homme tout entier et que, chrétien pour soi-même, l'on pût ne pas se montrer tel en face de la société. Avec le même soin qu'elle mettait à former le vrai fidèle, elle prêchait les vertus qui font le bon citoyen. Ainsi se préparaient, sous sa haute et salutaire influence, les nations vraiment fortes, et c'est à l'aide de ces principes, appliqués suivant les circonstances, qu'a pu s'accomplir la grande œuvre de la civilisation chrétienne."

Or, parmi les devoirs de la vie civile, il n'en est pas de plus important que l'exercice du droit de suffrage. Choisir des représentants avec mandat de gérer la chose publique, soit dans les conseils de l'État, soit dans les assemblées départementales ou municipales, c'est un acte non moins grave en soi que dans ses conséquences ; de

Digitized by Google

là dépend, en effet, le bon ordre de la société et, par une suite naturelle, le progrès des mœurs et de la religion elle-même. Ainsi l'avait-on compris de tout temps : car il ne faudrait pas s'imaginer que le droit de suffrage ne date que d'hier ; il est aussi ancien que la monarchie française. Aux époques les plus reculées, vos ancêtres intervenaient par l'élection dans la formation de la plupart des corps constituant alors la société civile ; il n'y avait pas jusqu'à l'instituteur et à l'institutrice qui ne fussent librement désignés par l'assemblée paroissiale des pères de famille. Aussi nos prédécesseurs envisageaient-ils comme une obligation de leur charge pastorale d'exhorter les fidèles à ne porter leur choix que sur des hommes pouvant offrir toute garantie à l'Église et à l'État. C'est un devoir semblable que nous venons remplir auprès de vous, dans un moment où la situation du pays appelle plus que jamais notre attention et la vôtre sur cette partie de la morale chrétienne : car l'Église n'a pas seulement pour mission de faire régner la loi de Dieu en vous-mêmes et dans l'intérieur de vos familles ; elle ne peut se dispenser de porter son regard sur la scène du monde, pour y répandre la lumière et les bienfaits de son enseignement. Quels sont les principes qui doivent diriger le chrétien dans l'exercice du droit de suffrage, et quelle ligne de conduite faut-il tenir pour y rester fidèle ? Voilà ce que nous avons dessein de vous rappeler à l'entrée de cette sainte quarantaine, où le recueillement des esprit les dispose a mieux recevoir les leçons salutaires de la foi.

I

C'est pour l'étranger un sujet d'inexplicable surprise de voir un pays foncièrement catholique comme la France choisir, pour le représenter dans les assemblées politiques ou civiles, des hommes en majorité indifférents ou hostiles aux croyances générales de la nation. Car il est imperceptible comparé à la masse du peuple français, le nombre de ceux qui éloignent leurs enfants des fonts du baptême et de la table de communion, ou qui voudraient eux-mêmes affronter la mort sans s'être munis auparavant des secours de la religion. Et, d'autre part, est-il une terre aussi féconde que celle-ci en œuvres catholiques ? Ces milliers de prêtres sortis des classes populaires, c'est-à-dire du fond même de la nation ; ces légions de missionnaires répandus dans le monde entier, à tel point que le nom de Français est devenu synonyme de catholique pour

Digitized by Google

les populations du Levant comme pour celles de l'extrême Asie; ces filles de la Charité et ces congrégations de tous ordres, avec leur vaste réseau d'établissements et d'institutions; ce merveilleux épanouissement de la vie chrétienne, sacerdotale et religieuse, cela ne dénote-t-il pas une race restée catholique jusqu'à la moëlle des os? Comment donc se fait-il que, dans des assemblées sorties d'un tel milieu, il ne soit question que de combattre la religion, de supprimer ses institutions, d'étouffer l'action de ses ministres, en un mot, de traiter la France comme s'il s'agissait d'un peuple d'incrédules et d'athées? Par quel étrange contraste, nous dirions volontiers par quel renversement de toutes les idées saines, en sommes-nous arrivés à voir, jusque dans nos provinces les plus chrétiennes, des hommes pratiquer leur religion le matin et voter le soir pour ceux qui cherchent à le détruire? Evidemment, N. T. C. F., il doit y avoir là quelque grave erreur de l'intelligence, qui, se traduisant par une faute de conduite non moins grave, amène cet état de choses dont souffrent également l'Église et l'État.

Cette erreur consiste à penser que l'exercice du droit de suffrage est un acte moralement indifférent et qui n'engage pas la conscience du chrétien, par la raison qu'il est d'ordre civil et politique. Mais est-ce que l'ordre civil et politique n'est pas, lui aussi, gouverné par la loi morale? N'est-il pas essentiel à la nature raisonnable de l'homme que la question de bien faire ou de mal faire se pose pour chacune de ses actions où interviennent l'intelligence et la volonté? S'il n'en était pas ainsi de l'exercice du droit de suffrage, comment pourrait-il être susceptible de louange ou de blâme? Ne cesserait-il pas d'être un acte humain pour devenir un acte purement mécanique et machinal? Et, d'autre part, quel moyen de dédoubler la conscience, qui est une et ne souffre point de partage? Comment la scinder de façon à ce qu'il y ait, d'un côté, la conscience du citoyen, et de l'autre, la conscience du chrétien, divisées et séparées? Il suffit d'énoncer une pareille théorie pour en faire ressortir la fausseté.

On a donc beau dire que l'exercice du droit de suffrage appartient à l'ordre civil et politique: il n'en constitue pas moins un acte moral, qui relève de la conscience chrétienne et ne saurait à aucun titre être traité d'indifférent au regard de la loi divine. Eh! quoi, N. T. C. F., on appellerait indifférent un acte qui aura pour effet de sauvegarder ou de mettre en péril les intérêts materiels, religieux et morax d'une commune, d'une province, d'un pays tout entier! Indifférent! un acte par suite duquel vos enfants recevront

Digitized by Google

le bienfait d'une éducation chrétienne ou seront condamnés à fréquenter des écoles sans prière, sans instruction religieuse, sans Dieu ! Indifférent ! un acte qui pourra contribuer à faire chasser des hôpitaux et des hospices les filles de la Charité, pour leur substituer des mercenaires au cœur vide de foi et de dévouement ! Indifférent ! un acte dont dépendra la question de savoir si une politique de sectaires réussira à tarir dans sa source le recrutement du clergé ; si vos prêtres continueront à recevoir la modique indemnité que l'Assemblée constituante de 1789 leur avait garantie en retour des biens ecclésiastiques aliénés à la fin du siècle dernier ; si vos églises resteront affectées à l'execcice du culte catholique, ou bien si on les profanera pour leur donner nous ne savons quelle autre destination ! Indifférent ! un acte au bout duquel il y a la paix ou la guerre religieuse, la conciliation des esprits ou bien le trouble et le désordre universels ! Indifférent un pareil acte ! Mais il n'en est pas de plus grave, ni qui engage à un plus haut degré la responsabilité d'un chrétien.

Nous venons de prononcer ce grand mot de responsabilité qui exprime si bien le caractère et la portée morale de nos actes. Tout est là en effet, N. T. C. F., lorsqu'il s'agit de l'exercice du droit de suffrage. L'électeur est responsable des votes de l'élu dans la mesure où il pouvait les prévoir ; or, c'était son devoir de s'éclairer au préalable, de ne donner sa confiance qu'à bon escient et de prendre à cet égard les informations nécessaires. S'il ne les a pas prises, il s'est rendu coupable de négligence en matière grave ; et si, les ayant prises, il n'en a pas tenu compte, il a chargé sa conscience d'un poids lourd. Dans ce cas, il coopère positivement à tout le mal qui peut résulter de son vote. Peu importe que ce mal il ne le commette point par lui-même ; il a préparé, il fournit volontairement, par son suffrage, l'instrument à l'aide duquel le mal a été commis. C'est en son non et avec sa connivence que l'on fera litière de nos droits et de nos libertés, que la religion sera persécutée et le pays conduit aux abîmes. Si ce n'est point là une grave responsabilé devant Dieu et aux yeux des hommes, nous ignorons ce que pourrait bien signifier ce mot, l'un des plus élevés de la langue chrétienne.

Et veuillez bien remarquer, N. T. C. F., que l'abus du droit de suffrage est l'une de ces fautes dont il est extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, de réparer les conséquences. C'est là, surtout, ce qu'il ne faudrait pas perdre de vue, avant d'émettre des

Digitized by Google

votes à la légère et sans se préoccuper de leurs effets. S'agit-il d'un dommage causé au prochain, on peut, comme l'on doit, restituer le bien mal acquis. S'il n'est pas toujours facile de réparer la calomnie, on ne manque jamais d'une ressource, celle de se rétracter en cherchant à répandre la vérité partout où avait pénétré le mensonge. Mais comment revenir sur un vote ? Le mal est fait, et sans espoir de retour. On a beau se rassurer par la perspective d'une élection future, où le repentir sera suivi de meilleures résolutions. En attendant, le mal, auquel on a si imprudemment participé, suivra son cours ; dans l'intervalle, des mesures seront prises, préjudiciables aux vrais intérêts de la commune, du département et de l'État ; des lois détestables seront votées, des lois contraires aux droits de la famille et de l'Église, et sur lesquelles il sera difficile de revenir, parce qu'on y verra autant de faits accomplis. Faute immense et que l'on aurait pu éviter en exerçant le droit de suffrage conformément aux principes dont le chrétien doit s'inspirer dans tous les actes de sa vie publique ou privée !

Nous ne l'ignorons pas, N. T. C. F., malgré la légèreté avec laquelle on ne traite que trop souvent un devoir aussi sérieux, il est peu de chrétiens vraiment dignes de ce nom, qui, de propos délibéré, voudraient amener par leurs votes des résultats également funestes à la religion et au pays. Ce qui est plus fréquent, c'est la négligence que l'on apporte dans l'exercice du droit de suffrage. Beaucoup s'imaginent qu'en s'abstenant de prendre part aux élections, ils déclinent ainsi toute espèce de responsabilité. Erreur manifeste ! Il y a deux manières de coopérer au choix de représentants indignes : voter pour eux, ou assurer leur succès par l'abstention. Ce dernier cas est celui d'un grand nombre de chrétiens ; et, de là nos malheurs publics. Est-il besoin de montrer combien une pareille insouciance est coupable ? C'est un principe de morale que chacun est tenu de concourir au bien général dans la mesure de ses forces. Quiconque s'y refuse manque à son devoir et charge sa conscience. Si le mal triomphe par suite de notre négligence à le combattre, quand il y a espoir de vaincre, nous en portons la faute et Dieu nous en demandera compte. S'abstenir en pareil cas, se tenir à l'écart, au lieu de participer à l'effort commun, c'est le fait d'un homme mal éclairé sur ses obligations et peu soucieux de les remplir. Il n'y a pas de distance qui doive nous arrêter, ni d'affaire qui puisse nous retenir, lorsqu'il s'agit d'un acte aussi important. Ce sacrifice, fût-il aussi lourd qu'il est léger, vous le devriez encore

Digitized by Google

à vous-mêmes, qui êtes intéressés tout d'abord au choix de vos mandataires; à vos familles, dont l'avenir est entre vos mains; à la patrie, dont la prospérité est la vôtre; à l'Église, que vous avez le devoir de défendre autant qu'il est en vous. Ici, la conscience parle, et sa voix est souveraine.

Ah! si ces vérités, pourtant si élémentaires, avaient été mieux comprises depuis cent ans; si, aujourd'hui encore, l'on se pénétrait davantage de ce principe, que l'exercice du droit de suffrage n'est nullement un acte indifférent au regard de la loi divine, mais qu'il crée à chacun une responsabilité à laquelle on n'échappe ni par l'iuadvertance ni par l'abstention même; si l'on savait se persuader que le mal commis par un homme est imputable à ceux qui lui en ont fourni le moyen, la France ne se trouverait pas réduite à un état da faiblesse et de division aussi déplorable. Nous n'assisterions pas à cet étrange spectacle d'une nation catholique représentée par des mandataires qui ne le sont pas ou qui craignent de le paraître. Notre pays aurait évité tous ces bouleversements périodiques, dont nul ne saurait prévoir la fin. Car ni en 1789, ni en 1730, ni en 1848, ni en 1870, ce ne sont jamais des catholiques qui ont fait une révolution quelconque, mais, toujours et invariablement, des francs-maçons et des libres-penseurs. La France vivrait en paix, respectée au dehors et prospère au dedans, si les populations, mieux instruites de leurs devoirs, n'avaient pas eu le malheur de donner leur confiance à des hommes préoccupés avant tout de combattre la religion chrétienne. Voilà pourquoi nous appuyons avec tant d'insistance sur des principes trop méconnus, dans l'espoir qu'à l'avenir la religion et la patrie n'auront plus à souffrir par suite de si funestes erreurs.

II

La ligne de conduite à suivre dans l'exercice du droit de suffrage découle tout naturellement des principes que nous venons d'exposer. Du moment que l'électeur devient responsable des votes de l'élu, aux actes duquel il coopère par le mandat qu'il lui a confié, il est de toute évidence qu'un chrétien ne saurait, sans trahir sa conscience, porter son choix sur un homme disposé à combattre la religion ou s'étant déjà signalé par des actes d'hostilité contre l'Église. Il ne s'agit donc plus que de savoir, dans la pratique, quels sont ceux qui

Digitized by Google

manifestent plus ou moins ouvertement le dessein de déchristianiser la France en faisant la guerre aux doctrines et aux institutions catholiques.

Au premier rang des ennemis de l'Église vient se placer une secte qui, depuis cent ans, a déchaîné sur ce pays les fléaux dont il souffre : la secte des francs-maçons. Sous des dehors de bienfaisance qui ne trompent plus personne, elle se propose pour but principal de combattre la foi catholique ; et elle n'y a trop réussi. Comme nous vous l'avons montré dans une instruction spéciale, les ruines que nous avons sous les yeux sont en majeure partie l'œuvre de la franc-maçonnerie. C'est son programme que l'on cherche à réaliser, article par article, en bannissant tout ce qui se rapporte à la religion, de l'école, de l'hospice, du prétoire, de l'armée, de toutes les institutions et de tous les établissements publics. N'avait-elle pas, le 14 septembre 1877, effacé de ses constitutions "l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme ?" et ne fallait-il pas dès lors que la société civile tout entière fût formée à son image ?

L'antichristianisme, voilà le fond de la franc-maçonnerie. Et il se trouve, nous éprouvons à le dire autant de surprise que de douleur, il se trouve des chrétiens assez aveugles ou assez peu consciencieux pour donner leurs suffrages à des hommes qui, une fois entrés dans les assemblées publiques, emploieront leur autorité à détruire la religion, liés qu'ils sont à cet égard par de redoutables serments. Vraiment, N. T. C. F., il serait difficile de pousser plus loin, en pareille matière, l'oubli du devoir et l'égarement de l'esprit. En retranchant de sa communion les adeptes de cette secte antireligieuse au premier chef, l'Église vous montre assez qu'il ne saurait être permis, sous aucun prétexte et dans aucun cas, de contribuer par un vote à leur confier un mandat quelconque ; car il s'agit ici d'un mal certain et prévu d'avance, étant donnés le but et les engagements bien connus de la franc-maçonnerie. Il est une autre classe d'hommes qui, sans être affiliés aux sectes condamnées par l'Église, se disent libres-penseurs et se montrent tels en affectant de ne donner dans leur conduite aucune marque de religion. Croyez-vous, N. T. C. F., que les intérêts d'une commune, d'un département, d'un État, puissent être en de bonnes mains, quand l'absence de toute doctrine religieuse prive la conscience d'une si grande lumière et d'une si grande force ? Quelle confiance pourrait bien mériter, pour la gestion des affaires publiques, un homme, incrédule ou sceptique, qui, n'ayant pas le véritable sens de la vie humaine et ne sachant à quoi s'en tenir sur

Digitized by Google

ce qu'il importe le plus de savoir pour la direction de nos actes, est par là même incapable de comprendre quelle grande place tient la religion dans les choses d'ici-bas ? Aussi, vienne le moment où il s'agira de trancher les questions vitales qui intéressent l'éducation chrétienne des enfants, le recrutement du sacerdoce, la liberté du culte, l'existence des communautés religieuses, et l'on verra invariablement les votes des libres-penseurs et ceux des francs-maçons se confondre dans un même sentiment d'hostilité contre l'Église.

Voilà plus de dix ans que nous sommes témoins de cette coalition ; et c'est parce qu'au lieu d'être des chrétiens aussi attachés à leur foi qu'à leur patrie, on a confié les destinées du pays à des incrédules et à des athées ; c'est à cause de cette lamentable aberration dans l'exercice du droit de suffrage, que la France catholique s'est vue condamnée à voir des milliers de religieux expulsés de leurs domiciles contre toute justice ; des prêtres frappés dans leurs moyens de subsistance sous les prétextes les plus futiles ; des sœurs hospitalières chassées des établissements de bienfaisance, au grand détriment des pauvres malades ; et, ce qui vous touche encore de plus près, des sœurs et des frères enlevés à vos écoles malgré le vœu formel des communes ; toutes ces scènes de violence et de persécution qui marqueront si tristement dans l'histoire de ces derniers temps.

Or, le seul moyen de mettre un terme à un pareil état de choses, c'est de vous souvenir, le jour du vote, qu'il y a pour vous un devoir strict et rigoureux, un devoir grave, de ne jamais porter votre suffrage sur des hommes hostiles à la religion ; sinon vous participez à leurs actes et vous en devenez responsables devant Dieu et devant le pays. Est-ce à dire, N. T. C. F., que les intérêts religieux soient les seuls engagés dans l'exercice du droit de suffrage ? Assurément non : il en est d'autres qui méritent aussi votre sérieuse attention ; mais ils ne rentrent pas directement dans les attributions de notre charge pastorale, et nous tenons à rester sur un terrain que nul ne saurait nous disputer, celui de la défense religieuse et sociale. Or, c'est un fait indubitable que, dans la situation où l'on nous a placés, la question religieuse se trouve au premier plan, depuis les délibérations du Parlement jusqu'à celles de la dernière de nos communes. De haut en bas, et partout, il ne s'agit que d'écoles à déchristianiser, de prêtres à priver de leur traitement, de communautés religieuses à dissoudre, d'exercice du culte à interdire, de fonctionnaires et d'employés à révoquer pour cause de fidélité à remplir leurs devoirs de chrétien. C'est le résultat qu'ont désiré et obtenu les hommes

Digitized by Google

néfastes qui, au lendemain de nos désastres, ont mis leur patriotisme étroit et haineux à pousser le cri de guerre contre l'Église, sa doctrine et ses institutions. Ils ont fait eux-mêmes de leurs entreprises contre le grand culte national des Français, comme l'appelait un homme d'État, l'objet premier de nos luttes électorales ; et par là ils vous indiquent, plus clairement encore que nous ne saurions le faire, le devoir que vous incombe de ne jamais porter vos suffrages sur des hommes hostiles à la religion.

Certes, N. T. C. F., nous n'avons pas lieu d'en être autrement émus. Car, là encore, il y a un hommage involontaire rendu à la puissance divine de la religion. Ainsi que l'avouait l'adversaire le plus sérieux du christianisme à notre époque, "au fond de chacune de nos questions politiques, il y a une question de théologie." Ces agressions prouvent précisément la grande place que la religion tient dans les choses de ce monde. Elle a le privilège d'émouvoir et ceux qui la combattent et ceux qui la défendent, montrant ainsi, par l'ardeur qu'y apportent les uns et les autres, que le principal effort de la pensée et de la volonté humaine consiste à prendre parti pour ou contre elle. Mais il en résulte égalemint cette conséquence certaine, qu'au moment des élections, le souci des intérêts religieux doit venir en première ligne, par la même raison que le salut de notre âme et nos destinées éternelles occupent le sommet de toutes nos préoccupations.

Et, d'ailleurs, ne vous y trompez pas, N. T. C. F., en portant vos suffrages sur des chrétiens aussi dévoués à la religion qu'à leur pays, vous garantissez de votre mieux vos intérêts temporels, non moins que vous assurerez ce bien si précieux et si désirable qu'on appelle la paix des consciences. Ce ne sont pas des chrétiens dignes de ce nom qui feront jamais une politique de sectaires, au risque d'écraser la nation sous des charges qu'elle serait incapable de porter. La religion leur impose le devoir de ménager les petits et les faibles, au lieu d'appliquer à tort et à travers des systèmes préconçus où les faits viennent à chaque instant démentir la théorie. Ce ne sont pas de véritables chrétiens qui, égarés par une fausse philosophie, se laisseront jamais prendre à des rêves irréalisables, pour sacrifier à ces chimères les intérêts du commerce, de l'industrie et de l'agriculture nationales. La religion est là pour défendre leur bon sens contre les déclamations des rhéteurs et les artifices des sophistes. Ce ne sont pas des chrétiens sincères qui, excités par un faux amour-

Digitized by Google

propre, iront jamais lancer leur pays dans des aventures où pourrait sombrer sa fortune.

La religion leur défend de prodiguer le sang des peuples à la recherche d'une vaine gloire et pour satisfaire des ambitions coupables. Il n'y a pas de meilleure garantie pour les intérêts matériels d'un pays que d'être dirigés par des hommes auxquels la foi sert de règle et de guide. C'est ce que disait déjà un écrivain peu suspect de partialité pour la religion, mais dont le grand esprit restait ouvert aux leçons de l'histoire, Montesquieu: "De véritables chrétiens seraient des citoyens infiniment éclairés sur leurs devoirs et qui auraient un très grand zèle pour les remplir; ils sentiraient très bien les droits de la défense naturelle; plus ils croiraient devoir à la religion, plus ils penseraient à la patrie. Les principes du christianisme bien gravés dans le cœur seraient infiniment plus forts que ce faux honneur des monarchies, ces vertus humaines des républiques et cette crainte servile des États despotiques."

Ah! puissent donc les enseignements du passé éclairer notre ligne de conduite pour l'avenir! S'il est un exemple propre à nous faire comprendre nos devoirs dans l'exercice du droit de suffrage, c'est bien celui que nous rappelle le centenaire de 1789. Le 4 mai de cette année, origine de tous nos malheurs, une procession solennelle partait de Notre-Dame de Versailles pour se rendre dans l'église Saint-Louis, où allaient se célébrer les saints mystères, avant l'ouverture des États-Généraux. Les députés des trois ordres du royaume, tiers état, noblesse et clergé, précédaient le Saint-Sacrement, que portait le vénérable archevêque de Paris, à la suite duquel marchait le roi, la reine et les autres membres de cette auguste famille dont on a pu dire récemment qu'elle était d'une grandeur sans égale dans l'histoire. Après la messe du Saint-Esprit et en présence du Saint-Sacrement exposé sur l'autel, l'évêque de Nancy, Mgr de La Fare, montait en chaire pour développer ce texte si bien approprié aux circonstances: La religion fait la force des empires et le bonheur des peuples.

A la vue de cette imposante cérémonie, les cœurs s'ouvraient à l'espérance, et l'on pouvait croire que de cette assemblée, réunie devant Dieu, sortirait, pour la vieille France, une ère nouvelle de grandeur et de prospérité... Quelques mois s'étaient à peine écoulés, et déjà la persécution religieuse sévissait de toutes parts; le patrimoine de l'Église disparaissait sous d'indignes spoliations; le schisme et l'hérésie s'implantaient dans les lois et, une fois le premier pas

Digitized by Google

franchi dans la voie des violences, on allait arriver, d'étape en étape, aux dernières extrémités du crime et de la folie, à ces scènes d'horreur qui se sont prolongées jusqu'au commencement de notre siècle et dont vos pères vous ont transmis le sanglant souvenir.

Comment donc toutes ces choses ont-elles pu s'accomplir, et avec une rapidité si effrayante, au milieu d'une nation chrétienne ? La cause en est aux erreurs et aux fautes commises dans l'exercice du droit de suffrage. Si le pays a été bouleversé de fond en comble par des révolutions dont, à cent ans de là, nous n'entrevoyons pas encore le terme, c'est parce que les électeurs, égarés par de vaines promesses, avaient porté leur choix sur des francs-maçons, des libres-penseurs, des incrédules, des sceptiques, des hommes qui, n'étant pas retenus par la crainte de Dieu et par le respect de sa loi, ont fait litière de tous les droits et de tous les principes, comme ils allaient se faire un jeu de la vie même de leurs semblables.

A la place de ces sectaires dont les utopies ont coûté à la France tant de sang et de larmes, supposez des assemblées de véritables chrétiens, auxquels une foi ferme et sincère aurait interdit la révolte en leur inspirant l'esprit de justice et de charité fraternelle, et tous ces malheurs eussent été épargnés à notre patrie. Les réformes vraiment utiles se seraient opérées sous l'influence des maximes évangéliques, qui ordonnent le respect de l'autorité légitime, comme elles sont la sauvegarde des justes libertés. Vos villes et vos villages n'auraient pas été décimés par des guerres de propagande révolutionnaire, d'où nous n'avons retiré d'autre profit que la méfiance universelle. Au lieu de deux Frances hostiles l'une à l'autre, nous aurions sous les yeux le spectacle d'un pays profondément uni, ralliant tous ses enfants autour d'un même drapeau et sachant se préparer par sa fidélité à des traditions glorieuses, un avenir plus glorieux encore.

Voilà, N. T. C. F., où conduit l'oubli des obligations du chrétien dans l'exercice du droit de suffrage. Il y a là, nous n'hésitons pas à le dire, une question de vie ou de mort pour une nation. Est-ce que ces terribles leçons seront perdues pour nous ? La France catholique, instruite par une expérience si cruelle, ne voudra-t-elle pas confier ses destinées à des chrétiens respectuenx de ses droits et de ses libertés ? Nous savons avec quelle déférence vous avez coutume d'accueillir nos avis, persuadés comme vous l'êtes qu'ils nous sont inspirés uniquenent par notre zèle pour la religion et par notre amour pour la patrie. Aussi avons-nous le ferme espoir que, dans

Digitized by Google

une matière tellement grave, vous saurez comprendre la responsabilité qui vous incombe. Si, par suite de choix irréfléchis, le pouvoir retombait aux mains des ennemis de l'Église, de ces étranges législateurs qui annoncent hautement le dessein de bannir Dieu et sa loi de la société humaine, quels regrets ne seraient pas les vôtres ? et de quel poids ne chargeriez-vous pas votre conscience ?

Voilà pourquoi, de nos jours plus que jamais, c'est pour nous une obligation rigoureuse de n'élire aux fonctions politiques et civiles que des hommes sincèrement dévoués à la religion et prêts à la défendre contre les attaques de ses ennemis. Ces hommes-là, soyez en sûrs, ces hommes de foi et de conscience seront aussi les meilleurs gardiens de l'ordre et les protecteurs les plus vigilants de vos intérêts temporels. Agissez dans cette affaire comme dans celles où vous vous faites un devoir de montrer le plus de prudence et de circonspection. Si vous n'êtes pas suffisamment éclairés sur les hommes et les choses, prenez conseil de ceux qui méritent votre confiance par la droiture de leurs intentions et la dignité de leur vie. Écoutez, non pas les plus bruyants, mais les plus sensés ; allez du côté où se trouvent, avec l'intelligence et la fidélité aux principes, les mérites acquis et les services rendus. Demandez-vous auprès de qui vous chercheriez des lumières, s'il s'agissait de prendre une décision sur ce qui vous touche de plus près, vous et vos familles, Ainsi exercerez-vous votre droit de suffrage en pleine connaissance de cause, comme il sied à des chrétiens qui veulent éloigner de leurs actes l'erreur et la passion. Ainsi mériterez-vous le secours de Dieu, les bénédictions de l'Église et la reconnaissance du pays.

Digitized by Google

LE MAL DE TERRE.

Un des grands obstacles à la colonisation de la Nouvelle-France, a été la maladie appelée le scorbut, mal terrible, à caractère épidémique, à symptômes dégoûtants, et presque toujours fatals. Particularité remarquable, c'est que l'épidémie ne se déclarait dans les rangs des Français que lorsqu'ils étaient établis sur notre sol. Rarement il est question qu'elle se soit déclarée à bord des vaisseaux sur lesquels ils faisaient la traversée de l'Océan. Pourtant ces voyages duraient souvent deux et trois mois. Comment expliquer cette espèce d'immunité sur mer, lorsque sur les rives de nos fleuves, sur les bords de l'Océan, et dans nos îles le fléau se développait avec rage, tuant en quelques jours les contagiés privés des soins requis.

I.

Cette maladie si funeste à la colonisation coïncide avec le premier hivernement de Jacques Cartier sur les bords de la rivière Saint-Charles, durant l'hiver de 1535-36. Laissons la parole à l'immortel Découvreur qui raconte comment les choses se passèrent :

"Au mois de décembre fûmes avertis que la mortalité s'était mise au peuple de *Stadacona*, tellement que déjà en étaient morts par leur confession plus de cinquante. A cause de quoi leur fîmes défenses de non venir à notre Fort, ni entour nous. Mais nonobstant les avoir chassés, commença la mortalité autour nous d'une merveilleuse sorte, et la plus inconnue. Car les uns perdaient la soutenue, et leur devenaient les jambes grosses et enflées, et les nerfs retirés, et noircis comme charbon, et aucunes toutes semées de gouttes de sang, comme pourpre. Puis montait la dite maladie aux hanches, cuisses, épaules, au bras et au col. Et à tous venait la bouche si infecte et pourrie par les gencives que toute la chair en tombait jusqu'à la racine des dents, lesquelles tombaient presque toutes."

Il est facile de reconnaître, d'après la description de ces symptômes, l'affection scorbutique ; mais le caractère des cas signalés

Digitized by Google

par Cartier a une gravité toute particulière qu'on ne rencontre plus que rarement de nos jours. Tant il est vrai que ces fléaux des siècles passés ont une tendance bien accusée soit à disparaître, soit à s'adoucir. Les grandes pestes, telles que la lèpre, l'éléphantiasis des Grecs, le choléra-morbus même, ont revêtu des formes mitigées qui les rendent moins redoutables aux nations.

L'histoire primitive du Canada est remplie de détails sur le scorbut, que les chirurgiens attachés aux expéditions semblent ignorer.

Cartier perdit, en 1536, vingt-cinq de ses compagnons. Sur cent-dix qu'ils étaient, il n'y en eut que trois ou quatre, à part Cartier, qui échappèrent à la contagion.

Roberval vit mourir cinquante des siens durant l'hiver qu'il passa à Charlebourg-Royal ou France-Roi, à l'embouchure de la rivière du Cap-Rouge.

Soixante ans plus tard, quand M. de Monts essaya de coloniser l'île de Sainte-Croix, à l'embouchure de la rivière Scoudic, le scorbut se déclara durant l'hiver, et enleva 35 hommes sur les 79 qui y demeuraient. Le fondateur de Québec nous fournit avec le plus grand soin tous les détails de ce mal qui sévit sous ses yeux :

"Durant l'hiver (1604-1605) il se mit une certaine maladie entre plusieurs de nos gens, appelée *mal de la terre*, autrement scorbut, à ce que j'ai ouï dire depuis à des hommes doctes. Il s'engendrait à la bouche de ceux qui l'avaient de gros morceaux de chair superflue et baveuse (qui causait une grande putréfaction) laquelle surmontait tellement, qu'ils ne pouvaient presque prendre aucune chose, sinon que bien liquide. Les dents ne leur tenaient presque point, et les pouvait-on arracher avec les doigts sans leur faire de douleur. L'on leur coupait souvent la superfluité de cette chair, qui leur faisait jeter force sang par la bouche. Après il leur prenait une grande douleur de bras et de jambes, lesquelles leur demeurèrent grosses et fort dures, toutes tachetées comme des morsures de puces, et ne pouvaient marcher à cause de la contraction des nerfs : de sorte qu'ils demeuraient presque sans force, et sentaient des douleurs intolérables. Ils avaient aussi douleurs de reins, d'estomac et de ventre ; une toux fort mauvaise, et courte haleine : bref ils étaient en tel état, que la plupart des malades ne pouvaient se lever ni remuer, et même ne les pouvait-on tenir debout, qu'ils ne tombassent en syncope : de façon que de 79 que nous étions, il en mourut 35 et plus de 20 qui en furent bien près : la plupart de ceux qui restèrent sains, se plaignaient de quelques petites douleurs et courte

Digitized by Google

haleine. Nous ne pûmes trouver aucun remède pour la curation de ces maladies."

Le froid était pourtant moins sévère sur cette île, située sous le 45° 20′ parallèle, qu'au confluent des rivières Saint-Charles et Lairet. Mais il paraît que l'hiver de 1604 fut exceptionnellement rigoureux. Nos Français n'étaient pas habitués à un pareil climat et ils eurent aussi à souffrir de toutes les misères inhérentes à un premier hivernement.

Les Français tentèrent un jour de s'établir sur l'île de Miscou, située, comme l'on sait, à l'entrée de la Baie des Chaleurs. Le premier hiver qu'ils y passèrent leur apporta bien des épreuves, si on en croit l'écrivain des *Relations des Jésuites*. En 1635, deux pères Jésuites vinrent s'y fixer pour administrer les sacrements aux vingt-trois personnes qui composaient la petite colonie. Le scorbut se déclara au milieu d'eux : Le Père Dumarché fut obligé de fuir le théâtre de ses travaux apostoliques et son compagnon, le Père Turgis, y mourut après avoir enterré le commis, le chirurgien et huit ou neuf ouvriers.

Deux autres religieux les remplacèrent en 1637, mais ils ne furent pas plus heureux que leurs devanciers. Le Père Gondoin fut contraint par la même funeste maladie d'abandonner sa mission de Miscou ; le Père Claude Quentin y perdit la santé. Plus tard le Père d'Olbeau, récollet, faillit aussi y laisser ses os. Comme on voit, les missionnaires n'étaient pas plus épargnés que le commun des pauvres manœuvres.

Ce qui eut lieu à Sainte-Croix se répéta à Port-Royal durant le le premier hiver que les Français y résidèrent. (1605-1606). "De 45 que nous étions, écrit Champlain, il en mourut 12 dont le mineur (Maître Jacques) fut du nombre, et cinq malades, qui guérirent le printemps venant." Le chirurgien Des Champs, de Honfleur, homme expert en son art, eut beau se creuser la cervelle pour trouver remède au mal, il n'y réussit pas. Il fit l'autopsie de quelques cadavres et il constata les mêmes résultats que lors de l'épidémie de l'île Sainte-Croix.

Durant l'hiver qui suivit la fondation de Québec, le scorbut exerça de nouveau des ravages parmi les Français. Dix-huit en furent frappés, et dix en moururent. Le chirurgien Bonnerme y succomba après avoir exposé ses jours pour le soulagement des malheureux contagiés.

Je pourrais citer encore plusieurs exemples se rapportant à ce

Digitized by Google

fléau. Mais ceux que j'ai donnés doivent suffire pour prouver amplement que le scorbut nuisit considérablement à la colonisation et même à l'évangélisation de la Nouvelle-France.

II.

Champlain croit qu'une des causes de la maladie provient des vapeurs particulières qui s'échappent du sol fraîchement remué, que le soleil n'a pas eu encore l'occasion d'assainir ou, si l'on veut, de désinfecter. Mais citons son opinion toute entière :

" Or je tiens, dit-il, que ces maladies ne proviennent que de manger trop de salures, et légumes, qui échauffent le sang, et gâtent les parties intérieures. L'hiver aussi en est en partie cause qui reserre la chaleur naturelle qui cause plus grande corruption de sang : et aussi la terre quand elle est ouverte il en sort de certaines vapeurs qui y sont encloses lesquelles infectent l'air : ce que l'on a vu par expérience en ceux qui ont été aux autres habitations après la première année que le soleil eût donné sur ce qui était déserté, tant de notre logement qu'autres lieux, où l'air y était beaucoup meilleur et les maladies non si âpres comme devant....

.....Depuis le mois d'avril jusqu'au 15 de décembre l'air y est si sain et bon, qu'on ne sent en soi aucune mauvaise disposition.

Mais janvier, février et mars sont dangereux pour les maladies qui prennent plutôt en ce temps qu'en été, pour les raisons ci-dessus dites ; car pour le traitement, tous ceux qui étaient avec moi étaient bien vêtus, et couchés dans de bons lits, et bien chauffés et nourris, s'entend des viandes salées que nous avions, qui à mon opinion les offensaient beaucoup ; et à ce que j'ai vu, la maladie s'attaque aussi bien à un qui se tient délicatement, et qui aura bien soin de soi, comme à celui qui sera le plus misérable. Nous croyions au commencement qu'il n'y eût que les gens de travail qui fussent pris de ces maladies ; mais nous avons vu le contraire. Ceux qui naviguent aux Indes Orientales et plusieurs autres régions, comme vers l'Allemagne et l'Angleterre, en sont aussi bien frappés qu'en la Nouvelle-France. Depuis quelque temps les Flamands en étant attaqués en leurs voyages des Indes, ont trouvé un remède fort singulier contre cette maladie, qui nous pourrait bien servir : mais nous n'en avons point la connaissance pour ne l'avoir recherché. Toutefois je tiens pour assuré qu'ayant de bon pain et viandes fraîches, qu'on n'y serait point sujet."

Digitized by Google

D'après Champlain, trois causes contribuaient à l'éclosion du scorbut : le froid, les aliments salés, et les émanations terrestres après un premier labourage. Cette dernière cause ne pouvait guère entrer en ligne de compte, parce qu'il est bien difficile de comprendre que le sol gelé jusqu'à une profondeur de six à huit pouces et recouvert de trois à quatre pieds de neige laissât échapper ce miasme spécifique agissant comme corrupteur du sang.

Le Père Biard, dans la Relation de 1611, citant l'opinion de Champlain, ajoute :

" Son dire n'est pas impertinent, ni sans exemples : néanmoins on peut opposer que les mariniers qui ne vont qu'à la côte pour pêcher, et ne défrichent aucunes terres, ni ne les habitent, nonobstant souvent tombent en ce mal, surtout les Bretons, car il me semble que ce mal les va tirant d'entre tous les autres.....

" J'en ai ouï d'autres, qui philosophaient autrement, et non sans physique. Ceux-ci opinaient que le demeurer accroupi pendant un long et sombre hiver, tel qu'est celui de Canada, avait causé ce mal aux nouveaux habitants ; que, de tous les gens du sieur de Monts, qui premièrement hivernèrent à Sainte-Croix, onze seulement demeurèrent en santé ; c'étaient les chasseurs, qui en gaillards compagnons aimaient mieux la picorée que l'air du foyer, courir un étang que de se renverser paresseusement dans un lit, de pétrir les neiges en abattant le gibier, que non pas de deviser de Paris et de ses rôtisseurs auprès du feu."

III.

Au commencement du 17e siècle la science distinguait entre le scorbut de mer et le scorbut de terre. Champlain l'appelle le *mal de terre*. On croyait alors que les deux maladies provenaient de causes différentes, bien qu'il fût impossible de se tromper sur la similitude des symptômes. C'était toujours la putridité des gencives, l'enflure des jambes, les taches caractéristiques, avec la raideur de l'articulation du genou, et la tendance syncopale. On vient de lire les descriptions qu'en donnent Cartier et Champlain, et qui n'a été frappé de leur ressemblance ?

A l'examen des organes internes, on est également frappé de l'apparence presque identique, dans tous les cas, des organes et de la décomposition qu'ils ont subie. Cœur blanc et pourri ; des cavités

Digitized by Google

entièrement remplies d'un sang corrompu. Poumons noirâtres et putrides. Plèvre remplie de sérosités mêlées de sang. Rate en décomposition. Qu'on lise le rapport de Cartier qui avait fait ouvrir le corps de Philippe Rougemont :

" Et fut trouvé qu'il avait le cœur tout blanc et flétri, environné de plus d'un pot d'eau, rousse comme datte ; le foie beau, mais avait le poumon tout noirci et mortifié, et s'était retiré tout son sang au-dessus du cœur : car, quand il fut ouvert, sortit au-dessus du cœur une grande abondance de sang noir et infect. Pareillement, avait la rate par devers l'échine un peu entamée, environ deux doigts, (comme si elle eût été frottée sur une pierre rude)."

Voici maintenant ce que dit Champlain :

" L'on trouve à beaucoup les parties intérieures gâtées, comme le poumon, qui était tellement altéré, qu'il ne s'y pouvait reconnaître aucune humeur radicale ; la rate céreuse et enflée ; le foie fort legueux et tacheté, n'ayant sa couleur naturelle ; la veine cave ascendante et descendante remplie de gros sang coagulé et noir ; le fiel gâté."

Le docteur Lind rapporte les observations faites dans l'hôpital Saint-Louis à Paris, en 1699, par le docteur Poupart. Dans le plus grand nombre des cas, il a remarqué la putridité extraordinaire des gencives, l'enflure des jambes, les taches livides, la rudesse de la peau, la raideur des articulations, les défaillances, souvent une mort subite, des hémorrhagies de toute espèce. A l'examen interne, il a trouvé la plèvre et le péricarde remplis d'une sérosité tellement corrosive qu'elle produisait une inflammation de la peau chez les médecins qui y plongèrent la main. Tous les jeunes gens au-dessous de dix-huit ans, avaient les epiphyses en partie séparées du corps de l'os, les cartilages du sternum séparés des côtes.

En 1699 le scorbut régna épidémiquement dans Paris. Le docteur Poupart fit des dissections minutieuses des personnes qui succombèrent au fléau dans les salles de l'hôpital Saint-Louis. Lord Anson rapporte de son côté les résultats d'autopsies faites sur les cadavres de mariniers emportés par le scorbut de mer. Ils ne diffèrent pas des autres. Mêmes symptômes, mêmes altérations organiques sous le scalpel.

Il résulte donc que la distinction entre le scorbut de terre et le scorbut de mer ne peut exister que dans les mots. L'importance attachée par Champlain aux miasmes terrestres se trouve singulièrement affaiblie devant ces faits que la science médicale a pu

Digitized by Google

établir depuis que le fondateur de Québec a philosophé, comme dit le P. Biard, sur les causes du mal de terre.

IV.

Le docteur Lind, membre du collège des médecins de d'Edimbourg, écrivait au siècle dernier un *Traité sur le scorbut* " On remarque, dit-il, que les premières colonies du nord envoyés en Amérique, furent extrêmement sujettes au scorbut. Cette maladie causait une si grande mortalité pendant l'hiver, surtout parmi les premiers Français qui habitèrent le Canada et la Nouvelle-France, qu'ils furent souvent sur le point d'abandonner leurs habitations. Les Naturels du pays n'étaient pas même exempts de cette cruelle maladie, au lieu qu'à présent les colonies sont entièrement saines, de même que plusieurs autres, qui sont situées dans des endroits plus froids et plus au nord. On serait porté à attribuer ceci aux fatigues et aux incommodités, auxquelles les colonies naissantes sont nécessairement exposées ; mais nous voyons que beaucoup de misérables passent tous les hivers dans la Nouvelle-Finlande, lesquels, à cause de leur extrême pauvreté, souffrent davantage ou du moins tout autant que les premières colonies ; ils sont privés près de huit mois de l'année de végétaux récents, et n'ont d'autre nourriture que du poisson salé et séché, du gros pain ; en un mot, leurs provisions sont beaucoup plus mauvaises que celles qu'on a sur les vaisseaux. L'air qu'ils respirent est plus froid, plus grossier et plus humide que ne l'est ordinairement celui de la mer. Malgré tous ces inconvénients, ils sont assez communément exempts du scorbut ; et c'est ce qu'on attribue à la *bière de sapin*, dont ils se servent pour boisson ordinaire."

Ellis, dans sa relation, intitulée *Voyage to Hudson Bay*, rapporte que sur cent personnes employées dans les comptoirs anglais, il n'en mourait plus vers le milieu du 18e siècle, tandis que les premiers voyageurs y périrent presque tous du scorbut. C'est le sort fatal qui avait été réservé à l'équipage du capitaine Monck en 1619, à celui de Thomas James, dans l'île de Charleton, en 1631, et à la plupart de ceux qui tentèrent de s'établir à la Baie d'Hudson.

En 1633 et en 1634, on déposa au Spitzberg et dans le Groënland sept matelots, afin de s'assurer s'il serait possible de passer l'hiver dans ces lieux réputés inhabitables durant la saison la plus

Digitized by Google

rigoureuse de l'année. Le scorbut les fit tous mourir, et on ne retrouva d'eux au printemps que le journal qu'ils avaient laissé de leurs infortunes. Un accident vint prouver que ces contrées étaient habitables. C'est Churchill qui le rapporte dans le 4e volume de sa *Collection*. Un vaisseau laissa dans le même endroit huit hommes de son équipage, lesquels, par conséquent, furent obligés d'y passer l'hiver ; la saison fut également rude, ils n'avaient d'autre nourriture que celle qu'ils pouvaient se procurer à la chasse : aucun d'eux ne périt. Ce bonheur fut dû au manque de moyens qu'on aurait cru nécessaires, quoique pernicieux au fond, pour les faire subsister, et les préserver de cette maladie, c'est-à-dire l'eau-de-vie, le biscuit et la viande salée.

Dans le cas des matelots déposés au Spitzberg et dans le Groënland, on avait eu recours à des potions antiscorbutiques purgatives, à l'eau-de-vie et à une variété d'aliments qui eurent un effet tout autre que ce qu'on en attendait. Avec un baril de petite bière de sapin ou de sapinette, ces gens-là n'auraient pas péri. Telle est l'opinion du docteur Lind. C'était aussi le remède des sauvages du temps de Jacques Cartier. Car il n'y a pas de doute que l'*anedda* dont celui-ci parle dans sa relation avec tant d'éloges, n'était rien autre chose que l'épinette blanche si commune dans nos forêts canadiennes. Le docteur Lind croit que c'est le grand sapin de l'Amérique ; car, dit-il, quoique les pins et les sapins, dont il y a beaucoup de variétés, diffèrent les uns des autres par leur grosseur et leur forme extérieure, la longueur et la disposition de leurs feuilles, la dureté de leur bois, etc., ils paraissent avoir les mêmes vertus, et sont très efficaces dans le scorbut. Le petit sapin avec lequel on fait cette bière salutaire, fournit un baume supérieur à la plupart des térébenthines.

V

Quelques-uns ont cru que l'*anedda* était le sassafras, et d'autres l'aubépine ; mais Cartier, dans son troisième voyage, parle de l'aubépine blanche, et dit que l'*anedda* a trois brasses de plus haut que la généralité des autres arbres.

La simple décoction des sommités des feuilles, ou même de l'écorce et du bois de cet arbre, est antiscorbutique, mais elle est beaucoup plus efficace lorsqu'on la fait fermenter avec la melasse, comme lorsqu'on veut faire la bière d'épinette. La melasse contribue par sa

Digitized by Google

qualité diaphorétique, à en faire un remède plus convenable ; on peut transporter sur mer quelques sacs de branches d'épinette, et préparer cette boisson salutaire en tout temps.

Les sauvages avaient appris à Jacques Cartier leur procédé pour fabriquer le merveilleux antiscorbutique. Il fallait piler l'écorce et les feuilles du bois, les mettre bouillir dans l'eau, puis boire ce breuvage de deux jours l'un et appliquer le marc sur les jambes enflées.

L'effet de ce remède fut si souverain que les pauvres malades de Cartier voulaient se tuer à qui en aurait le premier, de sorte qu'un arbre aussi gros et aussi grand qui se puisse voir fut employé en moins de huit jours. "Si tous les médecins de Louvain et de Montpellier y eussent été avec toutes les drogues d'Alexandrie, ils n'en eussent pas tant fait en un an, écrit le découvreur, que le dit arbre a fait en huit jours."

Dans tous les pays froids les indigènes avaient leur remède particulier. Les naturels du Groënland se servaient du cochléaria et de l'oseille mélangés. Le remède de la Norvège consistait en une terre rougeâtre ou noirâtre, qu'on trouvait dans le sol près de Bergen ; c'était un sudorifique puissant. Les Suédois regardaient la décoction des jeunes branches de sapin comme spécifiques dans le scorbut. Le trèfle d'eau (*trifo lium palustre*) est la plante que les Danois estimaient le plus ; ils la donnaient tantôt seule, tantôt avec le cochléaria.

Mais de tous ces remèdes qui firent fureur durant le 17e et le 18e siècle, le plus recommandé fut le sapin. Sa vertu antiscorbutique reconnue depuis longtemps par les aborigènes des environs de Stadaconé, fut découverte par hasard dans une guerre entre les Suédois et les Moscovites. L'armée suédoise avait été presque entièrement décimée par le scorbut. Erlenius, médecin du roi, recommanda les décoctions de jeunes branches de sapin, et les malades les plus affectés furent radicalement guéris. Ce remède devint alors fameux, et le sapin mâle, *picea major sive abies rubra* fut appelé *pinus antiscorbutica*. On a trouvé aussi que le pin des montagnes, *pinus sylvestris*, était un très bon antiscorbutique.

Lind ne parle que des propriétés du sapin, et semble ignorer l'épinette que l'on croit correspondre à l'*anedda* des sauvages. Cependant il nous apprend que la bière de sapinette ou d'épinette était largement employée contre le scorbut au Cap-Breton et au Canada. Un Français, M. Duhamel de Monceau, avait livré au

Digitized by Google

public avant que Lind écrivît son *Traité du scorbut*, la recette dont on se servait au Canada pour fabriquer la bière d'épinette. "On fait, en Canada cette liqueur, dit-il, avec une espèce de sapin qu'on nomme *épinette blanche*."

La coutume s'en est conservée. On utilise l'épinette, soit en branches soit en liqueur, pour préparer ce breuvage si connu et toujours si agréable, quand il est bien fait. On ne l'emploie guère contre le scorbut que nous connaissons à peine ; c'est surtout comme rafraîchissant et calmant de la soif qu'elle a conservé sa popularité dans nos villes et campagnes. Cette vieille tradition suffirait seule à nous faire croire, que l'*anedda* des sauvages n'était rien autre chose que l'épinette blanche.

N. E. Dionne.

Digitized by Google

DE QUELQUES COUTUMES NOTARIALES

(Suite et fin.)

Je n'ai pas l'intention de rappeler ici toutes ces tournures surannées qui étonnent les couches nouvelles. J'en citerai quelques-unes qui ne manquent jamais d'intriguer ceux qui, pour la première fois, se sont trouvés face à face au coin d'un bois, avec un acte de notaire.

Que peuvent donc vouloir dire ces éternels *Dont acte*, les *Car ainsi* etc ?

Il en est qui ne sauraient terminer une pièce notariée sans y insérer l'étrange kyrielle qui suit :

Transportant, etc., dessaisissant, etc., obligeant, etc., promettant, etc., voulant, etc., renonçant, etc., nonobstant, etc., constituant, etc.

Les notaires, témoins journaliers des difficultés inouïes que l'on éprouve à faire l'accord des participes passés, victimes peut-être de leur mauvais vouloir, ont-ils voulu, de dépit, ranger contre eux, à la fin de leurs actes, une armée de participes présents ?

Pourquoi ces *et cœtera* nuageux qui se dressent entre chacun des participes comme autant des points d'interrogation sybilliques ?

Dieu nous garde, dit le proverbe, d'un quiproquo d'apothicaire et d'un *et cœtera* de notaire. Balzac, voulant peindre la prudence et le soin méticuleux de l'un de ses héros, n'a cru mieux faire que d'écrire : "Quand il fallait passer bail, il gardait l'acte et l'épelait pendant huit jours, en craignant ce qu'il nommait les *et cœtera* de notaire." Hélas ! s'il fallait que le héros de Balzac eût des imitateurs, combien d'actes notariés se signeraient-ils dans notre chère province de Québec ? Essayons de reconstituer cette formule fossile que nous citions plus haut, en remplaçant les *et cœtera* par les mots, dont ils sont supposés tenir la place.

Dans un acte de vente, la finale *transportant, etc., dessaisissant, etc., voulant, etc.*, doit être entendue dans ce sens que le vendeur *transportait* tous les droits qu'il avait sur la chose ; qu'il s'en *dessaisissait* au profit de l'acquéreur et *voulait* qu'il en fût mis en possession par qui et ainsi qu'il appartiendra.

Digitized by Google

Sous la tenure seigneuriale, le seigneur devait mettre le nouveau propriétaire en bonne possession et saisine. C'était une garantie que ses droits de mutation seraient payés, c'était une reconnaissance de son domaine supérieur par le tiers acquéreur et une protection pour ce dernier qui se trouvait à l'abri du droit de retrait. L'abolition du régime féodal n'a pu faire disparaître le participe présent qui *disait tant de choses en deux mots,* pour rappeler la repartie que Molière met dans la bouche de M. Jourdain. *Nonobstant, etc., promettant, etc., obligeant, etc., renonçant, etc.,* servaient à exprimer que *nonobstant* leur changement de demeure, les parties consentaient la signification de tous exploits au lieu indiqué, qu'elles *promettaient* d'exécuter le contrat en tout son contenu, *obligeant* à cet effet tous leurs biens meubles et immeubles, et *renonçant* à toutes choses contraires.

Parfois, le *car ainsi, etc.,* précédaient l'armée des participes présents et la phrase *car ainsi, etc., nonobstant, etc., dérogeant, etc., renonçant, etc., promettant, etc., obligeant, etc.,* se lisait comme suit : *Car ainsi* le tout a été traité, stipulé, convenu et accordé entre les dites parties, en faisant et passant ces présentes, *nonobstant* toutes coutumes et lois à ce contraires, auxquelles les dites parties ont spécialement *dérogé* et *renoncé* par ces présentes, *promettant* et *obligeant* chacun en droit soi.

Assez souvent *car ainsi, etc.,* s'écrivait tout simplement *Car ainsi* a été convenu.

J'allais oublier de reconstituer les mots sous-entendus dans le stéréotype *Dont acte.* Tous les notaires en usent encore. Seul, il a échappé du naufrage où tant de ses congénères ont été engloutis. Le *Dont acte* des notaires n'est, ni plus ni moins, que la formule abrégée de la phrase qui se lit au pied des chartes, édits et arrêts, le *Dont nous avons donné acte des rois.*

Maintenant que nous avons remis les chairs sur ces ossements, on demandera peut-être pourquoi les notaires se servaient de ces abréviations qui ne devaient être compréhensibles que pour les initiés.

A l'origine, les phrases abrégées dont nous avons essayé de reconstituer la formation primitive devaient rentrer dans la nature du contrat. Dans la suite, les scribes pour ménager le travail, l'espace et le temps, s'abstinrent de développer ces clauses, dont le sens était connu, sur leurs minutes, quittes à les développer plus tard quand ils expédiaient les copies. De la licence à l'abus il n'y a pas loin. Par exemple, un notaire avait étendu le mot *obligeant,* écrit dans la

Digitized by Google

minute, à la contrainte par corps, dont les parties n'avaient point parlé en passant l'obligation. On prétendit que le mot *renonçant* servait à exprimer la renonciation aux bénéfices de droit. C'était dans les deux cas ajouter aux stipulations des parties.

Les inconvénients qui en résultaient étaient des plus graves. Dumoulin raconte qu'il jugea que le mot *renonçant, etc.*, ne pouvait dire *renonçant au bénéfice de division.* L'ordonnance de 1667 (art. 6 titre 34), enregistrée à Québec, défendit aux notaires de passer acte portant contrainte par corps.

Ferrière dit, parlant des notaires, qu'il ne leur est pas permis d'étendre *l'et cœtera* qu'ils mettent dans les actes. "Ainsi, ils ne peuvent, en conséquence de cet *et cœtera* qui serait dans une minute, rien ajouter à l'expédition, ou à la grosse de l'acte : la raison est que cet *et cœtera* contient en soi une signification certaine et légitime, laquelle est bornée et limitée à la nature du contrat." Les tribunaux, d'accord avec la doctrine des auteurs, finiront par interdire, sinon l'abréviation, du moins le développement dont il était d'usage de les faire suivre. Loysel (Inst. cout. liv. 3, titre 1, No. 13) pose cette maxime : " *L'et cœtera* des notaires ne sert qu'à l'ordinaire des contrats."

Les procès que ces *et cœtera* ont fait naître jadis ne sont plus à craindre maintenant. Un avocat aurait mauvaise grâce à vouloir les étendre. Les juges ne feraient pas plus de cas d'un *et cœtera* que d'un juge de paix, même à double juridiction.

Quelques-uns ont conservé ces vieilles formules et les *et cœtera* par pure routine. D'autres les emploient parce que leurs prédécesseurs en usaient et qu'il n'y a rien de plus difficile à déraciner qu'une vieille coutume. Les notaires des grands centres se donnent bien garde de tomber dans ce travers. Ils se piquent d'être concis comme Tacite, donnent à leur phrase un petit air dégagé, courtisent les virgules et le point final. Ce sont là notaires de bonne maison qui se moquent volontiers des tabellions ruraux dont les formes lourdes, embarrassées, se traînent péniblement, inondées dans un déluge de mots inutiles. Le rat de ville se moque toujours du rat des champs. Chez eux, vous chercheriez en vain des *et cœtera* et des participes présents. Ils n'ont pas même fait grâce au *Car ainsi* et au *Dont acte*, ces finales harmonieuses dans les lettres desquelles les vieux notaires s'étudiaient à faire des effets de calligraphie. Tout cela a été jeté à la hotte comme une vieille défroque.

Dans les campagnes, les traditions sont plus tenaces. L'isolément

Digitized by Google

dans lequel se trouvent les tabellions ruraux les empêche de se tenir au courant de la mécanique moderne. Quand même ils voudraient faire disparaître ces vieux usages, il y a pour eux un obstacle que l'on ne rencontre pas dans les villes. Dans les centres où l'instruction est supposée moins répandue, il faut sans doute frapper les imaginations. Je demande pardon à mes confrères de dévoiler les secrets du métier, mais il y a, il faut dans ces endroits heureux un peu de charlatanisme. Le médecin qui n'aurait pas de pilon ni de mortier serait-il un vrai médecin branché ? Qu'adviendrait-il du notaire rural s'il lui fallait dresser un acte comme on écrit une lettre ? C'est pour sauver ses honoraires, qu'il écrira parfois deux pages là où il n'en faut qu'une. Les formules fossiles sont pour lui, ce qu'est la boulette de farine inoffensive que donne le médecin au malade imaginaire. Quelle clientèle se ferait un disciple d'Esculape s'il soignait ses patients campagnards avec des prescriptions hygiéniques ! Ce que Jean-Baptiste paye dans un compte de médecin, ce sont les poudres et les pilules. De même, on juge la valeur d'un acte à sa longueur. Donnez bonne mesure, notaire, on vient vous voir souvent. Combien de fois, hélas ! de pauvres malheureux, surtout depuis les lois d'enregistrement, de crainte d'allonger les actes et par raison d'économie, cachent quelques-unes des conventions qu'ils arrêtent entre eux verbalement ? Dans ces occurrences où sont en jeu parfois les plus graves intérêts de la famille et de la propriété, on considère bien souvent l'intervention du notaire comme une imposition pénible. Vous connaissez l'histoire de cet Harpagon qui écrivait à la fin de son testament : On ne fera pas faire la copie par le notaire X.....il est trop cher.

De même qu'autrefois on bourrait de latin les pièces du palais et les sermons, pour imposer respect au vulgaire, le notaire se croit encore obligé d'user de mots étranges pour donner un certain cachet de dignité aux documents qu'il rédige.

Quand on se moque parfois des formes bizarres employées par un notaire, si l'on savait quel tourment il lui a fallu subir pour en arriver à cette rédaction, on serait peut-être plus disposé à lui pardonner. Ce sont les volontés des parties qu'il doit suivre et non les siennes. S'il allait employer un style trop relevé, des expressions que seuls les gens de loi connaissent, le client toujours méfiant ne manquerait pas de le lui faire remarquer, puisque c'est lui qui paye.

Voici une anecdote qui peint assez bien la situation du notaire dans un grand nombre de cas.

Digitized by Google

Un avare, au lit de mort, fait venir son notaire, s'accomode sur ses oreillers et dit: "Ecrivez toujours le commencement, et puis je vous dicterai les articles.—Je donne, lègue et transfère..... écrit l'homme de loi, en écrivant la formule à mesure.—Du tout! du tout! s'écrie le testateur, qui l'interrompt vivement. De tout cela je ne fais rien. Jamais ce ne sera ma volonté ni de donner, ni de léguer, ni de transférer quoi que ce soit. Je ne le pourrais pas.—Très bien, fit le notaire, qui réfléchit quelque temps avant de trouver à modifier le style officiel. Si nous mettions: "Je prête jusqu'au jugement dernier?" "A la bonne heure! voilà qui peut aller," reprit l'avare. La difficulté était levée, et le reste du document marcha fort bien.

Ce sont les actes de donation dans lesquels on rencontre le plus souvent ces clauses étranges qui ont donné lieu à des moqueries bien légitimes. La *donaison* ou *damnation*, pour user de l'expression vulgairement reçue, est bien un des actes les plus importants de la vie campagnarde. Le père se fait vieux. La terre, cette grande jalouse, qui ne donne qu'à ceux qui la caressent de leurs bras vigoureux, attend les travailleurs. Ses fils l'ont abandonné tour à tour, les uns pour aller en chantiers, les autres pour aller tenter fortune aux États-Unis ou dans les villes. Il cherche les moyens de s'en attacher un plus étroitement. La femme est consultée, car à la campagne on ne prend jamais de résolutions tant soit peu importantes, sans en faire part à la ménagère. On débat longuement les conditions pendant des semaines, des mois. Il y en a tant qui se sont donnés comme cela à leurs enfants, et qui n'ont eu que du chagrin avec eux. Il est vrai que le fils auquel les vieilles gens veulent se donner, n'est pas semblable aux autres. Il s'est toujours montré si bon pour eux. D'ailleurs on fera faire l'acte par un bon notaire. Comme c'est une affaire qui intéresse toute la famille, on invite, suivant l'usage, quelques parents et quelques voisins, amis intéressés, à se rendre tous ensemble chez le tabellion. Il y a toujours plus de savoir dans dix têtes que dans une, et il faudra que le notaire soit bien *retors dans le capablement* pour pouvoir *trigauder* le garçon de Michel à Gervais qui a déjà été deux fois jurats à la grand cour. Quelquefois il y a deux notaires dans la paroisse, et l'on est indécis de savoir si l'on ira chez l'ancien ou le nouveau. D'ordinaire, on va prendre une *consulte* des deux, pour les tâter sur le prix, puis finalement on donne la préférence au nouveau, parcequ'il s'est fait annoncer à la porte de l'église comme un bon notaire, et comme faisant

Digitized by Google

les actes à meilleur marché que l'ancien. Le prix se débat toujours d'avance. La famille Jean-Pierre veut voir clair dans ses affaires. Pour elle, les angoisses du quart d'heure de Rabelais se passent à l'aurore et non au couchant.

Tout en parlant ainsi, le notaire prend une feuille de papier, il la ploie, et du pouce imprime une légère pression au centre. Ce pli sert de guidon pour tracer une marge à gauche, qui aura de largeur le juste quart de la feuille. Ce détail peut paraître frivole, mais c'est là une vieille coutume que les notaires respectent religièusement. C'est un arrêt de 1685 qui décrète que tout notaire sera tenu de laisser trois doigts de marge dans toutes les pages de ses minutes pour y ajouter commodément les apostilles qu'il convient d'y mettre. Un édit du duc de Lorraine de 1721 (art. 63), porte que les notaires laisseront le quart du papier en marge dans toutes les pages de leurs minutes.... Quoiqu'ordinairement les marges se disent de l'espace qui est laissé dans la longueur du papier à gauche ou à droite, elles s'entendent aussi du blanc qui est laissé au bas et au haut de la page. C'est ce qui nous expliquera pourquoi parfois dans les vieux actes on trouve que les notaires ont eu le soin de marquer ces diverses marges de la même manière par les plis qu'ils font sur le papier.

Le notaire décrit minutieusement les noms, qualités et demeures des parties. Il dit comment le donateur fait donation pure, simple, irrévocable si ce n'est pour cause d'ingratitude, en meilleure forme que donation puisse se faire, au donataire, ses hoirs et ayans-cause des terres et héritages, compeaux ou lopins à lui appartenant. Les tenants et aboutissants, les trequarrés, les bornes de la mer de la Madeleine ou du chemin du roi, tout est indiqué. Voici le moment d'inscrire les articles de rente et pension viagère. La parole est au père, d'abord. Il lui faut pour lui :

24 minots de blé froment, bon, sec, net, loyal et marchand.

24 minots d'avoine, 12 minots de pois cuisants, 15 cordes de bois d'érable, livrées à la porte du donateur, sciées et fendues, 4 mères moutonnes et le bélier, lesquels seront tonsurés aux frais du donataire, 12 douzaines d'œufs, 12 livres de bon tabac canadien en torquettes. Une vache laitière renouvelable au besoin au cas où elle viendrait *en ayère*. En cas de mort, interrompt le père donateur, nous sommes convenus, mon fils et moi, qu'il la remplacerait par une autre. C'est juste, reprend le notaire. Et il écrit une vache qui ne meurt pas. D'autres disent même une vache immortelle.

Digitized by Google

Trois gallons de bon vin blanc. Deux valtes de rhum de la Jamaïque. Un cochon gras, pesant au moins 200 lbs. Là-dessus le garçon se recrie parfois. La rente est déjà bien assez forte, pourquoi ne pas mettre un cochon maigre, est-ce que les bonnes gens n'auront pas assez pour pouvoir l'engraisser ? Il faut s'en tenir aux conventions, reprend un arrière-cousin. Là-dessus s'engage une lutte ardente, des discussions passionnées, capables de lasser vingt fois la patience la plus robuste ; au milieu de tout cela, le notaire doit garder son sang-froid et son impassibilité. Tous parlent à la fois, faisant valoir bien souvent, mille arguments qui prouvent tout le contraire de ce qu'ils veulent démontrer. Ce que le notaire a de mieux à faire au milieu de tout ce brouhaha, c'est de laisser passer l'orage. Quand les parties semblent enfin épuisées, à bout de ressources, pour peu qu'il y mette du tact, le notaire ne manque pas de trouver quelque moyen terme, de formuler quelque clause habile qui satisfait tout le monde et les met d'accord, mais qui fera plus tard le désespoir des avocats. Mais quand le notaire a trouvé la clef de la situation, qu'il se hâte de confier bien vite cette clause au papier, s'il ne veut pas que la question revienne sur le tapis, et que toute la discussion recommence. Dans le cas du cochon, le notaire a toujours un moyen terme. Le père veut un cochon gras, le fils trouve que c'est trop fort. Il écrit un cochon raisonnable, et tout le monde est satisfait. *Il était quand je l'eus de grosseur raisonnable*, dit la Perrette de Lafontaine. Le père d'ordinaire se réserve toujours quelques piastres françaises pour ses menus plaisirs. La mère, elle, n'a pas besoin de grand'chose. C'est le *vêtissage* qui l'occupe. Une bonne capine de vison, une fois pour tout. Une paire de souliers français tous les quatre ans, un mouchoir de toile tous les deux ans, une paire de souliers sauvages tous les ans, une robe de chez le marchand tous les cinq ans, etc., un bonnet rouge pour le père tous les ans et un casque de vison une fois pour tout.

Puis viennent les clauses importantes d'incompatibilité d'humeur, mettre le bois dans le poêle des donateurs quand ils seront trop vieux pour l'y mettre eux-mêmes, les mener et ramener au besoin en voiture à l'église, quérir le prêtre et le médecin, tant en santé qu'en maladie, une place de l'étable pour les chevaux des amis, l'enterrement des donateurs, quand il plaira à Dieu de les rappeler à lui.

Il y en a parfois comme cela pendant des pages et des pages. C'est dans une de ces donations que j'ai vu un jour que le donateur

Digitized by Google

se réservait treize poules dont un coq. Quand l'un des donateurs meurt, les pois diminuent de moitié, ce qui ne doit pas faire plaisir aux ménagères. (1)

L'acte de donation pourrait être appelé un acte-type, parce que c'est dans celui-là que l'on peut le mieux saisir les mœurs simples et naïves de nos campagnes, les coutumes patriarcales des ancêtres. Dans le testament, il y a de l'égoïsme ; le maître, le possesseur, ne se départit pas de sa propriété, il ordonne seulement la façon dont elle sera distribuée, en prévision de sa mort. Tant qu'il vit, il en reste le seigneur suprême. Sa volonté peut varier chaque jour. C'est une épée de Damoclès qu'il tient suspendue sur la tête de ses héritiers. Jusqu'au dernier soupir, son autorité reste pleine et entière. Il ne veut pas que sa progéniture jouisse sous ses yeux des biens qu'il a gagnés pour elle. Dans la forme même du testament, il y a de l'autorité. Je veux et ordonne, dit le testateur. La loi ancienne, celle qui a précédé 1867, décrétait que le testateur parlerait lui-même dans cet acte de dernière volonté, et le notaire était tenu de se servir des mots sacramentels. Il devait dire que le testateur lui avait dicté et nommé ses héritiers, il devait lire et relire cette ordonnance suprême, et tout cela à peine de nullité.

Et quand le testateur mourait, la coutume voulait que le notaire lui-même, en face du cadavre, vint à lire aux héritiers ce qu'avait ordonné leur maître et seigneur. C'est sur ce cadavre, pour ainsi dire, que se faisait le partage de ce qu'avait possédé le vivant. Le mort présidait du haut de sa couche funèbre et forçait l'hommage de son successeur. L'adage de loi peint très énergiquement cette situation en disant : Le mort saisit le vif. Cette vieille coutume, empruntée aux mœurs germaniques, a longtemps existé dans notre pays. Elle est disparue avec toutes les formes sacramentelles exigées par les lois, mais, dans le cours d'une pratique de dix ans, j'ai eu l'occasion de rencontrer des clients qui voulaient absolument que le testament fût lu sur le corps du mort, et, qui considéraient que sans cette formalité, la prise de possession ne pouvait avoir lieu décemment. Non, le notaire ne va plus comme autrefois dire en face du mort le secret confié. Il n'y a que le médecin qui marche encore en tête du convoi funèbre, qui conduit le mort jusqu'à sa dernière demeure pour constater officiellement que son œuvre a été bonne et qu'il n'a plus rien à craindre de son client.

(1) Voir dans la *Terre Paternelle* de *Patrice Lacombe*, la description d'une de ces scènes, à laquelle j'ai emprunté plusieurs traits.

Digitized by Google

Dans la donation, il y a un laisser-aller généreux. Celui qui a travaillé toute sa vie vaillamment, sans relâche, se dépouille volontairement. Cette terre qu'il a aimée ardemment, pour laquelle il a peiné, sué, pendant quarante, cinquante ans, cette terre dans laquelle il a mis toute sa vie, il l'abandonne sans retour. Demain, ces domaines où il s'est promené en maître, cette vieille demeure où il tenait le sceptre, ne seront plus à lui. Et vivant, en pleine santé, il se condamne volontairement à s'effacer au second rang, pour laisser dominer celui qui, deux heures auparavant, aurait ployé la tête devant lui et l'aurait appelé, suppliant, mon père.

Testament et donation, l'un note lugubre, l'autre note généreuse et confiante. Voici venir maintenant la note gaie, sonore, vibrante, du contrat de mariage. Le notaire cache sa plume couverte d'un crêpe, dissimule sa physionomie grave de croque-mort. Alerte et vif, il constate que les jeunes fiancés ont promis solennellement devant lui de se prendre l'un et l'autre pour époux et de faire célébrer leur mariage en face de notre mère la Sainte-Église aussitôt que faire se pourra. Nos coutumes modernes ont fait perdre au contrat de mariage cette teinte sympathique des anciens jours. Ce ne sont plus comme autrefois des tourtereaux qui viennent devant l'homme de loi mettre en commun ce que l'avenir leur donnera. C'est une affaire de commerce que l'on vient bâcler à la hâte. On veut unir deux destinées, et l'on commence d'abord par déclarer que chacun des deux époux gardera ses biens. Ce n'est plus la vie à deux dans un même nid, où le tien et le mien sont confondus, c'est une société commerciale, où il faudra tenir des livres en partie double.

Qui nous rendra la poésie du *don mutuel* que tous les anciens contrats de mariage contenaient ? Hélas ! cette convention est disparue du contrat de mariage, et avec elle aussi la coutume qui voulait que le notaire en prononçant ces deux mots, quelque fût sa gravité, quelque fût la rigidité de ses mœurs, embrassât la future épousée. C'était l'un des incidents les plus remarquables de la pratique du notariat. C'était d'usage reconnu et constant que le notaire pouvait prendre cette liberté qui lui aurait été refusée une seconde avant, une seconde après. Ce droit, pourtant, pour peu que le marié y mît de bonne volonté, pouvait lui être escamoté. On me dit que dans les campagnes cette coutume est encore en pleine floraison. Dans les villes elle est morte, bien morte avec la vieille gaîté gauloise.

Mes cher confrères.

Nous sommes venus trop tard dans un monde trop vieux.

Digitized by Google

Cet usage ancien est un des derniers vestiges du droit féodal. Autrefois, aucun vassal ne pouvait se marier dans la seigneurie sans le consentement du seigneur, qui avait le droit d'être invité à la noce. Dans les domaines considérables on comprend que le propriétaire de fief n'avait pas toujours le temps de faire acte de présence. Il délégua ses pouvoirs et privilèges à ses officiers de justice. Dans certaines provinces, ceux que les seigneurs envoyaient pour assister en leur nom au mariage avaient droit d'exiger que le marié leur fit présent de certaines viandes. Dans une seigneurie d'Anjou, l'huissier ou sergent du seigneur avait droit d'assister au repas du mariage avec deux chiens courants et un lévrier. Le notaire d'une seigneurie était un officier nommé par le seigneur. Il hérita du privilège féodal. Une ancienne coutume existait en France qu'on appellait *don* du matin ou encore *morgengat*. C'était le don qu'il était d'usage d'offrir à une nouvelle mariée le lendemain de ses noces, sous les rois de la première race. En France, ce présent s'appellait osculum, osclum, oscle, parce qu'il était toujours accompagné d'un baiser. Il est facile de voir que le droit, dont usaient nos anciens notaires en prononçant les mots *don mutuel*, descend en droite ligne de l'*osculum* des rois de la première race.

Il ne me reste plus qu'à vous mentionner à la hâte quelques autres coutumes de style, et j'aurai fini. Pourquoi les notaires s'intitulent-ils toujours *notaires publics ?*

Il y a quelques années un journal de Montréal, qui avait entrepris une croisade contre les fautes de langage et les néologismes dont notre littérature est agrementée, se demandait pourquoi les notaires s'intitulaient notaires publics ? C'est là un qualificatif inutile, disait-il. Y a-t-il des notaires privés et des notaires publics ? A première vue, cette critique peut paraître spécieuse. Cependant quand on étudie l'origine de la profession du notariat et les phases de son histoire, on saisit la raison d'être de cette expression. Les notaires primitifs s'intitulaient d'abord dans leurs actes notaire royal, ou notaire garde-notes du roi notre sire. Leur autorité découlait du roi directement. Il n'y eut d'abord dans tout le royaume de France que soixante notaires. Plus tard les grands vassaux s'arrogèrent le droit de nommer des notaires dans leurs domaines. Les seigneurs qui possédaient le droit de haute, moyenne et basse justice suivirent leur exemple. Les notaires des seigneuries s'intitulaient notaire dans telle seigneurie, et n'avaient le droit d'instru-

Digitized by Google

menter que dans les limites des possessions du seigneur qui les avait nommés. Nous avons eu en Canada ces deux catégories de notaires. A la conquête, l'appellation de notaire royal disparaît pour faire place à l'expression notaire, et le plus souvent on trouve dans l'intitulé, notaire et avocat, parce qu'on a pu cumuler ces deux professions jusqu'en 1785. En France, à la révolution, les priviléges et les locutions du féodalisme sont abolis et les notaires prennent le titre de notaires publics qui est parfaitement reconnu dans tous les dictionnaires. Sous le régime anglais les notaires canadiens s'intitulèrent tour à tour dans leurs actes : notaires publics pour la province du Bas-Canada, notaires publics pour la province du Canada —notaires publics dans et pour cette partie de la province ci-devant appelée Bas-Canada, ou encore notaires publics ou notaires soussignés. Ces nombreuses variantes pouvaient entraîner des difficultés. Une loi de 1847 valida tous les actes où ces différents titres avaient été employés et déclara qu'à l'avenir peu importait le titre dont on se qualifiait pourvu que le fonctionnaire déclarât qu'il était notaire. Les commissions octroyées jusqu'en 1883 ont toujours porté les mots notaires publics. Depuis cette date, elles disent tout simplement notaire. Ce qui n'empêche pas que tous les notaires s'intitulent notaire public, et il faudra bien du temps avant de faire disparaître le N. P. traditionnel.

Les numéros des actes notariés sont de date relativement récente. Ils remontent à 1848. Les actes doivent être numérotés consécutivement, ce qui n'empêche pas qu'à l'origine de la loi plusieurs notaires eurent une série de numéros pour chaque année. On doit commencer naturellement au chiffre un. Plusieurs jeunes notaires, pour grossir le nombre de leurs minutes, ont l'habitude de commencer leur premier acte à un chiffre plus avancé.

Ils imitent en cela l'exemple de ce journaliste malheureux qui avait essayé de fonder plusieurs journaux, mais dont les tentatives avaient malheureusement avorté.

Un de ses amis, raconte le *Monde Illustré*, le rencontre un jour sur la rue. Je dois fonder un nouveau journal, lui dit-il. C'est une grave affaire qui réussit bien difficilement, fait observer sournoisement l'ami. Oh ! je sais qu'un journal qui n'est pas connu ne s'achète pas beaucoup, mais j'ai pris mes précautions. Et lesquelles ? Je ne commence pas par le numéro premier, je mets tout de suite en titre du journal : numéro 514, cinquième année.

L'origine du répertoire est de date plus ancienne que le numéro,

Digitized by Google

puisqu'il remonte à l'ordonnance du roi Louis XV, du 6 mai 1733, qui fut enregistrée à Québec le 26 juin de la même année. Dans le temps primitif, les minutes étaient inscrites sur des régistres, et quoique cette coutume fût déjà abolie en France, à l'arrivée des notaires dans le pays canadien, on trouve dans les anciens greffes déposés à Québec, plusieurs de ces registres. Une déclaration du roi, qui remonte à 1717, ordonna aux notaires royaux et seigneuriaux de la colonie de lier ensemble par ordre d'années et de dates, les minutes, de les distinguer et de les mettre chaque année séparément dans un carton ou papier double, en manière de registre sur le dos duquel ils noteront le contenu.

C'est dans les qualités à donner aux parties contractantes que les notaires doivent souvent faire des efforts inouïes de voltige. Une loi sévère leur défend de prêter leur ministère aux personnes qu'ils ne connaissent pas. Un témoin doit leur attester l'identité.

Dans ce pays censé démocratique, mais où beaucoup tiennent à leurs titres, le notaire doit se faire alors héraut d'armes. Jadis, sous le régime français, le notaire ne manquait jamais de qualifier un client considérable de noble homme ou bien encore d'honorable homme ; aujourd'hui on force sur l'écuyer.

A propos de ce mot écuyer, dont nos journalistes discutent l'origine et l'à-propos à peu près une fois par année, sans y trouver de solution, vous savez la bonne histoire que M. de Gaspé, l'auteur des *Anciens Canadiens*, en raconte.

Un certain notaire rédigeait un acte pour une demoiselle, fille majeure. Il commence le préambule. Fut présente demoiselle L.... écuyer.

Oh ! fit le père de l'auteur, une demoiselle, écuyer !

—Alors, écuyère, dit le notaire pensant s'être trompé de genre.

—Bah ! M. le notaire ! biffez-moi cela.

—Eh ! bien, écuyeresse ! s'écria le notaire triomphant.

En général, les notaires, de peur de manquer aux règles de l'étiquette, donnent toujours de l'écuyer. Cela ne peut porter à conséquence et raccommode bien des susceptibilités légitimes. M. Napoléon Legendre, qui est un expert en ces matières, disait dernièrement cependant que seul le notaire avait droit à ce titre, qui ne signifie pas grand'chose après tout. La loi oblige le notaire à connaître le nom, l'occupation et la demeure des parties. Il appert que dans la Beauce, où le nom patronymique d'une seule famille peut

Digitized by Google

parfois avoir jusqu'à vingt appellations différentes, il faut souvent faire un réel effort d'esprit pour se retrouver dans la parenté.

Il y a dans la Beauce cinquante familles de Veuilleux et il n'y en a pas une qui soit connue sous ce nom. C'est un enchaînement de Michel-à Claude-à gros Jean ou de Petit Marichon à Fanchette où le notaire perd le peu de latin qui lui reste et le français s'il en a jamais eu. Mon vénérable patron, l'honorable Louis Panet, me racontait qu'ayant un jour à passer un acte pour une vieille douarière, sèche et pointue comme le bonnet de Ste. Catherine qu'elle coiffait depuis cinquante hivers, fut forcé de lui demander ses prénoms, noms, âges, qualités et demeures.

Il entendit alors comme un sifflement aigu ; c'était la voix glapissante de sa cliente d'occasion qui lui disait : " Vous êtes bien curieux, M. le notaire. Qu'est-ce que vous avez besoin de savoir cela ? Pour aller chanter ensuite, sur les toits, mes secrets de famille—je suppose." Il n'y eut pas moyen de lui faire entendre raison, et l'acte en resta là.

Ces clients à discrétion parfaite sont rares heureusement, mais le notaire qui veut être bien noté doit user de grandes précautions oratoires quand il désire savoir tous ces petits détails essentiels que la loi exige.

J'en ai souvent entendu qui se plaignaient du soin méticuleux que les notaires mettent en général à bien remplir les moindres formalités de leurs actes. Ce sont là formules d'antan, dit-on, à quoi bon entrer dans tous ces détails, dans ces mille particularités. Hélas ! quand même le notaire voudrait s'en dégager, il est tenu de suivre à la lettre toutes ces prescriptions qui paraissent banales. Savez-vous de quelle pénalité peut être passible un notaire pour une série de ces omissions de style dans un seul acte ? Je parle de ces omissions qui ne sont point de l'essence même du contrat, comme, par exemple, écrire sur du papier qui ne serait pas du format voulu, ou avec de la mauvaise encre, laisser des blancs, mal raturer un mot, faire des interlignes, oublier de mentionner sa qualité de notaire ou celle des parties ou leur demeure, etc. Le détail de ces diverses pénalités prévues par le code du notariat s'élève à la somme de $1,575. Et le notaire, dans une heure, avec vingts coups de plume, peut tomber dans les bras du syndic de la chambre des notaires, qui n'entend pas badinage là-dessus.

Aussi, les membres de cette docte profession sont-ils forcément des hommes d'ordre par excellence. C'est ce qui les rend si tenaces

Digitized by Google

à conserver les vieux usages, les dictons surannés, les formules antiques, quand tout change autour d'eux, quand la loi de demain n'est plus celle d'aujourd'hui. Ils restent immuables au milieu de toutes ces fluctuations. Ils vont même parfois au delà de ce que la loi leur commande. Ainsi il leur est fait défense de laisser des blancs dans les actes. De peur d'être en contravention, les anciens notaires ne mettaient jamais d'alinéas dans leurs actes. Ils redigeaient les conventions tout d'une pièce. Aujourd'hui, où l'humanité plus faible a besoin de repos, même dans les actes, les notaires font des alinéas, mais ils ont soin de bâtonner les blancs ce qui ne fait pas mal aux blancs et rend service à ceux qui lisent.

Voulez-vous mieux sentir encore la tenacité que les notaires ont mis de tout temps à conserver les vieilles formules ? Dans des actes de la fin du siècle dernier, j'ai vu que des notaires faisaient *renoncer au bénéfice de l'épitre de l'empereur Adrien.* Dans un autre le notaire déclare que la femme a renoncé au bénéfice accordé par l'empereur Vellejen ! Aujourd'hui les notaires sont plus modernisés, mais il n'y a pas longtemps encore que j'ai lu dans un contrat de mariage que les parties déclaraient ne pas vouloir déroger à l'*édit des secondes noces* de François I.

On a dit bien souvent que le notariat était une profession essentiellement française. Oui, c'est celle qui nous rappelle le mieux l'ancien régime, et il y aura longtemps que nos juges n'invoqueront plus dans leurs sentences que les précédents américains ou anglais, il y aura longtemps que les vieilles lois gauloises seront disparues de nos statuts, que les notaires invoqueront, encore et toujours, dans les contrats de mariages, la *coutume de Paris.*

J. Edmond Roy.

Lévis, 22 février, 1889.

Digitized by Google

LÉGISLATION ET ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

SOUS LE GOUVERNEMENT D'ASSINIBOIA.

(*Suite et fin.*)

Le premier procès criminel par jurés eut lieu le 28 avril 1836. Le prisonnier se nommait Louis St. Denis et était accusé de vol. Il fut trouvé coupable et condamné à être fouetté publiquement, en face du fort Garry.

La terreur des châtiments et le respect du bien d'autrui étant presque les seuls moyens de protection, dans les pays nouveaux, les cours se montraient d'ordinaire implacables envers les voleurs. Il ne faut donc pas s'étonner, si dans son premier lit de justice, la cour générale d'Assiniboia, fit preuve d'une grande sévérité. Voici comment le Revd. G. Dugast raconte que cette sentence fut exécutée :

" Un grand Allemand fut choisi comme exécuteur des hautes " œuvres.. Armé de son fouet, il se rendit auprès du coupable qui, " la tête passée dans une roue de charette et dépouillée de sa chemise " semblait, dans cette humble posture, implorer la pitié des specta- " teurs. Le premier coup de fouet, appliqué sur les épaules de St. " Denis, lui gagna les sympathies des assistants. Déjà son délit était " oublié. Il n'était plus que la victime du bourreau. Aussi à peine " le dernier coup était-il administré que l'épithète de " bourreau " " se mit à voler de bouche en bouche. Les uns prenaient de la boue, " les autres des pierres et les lançaient à qui mieux mieux sur " l'Allemand. Celui-ci crut que c'en était fait de lui et que sa der- " nière heure était sonnée. Emporté par la frayeur, il prit sa course " sans trop savoir où il allait. A peine avait-il fait une centaine de " pas, qu'il alla s'abattre la tête la première, dans un trou de boue, " que la peur l'avait empêché d'apercevoir.

" Ce fut son salut. En le voyant dans un si piteux état, toute la " foule éclata de rire et cessa de le poursuivre. "

L'année suivante on fit encore usage du fouet, mais cette fois-là, l'exécution ne fut point publique.

A cette époque, la Compagnie de la Baie d'Hudson tenta, par des

Digitized by Google

mesures répressives, de mettre fin aux violations du monopole commercial auquel elle tenait tant.

Plusieurs confiscations de fourrures achetées des sauvages par des traiteurs, eurent lieu, dans la colonie, entre autres chez un nommé Régis Laurent. On se rendit chez lui, brisa sa porte, et toutes les fourrures qui furent trouvées, furent saisies et enlevées. Un autre individu du lac Manitoba, pour la même offense, fut traîné jusqu'à la mer et on le menaça, en cas de récidive, de le transporter en Angleterre. Ces procédés rigoureux indignèrent les gens du pays, qui n'avaient pas une foi bien vive, dans les prérogatives fort discutables de la Compagnie. La population avait manifesté, à diverses reprises, le désir d'avoir un juge, possédant la science légale et indépendant de la Compagnie. Cette dernière crut en effet qu'une telle nomination était devenue une nécessité et rendrait l'administration de la justice plus efficace.

Elle fit donc venir M. Adam Thom, pour lequel on créa la position de " Recorder des Terres de Rupert " et " d'Aviseur du Conseil d'Assiniboia. "

Le nouveau titulaire arriva au printemps 1839.

Il était gradué du collège d'Aberdeen et avait pratiqué pendant quelques années au barreau de Montréal.

Pendant les troubles de 1837, il paraîtrait qu'il n'avait pas fait mystère de ses sentiments francophobes.

Il avait conseillé à ses compatriotes, dans un journal qu'il rédigeait, de ruiner notre race et de n'épargner aucun insurgé qui tomberait entre leurs mains.

Les canotiers iroquois qui l'amenèrent au pays eurent bien vite raconté son histoire, en sorte qu'il ne fut pas précisément accueilli les bras ouverts. On ne raconte rien de remarquable des débuts de Thom sur le banc.

Il est probable qu'il eut d'abord assez de loisir et gagna sans trop de souci les $3.500 que lui payait la Compagnie, comme traitement annuel. Ses antécédents politiques et sa position d'officier salarié, prédisposèrent les esprits contre lui.

De plus, il ne parlait pas le français Aussi, il ne se mit guère en peine de gagner les bonnes grâces de la population.

A tort ou à raison, on l'accusa de se constituer sur le banc l'avocat de la Compagnie. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il manqua souvent de la prudence qu'exigeaient les circonstances dans lesquelles il se trouvait. L'historien Ross, qui siégeait au conseil et sur le banc

Digitized by Google

avec lui, nous le représente comme un homme habile, entier dans ses opinions, et plein de confiance dans ses propres lumières. Il se complaisait dans les distinctions minutieuses de la loi et souffrait difficilement la contradiction. Il possédait le talent, si toutefois c'en est un, d'être désagréable, même lorsqu'il avait raison.

Sa charge aux jurés était précise et claire. Les jurés adoptaient presque invariablementson opinion. Malgré l'autorité dont il jouissait nous verrons plus tard, comment il fut obligé de descendre du banc, à cause des mécontentements soulevés par sa manière d'agir.

On s'était souvent demandé si cette cour pouvait prononcer la peine capitale. Des doutes sérieux avaient été exprimés par des jurisconsultes anglais, à ce sujet.

Le juge Thom ne se laissa pas arrêter par de semblables scrupules et trancha la question en 1845. Cette cause mérite une mention particulière.

Les Sioux avaient été depuis longtemps en guerre avec les Cris et les Sauteux. On frémit encore d'horreur au récit des atrocités commises pendant ces combats d'embuscades et de surprises. Les vaincus, s'il n'avaient pas la bonne fortune de perdre la vie, en même temps que la liberté, étaient soumis à d'affreuses tortures et ne recevaient le coup de mort que comme une faveur et après avoir éprouvé tous les raffinements de cruauté qu'un génie barbare pouvait inventer. Les Métis étaient souvent intervenus pour empêcher l'effusion du sang, mais la mauvaise foi des Sioux leur aliéna les Métis, qui épousèrent la cause des Cris, avec lesquels d'ailleurs les unissaient des liens de parenté. Un traité de paix solennel avait enfin été conclu à la Loge de l'Ours Blanc le 12 février 1845, entre les quatre principaux chefs sioux, " La Terre qui Brûle " " Le Tonnerre qui gronde " " Le Taureau Noir " et " le Soleil " d'une part et Cuthbert Grant, chef des Métis et Préfet des Prairies d'autre part. Les Cris et les Sauteux n'avaient pas tardé à suivre ce bon exemple.

On avait fumé le calumet de réconciliation et toutes les vieilles haines semblaient endormies sinon complétement éteintes.

Les Sioux avaient déclaré qu'ils adopteraient comme leurs frères, les meurtriers de leurs parents, à cause de leur bravoure. Toutefois les haines héréditaires couvent longtemps dans le cœur, avant de s'apaiser. Nous allons bientôt le constater. Au mois d'août 1845, une bande de Sioux visita la colonie. Les Métis, craignant que les Sauteux ne leur fissent un mauvais parti, organisèrent une garde à

Digitized by Google

cheval, pour les escorter, et les protéger au besoin. Il furent bien accueillis au fort Garry. Ils se rendirent ensuite au palais épiscopal de Mgr Provencher, pour saluer le prélat. C'était un dimanche après vêpres.

A leur retour, après avoir traversé l'Assiniboine, un jeune Sauteux tira sur les Sioux. La balle traversa le corps d'un Sioux et d'un Sauteux et alla tomber dans le tablier d'une Métisse. Le meurtrier se nommait Capenesseweet, ce qui signifie " Qui a été changé en oiseau." Il ne tarda pas à être changé en pendu. Il fut jugé à une session spéciale de la cour de quartier, présidée par le gouverneur Alex. Christie. Il y avait en outre sur le banc, le Recorder Thom et MM. James Bird, Alex. Ross, George M. Carey et John Bunn, membres du Conseil d'Assiniboia.

Ces quatre derniers, tout comme le Gouverneur, n'étaient là que pour la forme, pour donner plus de dignité à la cour. Le Recorder Thom était toute la cour au fond et dirigeait les procédés.

Un juré composé de six Français et de six Anglais déclara l'accusé coupable. John Cyr, l'un des témoins de la Couronne, prétend qu'il n'y avait que 10 Sioux qui se rendirent à l'évêché. Il y avait environ 150 personnes qui les suivaient. Après avoir quitté le bateau traversier Cyr se trouvait près d'un Sioux, qu'un jeune Sauteux frappait en arrière avec un petit bâton. Tout à coup Capenesseweet qui suivait aussi le Sioux, tira sur lui. Le Sioux tomba sur Cyr, frappé à mort.

En même temps un Sauteux qui se trouvait à quelques pas en avant du Sioux porta la main à son côté, se mit à chanceler et s'écria " Je suis tué ! " La mort de ce dernier ne fut qu'accidentelle et n'entrait pas dans les plans de " Capenesseweet ". La seule excuse du meurtrier fut que les Sioux avaient tué son père. C'est ainsi que ce pauvre sauvage sans le savoir, voulait faire revivre dans le N. O. les lois des vieux Germains qui tenaient la tribu responsable du meurtre commis par un de ses membres.

Cette idée barbare de la solidarité d'un crime, n'est pas encore complètement déracinée du cœur des sauvages. L'exécution eut lieu le vendredi suivant, 6 septembre. Tout se passa dans le plus grand ordre. Il y avait 500 hommes de cavalerie, pour parer à tout événement, car on appréhendait quelque coup de main de la part des Sauteux.

Le Révd. M. Belcourt assista l'infortuné jusqu'à l'échafaud et adressa à la foule quelques paroles appropriées à la circonstance et

Digitized by Google

qui produisirent une profonde impression. Quoi qu'il en soit de la légalité de cette exécution, il est hors de doute que la punition était bien méritée et produisit un bon effet dans le pays. Elle servit à fortifier l'autorité. Les sauvages avaient souvent prétendu qu'ils n'étaient nullement justifiables au gouvernement d'Assiniboia, pour les offenses commises entre eux et ils n'étaient pas seuls de cette opinion-là.

Rendant témoignage, devant un comité de la Chambre Impériale en 1857, Sir George Simpson disait: "Les sauvages ne tombent "sous la jurisdiction de nos cours, que lorqu'ils commettent des "offenses sur des blancs. Nous n'intervenons nullement lorsqu'il "s'agit de crimes ou de guerres entre eux."

Sir George se méprenait, lorsqu'il faisait cette assertion. Je citerai encore deux autres cas, à part du Sauteux dont il vient d'être question.

Le 20 février 1845, un sauvage nommé "Keetchi piwaipasse" fut traduit à la barre, pour avoir, le premier de l'an, "poussé par "l'instigation du démon et n'ayant pas, devant ses yeux, la crainte "de Dieu, frappé et battu sa femme et l'avoir plongée dans un trou "pratiqué dans la glace de la rivière Rouge, près des Grands Rapi-"des, et de l'avoir, de cette manière, tuée."

Il fut trouvé coupable d'assaut et condamné à six mois d'emprisonnement solitaire.

Le 20 novembre 1845, un Sauteux poignarda son frère, sous une tente. Le blessé mourut le lendemain. La preuve établit qu'il y avait eu provocation et le prisonnier ne fut trouvé coupable que d'homicide.

Il fut condamné à un an d'emprisonnement solitaire. On voit de singulières choses dans les sentences de la cour de cette époque. Ainsi, en février 1846, Peter Hayden plaida coupable d'homicide sur John Godin.

Il en fut quitte pour un chelin d'amende et donna caution pour garder la paix,

La même année Alex. Dahl, coupable de viol, n'eut qu'à subir un mois de prison. Il est vrai de dire que dans ces deux causes, il y avait des circonstances atténuantes, mais enfin, il eût été préférable de ne point imposer de sentence du tout, plutôt que d'en imposer une purement nominale.

Par contre, la cour ne gardait aucune douceur ni ménagement pour les débitants de boissons.

Digitized by Google

Ce commerce immoral, s'il eût été toléré ou puni légèrement, eût produit des désordres incalculables dans la colonie. Que ne peut faire le sauvage enivré! Ce n'est plus un être humain. Il devient une bête sauvage. Il rugit, mord, déchire et détruit tout ce qui tombe dans ses cruelles étreintes. Il fallait donc réagir autant que possible contre un abus qui produisait de si tristes conséquences. La cour comprit son devoir et se montra sans merci, à cet endroit. Tout traiteur trouvé coupable d'avoir vendu des liqueurs était condamné: 1o. à remettre en nature ou à restituer la valeur de ce qu'il avait reçu des sauvages en échange pour l'eau-de-vie. ; 2o. à payer pour chaque offense $25 d'amende et les frais. Malgré la juste rigueur du tribunal, à chaque terme il se présentait plusieurs poursuites de cette nature. Les grandes séductions de cette traite malheureuse consistaient dans les produits incroyables qu'on en retirait. Un gallon de whiskey était noyé dans au moins deux fois autant d'eau et se vendait au prix que fixait le traiteur. Le sauvage, dont la passion s'enflammait et ne connaissait plus de bornes, à la simple odeur du liquide, pouvait tout sacrifier pour tremper ses lèvres à la couple fatale. Pour satisfaire la rage ardente qui le dévorait, il se laissait dépouiller de tout ce que l'avide traiteur lui demandait. Pour donner une faible idée de la quantité de boisson qui se consommait, malgré les efforts du clergé et les rigueurs de la cour, il suffit de consulter Sir George Simpson. Il porte à une moyenne de 5,000 gallons par année, la quantité introduite dans le pays de 1847 à 1856. Ce chiffre doit être assez exact, car outre que Sir George puisait ses renseignements dans les livres de la Compagnie, son témoignage est corroboré par d'autres témoins qui parlent de la même quantité. Simpson ajoute que l'arrivée de l'aile droite du 6e régiment Royal, en septembre 1846, contribua à augmenter le débit des liqueurs. Il faut dire également qu'en consultant les registres de la cour, on constate que la présence de ces militaires augmenta également le nombre des procès. A chaque terme, on trouve quelques-uns de ces frères guerriers, appelés à rendre compte de quelque fait d'armes peu glorieux.

Pendant l'administration du Gouverneur Christie, quelques commerçants avaient commencé à faire concurrence à la Compagnie. Le moment approchait en effet, où celle-ci allait être forcée d'abandonner ses plus plus chers privilèges.

Afin de retarder, autant que possible, l'inévitable, Christie lança plusieurs proclamations qui furent affichées dans la colonie. Dans

Digitized by Google

l'une d'elles, il obligeait tous ceux qui désiraient expédier des lettres par les courriers de la Compagnie, d'écrire leur nom sur l'enveloppe. Si la personne qui faisait remise de la lettre, n'avait point souscrit aux règlements prohibant la traite des fourrures, sa lettre n'était pas reçue, à moins d'être ouverte. Cette proclamation, datée le 20 décembre 1844, avait été précédée de quelques jours, par une autre ainsi conçue :

" Attendu qu'en vertu des lois fondamentales des Terres de " Rupert, il est illicite de faire le commerce avec d'autres pays ou " de faire des importations à moins d'être pourvu d'une autorisation, " ou d'une licence accordée par la Compagnie ; et attendu que " d'après les lois anglaises, les cours de justice refusent de prêter " leur autorité, et de venir en aide à ceux qui font des transactions " illégales, soit en forçant les débiteurs à payer leurs dettes, ou les " agents à rendre compte des deniers reçus ;

" C'est pourquoi je donne avis par les présentes, qu'afin de pro- " téger les commerçants honnêtes et bien disposés contre tout em- " barras ou perte, qui autrement serait inévitable, je vais expédier à " tous ceux qui importent des marchandises par la mer et qui ont " signé une déclaration s'engageant à ne pas faire la traite des " fourrures, une licence dont voici la teneur : " Au nom de la Compa- " gnie de la Baie d'Hudson, je donne licence à A. B. de commercer " avec des marchandises anglaises, dans les limites de la colonie et " je ratifie le commerce que A. B. a déjà fait par le passé. Cette " licence deviendra nulle *ab initio* au cas où A. B. ferait la traite " des fourrures ou violerait aucun des privilèges de la Compagnie."

Donné au fort Garry, le 7 décembre, 1844.

ALEXANDER CHRISTIE,
Gouverneur d'Assiniboia.

Ce *pronunciamento* n'eut pas grand retentissement.

La Compagnie, par prudence, tout en revendiquant ses droits vrais ou prétendus avec énergie, savait s'accommoder à ce qu'elle ne pouvait empêcher, sans soulever la population.

Elle eut le bon esprit de tolérer bien des violations à sa chartre sans trop se plaindre.

Le 3 avril 1845, le conseil d'Assiniboia révisa les pouvoirs et la procédure de la cour générale et adopta les résolutions suivantes :

" Attendu que toutes les affaires d'intérêt général devraient être " décidées devant la cour générale ; qu'il soit résolu :

Digitized by Google

" Que toute question affectant le revenu, l'octroi ou le refus de " licence, quelque minime que soit le montant en litige, sera décidée " par le gouverneur et son conseil, avec un corps de jurés.

" Attendu que dans le cas où il n'existe aucune convention " écrite, la meilleure preuve possible est le témoignage même des " parties intéressées ; qu'il soit résolu :

" Que dans toute cause instruite devant la cour générale, le " demandeur pourra appeler le défendeur comme son témoin et vice " versa. Il est également résolu :

" Que MM. Adam Thom, John Burn et Alex. Ross soient nom- " més commissaires pour examiner les parties en cause d'après les " principes anglais d'équité.

" Que les témoignages ainsi reçus, fassent partie de la preuve et " soient soumis aux jurés.

L. A. PRUD'HOMME.

St. Boniface, le 7 mars, 1889.

Digitized by Google

ROSE MARIE

CHAPITRE XIII.

Le Monument projeté

Fidèle à sa promesse de faire visite à la famille affligée, le comte Wissen, dès le lendemain se rendit à New-York. L'heure était encore trop peu avancée pour qu'il pût se présenter à la résidence Dashon ; mais il avait un but secondaire dans son excursion, et le moment était on ne peut plus favorable pour remplir ce but.

L'affection qu'il portait à son jeune ami, Rory O'Morra, lui faisait prendre intérêt à tout ce qui le concernait ; or il avait appris, même avant son retour de Washington, que tout New-York affluait jour après jour au Palais de l'Industrie pour y admirer une statue en marbre, due au ciseau de Rory. C'est donc là qu'il dirigea ses pas d'abord et il n'eut pas à s'en repentir. Les mille autres objets curieux n'avaient guère d'attrait pour lui, et le public semblait partager son goût, car il y avait toujours foule autour de la "Fiancée de Marbre." C'est qu'effectivement elle était belle au-delà de toute expression cette figure de jeune fiancée, si pure, si modeste, si angélique. Le comte y passa une grande heure à comtempler ce chef-d'œuvre et il se promit bien d'y revenir encore.

Mais le temps s'écoulait sans qu'il s'en aperçût, midi venait de sonner sur le carillon de l'église St. Paul ; s'arrachant donc à sa rêverie d'artiste, le comte se dirigea vers la maison princière de la famille Dashon. Admis aussitôt il fut introduit dans le grand salon, et peu d'instants après, madame Dashon parut avec une grande solennité. Elle était flattée des attentions si délicates du comte et elle lui fit l'accueil le plus cordial.

"Ah, M. le comte, que je vous ai d'obligations de la sympathie que vous nous montrez dans notre malheur !.... Quand mon fils mourut—vous l'avez connu M. le comte,—c'était un coup terrible ; mais ce n'était rien auprès de celui-ci. Il était soldat ; je savais qu'il exposait sa vie tous les jours ; il la sacrifia dans un engagement glorieux ; c'est très bien, Son enfant du moins nous restait,

Digitized by Google

et quelle enfant ! vous l'avez connue, M. le comte ; oh ! quelle perte nous avons faite en perdant un pareil trésor ! oui, M. le comte, si jamais il y a eu au monde une fille d'Eve parfaite et sans ombre de défaut, c'était ma pauvre Rose Marie. Et quel cœur d'or ! Ah ! c'est depuis que je l'ai perdue que j'ai appris surtout à l'apprécier... par comparaison avec... cette pauvre Augusta Varick, ma petite-nièce, charmant petit être, avec de l'esprit même, oui, mais de cœur point ; cela me désole, mais je devais m'y attendre. La mère est bien pire. Imaginez-vous que le pauvre M. Dashon lui laisse par testament la moitié de sa fortune ; eh bien, le croiriez-vous ? elle convoite l'autre moitié, et je crois bien qu'elle est tentée de se débarrasser de moi pour se la procurer. Mais elle est bien sotte si elle s'imagine que je la lui laisserai ; mon testament est fait, et ce n'est pas elle qui sera mon héritière. Probablement qu'elle soupçonne cela, et c'est ce qui explique toutes les attentions hypocrites que me font la mère et la fille, dans l'espoir qu'elles me le feront changer en leur faveur. La mère veut que je me prête au projet de marier sa fille à votre ami Floréal ; elle voulait par dessus le marché les diaments que l'impératrice avait envoyés à ma pauvre enfant ; mais ceux-là elle ne les aura pas, non jamais."

—" Quelle cause les médecins ont-ils assignée pour la mort soudaine de Mlle Dashon ?"

—" Hypertrophie du cœur—mais le fait est qu'il n'en savent rien. Elle n'a pas été malade sa vie durant, sa constitution était parfaite ; comment concevoir après cela que la pauvre enfant soit tombée victime d'un défaut semblable d'organisation ?

—" On n'a donc pas fait d'autopsie !"

—" Ah ! je n'ai jamais voulu permettre une telle profanation, d'autant plus que si c'est de poison que mon enfant est morte, le coupable en dernière analyse appartient à notre famille, et pour tout au monde je n'aurais pas voulu attirer sur elle un pareil déshonneur."

Le comte allait se retirer. Mme Dashon voulut à toute force lui montrer le portrait de Rose Marie; c'était un des plus beaux sortis du pinceau d'Ingham. Il était suspendu dans la bibliothèque, et M. Dashon passait des journées entières à le contempler, sans donner d'autre signe de raison ou de sentiment, ni s'apercevoir même de la présence d'un visiteur quelconque.

" M. le comte, pourriez-vous me recommander un vrai artiste en sculpture ? je désire lui faire faire un monument funèbre pour ma

Digitized by Google

pauvre enfant, et je veux qu'elle-même y soit représentée en marbre."

—" Madame ; avez-vous déjà vu la " Fiancée de marbre " exposée au Palais de l'Industrie ? "

—"Pas encore, vous savez que je ne vais nulle part, excepté à Greenwood ; mais j'ai entendu parler de ce travail et il faudra que je fasse la connaissance de l'œuvre et de l'artiste."

Dès le même jour elle mit à exécution son double projet ; en se rendant à Greenwood avec M. Dashon et Augusta, elle fit arrêter la voiture devant le Palais de l'Industrie et confiant le pauvre infirme à la garde de la jeune fille, elle entra seule dans le vaste édifice. Sans se laisser distraire par aucun autre objet, elle alla droit à la statue devenue fameuse.

" Mais c'est ma pauvre enfant à la perfection," s'écria-t-elle, avec transport, " est-ce possible ? l'artiste a du moins dû s'inspirer par sa vue. Il faut que j'aille voir cet artiste immédiatement, d'autant plus que d'après l'adresse que le comte Wissen m'a donnée, c'est à Brooklyn qu'il a son atelier, tout près du chemin de Greenwood."

Une demi-heure après, elle fit arrêter la voiture devant une maison de modeste apparence, évidemment un atelier de sculpture ; un jeune homme en sortait en ce moment-là même. Elle lui fit signe de s'approcher, et fut agréablement surprise en apprenant qu'il s'appelait Rory O'Morra ; elle le pria donc de prendre place dans la voiture en face d'elle, à côté d'Augusta, pour lui parler d'affaire.

" Je viens de voir, au Palais de l'Industrie, une statue qui m'a ravie ; j'ai été peinée d'apprendre que vous ne la céderiez à qui que ce soit, à aucun prix ; je respecte ce sentiment, M. l'artiste ; mais je viens vous prier d'en faire une semblable pour le monument de ma pauvre enfant ; ou plutôt je viens vous demander de vouloir bien prendre en mains le monument tout entier. Veuillez n'épargner aucune dépense et ne craignez pas de me demander n'importe quel prix."

—" Tout cela est parfait, mais néanmoins je désire connaître vos plans quant au style et à la dépense."

—" Ne pourriez-vous pas nous accompagner à présent à Greenwood, pour voir le caveau et me suggérer vos idées ? "

—" Si vous me permettez, Madame, je vais vous y rejoindre ; il me faut faire une visite auparavant ; puis je m'y rendrai à cheval, et ne craignez pas, je ne serai nullement en retard."

Effectivement il eut le temps d'aller chez lui, à la maison de Miss

Digitized by Google

Tankerville, demander à Rose Marie son consentement, et néanmoins il se trouva près du caveau plusieurs minutes avant la compagnie.

Mme Dashon suggéra son plan ; Rory O'Morra, tout en ayant l'air de l'approuver, trouva moyen d'y faire accepter des modifications et des perfectionnements qui transformaient un monument payen en un que n'auraient point répudié les archéologues les plus engoués du vrai style des catacombes. Ce devait être toute une chapelle en miniature et la *défunte* devait être représentée debout près d'un sarcophage vide, comme si elle venait de le quitter pour entrer dans la vie de la résurrection glorieuse.

" Tout cela je le comprends à merveille, dit la dame tout émue, et je l'approuve entièrement ; mais il est un autre point que je ne comprends pas. Votre admirable statue que j'ai visitée tout à l'heure reproduit à la perfection les traits de ma pauvre enfant ; comment expliquez-vous cela ? "

—" Oh, Madame, c'est qu'elle reproduit ma plus haute conception du beau idéal."

—" Du beau idéal ! Et cette médaille qu'elle porte suspendue au cou ; savez-vous que mon enfant en portait une semblable ? "

—" C'est une médaille *miraculeuse ;* j'en porte une pareille."

—" Quel malheur que vous n'ayez pas connu mon enfant de son vivant ; vous vous seriez si bien compris l'un l'autre ; et peut-être que nous la possèderions encore ; qui sait ? "

O'Morra pâlit, mais garda le silence.

V. H.

(A suivre.)

Digitized by Google

HARVARD COLLEGE
JUN 21 1889
LIBRARY.

LES BEAUTÉS DE LA NATURE

Nous sommes au printemps. Qui d'entre nous peut demeurer insensible au spectacle de la nature si belle, si enchanteresse et encore toute imprégnée de la touche à la fois douce et délicate de son Auteur ? Que de choses admirables à détailler ici !.... Mais il faudrait le génie du savant pour les reproduire dignement !...Cependant, ouvrons ce livre de la nature....contemplons ce grand Dieu se plaisant à orner cette terre, ce globe que nous habitons, et à en faire une habitation superbe, pour l'homme, établi roi de la création entière. C'est pour lui que chaque printemps nous revient toujours embelli de nouveaux attraits, de nouveaux charmes.... Mais rien ne me frappe davantage que ces fleurs aux mille couleurs, ces gais oiseaux au gracieux ramage, invitant l'homme à tourner son regard, vers celui qui lui prodigue tant de magnificences et de merveilles...

Alors que dire du riche tapis de verdure et du choix que Dieu a fait de la couleur générale des plantes ?.... Le vert naissant dont il les a revêtues a une telle proportion avec l'œil de l'homme qu'on voit bien que la même main qui a coloré nos campagnes a aussi façonné l'iris de celui qui devait en être le spectateur. Si nos arbres et nos prés eussent été blancs ou rouges, qui aurait pu en soutenir l'éclat et la dureté ? Si encore ils eussent été obscurcis par des teintes sombres, qui aurait supporté une vue si triste et si lugubre ? Une agréable verdure tient le milieu entre ces deux extrêmes, et elle a un tel rapport avec la structure de l'œil humain, qu'elle le délasse au lieu de le fatiguer, et qu'elle alimente ses sucs au lieu de les épuiser.

Le beau vert de nos campagnes affecte mille nuances diverses ; c'est de la verdure partout, mais ce n'est nulle part la même ; aucune plante n'est colorée comme une autre : je les rapproche, je les compare, et je trouve que la différence est sensible. Cette surprenante variété se diversifie encore dans chaque plante, qui, à sa naissance, à son premier développemet, dans sa maturité, est d'une espèce de vert différent. Cette admirable diversion explique pourquoi nos regards contemplent les campagnes sans jamais être rassasiés. Vraiment, nous n'en finirions jamais si nous entre-

Digitized by Google

prenions de détailler en son entier les merveilles de la nature:.... tout y est grand, sublime, magnifique, tout jusqu'au moindre des insectes sur l'aile desquels vous voyez briller l'or, la pourpre et l'azur....

Voyez cette multitude d'yeux, ce diadème clairvoyant qui entoure la tête de la mouche.... et l'optique nous prouve que l'on rencontre dans l'œil de l'éléphant ce qui se voit en petit dans celui du moucheron.... Avec l'aide du miscroscope on a vu la vie poindre de toutes parts. Les moindres atomes sont devenus des mondes habités; les gouttes d'eau, des mers poissonneuses; et ce qui nous surprend davantage c'est, comme l'assure la science, que tous ces petits êtres ont des organes dans le même genre que ceux des animaux les plus gigantesques.... J'aime à voir et à contempler cette belle et riante nature sortant des mains du céleste architecte, qui fait d'elle une puissance vive, immense, qui embrasse tout, qui anime tout et qui, subordonnée à celle de son auteur, n'a commencé d'agir que par son ordre et ne continue de le faire que par son autorisation et son consentement. Que de leçons de dépendance ne donne-t-elle pas à l'homme! Jamais cette nature qui nous enchante ne s'écarte des lois qui lui ont été prescrites. Les tremblements de terre, les ouragans, les débordements des grands fleuves, tous ces événements en un mot qui semblent déroger aux règles primitives posées par Dieu ne sont eux-mêmes que des conséquences de ces lois; les désordres apparents qui en résultent sont momentanés et font bientôt place à l'harmonie universelle.... Non, non.... rien n'altère les plans que le créateur lui a tracés; elle présente le sceau de l'Éternel, cette empreinte divine est le modèle sur lequel elle opère.... toujours ancien, et toujours nouveau est le moule employé par ses mains créatrices dans la construction de son chef-d'œuvre.

Que dire de cette lumière douce et pure qui enveloppe notre sphère, comme d'un réseau mystérieux, s'étendant de l'Orient à l'Occident, et dorant de ses bienfaisants reflets ce vaste Univers!— Que la terre est donc admirable! Sa surface me présente des hauteurs, des profondeurs, des prairies, des mers, des volcans.... le tout sans régularité, sans ordre; mais si j'en étudie à loisir les parties j'y découvre un art, une symétrie que le génie de l'homme, quelqu'élevé qu'il soit, n'a jamais pu concevoir et encore bien moins exécuter.

Si la terre à sa surface déploie tant de merveilles, que dire

Digitized by Google

donc des richesses incalculables cachées dans son sein !.... des métaux, des minéraux, des pierres précieuses !.... si mes regards scrutent le lointain, mon œil y découvre des montagnes qui semblent s'être affaissées.... des rochers fendus et brisés, des contrées englouties, des îles nouvelles, des terrains submergés.... et mille autres chose encore !

Cependant cet ensemble de confusion qui me fait rêver un monde en ruine est tout imaginaire.... puisque nous habitons ces ruines en toute sécurité.... les générations d'hommes, d'animaux et de plantes s'y succèdent sans interruption ; la terre, cette mère commune fournit abondamment aux besoins de ses enfants tout ce qui leur convient et la quantité voulue. Dieu se se suffit à son œuvre, il n'a rien oublié depuis la profondeur de l'océan auquel il a donné un lit jusqu'au plus petit ruisseau ou filet d'eau qui serpente dans la prairie !....

Que dire de l'air que nous respirons ? C'est une partie de notre existence ; son action fait éclore tous les germes de vie, et la pluie du ciel ! Cette rosée bienfaisante.... Puis les saisons, qui à elles seules offrent un dédale où le génie le plus profond s'égare et se perd ! Qui a jamais pu définir leur retour périodique et pourquoi la verdure fait toujours place aux frimas !.... ah ! le doigt de Dieu y a pourvu.... et la mer et la terre forment un séjour délicieux, où régnent le calme et l'harmonie, et où tout est conduit avec une puissance et une intelligence qui révèlent la grandeur de leur auteur. Que de grandeur aussi dans l'Océan !.... la mer surabonde de vie ! Des arbustes singuliers, élégants, s'épanouissent sous les flots. A côté des brillants parterres se voient les plantes de pierre, les madrépores où toutes les branches fleurissent d'une neige posée comme celle des pêchers et des pommiers. On assure que nos prairies et nos forêts paraissent désertes et vides si on les compare à celles de la mer. Des milliers de plantes gélatineuses aux formes singulières; des animaux ressemblant aux végétaux peuplent ces immenses plaines liquides. Sur la tête de ce monde inférieur les majestueuses gorgones ainsi que les arbres de l'isis, ondulent comme des saules ou se balancent comme des palmiers et forment une voûte magnifique. Voilà pour les plantes sous-marines.

Mais un mot des milliers d'habitants de différentes espèces qui peuplent l'étendue des mers... Les uns couverts d'écailles légères, se meuvent avec rapidité d'un lieu à un autre ; d'autres chargés

Digitized by Google

d'une épaisse coquille se traînent pesamment sur le sable ; d'autres à qui la nature a donné des nageoires en forme d'ailes, s'en servent pour se soulever et se soutenir dans les airs ; d'autres enfin à qui tout mouvement a été refusé, croissent et vivent attachés aux rochers : tous trouvent dans cet élément leur pâture.... Le célèbre naturaliste, Buffon, nous dit que cette dernière classe renferme des myriades de familles : poissons, crustacés, coquillages, etc. Les unes sont sans cesse en mouvement—les autres restent attachées au point qui les a vues naître, et tous obéissent ainsi à la loi de leur nature.

Le mouvement de la mer, appelé flux et reflux, n'est pas moins merveilleux que tout ce que j'ai dit de ses plantes et de ses habitants. Ce mouvement, occasionné par le soleil et la lune, n'a jamais dévié de l'ordre formel donné par le créateur et ne finira qu'avec la disparition de ces corps lumineux. La mer s'élève et s'abaisse tour à tour deux fois en 24 heures. L'action du soleil semble influer sur ce mouvement, plus prononcé aux époques des équinoxes. Les mers intérieures n'ont point de flux ou de reflux.

Que de grandeur dans toutes ces choses !.... L'homme est l'être choisi entre tous par le créateur pour présider et admirer cette magnificence !.... Dieu l'a fait spectateur et l'étincelle divine dont il l'a animé le rend participant aux mystères divins ; c'est par ce flambeau qu'il pense et réfléchit ; c'est par cette lumière qu'il voit et lit dans ce grand livre du monde comme dans un exemplaire de la divinité. Garde-t-il toujours la hauteur de sa position ? Ah ! c'est là bien souvent la partie la plus triste et la plus sombre du tableau !.... Que de fois il oublie le rôle important qu'il est destiné à remplir ici-bas !....mais poursuivons.

Ouvrons encore un pli du vaste manteau de la radieuse nature. L'air qui nous enveloppe n'est-il pas digne de mention honorable dans mon humble récit ? Sans lui que deviendrions-nous ? Plus léger que l'eau, il obéit à un plus grand nombre de puissances ; l'action du soleil et de la lune, celle de la mer, de la chaleur et du froid le font agir, les vents sont ses courants ; quoique désagréables parfois, ils ont cependant leur utilité dans le royaume de la nature ; ils poussent, ils amoncèlent des nuages ; ils transportent au-dessus de la surface aride des continents les vapeurs malsaines et humides des plages maritimes ; ils déterminent les orages qui tombent sur la terre en la fertilisant.

Les vents distribuent encore les rosées bienfaisantes, qui comme

Digitized by Google

des perles, viennent orner dès l'aube du jour, le mignon brin d'herbe comme les rameaux du grand chêne. L'air est indispensable à la respiration des animaux et des plantes, et forme autour de la terre un réseau que l'on nomme atmosphère. Comme tout autre corps l'air est pesant. Autrefois on regardait, mais à tort, l'air comme un élément simple. Il se compose de deux gaz : l'azote et l'hydrogène, et de plus d'une très petite quantité d'acide carbonique jointe à une quantité variante de vapeur d'eau. Encore des merveilles et toujours des merveilles, car l'œuvre de Dieu est infinie.

Passerons-nous sous silence l'enchaînement des phénomènes qu'offre le système planétaire auquel nous appartenons ? Ces globes lumineux qui depuis dant de siècles .roulent dans l'espace sans jamais s'écarter de leur orbite ni se choquer dans leurs révolutions ; ce soleil suspendu à la voûte céleste comme une lampe de feu qui donne la vie à toute la nature. Cet astre qui préside à la nuit avec ses douces clartés, ses phases, son cours régulier, dont l'homme a su tirer tant d'avantage ; cette terre si féconde sur laquelle on voit se perpétuer par des lois constantes une multitude d'êtres vivants ; ces mers immenses avec leurs agitations régulièrement renouvelées ; ces éléments qui se mélangent, se combinent de manière à suffire aux besoins de la vie de chacun des êtres créés. Comment, à la face de tant de splendeurs, ne pas remonter à l'auteur et conservateur de cette admirable unité, à l'Esprit Éternel qui, embrassant tout dans sa vaste prévoyance, fait et règle tout également avec tant d'ordre et de sagesse ?

Un mot et je termine par un hommage offert à l'homme, ce roi de la nature. Il est vrai que sans lui, sans son secours la nature est pleine de magnificence.... Les forêts vierges de l'Amérique, les riches plaines de l'Inde, les glaciers des Alpes sont remplis et débordent de majesté naturelle ; mais ayant reçu de Dieu le génie ! dès lors, l'homme ne se repose plus, il épie sans relâche la nature, et chaque jour il fait sur elle de nouvelles conquêtes. Des esprits méditatifs, dépositaires des vérités acquises, ont fait apparaître les calculs de Newton et les énumérations de Linnée et de Jussieu.... Eux plus que personne avaient compris l'arrêt porté contre le premier père, et cette douce loi du travail, soit intellectuel soit manuel, devient pour tout homme, la somme de son bien-être ici-bas, en attendant le repos de l'éternité.

A. S. *****

Digitized by Google

1789-1794

LA RÉVOLUTION

"Nous sommes de la canaille, nous sortons du ruisseau . . ."—DANTON.

DANTON

Danton naquit, le 28 octobre 1759, à Arcis-sur-Auba, petite ville à quelques lieues de Troyes, en Champagne. Ses parents étaient pauvres ; il serait resté sans instruction, si les colléges, dans lesquels l'État ne s'ingérait pas pour en faire, comme aujourd'hui, des clubs politiques, si les colléges n'avaient été, grâce à la générosité de nombreux fondateurs de bourses, ouverts à la plupart des enfants déshérités de la fortune. Danton, sans en profiter beaucoup, avait bénéficié de cette générosité ; il la considérait comme la cause première de sa chute dans la Révolution.

" L'ancien régime, disait-il, en 1793, à un de ses anciens confrères aux conseils du roi, a fait une grande faute. J'ai été élevé par lui dans une des bourses du collége Du Plessis. J'y ai été élevé avec de grands seigneurs, qui étaient mes camarades et vivaient avec moi dans la familiarité. Mes études finies, je n'avais rien, j'étais dans la misère, je cherchai un établissement. Le barreau de Paris était inabordable et il fallut des efforts pour y être reçu. Je ne pouvais entrer dans l'état militaire, étant sans naissance, ni protection. L'Église ne m'offrait aucune ressource. Je ne pouvais acheter une charge, n'ayant pas le sou. Mes anciens camarades me tournaient le dos. Je restai sans état, et ce ne fut qu'après de longues années que je parvins à acheter une charge d'avocat aux conseils du roi. La révolution est arrivée ; moi et tous ceux qui me ressemblaient nous nous y sommes jetés. L'ancien régime nous y a forcés en faisant bien élever, sans ouvrir aucun débouché à nos talents."

" Cette remarque, dit M. Taine, s'applique à Robespierre, Camille

NOTE.—Beaucoup de détails, outre les citations littérales, sont tirés de l'ouvrage de M. Taine, LA RÉVOLUTION.

Digitized by Google

Desmoulins, Brissot, Vergniaud et autres." La remarque de Danton était injuste et un prétexte insuffisant pour expliquer sa chute dans la révolution, qu'il avait rendue sanguinaire afin de dominer par la terreur. Il avait, il est vrai, reçu une instruction supérieure à sa naissance, mais il n'avait pas acquis de si grand talents qu'il ne pût leur trouver un débouché dans le cours ordinaire des choses de l'ancien régime. Il en avait trouvé un fort honorable, en devenant avocat aux conseils du roi. Cette charge, acquise à bas prix, aurait été rémunérative, sinon lucrative, si Danton n'avait été débauché, paresseux et surtout rapace ; il lui fallait de l'argent, beaucoup d'argent pour vivre en " bon drôle." Il se fit d'abord une façon de noblesse en écrivant son nom avec la particule. Cette usurpation, qui le rendait passible des galères, au lieu de lui donner accès auprès de la noblesse, le rendit ridicule aux yeux des grands seigneurs, ses anciens amis qui lui " tournaient le dos." Evincé et blessé de ce côté, il chercha à vendre " ses talents " ; il les vendit, en effet, à la cour, avec la pensée de la tromper en dépensant son argent dans l'orgie, et de se venger du dédain de ceux qui ne l'avaient pas accueilli à cause de sa petite naissance et de sa pauvreté. La vanité blessée, les passions bestiales qu'il voulait satisfaire à n'importe quel prix, l'ambition de la domination qu'elles que soient les ruines sur lesquelles il passerait pour parvenir au pouvoir, voilà les véritables mobiles qui jetèrent Danton dans la Révolution. S'il alla plus loin dans cette voie qu'il ne l'avait prévu, ce fut par la force de la révolution qui mène les hommes, tandis que les hommes ne mènent pas.

Si la remarque de Danton s'appliquait aux hommes de la première Révolution, elle s'applique aussi, paraît-il, à la génération révolutionnaire actuelle.

" Aujourd'hui comme autrefois, dit M. Taine, dans les mansardes d'étudiants et dans les garnis de bohèmes, dans les cabinets déserts d'avocats sans cause et de médecins sans clients, il y a des Marats, des Dantons, des Robespierres, des Saint-Justs en germe.....". De pareils germes sont évidemment menaçants pour l'avenir, pour demain peut-être. Toutefois il n'y aurait guère à appréhender leur éclosion si le temps devenait ordinaire, car ils avorteraient faute d'aliment. Mais le temps n'est pas ordinaire ; l'atmosphère anormale de la politique semble, en effet, particulièrement favorable à la croissance des végétations vénéneuses.

Ainsi, le nouveau régime comme l'ancien, a fait une grande

Digitized by Google

faute en matière d'éducation. Il y a cependant une différence: sous l'ancien régime, on donnait généralement une instruction chrétienne en vue de former des hommes honnêtes, éclairés, laborieux, propres à rendre à la France et à la société les services militaires, civils, administratifs, qu'on était en droit d'attendre d'eux. Sous le nouveau régime, l'État anti-chrétien et sectaire fait distribuer à la jeunesse une instruction dans laquelle sont combinés des principes d'athéisme, des principes jacobims de révolution politique et des théories païennes de révolution sociale.

Les meneurs du nouveau régime savent bien que cette combinaison diabolique est la plus efficace pour produire des cerveaux faussés, désorientés, vides des précieuses notions de la vérité et de la justice, et qui, ainsi fabriqués, fournissent des recrues à toutes les utopies malsaines, conséquemment des esclaves soumis à ceux qui les imposent. L'intelligence peut fleurir dans le milieu de cette instruction qui ne s'adresse qu'à elle seule, mais la conscience s'y dessèche et meurt. C'est pourquoi il n'y a plus d'individualités ayant un caractère à soi, plus des convictions personnelles, mais une masse sans contours distincts s'abdiquant elle-même entre les mains de quelques charlatans, et traînée à la remorque de "l'esprit du siècle," cet amalgame d'égoïsme, de misérables compromis, de vénalité, d'âpretés au lucre, de jalousies, d'ignorances incompréhensibles, d'opinions toutes faites, de fanfaronades impies, de négations brutales. L'esprit du siècle, c'est l'élément vital de la Révolution; ce n'est pas autant l'esprit du siècle qui a créé la Révolution, que la Révolution qui a créé l'esprit du siècle; non seulement elle le fabrique et le pervertit de plus en plus par la parole et par l'exemple, mais encore, dans les circonstances présentes, elle l'impose et l'exploite en ayant recours à tous les moyens légaux, illégaux et hypocrites qui sont à sa disposition.

Si l'on veut une preuve récente de l'exploitation de l'esprit public par les Jacobins actuellement au pouvoir, on la trouve dans les discours officiels, qui seraient des monuments d'ignorance s'ils n'étaient des monuments d'impudence à force de mensonges, discours prononcés, au mois d'octobre dernier, à l'inauguration d'une statue de Danton, à Arcis-sur-Aube, en avance sur celle que le conseil municipal de Paris va faire ériger à la gloire de l'instigateur du crime sanglant, qui, s'il a eu des accès "d'impétuosité patriotique," n'en a pas moins été "un grand scélérat; qui avait de l'audace et point de courage, affrontait les périls de loin, et n'en savait supporter aucun."

Digitized by Google

Ces paroles sont de Rœderer, ancien constituant, puis avocat général à Paris en 1792, puis comte et sénateur de l'empire. Ce fut Rœderer qui, dans la journée du 10 août, conduisit d'autres magistrats "sensibles" auprès du roi, et lui dit pour le déterminer à se rendre à l'Assemblée nationale : "Sire, le temps presse, et nous vous demandons de vous entraîner." Louis XVI hésita pendant quelques minutes ; ce furent les plus solennelles et les dernières minutes de la monarchie.

Pendant ce temps-là, Danton, selon le mot de Garat "faisait foudroyer le château."

Rœderer trace ailleurs, en ces termes, le portrait de Danton : "Figure de dogue, sanguin, emporté, mais corrompu ; capable d'une atrocité, et point atroce ; accessible aux bons sentiments et aux mauvais ; avocat sans principes, paresseux, dissipé, aimant le plaisir ; propre à une conspiration plutôt qu'à une faction ; d'abord sans autre but que de se faire acheter par la cour, ensuite de gouverner la République ; amant de la popularité sans en être soigneux ; sans instruction, sans principes politiques ni moraux, sans logique, sans dialectique, mais non sans éloquence, Danton n'avait ni persuasion ni autorité, mais une impétuosité qui faisait tout céder."

Ce portrait est plus ressemblant que celui fait par M. Taine, qui représente Danton comme "un vrai conducteur d'hommes," tandis qu'il fut, en réalité, un agitateur frénétique qui, par son langage insolent, ses colères, ses images gigantesques, les mugissements de sa voix de taureau, étonnait les masses, les enfièvrait, les poussait au délire, les lançait sur la société, puis se tenait à l'écart, les laissant travailler, sauf la besogne faite, à pêcher dans une "rivière de sang" le ministère de la justice, d'où il comptait arriver à la dictature qui lui échappa et passa dans les mains de son rival, Robespierre.

Au jugement de M. Taine, Marat était fou ; c'est trop d'indulgence pour cette nature d'hyène ; il juge Danton tout autrement. "Il n'y a, dit-il, rien de fou chez Danton, au contraire, non seulement il a l'esprit sain, mais il possède l'aptitude politique à un degré éminent, à un degré tel que, de ce côté, nul de ses collaborateurs n'a approché de lui, et que, parmi les hommes de la Révolution, Mirabeau seul l'a égalé ou surpassé."

Quelque éminente qu'ait été chez Mirabeau et chez Danton l'aptitude politique, il faut considérer à quoi elle a abouti.

Ecrits, par Méjan, Durouvray, Clavière et Champfort, rédacteurs

Digitized by Google

du *Journal de Provence*, les discours de Mirabeau ont fait sa célébrité d'orateur, non pas d'homme d'État.

Que ces discours témoignent de l'aptitude de Mirabeau à toucher théoriquement à toutes les questions, droit de paix et de guerre, constitution, droits de propriété et de succession, finances, mines, loterie, esclavage, instruction publique, il n'en est pas moins certain qu'il n'a pas eu l'aptitude politique nécessaire pour conduire une seule de ces questions à une solution utile. Bref, Mirabeau, par sa parole, a détruit pièce à pièce les institutions du royaume et l'a précipité dans l'anarchie.

Quant à Danton, son aptitude politique a consisté à se lancer, avec une bande pire que les Mongols d'Attila et de Gengis-Kan, à travers la société française chancelante pour la démolir et tenter de la reconstruire à son profit. Il démolit beaucoup, ne reconstruisit rien, inventa pour gouverner la République, la terreur et le tribunal révolutionnaire qui lui fit couper la tête.

En arrivant au rôle politique, Mirabeau avait peu d'idées arrêtées ; mais son orgueil ulcéré avait besoin de se venger des dédains et des humiliations dont il avait été abreuvé, et son ambition était sans frein. La royauté se rencontra la première sur son passage, et les circonstances étaient trop belles pour qu'il n'essayât pas sa puissance. Aussi les premiers coups qu'il porte vont-ils frapper la royauté, puis ils se succèdent de plus en plus violents, non pas qu'il veuille renverser la monarchie, mais pour se rendre redoutable et s'imposer au roi, aux ministres et à la cour. D'adversaire, Mirabeau se fit défenseur de la royauté du jour où celle-ci paya ses services à beaux écus comptants, et lui promit le ministère qu'il demandait. S'il avait été puissant pour soulever la Révolution et pour abaisser la royauté, il fut impuissant pour calmer l'une et pour relever l'autre. Alors il regretta, sincèrement peut-être, mais certainement trop tard, que ses passions impétueuses et son ambition excessive l'aient emporté au-delà du but ; il avait voulu diriger la royauté, il renversa la monarchie. Il n'en vit pas la chute, mais il la sentit prochaine : "J'emporte avec moi, dit-il en mourant, le deuil de la monarchie ; les factieux s'en partageront les lambeaux !"

Des ruines, voilà le résultat effectif des fameuses harangues qui ont fait la célébrité de Mirabeau. Qu'il était "discoureur admirable," c'est le jugement de ses contemporains ; il serait puéril d'y contredire. Cependant il semble que, dans leur enthousiasme pour 89, les libéraux de nos jours forcent la mesure de la louange en ne trou-

Digitized by Google

vant que des raisonnements rigoureux et des observations vraies, dans le style verbeux, même lâche, incorrect et inégal " du dominateur de la tribune parlementaire."

Dominateur de la tribune parlementaire, soit : cela pourtant ne doit pas, comme les libéraux le plaident en sa faveur, l'absoudre devant la postérité ; elle ne peut voir en Mirabeau qu'un de ces ambitieux de plus ou moins de génie, qui agitent leur pays afin d'arriver au pouvoir ; semblables, dans leur égoïsme, à ces sauvages qui allument des feux trompeurs sur les rives de la mer, et font échouer les navires pour s'emparer des épaves. La plus heureuse fortune politique de Mirabeau est d'être mort dans son lit, le lendemain d'un des ses plus grands succès oratoires, alors qu'il commençait l'évaluation " que j'ai payée très cher," écrivait Louis XVI à M. de Bouillé ; alors que Mirabeau commençait à défendre les débris de la monarchie, et que le roi et la cour se fiaient à " ce scélérat habile, qui réparera, peut-être, par cupidité, le mal qu'il a fait par vengeance."

A sa mort presque subite, Mirabeau laissait son évolution monarchique à peine ébauchée ; de là les libéraux s'autorisent pour dire : " La fatalité ne lui laissa pas le temps de l'accomplir." Cette supposition n'est pas vraisemblable. Mirabeau avait perdu sa popularité et son empire sur une partie de l'Assemblée, qui suivait Barnave ; Mirabeau, s'il avait vécu plus longtemps, n'aurait sauvé ni la royauté ni la France, mais il aurait fini à la lanterne, car il y était voué comme traître à la Révolution.

" Mirabeau ! Mirabeau ! s'écriait Fréron, dans son journal sanguinaire, l'*Orateur du Peuple*, moins de talents et plus de vertus, ou gare à la lanterne ! "

Danton, sans argent et sans état, avait longtemps roulé sur le pavé et dans les cafés de Paris, comme aujourd'hui ses successeurs en expectative dans les brasseries, lorsqu'il demanda en mariage la fille d'un limonadier à laquelle il faisait la cour au comptoir, tandis que le bonhomme de père " en perruque ronde, en habit gris, la serviette sous le bras," servait les " consommateurs." Avant de donner son consentement, le bonhomme exigea que son futur gendre eût un état. C'est pourquoi Danton acheta, en 1787, moyennant 10,000 francs, qu'il se procura dans son pays, une charge d'avocat aux conseils du roi. Mais cette profession, où la tenue correcte et irréprochable était de rigueur, ne convenait ni à son tempéramment impétueux, ni à son caractère orgueilleux, ni à ses goûts dépravés.

Digitized by Google

D'ailleurs "chargé de dettes plus que de causes," il végétait dans son cabinet "d'avocat sans principes et paresseux,"et "sans le secours d'un louis avancé chaque semaine par le beau-père limonadier, le pauvre ménage, logé dans le triste passage du Commerce, n'aurait pu joindre les deux bouts."

Il fallait que Danton sortît de cette position précaire, qui lui était insupportable ; tant qu'elle se prolongerait, il ne pourrait donner satisfaction à ses appétits de jouissance effrénés. Il vit un moyen dans la Révolution, il s'y jeta l'un des premiers.

Comme Danton n'avait été ni l'homme des notables, ni l'homme des électeurs, il se fit l'homme de la populace. Il porta ses harangues dans les faubourgs et au Palais-Royal, puis en 1789, au lendemain de la chute de la Bastille, il fonda avec Marat le club des Cordeliers, qui se réunissait dans l'ancien couvent des religieux de cet ordre, rue de l'École de Médecine. Partout où la foule se rassemblait, Danton, avec sa stature athlétique et sa voix dominatrice, se présentait comme orateur. Et, enveloppant, dans une déclamation impétueuse, des images démesurées, des sentiments généreux, des jurons, des gros mots, des crudités cyniques, affectant, au milieu de ce débordement de langage, une bonhomie joviale et gouailleuse, des façons cordiales et familières, un ton de franchise et de camaraderie, Danton s'était fait une immense popularité parmi la plèbe parisienne, elle-même joviale et gouailleuse.

Dans ses relations particulières, Danton était un autre personnage. S'il se moquait de ce qu'il qualifiait de " vains scrupules de conscience et de délicatesses de société," s'il ne déguisait pas ses mœurs, ni son goût pour les plaisirs et pour l'argent, il parait sa conversation d'un certain décorum. Cela justifie l'appréciation de Rœderer : " Danton était capable d'une atrocité et point atroce ; accessible aux bons sentiments et aux mauvais " ; toutefois, il convient d'ajouter, comme correctif, plus accessible aux mauvais qu'aux bons.

Mais sa popularité et ses amitiés triées lui suscitèrent des envieux et des railleurs, même parmi les hommes qu'il associait à sa fortune. Ainsi Fabre, se disant d'Églantine parce qu'il avait remporté le prix de l'Églantine aux Jeux Floraux de Toulouse, expulsé de chez les frères de la Doctrine chrétienne, poète médiocre, acteur sifflé, jacobin furieux, secrétaire pendant le ministère de Danton, qualifiait celui-ci son chef, de " grand seigneur de la sans-culotterie " ; pendant qu'on le mènera à l'échafaud, dans la même charette que

Digitized by Google

Danton, Fabre se plaindra d'être associé à un voleur. Mot très juste, mais mal placé dans la bouche d'un complice qui n'avait pas dédaigné l'argent volé par le ministre, et qui avait, lui-même, volé à la Bourse.

Rœderer dit que Danton n'eût d'abord, en se faisant agitateur populaire, d'autre but que de se faire acheter par la cour, puis de gouverner la République ; il se vendit, en effet, et vola impunément l'argent de la cour. Il montra plus d'aptitude à ce jeu là qu'à celui de conduire les hommes ; au premier, il ne perdit que son honneur auquel il ne tenait pas, à l'autre, il perdit sa tête à laquelle il tenait.

En 1791, Danton vendit 100,000 francs la charge qu'il avait achetée, francs quatre ans auparavant ; il n'ignorait pas la provenance de cette somme bien supérieure à la valeur de son cabinet sans clientèle. Toutefois il n'aurait pas empoché la somme entière, s'il est vrai que ses bailleurs de fonds exigèrent 10,000 francs en plus de l'argent qu'ils lui avaient avancé. Quoi qu'il en soit, Lafayette dit dans ses *Mémoires* : " Il y avait deux ans que le roi payait Danton et l'employait à espionner les Jacobins," quand celui-ci fit faire le coup du 10 août. D'ailleurs Mirabeau avait su, lui aussi, et l'avait écrit au comte de la Marche, son ami,—ils se valaient, —que Danton avait reçu de la cour 30,000 livres le 9 mars 1790. Lafayette dit encore : Vendredi, le 7 (août), la reine a remis à Danton 50,000 écus ; c'est-à-dire trois jours avant l'émeute qui fit celui-ci ministre de la justice. Ainsi Danton, en recevant l'argent du roi, promettait d'empêcher l'émeute, et se servait de l'argent du roi pour la lancer.

D'après Malouet, la reine avait remis une somme beaucoup plus considérable. Le 7 août, Mme Elisabeth disait à M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères, " qu'il n'y aurait pas d'insurrection, que Péthion et Santerre, (comparses de Danton,) s'y étaient engagés et qu'ils avaient reçu 750,000 livres pour l'empêcher."

Ainsi la famille royale, toujours de bonne foi et toujours crédule, se confiait à des fripons et à des gredins qui se préparaient à être ses bourreaux.

Danton a engagé la partie, il ne peut plus reculer, il est fripon, voleur, la belle affaire ! Il faut qu'il vive largement " en bon drôle." L'infamie, la honte ! convention ; la vérité, c'est de vivre.... qu'importent les moyens, vivre c'est jouir. La misère, les sots la subissent ; Danton est un intelligent ; il emploie ce qu'il a de bon dans le mal,

Digitized by Google

parce que l'emploi dans le bien ne lui procurerait par l'or pour payer la débauche et l'orgie qu'il aime. Il est taré ; Baste ! Il ne doit rien à société, elle ne lui a pas donné de quoi vivre à l'aise ; maintenant il faut qu'il en vive ; il l'attaque, qu'elle se défende. La vie est un combat, le succès est pour les forts ; le fort doit passer au milieu des souffrances sans souffrir ; il doit marcher dans le sang et la boue sans dégoût.

Voilà l'aptitude politique—et morale en même temps—du type révolutionnaire : Danton possédait cette aptitude au degré supérieur, car il marchait sans dégoût dans le sang et la boue.

" Danton, dit M. Taine, ni au physique ni au moral, n'a de dégoût : il peut embrasser Marat ; (il le méprise souverainement, mais il paraîtra, pourtant, à ses obsèques avec le faste d'une douleur hypocrite,) il peut fraterniser avec des ivrognes, des filles perdues, des polissons, des chenapans ; féliciter les septembriseurs ; il faut des boueux pour travailler dans les boues, on ne doit pas se boucher le nez quand il viennent réclamer leur salaire ; on est tenu de les bien payer, et de leur dire un mot d'encouragement." Danton peut répondre en style de cocher aux injures des femmes de la rue, vivre de pair à compagnon avec des voleurs et des repris de justice, avec Carra, condamné à deux ans de prison pour vol avec effraction, une de ces taupes malfaisantes qui sortent de terre à l'époque des révolutions, collaborateur aux *Annales patriotiques et littéraires*, de Mercier, un maître Jacques de la littérature ; avec Westerman, qui vola un plat d'argent chez un restaurateur, et a été expulsé deux fois de Paris pour vol ; avec Rossignol, l'assassin à bout portant, sur un signe de Danton, de M. de Mandat, commandant général de la garde nationale, Rossignol ancien soldat, puis compagnon orfèvre, chef des massacreurs de la Force, " plus tard, général improvisé, il promènera, dans la Vendée, son incapacité, sa crapule et son brigandage " ; avec Huguenin, ex-avocat ruiné, ensuite carabinier, puis déserteur, puis commis aux barrières, finalement président de la Commune de septembre." Danton peut serrer la main aux scélérats avérés, ivrognes, voleurs, assassins, qu'il expédie dans les départements après le 2 septembre, en leur laissant les coudées franches, qu'ils prendront à leur aise. Tous ces scélérats sans scrupules, " effervescents " ou viveurs débauchés et autoritaires, seront les artisans et les bénéficiers de leur propre dictature. Pour commencer et imprimer l'idée de leur omnipotence, ils arrivent dans les villes, et même dans les villages, en carosse à six chevaux, en-

Digitized by Google

tourés de gardes et d'un sérail. Vite à la besogne : ils font incarcérer ou massacrer en bloc les habitants ; ou bien, pour que le plaisir dure, il les font guillotiner par séries ; ils confisquent l'argenterie et les bijoux ; ils logent dans les hôtels des émigrés ; ils réquisitionnent les meubles, le linge, la cave des détenus ou des décapités ; ils couchent dans leurs lits, boivent leur vin, et festinent joyeusement en grande compagnie de filles et de bourreaux " exécutants." Ils cherchent la gaîté dans l'horrible, et pour l'horrible ils ont, à table, des termes gais : " le théâtre rouge," c'est la guillotine, " le rasoir national," le couperet, la " fenêtre ou chatière nationale," la lunette dans laquelle est maintenu le cou de l'aristocrate, qui " va éternuer dans le sac." Le sang que répandent ces proconsuls leur monte à la tête, comme le vin qu'ils boivent. Un exemple : Bourdon de l'Oise, grand amateur de débauches avec les pires canailles, s'était arrêté avec le général Tuncq, à Chantonnay, en Vendée, où ils s'occupaient à vider des bouteilles d'excellent vin. Etant gris, il fait saisir dans leurs lits, à minuit, les administrateurs qu'il embrassait la veille. Qu'on les arrête, criait-il, ces scélérats d'administrateurs ! puis mettant la tête à la fenêtre, il entendit galoper un cheval qui avait rompu son licou. C'est un autre contre-révolutionnaire, qu'on les arrête tous ! "

Presque tous ont le vin mauvais comme celui-ci. Et la preuve que Danton les avait bien triés pour la besogne qu'ils firent, c'est qu'au moment où il les expédiait, il répondit à des observations sur le choix de ces " effervescents." " Eh ! f...., croyez-vous qu'on en verra des demoiselles ! "

Danton craignit toujours que sa vénalité ne fût publique, il exagéra, pour la cacher, ses sentiments révolutionnaires : pour avoir failli à l'honneur, il ne faillit jamais à l'émeute.

" Entre le démagogue et le brigand, dit M. Taine, la ressemblance est intime ; tous les deux sont chefs de bande et chacun d'eux à besoin d'une occasion pour former sa bande, Danton avait besoin de la Révolution pour former la sienne. Il en commença la formation dans les premières émeutes, en 1788, auxquelles Lacretable l'a vu prendre part. Au lendemain du 14 juillet 1789, " il fonda dans son quartier une petite république indépendante, agressive et dominatrice, centre de la faction, asile des enfants perdus, rendez-vous des énergumènes, pandémonium de tous les cerveaux incendiés et de tous les coquins disponibles, visionnaires et gens à poigne, harangueurs de gazette ou de carrefour, meurtriers de cabinet ou de place

Digitized by Google

publique. Et dans cet État plus que jacobin, modèle anticipé de celui qu'il établira plus tard, il règne, comme il règnera du 10 août au 22 septembre 1792, président perpétuel du district, chef du bataillon, orateur du club, machinateur des coups de main. Là l'usurpation est de règle ; on ne reconnaît aucune autorité légale ; on brave le roi, les ministres, les juges, l'Assemblée, la municipalité, le maire, le commandant de la garde nationale. De par les principes on s'est mis au-dessus de la loi."

La force de Danton est dans la force du club des Cordeliers ; il saura la pousser à frapper les grands coups, à la suite desquels il n'aura qu'à passer successivement du club des Cordeliers à la Commune, au ministre, au Comité de salut public, et, sur ces différents théâtres, il aura le même objet, établir la dictature de la minorité violente, imposer un despotisme institué par la conquête, maintenu par la crainte, en un mot le despotisme de la plèbe jacobine et parisienne étendu sur la France entière.

Les grands coups de main de Danton sont la proposition de la pétition du Champ de Mars pour la déchéance du roi, juillet 1791 ; les journées du 20 juin et du 10 août 1792 ; les massacres de septembre ; les journées du 31 mai et du 2 juin 1793.

Les uns prétendent que Danton résista un des derniers à la force publique qui vint pour disperser les pétitionnaires du Champ de Mars. Les gardes nationaux, exaspérés d'être assaillis à coups de pierre par la canaille, firent une décharge qui tua sept ou huit déguenillés. Les autres prétendent que Danton s'était mis à l'abri de tout accident, en partant pour la campagne le jour indiqué pour la signature de la pétition.

Cette version paraît la plus vraisemblable : c'était la manière de Danton de pousser à l'émeute, " d'affronter les périls de loin et de n'en supporter aucun." Quoi qu'il en soit, on le trouve à la campagne le lendemain de l'événement, et c'est un des chefs d'accusation, que Saint-Just relèvera contre lui. " Après la fusillade, tu pus couler d'heureux jours à Arcis-sur-Aube, si toutefois celui qui conspirait contre la patrie peut couler d'heureux jours."

Danton, tout en organisant le désordre et l'insurrection, éprouvait parfois une insurmontable lassitude de son existence d'action, de parole et de débauche ; il allait réparer ses forces abattues et son audace momentanément éteinte, dans sa petite propriété. Il y dépouillait le révolutionnaire, y vivait seul avec sa femme et ses enfants, occupé de soins domestiques et de loisirs champêtres.

Digitized by Google

On affirme que Danton a laissé à Arcis-sur-Aube, dit M. Fournel dans le *Correspondant* du 25 octobre dernier, la renommée d'un homme doux et serviable, d'un excellent père de famille; que sa mémoire y est l'objet d'une sorte de culte qui regarde comme des calomnies évidentes toutes les accusations portées contre lui." Mais, pour si grandes qu'aient pu être les qualités domestiques de Danton, elles n'excusent à aucun degré les crimes qui pèsent de tout leur poids sur la mémoire du terrible révolutionnaire.

La journée du 20 juin, préparée par Danton et Marat, avait dégradé la royauté; cependant il s'était fait un retour en sa faveur. " Après le 20 juin, dit Garat, successeur de Danton au ministère de la justice, qui alla lire au roi l'arrêt de sa condamnation à mort, tout le monde faisait de petites tracasseries au Château dont la puissance croissait à vue d'œil. Danton arrangea le 10 août, et le Château fut foudroyé." Danton dira plus tard: " J'ai fait le 10 août."

Danton invente le prétendu complot des prisons et l'annonce, le 2 septembre, au journaliste Prud'homme; le surlendemain, il lui envoie son secrétaire Camille Desmoulins pour falsifier, dans le *Journal des Révolutions*, " boussole de l'opinion publique," dans le sens jacobin, le compte-rendu des massacres.

Le roi Louis Philippe racontait qu'étant alors officier dans le corps de Kallerman, il fut envoyé à Paris pour porter la nouvelle de la victoire de Valmy. Pendant son séjour, il eut une entrevue avec Danton qui lui dit: " Vous êtes le duc de Chartres; vous êtes à Paris depuis vingt-quatre heures, seulement et déjà, plusieurs fois, vous avez blâmé l'affaire de septembre. Je le sais, je suis informé. C'est moi qui l'ai faite. Tous les Parisiens sont des J....f.... Il fallait mettre une rivière de sang entre eux et les émigrés. Vous êtes trop jeune pour comprendre de telles choses. Retournez à l'armée, mais n'oubliez pas qu'il faut vous taire".

L'épisode de Valmy est resté enveloppé de mystère. La victoire simulée des Français sur les Prussiens et la retraite surprenante du duc de Brunswick qui les commandait, furent, dit-on, le dénouement d'un marché conclu avec le duc d'après les instructions secrètes de Danton, par l'intermédiaire de Dumourier et de Westerman. On attribue à l'action de la Franc-Maçonnerie, dont Brunswick était un des grands chefs, la conclusion de ce marché qui sauvera la Révolution. M. Taine loue Danton d'avoir,—mais il ne dit pas à quelles conditions ni à quel prix, " négocié la retraite presque paci-

Digitized by Google

fique de Brunswick." Cette retraite sauvera la Révolution, c'était tout ce que Danton voulait sauver. Les sommes payées à Brunswick "doivent avoir été considérables, car le duc, jusqu'à cette époque écrasé de dettes, en acquitta, en l'année 1792, pour plus de 8 millions." Il faut ajouter la valeur énorme des diamants provenant de la même source, qu'un de ses héritiers eut le soin de mettre en lieu sûr avant d'être détrôné et chassé de ses Etats. L'odyssée de ces diamants dont le duc, personnage fort grotesque, se parait aux réceptions de Napoléon III, a été souvent racontée dans les journaux, il y a quelques années ; ils sont aujourd'hui la propriété d'une ville de Suisse.

Maintenant, suivons Danton jusqu'aux journées des 31 mai et 2 juin 1793.

L'ennemi s'était emparé de Longuy ; de là, grande frayeur parmi les révolutionnaires de le voir bientôt à Paris. Danton propose une levée en masse et, dans cette circonstance, prononce ces paroles célèbres : "Que la France entière marche au pas de la charge sur les ennemis. Que faut-il pour les vaincre ? De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace."

"Dévoré, dit un biographe indulgent, mais moins cantonné que M. Taine dans l'éloge, dévoré de la fièvre révolutionnaire, par sa témérité il donnait du courage aux plus faibles et aux plus timides. Danton poussait avec violence à la gloire, à la mort, comme il avait poussé au meurtre, au pillage ; et, à travers les vices et les crimes qui sillonnent encore cette grande figure satanique, apparaît une haine de l'étranger qui souvent cache ce qu'il y avait de boue et de sang dans cette âme de feu."

La Convention se prépare à mettre le roi en jugement ; Danton a déjà dit : "Louis XVI, nous ne le jugerons pas, nous le tuerons." Cependant, selon M. Taine, "il a songé à sauver le roi."

Danton n'a point eu spontanément une pareille pensée et, que l'on sache, il n'a rien tenté pour le salut de Louis XVI. Voici en résumé ce qui se passa : Un mois avant le jugement de Louis XVI, la proposition de le sauver fut faite à Danton par M. Théodore de Lameth, émigré en Suisse, d'où il revint exprès à Paris. M. de Lameth alla tout droit chez Danton, qu'il avait beaucoup connu auparavant.

"Je consens, dit Danton, à essayer de sauver le roi, mais il me faut un million pour gagner les voix nécessaires, et il me le faut d'ici à huit jours. Je vous préviens que si je ne puis lui sauver

Digitized by Google

la vie, je voterai la mort. Je veux bien sauver sa tête, mais je ne veux pas perdre la mienne." M. de Lameth se mit en quête, vit l'ambassadeur d'Espagne, fit parler à Pitt, qui refusa. On n'avait pas confiance en Danton ; on savait qu'il était rapace et capable, après avoir préalablement empoché un million, sinon de pousser, sous main, à la mort du roi, au moins de ne rien faire pour l'empêcher. Danton vota la mort.

Le procès de Louis XVI divisa la Convention : les Jacobins et les Girondins, alliés jusque-là, entrèrent en lutte.

Danton, quoiqu'il ne fût pas des leurs, défendit contre les Jacobins, les Girondins qui avaient pourtant repoussé " les avances de l'auteur des massacres de septembre." Quand, à un autre moment, Danton attaquera les Girondins pour se défendre contre eux, et verra qu'ils sont perdus, il dira à Garat : " Je leur ai offert vingt fois la paix ; ils ne l'ont pas voulue. Ils refusaient de me croire, pour avoir le droit de me perdre."

Sur ces entrefaites, la Convention envoie Danton en mission en Belgique ; il y vit de concussion et de débauche ; sa rapacité, son libertinage et les larmes qu'il donna à sa femme morte durant son absence, c'est tout ce qui signale son proconsulat.

M. Taine recueille précieusement des larmes de Danton dans une autre circonstance, toutefois sans dire qui les a vues couler. "Quand la hache s'approche des Girondins," " il en est malade de douleur." " Je ne pourrai les sauver s'écriait-il, et de grosses larmes coulaient le long de ses joues."

Douleurs et larmes bien tardives, car la hache qui approche des Girondins, Danton l'a forgée, aiguisée, mise dans la main des Jacobins, et, s'il avait l'aptitude politique que M. Taine trouve en lui, il ne pouvait pas ne pas prévoir l'usage que la Montagne ferait de " ce nouvel engin de gouvernement."

Cependant les années françaises sont battues par les Autrichiens en Belgique et dans le Palatinat. Danton reparaît à la Convention ; il propose et fait adopter la levée en masse des hommes de 18 à 25 ans, qui seront lancés sur la frontière, voilà pour l'exterieur ; pour l'intérieur, il fait voter le maximum qui met, aux dépens des riches ou de ceux qui passent pour l'être, le prix du pain à la portée des pauvres ; le décret qui lève, dans chaque grande ville, une armée de sans-culottes salariés " pour tenir les aristocrates sous leurs piques " ; enfin il fait décréter l'institution du tribunal révolutionnaire. Bientôt Danton demandera pardon à Dieu et aux hommes d'avoir fait instituer " ce tribunal infâme."

Digitized by Google

Danton, dit M. Taine, a construit la machine ; il lui a donné le premier élan et le branle final. La machine est de lui ; pourquoi après l'avoir construite, ne se charge-t-il pas de la conduire ?.... C'est que s'il était capable de la construire, il est incapable de la manœuvrer. Il peut bien, aux jours de crises, donner un coup d'épaule, emporter les volontés d'une assemblée ou d'une foule, mener de haut et pendant quelques semaines un comité d'exécution. Mais le travail assidu lui répugna, il n'est pas fait pour la routine d'une besogne administrative, ni pour la besogne de bourreau méthodique comme Robespierre. Danton a une vive sensibilité, continue M. Taine, la sensibilité de l'homme de chair et de son sang en qui, subsistent tous les instincts primitifs, les bons à côté des mauvais, que la culture n'a point desséché ni raccorni, qui a pu faire les massacres de septembre, mais qui ne se résigne pas à pratiquer de ses mains, tous les jours, à l'aveugle, le meurtre systématique et illimité."

On voit poindre ici, mais il ne s'agit pas de la discuter, la physiologie "morale" par laquelle la nouvelle école scientifique prétend démontrer que "les phénomènes intellectuels et les actes moraux ne sont pas dûs aux facultés de l'âme, mais qu'ils sont le résultat du jeu mécanique et de la puissance physique de la matière nerveuse, plus ou moins développée, qui anime le composé chimique de la structure du corps humain." On pose cette prétention impérieusement et dogmatiquement comme un fait scientifique. Cependant le caractère essentiel de tout fait scientifique est d'être vérifié par l'expérience. Or, il n'y a, dans le domaine de l'expérience, aucune certitude acquise à l'appui de cette prétention, qui, comme le transformisme, son point de départ, est condamnée à l'hypothèse non seulement quant à présent, mais encore à l'hypothèse perpétuelle.

Si l'homme n'avait que des instincts bons et mauvais, s'il n'était pas un être intelligent et libre, l'image de Dieu enfin, il ne serait pas même le premier des animaux. Chez l'homme l'intelligence prédomine toujours sur les instincts. Si Danton a une vive sensibilité, ce n'est point parce que la nature inconsciente a communiqué des instincts au composé chimique, chair et sang de sa structure physique, mais c'est parce que Dieu lui a donné, comme à tous les hommes, l'intelligence, la raison, la volonté, la sensibilité, c'est-à-dire lui a donné une âme. Quand parfois les bons sentiments se réveillent chez Danton, c'est qu'un rayon de vérité se glisse dans son âme étouffée sous le vice, et y apporte la lumière pendant quelques instants. Ainsi le jour où il est terrassé par la certitude foudroyante de sa défaite, il ne mau-

Digitized by Google

dit pas instinctivement ses ennemis qui vont lui couper le cou, mais il demande pardon à Dieu et aux hommes d'avoir construit la machine infâme de la Terreur.

Il ne faut pas médire de la physiologie, mais, quels que soient les progrès qu'elle a pu faire, l'intelligence, la raison, la volonté, les sentiments, les désirs, la cause et le but de la vie, en un mot l'homme moral tout entier est en dehors de cette branche de la science, qu'on l'intitule expérimentale ou morale. Le champ de la physiologie, qui a pour objet l'observation des phénomènes de la vie et des fonctions des organes chez les animaux ou les végétaux, n'est-il pas assez vaste pour qu'elle ne se donne pas la mission désespérante de chercher le principe de la vie dans la matière, et de nier l'âme impérissable parcequ'elle ne la trouve pas dans la chair humaine, sous la pointe du scalpel, ni ne la voit à travers les lentilles du microscope.

Ayant fait proclamer la Terreur, Danton retombe dans un de ces moments d'apathie qui succèdent chez lui aux accès de violence. Tout à la joie d'avoir contracté un second mariage, il conduit sa nouvelle épouse à Arcis-sur-Aube. "Il s'écarte, se distrait, jouit, oublie, il suppose que les coupe-têtes en titre consentiront peut-être à l'oublier ; certainement ils ne s'attaqueront pas à lui," dit M. Taine.

Double illusion : si Danton oublie, les Girondins, qui mènent la majorité de la Convention, ne l'oublient pas ; ils le prennent pour objet de leurs principales attaques et font décréter la commission des "Douze," qui recherchera les auteurs des massacres de septembre. Danton accourt sur ces entrefaites, se retourne contre ses accusateurs avec la violence de son caractère, les écrase à plusieurs reprises de tout le poids de son éloquence, mais il s'aperçoit qu'elle n'a plus l'autorité d'autrefois ; il fomente alors l'insurrection formidable du 31 mai, qui aboutit à la mise hors la loi des Girondins. "Danton, dit Garat, parut un instant au comité de salut public ; le 31 mai et le 2 juin éclatèrent ; il a été l'auteur de ces deux journées."

En n'entrant pas dans le terrible gouvernement qui naquit de cette insurrection, Danton se livre sans défense et fait le premier pas vers l'échafaud. Maintenant il est seul face à face avec Robespierre et les Jacobins, qui l'accusent de modérantisme. C'est en vain que pour faire cesser les accusations qui vont toujours croissantes, et pour donner des gages à la Révolution, Danton s'écrie à la Convention : "L'insurrection fera la gloire de Paris : sans les canons du 31 mai, la contre-révolution triomphait. Que ce crime retombe sur

Digitized by Google

nous et, s'il y a, dans la Convention, cent hommes qui me ressemblent, nous fonderons la liberté sur des bases inébranlables."

Mais Danton n'est plus pour les Jacobins qu'un pusillanime modéré. Le découragement s'empare de lui à l'aspect d'une Assemblée, où le soupçon naissait de la peur; sa santé d'ailleurs s'éteignait; encore une fois il se retire à la campagne. Pendant son absence, Robespierre, qui aspire à la dictature et ne veut pas de rival, prépare la ruine du tribun, tout en affectant de le défendre.

Rappelé par ses amis, Danton reparaît à la Convention, où se forme le parti des *Dantonistes*, qui fait une opposition sourde à la Montagne, puis se prononce plus hautement pour la clémence.

La majorité de la Convention était juge entre deux factions: d'une part Danton, la Commune et les Cordeliers, d'autre part, Robespierre, le Comité du salut public et les Jacobins. Le centre de la Convention donne la dictature à Robespierre. Les chefs de la commune sont arrêtés, et la même proclamation annonce leur complot, leur arrêt et leur mort.

Le sort de Danton était écrit dans le sang de son parti, mais il ne fait rien pour détourner le coup qui le menace. Soit que dégoûté du "sans culottisme qui a dévoré les Girondins, qui nous dévore tous, qui se dévore lui-même dans un gâchis épouvantable," soit qu'épuisé par la débauche, il n'ait plus l'énergie de se défendre, Danton s'endort dans la mollesse et l'indolence. On lui disait: "Prends garde, le tyran t'attaquera bientôt." "Il n'oserait, répondait-il, on ne me touche pas, moi, je suis l'arche." Cette réponse était fière sans doute, mais elle ne le mettait pas à l'abri du "couperet d'acier qui incessamment tombe et retombe."

Arrêté dans son lit, le 31 mars 1794. Danton est conduit au Luxembourg, où il trouve Lacroix, son ami, arrêté la nuit même. En entrant, il dit aux prisonniers: "J'espérais vous faire sortir d'ici; m'y voilà moi-même avec vous, je ne sais comment ceci finira."

Traduit, le 4 avril, au tribunal révolutionnaire avec plusieurs de ses amis, conventionnels ou cordeliers, ils sont condamnés sans être entendus. Danton jetant à ses juges un sourire moqueur et des boulettes de papier qu'il a roulées dans ses mains, leur dit: "Danton appartient au néant, mon nom est déjà dans la postérité."

Ramené, avec ses amis, dans la salle des condamnés: "C'est moi, s'écrie-t-il, qui ai fait instituer ce tribunal infâme; j'en demande pardon à Dieu et aux hommes." A la fin, dit M. Taine, il voit plus clair. Quel aveu pour un physiologiste!

Digitized by Google

Au dehors, les amis de Danton espéraient encore qu'il serait sauvé par Robespierre. " Je le connais mieux que vous, n'espérez rien de lui," leur faisait-il répondre. Ses amis, au dedans, attendaient leur salut d'une émeute populaire. " Vous ne connaissez pas le peuple, leur disait Danton ; ces f..... bêtes, en me voyant aller à l'échafaud, crieront : Vive la liberté ! "

En chemin pour la guillotine, Danton demande à Samson, le bourreau, s'il est permis de chanter. " Il n y a pas de défense," dit Samson.—" C'est bien, tâchez de retenir ce couplet que je viens de faire." Et il chanta sur un air à la mode :

" Nous sommes conduits au trépas,
Par quantité de scélérats,
C'est ce qui nous désole.
Mais bientôt le moment viendra,
Où chacun d'eux y passera,
C'est ce qui nous console."

Arrivé au pied de la " machine," Danton ne voit pas aussi clair que dans sa prison : il paraît un instant absorbé, mais c'est en pensant à sa femme. " O, ma femme, dit-il, je ne te verrai donc plus. Allons, Danton, point de faiblesse ! " Il monte les degrés et dit au boureau : " Tu montreras ma tête au peuple."

" Robespierre, dit un biographe, était au Pont-Tournant ; il vit tomber cette tête, se frotta les mains de joie, et se perdit dans la foule."

Ainsi finit la carrière de Danton, cet homme qui domina toute son époque à force de scélératesse. Il avait oublié Dieu, son cœur était vide, sa conscience muette ; il n'avait pas de vertu. Il s'entourait de morts et de ruines pour jouir du pouvoir, qui n'était pour lui qu'un instrument de fortune, un moyen d'agripper de l'or pour payer la débauche et l'orgie.

" Danton, dit M. Fournel dans le *Correspondant*, laissa deux fils qui se tinrent soigneusement à l'écart de la politique. Le plus jeune mourut en 1848, de l'émotion qu'il avait éprouvée en voyant le conseil municipal, musique en tête, venir chercher, dans son parc, un arbre de la liberté, et lui faire une ovation, ainsi qu'à son frère. Ce dernier laissa une fille naturelle, qu'il adopta sans avoir jamais voulu épouser la mère, et qui représente seule, aujourd'hui, la descendance directe du fameux démagogue. C'est une croyance géné-

Digitized by Google

rale que les deux fils de Danton ont laissé systématiquement tom ber leur nom."

Dans la classe populaire, la Révolution, menée par la Franc-Maçonnerie, a trié, en 1870, quelques centaines d'avocats, de procureurs, de médecins, d'intrigants, généralement malotrus, inconnus jusqu'alors si ce n'est dans les loges et dans les estaminets; un tas de sectaires assez bornés pour adopter le dogme jacobin ou pour n'en pas démêler la sottise et l'horreur. Plusieurs, et des plus marquants personnages de la bande, sont déjà disparus, ceux-là enfouis dans la terre avec pompe, ceux-ci honteusement écrasés sous le mépris. Mais il est resté un ramas d'impuissants, si ce n'est pour le mal, qui se sont improvisés hommes d'État, des affolés par la disproportion de leurs facultés et de leur rôle, des esprits dont l'éducation est superficielle pour le peu qu'ils en ont, la oompétence nulle; des consciences perverties par le sophisme, calleuses ou mortes; bref, des Jacobins qui se cramponnent à leurs places, et vont, par l'astuce, au but qu'il ne peuvent atteindre par la violence.

Aussi bien, ils entrent dans la famille au nom de la loi flanquée du gendarme; ils prennent l'enfant et le soumettent au régime de la morale civique. Ils fabriquent des *Manuels* pour faire connaîles " Hommes libres " de la République aux garçons et aux filles, et leur apprendre à louer le 14 juillet, les 2 et 6 octobre, le 20 juin, le 10 août, le 21 janvier, le 31 mai, en un mot tous les grands attentats auxquels Danton a participé, dont il a été l'instigateur ou l'auteur. " A ces sources pures, disent les Manuels destinés aux écoles obligatoires, les enfants doivent puiser la connaissance de leurs *devoirs*, des lois et de la morale républicaine.

Ainsi à l'entrée des enfants dans le monde, leur intelligence, leurs idées, leurs sentiments, leur conscience et leur cœur, coulés dans le moule civique, seront en tout conformes à la morale jacobine, ce qui revient à dire anti-chrétiens. Telle est entre autres entreprises, celle des hommes qui élèvent des statues à Danton, et qui invitent le monde entier, conservant encore la notion du christianisme, à s'associer à eux pour célébrer le centenaire de la Révolution. Ces sectaires, gonflés de l'orgueil de parvenus, sans foi, sans croyance, sans vertus, s'étonnent qu'on décline leur invitation.

Au fait, qu'est-ce que les Jacobins prétendent honorer chez Dan-

Digitized by Google

ton en lui dressant des statues ? C'est, crient-ils, le patriotisme et la haine de l'étranger.

C'est donc à dire qu'un des plus grands scélérats de la Révolution mérite les hommages de la postérité parce qu'il a vociféré contre l'étranger. Mais les accès de patriotisme de Danton n'ont été que des incidents pendant sa dictature souveraine sur la populace parisienne, tandis qu'il lançait, tous les jours, contre la société, les perturbateurs de profession, les brigands, les fanatiques, les scélérats de tout ordre. Il savait ce que valaient les coquins qu'il employait : " Nous sommes de la canaille, nous sortons du ruisseau, et nous y serions retournés, si nous n'avions mis une rivière de sang entre les émigrés et les Parisiens, des j.... f...., un tas de b.... d'ignorants qui n'ont pas le sens commun."

Les Jacobins, et ce sont les chefs du gouvernement de la République, prétendent donc en exaltant le patriote faire oublier le démagogue, qui, lui, ne se faisait gloire que de ses crimes.

Sans l'invasion des Tuileries le 20 juin, sans la journée du 10 août et la tuerie des gardes suisses, sans les massacres de septembre, sans l'insurrection du 31 mai, sans la proclamation de la Terreur, Danton n'aurait été qu'un agitateur vénal et rapace, un tribun vulgaire, poussant avec fureur les Français à la guerre, mais n'y allant pas avec eux, c'est-à-dire " affrontant de loin les périls."

Il semble qu'on entend la grosse voix Danton crier, du fond de la tombe, aux orateurs qui débitent à sa gloire, en rhétorique de collégien, des platitudes sentimentales et "patriotiques :" "Tas de b.... d'ignorants, vous n'avez pas le sens commun, ma gloire, à moi, c'est la grandeur de mes crimes, et vous les effacez !"

L'hégémonie, que la France devait à la persévérance admirable et féconde de la monarchie chrétienne ; cette hégémonie que la Révolution a détruite en grande partie, semble près d'achever aujourd'hui dans la corruption d'un régime inepte.

Que l'Etat, puisque l'Etat est le César du jour, se proclame athé, c'est la preuve décisive qu'il n'a pas le sens commun en fait de gouvernement : son règne dût-il se prolonger, jamais la France ne cessera d'être chrétienne, catholique. Que la croix soit abattue et que, à sa place, s'élèvent des statues de Danton, ce n'est pas aux pieds de ces statues que les fils de la France, si, un jour, elle les appelle à sa défense, iront demander le patriotisme et le courage. Ils iront les fils de la France demander le salut de la patrie au pied de la croix, et la patrie ne périra pas. Vive le Christ, Roi de Francs !

Digitized by Google

Le souhait suprême, à cette heure, est que la nation ait gardé assez de ressort et assez de son élasticité étonnante pour faire jaillir, de dessous les détritus amoncelés par la République, la flamme de ce feu qui, jadis, réchauffa sa vie, ranima sa foi, et grâce auquel, Dieu et le roi aidant, la France, s'est, à différentes époques, remise debout après des désastres terribles, et des crises lamentables.

A. de B.

Digitized by Google

L'ŒUVRE DE LA FEMME EN CANADA

La femme française, appelée à servir aux desseins de sa patrie, en Amérique, était douée des plus belles qualités de l'intelligence et du cœur.

Qui n'admirerait cet esprit d'abnégation qui lui fait abandonner le pays le plus civilisé de la terre, pour venir habiter une contrée barbare, s'exposer à un froid rigoureux en hiver, et par-dessus tout affronter le bûcher des Iroquois !

Elle a en vue ce but : créer une Nouvelle-France qui sera, dans le Nouveau-Monde, la fille aînée de l'Église et la mère de la civilisation ; but sublime, mais devant lequel s'amoncellent tous les obstacles ; elle les renversera néanmoins ; et l'océan lui-même, avec toutes ses tempêtes, n'aura pas de barrières qui puissent tenir contre le courage de la Française destinée à devenir la Canadienne.

Nous nous glorifions de ces personnages illustres, de ces aventuriers, de ces guerriers redoutables qui sont nos ancêtres, et avec justice ; mais courbons nos fronts devant les mères, devant les épouses de ces hommes, et les religieuses qui les ont accompagnés en Canada.

Les commencements d'une société présentent des difficultés nombreuses ; c'est comme une terre neuve à faire, une forêt vierge à ouvrir. Eh bien ! la femme canadienne est à la hauteur de cette tâche.

Pour élever les enfants français et sauvages, cultiver ces tendres plantes afin qu'elles portent des fruits de vertus civiles et chrétiennes, voici madame de la Peltrie qui place les Ursulines à Québec avec la mère de l'Incarnation, cette Thérèse du Canada, comme première supérieure, et Marguerite Bourgeois qui établit à Montréal la Congrégation de Notre-Dame.

Pour avoir soin des malades, des infirmes, des blessés, recueillir les errants, consoler les affligés, les Hospitalières paraissent dans la cité de Champlain, mademoiselle Mance à Ville-Marie, ainsi que madame d'Youville, qui y fonde l'institution des Sœurs Grises.

Et telle est la force du dévouement de ces saintes femmes qu'il ne doit pas cesser avec leur vie, mais durer, augmenter et s'étendre aussi longtemps et aussi loin que le peuple canadien lui-même.

Digitized by Google

De son côté, l'épouse du colon veille aux soins domestiques. Comme la femme forte des Livres-Saints, ses mains actives tiennent la laine et le fuseau. Tout se fabrique à la maison : les étoffes, les les draps, etc. Rien qui dénote la négligence ni l'oisiveté.

La maison ne lui suffit pas. Elle sort dans les champs, prend part aux travaux de la culture, et les dirige en l'absence de son mari, parti pour la guerre. Quelquefois elle saisit le fusil et la hache, et met en fuite les farouches Iroquois.

Parmi les exemples de courage donnés par les femmes, en Canada, on se plaît à signaler la résistance héroïque de madame de Verchères et celle de sa fille, deux ans plus tard. Seules ou presque seules, elles eurent à combattre contre une multitude de sauvages. A l'aspect de ces démons, d'autres se seraient évanouies. Mais elles, avec des armes qu'il n'appartiendrait qu'aux hommes de tenir, les repoussent et les contraignent à disparaître de l'horizon.

Aux alentours de Montréal, des Français, surpris par les Iroquois, couraient se réfugier dans un fort. Ils étaient prêts d'être cernés, quand madame Duclos, risquant de se faire envelopper dans un commun malheur, se précipite au devant d'eux avec des armes et des munitions. Les Français s'en servent heureusement, et grâce à cette mesure, échappent à une mort horrible.

Dieu, voulant former un peuple en Canada, fait descendre sur les mariages canadiens l'ancienne bénédiction des patriarches. On compte des familles où se trouvent jusqu'à quinze, vingt, vingt-cinq enfants. Pour multiplier la vie, la femme canadienne offre la sienne en sacrifice, tandis que d'autres non seulement pour sauver leurs jours, mais pour une satisfaction de vaine gloire ou de vengeance ne craignent pas de causer à leurs semblables les douleurs et la mort.

L'instinct de la maternité, qui domine dans la Canadienne, l'orne de toutes les grâces, en les tempérant d'un air de gravité que produit le sentiment de sa dignité. Il y a en elle une bonté profonde, bonté sans faiblesse, capable d'apporter tous les secours à ceux qui sont contenus dans le cercle immense de son affection : bonté, tirée de l'instinct maternel, qui imprime à tous ses traits, à toutes ses démarches, un cachet ineffable de majesté et de beauté.

Mais la mère de famille peut-elle vraiment suffire à tous les besoins ? La charge n'est-elle pas trop lourde parfois sur ses épaules fatiguées ? Quand la misère, la maladie, la mort frappent, que vont devenir ses enfants ? Elle s'est fiée à la Providence ; la Providence

Digitized by Google

ne l'abandonnera pas. Voilà que des jeunes filles, des femmes distinguées renoncent aux joies de la terre pour être le soutien des malheureux. Prenant le nom de Sœurs de Charité, de Sœurs Grises, de Sœurs de la Providence, elles glanent dans les champs de la vie tous les orphelins, et les mettent dans les greniers du Père céleste pour leur fournir une abondante nourriture, et devenir leurs mères, en remplaçant celles qui ne sont plus.

Que chacun apporte sa pierre dans la construction de l'édifice national. Que personne n'hésite. La femme canadienne est là, prête à subvenir à toutes les nécessités, mettre le baume sur toutes les plaies, et aider les générations dans les voies de leur développement. Les maisons-mères d'éducation et de charité enfantent de nouvelles maisons qui, non satisfaites de s'implanter dans tout le Canada, font irruption jusque chez les sauvages et les infidèles.

"Où allez-vous ?" disait-on à une jeune Canadienne ?—"Au Nord-Ouest, pour instruire les petites sauvagesses et en prendre soin."—"Pourquoi ne restez-vous pas dans le pays ? Il y a place pour votre dévouement."—"Oui, mais puisque j'ai fait mon sacrifice, je veux le faire tout entier."

N'est-ce pas que ces paroles sont admirables ? Et ce dévouement est de tous les jours.

D'autres jeunes filles, qui restent dans le monde, sans entrer dans les liens du mariage, assistent les mères de famille dans leur ménage, s'occupent de bonnes œuvres, forment des congrégations pour chanter la Vierge, leur patronne, en présentant le modèle des plus nobles vertus et des plus beaux courages.

Des femmes de première condition, imitatrices des dames d'Ailleboust et de Marceaux, visitent les pauvres dans leur humble demeure, les soignent dans leur maladie, et on les voit prêter une main industrieuse à tout ce qu'on imagine pour le soulagement de l'humanité souffrante.

Cette conduite extraordinaire étonne à bon droit, les protestants, et les force à respecter notre religion qui inspire de tels sacrifices. A l'excellence des fruits, ils jugent de la bonté de l'arbre.

Parlerai-je maintenant de l'influence que la Canadienne exerce sur le caractère de sa nation ? Pendant que les hommes, occupés dans les bois, ou bataillant dans les guerres, étaient menacés de perdre, dans un milieu sauvage, l'urbanité, le savoir-vivre, qu'ils tenaient de leur origine française, la femme contribuait avec le prêtre à les arrêter sur la pente de la dégradation sociale. Élevée par les

Digitized by Google

Ursulines ou les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, elle corrigeait toute velléité de grossièreté qui osait paraître devant elle. Aussi, en sa présence, les hommes laissaient tomber leur rudesse et une certaine façon dévergondée qu'ils contractaient dans leurs expéditions: ils devenaient tout-à-coup soumis comme des agneaux remplis d'aménité, et prenant sur leur physionomie le reflet de celle qu'ils ne pouvaient s'empêcher d'entourer des hommages de leur respect et de leur vénération.

Jamais un époux ne concluait un marché, n'entreprenait une chose de quelqu'importance, sans consulter son épouse, et les avis de celle-ci faisaient loi généralement.

Nous devons même à la femme canadienne, pour une très large part, la conservation de notre langue; car, plus instruite que nous, elle empêchait le bel idiome français de se détériorer dans la bouche du défricheur, du coureur de bois et du canotier.

Et nous semblons avoir compris instinctivement le pouvoir civilisateur de la femme canadienne, et tout le bien qu'elle nous a fait puisque notre chant national le plus populaire c'est: "Vive la Canadienne."

Partout, à la campagne comme à la ville, elle tient un rang supérieur, oblige au décorum dans les réunions, règle les conversations, établit toutes choses dans l'ordre. Les étrangers, qui fréquentent notre société, ne tarissent pas d'éloges sur la distinction de ses manières, les charmes de son esprit, l'amabilité de son air, son heureuse disposition à rendre tout le monde content et joyeux; et pour briller, elle n'a pas besoin de ce luxe excessif dont peut se prévaloir un naturel léger ou arrogant.

Les Canadiens si polis, si bien élevés, ne manquent pas d'avoir des aptitudes très prononcées pour les beaux-arts. Entre les femmes qui y excellent, tous connaissent Emma Lajeunesse, autrement l'Albani, qui, dans ses tournées artistiques, réjouit les deux mondes de sa voix enchanteresse.

Et qui ignore la réputation qu'ont nos couvents à l'étranger? Des demoiselles anglaises et protestantes viennent même de très loin y recevoir la meilleure éducation.

Il resterait beaucoup à dire. Mais je m'arrête, laissant à d'autres plumes plus exercées le soin de traiter à fond ce sujet délicat, et de signaler les ombres qui pourraient se trouver dans ce tableau enchanteur.

* * *

Digitized by Google

UN DOCUMENT HISTORIQUE

La liste du mobilier qui fut saisi en 1800 par le shérif de Québec, à la mort du père Jésuite Cazot.

L'an dernier, le gouvernement de la province de Québec donnait l'ordre à M. L. L. Rivard, surintendant des biens des Jésuites, de préparer plusieurs rapports concernant ces biens, dans le but de compléter le dossier qui devait servir au règlement de cette question si épineuse et depuis si longtemps débattue. Le travail de M. Rivard, que le ministère des terres de la couronne vient de faire publier dans son rapport annuel de 1888, constate l'existence d'un inventaire des biens-mobiliers que le shérif Sheppard saisissait, le 16 avril 1800, dans l'ancien collège des Jésuites. "On n'a pas d'évaluation de ce mobilier, y est-il écrit, et on ne saurait dire ce qu'il est devenu." (1) On trouvera cette pièce dans le greffe de Québec, attachée à l'original même du bref de prise de possession des propriétés et seigneuries que les Jésuites possédaient dans le pays. Authentiquée par le shérif et scellée du grand sceau de la province, elle fut déposée dans les archives de la Cour du Banc du Roi. Ce document qui n'a jamais été publié ne peut manquer d'intéresser tous ceux qui s'occupent des choses anciennes de notre histoire, et personne n'en voudra nier l'actualité. Comme cette pièce est écrite, partie en anglais, partie en français, nous en donnons la teneur, la plus fidèle possible, dans ce dernier idiome. La liste des objets énumérés a été copiée textuellement sur l'original et elle a été virifiée et collationnée avec soin.

Le shérif déclare d'abord que les effets suivants ont été remis à Messire Joseph Octave Plessis, coadjuteur de Québec:

1 Ostensoir ou Soleil	d'argent.
3 Calices	do
2 Ciboires	do
3 Paires de Burettes	do
2 Plats pour Burettes	do

(1) Page 130.—Rapport du Commissaire des Terres de la Couronne de la province de Québec. (1888).

Digitized by Google

6	Chandeliers et Croix	do
2	Chandeliers portatifs	do
1	Bénitier	do
1	Croix Processionale	do
2	Brods ou Girandoles	do
2	Brods ou Girandoles	do
4	Pots à fleurs avec les fleurs	do
1	Encensoir et Navette	do
1	Lampe	do
1	Piscine	do
1	Statue de la Ste-Vierge	do
1	Statue de St-Ignace	do
1	Statue de St-François Xavier	do
14	Cuillères potagères.	
24	Cuillères de table.	
4	Grandes fourchettes.	
24	Fourchettes de table.	
12	Cuillères à café.	
2	Ecuelles avec leurs couverts	do
2	Goblets	do
8	Chandeliers et croix	argentés.
6	Petits chandeliers	do
6	Pots à fleur	do
4	Statues	do
2	Reliquaires	d'argent.
6	Chandeliers	de cuivre.
8	Chandeliers dont 1 cassé	do
2	Christs	do
4	Petits chandeliers portatifs	do

ORNEMENTS.

26 Devants d'autels.
16 Chasubles garnies.
3 Chapes.
2 Dalmatiques.
1 Etole et 3 vieilles étoles.

LINGE.

1 Drap mortuaire.
24 Aubes.
29 Surplis.
15 Nappes d'autel.
14 Nappes de communion.
9 Douzaines de nappes de purification.
17 Corporaux.
12 Palles.
123 Amiets

Digitized by Google

20 Linges à lavabo.
15 Cordons.
8 Essuie-mains.
1 Paquet de linge sale.
1 Paquet de linge sale.
1 Paquet de linge sale.
1 Carreau rouge.
5 Vieux tapis.
6 Petits tableaux.
1 Statue de cire.
12 Bouquets.
4 Missels.
2 Pupitres.
1 Livre de chant.
1 Table en marbre.
1 Lustre en cuivre.
Quelques vieux fauteuils, chaises, &c.
1 Pendule.
1 Christ d'ivoire.
3 Couronnes de fleurs.
3 Reliquaires de bois doré.
4 Garnitures de Canons d'Autels.

Voilà pour la chapelle qui nous paraît assez complète. Le shérif procède aussi minutieusement à l'énumération des papiers et documents qui sont contenus dans deux coffres qu'il a fait déposer dans le bureau du secrétaire de la province, en même temps qu'une boîte contenant l'aveu et dénombrement des biens appartenant au ci-devant ordre.

Le premier coffre, marqué *No. 1, Papiers des Jésuites,* contenait ce qui suit :

Un livre de comptes couvert en parchemin endossé "Des Anges."
Un livre couvert en parchemin endossé "Montagne à Bonhomme ou Belair."
Un livre in quarto contenant des contrats, &c.
Un livre in folio contenant des contrats.
Un cahier à couverture verte marqué sur le premier feuillet "J. M. J." *Ce livre* a été commencé le 13 *Juin* 1753.—"Fief de St-Gabriel."
Un cahier portant sur première feuille en en-tête, "Fief de Notre-Dame des Anges."
Un cahier couvert en veau portant sur le premier feuillet *si vacat Annales*, &c.
Un cahier en parchemin portant sur la première page "Missio, &c. Anno 1642 et 1643."
Un cahier en couverture verte. Sur la première feuille est marqué "J. M. J." *Ce livre a été commencé le* 8 *Mars* 1754.—*Fief de Notre-Dame des Anges.*
Un cahier en papier endossé 1773, *Repertoire de la Jeune Lorette, par le Rév. Père Giroult.*
Un cahier en papier endossé *Repertoire du fief de St-Gabriel*, etc.

Digitized by Google

Un cahier intitulé "*Aveu et dénombrement du fief et seigneurie du Cap de la Magdelaine.*

Un cahier intitulé "Extrait des Registres des Insinuations du Conseil Supérieur de la Nouvelle France," avec l'indication au crayon : "Déclaration de 1743."

Un cahier sans couvert sur la première page duquel est écrit : "L'article premier de quatre lieues d'étendue."

Un cahier avec couvert en parchemin endossé "Gabriel."

Un autre endossé "Sillery 1719."

Un casier de papier avec couverture en veau, contenant :

Un cahier en papier intitulé, No. 1, Notre-Dame des Anges, 1 église, 1 presbytère et un terrain d'environ quatre arpens en superficie.

Un autre cahier avec en-tête : Ancienne et Jeune Lorette, deux églises et deux presbytères et trois arpents en superficie.

Un autre cahier endossé 1733. Notre-Dame des Anges.

Un cahier commençant par ces mots : L'an mil sept cent quatre-vingt, Juillet, etc.

Un cahier avec titre *Narré du Voyage fait*, etc.

Un cahier commençant par les mots : L'*An mil sept cent quatre-vingt et un, le douze Juillet*, etc., et autres papiers.

Carte réduite des Mers du Nord.

Un livre in-folio avec couvert de parchemin, la première feuille commençant par ces mots : "Continuation des Régistres précédens dans lesquels tous les recteurs de ce collège ont écrit ce qui s'est passé de considérable dans le pays" etc.

Un livre in-quarto, couverture en veau, intitulé :

Comptes des Missions depuis 1758.

Comptes de la Résidence depuis 1758.

Un livre avec couvert de parchemin sur lequel est marqué : "Repertoire des fiefs St-Gabriel et Sillery."

Un livre sous couverture verte portant pour en-tête : "Répertoire pour servir à recevoir les cens et rentes pour le fief de Notre-Dame des Anges avec un plan détaché, du trait quarré de Charlebourg.

Un livre sous enveloppe verte contenant des comptes.

Un livre avec couvert de parchemin portant comme en-tête "J. M. J." Ce livre a été commencé le 12e xbre 1753 "Fief de Sillery."

Un livre en papier portant pour titre : Table des habitants nommés dans le papier terrier."

Un livre sous couvert de parchemin portant titre "Fiefs de Belair."

Un cahier sous couverture noire ayant titre "Domestiques de N.-D. des Anges en février 1757."

Un cahier in-folio sous couvert de parchemin marqué "Terrier du fief de Belair."

Un cahier in-quarto contenant des donations, concessions, contrats, commençant par un certificat de l'intendant Bouteroue.

Trois liasses de titres concessions, donations, actes, marquées A, B, C.

Une liasse des titres de N.-D. des Anges.

Une liasse des concessions à Batiscan en 1798 et 1799.

Une liasse des concessions par Monsr. Desjardins dans la seigneurie St-Gabriel.

Une liasse d'actes marquée D.

Une liasse : Extrait des registres du Conseil Supérieur, marquée E.

Une autre liasse d'actes marquée F.

Deux liasses de concessions dans la seigneurie de St-Gabriel, G et H.

Digitized by Google

Une liasse de divers papiers I.
Une liasse de contrats de concessions K.
Une liasse de procès-verbaux, obligations et baux, marquée L.

La deuxième valise marquée *No. 2, Papiers des Jésuites*, contenait :

Une liasse de comptes et quittances M.
Une liasse de concessions, aveu et dénombrement de St-Nicolas N.
Une liasse de papiers relatifs à St-Gabriel O.
Une liasse de papiers relatifs à Sillery P.
Une liasse de procès-verbaux Q.
Une liasse de papiers relatifs aux Trois-Rivières R.
Une liasse de papiers relatifs à Batiscan S.
Une liasse de papiers relatifs au Cap de la Madeleine T.
Une liasse de papiers relatifs à Belair V.
Une liasse de papiers relatifs à N.-D. des Anges U.
Une liasse de papiers relatifs à N.-D. des Anges W.
Une liasse de papiers relatifs à la Ville de Québec X.
Dans la boîte marquée "Aveu et dénombrement des biens des Jésuites, se trouve un cahier de 49 feuillets.

Que de choses précieuses contient cette nomenclature aride ! Que sont devenus tous ces papiers et registres ?

On en trouvera peut-être enfouis dans quelque coin obscur des bureaux officiels, mais la grande partie a servi à allumer les poëles des bureaucrates frileux du temps. C'est pourtant là l'histoire de la propriété des Jésuites pendant deux cents ans, tous les détails de leur vie intime, de leur domesticité, de la comptabilité, de leurs rapports journaliers avec les censitaires de Lorette, Sillery, Notre-Dame des Anges, Batiscan, Cap de la Madelaine, St-Nicolas.

Quand les abbés Casgrain et Laverdière découvrirent au milieu des déchets amoncelés dans une cave du vieux château une parcelle du *Journal des Jésuites*, on se prit à regretter la disparition des autres feuillets de ce registre précieux.

L'inventaire du shérif Sheppard nous donne la certitude que les Jésuites ont écrit chaque jour l'histoire intime du pays et que le journal déjà publié n'est qu'une infime partie de ce travail. (1)

(1) On lit dans Ferland (Introduction au 1er volume, *Histoire du Canada*, p. p. VII, VIII) : Le collège de la compagnie de Jésus à Québec possédait une importante collection de manuscrits, relatifs aux découvertes et aux événements civils et religieux de cette première période ; fort peu de ces papiers ont échappé à la destruction. Dans le journal du supérieur des Jésuites étaient consignés, jour par jour, les faits les plus remarqua-

Digitized by Google

Hélas ! ceux qui, en 1800, s'emparaient de ces documents ne pensaient qu'à retracer la comptabilité et les censitaires de l'ordre des Jésuites. Ce qu'il leur fallait c'était les papiers censiers, les dénombrements, les titres de concessions. Les janissaires de lord Amherst avaient bien d'autres choses à faire que de songer à conserver pour la postérité les annales que les recteurs du collège des Jésuites avaient écrites au jour le jour.

La suite de l'inventaire du shérif nous donne les livres qui furent trouvés dans le collège. Nous en transcrivons la liste telle que le manuscrit l'indique :

Dictionnaire de Trévoux (1) folio, 7 vols.
Dictionnaire de Pontas (2) 3 vols.
Dictionnaire économique, 2 vols.
Pontifical romain, 1 vol.
Entretien du P. Nouet, (3) 4 to., 1 vol.
Méditations du P. Duhaut, (4) 1 vol.
Martyrologe Romain, 1 vol.
Abrégé de géographie, 8 o, 1 vol.
Sermons sur les Mystères, 1 vol.
Confessions de St-Augustin, 1 vol.
Pratiques de piété, 1 vol.
Retraite de St-Ignace.

bles, des réflexions sur les affaires de la colonie, des appréciations de la conduite de ses hommes publics. Continué pendant plus de cent ans et tenu avec beaucoup de régularité, ce journal était d'une grande valeur pour suivre la marche des événements. Eh bien ! sur trois cahiers qui paraissent avoir été complets à la suppression des Jésuites, il en restait encore deux à la fin du siècle dernier ; un seul a échappé aux mains des Vandales, et encore est-ce par hasard, puisqu'il fut découvert dans un fourneau de la cuisine, au château Saint-Louis.

(1) Au XVIIe siècle, Louis XIV fit établir une imprimerie à Trévoux et tracer le plan d'un grand collège. C'est de cette imprimerie que sortit, en 1704, la première édition du *Dictionnaire Universel*, si connu depuis cette époque sous le nom de *Dictionnaire de Trévoux*. Trois ans auparavant les Jésuites avaient fondé dans la même ville le *Journal de Trévoux* qu'ils dirigèrent pendant trente ans.

(2) Jean Pontas, fameux casuiste.—Le *Dictionnaire des cas de conscience* (Paris 1741, 3 vols, in-folio) est son ouvrage capital. Cet ouvrage est un véritable arsenal.

(3) *Jacques Nouet*, jésuite (1603-1680). Pour avoir attaqué Arnauld, il se vit contraint de demander publiquement pardon à genoux aux évêques qu'il avait offensés. Le titre du livre cité par le procès-verbal est : *Méditation et entretien sur le bon usage des indulgences*. (Paris 1677, in 4 o.)

(4) *Laurent Duhau*, (1656-1726) professeur de philosophie. Son ouvrage publié en 1694 a eu beaucoup de succès dans les écoles et a été souvent réédité.

Digitized by Google

Année du Chrétien, (1) 13 vols.
Mystères du Père à deux étoiles.
Sermons du P. Cheminée, (2) 3 vols.
Sermons sur divers sujets moraux.
Le maître Italien.
Le caractère de la véritable et de la fausse piété.
Les œuvres de Saint-François de Sales, 1 vol.
Offices à l'usage de la Société de Jésus.
Théologie française.
Dictionnaire géographique.
Sermons de Mr. Marolles, (3) 2 vols.
Conférences sur l'usure et sur la restitution, 1 vol.
Sermons du Père Frey de Neuville, (4) 6 vols.
Leçons de la sagesse.
La véritable manière de prescher.
Sermons du P. Bretonneau, (5) 3 vols.
Institutions au droit français, 2 vols.
Panégyriques des Saints, 1 vol.
Pensées du P. Bourdaloue.
La Sainte Bible.
Le Chrétien en solitude.
Les progrès de la vie spirituelle.
Vie du Père Régis.
Traité de la mort de Dieu.
Entretiens de Monsr. le commandeur de***
Lettres édifiantes, (6) 22 vols.
Mémoires de Levant, 8 vols.
Entretiens de Cicéron, 2 vols.
Nouveaux mémoires des missions de la Compagnie de Jésus, 9 vols.
Histoire de France, 12 vols.
Spectacle de la nature, 2 vols.
Œuvres de Monsr. Boileau, 3 vols.

(1) Doit être le fameux ouvrage *Gallia Christiana*, œuvre immense des bénédictins de Saint-Maur, à laquelle travailla pour une large part Duplessis-du-Chrétien.

(2) Mauvaise épellation. Timoléon Cheminais de Montaigu, jésuite prédicateur (1652-1689) ; ses *sermons* ont été publiés en 1690 par le P. Bretonneau. Ils brillent surtout par une onction touchante, qui a fait comparer ce sermonnaire à Racine.

(3) Claude de Marolles, jésuite et prédicateur, (1712-1792), *Sermons pour les principales fêtes de l'année*, (1786, 2 vols., in-12).

(4) Pierre-Claude Frey de Neuville, jésuite, théologien et prédicateur, (1692-1775) : *Sermons*, (Rouen, 1778, 2 vols, in-12).

(5) François Bretonneau (1660-1741) jésuite, se livra à la prédication pendant plus de trente ans. Deux ans après sa mort, ses *sermons*, *panégyriques* et *discours sur les mystères* ont été publiés à Paris, (1743, 7 vols, in-12).

(6) Relations envoyées par les missionnaires. Ouvrage très recherché qui comprend au-delà de 50 vols.

Digitized by Google

Exercices de piété, 6 vols.
Méditations du P. Dupont.
Histoire Sainte, 2 vols.
Actions Chrétiennes, 4e vol.
Etablissement de la Foi, 2e vol.
Thesaurus poëticus.
Paradisus animæ Christianæ.
Le véritable art du Blazon, 2 vols.
Nouvelle Chirurgie médicale.
Les entretiens physiques.
Les sermons du P. Terasson, (1) 4 vols.
Epistolæ præpositorum Generalium ad patres et Fratres Societatis Jesu.
Pratiques de piété.
Les souffrances de Jésus-Christ, 3 vols.
Introduction à la vie dévote.
Officia ad usum P.P. societatis Jesu-supplement.
Le journal des Saints, 2 vols.
Conduite Chrétienne.
La conduite de St-Ignace.
Jesus-Maria.
Extrait du rituel romain.
Le Nouveau-Testament.
Breviarum romanum.
Traité de la nouvelle orthographie.
Ordo administrandi sacramenta.
Livre de prières.
Méthode pour converser avec Dieu.
Deux Breviaires.
La dévotion à Jésus-Christ.
Règles de la Compagnie de Jésus.
Pratiques des cérémonies de la Sainte-Messe.
Pratique facile pour élever l'âme.
Avis donné aux confesseurs.
Un coffre de papiers privés.

Cette liste comprend près de 200 volumes; elle n'embrasse cependant qu'une infime partie de la bibliothèque possédaient les Jésuites, l'une des plus belles et des plus complètes du temps. Les soldats des corps de garde installés dans l'ancien collège n'ont pas manqué, sans doute, de faire flamber le reste dans un joyeux auto-da-fé. Il fallait bien détruire le romanisme. Les épaves que nous signale le shérif Sheppard prouvent que les Jésuites se tenaient au courant de ce qui se publiait en France. La collection des

(1) André Terrasson, oratorien et prédicateur, (1669-1723). Ses *sermons* ont été réunis et publiés en 1726 (4 vols, in-12).

Digitized by Google

sermons des prédicateurs de l'ordre devait être considérable si l'on en juge par la courte liste sauvée du naufrage.

Après avoir noté les livres, le shérif pénètre dans la chambre et le cabinet du R. P. Cazot. Voici les effets qu'il y trouve :

1 fauteuil.
2 bergères.
8 chaises.
1 poële de fer avec 8 feuilles de tuyau.
1 table avec un tapis bleu.
1 prie Dieu.
2 soutanes.
5 plans sur rouleaux.
1 bonnet quarré.
1 canne.
1 pièce toile cirée.
2 gilets.
1 vieux chapeau.
1 tabouret.
10 cadres.
3 Porte matelas et lits garnis.
2 tables.
3 vieilles chaises.
2 valises.
1 redingote noire.
5 paires de souliers.
5 paires de bas.
28 bouteilles vides.
1 file.
2 paires de culottes.
1 ceinture.
1 longue-vue.

AU RÉFECTOIRE.

1 poële avec 17 feuilles de tuyau.
1 pendule.
1 table pliante.
6 chaises.
2 petits tabourets.
1 commode.
2 jarres.
1 quart à l'eau.
3 cruches de graie.
1 pilon de cuivre.
8 douzaines et 3 assiettes de graie.
5 bols de graie.
3 soupières d'étain.
1 soupière de graie.
24 plats de graie.
1 beurrier.
10 tasses à café.
2 sucriers.
9 couteaux communs.
3½ gallons de vin blanc.
4 plats d'étain.
3 écuelles d'étain.
1 bombe de cuivre.
5 salières de cristal.
6 verres à pattes.
12 verres à vin.
5 pots de graie.
7 flocons.
7 carafes.
1 théière
1 plat à barbe.
1 douzaine de couteaux à manche noir.
1 douzaine de fourchettes à manche noir.
2 sauciers de graie.

A LA CUISINE.

1 table.
1 buffet.
1 fontaine de cuivre.
1 tourne-broche
3 poëlles à frire.
4 lichefrittes.
9 casseroles.
3 marmites.
2 chaudières de cuivre.
2 passoires.
1 grille.
1 écumoire et cuillère à pot.
3 cafetières.
2 chandeliers de cuivre.
1 poëlon de ferblanc.
2 sappes.

Digitized by Google

2 grandes fourchettes.
1 quart à l'eau.
2 paires de pincettes.
1 ciseau à hacher.
1 soufflet.
1 tableau.
1 fanal.
1 paire de chenais.
2 pelles.
4 trépieds.
3 entonnoirs.
1 moulin à poivre.
1 chaudière de ferblanc.

AU CABINET.

1 table.
1 quart de vin blanc à moitié vide.
6 targettes de fer.
1 redingote.
1 canne.
1 escabeau.
7 petites boîtes.
3 soutanes.

DÉCHARGE.

1 armoire.
3 tables.
3 chaises bourrées.
12 vieilles chaises.
8 vieux tapis.
2 cruches.
20 quarts vides.
6 tinettes vides.
1 palan.
4 vieux sceaux.
1 hache.
Des vieilles serrures.
3 flacons.
1 seringue.
1 bassin.
1 bassin cuivre.
2 bolles blanches.
1 sac de riz.
5 fers à repasser.
1 paire bottes peau de mouton.
1 boîte avec un peu de dentelles
2 tinettes de beurre.
1 vieille bergère.
3 grandes casseroles cuivre.
1 baril de plomb.
1 petite balance cuivre.
1 vieux baudet.
1 vieille fontaine cuivre.
3 chaudières de cuivre.
1 chaudron.
2 marmites.
1 tourtière de cuivre.
1 poissonnière.
2 saloires avec un peu de lard.
2 vieilles cartes géographiques.
1 sellier.
2 vieilles aigouines.
22 bouteilles vin blanc.
1 chaise commodité.
2 sappes.
1 petite fontaine en ferblanc.

CHAMBRE OCCUPÉE PAR DES DOMESTIQUES.

2 lits garnis.
9 images.
3 vieilles chaises.
1 vieux soufflet.
1 poële avec 4 vieilles feuilles de taule.
1 balais de crin.

LINGE.

42 chemises.
27 draps.
32 essuiemains.
61 nappes.
6 têtes d'oreillers.
8 mouchoirs.
2 bonnets de coton.
39 bonnets de toile.
25 pairs de chaussons de toile.
52 torchons.

Digitized by Google

CHAMBRE DE FRANÇOIS DORVAL.

1 poële avec son tuyau.
1 armoire.
1 table.
1 lit garni.
5 vieilles chaises.
1 rideau vert.
1 chandelier de cuivre.
1 prie Dieu.

ÉCURIE.

1 cheval et 1 vache.
1 calèche.
1 carriole.
1 charette.
1 harnois complet.
300 bottes de foin aux environs.

ALLÉE.

2 cloches.
1 hotte.
1 vieille faux.
1 vieille scie.
2 vieux sceaux en ferblanc.
1 garde feu.
8 sceaux de cuir.
2 escabeaux.
1 vieille bergère.
1 garniture de cariole.
1 paire de raquettes.
1 petit chariot.
7 quarts vides.
1 beaudet.
1 poëllon de cuivre.
4 tables sans pieds.
1 petite charrette.
1 vieux tuyau.
1 barrique à l'eau.
2 vieilles haches.
1 bêche en fer.

GLACIÈRE.

2 faires.
8 minots d'avoine.
Des poids à peser.
2 paniers.
4 quarts vides.
1 berline.
2 cuves.
1 chaudron.
Ferrailles.
1 fléau.
2 cruches.
1 plat saindoux.
2 sappes.

CHAMBRE DE MONSIEUR DES JARDINS.

1 lit complet avec des rideaux d'indienne.
1 armoire.
1 miroir.
1 bergère.
1 prie Dieu.
1 bibliothèque.
1 table.
1 chandelier cuivre.
1 chaise de commodité.
3 chaises bourrées.
1 fauteuil.
5 pains de sucre d'érable.

CHAMBRE DU SACRISTAIN.

1 poële avec 13 feuilles de taule.
1 petite table.
8 chaises communes.
4 chaises en bois.
4 chaises bourrées.
1 armoire double.
4 cruches.
1 lit garni.
2 armoires.
1 bergère.
3 vieux rideaux d'indienne.
1 sceau de cuivre.
Quelques vieux rideaux verts.

Digitized by Google

ARGENT MONNAYÉ.

Chez Messrs. Lester et Morrogh	£ 65	12	9
Entre les mains de M. Perinault	50	0	0
Argent prêté à diverses personnes dans leurs besoins	16	2	0
En caisse	25	11	8½
	£157	6	5½

Cet argent, ajoute sentencieusement le shérif, est considéré comme la propriété personnelle de feu le revd. P. Cazot.

Voilà toutes les richesses qu'avaient amoncelées dans le vieux collège des Jésuites, pendant cent cinquante ans, les propriétaires de dix-sept seigneuries, et sur lesquelles, en l'an de grâce 1800, pour la sûreté et la plus grande protection des sujets du roi, le shérif de Québec mettait la main. Nous n'incluons pas dans cet inventaire les dix-neuf boisseaux de blé que le shérif des Trois-Rivières, Blaicklock, trouva pour toute fortune sur les seigneuries des Jésuites dans ce dernier district.

J. EDMOND ROY.

Digitized by Google

ROSE MARIE

CHAPITRE XIV.

UNE VISITE A GREENWOOD.

Rose Marie était matinale. Depuis le jour où le médecin la déclara décidément guérie, elle avait repris ses promenades de prédilection et allait régulièrement entendre la messe dans cette chapelle si chère au cœur des marins catholiques, "*l'Étoile de la Mer*" qui domine les hauteurs de la baie de Gowanus.

Rory de son côté se levait encore de meilleure heure et ne manquait pas de se livrer chaque matin à ses exercices favoris dans un gymnase fashionable du voisinage. On se trouvait ensemble à déjeuner; puis chacun des hôtes de Miss Tankerville s'en allait de son côté jusqu'au dîner, qui se prenait le soir et qui formait le repas substantiel de la journée.

M. O'Morra père, malgré ses occupations absorbantes, crut de son devoir de veiller à ce que Rose Marie fît tous les après-midis une promenade en voiture, ainsi que le médecin l'avait prescrit, et comme il lui fallait un compagnon il ne se fit pas scrupule de se faire remplacer dès le premier jour dans son rôle de protecteur par son fils Rory en personne, et le but de l'excursion devait être Greenwood, un des plus beaux points de vue imaginables.

A l'heure convenue le phaéton parut devant la porte et Rose Marie, le cœur plein d'émotion, y monta avec son fidèle protecteur. La route était belle au-delà de toute conception par cette délicieuse journée du mois de juin, et bientôt on se trouva dans le bosquet enchanteur de la "magnifique cité des morts."

Encore un moment et la voiture s'arrêta devant un caveau, dont la porte de fer était surmontée d'un bloc de granit portant en grandes lettres le nom—"DASHON."

"Cette porte, dit Rory, d'une voix émue, a une serrure spéciale, dont votre grand'maman garde la clef sur elle. Chaque après-midi, quelque temps qu'il fasse, ils viennent ici déposer une guirlande fraîche sur—votre cercueil.

Rose Marie le regarda, puis tourna ses yeux sur le caveau; elle pâlit, éclata en sanglots, et versa un torrent de larmes. Rory, rassuré

Digitized by Google

à la vue des larmes, crut pourtant que l'épreuve était suffisante: il tira doucement les rênes de son cheval et se dirigea vers un petit bosquet situé sur une éminence près de là. Rose Marie continua ses pleurs en silence et petit à petit le calme rentra dans son âme ; la belle nature et l'air si pur de la mer qui leur arrivait de première main ne contribua pas peu à aider sa foi profonde et sa résignation à la volonté de Dieu à prendre le dessus sur les sentiments de désolation qui s'étaient emparés d'elle un instant.

"Je suis toute honteuse de ma faiblesse, dit-elle, mais vous avouerez que mes grands-parents sont bien plus dignes encore de pitié que moi ; c'est le souvenir de leur désolation qui me touche surtout le cœur."

—" Ne craignez pas de donner un libre cours à vos larmes, et soyez certaine que je comprends tout et sympathise avec vous de tout mon cœur. Mais ce qui me préoccupe en ce moment c'est la crainte que vous n'en ressentiez du mal ; vos larmes cependant me rassurent."

—Ah, si elles devaient être les dernières que je suis condamnée à verser, elles seraient consolantes pour moi ; mais, hélas ! quand j'y pense ; que vont devenir ces chers grands-parents ? vont-ils tomber à leur tour victimes des intrigues d'une conspiation infâme ? et moi-même, suis-je bien ici à l'abri des coups de ces misérables ? et où fuir pour leur échapper ?

—"Calmez-vous, ma pauvre amie ; Dieu veille sur tous ses enfants, et sur vous d'une manière spéciale ; il vous l'a bien prouvé déjà ; n'est-ce pas ? N'oubliez pas non plus que mon père a l'œil ouvert sur tout ce qui se passe, et vous connaissez son talent en ces matières et son dévouement à vos intérêts."

"Oh, oui, Dieu a été bon pour moi et c'est bien en sa miséricorde infinie que j'espère. Quant à monsieur votre père, il a été plus qu'un bienfaiteur pour moi, il a été l'instrument béni de la divine bonté ; jamais je ne pourrai payer la dette de reconnaissance que je lui dois déjà, et je sais qu'il ne m'abandonnera pas à ma propre faiblesse dans le moment critique qui approche.

—" Vous lui avez sans doute confié vos plans ? "

—" Il sait tout et il approuve avec quelques modifications la résolution que j'ai prise. La difficulté c'est d'éviter le déshonneur pour ma famille, et aussi d'arracher la plus grande coupable à la terrible colère de grand'maman."

—"Laissez la justice prendre son cours ; le bien général le demande ;

Digitized by Google

il faut que le crime soit puni, si l'on veut empêcher qu'il se renouvelle et fasse de nouvelles victimes. La vie de vos grands-parents ne dépend-elle pas de là ?"

—" C'est vrai, et les coupables ne méritent guère de pitié ; si même, je l'avoue, je n'avais les motifs de foi pour me contrôler, je trouverais une douce jouissance à voir appliquée la peine du talion au vil mécréant qui a dirigé le complot et s'en est fait l'exécuteur. Ce qui me dépasse, c'est de concevoir comment ils ont pu oublier tous les bienfaits dont grand'papa les a déjà comblés ; vous en connaissez quelques-uns."

Rose Marie était excitée ; elle avait écarté son voile et parlait avec une énergie remarquable ; en ce moment-là même une voiture passa à une petite distance d'eux, et Rose Marie saisie d'épouvante, retomba à moitié évanouie sur le siège de gazon d'où elle venait de se lever. Elle avait reconnu la voiture, et il lui semblait que la dame qui s'y trouvait avait jeté un cri d'effroi dont la cause était facile à deviner.

Dès qu'elle fut un peu remise, Rory la conduisit à une petite distance de là dans un endroit d'où elle pourrait voir ses grands-parents sans en être vue ; puis il alla se présenter au vieux couple qui venait de descendre de voiture près du caveau. Il les trouva tous dans un état d'excitation indescriptible.

" M. O'Morra, " s'écria Mme Dashon du plus loin, est-ce un esprit que je viens de voir près de vous sur cette colline ? Ce qui est certain c'est que j'ai aperçu tout à l'heure une personne dont les traits me rappellent ma pauvre Rose Marie, à s'y méprendre."

—" Rassurez-vous, Madame, c'est une orpheline que mon père a recueillie, et que j'aime comme une sœur ; elle n'avait jamais vu Greenwood, et comme elle relève de maladie, elle a besoin de bon air et d'exercice ; c'est là tout le mystère."

Mme Dashon se rassura complètement d'autant plus qu'elle se prétendait un esprit fort et méprisait toute croyance à des revenants ; mais Johnson et Augusta ne se calmèrent pas si vite ; le premier même continuait longtemps à trembler de tous ses membres. Le grand-papa seul n'avait rien remarqué et n'était pas sorti de son état de stupeur. La guirlande de fleurs fut dûment déposée sur le cercuil, puis on replaça péniblement dans la voiture le pauvre invalide et l'équipage s'éloigna en grande hâte de ce triste séjour.

Quant à Rory, il ramena Rose Marie par un chemin plus détourné, et réussit à lui faire presque oublier ses émotions pénibles, en lui faisant admirer les points de vue les plus intéressants et les plus variés que le voisinage de la mer et la richesse d'une végétation exceptionnelle offraient à leurs regards ébahis. V. H.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

REVUE EUROPÉENNE

La France attire sur elle l'attention du monde entier; mais on se demande si cette nation autrefois si éminente au point d'avoir porté le titre de " Fille ainée de l'Église," est heureusement établie sur des bases solides et durables.

On vient d'ouvrir à Paris une exposition universelle en faisant coïncider cet évènement avec le centenaire de la Révolution de 1789. L'inauguration officielle a eu lieu le 6 mai dernier.

A côté de cette fête extraordinaire pour les républicains, une autre circonstance solennelle réjouissait la France conservatrice qui célébrait en même temps le 460ième anniversaire de la délivrance de la ville d'Orléans par l'héroïne Jeanne d'Arc.

Récemment, malgré les protestations du premier-ministre, M. Tirard, le sénat par un vote de 184 contre 82 a exempté les ecclésiastiques du service militaire, après une année d'exercice.

Le procès Boulanger devant la commission du Sénat est ajourné au mois d'août prochain pour permettre l'examen de nouveaux documents.

***

L'Allemagne qui parait jouir d'un état de paix, de repos, est en proie de ce temps-ci à quelques commotions par suite de grèves immenses surgies au milieu des classes ouvrières dans les districts des mines de charbon.

C'est l'éternel conflit entre le travail et le capital.

Le nouvel et jeune empereur Guillaume II n'a cependant qu'à se féliciter d'avoir inauguré son règne dans une ère de puissance et de progrès pour l'Allemagne.

La cause catholique dans ce pays est soutenue avec vigueur. Un projet de loi a été soumis au reistachdt aux fins d'assurer plus fermement à l'Église le pouvoir de donner et de surveiller l'instruction religieuse dans les écoles primaires.

***

En Angleterre, les esprits sont constamment préoccupés de la question irlandaise, problême social, politique et économique dont la solution se déterminera définitivement un jour ou l'autre au bénéfice du droit et de la justice.

Digitized by Google

Une commission d'enquête dite "Commission Parnell" a été instituée au sujet des crimes occasionnées par les évictions.

Parlant de la nouvelle de l'abolition de la vice-royauté d'Irlande, le *United Ireland* dit: "La vice-royauté, bien que dégradée, doit être maintenue, car elle est un indice que l'Irlande forme une nationalité distincte."

***

De graves désordres, ont eu lieu en Italie, aux environs de Milan. Les habitants de Casarezzo, pour la plupart occupés à la filature de a soie et du coton, exaspérés contre les patrons et poussés par la difficulté de vivre, se sont soulevés en masse, et avec leurs femmes et leurs enfants se portèrent devant les maisons de plusieurs industriels dont ils brisèrent les vitres, en criant: A nous l'argent! A nous leurs grains!

Effrayé de la tournure que prenaient les choses, le syndic dépêcha un express à Milan d'où partit aussitôt une compagnie d'infanterie qui occupe le pays militairement.

Le roi Humbert I est en voyage, se promenant dans les provinces de l'Allemagne où il est allé rendre visite à l'empereur Guillaume II.

Le pape du haut des collines du Vatican voit se préparer peu à peu un mouvement décisif en faveur du rétablissement du pouvoir temporel du St. Siège.

***

A ce sujet, des congrès catholiques en Espagne et en Autriche se réunissent pour adopter les mesures nécessaires à la restauration des Etats pontificaux.

***

La Russie est dans un état continuel de sourde agitation causée par le nihilisme, hydre révolutionnaire dont la tête n'a pas encore été foudroyée.

Le czar a été le point de mire de deux autres complots qui ont failli avoir des suites fatales.

***

L'Europe entière, en ce moment, nous offre cependant le spectacle d'un travail intérieur chez toutes les nations. Celles-ci cherchent à se réorganiser, à augmenter leurs forces, leur puissance comme leur indépendance. J. H. C.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

L'Enseignement primaire—Questions diverses, *par* C. J. MAGNAN.

L'auteur a publié en 1888, une brochure de 210 pages. L'ouvrage est divisé en quatre livres. 1o. Historique de l'instruction primaire en la province de Québec, 2o. Historique de l'école Normale Laval, 3o. L'agriculture à l'école primaire, 4o. Méthodologie et Psychologie.

Ce travail est bien écrit ; il contient d'excellentes idées qui, mises en pratique, entraineraient des réformes désirables dans l'enseignement primaire.

Quant à l'agriculture adaptée à l'école élémentaire, nous approuvons fortement ce projet dont les élèves pourront grandement profiter. Il n'y a pas à se le dissimuler, l'agriculture a besoin de diffusion, d'expansion dans notre pays, ne serait-ce qu'au point de vue d'enrayer le mouvement de l'émigration canadienne.

Le Droit et les Faits économiques, *par* A. BÉCHAUX. Paris, 1889.

Ce traité est un ouvrage récompensé par l'Institut de Paris (Prix Woloski).

L'auteur met en lumière les rapports multiples qui existent entre la science de l'économie politique et la science du droit.

Il discute dans le livre I, les faits économiques et le droit privé, en prenant pour bases : *la famille, les biens et la propriété et les contrats.*

Dans le livre II, ce sont les faits économiques en rapport avec le droit public. Les principaux points d'observation sont : *l'État et le régime commercial, régime de l'assistance publique, finances publiques.*

Notice historique sur la Compagnie de Jésus au Canada. Montréal, 1889.

Sous ce titre, un collaborateur de la *Revue Canadienne*, à l'occasion de la fête qui se prépare à Québec, vient de publier une jolie brochure d'une centaine de pages.

Les deux premiers Pères de la Compagnie de Jésus arrivèrent en Acadie, à Port-Royal, le 22 mai 1611. C'étaient les RR. PP. Pierre Biard et Ennemond Masse.

En 1625 se fonda le premier établissement permanent des Jésuites en Canada, par l'arrivée à Québec des Pères Charles Lallemant, Ennemond Masse et Jean de Brébeuf, et les Frères Gilbert Burel et François Carton.

Nous voyons ensuite le second établissement des Jésuites, en 1634, à la résidence de la Conception des Trois-Rivières, celle de Ihonatiria dans le pays des Hurons, et celle de Montréal en 1642.

De 1650 à 1700, les Jésuites étendent partout leurs missions, malgré les incursions des Iroquois.

De 1700 à 1760, après avoir jeté un nouvel éclat durant la période de paix, les œuvres des Jésuites succombent avec la colouie.

L'époque qui suit la cession du Canada à l'Angleterre, de 1760 à 1800, voit malheureusement l'extinction graduelle de la Compagnie de Jésus en Canada. Mais celle-ci renait en 1842 par l'installation des RR. PP. Chazelle, Hanipaux, Luiset, Félix Martin, Dominique du Ranquet et Tellier avec les Frères coadjuteurs Brenans, Jennesseaux et Tupin, le 2 juillet (1842) à Laprairie près de Montréal.

La Compagnie de Jésus, depuis cette date, poursuit ses labeurs modestement, mais non sans fruit.

Plusieurs documents inédits sont contenus dans cette intéressante brochure.

Coups de Crayon, *par* F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre. Joliette, 1889.

Dans cet opuscule de 200 pages environ, le lecteur a sous les yeux les observations les plus originales sur les hommes et les choses. Tout y est envisagé au point de vue philosophique ; c'est ce qui fait le charme de cette œuvre. L'auteur y enseigne en même temps qu'il récrée par un style égayant et aisé. J. H. O.

Digitized by Google

REVUE CANADIENNE

"RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS"

TROISIEME SÉRIE

TOME DEUXIÈME

(XXVe DE LA COLLECTION)

JUILLET 1889

SOMMAIRE

LE CURÉ MONTENON DE LA RUE ..... **J.-Edmond Roy.**
NOTES SUR "LES CRIMES DE LA PLUME" PAR RAOUL DE NAVERY ..... **Viola.**
PARALLÈLE HISTORIQUE ENTRE LE COMTE DE LA GALISSONNIÈRE (1747—49) ET LE COMTE DE DUFFERIN (1872—78) ..... **J. M. Lemoine**
PLAISIRS DE L'ÉTUDE ..... **Alphonse Gagnon.**
LES PREMIERS ALMANACHS CANADIENS ..... **Eugène Rouillard.**
ROSE-MARIE—*(Suite)* ..... **V. H.**
BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ..... **J. H. C.**
L'ANTIQUITÉ RECULÉE DE L'HOMME NON PROUVÉE *(Suite)* ..... **A. de B.**

MONTRÉAL

BUREAU DE LA "REVUE CANADIENNE"

1889

Digitized by Google

Le REMÈDE du PÈRE MATHIEU

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL

Enfin Trouvé!!!

ENCORE UNE DÉCOUVERTE!!!

Le Remède du Père Mathieu

Guérit radicalement et promptement l'intempérance et le tout désir des liqueurs alcooliques. C'est en même tem[illegible] fébrifuge, un tonique et un altérant. Par son action fé[illegible] il chasse la fièvre interne qui consume l'homme inte[illegible] et qui entretient sa soif ardente pour la boisson : par s[illegible] toniques, il remet l'estomac et le foie dans leur état na[illegible] santé, de déréglés qu'ils étaient dans presque tous les [illegible] relève le système nerveux abattu ; comme altérant il [illegible] l'intempérant un nouvel homme. **Le lendemain d'une fête tout abus des liqueurs enivrantes, une seule quillerée à** the fe[illegible] **paraître entièrement la dépression mentale et physique.** [illegible] aussi un remède certain pour toute FIÈVRE, DYSP[illegible] TORPEUR de FOIE, ayant une cause autre que l'intem[illegible] C'est le plus puissant tonique fortifiant qui ait jam[illegible] employé. Chaque famille devrait avoir sous la main [illegible] fique, qui marque une époque dans les découvertes [illegible] médical. Il n'y a pas de médicament dont le besoin [illegible] tant sentir, et qui apporte un soulagement plus grand [illegible] manité souffrante.

Vendu par les Pharmaciens, $1.00 la Bouteil[illegible]

Si le mal n'est pas fort, une bouteille suffit ; mais le[illegible] cas de *delirium tremens* ne demandent pas plus de tr[illegible] teilles pour guérison complète de l'intempérance. V[illegible] rez obtenir *gratis* un pamphlet sur "*l'Alcool, ses ef[illegible] corps humain, et l'intempérance traitée comme maladie.*" [illegible] adressant à votre Pharmacien ou à

S. LACHANCE, Pharmacien,
1538, Rue Ste-Catherine, Montr[illegible]

REMEDE DU DOCTEUR SEY

Contre la Dyspepsie, les Vents, la Bile, la Constipation, les Maladies du Foie, de l'Estomac, des Intestins et des Reins.

L'Estomac, le Foie et les Intestins sont des organes si importants que le dérangement de l'un [illegible] cause invariablement des désordres très graves dans le corps humain. De plus, comme ces organes s[illegible] plus exposés par le travail incessant de la digestion, et surtout par les écarts de régime et les [illegible] chacun, il s'en suit que la plupart des Maladies qui affectent le genre humain proviennent du d[illegible] ment d'un ou de plusieurs de ces organes. Aussi, n'y a-t-il rien de plus commun que la Dyspepsie, [illegible] gestions, les Vents, les Affections bilieuses, la Diarrhée, la Constipation. Les Névralgies de tout [illegible] les Maladies des Reins, de la Vessie proviennent aussi souvent d'une mauvaise digestion. Tout le [illegible] sait, par exemple, que la Névralgie appelée Migraine prend le plus souvent sa source dans un d[illegible] ment de l'Estomac. Une des causes les plus fréquentes de l'hydropisie se rencontre dans les Maladies d[illegible]

Il est donc de la plus grande importance de tenir les organes de la digestion en bon ordre. Le [illegible] teur SEY, de Paris, après vingt années d'études et de travail, est parvenu à découvrir un remède [illegible] seulement maintient l'Estomac, le Foie et les Intestins dans leur état normal, mais encore [illegible] toutes les maladies dont ces organes peuvent être affectés. Aujourd'hui, le Remède du Dr Sey, est [illegible] spécifique contre la Dyspepsie, et contre toutes les Maladies du Foie, de l'Estomac et des Intestins.

TEMOIGNAGES

Saint-Henri de Mascouche, 10 octobre 1884. — Monsieur S. LACHANCE, Montréal, — Mon cher M[illegible] — Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le Remède du Dr. SEY dont vous êtes l'agent [illegible] fait un grand bien. — De tous les Spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser l'action des [illegible] digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille surtout aux per[illegible] souffrent de la Dyspepsie flatulente et j'espère que, comme moi, elles verront leur santé s'amél[illegible] blement. — Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué serviteur. — L.-J. LAC[illegible]

MONSIEUR S. LACHANCE, — Ayant fait usage du Remède du Dr SEY, pour la Dyspepsie, je [illegible] reuse de vous déclarer que je m'en suis très bien trouvée. — Sœur THOMAS, Supérieure, — S[illegible] Saint-Vincent de Paul, — Montréal, 14 octobre 1884.

Montréal, 10 novembre, 1881, — MONSIEUR S. LACHANCE, — Depuis plusieurs années, je souf[illegible] violentes attaques de Migraine, provenant d'une mauvaise digestion. Aujourd'hui, après avoir [illegible] ques bouteilles du *Remède du Dr. Sey*, je suis entièrement guéri de ces attaques et mon estom[illegible] bien. J'ai aussi employé le même Remède dans ma famille contre les Indigestions, les Co[illegible] Vents, et cela toujours avec succès. — Le *Remède du Dr Sey* est aussi un excellent Purgatif qu[illegible] causer de douleurs, et qui n'empêche pas de vaquer aux occupations ordinaires. — D. C. BROS[illegible] rue Notre-Dame.

AGENT POUR LE DOMINION

S LACHANCE [illegible]

Digitized by Google

LE CURÉ MONTENON DE LA RUE

Le deuxième curé en titre de la vieille paroisse de Saint-Joseph de la Pointe de Lévi fut André-Joseph Montenon de la Rue.

M. de la Rue appartenait à une des meilleures familles de la colonie.

Son père, Joseph de Montenon, sieur de la Rue, fils d'un receveur des droits pour le Roi, en la ville de Quimpercorantin, Bretagne, avait épousé à Montréal, en 1677, la fille aînée d'André Charly dit St-Ange, dont l'un des enfants a joué un certain rôle comme colonel de milice. C'est de ce mariage que naquit à la Pointe aux Trembles de Montréal, le 9 octobre 1685, le curé de la Rue.

Le 2 juillet 1690, M. Montenon de la Rue, père, était tué par les Iroquois, au bout de l'île de Montréal. Sa femme, Elisabeth Charly, entra alors à la Congrégation de Notre-Dame à Montréal. Elle y fit profession sous le nom de Ste-Françoise, et elle y mourut le 17 février 1713. Trois de ses sœurs l'avaient déjà précédée dans cette communauté.

Dans l'été qui suivit la mort de Madame Montenon de la Rue, son fils André Joseph était ordonné prêtre à Québec, (27 août 1713). Il avait terminé ses études au petit Séminaire de cette ville en 1704. D'après l'abbé Paupray, M. de la Rue fut chargé de desservir la Pointe de Lévi, immédiatement après son ordination.

Dans le testament du premier curé de la Pointe de Lévi, M. Philippe Boucher, portant la date du 4 avril 1721, le notaire Lacetière déclare que M. de la Rue, qui est nommé un des exécuteurs-testamentaires, demeure avec M. Boucher.

Le 10 janvier 1722, Monseigneur de Saint-Vallier appointait définitivement M. de la Rue comme curé de Saint-Joseph de la Pointe de Lévi. Il devait occuper cette charge jusqu'à sa mort arrivée le 11 juin 1739.

C'est M. de la Rue qui fit terminer la seconde église de la Pointe de Lévi dont la construction avait été commencée sous l'administration du curé Boucher. Il y dit la première messe en 1722.

M. de la Rue contribua largement de sa fortune personnelle à

Digitized by Google

l'édification de ce nouveau temple, imitant en cela l'exemple de son prédécesseur qui, par son testament, avait légué tous ses biens à la fabrique de cette paroisse.

Le 29 juin 1726, d'après la reddition de compte présentée à M. Eustache Chartier de Lotbinière, la fabrique de St-Joseph redevait à M. de la Rue 6018 livres. Ce dernier, par un écrit signé de sa main, couché sur les vieux registres de St-Joseph, fit remise entière à la fabrique, de cette somme, à la charge d'exécuter les clauses du testament qu'il avait fait depuis plusieurs années et qu'il a communiqué à l'archidiacre qui l'a lu et approuvé.

Chaque année, on constate dans ces vieux registres quelques dons généreux du curé de la Rue. En 1727, c'est lui qui fait faire le balustre de l'église à ses frais et donne les burettes. Le 30 décembre 1730, il arrête d'avance par écrit avec ses marguilliers que toute la dépense qui se ferait pour le retable du maître-autel serait partagée par moitié entre lui et la fabrique. Il s'oblige de plus à faire les avances de ce que la fabrique ne pourra pas fournir.

" Si à ma mort, écrit-il, je n'ai pas remboursé les sommes que je devrai emprunter pour le payement de l'ouvrage, je décharge la fabrique de la somme qu'elle pourra me devoir et lui en fais offrande. Si je n'ai pas remboursé, la fabrique devra le faire".

Cet acte d'accord est arrêté en présence de M. Charest, seigneur de Lauzon.

En 1732, M. de la Rue fait don à la fabrique de 205 livres et nourrit à ses dépens les ouvriers qui travaillent à l'escalier de la chaire et au marchepied de l'autel. En 1733, il fait venir de France, à ses frais, de l'or fin battu pour le retable de l'autel, et paye la moitié du coût du retable qui s'élève à 2620 livres.

En 1738, la comptabilité paroissiale accuse un excédant de recettes de 207 livres. Le curé de la Rue écrit: " On trouvera cette recette, supposé que je vinsse à mourir sans parler, dans un sac de ma valise, dans lequel sac, il y a un étiquet, où il est marqué: Ici est le trésor de l'église, lequel trésor n'est composé que de la dite somme parce que la fabrique m'avait toujours été redevable et il est aisé de le vérifier en parcourant les comptes des années précédentes."

" Ce qui se trouvera excedder dans le compte de la recette de l'année courante la dépense de la dite année se prendra sur mon argent à ma mort pour faire don du tout à la fabrique attendu que les comptes de recette et dépense ne se balancent qu'à fin de l'année

Digitized by Google

et que je confonds l'argent de la fabrique avec le mien pendant l'année."

Ces petits détails prouvent avec quelle scrupuleuse exactitude le curé de la Rue faisait la comptabilité de ses paroissiens.

La dernière note laissée par le curé de la Rue sur le livre de compte des fabriciens de la Pointe de Lévi est toute à son honneur.

" Remboursé douze livres en argent à la mère de celui qui avait dérobé le tronc, il y a quelques années, parce que je craignais d'avoir dans le temps trop exigé d'elle."

M. de la Rue mourut dans son presbytère le 11 juin 1739, à l'âge de 54 ans, après avoir été curé de la Pointe de Lévi pendant dix-sept ans. Il fut inhumé le lendemain dans l'église de St-Joseph par Mre. J. P. de Miniac, vicaire-général du diocèse. Étaient présents à la sépulture: Maufils, prêtre, chanoine, Castonguay, prêtre, J. Chasle, prêtre, Guion Trenay, Poulin, prêtre.

Pendant la maladie de M. de la Rue, la paroisse fut desservie par le récollet François Carpentier et M. Castonguay, prêtre séculier.

Durant son séjour à la Pointe de Lévi, M. de la Rue maria un de ses neveux, Jacques Charly, fils de défunt Jean-Baptiste Charly, en son vivant colonel de toute la milice du gouvernement de Montréal, et de demoiselle Charlotte Le Compte Dupré, à Thérèse Charest, fille du seigneur de Lauzon, Étienne Charest. Étaient présents au mariage qui eut lieu le 26 février 1732: Charles Couillard, seigneur de Beaumont, Guillaume Joseph Bezançon, riche négociant à Québec, Étienne et Joseph Charest, frères de la mariée, François Bissot, seigneur de Mingau, son grand-oncle, Jean Eustache Lanouillier de Boisclair, conseiller du roi et grand voyer de la Nouvelle-France, son oncle.

Dans une transaction entre les dames Ursulines de Québec et la fabrique de St-Joseph de la Pointe de Lévi, reçue devant Pinguet, notaire, le 10 septembre 1739, on voit que M. de la Rue avait fait un testament olographe en date du 5 octobre 1724, au pied duquel étaient quatre codicilles datés le 20 janvier, 5 mars et 9 mars 1739. Les trois marguilliers du banc étaient chargés de l'exécution de ce testament. Par le contexte de l'acte de transaction il appert que M. de la Rue avait fait don de ses biens à la fabrique.

Bon administrateur, prêtre généreux et dévoué, le deuxième curé de la Pointe de Lévi, qui portait comme son prédécesseur un des

Digitized by Google

beaux noms de la colonie, et qui était allié aux meilleures familles, signait tout humblement ses actes : *Joseph Larue.*

Le 11 mai, 1734, l'évêque de Québec écrivait au ministre qu'il avait jeté les yeux sur M. de la Rue pour être son grand-vicaire. Nous ignorons si ce projet fut mis à exécution.

J.-EDMOND ROY.

Digitized by Google

NOTES

SUR

"LES CRIMES DE LA PLUME"

PAR

RAOUL DE NAVERY.

Qui ne lit ou n'a lu les œuvres de Raoul de Navery ? Ses romans se trouvent dans toutes les bibliothèques et même sur les rayons d'une chambrette de jeune fille.

Raoul de Navery est sans contredit un des auteurs les plus populaires et les plus connus. On ne lit pas sans intérêt "Patira", "Le trésor de l'abbaye" et "Jean Canada." "Les parias de Paris" et "Les drames de la misère" sont aussi des livres familiers, mais le meilleur ouvrage de Raoul de Navery, c'est-à-dire, meilleur dans le sens de plus utile et intéressant à la fois, est le moins connu ; je veux parler "Des crimes de la plume."

C'est un livre appelé à produire un grand bien. Il ne s'agit pas ici de faire une dissertation sur la funeste influence des mauvais romans répandus de nos jours avec tant de profusion ; il y aurait des volumes à écrire à ce sujet. Jetons pour quelques moments un œil observateur sur ce qui se passe autour de nous. On ne tarde pas s'apercevoir que la société est minée, sapée dans sa base même, par une dépravation de mœurs vraiment déplorable. Une des causes de ce triste état de choses, la principale peut-être, se trouve dans la littérature malsaine qui est en si grande vogue.

Aujourd'hui, tout le monde veut lire ; seulement il y a lecteurs et lecteurs, comme il y a "fagots et fagots" ; quelques-uns sont attirés par la curiosité, ils liront tout ce qui leur tombera sous la main, bon ou mauvais, peu importe ; c'est la mode de lire, comme c'est la mode de mettre une fleur sur un chapeau ; il faut suivre la mode, voilà tout, et c'est beaucoup trop.

Mais heureusement pour l'auteur il y a une autre classe de lecteurs, classe intelligente celle-là, qui cherche dans la lecture non-

Digitized by Google

seulement un délassement, mais une nourriture pour l'esprit et le cœur. A ceux-ci il importe de donner du beau et du bon.

Le besoin de grandes pensées et de grandes choses est si puissant pour élever les âmes et les arracher à la matière, avec laquelle elles sont obligées de vivre en contact.

Notre nature intelligente se transforme beaucoup dans le sens de nos lectures habituelles ; cela dit assez par soi les ravages que peuvent produire celles qui sont mauvaises ou seulement dangereuses. Un ouvrage qui les dévoilerait, ces ravages, qui leur donnerait une forme en quelque sorte palpable, en les incorporant dans un roman plein d'intérêt (car le roman est à l'ordre du jour) aurait donc un mérite réel. C'est ce qui paraît être le but que s'est proposé Raoul de Navery dans " Les crimes de la plume."

Je ne donnerai pas ici un aperçu détaillé de ce livre, j'en dirai la substance, laissant au lecteur le soin d'en juger par une connaissance directe et non intermédiaire. Victor Nanteuil, le héros du livre en question, est à la fois le romancier et le dramaturge le plus marquant de Paris.

Son salon est le rendez-vous de toutes les célébrités ; c'est un honneur que d'y avoir accès.

Le luxe le plus extravagant y règne, car les éditeurs se disputent les œuvres de Victor Nanteuil, à un tel point, qu'il se trouve comme emprisonné dans un cercle infranchissable de production et de travail. Il vit dans une atmosphère d'adulation, de bonheur presqu'aigu, de surexcitation, qui portent à se demander comment cette tête énorme n'éclate pas.

Ce bonheur intime qu'ont seules le droit de donner les joies pures et saintes de la famille, il le possède aussi.

Augustine son épouse lui est aussi dévouée qu'elle est intelligente et belle ; elle remplit ses devoirs non-seulement d'épouse, mais aussi de compagne d'un homme célèbre.

Sa fille Cécile est une ravissante enfant à laquelle on croit ne devoir rien refuser ; elle grandit dans un double foyer d'adoration.

Victor Nanteuil avait élargi le cercle de sa famille pour une nièce laissée orpheline : Angèle est un ange de bonté, et de dévouement.

On ne saurait donc rêver un intérieur plus enviable. Ajoutons à cela la gloire de cet homme dont le nom retentissait dans tout Paris, et il faut convenir qu'il serait difficile d'imaginer un homme plus parfaitement heureux.

Digitized by Google

Oui, heureux il l'était, quand ses œuvres malsaines allaient pervertir le peuple et démoraliser la famille.

Certes, il le savait, mais pour gagner de l'argent, beaucoup d'argent, il fallait écrire des livres à la mode du jour, il fallait flatter les misérables passions qui creusent l'abîme où vont s'engloutir toutes les vertus.

Pour tout au monde n'aurait-il voulu laisser ses œuvres entre les mains de sa femme et de sa fille ; il existait entre eux un lazaret moral, comme il le disait lui-même.

Oh ! ses précautions étaient bien prises à cet égard.

Le lendemain de son mariage, il avait dit à sa femme : " Il existe, " ma chère enfant, deux hommes en moi, l'un vit par l'imagination, " noue des intrigues dans ses livres, invente des crimes dans ses " drames et l'autre qui t'aimera cordialement et te rendra douces " les années que tu dois passer avec lui.

" N'ouvre de mes livres que ceux que je te remettrai ; quand " mes pièces de théâtre seront digne de toi, je te mènerai les voir.

" Promets-moi de ne jamais enfreindre cette défense, dont dépend " notre bonheur à venir."

Augustine avait pleine et entière confiance en son mari ; elle avait consenti. Ainsi donc, l'amour, le respect, l'estime de sa femme, s'il les conservait, c'était grâce à l'ignorance de celle-ci. Que lui importaient à lui les ruines causées par ses livres corrompus, qui se vendaient à des milliers d'exemplaires ?....

Mais un jour vint où le bras de Dieu s'appesantit sur l'auteur coupable et " pour le punir d'avoir fait un usage pervers de l'outil " merveilleux que Dieu lui avait prêté, cet outil se brisa entre ses " mains." La jalousie, l'envie, vinrent mettre dans les mains d'Augustine les livres de son mari ; ne pouvant croire à tant de fourberie, à tant de lâcheté dans celui qu'elle avait aimé, elle lut, et son cœur en fut mortellement blessé.

Elle voulut soulager la souffrance d'autrui pour alléger la sienne ; en répandant l'aumône, que vit-elle dans ces greniers où se cachait la misère ? L'œuvre dévastatrice et diabolique de celui dont le talent l'avait rendue naguère si heureuse.

Ici, c'était un honnête ouvrier qui avait trouvé dans les écrits de Victor Nanteuil le naufrage de sa foi ; là, une jeune fille qui sur son lit de mort conservait encore précieusement le livre, cause de sa perte.

Cécile, cette enfant adorée, Nanteuil eut la douleur de lui voir

Digitized by Google

épouser un aventurier ; lorsqu'il voulut refuser son consentement à un mariage qu'il considérait avec raison comme le malheur de sa fille, elle lui jeta à la figure " Les filles majeures " en lui disant : " C'est ce livre qui m'a perdue."

Ainsi, de toutes parts, le romancier était rejeté et c'étaient ses œuvres qui criaient vengeance contre lui, ses œuvres qui devenaient les juges terribles devant lesquels il lui fallait comparaître !..... Le dévouement seul de deux amis véritables (comme on en trouve hélas ! plus dans les livres que dans la vie réelle) sauva d'abord la raison de Victor Nanteuil, puis le préserva du désespoir.

Grâce à eux, il travailla à réparer le mal qu'il avait fait ; son immense fortune, il l'employa au rachat de ses œuvres. Dieu lui ayant retiré en partie cette puissance créatrice, qu'il avait possédée à un si haut degré, il ne put faire pour le bien ce qu'il avait fait pour le mal ; ce fut là son plus rude châtiment ; l'expiation en fut adoucie par les joies de la famille, dont il lui fut donné de jouir encore. Son regret se santifia en outre au pied de la croix.

Quelles amères réflexions il dut se faire en entendant, plus d'une fois, cette expression échapper à ceux qui le voyaient passer : " Voilà celui qui fut Victor Nanteuil ! "

VIOLA

Ottawa, 10 juin 1889.

Digitized by Google

PARALLÈLE HISTORIQUE

ENTRE

LE COMTE DE LA GALISSONNIÈRE (1747-49)

ET

LE COMTE DE DUFFERIN (1872-78)

(Lu devant la Société Royale du Canada, le 7 mai 1889).

MESSIEURS,

Je me propose d'appeler votre attention sur l'administration de deux des plus remarquables Vice-Rois que la France et l'Angleterre nous aient envoyés, parmi la longue série d'administrateurs depuis la fondation de Québec à l'ère actuelle : le comte de la Galissonnière et le comte Dufferin. La carrière de ces deux hommes présente, à mon sens, de singuliers contrastes et de fort curieux rapprochements.

Le 19 septembre 1747, le *Northumberland* mouilla dans la rade de Québec, y apportant un remplaçant au marquis de la Jonquière, nommé gouverneur en 1746 et fait prisonnier de guerre le 3 mai 1747, par les Anglais, à la suite d'un combat naval, près du Cap Finistère : le même navire ramenait en France, le 18 octobre de la même année, le gouverneur sortant de charge, le marquis de Beauharnois ; le nouveau titulaire se nommait Rolland-Michel Barrin, comte de la Galissonnière. C'était un marin français distingué, un érudit, un naturaliste, un fin observateur, voire même, un diplomate. "Son premier soin, en prenant les rênes du gouvernement, fut de connaître le pays, son climat, sa population, ses ressources et son commerce," comme l'a remarqué l'historien Ferland.

Le comte de la Galissonnière débarquait sur nos rives en un temps fort critique. Restaurer le prestige affaibli de la vieille France, utiliser la position exceptionnelle de la France Nouvelle, vis-à-vis de la mère patrie, tel fut le problème qu'il se posa d'abord.

A cette époque, la marine française, négligée, osait à peine se

Digitized by Google

montrer sur l'Océan, où l'Angleterre, battue sur terre, était, par son énorme flotte, toute-puissante. Un avenir prochain réservait encore, il est vrai, aux armes françaises en Amérique d'éclatants triomphes, mais le grand ministre William Pitt devait substituer une toute autre mise en scène. Heureusement pour la mémoire de la Galissonnière, Pitt ne parvint au pouvoir qu'en 1756, l'année de la mort de l'illustre comte de la Galissonnière, ce qui lui épargna le chagrin de voir l'accomplissement de la prédiction du célèbre ministre anglais, lequel avait juré de chasser les Français de l'Amérique.

Deux sujets d'importance première semblent avoir préoccupé le nouveau gouverneur : l'interminable question des frontières de l'Acadie, cédée à l'Angleterre en 1713, par le traité d'Utrecht, et celles de la Nouvelle-Écosse : la Grande-Bretagne prétendait que les véritables frontières de la Nouvelle-Écosse ou de l'Acadie, suivant ses anciennes limites, étaient : 1o. "Une ligne droite tirée depuis l'embouchure de la rivière Penobscot jusqu'au fleuve Saint-Laurent ; 2o. Ce fleuve et le golfe Saint-Laurent jusqu'à l'Océan au sud-ouest du Cap-Breton ; 3o. L'Océan de ce point à l'embouchure de la rivière Penobscot. Elle dit même que le fleuve Saint-Laurent était la ligne de démarcation la plus naturelle et la plus vraie, entre les possessions des deux peuples. Le pays ainsi réclamé hors de la péninsule acadienne, avait plus de trois fois l'étendue de la Nouvelle-Écosse, et commandait le golfe et l'embouchure du Saint-Laurent. C'était la porte du Canada, et la seule par où l'on pût y entrer du côté de l'Océan en hiver, c'est-à-dire, pendant cinq mois de l'année."

Cette prétention parut excessive et, comme l'a remarqué l'histotorien Bancroft, ne pouvait prévaloir d'après le droit des gens ; car la France n'avait jamais cédé à l'Angleterre la rive sud du Saint-Laurent, ni aucun territoire au nord du 41e degré de latitude.

La prétention de la Grande-Bretagne du côté de l'Ohio était encore plus vaste, et si elle eut prévalu elle lui eût alors assuré l'immense contrée qui forme maintenant les états de New-York, de Pennsylvanie, d'Ohio, du Kentucky, de l'Indiana et de l'Illinois, outre les terres situées à l'est et à l'ouest du lac Michigan : "Le Canada se serait trouvé séparé de la Louisiane par de longues distances et complètement mutilé. (1) Des murs de Québec et de Montréal, comme le remarque Garneau, on aurait pu voir flotter le drapeau anglais

(1) Histoire du Canada, Garneau, vol. II, p. 194.

Digitized by Google

sur la rive droite du Saint-Laurent. De pareils sacrifices équivalaient à un abandon total de la Nouvelle-France."

Bien que le traité d'Aix-la-Chapelle (1745) rendît à la France ses anciennes possessions, Louisbourg et le Cap Breton, le nouveau traité était loin de satisfaire les Français : on avait négligé de désigner les bornes de la Nouvelle-Écosse. "Entre la péninsule et la rivière Saint-Jean, dit Ferland, s'étendait un territoire contesté depuis longtemps entre la France et l'Angleterre. Pour maintenir les droits de son maître, la Galissonnière fit saisir Misagouche (Fort Lawrence), Beaubassin et quelques autres postes du côté de l'Acadie. Dans ce lieu résidait l'abbé Le Loutre, missionnaire, qui avait acquis beaucoup d'influence sur les Acadiens, aussi bien que sur les Micmacs. Très attaché à la France, il voulait engager les Acadiens des Mines et de Port-Royal à quitter leurs terres pour se retirer dans la partie assurée à la France. Le gouverneur-général approuva les projets de Le Loutre ; en peuplant d'Acadiens le territoire réclamé par la France, il fortifiait les frontières de ce côté, et enlevait à l'ennemi ceux qui pouvaient, par la suite, le secourir.

En même temps que M. de la Galissonnière travaillait à fortifier l'influence française dans l'Acadie, il cherchait à assurer les limites de la colonie vers l'ouest, opération d'autant plus importante qu'il s'agissait de conserver ou de perdre une des branches les plus fructueuses du commerce intérieur du Canada. Il importait de conserver la possession du cours de l'Ohio, afin d'entretenir une communication facile avec la Louisiane, et de borner les colonies anglaises aux Apalaches. M. Celoron de Blainville (Bienville) fut chargé de se rendre au Détroit, à la tête de trois cents hommes.

L'expédition de Celoron et des 300 soldats en vingt trois canots n'eut cependant qu'un demi succès.

Au rapport du Jésuite Bonnecamp, qui accompagnait Celoron comme aumônier, le parti avait parcouru, assailli de périls sans nombre, douze cents lieues, depuis son départ de Montréal jusqu'à son retour en cette ville et, comme l'a remarqué Parkman dans son magnifique récit des incidents de la route, l'influence des traiteurs anglais dans la vallée de l'Ohio s'accroissait de jour en jour et menaçait tôt ou tard d'isoler la Louisiane du gouvernement central de Québec, auquel elle n'était reliée que par une série de petits forts, très faibles pour la plupart. Restreindre l'expansion des colonies anglaises, les reléguer entre l'Atlantique et les Alléghanies, remplir de colons français l'Acadie contestée ainsi que le vaste territoire de

Digitized by Google

l'ouest : questions de vie ou de mort pour les Français, et comme il le disait dans son mémoire, (1) " Si nous permettons aux Anglais d'être les maîtres en Amérique, leur commerce et leur prestige sur mer prendront des proportions colossales, jointes aux profits qu'ils retireront de leur colonies, suffisantes pour leur assurer la prépondérance en Europe." Certes il ne se trompait pas. On vient de constater des preuves indéniables de la sollicitude et de la sagacité du comte de la Galissonnière, pour perpétuer en Amérique le nom et le prestige de la France. Maintenant le courageux apôtre du progrès se manifestera sous un jour nouveau. En 1749, il n'existait pas d'imprimerie au Canada, bien que les colonies anglaises "jouissent depuis longtemps des bienfaits de la presse." Le gouverneur français fit d'actives démarches auprès du ministre des colonies, alléguant que l'établissement d'une imprimerie à Québec serait d'une grande utilité pour la publication des ordonnances et des réglements de police ; le roi de France refusa d'autoriser cette dépense. Car la Pampadour et le *Parc-aux-Cerfs* devaient en effet, en fait de dépenses, passer devant les " quinze mille arpents de neige." Sa royale concubine seule lui coûta, paraît-il, 36,000,000 de francs, à peu près $36,000,000 cours actuel.

C'est au milieu de ces patriotiques et incessantes préoccupations pour l'avenir de la France Nouvelle, que le comte de la Galissonnière se vit rappelé en sa patrie, où la cour avait besoin d'un négociateur habile et bien renseigné sur les lieux, pour discuter de graves questions de frontières avec les commissaires anglais Shirley et Mildnay, et le 24 septembre 1749, le comte s'embarquait à Québec sur le *Léopold* pour repasser l'Océan.

" De retour en France, dit Garneau, il continua de s'intéresser au Canada. Il proposa au ministère l'envoi de dix mille paysans pour peupler les bords des lacs et le haut de la vallée du Saint-Laurent et du Mississipi. A la fin de 1750, il lui adressa un nouveau mémoire, où il disait que si la paix paraissait avoir assoupi la jalousie des Anglais en Europe, cette jalousie éclatait de toute sa force en Amérique ; qu'il fallait fortifier le Canada et la Louisiane et surtout s'établir solidement dans les environs du fort Saint-Frédéric et des postes de Niagara, du Détroit et des Illinois."

Mais la France fit la sourde oreille aux sages suggestions de l'éminent homme d'état.

(1) Mémoire sur les colonies de la France dans l'Amérique Septentrionale.

Digitized by Google

Le brave marin, dans un combat naval, près de Minorque, fut rencontré par une escadre anglaise commandée par l'amiral Byng, et Byng, craignant une défaite, attendu que ses forces étaient inférieures, recula devant l'ennemi traditionnel d'Albion, et fut condamné, cruellement sacrifié comme la bête noire du ministère impotent, moribond, auquel succéda le grand Pitt. On le fusilla pour n'avoir pas engagé le combat quand même.

Le brave marin français a clos sa glorieuse carrière d'une manière peu enviable ; sa fin fut presque aussi tragique que celle de son rival, l'amiral anglais. Byng, de retour en Angleterre, fut fusillé pour avoir refusé de se mesurer avec un ennemi plus fort que lui et la Galissonnière, appelé à Fontainebleau, où était le roi, mourut en chemin, à Nemours, le 26 octobre 1756, sans avoir vu reconnaître ses services à l'état et son vrai mérite. Louis XV ne l'avait pas même fait vice-amiral, disant, mais trop tard pour être cru, (1) qu'il l'avait appelé à Fontainebleau, pour lui donner lui-même le bâton de maréchal.

Les marins français en masse regrettèrent leur vaillant capitaine. Hélas ! à quoi aboutissent les sentiers de la gloire, comme l'a dit Gray :

" The paths of glory lead but to the grave."

L'histoire lui confèrera un diplôme plus durable que ceux mis à la disposition des rois.

Voici comment en parle un savant contemporain, le célèbre naturaliste suédois Pierre Kalm, l'hôte du comte de la Galissonnière au château Saint-Louis, à Québec, pendant près de quarante-cinq jours : " C'était un homme d'environ cinquante ans, de petite stature, un peu difforme même, mais d'un extérieur agréable ; quand je pense à toutes les belles qualités qui brillaient en lui, je ne puis en faire assez d'éloges. Il a des connaissances étonnantes dans toutes les sciences, mais surtout dans les sciences naturelles, où il est tellement versé que quand il commençait à me parler sur ce sujet, je m'imaginais voir notre grand Linnée sous une nouvelle forme.... Jamais l'histoire naturelle n'a eu en ce pays un plus grand protecteur et il est douteux qu'on revoie ici son pareil."

***

Frederick Temple Hamilton Blackwood, comte de Dufferin et baron de Clandeboye, est de très noble et très ancienne famille

(1) Histoire du Canada, Garneau, vol. III, p. 198.

Digitized by Google

d'extraction écossaise ; on trouve l'un de ses ancêtres à la cour de la reine Marie Stuart. Il est né à Florence le 21 juin 1826. En 1841, il succéda au titre nobiliaire et aux domaines, en Irlande, de son père le capitaine Price Blackwood qui avait été anobli. Sa mère appartenait à l'illustre lignée des Sheridan : elle semble avoir transmis à son fils les aptitudes littéraires et le beau-parler de cette race privilégiée. Ayant fait ses classes à Eton, il fut gradué plus tard par l'Université d'Oxford. Un de ses premiers soucis fut de s'occuper de l'Irlande, qu'il visita en 1847, lorsque ce malheureux pays était en proie aux horreurs de la famine ; de retour il publia le résultat de ses observations et suggéra des réformes. A l'âge de vingt-deux ans, il fut nommé chambellan de la reine et remplit ces hautes fonctions presque sans interruption jusqu'en 1853.

C'est vers la même époque qu'il explora dans son yacht, le *Foam*, de temps en temps remorqué, comme il le dit, par la frégate française *La Reine Hortense*, portant le prince Napoléon, les Geysers de l'Islande et du Spitzberg. Son volume "*Letters from High Latitudes*" contient le récit de son voyage. Ce livre fit sensation parmi le monde littéraire et scientifique : il fournit d'utiles renseignements sous une forme fort attrayante. A peine de retour des glaces du pôle nord, " il partait pour les régions que brûle le soleil," chargé d'une importante mission politique. Il allait en 1860, comme Haut Commissaire, faire une enquête sur les massacres des chrétiens en Syrie. Les résultats de sa mission furent tels qu'ils lui valurent l'honneur d'être nommé Chevalier du Bain. Lord Dufferin avait réussi à rétablir la bonne entente entre les Chrétiens et les Druses : il se revélait pour la première fois comme diplomate. Son mariage avec Harriot, fille d'Archibald Hamilton, de Killyleah Castle, Irlande, petite-fille de Hamilton Rowan, date du 23 octobre 1862 : qui de nous n'a vu et admiré la spirituelle et séduisante comtesse ?

De 1864 à 1866, le noble lord remplit la charge de sous-secrétaire au département de la guerre. Deux ans plus tard il devint le chancelier du Duché de Lancaster : poste honorifique et lucratif qui avait été offert à notre ancien gouverneur lord Elgin, à son retour du Canada en 1854.

Lord Dufferin avait, en 1867, présidé le Congrès des sciences à Belfast, où il fit en termes émus et avec une éloquence entraînante l'éloge de Sir Walter Scott, à l'occasion du centenaire de la naissance de l'Arioste du nord. On lui offrit vers ce temps le gouvernement de Bombay, mais la faible santé de sa mère lui fit décliner

Digitized by Google

ce pro-consulat lointain. En 1866, il avait publié un mémoire remarquable sur l'état de l'Irlande, hérissé de chiffres, d'arguments, le tout saupoudré d'une fine ironie et de mille grâces de style.

Le comte de Dufferin, dès le début, marcha dans les rangs du parti libéral de la Grande-Bretagne : c'est au " Grand Vieillard," à l'illustre M. Gladstone, que le Canada est redevable de la nomination comme administrateur de l'éminent homme d'état, du sympathique ami et puissant protecteur des Canadiens, dont le départ a causé de si justes regrets.

Sa Souveraine ne lui a pas marchandé les honneurs en récompense des services inappréciables qu'il a rendus à l'empire : il est un du petit nombre des nobles, ayant droit aux cordons des trois ordres de chevalerie : il devint pair du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, en 1871. Il vient d'être créé marquis.

Invité à répondre au discours du trône dans le Parlement Impérial, peu de temps après la mort regrettable du prince Albert, lord Dufferin prononça, le 6 février 1862, une chaleureuse harangue, qui semble avoir enlevé son auditoire et qui fit verser d'abondantes larmes, par la peinture qu'il fit des vertus domestiques et de l'excellent cœur du royal époux de Sa Majesté la Reine : ce fut là, pour ainsi dire, son premier et un de ses plus beaux triomphes oratoires. Le noble lord répondit par un discours qui est resté mémorable, à l'adresse qui lui fut présentée dans un banquet public à Belfast, le 19 juin 1872, à la veille de son départ pour son gouvernement. Après avoir admirablement défini les attributs d'un gouverneur constitutionnal au Canada, il rappela avec cette magie de dicton qui le distingue, en parlant de nos voisins, la sage inspiration, l'esprit d'ordre, le culte de la patrie qui dictèrent le chef-d'œuvre de Washington et de Franklin : la constitution de la république de 1775 ; puis, au moment de faire ses adieux à ses bons amis de la Verte Erin, il résuma en quelques mots " les progrès de notre jeune et virile nationalité canadienne " et termina par une péroraison, pleine de noblesse ; apostrophant le Canada, il lui prédit de merveilleuses destinées. " C'est une chaste et jeune Déité, s'écria-t-il, errant, au sein de ce monde nouveau, encore inconsciente de ses charmes, au sein des bois radieux, tous sillonnés de limpides rivières. De temps à autre, elle se retourne pour saisir au miroir de leurs ondes limpides quelques traits furtifs de sa rayonnante majesté, sans se douter des splendeurs qui l'attendent à l'Olympe des nations."

Son discours prononcé à Winnipeg, par son ampleur, ses aperçus

Digitized by Google

frappants, sa prescience de l'avenir, est un véritable chef-d'œuvre—une vraie révélation.

Inutile de tenter, dans ce cadre étroit, une analyse suivie des innombrables et éblouissants tableaux que présente cette galerie oratoire commencée par le comte de Dufferin, en 1872 et que son regretté départ de Québec interrompit en 1878 : à Halifax, à l'île du Prince-Édourd, à Ottawa, à St-Jean, au Nouveau-Brunswick, à Chicago, à Windsor, au Détroit, à Guelph, à Brantford, à Osheweken, à Woodstock, à Toronto, au *Canada Club*, Londres, aux juges de la Cour Suprême, Ottawa, à Victoria, Colombie Britannique, aux Mennonites, aux *Icelanders*, à Gimli, à Winnipeg, à New-York, à Boston, à Granby, à l'Université Laval, à la Société St-Jean-Baptiste, à Québec, sans oublier une réponse élaborée, de sa part, en latin, une autre en grec, aux adresses que lui présenta l'Université McGill, à Montréal.

Que nous reste-t-il donc à admirer davantage dans cette interminable série d'éloquentes harangues ? et sous combien d'heureux déguisements devra se présenter ce merveilleux Protée de la tribune, cet habile prestidigitateur de la phrase ? Tantôt votre oreille écoute, ravie, l'ingénieux apôtre du progrès national, le voyant, le prophète, arrachant à l'avenir ses insondables mystères ; tantôt l'homme d'état consommé, planant bien haut par delà la sphère agitée des partis, équilibrant, au sein d'une colossale crise politique, les attributs, les pouvoirs de la constitution ; aujourd'hui vous suivez pas à pas l'habile publiciste, éclairant dans une dépêche officielle la métropole sur le rôle qui lui incombe pour consolider le faisceau, les diverses nationalités dont se compose notre peuple, lui signalant les écueils dont la plage coloniale est semée ; demain vous entendrez, tout émus, la voix vibrante d'un professeur d'histoire, ou de belles-lettres, ou d'un docteur en droit constitutionnel, vous retraçant avec enthousiasme les glorieux fastes de notre passé, ou bien commentant les traités qui sauvegardent nos libertés, arborant vaillamment l'étendard de la tolérance, de la confraternité, parmi les cultes divers qui se divisent notre sol, et conviant les nationalités et leurs croyances à se réfugier en toute sécurité sous l'égide du vieux drapeau britannique, les exhortant à fuir la discorde et à marcher tous dans le droit chemin, comme le dit sa noble divise : *Per vias rectas !*

C'est surtout quand, leur ouvrant intimement son cœur, il fait appel à leurs sentiments comme hommes, à leur patriotisme comme citoyens d'une naissante nationalité, il les implore à vivre en paix,

Digitized by Google

bénissant leurs institutions libres, sans oublier leur Dieu, et leurs semblables, que ses accents prennent l'accent de l'inspiration. Aujourd'hui, il dérobera à Parkman une de ses pages émouvantes sur l'héroïsme des premiers missionnaires de la Nouvelle-France et se complaira à rendre un hommage éclatant à Brebeuf et à Lalemant.

Demain, il redira aux Canadiens-français qu'ils sont de bonne lignée, qu'à l'exemple de leurs pères ils sauront sans doute de quelle manière accueillir l'envahisseur de leurs foyers, le cas échéant.

Ce soir, présidant à côté de sa spirituelle et aimable épouse, un banquet d'amis ou de savants, lord Dufferin, se livrera sans effort à un feu roulant de bons mots, de cocasses allusions, qu'il clôra, à sa manière, par un jeu d'esprit, un compliment aux dames, avant d'aborder la discussion de quelque grave mesure d'utilité publique, ou d'un problème social, auxquel ses plaisants propos ont servi d'introduction. N'oublions pas surtout ce généreux patron de l'éducation, qui, pour encourager notre jeunesse dans nos universités, nos lycées, nos couvents, a taxé si lourdement son patrimoine déjà entamé, pour faire frapper à ses dépens 500 médailles d'or et d'argent.

L'érudit comte de Dufferin, à l'instar de son prédécesseur, le savant comte de la Galissonnière, était comme dévoré par la soif de la science et des lettres. Comme l'ami du Professeur suédois, Peter Kalm, en 1749, lord Dufferin étonnait son entourage par ses connaissances variées et le charme de sa conversation : on n'est pas surpris de le trouver prêt à répondre, sur le même ton, aux fécilitations que l'Université McGill lui adressa dans la langue de Cicéron et de Démosthène. Une de nos cités surtout avait toutes ses complaisances : la vieille ville de Champlain ; il y venait chaque année, à la belle saison, s'y reposer : il traversait à toutes les heures ses quartiers les plus populeux, seul ou avec un A. D. C. de service : le peuple se pressait sur ses pas pour saluer le *Comte Dufresne*, son bon ami, son puissant protecteur. Québec lui doit une éternelle reconnaissance pour les améliorations qu'il fit subir à l'antique capitale.

Aidé de l'expérience de l'ingénieur de la cité, le chevalier Chs. Baillairgé, éclairé par un savant architecte, M. Wym, qu'il avait fait venir des vieux pays, lord Dufferin, puissant jusque dans la bourse royale à Windsor, a trouvé moyen de faire relever nos murs et *par les Dufferin Improvements* d'orner la cité pour en conserver le cachet d'antiquité sans nuire au progrès présent. Il mit le comble à ses bienfaits par l'initiative qu'il prit dans le prolongement de la terrasse Durham.

Digitized by Google

En souvenir de cet insigne bienfaiteur, Son Altesse Royale la Princesse Louise et Lord Lorne, à la demande expresse du maire et du conseil de ville, ont conféré son nom à cette terrasse—la Terrasse Dufferin (1)—unique au monde.

Puis, à l'instar de l'illustre comte de la Galissonnière, notre bon ami Lord Dufferin, quittait Québec, à la sollicitation expresse de la Métropole. On requérait ailleurs ses rares aptitudes. Plus heureux que ce dernier, la patrie ne lui a pas été ingrate; et tâchons de continuer dans la voie droite que le noble Lord nous a tracée: *Per vias rectas.*

J. M. Le Moine.

(1) La terrasse Dufferin fait partie des fortifications de Québec: elle ne relève donc, ni de la Municipalité, ni du gouvernement de la Province de Québec, ni même de celui de la Puissance, à Ottawa, mais des autorités impériales et du bureau de la guerre, à Londres, représentés au Canada par le gouverneur en chef de la Puissance, dont la commission le nomme aussi Commandant en chef des Forces de Sa Majesté au Canada. Comme tel, contrôlant tout ce qui est censé servir à la défense de notre territoire, la municipalité a contribué $7.500 au coût de cette superbe terrrsse, qui, avant sa prolongation d'après les plans Dufferin, portait le nom de terrasse Durham, en l'honneur de lord Durham, gouverneur général du Canada, en 1838, qui l'avait fait construire sur les ruines du vieux *Château St-Louis*, incendié le 23 janvier 1834.

Le gouvernement de la Puissance a aussi contribué une large part des dépenses de sa construction. Elle fut ouverte solennellement le 9 juin 1879, par leurs Excellences le marquis de Lorne et son Altesse Royale, la Princesse Louise, lesquels à la demande expresse du conseil de ville présent et présidé par le Maire, Son Honneur Robert Chambers, lui conférèrent le nom de l'illustre homme d'État, lord Dufferin, à qui nous la devons. La Municipalité dressa procès-verbal de la cérémonie et fit intercaler sur la terrasse même des plaques métalliques avec les mots suivants inscrits en grosses lettres;

Dufferin Terrace, H. Hatch, contractor, C. Baillairgé, ingénieur. "*La Société Historique et Littéraire*" ayant présenté au Conseil de ville un placet, demandant de commémorer le souvenir des personnages éminents, associés à la terrasse, le Conseil sur motion de P. Johnson, C. V., passa une résolution le 9 mai 1879, octroyant aux cinq jolis kiosques qui y sont érigés, les noms de *Victoria, Louise, Lorne, Frontenac* et *Plessis.*

Digitized by Google

PLAISIRS DE L'ÉTUDE.

O jeunesse! ô plaisirs! jours passés comme un songe!
Du moins, ces temps heureux, l'étude les prolonge.
Elle laisse à nos cœurs cette première paix
Que les autres plaisirs ne prolongent jamais.
Celui qui dans l'étude à mis sa jouissance
Garde sa pureté, ses mœurs, son innocence.
Le miroir de sa vie est riant à ses yeux ;
Les jours ne sont pour lui que des moments heureux.

P. LEBRUN.

I

Le sol est couvert de neige ; la nature est sans grâce et sans parure, le ciel chargé de nuages, et le soleil, dans sa course rapide, ne communique qu'une faible chaleur à l'atmosphère glacée. Bientôt les ombres, en s'épaississant, enveloppent la terre de profondes ténèbres.

Confortablement installé dans votre fauteuil, en face d'une réjouissante flambée de cheminée, vous entendez le vent qui tantôt gémit faiblement et tantôt s'élève et gronde avec colère. La neige, emportée par la bourrasque, vient fouetter les vitres de votre chambre. Vous éprouvez une sensation de bien-être qui fait trouver du plaisir à vivre ; mais comme vous avez l'âme bonne et des sentiments généreux, vous songez à ceux qui souffrent, à ceux qui manquent du nécessaire, aux pauvres que vous secourez. Votre cœur s'émeut et des accents de reconnaissance montent vers le Créateur qui vous favorise de la fortune. Peut-être même, pour compléter votre bonheur, vous a-t-il fait part de ce trésor dont parle l'Écriture, celui d'une compagne douce et vertueuse, dont le cœur et l'intelligence sont en heureuse harmonie avec vos propres sentiments. Dans ce cas, remerciez doublement la Providence, car, si je ne me trompe, il est grand le nombre des célibataires, jeunes et vieux, qui envient votre sort.

Et cependant même pour vous un livre utile et agréable vient rompre à propos la monotonie des longues soirées d'hiver, et couronne ce bonheur intime, en fournissant matière à de charmantes causeries.

Digitized by Google

Une bonne femme, une bonne cheminée et un bon livre, voilà de quoi faire le bonheur d'un homme, dit un proverbe.

Mais l'hiver ne dure pas toujours sous notre beau ciel du Canada, et, quoi qu'en disent les mauvaises langues, la neige ne manque jamais de disparaître en avril, voire même en mars, et au plus tard, à la fin de mai on n'en voit plus de trace.

Or, entre la saison du dégel et les pluies d'automne, il reste un intervalle de temps assez long pour nous permettre de jouir des charmes de l'été, et certainement, si l'on sait choisir son heure, on attrappe bien une quinzaine de beau temps pour y prendre ses vacances ; si le contraire arrive on aura bien du malheur, et ce sera un été exceptionnel comme, par exemple, celui de l'année dernière.

Donc, la belle saison est venue. Vous avez laissé la ville, vous avez fui la chaleur suffocante et l'air vicié de ses rues : vous êtes en vacances. La nature, comme ces reines des contes de fées, vient de se transformer. Elle s'est revêtue d'une parure séduisante. Un soleil éblouissant caresse la terre de ses chauds rayons ; des fleurs parfument l'atmosphère, les forêts sont pleines d'harmonies, les prés sont verdoyants, les oiseaux chantent, les ruisseaux murmurent, et partout se manifestent la vie et l'activité de l'homme. Tous les êtres qui vous entourent chantent un hymne de reconnaissance au Créateur. Vos yeux se reposent avec plaisir sur de riantes scènes champêtres ; vous parcourez avec ivresse les prés, les vallons et les bois, le cours tortueux de la rivière qni vous amène, vers le déclin du jour, en face de quelque belle plage de notre majestueux St-Laurent, dont les eaux reflètent en mille vagues argentées les derniers feux du soleil.....

Ou encore, quel monde de sentiments et de pensées n'éveille pas en nous la vue de la mer ? Chateaubriand écrit ses pages les plus sublimes sur les bords de l'océan, au fond de sa Bretagne, cette ancienne et chère patrie de nos ancêtres. Lamartine compose sur les bords enchanteurs du golfe de Naples ou de Venise ses chants les plus harmonieux.

N'est-ce pas, cher lecteur, que vous-même vous éprouvez dans ces occasions le besoin de communiquer vos impressions, d'échanger vos idées avec un aimable compagnon, à défaut d'une compagne encore plus aimable ? Eh bien ! parmi ces aimables compagnons, les meilleurs, les plus discrets, les plus instructifs, les plus consolants parfois, sont bien ceux qui se présentent à nous sous la forme de

Digitized by Google

beaux volumes, ceux surtout dont les auteurs ont chanté les merveilles de la nature, et les perfections de son auteur.

Un Romain, Pline le Jeune, étant en villégiature, décrit à un de ses amis tout le plaisir qu'il éprouve dans la compagnie de ses livres chéris : "Ici, dit-il, je converse avec mes livres et avec moi-même. Quelle vie innocente et quel doux repos ! Dans la lecture je trouve ma consolation et mon bonheur. Point de joie qu'elle ne rende plus vive, point de douleur qu'elle n'adoucisse."—"Nous trouvons dans nos livres comme autant de maîtres qu'il est permis de consulter en tout, écrivait encore un ancien philosophe, comme autant d'amis, dont la conversation, toujours utile et toujours agréable, enrichit notre esprit de mille connaissances curieuses, et qui nous apprennent à profiter également des vertus et des vices du genre humain".

Enfin, il vous est aussi arrivé sans doute, à vos heures de poésie—et tout homme a les siennes—de contempler, par une nuit calme et sereine, au milieu d'une atmosphère attiédie, la voûte étoilée. Ce spectacle vous a ravi. Les cieux vous paraissaient enflammés d'une clarté douce qui charmait vos regards et communiquait à votre âme les délices les plus pures. L'absence même de la lune pouvait prêter aux étoiles un éclat plus radieux et plus animé. Mais si votre esprit n'est pas cultivé par l'étude, vous ne soupçonnerez pas sans doute que ces milliers de flambeaux qui brillent d'un si vif éclat au-dessus de votre tête sont autant de soleils semblables au nôtre, et que leur éloignement de la terre est la seule cause qui leur prête cette petitesse apparente ; (1) vous n'aurez point d'idée de l'immensité du monde ni de la grandeur infinie de Dieu ; vous éprouverez sans doute ce sentiment d'admiration que le vulgaire lui-même ressent à la vue des merveilles qui frappent ses yeux, mais ces nobles et intimes jouissances de l'esprit que procurent l'étude et la connaissance des choses vous seront inconnues.

***

Du monde physique passons au monde moral.

Ici l'étude cesse de n'être qu'un objet d'agrément pour devenir une nécessité, tout en restant une source de consolations pour l'âge mûr et la vieillesse.

(1) Le volume du soleil est 1,300,000 fois celui de la terre, et son poids 324,000 fois ; il est éloigné de nous de 37,000,000 de lieues ; sa lumière met 8 minutes et 13 secondes pour nous parvenir, tandis que celle de l'étoile la plus rapprochée met dix ans à nous arriver, quoiqu'elle parcoure 75,000 lieues à la seconde.

Digitized by Google

Hélas ! nous savons que nous ne demeurerons pas toujours jeunes. La jeunesse avec ses ardentes aspirations, cette saison fleurie de notre existence, passe vite. C'est l'âge d'or de la vie où les harmonies de la nature sont à l'unisson avec celles de l'âme. Douces et énivrantes illusions, pourquoi, mirage trompeur, disparaissez-vous si tôt ?

C'est surtout à cette heureuse époque de notre vie qu'il appartient de former notre cœur à la vertu et d'affermir notre courage, d'orner notre esprit de connaissances qui aideront plus tard à notre bonheur et à notre succès dans le monde. N'oublions pas " que pour jouir de la fleur, il faut semer de la graine et cultiver le bourgeon," ou, comme le dit un éloquent moraliste : " c'est quand on est jeune qu'il faut étudier la sagesse, pour la pratiquer quand on est vieux." Si nous avons dissipé inutilement le temps de notre jeunesse, si nous n'avons pas dirigé nos pensées et nos efforts vers le bien, si nous ne nous sommes pas formés de bonne heure à des habitudes d'ordre, à l'amour du travail, nous serons alors sans force pour entreprendre le combat de la vie, et notre courage faiblira en face des déceptions et des épreuves qui nous attendent....

Que ferez-vous dans ces moments difficiles de la vie ?

" Prenez le livre d'un sage, lisez quelques pages d'un écrivain que vous aimez, et dont l'âme sympathise avec votre âme ; vous verrez comme les pensées sombres se dissipent, comme les douleurs s'apaisent ; vous serez plus fort, plus résigné et même meilleur,"—" Un êrand amour pour l'étude, dit Montesquieu, a toujours été ma grande passion ; c'est mon remède souverain contre les dégoûts de la vie, et je n'ai jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé." (1)

" Le bon livre, dit le Père Félix, est un ange de consolation. A certaines heures de la vie un livre nous apporte, même dans le silence de sa parole muette, une consolation que nous ne pourrions trouver dans le bruit d'une parole vivante. Nous pouvons l'entendre jusqu'au bout, et il peut nous tout dire, lui qui n'a pas à craindre les susceptibilités de l'amour propre ; il n'est pas exposé à faire à un cœur délicat ces blessures qui n'ont pas de nom, et que l'on fait quelquefois à ceux que l'on aime, même en voulant les consoler."

(1) La Lecture et le choix des Livres. L'abbé J. Verniolles.

Digitized by Google

Augustin Thierry, mort en 1856, s'est acquis une grande réputation par ses "Récits des Temps Mérovingiens" et son "Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands." Il est une gloire pour la France et sa vie entière est une grande et éloquente leçon non seulement pour les gens de lettres, mais pour chacun de nous en particulier. Il se livra à l'étude de l'histoire avec une ardeur et une constance extraordinaires, au point que sa vue et sa santé même en souffrirent beaucoup. Cependant il trouva dans l'étude, comme il l'avoue lui-même, sa récompense la plus précieuse. Qu'on en juge par les paroles suivantes que l'on trouve à la conclusion de son histoire littéraire ; c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de l'étude : "Si, comme je me plais à le croire, l'intérêt de la science est compté au nombre des grands intérêts nationaux, j'ai donné à mon pays ce que lui donne le soldat mutilé sur le champ de bataille. Quelle que soit la destinée de mes travaux, cet exemple, je l'espère, ne sera pas perdu. Je voudrais qu'il servît à combattre l'espèce d'affaissement moral qui est la maladie de la génération nouvelle ; qu'il pût ramener dans le droit chemin de la vie quelqu'une de ces âmes énervées qui se plaignent de manquer de foi, qui ne savent où prendre et vont cherchant partout, sans le rencontrer nulle part, un objet de culte et de dévouement".

Pour mieux apprécier les bienfaits de la lecture, écoutez ce qu'en disait encore l'homme le plus littéraire de l'antiquité, Cicéron : "C'est dans la lecture, s'écrie-t-il, que je trouve un délassement pour mon esprit ; c'est elle qui repose mon oreille fatiguée du tumulte du forum et des cris de la foule. Pour moi, je le confesse, j'aime l'étude et la lecture ; que ceux-là en rougissent qui ne tirent aucun fruit de leur travail et ne peuvent rendre aucun service à leurs amis. Mais qui me blâmera de donner à l'étude des lettres le temps que d'autres donnent aux fêtes, aux divertissements, au plaisir et au repos, aux festins et aux jeux de hasard ? Par ces études et ces lectures, je cultive mon talent, et ce talent n'a jamais manqué à mes amis.

"Après tout, ajoute l'orateur, dussiez-vous oublier tout le reste et n'eussiez-vous en vue qve le plaisir, la lecture est encore le plus noble et le plus doux. Les autres plaisirs ne sont ni de tous les temps, ni de tous les âges, ni de tous les lieux ; mais la lecture est l'aliment de la jeunesse et le charme de la vieillesse : elle embellit la prospérité, et, dans l'adversité, elle est un refuge. Les livres sont pleins d'attraits pour l'intérieur de nos maisons, et au dehors

Digitized by Google

ils ne sont point à charge ; ils passent la nuit avec nous ; ils nous suivent à la campagne et nous voyageons ensemble." (1)

***

Voyons maintenant ce que l'on peut étudier et quels sont les livres qu'on peut lire avec profit.

Si l'on a quelque souci de sa dignité, on lira de bons livres sans doute. On aurait horreur de meubler son appartement d'objets ayant appartenu à des gens sans aveu, à plus forte raison ne devrions-nous pas remplir notre esprit, meubler notre mémoire des productions de mauvais auteurs.

Voulez-vous savoir si un livre est bon et peut être lu avec avantage, consultez l'impression que l'auteur fait sur vous. Si la lecture de tel et tel livre produit en vous des sentiments nobles et élevés, si vous désirez devenir meilleur soyez convaincu que l'ouvrage est moralemet bon.

Mais encore, que faut-il étudier ?

Il y a d'abord une science qui s'impose à tous, dans ce siècle de matérialisme et d'indifférence : c'est la Religion. Toutes les sciences profanes d'ailleurs ont leur point de rencontre avec la Religion, et il est souvent essentiel de bien connaître celle-ci pour bien comprendre les autres. Notre premier devoir, et par dessus tout notre propre intérêt, est de nous éclairer sur un sujet aussi important, d'où dépend toute notre conduite, car, enfin, ce qu'il importe avant tout de savoir c'est pourquoi nous avons reçu l'existence et ce que doit être notre destinée future.

Il y a plus. Dans le siècle ou nous vivons, en face du mouvement scientifique contemporain, il est de mode dans certains quartiers d'attaquer la Religion au nom de la science. Il est donc indispensable que le jeune homme instruit, destiné à vivre dans le monde, connaisse à fond sa religion, s'il veut conserver sa foi, et être en état de la défendre avec honneur, quand cela devient nécessaire.

" Au reste, s'écrie Mgr Dupanloup, étudier sa religion avec les grands esprits qui ont traité de la religion, tels que Pascal, Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, et d'autres encore, avec la sainte Écriture surtout, c'est s'ouvrir les plus grands horizons ; c'est appliquer sa pensée aux questions les plus belles et les plus hautes."

***

(1) Pro Archia, No. 17.

Digitized by Google

Après l'étude de la religion, on doit s'appliquer d'abord à étudier les sciences qui se rapportent directement à la profession qu'on a embrassée. Le médecin, par exemple, continuera à étudier les traités sur l'art de guérir; il suivra avec intérêt tous les progrès qui s'opèrent chaque jour dans la science médicale. Ainsi en est-il de l'avocat, du notaire, du militaire. Celui qui est chargé de l'administration des affaires de l'État et de veiller au bien-être de la nation, étudiera, entre autres choses, l'économie politique. Le financier, le négociant, l'industriel, liront avec fruit des ouvrages spéciaux ayant trait à ces matières.

Parmi les hommes de profession, même parmi les jeunes gens qui ont embrassé la carrière commerciale, ils sont bien rares ceux qui ne peuvent consacrer une heure ou deux par jour à la lecture ou à l'étude de quelque science, soit en rapport avec leur état, soit conforme à l'inclination de leur esprit. Des sujets d'étude qui n'ont pas même de rapport direct avec leur état de profession, leur seront toujours profitables, et les mettront d'autant plus en mesure de se distinguer dans la carrière qu'ils poursuivent.

D'ailleurs nous vivons dans un siècle où il faut que chacun sache et apprenne quelque chose, ne serait-ce que pour le plaisir de la conversation et de l'échange des idées. Mais, on ne peut trop s'en convaincre, ce qui est particulièrement important pour le jeune homme de nos jours, c'est de se rappeler qu'il se créera une carrière d'autant plus honorable, qu'il sera plus instruit et mieux renseigné.

Dans notre pays, comme ailleurs, malheureusement, un trop grand nombre, en quittant le collège, répétent, avec un soupir d'une évidente satisfaction, que *leurs études sont finies*, et la plupart du temps ils s'en tiennent là; on dirait qu'ils éprouvent pour tout travail ultérieur une répugnance insurmontable. Beaucoup d'entre eux pourtant pourraient bien répéter avec Charles Nodier: "Quand je sortis du collège, dit-il, j'avais heureusement appris ce qu'on y apprend rarement, j'avais appris que je ne savais rien."

Chez les jeunes gens qui mettent ainsi de côté tout travail intellectuel, une fois leurs classes terminées, l'esprit se rouille, ils perdent le fruit de leurs premières études, le caractère s'abaisse, et sur la fin de leur vie ils se voient devancés, et de beaucoup, par les courageux, les vaillants, qui ont continué à agrandir le cercle de leurs connaissances par de fortes études.

Nos premières études ont dissipé les ténèbres dont notre esprit était enveloppé. Les professeurs nous ont initiés aux différentes

Digitized by Google

branches des connaissances humaines ; ils nous ont servi de guides, nous ont indiqué la marche à suivre ; mais là ne doivent pas se borner nos efforts. Aussi le célèbre chancelier d'Aguesseau écrivait à son fils qui venait de terminer son cours : "Ne croyez pas avoir tout fait, parce que vous avez fini heureusement le cours de vos premières études ; un plus grand travail doit succéder, une plus longue carrière s'ouvre devant vous. Tout ce que vous avez fait jusqu'à présent n'est encore qu'un degré ou une préparation pour vous élever à des études d'un ordre supérieur."

***

Pour le jeune homme qui a quelques loisirs, pour celui surtout qui a eu l'avantage de suivre un cours classique, les études littéraires sont bien celles qui offrent le plus d'attraits. Ce n'est pas pendant le temps que durent nos premières études que nous pouvons en saisir la portée, en apprécier la valeur, en goûter les vrais et profondes beautés ; il faut pour cela la raison et le développement intellectuel de l'âge mûr.

Par la littérature, on entend généralement la poésie, l'éloquence, la philosophie et l'histoire.

Les Grecs et les Latins, qui forment l'époque de la littérature ancienne, ont excellé dans ces divers genres. La littérature moderne s'est inspirée de leurs chefs-d'œuvre. "Pour sentir, pour goûter nos chefs-d'œuvre, écrivait M. Guizot, il faut avoir appris de bonne heure à sentir, à goûter les chefs-d'œuvre antiques, qui leur ont servi de modèles. Toutes les fois que ces études ont déchu, on a vu déchoir le goût national ; toutes les fois qu'un public étranger à la connaissance de l'antiquité a envahi le monde littéraire, la littérature nationale s'est corrompue."

Cependant le jeune homme qui voudra bien employer son temps et acquérir une connaissance de l'ensemble des monuments de la pensée humaine lira aussi les grands maîtres de la littérature moderne, surtout celle de son pays. La littérature moderne offre un vaste champ de lectures variées et des plus attachantes.

"Le docteur Blair, après avoir remarqué qu'à certaines époques de l'histoire, la nature semble avoir fait un effort extraordinaire pour produire à la fois les plus beaux génies en tous genres, ajoute : "On distingue surtout trois de ces siècles heureux : le premier est le plus beau siècle de la Grèce, qui commence vers le temps de la

Digitized by Google

guerre du Péloponnèse, et s'étend jusqu'au règne d'Alexandre-le-Grand. Dans cette période (avant laquelle Homère et Hésiode avaient déjà paru) brillèrent Hérodote, Thucydide, Xénophon, Socrate, Platon, Aristote, Théophraste, Démosthène, Eschine, Lysias, Isocrate, Pindare, Eschyle, Euripide, Sophocle, Aristophane, Ménandre, Anacréon, Théocrite, auxquels il faut ajouter Ésope, Lucien, Plutarque, et plus tard les grands noms de saint Jean-Chrysostome, de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze, etc. Le second de ces siècles est celui de Rome, compris sous les règnes de Jules César et d'Auguste : il nous offre Catulle, Lucrèce, Térence, Virgile, Properce, Ovide, César, Ciceron, Tite-Live, Phèdre, Salluste, Varron, auxquels il faut ajouter Cornélius Népos, Senèque, Juvénal, Pline et Tacite. Le troisième enfin est le siècle de Louis XIV, pendant lequel fleurirent en France Descartes, Corneille, Racine, Molière, Boileau, La Fontaine, J.-B. Rousseau, Bossuet, Fénelon, Fleury, Bourdaloue, Massillon, Pascal, Malebranche, La Bruyère, Madame de Sévigné."

" Les hommes de génie qui ont illustré ces siècles ont eu des facultés éminentes : une noble et riche imagination, une vive et délicate sensibilité, mais gouvernées par une haute et puissante raison ; et c'est pour cela qu'ils ont eu du génie ; et c'est là ce qui a donné à leurs œuvres cette beauté de forme qui en fait les éternels modèles de l'art d'écrire, et marqué les littératures classiques de ces grands caractères qu'on ne peut leur disputer." (1)

Ce sont bien là les auteurs qu'il faut lire et relire, si l'on veut vraiment se former un bon goût en littérature, un jugement juste et sain, et élever son esprit à la contemplation la plus parfaite du beau et du vrai.

L'expérience prouve également que la lecture assidue de ces grands écrivains dégoûte des lectures malsaines ; en effet, tout ce que le cœur de l'homme peut ressentir de plus noble, de plus pur et de plus élevé est renfermé dans les œuvres de ces incomparables génies, et un de leurs plus beaux priviléges est d'élever l'âme au-dessus des lieux communs et vulgarités ordinaires de la vie.

Les littératures étrangères sont encore une source féconde de lectures attachantes et de plaisirs pour l'esprit.

Des peuples modernes, la France est celui qui a produit le plus grand nombre d'hommes illustres dans les différentes branches de

(1) Mgr Dupanloup.

Digitized by Google

la littérature, des arts et des sciences, mais les autres peuples ont aussi de grands noms à présenter à notre admiration, et chacune de ces littératures étant l'expression du caractère, et des mœurs du peuple qu'elle représente, forme un cadre d'études variées des plus instructives.

***

Mais comme il faut, avant tout, être de son temps, il est nécessaire de connaître la littérature contemporaine et le mouvement intellectuel de notre époque, si féconde en productions de tous genres et en inventions extraordinaires.

Avec notre siècle, l'esprit humain pénètre dans des horizons nouveaux, le domaine scientifique s'élargit et plusieurs sciences nouvelles voient le jour. La littérature légère se multiplie sous toutes les formes. On ne veut plus se contenter des sentiers battus ; une révolution s'opère dans la littérature proprement dite, et Victor Hugo devient chef de l'école romantique.

Saluons d'abord, parmi les célébrités du dix-neuvième siècle, Chateaubriand, Lamartine, Alfred de Musset, Madame de Staël, de Maistre, Louis Veuillot, Thiers, Lacordaire, Ravignan, Montalembert, Ozanam, de Bonald, Guizot, Marmier, Rameau, Octave Feuillet, Jules Verne, Paul Féval, et d'autres encore, sans compter les excellents auteurs de notre pays : les Garneau, les de Gaspé, les Casgrain, les Ferland, les Routhier, les Sulte, les David, les Chauveau, les Fréchette, les Faucher de Saint-Maurice, les Legendre, les LeMay, etc.

Mais à côté de ces bons auteurs, dont il faut même faire un choix pour les œuvres de quelques-uns, quelle pléiade de gens qui font de la littérature un métier, dont la plume ne respecte ni les mœurs, ni les croyances, pas même les convenances sociales ! On ne saurait trop se mettre en garde contre la lecture de tels écrivains. Outre la perte de temps complète qui s'ensuit, la lecture de pareils livres ne peut que corrompre le cœur, avilir l'esprit, et fausser le jugement.

ALPHONSE GAGNON.

(A continuer.)

Digitized by Google

LES PREMIERS ALMANACHS CANADIENS.

Historique abrégé de l'almanach européen.

Les almanachs Mesplets, Brown, Neilson, etc.

Si le journalisme n'existait point, si le journal qui vient s'installer chaque soir au coin de notre foyer n'était plus là pour nous redire les commérages de la journée, nous apprendre ce qui se passe de sérieux ou d'insolite sous la calotte des cieux et préparer ainsi de longue main les matériaux qui serviront plus tard à reconstituer l'histoire de notre cher pays, il nous resterait encore, dans notre indigence, une suprême ressource : l'almanach.

Plus sobre que le journal, son frère siamois, un peu moins indiscret que la gazette, mais tout aussi véridique, l'almanach n'a jamais nourri l'ambition de nous ouvrir des horizons infinis ni même de glaner, plus qu'il ne convenait à sa taille, dans l'immense champ des connaissances humaines. Opérant dans une sphère plus modeste, il ne tient compte que des jours et des années, fait à certains moments la cour aux astres, régale les ménagères d'alléchantes recettes qui feront la fortune de leur pot au feu, puis, par une heureuse diversion, enregistre entre deux prédictions météorologiques une date mémorable, un fait historique. C'est là tout son rôle et c'est chargé de ce mince bagage qu'il se présenta pour la première fois dans le monde.

***

La date de son entrée en scène fut longtemps le sujet de vives disputes. La controverse ne s'alluma pas, il est vrai, au point de susciter une nouvelle guerre de Troie, mais l'on se battit bel et bien à coup d'arguments et de chiffres. La paix se fit pourtant, les esprits se calmèrent et aujourd'hui l'on est d'accord à faire remonter la naissance de l'almanach au siècle et à l'année même qui virent éclore la grande découverte de l'imprimerie.

D'après Larousse, les premiers rédacteurs d'almanachs étaient

Digitized by Google

astrologues et médecins. A ce double titre, ils ajoutèrent aux indications purement astronomiques des prédictions relatives aux changements de température et aux événements politiques ainsi que des conseils hygiéniques, des recettes de médecine populaire et des notices, le plus souvent ridicules, sur une multitude de sujets.

Le premier almanach dont il soit fait mention portait ce titre singulier : *Le grand compost et calendrier des Bergiers*, imprimé à Paris par Guyot Marchand, l'an 1493, le VII jour d'avril. Il indiquait les fêtes de l'année, contenait des observations astronomiques et des préceptes d'hygiène, d'agriculture, d'économie domestique, etc (1).

L'almanach, dit Victor Champier, dans une étude remarquable sur les anciens almanachs, (2) ne devait pas tarder à adopter une autre forme que celle des *Composts des Bergers*. "Devenu le livre favori de la foule, attendu, accueilli et consulté partout, véhicule propice de toutes les idées que le populaire accepte avec un empressement d'autant plus grand qu'elles séduisent davantage les imaginations éprises de merveilleux, l'Almanach se trouve être, à partir du XVIe siècle, un instrument de propagande qui exerce sur les

(1) En quelle année fut publié le premier almanach, c'est là ce qu'on ne sait pas d'une façon positive. Les bibliographes de profession, comme Brunet, fixent cette date à l'année 1493. Ludovic Lalanne a cité une édition du *Calendarium*, de Regio Montanus, donnée par l'imprimeur Radolt, à Venise, un *Compotus manualis*, daté de 1488, ainsi qu'un autre livre extrêmement curieux, qui a quelque ressemblance avec un almanach, bien qu'il n'en porte pas le titre, et dont la date de publication paraît être 1454.

Quoi qu'il en soit, le livre que l'on peut véritablement considérer comme ayant servi de fondement à tous les autres de même genre est celui qui parut sous ce titre : *Cy est le Compost et Kalendrier des Bergiers nouvellement refait et aultrement compose que nestoit par avant.—Finit le Compost et Kalendrier des Bergiers imprimé à Paris par Guiot Marchant..... l'an M. C C C C. IIII. XX et XIII* (1493) *le XVIIIe jour d'avril, in fol. signat. A. N., fig. en bois.*

Toutefois celui-là même, comme l'indique son titre "nouvellement refait et aultrement que nestoit par avant," n'était pas le premier du genre ; il avait quelques prédécesseurs qui avaient servi de modèles. A la bibliothèque Mazarine on trouve, en effet, un *Calendrier des Bergiers* de 1491 du même Guiot Marchant et dont le titre comme le format est différent ; *Cy est le Kalendrier des Bergiers, contenant trois choses principales, etc.—Paris, Guiot Marchant*, 1491, *in-8o.*

Peut-être en existe-t-il encore de plus anciens. Il convient de dire, néanmoins, que c'est celui de 1493 qui a servi de type à tous les autres parus à cette époque. On l'a réimprimé nombre de fois, et il a été littéralement copié cette même année 1493 par l'éditeur Antoine Vérard, pour sa belle édition, en 89 feuillets, ornés de 62 miniatures, qu'on voit à la Bibliothèque nationale. (Victor Champier, *Les anciens almanachs illustrés*, Paris, 1886).

(2) Publiée en 1886.

Digitized by Google

esprits une action dont il est impossible de nier la puissance. Aussi, ce petit livre, d'aspect inoffensif, ce cahier orné d'images grossières et bizarres, qui se répand à des milliers d'exemplaires dans les villes et dans les les campagnes, va-t-il remplir les rôles les plus inattendus comme les plus variés, modifiant son allure selon les circonstances, prêtant les bons offices de sa publicité grandissante tour à tour aux charlatans et aux pamphlétaires, aux poètes et aux mathématiciens, se présentant sous cent formats divers, ici in-4o, et là in-32, tantôt humblement recouvert d'une sorte de papier à chandelles et tantôt vêtu somptueusement d'une reliure enrichie de perles et de diamants. Sous prétexte de fournir le tableau de la division du temps et de faire suivre le calendrier de renseignements quelconques, l'Almanach étend peu à peu son domaine, et arrive à se constituer un véritable empire comprenant toutes les branches de la littérature, empire si vaste que, jusqu'à présent, aucun bibliographe n'a eu la témérité d'en déterminer la frontière, et si riche en variétés innombrables qu'il est presque impossible d'en établir le compte."

Ce sont les Almanachs prophétiques qui ouvrent la marche. Le plus célèbre est peut-être celui auquel donna naissance, en 1543, le curé de Meudon, Rabelais. Il obtint en effet un tel succès que Rabelais se détermina à en continuer la publication chaque année. (1538-1550.) Rabelais avait intitulé son almanach: "*Pronostications pantagruéliques.*"

Cet almanach n'était au fond qu'un recueil de plaisanteries plus ou moins risquées, un livre dans lequel l'auteur s'amusait à faire des prédictions d'un burlesque dont se serait parfaitement accommodé M. de la Palisse. L'on y lisait, par exemple, dans le genre drôlatique, des prophéties de la force suivante:

"Cette année,—(1533)—écrit M. Rabelais—les aveugles ne ver-
" ront que bien peu, les sourds oyront (entendront) assez mal, les
" muts (muets) ne parleront guère, les riches se porteront un peu
" mieux que les pauvres et les sains mieux que les malades. Vieil-
" lesse sera incurable à cause des années passées. Ceux qui seront
" pleurétiques auront grand mal au costé."

Après Rabelais, Michel Nostradamus se fit, à partir de 1550, une réputation universelle avec les almanachs qui portent son nom.

Médecin astrologue français, Michel Nostradamus se confina, disent ses historiens, dans la solitude pour se soustraire aux tracasseries de ses confrères, envieux de sa popularité. Là, dans sa

Digitized by Google

retraite, il s'imagina tout-à-coup être doué de l'esprit de prophétie et se mit à publier, dans un style énigmatique, sous le nom de *Centuries*, des prédictions qui eurent une grande vogue. La crédulité populaire se doubla de la crédulité des têtes couronnées et des grands de la cour. On vit une reine, Catherine de Médicis, faire venir auprès d'elle le fameux Nostradamus et lui demander l'horoscope de ses fils. Le duc et la duchesse de Savoie le consultèrent à leur tour et le comblèrent de présents. A Charles IX il inspira tant de confiance qu'il le nomma son médecin.

L'almanach que publia Nostradamus se maintint sans interruption de 1550 à 1567. Il fut par excellence le livre du peuple qui n'était guère éloigné d'accepter comme mot d'évangile tout ce qui tombait de la plume de son auteur.

Son fils, Michel Nostradamus, dit le Jeune, trouvant la carrière de prophéte d'almanach assez lucrative, y entra et se mit aussi à prédire l'avenir. Moins heureux cependant que son père, il fut toute sa vie démenti par les faits. S'étant avisé un jour d'annoncer la destruction de la petite ville de Pouzin, dans l'Ardèche, il eut le chagrin de constater que l'événement ne répondait point à son attente. Furieux d'être pris ainsi en flagrant délit de mensonge, il conçut l'idée singulièrement originale d'aider à la réalisation de sa prophétie en mettant lui-même le feu à la ville ! Cette malencontreuse idée lui valut pour toute récompense la peine capitale.

Le succès du premier des Nostradamus eut pour effet de susciter une multitude d'astrologues qui s'employèrent à accumuler tant de prédictions ridicules que les rois de Fronce durent sévir et lancer des édits de répression pour empêcher la propagation dans les campagnes des superstitions dangereuses.

En 1636, sous la signature de Mathieu de Laensberg, parut un almanach—*L'Almanach de Liège*—dont la vogue égala celle qui accueillit la première publication de Nostradamus. (1)

(1) C'est en 1625 ou 1636 (on n'est pas fixé sur la date) qu'il fut fondé par Mathieu Laensberg sous le titre d'*Almanach supputé sur le méridien de Liège*. (Liège, imprimerie de Léonard Street, in-24). Dès le milieu du XVIe siècle, la Belgique, qui, de tout temps, a aimé la contrefaçon, avait eu un almanach inspiré par celui de Nostradamus ; l'Angleterre avait également vu se produire les prophéties des Almanachs de Moore ; l'Allemagne et la Suisse possédaient des *Messagers boiteux* imités de l'Almanach publié à Bâle sous ce titre, et dont le succès n'est pas tarié. Mais aucun de ces livres ne devait obtenir la vogue immense, ininterrompue, fabuleuse de celui de Mathieu de Laensberg. Quel était donc cet expert en pronostications, ce maître ès choses futures qui sut se préparer pour de si longues années une pareille confiance auprès

Digitized by Google

Mathieu de Laensberg était aussi prodigue de ses prédictions que Nostradamus et était aussi habile que son prédécesseur à exploiter la crédulité des masses.

On raconta à son sujet une curieuse anecdote qui démontre assez éloquemment que si Mathieu de Laensberg n'avait pas le don de conjurer les éléments ni de les faire agir à sa guise, il était au moins doué d'un incroyable sans-gêne et la préparation de son almanach ne lui coûtait point un grand effort de travail.

Mathieu de Laensberg, dit la chronique, avait l'habitude de dicter à sa nièce ses prédictions météorologiques que celle-ci écrivait en regard des divers jours de l'année. Il en était rendu ce jour-là au 23 août : *Orage, grande pluie,* dit tout bonnement l'oracle.—Mais, mon oncle, reprit la jeune fille, le 26 août, c'est précisément le jour de ta fête.—Oh alors, c'est différent ! répond l'excellent oncle. *Beau temps,* ma fille, *beau fixe.*

Et l'on inséra dans l'almanach *Beau temps, beau fixe,* pour la grave raison que le 23 août tombait la fête du brave oncle passé prophète !

Après les almanachs de Nostradamus et de Mathieu de Laensberg dont les foules s'engouèrent, il convient de citer ici l'almanach du *Bonhomme Richard* publié en 1732 par l'illustre Franklin. Ce fut le premier ouvrage de ce genre qui parla le langage de la raison. Puis l'almanach de Gotha, dont la célébrité n'a cessé de grandir et que l'on consulte encore de nos jours pour retracer la généalogie des grandes familles de l'Europe. Fondé en 1764, l'almanach de Gotha compte, depuis cette date, deux éditions particulières : l'une allemande, l'autre française. Le contenu de cet almanach se divisait, dans le principe, en articles permanents et en variétés, ces dernières embrassant tous les sujets. En 1798, on com-

des générations crédules? Une sorte de légende flotte vaguement autour de sa renommée, et l'on ne sait pas même s'il fut chanoine, comme on l'a prétendu, ou simplement astrologue de profession. Toujours est-il que, dans son almanach de 1636, Mathieu Laensberg fait suivre l'indication des époques historiques, des fêtes mobiles, etc., de préditions sur le beau temps, la pluie et les événements prochains ; on y trouve les douze signes célestes gouvernant le corps humain ; on y voit quel est le temps le plus favorable pour couper les cheveux. pour prendre médecine, etc. Il n'en fallut pas plus pour mettre ce livre en faveur, et si rapidement que l'on vit surgir une quantité d'imitations. On copia son titre, ses prédictions, en signant le tout du nom de Laensberg, sans parvenir néanmoins à détrôner l'ouvrage original, exploité comme une mine, par les éditeurs qui se le transmirent et qui renouvelèrent chaque année ses oracles. (VICTOR CHAMPIER.)

Digitized by Google

mença à publier la chronique des événements remarquables de l'année et quatre ans plus tard on y ajouta la liste des envoyés des grandes puissances dans les États de l'Europe. En 1825, la diplomatie et les généalogies européennes occupèrent la plus grande place. La forme de l'almanach fut dès lors fixée et ne varia plus.

C'est en 1768 qu'on commença à illustrer le calendrier par des estampes placées entre les douze mois. Elles ne consistèrent tout d'abord qu'en figures allégoriques ; mais de 1774 à 1778, on emprunta leur sujet aux romans ou pièces dramatiques alors en vogue. Dans les premières années de notre siècle, les sujets des illustrations sont les portraits des souverains et d'hommes célèbres, des vues d'endroits et d'édifices remarquables. L'édition de 1826 fut illustrée des pavillons des principales nations de l'Europe. A partir de 1832 on ne publia plus que des portraits de princes et de princesses.

Les almanachs—je n'ai nommé ici que les principaux (1)—portent naturellement l'empreinte du caractère et des tendances de l'époque qui les a vus se produire.

Sous Louis XIV, l'almanach est galant (2) ; il devient philosophe sous la Révolution, politique avec 93, socialiste en 1848 et 1851. Sous le second empire, il s'attache aux anecdotes et aux légendes militaires. Après 1870, il se transforme en un recueil de biographies d'hommes politiques et de littérateurs. De nos jours, l'alma-

(1) Il serait assez difficile de déterminer, même approximativement, le nombre d'almanachs publiés en Europe, depuis la découverte de l'imprimerie. Ils sont légion ! Nous avons cependant quelques données sur nombre d'almanachs publiés en France et en Belgique, à certaines périodes.

Le Camus de Mézières, dans son livre, l'*Esprit des Almanachs*, publié en 1789, décrit, par exemple, 140 almanachs ayant paru de 1712 à 1786, mais cette liste est fort incomplète.

Henri Welschinger mentionne 268 almanachs pour les seules années qui vont de 1788 à 1800. Encore en a-t-il omis un grand nombre, dit M. Champier.

En 1760, il fut distribué à Paris 73 almanachs sous des titres différents.

M. Warzée, dans ses *Recherches bibliographiques sur les almanachs belges*, décrit, 460 almanachs publiés, du XVe au XIXe siècle, dans trente localités différentes de la Belgique.

(2) Sous le règne de Louis XIV, l'almanach, au dire des historiens, n'eut point toute la latitude, toute la liberté que lui avaient accordés les rois de France, ses prédécesseurs. Comme l'almanach ne se bornait déjà plus à annoncer la pluie et le beau temps, mais s'arrogeait le droit de prévoir les orages politiques, Louis XIV fit paraître certains règlements prohibitifs qui en arrêtèrent l'essor. La mode se tourna alors aux almanachs avec grands calendriers, et l'on prit l'habitude d'en donner en guise d'étrennes. Les almanachs étaient d'ordinaire richement reliés.

Digitized by Google

nach, prenant son complet essor, aborde tous les genres, parle indistinctement de politique, de science, de littérature et touche à tous les grands problèmes sociaux.

***

L'almanach canadien devait infailliblement subir, à l'instar de ses frères aînés d'Europe, bien des métamorphoses, mais à aucune époque de sa carrière, il ne revêtit un caractère politique, philosophique, socialiste ; il ne fut pas même galant ! (1).

Ses fondateurs—car il y en a eu deux—Fleury Mesplets (1) à Montréal, et William Brown (2) à Québec, s'appliquèrent avant tout à faire de leurs almanachs un recueil d'informations d'une utilité générale.

Dans le principe, les matières étaient assez peu variées ni fort étendues. On y faisait figurer le calendrier, les phases de la lune, une petite nomenclature du clergé, puis le livre se fermait sur une douzaine d'anecdotes et quelques pièces fugitives de poésie.

Je suis tenu de dire ici que si Québec a eu le privilège de donner naissance au premier journal canadien, Montréal a de son côté produit le premier almanach qui ait vu le jour en ce pays.

La création de l'almanach Mesplets ou montréalais remonte à l'année 1778—deux ans avant la fondation de l'almanach québecois —et ses éditeurs paraissent en avoir poursuivi la publication jusqu'à 1784 inclusivement.

Fleury Mesplets et son associé Charles Berger qui l'imprimèrent, avaient intitulé leur livre :

Almanach curieux et intéressant.

" Contenant la liste des prêtres et religieux desservants les églises " du Canada, la connaissance des monnaies courantes, des poids et " des mesures, etc. Anecdotes, fables, curiosités naturelles, etc."

A partir de 1779, le nom seul de Mesplets, imprimeur, apparaît sur la couverture du livre.

(1) Comme question de fait, l'almanach canadien, toujours fidèle aux traditions de ses fondateurs, s'est borné à n'être, en tout temps, qu'un recueil d'informations générales. Aucun de nos almanachs, même parmi ceux publiés à notre époque, n'a abordé la politique ou la littérature.

(1) Joseph Fleury Mesplets établit à Montréal en 1776, avec C. Berger, la première imprimerie.

(2) William Brown est avec Thomas Gilmore le fondateur du premier journal imprimé au Canada, la *Gazette de Québec* (1764). Brown mourut en 1789.

Digitized by Google

Toutes les matières exposées dans le titre du livre trouvaient place dans une soixantaine de pages et le livre n'avait lui-même qu'un petit format de in-32.

A Québec comme à Montréal, l'almanach—l'on a pu s'en convaincre par ce qui vient d'être relaté—a suivi d'assez près l'établissement en ce pays du premier journal. Il constitua même jusqu'en 1800, avec la *Gazette de Québec*, que MM. Brown et Gilmore firent paraître en 1764, tout notre bagage littéraire.

C'était bien modeste assurément, mais nous n'étions encore qu'un tout petit peuple dispersé sur une immense surface et l'heure n'était pas encore venue pour nous de donner la juste mesure de nos forces. Ce n'en était pas moins un premier germe, une première semence jetée en terre, comptant sur l'avenir et sur la pépinière d'hommes instruits qui allaient bientôt sortir de nos maisons d'éducation pour son complet épanouissement.

Pour en revenir à l'almanach Mesplets une assez courte carrière lui était ménagée. Les spécimens qui restent de cet opuscule et qui sont très-rares, (1) lui assignent l'année 1784 pour son terme d'existence. S'il a survécu au-delà de cette limite—ce qui est assez problématique—il n'en reste en tous cas aucune trace dans nos bibliothèques à Québec.

Le premier numéro de la série des almanachs Mesplets, comme ceux qui devaient suivre, s'occupait indistinctement de sujets se rapportant à Québec et à Montréal. Cela s'explique par le fait que Québec était alors le principal foyer politique et religieux du pays.

A son apparition, l'almanach Mesplets se montra assez sobre de statistiques, de nomenclatures, etc. Il s'y en glissa à peine deux à trois : nomenclature des juges, des fonctionnaires du service civil et du clergé. Celle du clergé—encore assez peu nombreux en 1778—mérite que l'on s'y arrête un instant.

L'on y voit que le diocèse de Québec était alors gouverné par Mgr Jean Olivier Briand, ayant pour coadjuteur Mgr d'Esgly, évêque de Dorilée.

Mgr d'Esgly desservait en même temps les paroisses de St-Pierre et de St-Laurent, (I. O.) avec M. Déchénault, son vicaire.

Les grands-vicaires étaient MM. St-Onge, Montgolfier et M. Rigoville, chanoine.

(1) L'Uuiversité-Laval possède les années 1778, 1779 et 1784 de l'almanach Mesplets. M. Thos Chapais, de Québec. possède l'année 1783 du même almanach.

Digitized by Google

La cure de Québec était tenue par M. Augustin Hubert qui avait deux vicaires, M. Lefebvre et M. Raisenne.

Trois paroisses de la Beauce, Ste-Marie, St-François et St-Joseph étaient sous la direction d'un seul prêtre, M. Vereau.

Le Père Labrosse, Jésuite, dont le nom a été fréquemment mentionné en ces derniers temps, avait sous son contrôle les missions lointaines de Tadousac et de Rimouski.

A Montréal, M. Montgolfier était curé et supérieur du Séminaire.

L'almanach du 1779 suit la même voie que son devancier, mais enrichi de quelques matières nouvelles. Nous avons ici en plus une liste des États, royaumes et républiques de l'Europe, avec la date de naissance des princes et princesses, puis les distances d'une poste à une autre depuis Québec jusqu'à Montréal.

Après 1779, il semble être survenu quelques interruptions dans la publication de l'almanach Mesplets. Mesplets paraît avoir eu à cette époque certains démêlés avec les autorités civiles qui eurent pour effet de suspendre le cours régulier de sa publication.

L'almanach de 1783 et de 1784—celui-ci étant le dernier connu de la série—ne diffèrent pas sensiblement de leurs aînés.

Même format, même apparence typographique, mêmes sujets traités, avec cette addition : les réglements de police pour la ville et les faubourgs de Montréal.

Ces réglements municipaux ont, à peu de choses près, un air de famille avec ceux qui nous régissent. Ils s'adressaient plus spécialement aux commerçants, aux bouchers, aux charretiers.

En vertu de ce réglement, tout boucher qui négligeait pendant trois semaines d'apporter de la viande au marché était impitoyablement déchu du droit de son étal qui passait à un autre.

La corporation des charretiers était traitée avec une sévérité aussi draconienne.

Le réglement décrétait par exemple que "les charretiers qui ne " seront point employés se tiendront sur la grève pendant les jours " de marché de jeudi et de vendredi et les autres jours sur la place " du marché ou sur la grève à leur choix où ils resteront jusqu'à ce " qu'ils soient engagés pour charier, et aussitôt qu'ils sont engagés " ils partiront immédiatement sans prétexter un engagement anté- " rieur, mais suivront la première personne qui les demandera, " sous peine de vingt chelins d'amende.

Le charretier était encore tenu, pour exercer son métier, de

Digitized by Google

payer, comme de nos jours, une licence : deux chelins et demi. Il avait aussi à obtenir du " Clerc de la paix " un numéro pour sa charrette, qui lui coûtait un chelin et dix sols.

L'observation du dimanche était surtout de stricte rigueur à cette époque et le réglement ne se gênait point de punir d'une amende toute infraction. Les jeux étaient absolument interdits ce jour-là ainsi que les courses en voiture. La défense formelle sur ces points était conçue dans ces termes :

" Toutes personnes tenant des jeux de paume, billard ou autres " places publiques de divertissements, et qui permettent qu'on y " joue les dimanches, payeront quarante shellings d'amende.

" Tous charetiers ou autres menant ou transportant des marchan- " dises ou effets dans une charette, traînes ou autre voiture, les " dimanches, à moins que que ce soit pour le service du roi, ou par " un écrit d'un des Commissaires de la Paix, payeront une amende " de cinq shellings."

Voilà pour l'almanach Mesplets.

EUGÈNE ROUILLARD.

(A suivre.)

Digitized by Google

ROSE MARIE

CHAPITRE XV.

Arabe.

Ce n'était pas une petite affaire de réaliser les plans de notre jeune artiste avec la rapidité que Mme Dashon exigeait sans pitié. Aussi, dès le lendemain de la visite à Greenwood, Rory O'Morra frappait à la porte du meilleur architecte de New-York et lui exposait son projet. Tout marcha ensuite comme par enchantement pour tout ce qui ne devait pas être ouvrage de sculpture.

Pour celui-ci, on peut le dire, l'empressement de Rory O'Morra à ne pas le retarder était d'autant plus grand, que c'était l'enthousiasme d'artiste et l'affection toute *fraternelle* qui le pressaient en cela et nullement l'amour du gain ni même l'idée de s'acquérir de la gloire par son œuvre d'art.

Mme Dashon avait été littéralement *fascinée* par le jeune homme, et ne savait qu'imaginer de plus agréable à faire pour lui prouver son estime. Un rouleau d'or pour ses menus-plaisirs avec différents objets d'art de grande valeur pour orner sa chambre, sans compter les ouvrages les plus recherchés et les modèles les plus parfaits de sculpture. Tout cela et bien d'autres choses lui arrivèrent coup sur coup. La bonne dame n'oublia pas non plus la pauvre orpheline, que le jeune artiste aimait comme une sœur et qui l'avait accompagné à Greenwood en ce jour mémorable. A la grande surprise de tous et à la grande joie de Rory, un laquais lui amena un superbe petit cheval arabe, et lui remit le billet suivant :

" Mme Dashon présente ses compliments à M. Rodrigue O'Morra, et le prie d'accepter pour sa *sœur adoptive* un cheval qui appartenait à Mlle Dashon, et dont personne après elle n'a eu jusqu'ici la permission de se servir. L'animal est doux, bien que plein de feu et tel qu'il convient à merveille à une convalescente qui a besoin d'exercice de ce genre.

No.— ——Avenue, juin, 1855.

Digitized by Google

Le même jour, après dîner, quant déjà le soleil allait se cacher derrière les collines de Jersey, pendant qu'on prenait ensemble le frais dans le parterre, Rory O'Morra prenant Rose Marie à part, lui présenta le billet qu'il avait reçu de Mme Dashon.

"Grand'maman est vraiment bien bonne," s'écria-t-elle après l'avoir lu, "et *Arabe?*"

—"Il est à l'écurie de mon atelier, on va vous l'amener dans un instant. Mais voici de quoi vous occuper en attendant; c'est un paquet renfermant—devinez quoi?....(en l'ouvrant) un costume d'amazone, avec chapeau et gants, bottes...."

—"O grand'maman, grand'maman! que vous devinez peu quelle est l'orpheline à qui vous envoyez ce présent! Et puis, je comprends, vous ne voulez absolument pas que quoi que ce soit qui m'a appartenu aille aux Varick....!"

Arabe parut quelques minutes plus tard, amené par un laquais; la jument de Rory l'accompagnait. Rose Marie était allée dans l'intervalle mettre son costume d'amazone. Quand elle revint elle trouva toute la maison accourue pour admirer le noble animal destiné à Mlle Marie; mais tous, excepté Rory, en le voyant, déclarèrent que ce serait une grande imprudence de laisser Mlle Marie s'aventurer sur un animal qui semblait fougueux et que le laquais lui-même avait peine à manier."

En ce moment parut Rose Marie, belle à ravir dans son riche costume; pour le coup le laquais ne put retenir l'animal qui s'élança comme l'éclair par-dessus fleurs et plates-bandes; puis revenant sur ses pas allait plonger dans les vitraux de la serre comme l'aurait fait un taureau furieux; quand passant près de Rose Marie, il se calma soudain et, doux comme un agneau, s'approcha d'elle.

Elle le saisit par la bride, le caressa un instant, puis mettant un pied dans l'étrier monta sur son siège avec une facilité qui semblait miraculeuse à toute l'assistance.

"Eh bien, M. Rory, êtes-vous prêt? partons."

Des applaudissements frénétiques et des vivats sans nombre accompagnèrent le départ de Rose Marie Dashon et de Rory O'Morra; Mlle Tankerville, dans son ivresse, s'oublia, jusqu'à s'écrier, quand ils furent partis:

"Quel beau couple!"

Digitized by Google

CHAPITRE XVI.

UNE NOUVELLE RENCONTRE.

Parmi les pensionnaires de Miss Tankerville il y en avait deux dont nous n'avons pas eu occasion de parler, bien que nous ayons déjà fait leur connaissance : c'était madame la comtesse d'Ehrensistein et sa fille, les mêmes qui se trouvaient dans les chars en compagnie du vicomte de Floréal et du comte Wissen à leur retour de Washington.

La comtesse était une dame de grande distinction aussi bien que d'une prudence, d'une discrétion et d'un tact exquis ; elle affectionnait Rose Marie à un haut degré et celle-ci le lui rendait par une confiance illimitée en ses conseils. Jusque-là cependant elle n'avait pas cru opportun de l'initier dans le secret de son histoire antérieure. Le moment favorable pour cela était arrivé au moment où s'arrête notre récit et ce fut le comte Wissen qui fut prié par Rory, du consentement de Rose Marie, de l'initier à tout.

Rose Marie devait poser pour la statue promise par le jeune artiste, et elle trouvait à bon droit qu'il serait convenable qu'en cette circonstance elle fût accompagnée par une personne d'un âge mûr. La comtesse était cette personne toute trouvée et le comte Wissen, en diplomate accompli, fut député vers elle pour obtenir son consentement.

La surprise et la compassion de la bonne dame furent bien grandes quand elle apprit par suite de quelles intrigues et de quel crime affreux la mystérieuse inconnue se trouvait là ; elle consentit de grand cœur à l'accompagner à l'atelier de Rory O'Morra aussi souvent qu'on le désirerait.

" Aujourd'hui même à midi précis, si l'heure vous convient. "

" M. le comte, je serai au service de votre intéressante protégée."

A midi une voiture les attendait à la porte ; la comtesse et Rose Marie y montèrent, celle-ci portant avec elle un paquet d'assez grandes dimensions, et pourtant fort léger. La jeune madame Varick, qui les voyait partir, devina qu'elles allaient faire des emplettes à New-York, et que Mlle Marie allait faire altérer une robe, qui évidemment n'était pas de son goût. On voit bien que madame Varick n'était pas dans le secret, car le but de l'excursion n'était

Digitized by Google

autre que l'atelier de sculpture de M. Rory O'Morra et le paquet contenait le costume de noces de Rose Marie.

Dans quelques minutes les deux dames se trouvaient à la porte de l'atelier ; un ouvrier artiste, dont l'accent trahissait un fils de la noble Italie, les reçut et les introduisit jusque dans le sanctuaire le plus reculé de ce temple des arts. Rory O'Morra les y attendait et les reçut avec une cordialité mêlée de respect. Il venait de se préparer par la méditation, et il tenait tout prêt le bloc de limon destiné à prendre, dans ses mains, la forme de Rose Marie, non telle qu'elle était devant lui, mais telle que la rendra la transfiguration du grand jour quand elle ressuscitera glorieuse.

La petite toilette fut vite faite dans un cabinet adjacent, par Rose Marie assistée de la comtesse, et les voilà assises, l'une simple spectatrice, l'autre actrice muette dans ce drame d'un nouveau genre. Devant Rose Marie se trouvait suspendu au mur un magnifique tableau d'un grand maître représentant la résurrection des corps ; c'est là-dessus que l'artiste pria son modèle de fixer les yeux pour l'aider à méditer elle aussi ce grand sujet. Lui-même l'aida en cela en lui parlant pendant quelques minutes, d'un accent inspiré, de ce grand événement qui ouvrira l'histoire de l'éternité. L'enthousiasme de l'artiste se communiqua promptement au modèle et la comtesse crut elle-même être témoin d'une apparition céleste tant elle trouva que les traits de Rose Marie s'illuminaient sous l'action des émotions qui possédaient son âme.

La séance, quoique longue de plus de deux heures, parut courte à tous les trois ; puis l'artiste remercia avec effusion ses visiteuses, et se disposait à les escorter solennellement jusqu'à la voiture, lorsque des voix se firent distinctement entendre et à la stupéfaction de Rose Marie, c'était les voix de grand'maman et d'Augusta.

" Ciel ! c'est madame Dashon ; de grâce M. Rory, enfermez-nous à clef et ne trahissez point notre présence."

" Rassurez-vous, mesdames, et constituez-vous de bonne grâce mes prisonnières; il ne vous arrivera pas d'autre mal; comptez sur moi".

Mais déjà madame Dashon trouvait le temps long à attendre ; Rory O'Morra se hâta de fermer la porte et de mettre la clef en poche ; puis alla recevoir la grande dame avec sa politesse la plus exquise.

" Vous voyez, M. l'artiste, que je ne suis pas disposée à vous laisser prendre beaucoup de loisirs avant d'avoir terminé le monument ; j'espère que tout jusqu'ici vous a réussi à souhait. "

Digitized by Google

" L'architecte est fort avancé dans ses dessins. Le sarcophage est prêt en plâtre de Paris, et deux de mes meilleurs ouvriers sont occupés à le tailler en marbre. Désirez-vous le voir ? je vous le montrerai avec plaisir. "

" Un autre jour, cher monsieur ; j'ai vu une voiture à la porte ; il y a sans doute quelques visiteurs ou visiteuses dans l'établissement avec lesquels vous étiez occupé à mon arrivée, et je ne voudrais point les faire attendre. Mais j'aimerais bien voir la statue, car c'est là votre œuvre à vous ; est-elle déjà bien avancée ? "

" Le moule a fait, aujourd'hui, même des progrès considérables, et je serais heureux de vous le montrer, mais. . . . "

" Eh bien, quoi ? " dit la dame, " les visiteurs ou les visiteuses sont occupés à le contempler."

" Pardon, madame, nul étranger ne sera admis à jeter les yeux sur mon travail avant qu'il ne vous soit livré ou sans votre consentement ; les personnes renfermées dans mon cabinet ne sont autres que celle qui pose comme modèle et que je vous ai fait connaître l'autre jour, et une dame de ma connaissance, qui a la bonté de consentir à l'accompagner dans cette circonstance. "

" C'est très bien, mon bon monsieur, je reconnais là votre prudence exquise, et malgré mon vif désir de connaître de plus près cette personne à laquelle je m'intéresse vivement, je comprends que je dois me passer de la consolation de la voir, du moins aujourd'hui. Mais, mon bon monsieur je ne la tiens pas quitte, et devrai naturellement m'assurer, par mes propres yeux, que l'exercice à cheval lui a été la fois agréable et utile. "

L'un et l'autre, madame, ainsi que j'ai déjà eu l'honneur de vous l'écrire, et qu'elle vous le prouvera elle-même en temps opportun ; mais ce temps n'est pas encore venu."

" Elle doit ressembler merveilleusement à ma pauvre enfant, car sa vue, l'autre jour, a entièrement tourné la tête de cette petite sotte d'Augusta, qui est prête à faire serment qu'elle a vu Rose Marie en personne ou plutôt en *fantôme*, comme si les morts pouvaient jamais revenir se montrer aux vivants. Et à propos de cela, laissez-moi vous dire de plus que l'autre jour une jeune demoiselle, grande amie de ma Rose Marie et qui a pris à cœur, autant que moi, sa mort tragique, a cru voir au Palais de l'Industrie ma pauvre enfant toute vêtue de noir contemplant la " Fiancée de Marbre ; " elle s'est évanouie sur place et quand elle est revenue à elle-même, la figure vêtue de noir avait tout naturellement disparu. Mais ce qui est

Digitized by Google

pire, c'est que ma nièce, femme du monde, qui devait avoir plus d'esprit que cela, en apprenant la chose, a eu des attaques nerveuses, et n'a cessé depuis lors de garder le lit. Pour moi je connais le fond du mystère, mais—je garde mon secret—pour le moment. Un *éclaircissement* serait le coup de mort pour M. Dashon. Adieu, M. O'Morra, et souvenez-vous de ce que je viens de vous dire."

Rory n'eut pas de difficulté à en garder le souvenir, mais le comprendre, c'était autre chose. Il crut devoir s'en ouvrir aux deux prisonnières qu'il se hâta de délivrer.

" Je me demande, ne soupçonne-t-elle rien ? "

" Elle *sait tout*, soyez-en sûr, répliqua Rose Marie.

V. H.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Les Bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest.—*Récits de voyages, lettres et rapports inédits relatifs au Nord-Ouest canadien.*—Publiés avec une esquisse historique et des annotations par L.-R. MASSON.

Cet ouvrage a pour auteur l'honorable L.-R. Masson, ex-lieutenant-gouverneur de la Province de Québec.

Possesseur d'un grand nombre de documents officiels touchant le Nord-Ouest, l'honorable L.-R. Masson les a réunis en brochure pour en doter notre histoire comme les bibliothèques canadiennes.

Les commencements des vastes territoires du Nord-Ouest sont esquissés avec des renseignements tout-à-fait précieux où sont mêlés les noms de plusieurs de nos anciens hommes publics et les faits et gestes des fameux coureurs des bois, types restés légendaires dans l'histoire du Canada.

Pour servir à l'intelligence du texte, le volume contient une carte géographique des Territoires du Nord-Ouest.

Histoire de Longueuil et de la famille de Longueuil, avec gravure et plans, par Alex. Jodoin, avocat, et J.-L. Vincent, percepteur Rev. Int.—Montréal, Imprimerie Gebhardt-Berthiaume, 30 rue St-Gabriel, 1889. Volume in-8o de 682 pages.

Cet ouvrage considérable renferme des notes historiques non-seulement sur la ville de Longueuil, mais encore sur un grand nombre de faits et d'événements en Canada. Il y a là des détails qui peuvent servir à l'histoire même d'autres localités importantes.

Quant à ce qui concerne la ville de Longueuil seule, les auteurs ont tenu à donner une histoire des plus complètes. Ils y ont parfaitement réussi.

Le livre s'ouvre avec une préface écrite par M. Benjamin Sulte, qui s'y entend assez en fait d'histoire pour avoir mérité d'être placé de nos jours à côté des Garneau, Faillon, Ferland et Laverdière.

Pour donner une idée d'ensemble de ce volume citons les principaux titres de la table des matières : Chapitre I (1535-1642). Longueuil avant sa fondation ; chapitre II (1642-1657). Charles Le Moyne : ses premières années ; chapitre III (1657-1668). Fondation de Longueuil ; chapitre IV (1668-1681). Erection de la seigneurie ; chapitre V (1681-1685). Recensement de 1681.—Mort de Chs. Le Moyne ; chapitre VI (1661-1706). D'Iberville ; chapitre VII (1680-1768). Bienville (second) ; chapitre VIII. Sainte-Hélène et autres enfants de Le Moyne ; chapitre IX (1685-1700). Premier baron de Longueuil.—Erection du Fort ; chapitre X (1700-1723). Baronne de Longueuil ; chapitre XI (1723-1729). Première église ; chapitre XII (1729-1755). Barons de Longueuil.—Branche cadette ; chapitre XIII (1755-1791). Cession du Canada.—Guerre de 1775 ; chapitre XIV (1791-1837). Comté de Kent, plus tard, Chambly ; chapitre XV (1789-1837). Mgr Denault.—Église de 1811 ; chapitre XVI. Révolte de 1837-38.—Fondation du couvent ; chapitre XVII (1845-1889). Village, ville et paroisse de Longueuil.—Municipalités ; chapitre XVIII (1845-1889). RR. MM. Brassard, Thibault et Tassé, curés. Construction de l'église actuelle : chapitre XIX. Collège.—

Digitized by Google

Municipalités scolaires; chapitre XX (1845-1889). Hospice Saint-Antoine.—Diverses institutions; chapitre XXI (1841-1889). Familles Grant et de Montenach.—Notes politiques; chapitre XXII (1841-1889). Longueuil.—Progrès matériel; chapitre XXIII (1657-1889.) Municipalité de Saint-Lambert.—Ile Sainte-Hélène.

Les gravures qui ornent le volume sont: *Les armes de M. de Longueuil* (1668), *Fort ou chateau de Longueuil* (1685-90), *Plan du village de Longueuil en* 1810, *Église catholique* (1811), *Chapelle construite en* 1813, *Couvent des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, Église de Longueuil* (1885), *Académie Commerciale ou Collège de Longueuil, Hôpital ou Hospice Saint-Antoine de Longueuil, Église épiscopalienne construite en* 1842, *Village de Longueuil en* 1835.

L'Outaouais Supérieur, *par* ARTHUR BUIES.—Québec. Imprimé par C. Darveau, 80-84 rue de la Montagne, 1889.

Cette brochure est écrite au point de vue de la colonisation. L'auteur, comme d'habitude, nous fait goûter des charmes de son style entraînant, de sa verve féconde et pétillante. Il trace les plus beaux tableaux des régions à coloniser dans l'immense vallée de l'Outaouais. Voici ce qu'il dit dans le chapitre préliminaire:

" Le présent ouvrage est en quelque sorte la continuation d'une œuvre commencée, en 1880, par l'histoire et la description du grand territoire du Saguenay et de la vallée du Lac Saint-Jean. Il est le second d'une série de volumes que j'ai longtemps eu à cœur d'écrire sur l'incomparable région qui forme le versant oriental du fleuve Saint-Laurent..... "

Il décrit avec force statistiques la vallée de l'Outaouais supérieur qui s'étend, dans la province de Québec, depuis le versant oriental du bassin de la rivière Gatineau jusqu'à la tête du Lac Témiscamingue, à la ligne qui sépare en cet endroit notre province de celle d'Ontario. Le texte est accompagné de magnifiques vues topographiques au nombre de quinze représentant: 1o. Mattawa, 2o. Batelet à vapeur du Témiscamingue, 3o. Tête du Long Sault, 4o. Baie des Pères (Oblats à Témiscamingue), 5o. Ferme dans les bois sur les bords de la Rivière Blanche, 6o. Lac Nipissing, 7o. Chute de la rivière aux Esturgeons, 8o. Portage du Fort (Vallé de Mattawa), 9o. Etablissement nouveau dans le canton Chateau, 10o. La mission catholique Témiscamingue, 11o. Ferme des Oblats, Baie des Pères, 12o. Hôpital, église et presbytère, Baie des Pères, 13o. Baie des Pères (Vue du Côteau), 14o. Fort de la compagnie de la Baie d'Hudson, Témiscamingue, 15o. Hôtel Gendreau et Bélanger, Baie des Pères.

Le volume contient aussi une carte géographique de la partie Nord-Ouest de la province de Québec s'étendant de la vallée du Lac Saint-Jean au Lac Témiscamingue.

Cette importante brochure est d'au-delà de 300 pages in-16o.

Code de l'Instruction Publique de la province de Québec, compilé par PAUL DE CAZES. Première édition, Québec. J.-O. Filteau et Frères libraires-éditeurs, 1888.

C'est la meilleure compilation qui ait été faite jusqu'aujourd'hui de nos lois scolaires, sous forme de code. Celui-ci est divisé en trois parties, la première comprenant les lois scolaires, la deuxième; les règlements du comité catholique du conseil de l'Instruction Publique, la troisième; les règlements du comité protestant; le tout avec index alphabétique et analytique et un grand nombre de décisions judiciaires.

Digitized by Google

Fête Nationale des Canadiens-Français, 1880 par H. J. J. B. CHOUINARD, Québec, 1887. A. Côté et Cie. éditeurs.

A l'occasion des récentes fêtes nationales à Québec, le rapport de la grande démonstration de 1880, dans l'ancienne cité de Champlain, trouve ici toute son actualité.

Le volume de M. Chouinard est de plus de 600 pages contenant, dans la première partie du Livre I, les origines, fondation et développement de la Société Saint-Jean-Baptiste, du Livre II: Préliminaires des fêtes du 24 juin 1880 à Québec; dans la deuxième partie, le compte-rendu de la messe, de la procession, du banquet et Échos de la fête; dans la troisième partie du Livre I: la convention nationale; du Livre II: travaux des commissions; dans la quatrième partie, histoire, statistiques, documents.

Comme compilation historique, le livre de M. H. J. J. B. Chouinard est tout-à-fait précieux. Plusieurs gravures d'une magnifique lithographie ornent le texte.

Une colonie féodale en Amérique: L'Acadie (1604-1881). Par M. RAMEAU de Saint-Père. 2 vols. in-16o. 1889. Paris, librairie Plon. Montréal Granger Frères, libraires-éditeurs, 1699 rue Notre-Dame.

"Dans la première édition de cet ouvrage, dit l'auteur, nous avons eu surtout en vue de décrire l'installation des premiers colons de l'Amérique du Nord, le but qu'ils se proposaient, les procédés qu'ils ont suivis."

"L'histoire des Acadiens a attiré plus particulièrement notre attention, d'abord parce que ce furent les premiers Européens qui se fixèrent dans le nord de l'Amérique."

M. Rameau de Saint-Père trace avec le plus grand intérêt la vie du peuple acadien, à partir de la fondation de Port-Royal en 1605. Il écrit en véritable historien, en raisonnant les faits, les événements, avec un sens tout-à-fait philosophique. Les détails les plus intimes sont donnés sur les mœurs, les coutumes et l'existence sociale des Acadiens, outre de nombreuses statistiques puisées à des sources authentiques et dans des documents inédits, et tout récents.

Le volume I, qui comprend 365 pages, embrasse une période d'un demi-siècle, de 1653 à 1713, époque de la cession définitive de l'Acadie à l'Angleterre par le traité d'Utrecht.

Le tome second va de 1713 jusqu'à nos jours, en traitant successivement de la domination anglaise, de la vie intérieure des Acadiens, de la guerre de 1744, de la fondation d'Halifax, de la dispersion des Acadiens, du retour et rétablissement des proscrits, de l'histoire des Acadiens en Europe, de leur renaissance ou leur réorganisation en Canada, le tout suivi d'un appendice considérable de pièces justificatives et notes spéciales, avec une carte de l'Acadie et îles adjacentes en 1755.

Mémoires et comptes-rendus de la Société Royale du Canada pour l'année 1888. Tome VI.

Le volume, un peu moins considérable que les précédents, n'en est pas moins intéressant par les travaux nouveaux des différentes sections de la Société Royale.

Pour la section I de la littérature française, histoire, archéologie, etc., M Hector Fabre a écrit une jolie page de critique sur l'historien Parkman au sujet de *la fin de la domination française.*

M. Pamphile Le May sous le titre: PAR DROIT CHEMIN, dédie une magnifique pièce de poésie à Son Honneur Auguste-Réal Angers, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec.

Digitized by Google

M. Napoléon Legendre intitule une longue pièce de vers: LES SOUFFRANTS, dont il donne quatre types sous le voile de l'allégorie: *Le cheval, le chien, orphelins, pauvres.*

L'Abbé H.-R. Casgrain traite de nouveau son sujet favori par des détails inédits: *Éclaircissement sur la question acadienne:* "Le Serment d'Allégeance."

Dans un article en prose M. L. H. Fréchette fait la narration d'un de ses voyages en Europe, par la description de *Sainte-Anne d'Auray et ses environs.*

Une magnifique page historique est tracée par M. J.-M. Lemoine sur: *Le géneral Sir Frédérick Haldimand à Québec,* 1778-89 "

M. Joseph Marmette, dans des *Fragments,* souvenirs de *l'Exposition coloniale* fait passer au lecteur *Trois mois à Londres.*

Dans la section II, des travaux littéraires et historiques aussi importants sont donnés par M. J. Talon Lespérance: *The romance of the History of Canada;* M. J. Lemoyne: *The last decade of French rule at Quebec;* M. John Reade: *The Basques in North America;* M. W. W. Brown: *Some indoor and outdoor games of the Wabanaki Indians;* M. A. J. Hall: *A Grammar of the Kawagiutl Language.*

Dans la section III des sciences mathématiques, physiques et chimiques, on remarque d'intéressantes études de MM. J. G. McGregor: *A table of the cubical expansions of solids;* M. W. F. Kings: *Occultations of fixed stars by the moon;* Ed. Deville: *Determination of time by transits across the Vertical of Polaris;* C. Carpmael: *The Longitude of the Toronto Observatory;* T. S. Hunt: *The classification and nomenclature of Metalline Minerals;* C. Baillargé: *Révision des éléments de Géometrie d'Euclide.*

Les contributions de la section IV comprennent celles de MM. R. Bell: *The Huronian system in Canada;* l'Abbé J.-C.-K. Laflamme: *Le gaz naturel dans la province de Québec;* D. P. Penhallow et sir W. Dawson sur la géologie; G. T. Matthew sur les minerais du Nouveau Brunswick; E. Gilpin sur les mines d'or de la Nouvelle-Écosse; sir W. Dawson et G. M. Dawson sur quelques plantes fossiles; W. Saunders sur les céréales; J. F. Whiteaves sur des sujets d'histoire naturelle; G. Dawson: *On the Nyphacæ.*

J.-HERMAS CHARLAND.

Digitized by Google

REVUE CANADIENNE

"RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS"

TROISIEME SÉRIE

TOME DEUXIÈME

(XXVe DE LA COLLECTION)

AOUT 1889

SOMMAIRE

I.—1789-1794—LA RÉVOLUTION—LES JACOBINS.. ..... **A de B**

II.—PLAISIRS DE L'ÉTUDE—*(Suite et fin)* ..... **Alphonse Gagnon**

III.—LÉGISLATION ET ADMINISTRATION DE LA JUSTICE SOUS LE GOUVERNEMENT D'ASSINIBOIA—*(Suite et fin.)* ..... **L.-A. Prud'homme.**

IV.—ROSE-MARIE—*(Suite)* ..... **V. H.**

V.—ANTIQUITÉ RECULÉE DE L'HOMME NON PROUVÉE—*(Suite.)* ..... **A de B**

MONTRÉAL

BUREAU DE LA "REVUE CANADIENNE"

1889

Digitized by Google

Le REMÈDE du PÈRE MATHIEU

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL

Enfin Trouvé!!!

ENCORE UNE DÉCOUVERTE!!!

Le Remède du Père Mathieu

Guérit radicalement et promptement l'intempérance et déracine tout désir des liqueurs alcooliques. C'est en même temps un fébrifuge, un tonique et un altérant. Par son action fébrifuge il chasse la fièvre interne qui consume l'homme intempérant et qui entretient sa soif ardente pour la boisson : par ses effets toniques, il remet l'estomac et le foie dans leur état naturel de santé, de déréglés qu'ils étaient dans presque tous les cas, et relève le système nerveux abattu ; comme altérant il refait de l'intempérant un nouvel homme. **Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique.** C'est aussi un remède certain pour toute FIÈVRE, DYSPEPSIE, TORPEUR de FOIE, ayant une cause autre que l'intempérance. C'est le plus puissant tonique fortifiant qui ait jamais été employé. Chaque famille devrait avoir sous la main ce spécifique, qui marque une époque dans les découvertes de l'art médical. Il n'y a pas de médicament dont le besoin se fasse tant sentir, et qui apporte un soulagement plus grand à l'humanité souffrante.

Vendu par les Pharmaciens, $1.00 la Bouteille.

Si le mal n'est pas fort, une bouteille suffit ; mais les pires cas de *delirium tremens* ne demandent pas plus de trois bouteilles pour guérison complète de l'intempérance. Vous pourrez obtenir *gratis* un pamphlet sur "*l'Alcool, ses effets sur le corps humain, et l'intempérance traitée comme maladie,*" en vous adressant à votre Pharmacien ou à

S. LACHANCE, Pharmacien,
1538, Rue Ste-Catherine, Montréal.

REMEDE DU DOCTEUR SEY

Contre la Dyspepsie, les Vents, la Bile, la Constipation, les Maladies du Foie, de l'Estomac, des Intestins et des Reins.

L'Estomac, le Foie et les Intestins sont des organes si importants que le dérangement de l'un d'eux cause invariablement des désordres très graves dans le corps humain. De plus, comme ces organes sont les plus exposés par le travail incessant de la digestion, et surtout par les écarts de régime et les excès de chacun, il s'en suit que la plupart des Maladies qui affectent le genre humain proviennent du dérangement d'un ou de plusieurs de ces organes. Aussi, n'y a-t-il rien de plus commun que la Dyspepsie, les Indigestions, les Vents, les Affections bilieuses, la Diarrhée, la Constipation. Les Névralgies de toute espèce, les Maladies des Reins, de la Vessie proviennent aussi souvent d'une mauvaise digestion. Tout le monde sait, par exemple, que la Névralgie appelée Migraine prend le plus souvent sa source dans un dérangement de l'Estomac. Une des causes les plus fréquentes de l'hydropisie se rencontre dans les Maladies du Foie.

Il est donc de la plus grande importance de tenir les organes de la digestion en bon ordre. Or, le Docteur SEY, de Paris, après vingt années d'études et de travail, est parvenu à découvrir un remède, qui non-seulement maintient l'Estomac, le Foie et les Intestins dans leur état normal, mais encore qui guérit toutes les maladies dont ces organes peuvent être affectés. Aujourd'hui, le Remède du Dr Sey, est le grand spécifique contre la Dyspepsie, et contre toutes les Maladies du Foie, de l'Estomac et des Intestins.

TEMOIGNAGES

Saint-Henri de Mascouche, 10 octobre 1884. — Monsieur S. LACHANCE, Montréal,— Mon cher Monsieur. — Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le Remède du Dr. SEY dont vous êtes l'agent unique, m'a fait un grand bien. — De tous les Spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille surtout aux personnes qui souffrent de la Dyspepsie flatulente et j'espère que, comme moi, elles verront leur santé s'améliorer notablement. — Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué serviteur. — L.-J. LAUZON, Ptre.

MONSIEUR S. LACHANCE, — Ayant fait usage du Remède du Dr SEY, pour la Dyspepsie, je suis heureuse de vous déclarer que je m'en suis très bien trouvée. — Sœur THOMAS, Supérieure, — Salle d'asile Saint-Vincent de Paul, — Montréal, 14 octobre 1884.

Montréal, 10 novembre, 1881, — MONSIEUR S. LACHANCE, — Depuis plusieurs années, je souffrais de violentes attaques de Migraine, provenant d'une mauvaise digestion. Aujourd'hui, après avoir pris quelques bouteilles du *Remède du Dr. Sey*, je suis entièrement guéri de ces attaques et mon estomac digère bien. J'ai aussi employé le même Remède dans ma famille contre les Indigestions, les Coliques et les Vents, et cela toujours avec succès. — Le *Remède du Dr Sey* est aussi un excellent Purgatif qui agit sans causer de douleurs, et qui n'empêche pas de vaquer aux occupations ordinaires.— D. C. BROSSEAU, 14[illegible] rue Notre-Dame.

AGENT POUR LE DOMINION

S. LACHANCE, PHARMACIEN

Digitized by Google

AUG 21 1899

1789-1794

LA RÉVOLUTION

LES JACOBINS

"Leur liberté était tyrannie, leur science était chimère, leur philanthropie férocité."

Le Salomon du Nord, ainsi surnommé par les philosophes français précurseurs du Jacobinisme, desquels il riait volontiers en faisant distribuer, à ceux-ci, des pistoles par son intendant, à celui-là, des coups de bâton par ses valets ; Frédéric II écrivait à d'Alembert que s'il avait une province,—il en avait volé plusieurs, on est Prussien ou on ne l'est pas,—une province à châtier, il la ferait gouverner par un philosophe.

Le pire gouvernement qu'un peuple puisse subir est en effet celui de philosophes, de théoriciens et de rhéteurs chez qui l'orgueil et l'importance tiennent lieu de conscience, de foi et de vertu. S'il est vrai que les peuples n'ont jamais que les chefs et les gouvernements qu'ils méritent, la France révolutionnaire, élevée à l'école d'une philosophie sceptique et corruptrice, devait avoir les gouvernants et les gonvernements qu'elle a eus de 1789 à 1800.

Dans le cours de ces onze années, la France a eu pour gouvernants, sinon des philosophes, certainement des rhéteurs et des théoriciens, les Jacobins. Ces hommes, médiocrement instruits, s'étaient empli l'imagination des utopies philanthropiques de Mably et de Raynal, surtout de celles de l'un des plus éloquents et des plus malfaisants sophistes qui aient jamais existé, J. J. Rousseau. Ils avaient adopté le dogme du *Contrat social :* " L'égalité établie par la nature entre les unités humaines qui s'étaient associées volontairement et avaient formé les premiers peuples de la terre, lesquels vivaient sans nulles distinctions ni d'autres lois entre eux, dans leurs républiques, que

Digitized by Google

celles que leur inspiraient les sentiments de fraternité qu'ils éprouvaient en vue du bien commun de leurs sociétés au berceau."

De là, pour ces théoriciens, découlait la conséquence que la société chrétienne était organisée au rebours des lois de la nature, et que le dernier but de l'art social était l'égalité de fait conforme à l'égalité primordiale.

Il s'agissait pour cela de refaire la société de fond en comble; le plan était tout tracé par la théorie ; tous les hommes concourraient à l'œuvre ; c'était la souveraineté du peuple ; il suffirait d'en appliquer le principe et de le mettre en exercice.

La bourgeoisie et les classes moyennes, qui allaient être séduites et endoctrinées par les Jacobins, s'y étaient d'ailleurs préparées. On y avait lu et relu assidûment le *Contrat social* et, à travers ses logogriphes, on avait découvert que tous les hommes sont égaux de par la nature ; que l'homme, par cela seul qu'il est homme, est né pour la liberté, et que ses droits imprescriptibles d'en jouir sont inscrits dans la nature; la *Déclaration* expliquait, au surplus, que l'homme est souverain, que conséquemment la souveraineté appartient de droit naturel au peuple ; que l'Etat est son ouvrage, la chose publique, qui comprend tout, sa propriété ; que ses mandataires sont ses commis, qu'il peut les révoquer quand il lui plaît, de même changer son gouvernement ; que si celui-ci attente aux droits de l'association, l'insurrection est le plus saint des devoirs pour le renverser.

L'imagination populaire, ainsi préparée, s'éprend facilement du programme des chefs jacobins tant qu'ils dénoncent à la justice infaillible du peuple entier, les priviléges comme des monstruosités contre nature ; la religion chrétienne comme une superstition humiliante, tandis la religion naturelle est sociale autant que vraie, et fait les bons citoyens ; les prêtres, comme des imposteurs et des charlatans, ennemis de la raison et de la liberté humaines ; tous les aristocrates comme des vampires dévorant la nation.

Mais du jour où les chefs jacobins, pour assurer leur ascendant sur la plèbe, qui n'a rien à perdre et qui sera le véritable élément de leur force, dénoncent tous les riches comme faisant des vœux pour la contre-révolution, et proclament qu'il n'y a que les gueux qui puissent sauver la Révolution ; à dater de ce jour, un départ s'opère dans la multitude qui a suivi jusqu'alors. Les classes riches, industrielles, laborieuses, honnêtes tout entières se détachent des meneurs à présent qu'ils lançent, contre elles, l'émeute qu'ils avaient lancée contre les privilégiés, les prêtres et les nobles.

Digitized by Google

Deux groupes se forment, l'un gros, inerte, dissous : ce sont les constitutionnnels, les conservateurs, les modérés qui se placent sous la protection de la constitution, œuvre malsaine de la théorie et de la peur, qui, au lieu d'être la garantie des honnêtes gens, ne fait que transformer l'anarchie spontanée en anarchie légale.

L'autre groupe petit, serré, actif, violent, ce sont les Jacobins, enflammés de l'ambition d'être au pouvoir et de dominer sans obstacles.

Ils sont pourtant en si petit nombre au 10 août, que Lafayette dit, dans ses *Mémoires :* " On a peine à concevoir comment la minorité jacobine et une poignée de prétendus Marseillais se sont rendus maîtres de Paris, tandis que les 40,000 citoyens de la garde nationale voulaient la constitution." Toujours naïf Lafayette !

Après le 10 août, les Jacobins sont encore en minorité à la Législative et en province ; d'ailleurs ils ne seront jamais plus de 300,000, soit sur six millions, un sur quinze électeurs, chiffres donnés par Malouet et par Grégoire, l'abbé régicide.

Mais les Jacobins ont des affiliés de tous les côtés et plus de 12,000 clubs, ou petites Jacobinières composées de sacripans qui, sur un mot d'ordre parti de Paris, mettent en branle " les barbares de la ville et de la campagne et ne les laissent pas un jour dans l'inaction." Ceux-ci manœuvrent et travaillent " au doigt et à l'œil," tuant, pillant, incendiant, rançonnant en toute liberté du nord au midi, de l'est à l'ouest.

" Au total, dit M. Taine, le Jacobinisme, par ses doctrines et ses actes, par ses cachots et ses bourreaux, crie à la nation qu'il tient sous sa férule : Sois grossière pour devenir républicaine ; redeviens sauvage, pour montrer la supériorité de ton génie ; quitte les usages d'un peuple civilisé, pour prendre ceux des galériens ; défigure ta langue, pour l'élever ; parle comme la populace, sous peine de mort.... nous t'enjoignons de prendre nos haillons, notre patois, notre tutoiement. Habille-toi en carmagnole et tremble ; deviens rustique et sotte pour prouver ton civisme."

Tel est le fond du Jacobinisme, ou la Révolution dont le décor extérieur, pour la foule, est Robespierre paré de ses dehors spécieux, de ses dogmes philosophiques, de son jargon d'emprunt sur les droits de l'homme, sur la souveraineté du peuple, sur les principes. En d'autres termes, Robespierre est la coupe-tête en chef, mais il cache le couteau que Marat et Danton montraient trop ouvertement.

Digitized by Google

ROBESPIERRE.

"..... à la fin Marat et Danton sont effacés ou s'effacent, et Robespierre seul en scène attire tous les regards."
TAINE.

On est étonné, quand on considère le rôle qu'a joué Robespierre, du contraste de ses forfaits avec ses mœurs austères et ses habitudes élégantes qui étaient loin d'annoncer des instincts sanguinaires.

Maximilien (de) Robespierre, né à Arras en 1759, était fils d'un avocat au conseil supérieur d'Artois ; resté orphelin et pauvre, il obtient, par la protection de son évêque, la faveur d'une bourse au collège Louis-le-Grand. Dès les premières classes, il montre une présomption littéraire qui va toujours croissant, mais que ne justifieront, plus tard, ni ses discours ni ses écrits, malgré le soin avec lequel il parera et cadencera sa phrase.

Sorti du collège, il habite Paris, avec sa sœur plus jeune que lui ; sorte de gouvernante d'humeur fâcheuse, elle le morigène parce que, à la maison, il passe presque tout son temps à étudier Rousseau, au lieu des dossiers de procès qu'il a rapportés du cabinet de l'avocat dont il est un des clercs. En étudiant continuellement ce sophiste à la tête à l'envers, il le prend pour maître et modèle de philosophie, de politique et de style.

De retour à Arras, à vingt-quatre ans, Robespierre y est avocat occupé, appliqué et considéré. A vingt-cinq ans, il est membre de la *Société des Rosati*, où il se trouve avec Carnot, (grand-père de M. Sadi Carnot), alors officier du génie en garnison à Arras, et noue avec lui des relations d'amitié. Ils seront collègues au Comité de salut public.

Admis dans cette société, Robespierre y lit des essais philosophiques et y prononce des discours philanthropiques ; en même temps il prend part à des concours ouverts par différentes Académies. La Société Royale de Metz lui décerne le second prix pour son "Discours contre le préjugé qui déclare infâmes les parents d'un criminel condamné" ; moins heureux à l'Académie d'Amiens, il n'obtient rien du tout pour un "Éloge de Gresset." Le critique du *Mercure de France*—probablement Laharpe—lui laisse entrevoir que

NOTE.—Beaucoup de détails, outre les citations littérales, sont tirés de l'ouvrage de M. Taine, LA RÉVOLUTION.

Digitized by Google

"son style sent la province." C'est une égratignature qui irrita l'amour propre de Robespierre, déjà irrité par son échec récent.

En 1789, Robespierre est président de l'Académie d'Arras. Il publie une "Adresse à la nation artésienne sur la nécessité de réformer les Etats d'Artois"; bientôt après il se présente indirectement aux suffrages des électeurs dans une "Adresse au peuple de l'Artois sur les qualités que doivent avoir les futurs députés," par un habitant de la province. Cette adresse produit l'effet qu'il en attendait; il est élu député par le tiers-état, non sans rencontrer une vive opposition.

Entrant aux États-Généraux tout imbu des idées du *Contrat social*, il prend place à l'extrême gauche. Il marque peu dans cette Assemblée, malgré sa persistance à parler sur tous les sujets. Figure d'avoué anguleuse et sèche, d'une propreté recherchée; vêtu élégamment et très soigneux de sa chevelure, il ressemblait, étant à la tribune, "à un tailleur de l'ancien régime." On écoute avec ennui, et on le lui montre, les galimatias de lieux communs qu'il débite "d'un air contraint, avec sa voix sourde, monotone et rauque, son élocution fatigante et son accent artésien." Il combat tout, ne propose rien, aucun projet de loi, aucune mesure. Cependant, un jour il propose une mesure et, du coup, il se rend ridicule.

A propos des Arrêts du Conseil: "Il faut, dit-il, une forme noble et simple qui annonce le droit national et porte dans le cœur des peuples le respect de la loi; en conséquence, dans les arrêts promulgués, après ces mots: "Louis, par la grâce de Dieu, etc.", on devra mettre: "Peuples, voici la loi qui vous est imposée; que cette loi soit inviolable et sainte pour tous!" Sur quoi, un député gascon se lève, et, avec son accent méridional: "Messieurs, dit-il, cette formule ne vaut rien; *il ne nous faut pas de cantique.*" Rire universel.

Robespierre, dont la démangeaison de parler n'a pas de cesse, commet une autre bévue à propos d'une députation des Américains. Le président leur a fait une réponse unanimement applaudie. Robespierre veut, par surcroît, répondre lui-même, insiste et persiste malgré les réclamations de l'Assemblée, qui s'impatiente de son verbiage, et finit par l'obliger à se taire. Alors, au milieu des risées, l'abbé Maury demande ironiquement "l'impression du discours de M. Robespierre."

Robespierre se tait et saigne intérieurement: "deux ou trois mésaventures pareilles écorchent un homme comme lui de la tête aux pieds."

Digitized by Google

Ennuyeux et ridicule à la tribune, Robespierre est, pour ses écrits, persifflé à outrance dans les journaux royalistes. A la fin d'octobre 1789, la feuille la plus spirituelle et la plus piquante de l'époque, *Les Actes des Apôtres de la Révolution mis au jour*, turlupine M. de Robespierre, auteur classique pour le désespoir de la vieillesse de M. de Voltaire ; directeur du journal intitulé, *L'Union ou Journal de la liberté*.... où il est philosophe profond ; géographe remarquable, car il place Cordoue dans la baie de Biscaye ; physicien transcendant, il éclipse Franklin dans un mémoire foudroyant sur les paratonnerres.

" Les hommes sans partialité sont maintenant à portée d'apprécier M. de Robespierre, tour à tour poëte, historien, géographe, naturaliste, physicien, journaliste et législateur. Pour nous, nous n'hésitons pas à proclamer que, si M. le comte de Mirabeau est le flambeau de la Provence, M. de Robespierre est la chandelle d'Arras."

Chansons, noëls, facéties, calembours, parodies comiques se succèdent dans les *Actes des Apôtres* pendant deux années avec une verve non interrompue ; et, si la guerre révolutionnaire eût été une guerre d'esprit, la feuille de Rivarol, Champcenetz, Pelletier, Mirabeau-Tonneau et Belleville l'eût emporté sans conteste.

On ne se bornait pas à faire de l'esprit dans les *Actes des Apôtres;* on y discutait, d'une manière savante et raisonnée, les mesures de l'Assemblée nationale. Si la royauté succomba, ce ne fut pas faute de défenseurs dévoués et ardents dans la presse.

Inutile de raisonner avec la majorité de l'Assemblée nationale composée de parlementaires théoriciens et de politiciens peureux : ils amoncellent, quand même, décrets sur décrets et fabriquent, de crainte de l'émeute, la Constitution qui devait en être le principal levier.

Robespierre dédaigne les persifflages des journaux royalistes; il n'y répond pas. Les tendances de l'esprit du futur dominateur du Comité de salut public ne sont pas dirigées dans le sens de la polémique. Il cherche, avant tout, la faveur de la multitude; il ne cesse, dans l'*Union Journal de la liberté,* d'exalter les mauvaises passions du peuple et, pour le mieux séduire, il affecte, dans l'expression de ses idées le dogmatisme du penseur et de l'homme d'Etat.

Robespierre s'inscrit au club formé sous le nom de *Club breton* par les députés du tiers-état de Bretagne, dès leur arrivée à Versailles. La première proposition de transformer les États-Généraux

Digitized by Google

en Assemblée nationale part de ce club ; transféré à Paris, il prend, en 1790, le nom de *Club de la Constitution*. Là, on discute toutes les propositions à présenter à l'Assemblée nationale ; de là sort la première idée de la fameuse *Déclaration* des droits de l'homme. Mais le club, rendez-vous des modérés et des plus ardents révolutionnaires, se scinde ; les modérés vont fonder le *Club des Feuillants*. Après cette scission, le club de la *Constitution* devient le *Club des Jacobins*, qui ne tardera pas à enlacer toute la France par des milliers de petites Jacobinières. Personne, aux Jacobins, n'a une puissance égale à celle de Robespierre ; il s'y drape en Caton l'Ancien ; il y exerce une espèce de despotisme modérateur et y distribue, d'un ton de régent, l'absolution où le blâme ; il tonne contre les grands et les riches ; il " a besoin d'épancher son cœur, il est l'ami des pauvres et des faibles."

Robespierre jette ainsi les fondements de sa popularité, qui deviendra si grande que, bientôt, " il tiendra dans sa main toutes les sociétés populaires. "

Après la fuite de Louis XVI à Varennes, une lettre de Perpignan aux Jacobins, soulève, pour la première fois, la question de l'établissement d'une République. Il n'est pas encore temps, la question est écartée. Soulevée de nouveau, le 2 mars 1792, Robespierre s'oppose à la discussion. " Il aime le caractère républicain ; c'est dans les Républiques que se sont élevés les sentiments nobles et généreux, toutes les grandes âmes. Mais il est l'ami de la Constitution ; il déclare que lui et ses amis préfèrent, jusqu'à ce que la volonté générale éclairée par une plus mûre expérience, déclare qu'elle aspire à un bonheur plus grand, l'individu que le hasard a donné pour roi, à tous les rois qu'on voudrait nous donner. "

Puisque Robespierre aime le caractère républicain, il a nécessairement les sentiments nobles et généreux d'un républicain. Il a écrit et dit : " J'ai un cœur droit, une âme ferme, je n'ai jamais su plier sous le joug de la bassesse et de la corruption. " Interprétées comme elles doivent l'être, ces paroles signifient que Robespierre est, à ses propres yeux, un être supérieur, pur, unique, en deux mots, la vertu infaillible.

Comment avec une si haute opinion de soi-même Robespierre ne se croirait-il pas appelé à régénérer la société, " où le mépris des hommes dont l'égalité est l'apanage naturel, est soumis à une espèce de tarif gradué suivant des règles aussi bizarres que multipliées ? "

La nature a donné à Robespierre ces vertus qu'il a su conserver,

Digitized by Google

développer et mûrir par la culture de la raison et de la philosophie ; la nature a fait un don pareil aux autres hommes, mais, chez eux, les vertus sont étouffées sous le poids de préjugés, d'usages et de lois contraires aux lois et à l'ordre de la nature. En effet, " dit il, la nature nous dit que l'homme est né pour la liberté et l'égalité, et l'expérience des siècles nous montre l'homme esclave. Ses droits sont inscrits dans son cœur, et son humiliation dans l'histoire. Par nature l'homme est bon, les vertus sont le patrimoine de l'homme au sortir des main de la nature. " " Mais la société l'a dépossédé de ce patrimoine." Que faut-il faire pour le lui rendre ? " Il faut éclairer le peuple par la culture de la raison et par l'enseignement de la philosophie ; il faut substituer la morale à l'égoïsme, la probité à l'honneur, les principes aux usages, les devoirs aux bienséances, l'empire de la raison à la tyrannie de la mode, le mépris du vice au mépris du malheur, la fierté à l'insolence, la grandeur d'âme à la vanité, l'amour de la gloire à l'amour de l'argent, les bonnes gens à la bonne compagnie, le mérite à l'intrigue, le génie au bel esprit, le charme du bonheur aux ennuis de la volupté, la grandeur de l'homme aux petitesses des grands, un peuple magnanime, puissant, heureux, à un peuple aimable, frivole et misérable ; c'est-à-dire substituer toutes les vertus et tous les miracles de la République à tous les vices et à tous les ridicules de la monarchie."

Par l'application de cette doctrine, quand le moment sera venu, Robespierre restaurera, dans son état primordial, " l'homme, créature aujourd'hui défigurée, avortée, misérable ; il dégagera de ses entraves l'homme naturel sur lequel il édifiera l'homme social et libre. Il accomplira ainsi les vœux de la nature, les destins de l'humanité, et réalisera les bienfaits promis par la philosophie. " Tels sont la théorie et le système que Robespierre a conçus, qu'il étudie incessamment, qu'il se propose de mettre en pratique, et pour parvenir à cette fin, il se réserve, drapé dans sa vertu inflexible, le rôle hypocrite de directeur occulte permanent de toutes les manœuvres révolutionnaires au bout desquelles il se voit choisi pour " pilote du vaisseau de l'État." Cauteleux, circonspect, il pousse les autres sans s'engager, " ne signe rien, ne donne point d'ordre, harangue beaucoup, conseille toujours, se montre partout, prépare son règne, et, tout d'un coup, au dernier moment, comme un chat qui saute sur sa proie, fait égorger ses rivaux, et arrive à la dictature." Tous ceux qui le comprendront seront les hommes vertueux et viendront à lui ; tous ceux qui ne se rangeront pas docilement sous son niveau seront

Digitized by Google

" les hommes vicieux, ennemis publics, traîtres et conspirateurs." Il faudra qu'il les vainque, et pour les vaincre il fera " des exemples terribles."

Aussi, coûte que coûte, se débarrassera-t-il, sans pitié et sans remords, de ceux, Jacobins Feuillants, Hébertistes, ou modérés qui feront obstacle à la réalisation de sa théorie, ou qui lui feront seulement ombrage. Il emploiera philosophiquement la tyrannie pour sauver la liberté, l'échafaud et la dévastion pour extirper la souffrance et le mal et niveler la société. Pour Robespierre, métaphysicien politique dont le cerveau est bourré d'abstractions, la société n'est pas composée d'êtres doués de vie et de sentiment et capables de souffrance ; mais c'est une machine inerte et passive, composée de diverses pièces qu'un mécanicien monte et démonte, dont il modifie à volonté les engrenages et les ressorts qu'il taille et rogne à son gré. Ce qu'un mécanicien ferait d'une machine, Robespierre le fera de la société. Il lui appliquera son système d'égalité absolue et, pour que l'application produise l'effet désiré, il rognera les pièces qui excèderont le niveau. La machine vivante saignera, criera et pleurera ; mais qu'importe à Robespierre la génération vivante ? Il est l'ami de l'humanité ; il travaillera pour les générations futures et il assurera leur bonheur par les conceptions de son génie.

En rapprochant du système de 1792-93 le système actuel, on voit que, hormis la guillotine, il n'y a pas de différence ; on voit que, par tradition, le génie des Jacobins consiste à démonter systématiquement toutes les pièces de la machine sociale, idées, lois, institutions, formes politiques, conditions sociales ; on voit que le caractère propre des Jacobins est la puissance de détruire et l'impuissance d'édifier. Ils sont impuissants à monter une machine capable de fonctionner, parce qu'il leur est impossible d'ajuster ensemble les prétendues idées nouvelles, lois nouvelles, institutions politiques nouvelles, conditions sociales nouvelles, qu'ils tirent du sombre arsenal de 89 ; toutes pièces rouillées dans le sang, et qui, au lieu de s'engrener, se heurtent, se disloquent et craquent.

L'impuissance des Jacobins à monter la machine qui serait la réalisation de leurs entreprises, s'explique, en outre, par le fait que, s'ils ont été à même de bouleverser de fond en comble les institutions et les conditions sociales, ils n'ont pu changer la race dont le génie est foncièrement réfractaire à leurs théories ineptes, charlatanesques, impies, ruineuses, tyranniques. A la force de destruction des Jacobins, résiste la race française parce qu'il subsiste, en elle,

Digitized by Google

une puissance conservatrice qui tient du rocher, cette puissance conservatrice, c'est la tradition chrétienne.

Les Constituants ne prêtent aucune attention aux discours de Robespierre ; mais celui-ci semble ne pas s'en apercevoir. Le vide se fait quand il est à la tribune, tant pis pour l'Assemblée ; le peuple n'y perd rien, car il recueille ses paroles. Il est le défenseur du peuple ; il ne peut jamais avoir tort de parler pour le défendre ; le peuple sait reconnaître son véritable ami.

Robespierre continue à jouer son rôle de défenseur des droits de l'homme et du peuple, lorsqu'il propose à la Constituante d'accorder les droits politiques aux nègres insurgés de Saint-Domingue : " Périssent les colonies, dit-il, s'il doit vous en coûter votre honneur, votre gloire et votre liberté ; si les colons veulent, par leurs menaces, vous forcer à décréter ce qui convient le plus à leurs intérêts."

La Constituante, par un décret de la fin de mars 1791, appela les nègres à l'égalité politique ; on sait à quelles atrocités ceux-ci se livrèrent contre les blancs.

A la Constituante, Robespierre psalmodiait, d'une voix gémissante, les généralités vagues qui étaient le fond de ses discours.

A la fameuse tribune des Jacobins, devant laquelle " tremblent et rentrent dans la poussière, les traîtres, les imposteurs et tous les contre-révolutionnaires," Robespierre prend le ton pleurard, " résigné, attendri d'une victime pure qui s'offre et monte au ciel en léguant aux hommes le souvenir impérissable de ses vertus." " S'il est vrai, dit-il, que les premiers défenseurs de la liberté, doivent en être les martyrs, ils ne doivent mourir qu'en entraînant avec eux la tyrannie au tombeau..... Le ciel m'appelle, peut-être, à tracer de mon sang la route qui doit conduire mon pays au bonheur et à la liberté ; j'accepte avec transport cette douce et glorieuse destinée...."

" Quand, dit un contemporain, Robespierre débite son amphigouri, il y a des sanglots d'attendrissement, des cris, des trépignements à faire crouler la salle."

En débitant son amphigouri aux Jacobins, Robespierre ne fait que cultiver, en serre chaude, sa popularité commencée pendant la Constituante, alors qu'au sortir des séances où il n'avait pas été écouté, il se dédommageait devant la multitude, sur la place publique.

Robespierre, dit Condorcet, prêche, Robespierre censure ; il est furieux, grave, mélancolique, exalté à froid, suivi dans ses pensées et dans sa conduite ; il tonne contre les riches et les grands. Il n'a qu'une mission, c'est de parler, et il parle presque toujours..... Il

Digitized by Google

s'est fait une réputation d'austérité qui vise jusqu'à la sainteté. Il monte sur les bancs, il parle de Dieu et de la Providence, il se dit 'ami des pauvres et des faibles, il se fait suivre par les femmes et les pauvres d'esprit, il reçoit gravement leurs adorations et leurs hommages." En effet à la clôture de la Constituante, le peuple l'acclame dans la rue ; on pose une couronne de chêne sur la tête de " l'immortel défenseur des droits du peuple," on veut traîner son fiacre, on le reconduit en triomphe rue Saint-Honoré, chez Duplay, le menuisier qui le loge.

" Là, dit M. Taine, dans une de ces familles où la demi-bourgeoisie confine au peuple, parmi des âmes neuves sur lesquelles les idées générales ont toute leur prise, il a trouvé des adorateurs ; on boit ses paroles ; on a pris de lui l'opinion qu'il a de lui-même ; pour tous les gens de la maison, mari, femme et filles, il est le grand patriote, le sage infaillible ; soir et matin, il rend des oracles, il respire un nuage d'encens, il est un dieu en chambre. Pour arriver jusqu'à lui, les croyants font queue dans la cour ; admis un à un dans le salon, ils se recueillent devant ses portraits au crayon, à l'estompe, au bistre, à l'aquarelle, devant ses petits bustes en terre rouge ou grise ; puis, sur un signe de sa main, saisi à travers la porte vitrée, ils pénètrent dans le sanctuaire où il trône, dans le cabinet réservé où son principal buste le remplace, quand il est absent. Ses fidèles sont à genoux devant lui, et les femmes encore plus que les hommes."

Ces femmes dévotes à Robespierre, sont celles que l'on appelait, à cause de leur condition et de leur costume, " les jupons gras." Elles sont assidues aux Jacobins et sanglotent en entendant Robespierre ; elles le suivent à la Convention pour l'entendre et l'applaudir. " Le jour où il prononce son apologie, elles obstruent les passages de la Convention ; il y en a sept ou huit cents dans les tribunes, et deux cents hommes au plus ; et avec quel transport elles applaudissent ! "

De 1793 à 1794, la popularité de Robespierre s'étend, dans le gros public, comme une tache d'huile s'étend du centre à la circonférence. " Le citoyen Robespierre est célébré partout, dans les groupes et dans les cafés. On assurait au café Manouri que ses vues touchant le gouvernement étaient les seules qui, *semblables à l'aiman*, pouvaient rattacher tous les citoyens à la Révolution."—" Dans quelques groupes particuliers et sociétés, on répandait le bruit que l'on *voulaient* nommer Robespierre pour dictateur..... Le peuple rend

Digitized by Google

justice à ses vertus austères ; il observe qu'il n'a jamais changé d'opinion depuis la Révolution." Ainsi s'expriment les rapports de police.

" Sa popularité énorme qui ne fit que s'accroître pendant la Législative, (Robespierre n'était pas représentant, il prêchait alors aux Jacobins), et plus tard encore davantage, tellement que, dans la Convention nationale, il se trouva bientôt le seul qui fixât sur sa personne tous les regards."

"Je peux dire, rapport de police, que j'ai entendu partout prononcer le nom de Robespierre avec admiration. On finissait par dire qu'il serait à désirer que tous les membres de la Convention adoptent toutes les mesures présentées par lui."

" Avec cet ascendant sur l'opinion publique,... avec cette prépondérance irrésistible, lorsqu'il est arrivé au Comité de salut public, il était déjà l'être le plus important de la France."

Robespierre est nommé, en 1791, accusateur criminel près le tribunal de la Seine, mais il quitte ses fonctions peu de temps après ; élu membre de la Commune, il y siége très assidûment.

Le 23 août, Robespierre présente à la barre de la Législative une pétition de la Commune, qui n'a d'autre but que de provoquer la descente des bandes armées dans la rue. Robespierre n'est que le porte-parole de la majorité de la Commune ; de ce qui arrivera, il se lave les mains. "Quand le peuple a sauvé la patrie (10 août), quand vous avez ordonné une Convention nationale qui doit vous remplacer qu'avez-vous à faire qu'à satisfaire son vœu ? Le peuple forcé de veiller à son propre salut a pourvu à sa sûreté par ses délégués. Il faut que ceux qu'il a choisis lui-même pour ses magistrats, aient toute la plénitude du pouvoir qui convient au souverain."

Pour se faire élire à la Convention, les meneurs jacobins ont besoin d'un coup d'éclat afin d'éloigner du scrutin ceux qui voteraient contre eux. Le 2 septembre commencent les massacres dans les prisons ; pendant qu'ils durent encore, c'est-à-dire le 5, Robespierre est le premier élu de Paris à la Convention ; les jours suivants, sont élus les instigateurs, les conducteurs et les complices de la boucherie qui ensanglante la capitale.

Robespierre dirige, concurremment avec Danton, le procès de Louis XVI, et met tout en œuvre pour faire décréter la mort : "Le droit de punir le tyran et de le détrôner, c'est la même chose."

Robespierre n'entre pas tout de suite au Comité de salut public ;

Digitized by Google

mais il y siége ensuite presque perpétuellement ; il domine ses collègues, et leur fait adopter les mesures les plus révolutionnaires et les plus iniques. Le 31 mai, il achève la ruine des Girondins, qui avaient conduit la Convention jusqu'à ce moment, et se défait bientôt de Danton, son rival en puissance : "Danton prétendue idole pourrie depuis longtemps." Alors Robespierre est tout puissant.

Le Comité de salut public, institué en avril 1793, dure moins de deux ans et ne survit guère au 9 thermidor. En principe il se composait de huit membres ; ce nombre est porté à douze, au mois d'août ; c'est alors que Robespierre y entre. Le Comité a la haute main sur le pouvoir exécutif et administratif. "Les ministres viennent, chaque jour, à des heures indiquées, recevoir les arrêts et les ordres du Comité," qui, semblable à l'ancien conseil du roi, exerce la royauté collective. De nom, l'autorité est également répartie entre les douze, de fait, elle se concentre en Robespierre, Couthon et Saint-Just. Ils ont pour eux toutes les autorités révolutionnaires de Paris et des départements ; leur popularité effraye, non seulement leurs collègues, mais encore la Convention qui adopte sans discussion "les décrets que le Comité de salut public lui apporte tout faits."

Ainsi Robespierre seul avec Couthon, sans prévenir ses collègues, rédige, apporte et fait voter à la Convention, la terrible loi du 22 prairial, qui met à sa discrétion toutes les vies ; il a eu le soin d'indiquer vaguement les faits qualifiés crimes punis de mort que le tribunal révolutionnaire jugera sans appel, ayant toute latitude pour l'arbitraire.

Le lendemain du vote de la loi, une vive discussion s'élève au Comité. Carnot et Billaud-Varennes reprochent à Couthon et à Robespierre l'illégalité et les funestes conséquences de leurs procédés. Robespierre allègue, pour excuse, que "jusque alors tout s'étant fait de confiance, il avait cru pouvoir agir seul avec Couthon."

Mais cette excuse n'arrête pas les reproches. Alors Robespierre entre en fureur : "Je vois bien, s'écrie-t-il, que je suis seul et que personne ne me soutient" ; puis il déclame avec violence contre les membres du Comité, qui ont conspiré sa perte. "Ses cris étaient si forts, disent Billaud-Varennes et Collot d'Herbois, que, sur les terrasses des Tuileries, plusieurs citoyens s'étaient rassemblés. Il poussa l'hypocrisie jusqu'à répandre des larmes."

Depuis cette altercation, Robespierre ne paraît que rarement au Comité et à la Convention. Mais s'il feint de s'abstenir, tapi dans

Digitized by Google

son bureau de police secrète, il n'en commande pas moins les arrestations à l'aveugle ; il expédie sur le champ l'arrêté qui suppose des conspirations parmi les détenus, et qui, instituant les "moutons" ou dénonciateurs subornés, va fabriquer les grandes fournées de la guillotine, "afin de purger et de déblayer les prisons en un instant.

"Pour que tel ou tel parmi les membres du Comité, passe de son fauteuil sur la liste mortuaire, il suffit d'une entente entre ses collègues, et peut-être l'entente est faite. Entre qui et contre qui ?" Certainement les onze, assis autour de leur table, s'interrogent des yeux "avec anxiété." Ils règnent effectivement, mais ils ne savent s'ils coucheront le soir dans leur lit. "Ne sommes nous pas tous au pied de la guillotine, à commencer par moi, disait Barrère ?" Cependant Barrère était "le porte-voix du Comité, simple instrument mais indispensable, commode à la main et toujours prêt à improviser la fanfare que l'on voudra, en l'honneur du parti qui l'embouche."

Vingt ans plus tard, dans une conversation particulière, comme on interrogeait Barrère sur le but véritable, sur la pensée intime du Comité de salut public : "Nous n'avions qu'un seul sentiment, mon cher monsieur, celui de notre conservation, qu'un désir, celui de conserver notre existence, que chacun de nous croyait menacée. On faisait guillotiner son voisin pour que le voisin ne vous fît pas guillotiner vous-même."

"Robespierre, dit M. Taine, est un Marat décent, de tempérament timide, inquiet, contenu, fait pour l'enseignement et la plaidoirie, non pour l'initiative et le gouvernement".... "Il voulait, dit Barrère, gouverner la France par influence plutôt que par ordre."

"Avant tout, il tient à rester un Grandisson politique ; jusqu'au bout, non seulement en public et pour autrui, mais pour lui-même et dans son fort intime, il garde son masque. Aussi bien, son masque s'est collé à sa peau ; et il ne les distingue plus l'un de l'autre ; jamais imposteur n'a plus soigneusement appliqué le sophisme sur ses intentions et sur ses actes, pour se persuader que son masque est son visage, et qu'il dit vrai quand il ment."

A l'entendre il n'est pour rien dans les journées de septembre. "Avant l'époque où ces événements sont arrivés, il avait cessé de fréquenter le Conseil général de la Commune.... Il n'y allait plus."

Or, Robespierre assistait, le 1er septembre, à la séance du soir de la Commune. Il y prend deux fois la parole et se livre à des déclamations excessivement animées ; il aperçoit des précipices sous

Digitized by Google

ses pas, des complots liberticides, il signale les conspirateurs. " Personne, dit-il, n'ose donc nommer les traîtres ? Eh bien, moi, pour le salut du peuple, je les dénonce." C'est la première dénonciation qu'il porte contre les Girondins. Il les dénonce " pour avoir vendu la France à Brunswick, et avoir reçu d'avance le prix de leur lâcheté."

Le 2, à la séance du soir, Robespierre développe ses sentiments civiques, et dénonce au Conseil général la conspiration en faveur du duc de Brunswick." Mandar, vice-président de section, propose à Robespierre de venir le lendemain à l'Assemblée pour réclamer contre le massacre ; au besoin l'Assemblée nommera un dictateur pour 24 heures. " Garde-t-en bien, répond Robespierre, Brissot serait dictateur."

Ainsi Robespierre ment lorsqu'il nie sa présence à la Commune pendant les massacres ; d'ailleurs y eût-il paru, " la Commune loin de provoquer les événements du 2 septembre, a fait tout ce qui était en son pouvoir pour les empêcher." Enfin il n'a péri qu'un innocent : " C'est beaucoup sans doute. Citoyens, pleurez cette méprise cruelle ; nous l'avons pleurée dès longtemps ; mais que votre douleur ait un terme, comme toutes les choses humaines.". . . ." Quand le peuple souverain, reprenant les pouvoirs qu'il a délégués, exerce son droit inaliénable, nous n'avons qu'à nous incliner. D'ailleurs le peuple est juste, sage et bon ; dans tout ce qu'il fait. . . . tout est vertu, vérité, rien ne peut être excès, erreur ou crime."

Robespierre n'a point provoqué l'arrestation et le meurtre des Girondins. " Il a parlé avec franchise de quelques membres de la commission des Vingt-et-un ; en sa qualité de magistrat et, dans une assemblée municipale, ne devait-il pas s'expliquer librement sur les auteurs d'une trame dangereuse."

Au surplus il n'est pas intervenu dans le coup du 31 mai. " Je suis incapable de prescrire au peuple les moyens de se sauver ; cela n'est pas donné à un seul homme ; cela ne m'est pas donné, à moi qui suis épuisé par quatre ans de révolution et par le spectacle déchirant du triomphe de la tyrannie. . . . à moi qui suis consumé par une fièvre lente, et surtout par la fièvre du patriotisme. Que le peuple se réunisse dans ses sections, et vienne forcer la Convention à mettre en arrestation les députés infidèles. J'ai dit ; il ne me reste pas d'autre devoir à remplir pour le moment."

Rien de plus licite qu'une pareille motion. Robespierre est trop scrupuleux pour commander un acte illégal ; mais, en dessous, il

Digitized by Google

pousse les comparses de l'insurrection ; seulement, quand coulera le sang des Girondins, il pourra dire qu'il n'y en pas une goutte sur ses manchettes de dentelles.

Robespierre fabrique, à l'insu de ses collègues du Comité de salut, public des décrets et des listes de proscription que la Convention sanctionne, " la peur dans l'âme," " il ne fait, dit-il, qu'exécuter au Comité les décrets de la Convention, et la Convention est toujours libre." Après avoir " écrit et signé " l'arrêté prescrivant à la Commission de sûreté générale de rechercher dans les prisons de Paris.... " ceux qui ont particulièrement trempé dans les diverses factions, dans les diverses conjurations que la Convention a anéanties au 31 mai, au 2 juin, il dira. en levant les yeux au ciel : " Ce n'est pas moi ; depuis plus de six semaines, l'impuissance de faire le bien et d'arrêter le mal, m'a forcé à abandonner mes fonctions de membre du Comité de salut public."

Il est vrai que Robespierre " s'abstenait des délibérations communes du Comité ; il affectait même de traverser les salles du Comité après la séance, pour se rendre dans son cabinet, où il signait quelques pièces, et où il avait de fréquentes conférences avec les présidents du tribunal révolutionnaire, sur lesquels son influence s'exerçait plus que jamais." *Mémoires* de Carnot.

Robespierre ne vise pas à la dictature. " Les méchants me font un crime de mon zèle ; mais je ne suis qu'un député entre sept cents autres, et mon autorité, si j'en ai une, n'est que l'ascendant légitime de la raison et de la vertu."

Robespierre n'est point un meurtrier et n'aime point le sang, aussi n'a-t-il point fait couler celui des Girondins, des Feuillants, des Fédéralistes. Il a " dénoncé la trame ourdie, le système affreux de détruire la morale publique poursuivi par des personnages artificieux. Mais c'est la Convention qui les a traduits devant le tribunal révolutionnaire qui en a fait justice."

Robespierre n'est pas terroriste non plus. S'il a " manuscrit, signé et proposé le décret pour simplifier la procédure devant le tribunal révolutionnaire, c'était tout simplement pour hâter la délivrance des innocents, la punition des coupables et l'épuration définitive qui mettra pour jamais la liberté et les mœurs à l'ordre du jour."

Tout cela Robespierre se le dit à lui même, et le dit à la Convention avec sa voix monotone de régent gourmé, tantôt sifflante, tantôt grinçante, tantôt furieuse, tantôt tendre et larmoyante.

Dans l'état d'infatuation de soi-même où il est arrivé, Robespierre

Digitized by Google

se voit seul digne et capable de conduire la Révolution, et ne voit autour de lui que des corrompus, des pervers, des intrigants, des traîtres. "Je n'ai pas besoin de réfléchir pour les discerner ; c'est toujours à mes premières impressions que je m'en rapporte, les meilleures raisons, ce sont mes soupçons." Et ses soupçons, contre lesquels rien ne prévaut, pas même l'évidence palpable, lui suffisent pour fournir à l'échafaud les grandes fournées dans lesquelles sont compris, à quelque parti qu'ils appartiennent, tous ceux, jeunes ou vieux, qu'il soupçonne d'être des "hommes vicieux." Or, de ces derniers la liste est longue suivant la formule de Robespierre. Vicieux sont ceux qui prêchent l'indulgence, qui ont des mœurs débraillées, qui agiotent, qui dînent trop, qui sont exagérés ou trembleurs, qui agitent le peuple, le trompent, le blâment, ou s'en défient ; au total, sont vicieux et bons à détruire, tous ceux que Robespierre soupçonne de ne pas marcher droit, au pas prescrit dans la voie tracée d'après les principes, pour arriver à la réalisation de l'idéal de la République et du citoyen vertueux.

Les grandes fournées, que Robespierre pétrit pour l'échafaud, de concert avec Couthon, finissent par inquiéter les fidèles, qui ne savent plus la veille quel sera leur sort le lendemain. Aussi le peintre David, un des plus fidèles, disait, peu de temps avant le 9 thermidor : "Resterons-nous vingt de la Montagne ?"

Il ne serait probablement pas resté vingt de ces farouches Montagnards, "terrassés par la peur," si cinq ou six d'entre eux, nominativement désignés par Robespierre, n'eussent, pressés par l'instinct animal de la conservation, détourné, sur la tête du dénonciateur, le couteau qui, le lendemain, aurait tranché les leurs.

Si, au 9 thermidor, Robespierre l'eût emporté, qui sait quelle rafle de gens vicieux il aurait continué de faire ? Plusieurs écrivains modernes pensent qu'il aurait changé de système, et fait cesser la Terreur. Il est, au contraire, vraisemblable que ses impraticables théories, rencontrant toujours des obstacles nouveaux, auraient amené sans cesse des persécutions nouvelles des divers partis, jusqu'à ce que quelque catastrophe précipitât le sophiste du pouvoir.

Quelques écrivains, disent : "Après la destruction des Girondins et des Dantonistes, devenu tout puissant, Robespierre songeait à négocier avec l'Autriche et à établir un gouvernement stable ; il fit, dans ce but, proclamer, par la Convention, l'existence de l'Etre suprême et l'immortalité de l'âme, 7 mai 1794. Mais il n'eut le temps de rien fonder."

Digitized by Google

En admettant que les intentions de Robespierre fussent telles, pourquoi n'eut-il le temps de rien fonder ? Voilà ce qu'on ne dit pas, et ce qu'il faut dire.

Il n'eut le temps de rien fonder parce que, aussitôt après la fête de l'Etre suprême, il se précipite à l'aveugle dans la voie du meurtre pour se venger, coûte que coûte, des " mécréants " dont l'impatience, les murmures et les sarcasmes l'ont salué, au Champ de Mars, dans son rôle de pontife de l'Etre suprême, pour être plus exact, dans sa personnification de l'Etre suprême. Du 8 mai au 27 juillet, les exécutions dirigées par Robespierre se renouvellent chaque jour ; mais le 27 juillet, les " mécréants," qu'il n'a pas encore eu le temps d'envoyer à l'échafaud, prennent leur revanche.

La proclamation de l'Etre suprême a lieu le 7 mai 1794, et la célébration de la première fête en son honneur est fixée au 8 juin suivant. Robespierre est choisi pour présider la Convention et conduire la cérémonie. C'est la première fois que les représentants paraissent en costume officiel.

C'est une pièce vraiment curieuse que le programme de cette cérémonie composé par David, " une idylle morale, menée à la baguette devant des symboles et des divinités de carton peint."

" Amis, frères, époux, parents, enfants, s'embrasseront pour commencer la fête. A deux heures le peuple défilera devant une montagne allégorique, puis tout le monde fera les gestes, poussera les cris, chantera les refrains indiqués et, à l'heure dite, éprouvera les émotions prescrites. Enfin tous les Français confondront leurs sentiments dans un embrassement fraternel." Et cent mille assistants exécutent à la lettre le programme de la farce solennelle dont Robespierre est le plus bel ornement.

" Le voici en grand costume de représentant, culotte de nankin, habit bleu barbeau, chapeau à panache, ceinture tricolore, tenant dans la main un bouquet d'épis et de fleurs, il marche le premier, en tête de la Convention, et, sur l'estrade de la sainte montagne, il officie ; il met le feu au voile de l'idole qui représente l'Athéisme et, à sa place, tout d'un coup, par un mécanisme ingénieux, il fait apparaître l'auguste statue de la Sagesse." Là-dessus, son visage s'épanouit pour la première fois ; puis il parle et reparle, exhortant, apostrophant, prêchant, élevant son âme à l'Etre suprême, et comme toujours en phrases de livre, en tirades où il équilibre avec prétention l'adjectif et le substantif :

" Voilà, dit-il, la plus intéressante portion de l'humanité. O Na-

Digitized by Google

ture, que ta puissance est sublime et délicieuse ! Comme les tyrans doivent pâlir à l'idée de cette fête ! "

La France, il est vrai, répondit par un cri de soulagement immense à la proclamation du culte de l'Etre suprême. D'où la conclusion, que, à tout peuple, il faut un culte religieux pour le maintien de l'ordre. La France espéra, un moment, que le culte de l'Etre suprême, tout factice et incohérent qu'il était, ramènerait l'ordre public disparu depuis qu'on avait banni et supprimé toute notion d'un dieu quelconque.

Robespierre a entendu les sarcasmes lancés contre lui, au Champ-de-Mars, par certains Conventionnels. " Blême, silencieux, dit Vilate, il avale sa rage en revenant aux Tuileries." Le désir de la vengeance lui fait perdre l'équilibre, c'est fini ; sa machine morale se détraque complètement. Il ne voit plus que des cnnemis qui le menacent, et, avec un art atroce, il calomnie et dénonce, à droite et à gauche, tous ceux qu'il soupçonne d'être réfractaires à sa loi.

Au métier de tueur auquel il s'applique, la machine physique de Robespierre se détraque à son tour. " Sa physionomie qui a été d'abord celle d'un chat domestique, inquiète, mais assez douce, est devenue la mine farouche d'un chat sauvage, puis la mine féroce d'un chat-tigre. Quand il est à la tribune, il crispe les mains par une sorte de contraction nerveuse, des secousses brusques courent dans ses épaules et dans son cou, qu'il agite convulsivement à droite et à gauche. Vers la fin, son teint est bilieux, livide ; ses yeux clignotent sous ses lunettes." " Ah ! disait un Montagnard, vous auriez voté comme nous, le 9 thermidor, si vous aviez vu ses yeux verts ! "

La veille de ce jour, quand il s'agit de vaincre ou de périr, la première passion, la vanité littéraire domine Robespierre. " Jamais, dit M. Taine, chef de parti, de secte ou de gouvernement, n'a été, même au moment décisif, si incurablement rhéteur et mauvais rhéteur, compassé, emphatique et plat. Il apporte à la tribune un discours d'apparat, écrit et récrit, poli et repoli, plaqué d'ornements voulus et de morceaux à effet, revêtu à force de temps et de peine, de tout le vernis académique avec le décor obligé des antithèses symétriques, des périodes filées, des exclamations, prétéritions, apostrophes, et autre figures du métier. "

" O jour à jamais fortuné où le peuple français tout entier s'assembla pour rendre à l'auteur de la Nature le seul hommage digne de lui ! Quel touchant assemblage de tous les objets qui peuvent

Digitized by Google

enchanter le regard et le cœur des hommes ! O vieillesse honorée ! O généreuse ardeur des enfants de la patrie ! O joie naïve et pure des jeunes citoyens ! O larmes délicieuses des mères attendries !... O majesté d'un grand peuple heureux par le seul sentiment de sa force, de sa gloire et de sa vertu !"

Ce petit air de flûte joué pour les "âmes sensibles," Robespierre se jette dans les lamentations : "Tous les fripons m'outragent ; les actions les plus indifférentes, les plus légitimes de la part des autres, sont des crimes pour moi. Un homme est calomnié dès qu'il me connaît.... Otez-moi ma conscience, je suis le plus malheureux des hommes. Je ne jouis pas même des droits du citoyen ; il ne m'est pas permis de remplir les devoirs de représentant du peuple."

Après s'être lamenté, Robespierre, s'offre en victime résignée.... "Pour moi, dont l'existence paraît aux ennemis de mon pays un obstacle à leurs projets odieux, je consens à leur en faire le sacrifice, si leur affreux empire doit durer encore.... Qu'ils courent à l'échafaud par la route du crime, et nous par celle de la vertu.... Qu'ils me préparent la ciguë ; je l'attendrai sur ces siéges sacrés ; je léguerai au moins à ma patrie l'exemple d'un amour constant pour elle, et aux ennemis de l'humanité l'opprobre de ma mort."

Robespierre, dont la rhétorique n'a pas produit sur la Convention l'effet qu'il attendait, se rend, le soir au club des Jacobins pour stimuler leur zèle, et faire appel à leur appui. Il s'élève en termes vagues contre les "scélérats, les brigands qui prétendraient faire dévier la Révolution de ses voies naturelles et légitimes pour la noyer dans le sang." Il relit son discours du matin et ajoute en changeant la forme de la fin.

"Ce que vous venez d'entendre est mon testament de mort. Je l'ai vu aujourd'hui, la ligue des méchants est tellement forte que je ne puis pas espérer de lui échapper. Je succombe sans regret ; je vous laisse ma mémoire, elle vous sera chère et vous la défendrez."

Mais Robespierre entend bien que les Jacobins, avant de défendre sa mémoire, défendent sa personne.

"Faites, dit-il au club, un second 31 mai. Séparez les méchants des hommes faibles ; délivrez la Convention des scélérats qui l'oppriment ; rendez-lui le service qu'elle attend de vous, comme au 31 mai et au 2 juin. Marchez, sauvez encore la liberté. Si malgré tous ces efforts, il faut succomber, eh bien ! mes amis, vous me verrez boire la ciguë avec calme."

Dans la bouche de Robespierre ces exhortations sont évidemment

Digitized by Google

un ordre donné à ses amis les Jacobins " d'émeuter, de colérer " les sections pour qu'elles envahissent la Convention le lendemain. Celle-ci se laissera mater facilement ; Robespierre sait que, en l'état où elle est depuis la loi de prairial, elle n'est capable que de peur.

Le 9 thermidor au matin, Robespierre paraît être dans une sécurité parfaite. Il compte sans doute sur le concours des " jupons gras ", qui amèneront les " hommes à poigne " des sections. Comme d'ordinaire, il se rend à la Convention, où il est accueilli, à son entrée, par les cris de : " A bas le tyran ! "

Les Montagnards, qui ont plus particulièrement senti ses espions à leurs trousses, et qui ont eu vent de la tentative d'un nouveau 31 mai, brusquent l'aventure : " A bas le tyran ! "

A ces cris, Robespierre perd contenance et, s'adressant à tous les côtés de l'Assemblée, il dit : " C'est à vous, hommes purs de tous les partis, que je m'adresse et non pas aux brigands... (violente interruption).... Il reprend : Pour la dernière fois, président d'assassins, je te demande la parole.... !

Sur quoi, Collot d'Herbois qui préside, cède le fauteuil à Thuriot.

" A bas le tyran " ! Robespierre est décrété d'accusation et conduit à la prison du Luxembourg. Dans l'après-midi, il est délivré par les sections et porté en triomphe à l'Hôtel-de-Ville. Les fameux canonniers offrent de marcher sur la Convention et de lui faire sauter le pas. Mais Henriot, complètement saoûl, est incapable de donner l'ordre du départ. Pendant ce temps-là, les sections, faisant volte-face, prennent le parti de la Convention. Les uns disent que Robespierre, au moment de son arrestation, se tira un coup de pistolet ; d'autres disent qu'un gendarme lui fracassa la mâchoire d'un coup de carabine. Quoi qu'il en soit de cet incident, le lendemain, 10 thermidor, Robespierre et vingt et un de ses acolytes sont guillotinés. Telle fut la mort de cet homme, " qui passa sa vie à perdre ses adversaires avec les meurtres qu'il commettait, qu'il leur faisait commettre et qu'il leur imputait, et qui, du même coup de pinceau se blanchissait et les noircissait." " Tel est, dit M. Taine, le décor de la Révolution, un masque spécieux, et tel est le dessous de la Révolution, une face hideuse ; sous le règne d'une théorie humanitaire, elle couvre la dictature des passions méchantes et basses ; dans son vrai représentant, comme en elle-même, on voit partout la férocité percer à travers la philantrophie et du cuistre sortir le bourreau. "

Cuistre et bourreau, selon l'expression de M. Taine, ce sont en

Digitized by Google

effet les traits sous lesquels apparaît Robespierre dans le rapport, sur pièces et papiers trouvés chez lui après le 9 thermidor, et déposé à la Convention par le représentant Courtois ; face hideuse, dictature des passions basses et méchantes, telle apparaît la Révolution dans le rapport sur la conduite des acolytes de Robespierre au Comité de salut public, déposé à la Convention par le représentant Saladin. Quelque critique que l'on fasse de ces deux rapports, ils sont et demeurent acquis à l'histoire.

Dans l'article Robespierre, dernière édition de la *Biographie Michaud*, l'auteur, M. Ernest Hamel, critique vivement le rapport de Courtois " écrit, dit-il, avec perfidie en employant des pièces fausses, tronquées ou interpolées. M. Hamel déclare qu'il se borne, lui, à exposer les faits sans commentaires ; tous ceux qu'il expose, cela va sans dire, sont pour la plus grande glorification du personnage. De cet exposé, il faudrait conclure que Robespierre a été mal jugé et abominablement calomnié, s'il n'était vrai qu'à vouloir trop prouver, on ne prouve rien. En terminant M. Hamel annonce qu'il prépare, pour compléter son article, une *Histoire de Robespierre* ; elle a paru. Voici l'appréciation de M. Taine. " C'est un panégyrique complet et détaillé. A quatre-vingts ans de distance, Robespierre, par son attitude et ses phrases, fait encore des dupes ; M. Hamel insinue, par deux fois, qu'il ressemble à...." M. Taine raille au vif M. Hamel à propos de ces insinuations.

Par imitation du procédé de son personnage, M. Hamel, du même coup de pinceau, blanchit Robespierre et noircit ses adversaires. "Il était humain, sensible et vertueux ; il n'aimait pas le sang. Il est le bouc émissaire de la Révolution parce que les terroristes qui lui ont survécu, ont tout jeté sur lui."

Que M. Hamel fasse de Robespierre un personnage immaculé, c'est une fantaisie d'auteur. Mais l'histoire, qui n'a pas de fantaisies, montre qu'il n'y a pas un des tribuns de la Montague qui puisse exciter la sympathie la plus vulgaire, encore moins une noble sympathie. La conscience humaine frappe également d'un stigmate flétrissant la larve hideuse de Marat, le spectre de Danton et la métaphysique sanguinaire de Robespierre. On n'aura jamais assez d'exécration et de mépris pour ces ambitieux bas et méchants, qui remplissaient les prisons au nom de la liberté ; pour ces rhéteurs, prodigues de larmes sentimentales, qui avaient des apologies pour tous les crimes ; pour ces sauvages tribuns qui versaient le sang à cœur joie, et offraient chaque jour des hécatombes humaines à leur menteuse et farouche déesse. A de B

Digitized by Google

PLAISIRS DE L'ÉTUDE.

(Suite et fin.)

On ne saurait cependant proscrire tous les romans indistinctement. Il y en a de bien pensés et bien écrits où l'honnêteté et la vertu sont scrupuleusement respectées, et dont la lecture laisse en nous une salutaire influence. Il faut même de temps à autre délasser notre esprit par une lecture récréative ; il est impossible de toujours lire des livres sérieux ; l'esprit ne peut être toujours tendu par des études absorbantes ; il faut quelques lectures d'agrément pour éviter la lassitude. Aussi les auteurs attrayants ne manquent pas à celui qui veut en même temps se récréer et s'instruire.

Outre les romans proprement dits on peut ranger comme lecture récréative les livres d'histoire, les biographies des grands hommes, les récits de voyages, les descriptions ou tableaux de mœurs des différents peuples, etc.

Mais on ne saurait trop le répéter, la vie est si courte, nous avons tant de choses à apprendre, les sciences ont tant de secrets à nous livrer et nous avons si peu d'heures à consacrer à l'étude, qu'il est vraiment fâcheux à un jeune homme soucieux de son avenir, quelque carrière qu'il ait embrassée, de perdre un temps si précieux en des lectures de pur agrément ou en amusements frivoles.

***

A nous surtout, jeunes gens de ce pays, sur le courage et le patriotisme de qui notre nationalité, dont l'avenir doit nous être si cher, fonde si de belles espérances, quelle est l'étude qui requiert davantage notre attention, celle qui convient le plus à notre état de société ? Une voix autrement autorisée que la mienne va vous l'apprendre, celle d'un publiciste distingué, d'un éminent Canadien : feu M. Étienne Parent.

Dans une conférence qu'il donnait devant l'Institut Canadien de Montréal, en 1846, après avoir déploré le malheur de voir la jeunesse instruite de ce pays embrasser, en bien trop grand nombre les professions libérales, ce qui devient une cause de faiblesse et d'épuisement pour le maintien de notre nationalité, de préférence aux car-

Digitized by Google

rières de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, qui seraient pour nous les éléments de la puissance et de l'influence sociale au milieu des races rivales où nous vivons, il s'appuie longuement sur la nécessité d'étudier l'économie politique, c'est-à-dire cette science qui traite du bien-être des peuples, de la formation, de la répartition et de la consommation des richesses, qui embrasse la législation toute entière de la finance et du commerce, science enfin de progrès par excellence. Il dit :

" Une pareille matière, à mon humble avis, vaudrait bien les romans et nouvelles, plus ou moins frivoles, que nous débitent à la brasse certains journaux du pays. Il faut à une population comme la nôtre des lectures utiles et instructives. Et comme le Journal périodique est devenu le livre du peuple, la seule voie à peu près par laquelle il puisse s'éclairer sur ses intérêts matériels, n'est-il pas déplorable de voir nos journaux se remplir de morceaux de littérature légère, pâture apprêtée pour les esprits oisifs et blasés d'une civilisation rendue à son terme ? Quel profit peut retirer, des œuvres des feuilletonistes européens, une population comme la nôtre, qui a des forêts à défricher, des champs à améliorer, des fabriques de toutes sortes à établir, des améliorations de tout genre à accomplir ; une population, en un mot, dont la mission est de faire de sa part d'héritage sur le continent américan, ce que les Anglais et les Français ont fait de l'Angleterre et de la France, et ce que nos voisins font si bien sur ce continent d'Amérique ? Avouez-le, messieurs les journalistes, ce ne sera pas avec le menu fretin du feuilletonisme européen, que vous nous aiderez à accomplir ce grand œuvre de civilisation. Bien au contraire, ces productions prestigieuses, toutes pétillantes d'esprit, écrites dans un style étudié, ornées de tous les charmes de l'imagination, ne feront que nous enivrer, et nous arrêter sur la route, semblables aux sirènes de la fable dont la voix enchanteresse paralysait le voyageur imprudent qui s'approchait de leur retraite.

" Quel est le jeune Canadien qui, en prenant pour le lire un des romans du jour, puisse, la main sur la conscience se dire qu'il ne saurait employer son temps plus utilement pour lui-même et pour son pays ?

" Si j'avais un jeune ami studieux, doué de talents convenables, plein d'ardeur et de ces nobles aspirations qui portent aux grandes choses, qui eût la volonté et les moyens de se dévouer au bonheur de ses compatriotes dans la carrière politique, tout en travaillant à

Digitized by Google

sa propre gloire et à son avantage particulier, je crois que, s'il me demandait mon avis sur ce qu'il devrait étudier de préférence et avant tout, je lui dirais : Étudiez l'économie politique. Car je pense qu'après avoir réfléchi sur la position et les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, chacun sera d'avis qu'un homme qui veut faire sa marque en ce pays, a besoin d'un grand fonds de connaissances en économie politique.

" Au reste, ajoute-t-il, quel que soit le sort que nous réserve l'avenir, sachons nous en rendre dignes, s'il doit être bon ; et s'il doit être mauvais, faisons en sorte de ne pas l'avoir mérité : tel est le devoir de chaque génération, de chaque individu. Et ce devoir nous le remplirons en entretenant dans nos cœurs le feu sacré d'une noble émulation, qui nous fera nous maintenir en tout et dans tous les temps au niveau des populations qui nous environnent."

Sans doute il ne faut pas être trop exclusif. Je conçois que l'étude de l'économie politique soit utile, très utile à tout le monde, à ceux surtout qui sont chargés de l'administration des affaires publiques ; mais il y a encore d'autres sciences, dont la possession servirait à faire rejaillir sur notre nationalité l'influence et l'honneur dont elle doit jouir. Quelle douce satisfaction pour tout cœur susceptible de nobles sentiments, de pouvoir se rendre le témoignage qu'il contribue, dans la mesure de ses ferces, à la gloire et au progrès de sa patrie !

Un gouverneur anglais de cette colonie, lord Dufferin, exprimait un jour l'espoir que le peuple canadien-français remplirait en Amérique le même rôle que la France a joué en Europe. Faisons en sorte que cet espoir se réalise ; mais pour cela, il faut de l'énergie, de l'enthousiasme et l'amour du travail.

II

Le travail.

Aucun chemin de fleur ne conduit à la gloire !
La Fontaine.

Ah ! voilà le grand moyen des gens de bonne volonté ! voilà le levier qui sert à accomplir des miracles !

La grande loi du travail est non-seulement un devoir de conscience, mais elle constitue un des éléments essentiels, indispensables du bonheur de l'homme ; surtout n'oublions jamais que notre bien-

Digitized by Google

être et notre avancement dans le monde seront toujours en proportion de nos efforts, des soins que nous apportons à cultiver nos facultés, à développer, à contrôler nos aptitudes, et qu'il n'y a que le courageux accomplissement du devoir qui soit la source de tout véritable bonheur.

"Aide-toi et le ciel t'aidera," est une maxime dont la vérité est démontrée par l'expérience de tous les jours. On ne peut rien produire de durable et digne d'être admiré sans un travail constant et assidu. *Les dieux*, dit le poète, *ont placé le travail et la peine sur la voie qui conduit aux Champs-Élysées.* Nulle distinction honorable, dans quelque carrière que ce soit, ne peut être obtenue qu'au prix des plus grands efforts. Cela est ennuyeux, pénible même pour la nature, pour qui le repos est chose si agréable. Que voulez-vous ? Le succès, la renommée ne s'achètent qu'à ce prix ; l'excellence n'est jamais le fait de l'oisiveté, mais la récompense du travail. Le succès, dit un contemporain, est une plante rare et frèle qui demande, pour fleurir et surtout pour refleurir, beaucoup de soin et de souci. "Il n'y a pas de chemin royal pour parvenir à la science," disait autrefois Euclide au roi Pharaon, qui lui demandait s'il n'y avait pas de méthode plus facile que celle dont il se servait pour enseigner la géométrie.

C'est un fait bien établi que l'oisiveté épuise beaucoup plus que le travail ; elle énerve l'âme et neutralise les plus belles facultés de l'intelligence. Non-seulement les facultés qu'on ne cultive pas ne produisent rien, mais elles se rouillent et dépérissent, et, insensiblement, le caractère s'abaisse et s'annule.

L'oisiveté, soit dit en passant, est aussi l'amie particulière du malin esprit. Rien ne lui cause tant de plaisir que d'avoir affaire à une personne inoccupée ; il trouve toujours, paraît-il, sa besogne à moitié faite, tandis que pour les gens laborieux, ah ! c'est autre chose. D'ailleurs,

> Un homme de bon sens travaille en sa jeunesse,
> Pour passer en repos une heureuse vieillesse.
>
> BOURSAULT.

Le génie n'est nullement nécessaire pour arriver à la distinction. Le génie seul, sans l'application et l'amour du travail, ne peut amener de succès durable. Le génie, disait Buffon, c'est la patience ; c'est le pouvoir de faire des efforts. On demandait un jour à Newton qui, certes, était un esprit éminent, comment il était arrivé

Digitized by Google

à faire ses découvertes : "En y pensant toujours," répondit-il tout simplement. Sa manière de travailler consistait à ne pas perdre de vue son sujet, et d'attendre que les premières lueurs, grandissant peu à peu, se changeassent en une pleine et éclatante lumière, et ce fut à son application et à sa persévérance que Newton dut sa grande réputation. Il est de fait que les plus grands génies furent aussi les travailleurs les plus infatigables. Si nous avons de grands talents, le travail les perfectionnera ; il y suppléera, si nous n'avons que des capacités ordinaires.

Le travail ne doit pourtant pas être envisagé comme une épreuve, un châtiment, mais plutôt comme une bénédiction et une source de plaisir. "Etre occupé, disait un poète, c'est être heureux." "Le travail, disait Mozart, est mon plus grand plaisir." La richesse elle-même expose à tant de tentations, elle occasionne souvent la perte d'un temps si précieux, qu'il est même avantageux de débuter dans la vie avec des ressources relativement restreintes ; c'est quelquefois une des conditions essentielles du succès. Celui pour qui la vie est trop facile, et qui obtient sans efforts la satisfaction de tous ses désirs, est souvent plus malheureux que celui qui travaille fort et vit pauvrement. Il est obligé, sous peine de mener une existence tourmentée, de se créer des occupations, un besoin d'agir. L'ennui dévore l'homme inactif, l'homme frivole, et lui rend la vie insupportable.

Et de plus, celui qui a beaucoup reçu, qui est né avec de la fortune et qui a des loisirs doit, plus que tout autre, occuper ses loisirs à quelque chose d'utile, tant pour lui-même que pour ses semblables.

Aucune classe particulière, aucun degré de la hiérarchie sociale ne peut, cependant, réclamer comme lui appartenant les grands savants, les grands littérateurs, tous ceux enfin dont la noblesse est toute entière dans la vaillance de leur cœur. L'atelier, la ferme, la chaumière et le château ont leurs illustrations. Dieu a choisi ses apôtres parmi les derniers rangs du peuple. On a vu les plus pauvres parvenir aux premières positions, en dépit de mille difficultés, en apparence insurmontables, qui ont pu se présenter sur leur chemin. Ces difficultés même ont stimulé leur courage, et réveillé chez eux des facultés dont ils ne soupçonnaient pas l'existence, et qui, sans cela, seraient probablement pour toujours demeurées assoupies. Il y a tant d'exemples d'obstacles ainsi surmontés et de triomphes ainsi obtenus qu'on peut bien dire avec raison : "Qu'avec de la volonté on vient à bout de tout."

Digitized by Google

"Ce n'est pas en général des universités, mais des bouges de la misère, dit Isaac Taylor, que sortent les grands inventeurs qui révolutionnent l'industrie ; ils ne sont pas d'ordinaire vêtus de soie mais de bure, et sont plus souvent noirs de poussière et de fumée que parés de décorations brillantes."

L'astronome Copernic était fils d'un boulanger, Képler d'un cabaretier, Newton d'un petit propriétaire, Laplace d'un pauvre paysan.

Chez les Grecs, Eschyle était fils d'un pauvre maître d'école. Chez les Romains, Horace eut pour père un esclave ; Virgile était fils d'un ouvrier en poterie ou d'un domestique de muletier, on ne sait au juste. Epictète, Térence, et Phèdre étaient d'abord esclaves. Shakespeare était fils d'un boucher ; Marmontel, Métastase, J.-B. Rousseau, Molière, eurent tous une origine très humble ; le père de l'illustre Franklin était fabricant de chandelles ; celui de Christophe Colomb, cardeur de laine ; Abraham Lincoln, avant d'être président des États-Unis, était bûcheron ; sa femme lui ayant appris à lire et à écrire, il poursuivit ses études, se fit recevoir avocat, et finit par occuper la première place d'honneur qu'un Américain puisse envier.

Le pape Adrien VI, dans sa jeunesse, étant trop pauvre pour se payer le luxe d'une chandelle, préparait ses leçons à la lueur des réverbères qui éclairaient les rues et les porches des églises, nous donnant par là un admirable exemple de patience et d'ardeur au travail,

Voilà certes des actes de courage et d'énergie que notre siècle, énervé par la dissipation et les amusements, ne semble plus guère comprendre.

III.

VALEUR DU TEMPS.

Le bonheur de la vie est dans l'emploi du temps.
SAINT-LAMBERT.

On ne peut attacher trop d'importance à la valeur du temps. Aucune richesse, aucun pouvoir ne peut nous rendre le temps perdu. Tous les regrets, tous les remords même qu'éprouvent plus tard ceux qui ont follement dissipé le temps de leur jeunesse, n'y peuvent rien. Tout est inutile, le temps une fois perdu est perdu pour tou-

Digitized by Google

jours ; tant pis pour celui qui ne réfléchit pas, qui n'en apprécie pas la valeur. Le temps, c'est le roc sur lequel reposent tous nos succès dans la vie, c'est notre propriété, notre bien le plus précieux qui, laissé sans culture, ne produira rien, mais sera fertile en bons résultats pour celui qui saura en tirer parti.

Ces hommes éminents qui ont légué leur nom à la postérité, nous les admirons. En effet, il n'est pas de gloire plus grande que celle de se survivre dans l'estime et la mémoire des hommes soit par ses vertus, soit par les écrits qu'on laisse ou par le souvenir de découvertes utiles à l'humanité. Eh bien ! n'oublions pas que plusieurs, un grand nombre même de ces hommes devenus illustres, ne possédaient aucune faculté extraordinaire ; il n'y a pas plus de mérite à cela que d'hériter d'une grande fortune ; seulement ils se distinguèrent par leur persistance au travail, une volonté énergique à surmonter les obstacles, et par l'emploi judicieux de toutes les heures de la journée. Essayons de les imiter, et nous serons nous-mêmes étonnés du résultat obtenu.

" La vie serait encore assez longue et suffisante pour mener à fin les plus grandes entreprises, disait un philosophe romain, si nous savions en employer tous les instants."

Buffon regardait le temps comme un trésor illimité qui, une fois perdu, ne se peut recouvrer. " Dans sa jeunesse, il ne passait pas pour quelqu'un qui promettait, mais ce fut au bon emploi du temps qu'il dut ses immenses travaux littéraires.

Alexis de Tocqueville, qui publia l'ouvrage si remarquable " La Démocratie en Amérique ", ne dut son avancement qu'à lui-même. La moindre perte de temps lui était importune. Le mauvais jour pour lui était le jour perdu ou mal employé. C'est lui-même qui a dit : " Ce monde appartient à l'énergie..... Il n'y a jamais d'époque dans la vie où l'on puisse se reposer. Je compare l'homme en ce monde à un voyageur qui marche sans cesse vers une région de plus en plus froide, et qui est obligé de se remuer davantage à mesure qu'il va plus loin.

Stephenson, l'inventeur de la locomotive, était ouvrier-mécanicien au début de sa carrière, il étudia l'arithmétique et la géométrie pendant les instants de repos que lui laissait son service de nuit, et les quelques heures de loisir qu'il passait à la maison, il les employait à étudier la mécanique.

On ne se figure pas à quels résultats on peut arriver en utilisant tous ses instants de loisir, Le chancelier d'Aguesseau écrivit tout

Digitized by Google

un gros volume pendant les quelques minutes qui s'écoulaient chaque jour entre le moment où l'on annonçait que le dîner était servi et celui où l'on se mettait à table. Madame de Genlis composa plusieurs de ses charmants ouvrages en attendant la princesse à qui elle donnait des leçons.

Un certain Stone est devenu un mathématicien distingué tout en travaillant à la journée comme jardinier. Le duc d'Argyle lui demandait un jour comment lui, pauvre jardinier, était parvenu à une telle supériorité dans les sciences. " On n'a besoin que de savoir les vingt-quatre lettres de l'alphabet.... et de vouloir, pour apprendre tout le reste ", fut sa réponse. En consacrant un quart d'heure, vingt minutes, par jour, au perfectionnement de soi-même, on obtiendrait en peu d'années des résultats sensibles, et pour un grand nombre c'est plutôt une question de bonne volonté qu'une question de temps.

IV.

LA VOLONTÉ.

Une volonté inflexible surmonte tout et l'emporte même sur le temps.
(CHATEAUBRIAND.)

Il est certain qu'un homme peut faire à peu près ce qu'il veut s'il a de l'énergie et de la volonté. Avoir fermement résolu d'exécuter une chose, c'est en assurer l'accomplissement, ou peu s'en faut : c'est la moitié de la réussite. La volonté constante, ferme et bien dirigée est la plus grande force de la nature ; c'est tellement le cas qu'il suffit à certains malades de vouloir se bien porter pour se porter bien. Un des fils de Charles IX, roi de Suède, se trouvait un jour en présence d'une tâche difficile : " Il le fera, il le fera ", s'écrie le roi, en lui posant la main sur la tête, tellement il croyait en la puissance de la volonté.

Vouloir, dans bien des cas, c'est pouvoir.

On raconte le fait suivant d'un ouvrier charpentier. Il eut un jour à raboter certain siége de magistrat, et il s'acquitta de cette tâche avec un tel soin, qu'on lui en demanda la cause : " C'est, dit-il, pour trouver ce siége plus commode quand je viendrai m'y asseoir," et l'histoire ajoute, qu'en effet ce charpentier finit par se distinguer au point d'être appelé à s'asseoir sur ce siége comme magistrat.

Digitized by Google

Un homme remarquable par sa vertu disait souvent que, "tout dans notre vie dépend de nous-mêmes, et que telle est la force de notre volonté, jointe à la grâce divine, que tout ce que nous voulons fermement et sérieusement devenir, nous le devenons ; nul ne désirant avec ardeur être humble, patient ou libéral, qui ne finisse par devenir tout cela." Mais il faut, pour arriver à ce résultat, une volonté énergique, constante, qui se traduise en actions sans se laisser détourner du but que l'on s'était proposé d'atteindre. La clef du succès dans les diverses entreprises de la vie est la fermeté de propos, et la volonté de travailler avec énergie et persevérance à surmonter les difficultés, cela sert mieux à un homme que l'éminence des talents. "Sire, disait un jour quelqu'un à Napoléon, les Alpes ne permettent pas le passage des troupes." "Il n'y aura plus d'Alpes," répondit le grand empereur, et de suite il ordonne la construction d'une route à travers les montagnes.

Le bon emploi du temps, le travail sérieux, soutenu par une volonté énergique, voilà les moyens qu'il faut prendre pour se perfectionner soi-même, pour compléter son éducation. Sans doute que pour la plupart d'entre nous, il n'y a que la veillée que nous puissions consacrer à cette éducation de soi-même ; mais les heures employées de cette façon seront aussi utiles que les heures employées au travail de la journée nous sont profitables.

Ce n'est pas que je prétende que nous allons tous devenir des hommes marquants, des littérateurs célèbres ; toujours la grande majorité des hommes aura à vaquer aux occupations les plus prosaïques de la vie. Mais chercher par le travail et l'étude à acquérir de la sagesse, à enrichir son esprit, à se former le caractère, c'est travailler à son propre bonheur ; impossible de mieux placer son temps et sa peine.

Ce n'est que par une application constante, que par des efforts répétés, que l'esprit se développe. D'ailleurs il en est de l'étude comme de toute autre entreprise : c'est le premier pas qui coûte. Cette amélioration de soi-même peut s'accomplir au milieu des occupations de la vie active. Sans doute il y aura des difficultés à surmonter, surtout dans les commencements ; l'étude pourra d'abord nous paraître aride, mais la contrainte que nous nous imposerons ne tardera pas à se changer en une douce habitude, qui nous entraînera et deviendra même une nécessité. "Ce n'est, du reste, dit un auteur, qu'au sein des difficultés et des chagrins de toutes sortes que les plus grandes pensées, les plus grandes découvertes ont pris nais-

Digitized by Google

sance et grandi ; et ce n'est qu'à grand'peine qu'elles ont fini par triompher."

Il peut arriver que la culture de notre intelligence ne conduise pas toujours à la fortune ; mais il n'en est pas moins vrai que l'habitude des lectures choisies sera toujours la source du plus grand plaisir et du plus profitable avancement. L'esprit finira par y goûter un charme réel. La pensée, en pénétant dans de nouveaux horizons, acquerra de l'activité et de la force. Nous serons plus en état d'être utiles à nous mêmes, à la société et à notre pays. Nous deviendrons meilleurs, plus généreux, plus sympathiques envers nos semblables. L'enthousiasme même, cet enivrement de l'âme, comme dit Madame de Staël, nous gagnera bientôt, et exercera sur toute notre conduite l'influence la plus heureuse. Porté sur les ailes de cet élan généreux, le cœur conservera sa première fraîcheur ; notre âme s'élèvera au-dessus des sentiments vulgaires et des calculs étroits de l'égoïsme, et goûtera davantage le plaisir du dévouement. De cette éducation de nous mêmes naîtront un idéal plus élevé de tout ce qui fait le bonheur et la jouissance de la vie, un plus grand respect de nous-mêmes et des autres, des idées d'ordre et de justice pour tout le monde, enfin, cette noblesse de caractère qui préside à toutes nos pensées et nos actions, et qui est le couronnement et la gloire de la vie.

ALPHONSE GAGNON.

Québec, mai 1889.

Digitized by Google

LÉGISLATION ET ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

SOUS LE GOUVERNEMENT D'ASSINIBOIA.

(*Suite et fin.*)

La juridiction de la cour générale, comme nous l'avons déjà vu, était limitée au territoire d'Assiniboia. Pour le reste de l'ouest, aucun tribunal n'avait été établi, et l'on s'adressait aux cours du Haut et du Bas-Canada. D'ailleurs les causes étaient rares et personne n'avait le temps ni les moyens d'aller plaider si loin. Le gouverneur Simpson ne cite qu'un seul meurtre commis en dehors d'Assiniboia, par trois sauvages de la rivière McKenzie, qui furent emmenés à Montréal et y subirent leur procès. Les registres de la cour en mentionnent un autre. Le 17 août 1848 la cour générale fut saisie d'une poursuite pour homicide commis à la Rivière La Paix par James Calder. La question de juridiction fut soulevée. Le juge Thom qui ne jurait que par la charte de la Compagnie, et était porté à exagérer les pouvoirs judiciaires et législatifs qu'elle conférait, n'hésita pas à déclarer que la juridiction s'inférait nécessairement.

D'après lui, la Compagnie ayant le droit de traverser le continent pour découvrir un passage à la mer du Sud, tout territoire dont elle prenait possession tombait sous l'effet de sa charte. Pour appuyer cette opinion, il prépara une étude assez intéressante au point de vue historique, mais qui, au lieu de résoudre le problème, ne fit que l'embrouiller davantage.

La preuve qu'il n'avait point foi dans sa propre décision, c'est qu'il n'osa point exercer la juridiction qu'il affirmait posséder. Calder fut admis sous caution et un rapport spécial expédié au bureau de la Compagnie en Angleterre.

Ce fut l'année suivante qu'eut lieu le célèbre procès de Guillaume Sayer, emprisonné pour avoir fait la traite des pelleteries. Les métis s'émurent de cette arrestation et décidèrent de résister à ces mesures vexatrices.

Ils se rendirent armés et en grand nombre au fort Garry. Ils

Digitized by Google

entourèrent le palais de justice, bien décidés à user de violence si la liberté de leur compatriote était menacée.

Le Révérend G. Dugast a raconté dans ses légendes du Nord-Ouest, comment le procès se termina par l'acquittement prononcé par le père de Louis Riel et approuvé par tous les métis et comment la cour, pendant que le procès s'instruisait, vit la cause forcément interrompue pour toujours et réglée définitivement par la population métisse. Pour quiconque ne lirait que les historiens anglais ou les registres de la cour, il lui serait impossible de soupçonner ce qui s'était réellement passé.

Ils ont soigneusement éliminé tout ce qui pouvait indiquer le succès des Métis et l'impuissance de la cour. Il n'est pas besoin de dire que le récit du Révd. M. Dugast est celui qui doit être reçu comme rapportant les faits tels qui se sont passés. Il y a encore des personnes dans le pays, qui ont assisté à ce procès et peuvent attester la véracité de ce récit. Toutefois on ne lira pas, sans intérêt, comment la cour enregistra cet événement.

Le 17 mai 1849.

Présents: Le Major Caldwell, Gouverneur d'Assiniboia, Président.

Adam Thom, Recorder des Terres de Rupert.

Alexandre Ross, shérif d'Assiniboia.

John Bunn, conseiller d'Assiniboia.

Cuthbert Grant, " "

La sixième cause qui fut entendue fut celle de l'honorable Cie. B. H. *vs* Pierre Guillaume.

Le défendeur ayant été appelé, pour répondre à l'accusation portée contre lui, il s'écoula qnelque temps, avant qu'on pût le trouver. Sur l'assurance donnée par le shérif Ross, que l'accusé n'était pas éloigné, la cour consentit à attendre.

Le shérif laissa le banc, pour aller le chercher mais le défendeur ne comparut pas. A sa place se présentèrent James Sinclair, Pierre Garrioch et un grand nombre d'autres personnes, comme délégués d'un corps de Métis armés, qui occupaient les avenues de la cour. James Sinclair remit un document au greffier pour l'information de la cour.

Après que le gouverneur et les autres membres de la cour en eurent pris connaissance, le Recorder demanda à James Sinclair, en quelle qualité ils comparaissaient. Il répondit: "Comme délégués du peuple". Le Recorder lui répliqua qu'ils ne pouvaient être reçus comme tels devant une cour de justice. Il expliqua que la Compa-

Digitized by Google

gnie de la Baie d'Hudson possédait, en vertu de sa charte, le droit exclusif de faire la traite et que tant que cette charte ne serait pas révoquée par le Parlement, toute personne violant ce privilége, commettait un dommage dont elle était responsable en loi. Sinclair en réponse dit que plusieurs députés éminents de la Chambre des Communes en Angleterre entretenaient des doutes sur la validité de la charte et au soutien de ce qu'il venait d'avancer, il produisit une copie du "Times" du mois d'août 1846.

Après quelque décision, la cour offrit à Sinclair de plaider pour Sayer. Le Recorder ajouta qu'il n'avait aucune objection à accepter Sinclair comme chef des jurés et Carriock comme un des jurés, dans la présente cause. La cour leur permit de se retirer, et de se consulter avant de déclarer s'ils acceptaient cette offre. Ils se retirèrent pendant quelques instants.

Sinclair comparut de nouveau avec Sayer cette fois là, et objecta à seize jurés. Les jurés choisis furent: Donald Gunn (l'historien) W. T. J. Tait, Narcisse Marion, Philippe Kennedy, James Monkman, John Vincent, Robert Saudison, Prosper Ducharme, Francis Ducharme, Martin Lavallée, Dominique Ducharme.

Les jurés rendirent un verdict de coupable d'avoir fait la traite des fourrures. Le président des jurés (Gunn) s'adressant alors au facteur en chef de la Compagnie, John Ballenden, comme étant le poursuivant dans cette cause, recommanda le défendeur à sa clémence vu qu'il croyait avec bien d'autres, que le commerce était libre.

Ballenden répondit que cette cause n'avait été intentée que pour affirmer les droits de la Compagnie, et que les jurés ayant donné un verdict, il ne désirait pas pousser la cause plus loin. En conséquence elle fut abandonnée."

"C'est bien le cas de répéter le *desinit in piscem* d'Horace. La cour après avoir transigé avec les Métis, et capitulé sur plusieurs points, ne voulut pas enregistrer sa propre impuissance. "La cause fut abandonnée," tel est le mot de la fin. En supposant que ces procédés n'aient pas été écrits après coup et pour sauver la dignité de la cour, passablement endommagée, il n'est point douteux que cette petite comédie a dû se passer, pendant que Sayer emporté dans les bras de ses compatriotes criait en dehors de la cour: "Vive la liberté ; le commerce est libre." A compter de cette date, la Compagnie cessa d'inquiéter les commerçants de fourrures et accepta le fait accompli. Le commerce tel que l'avaient proclamé

Digitized by Google

les Métis fut libre. Ce procès eut du retentissement jusqu'en Angleterre. Voici ce qu'écrivait John McLaughlin en 1850. M. McLaughlin avait véçu pendant cinq ans à la Rivière Rouge et était retourné ensuite en Angleterre.

" Aux Métis et Colons de la Rivière-Rouge.

" Je vous écris pour vous informer que votre cause dans ce pays-ci, fait des progrès et triomphe rapidement.

" J'ai été vraiment surpris de constater en arrivant ici, combien elle avait excité l'intérêt général du peuple de la Grande-Bretagne. Continuez hardiment et sans crainte dans votre présente attitude. Surtout, n'ayez point recours à des mesures de violence, mais soyez fermes et résolus dans le soutien de vos droits. Vous avez plein pouvoir, comme le répètent les journaux anglais et surtout le Parlement Britannique, de faire avec qui vous plaît, le commerce de tous les produits de votre pays. N'écoutez donc pas les histoires ridicules qu'on se plaît à raconter pour vous intimider.

" Vous avez le droit pour vous. Votre compatriote M. Isbister a intéressé des amis très puissants de ce côté-ci des mers, qui vous appuieront, si vous vous montrez dignes de l'intérêt qu'ils vous portent.

" Courage mes amis. En avant,

"Votre très sincère ami,

" JOHN MCLAUGHLIN."

Ce manifeste, qui semble reproduire les proclamations de Napoléon I, et sent un peu *l'officieux*, qui cherche à se créer de l'importance, indique néanmoins qu'on portait intérêt en Angleterre, aux réclamations des Métis contre le monopole commercial de la Compagnie.

Le juge Thom considéré comme le bouc émissaire de la Compagnie tomba dans un tel discrédit, qu'il s'abstint de siéger. Le 21 février 1850, ce pauvre Thom fnt poursuivi par un ouvrier qui réclamait un compte de $25.00. La défense de Thom fut que le compte ne lui avait été donné que verbalement et que, pour cette raison, l'action devait être renvoyée.

La cour lui donna gain de cause. Comme le public avait été habitué à voir la justice administrée sans tenir compte de la procédure et de minuties légales, cette décision fut très mal accueillie.

Mais ce qui mit le comble à l'impopularité de Thom, fut la célèbre cause de Christophe V. Foss contre Augustus E. Pellez et J.

Digitized by Google

Davidson. L'action avait été intentée pour diffamation de caractère. A ce procès furent mêlés tous les personnages anglais les plus en vue de la colonie. Le procès dura trois jours. Comme la réputation des familles les plus influentes du pays se trouvait en jeu, il y eut foule à la cour.

Le juge Thom fut récusé par le défendeur, vu qu'il s'était immiscé dans la cause et avait agi comme conseil.

Il n'en persista pas moins à rester sur le banc. C'était la première fois qu'il siégeait depuis le procès Sayer, et ce devait être la dernière fois.

De plus, le juge Thom et trois autres membres de la cour, y compris le gouverneur Caldwell, rendirent témoignage dans la cause. Ce serait un spectacle qui étonnerait tout le monde, de voir de nos jours un des juges d'une cour, descendre du banc, entrer dans la boîte des témoins et après avoir donné sa déposition, remonter sur le banc pour continuer à siéger. Cette promenade du banc à la boîte des témoins ne serait plus tolérée. A cette époque c'était une chose fort usitée dans bon nombre de causes.

Parmi les témoins entendus se trouvait *Louis Riel* dit *l'Irlande.* On ne lui posa que deux questions, mais ces deux questions occasionnèrent un tumulte dans la cour, que le juge et le shérif ne purent calmer que difficilement. Ces questions étaient d'une nature provoquante et furent considérées comme une insulte à l'adresse des Métis. Voici ce qu'on lit dans les registres de la cour.

" Q. Quelqu'un s'est-il adressé à vous, pour vous induire à " demander aux Métis de permettre à M. Thom de siéger comme " juge, dans la présente cause ?

" R. Le 3 juillet, je suis venu ici, au sujet de votre requête. " M. Ballende m'a demandé si j'avais reçu une réponse, je lui dis.... (Les interruptions à ce moment ne permirent point au greffier d'entendre le reste de la réponse.)

" Q. Quelqu'un a-t-il offert une somme d'argent aux Métis pour " les faire consentir à laisser M. Thom siéger dans cette cause ?

R. Jamais. Jamais.

" Le bruit dans la cour, à ce moment, fut tel, que le shérif fut " obligé d'intervenir pour imposer le silence. "

Le juge Thom fit la charge aux jurés qui accordèrent au demandeur $1,500 de dommages contre Pelly et $500 contre Davidson. Le public en général considéra le montant du verdict comme exagéré. On accusa le juge Thom de partialité et il fut tenu respon-

Digitized by Google

sable de cette décision. Il eut assez peu de dignité pour servir comme greffier de la même cour dont il avait été juge. La Compagnie continua à lui payer le même salaire qu'auparavant.

Enfin, au printemps de 1854, il résigna cette position inférieure et retourna en Écosse, ne laissant aucun regret derrière lui.

Maintenant voyons un peu comment fonctionnait cette cour et glanons en passant ce qui peut offrir quelque intérêt.

Autrefois, en Angleterre, les juges siégeaient sous le regard du Souverain. A cette époque, les rois jouissaient d'un pouvoir absolu et on s'imaginait que le voisinage de la pourpre royale pouvait prêter de l'éclat à l'hermine et lui donner une vertu cachée. Le rapprochement des dispensateurs de l'autorité, de la source d'où elle découlait, était considéré comme nécessaire.

On fit un peu la même chose à la Rivière Rouge. Le gouverneur d'Assiniboia représentait le conseil d'Assiniboia, et présidait la Compagnie et l'autorité à la cour. Le Recorder, assis à sa droite, était le véritable juge. Il surveillait la procédure, décidait les questions de droit, réglait les débats, d'ordinaire peu orageux et dirigeait les jurés dans le verdict qu'ils étaient appelés à rendre.

Le gouverneur, renfermé dans sa dignité, prenait peu de part à l'instruction du procès. Il avait à ses côtés un certain nombre de membres du conseil ; en sorte que n'eût été la présence des jurés, on aurait pu croire assister à une séance d'un comité du conseil d'Assiniboia. Le nombre des conseillers ayant droit de siéger ne semblait pas fixé, car il varie chaque séance.

On n'en compte jamais moins ni plus de sept à la fois. Les greffiers de la cour furent W. R. Smith, A. Thom et Thomas Bunn. Ce dernier entra en fonction le 18 février 1869.

Les gouverneurs qui présidèrent à la cour générale furent Alex. Christie jusqu'au 16 novembre 1848.

Major Caldwell de novembre 1848 au 21 fév. 1856.
F. G. Johnson de février 1856 au 16 décembre 1858.
W. McTavish du 16 décembre 1858 au 21 août 1862.

A compter de cette dernière date, les registres ne mentionnent plus que le nom du juge Black comme siégeant seul sur le banc.

Les membres du conseil avaient encore le droit de siéger comme associés, car en décembre 1869, le Dr. Cowan et M. Robert McBeatle entendirent avec le juge Black un appel d'un nommé Hall qui avait été condamné devant la cour de district à payer une amende pour

Digitized by Google

vente de liqueurs aux sauvages. C'est lui qui ferme la chaîne des juges d'Assiniboia.

Les causes ne traînaient pas en longueur et partout les frais se réduisaient à quelques chelins.

Les parties comparaissaient en personne ou étaient représentées par un ami. Il n'y avait pas d'avocat dans la colonie, qui ne s'en portait pas plus mal pour cela.

Le demandeur et le défendeur exposaient leur cause et faisaient entendre leurs témoins. Toute la procédure consistait dans l'assignation, et quelques lignes écrites sur le dos du bref, indiquant brièvement la nature de la demande. Le défendeur n'avait point de défense à produire. Il faisait connaître le jour de l'audition *coram judice*,—du général, les témoins racontaient ce qu'ils savaient, dans un langage fort simple et avec une grande franchise. On ne cherchait point à colorer les faits ou à les déguiser. Les historiens anglais vantent avec raison la bonne foi et l'honnêteté scrupuleuse qui existaient dans les témoignages de cette époque. Le serment était entouré d'un respect religieux. Aussi, on ne cite qu'une seule poursuite pour parjure sous le régime d'Assiniboia.

Les termes ne duraient guères plus que deux ou trois jours. Souvent le temple de Thémis s'ouvrait le matin pour se fermer le soir. Il y avait en général cinq termes par année. De 1844 à 1870, il y eut 469 causes entendues devant la cour générale, dont 88 pour offenses criminelles et 42 pour vente de liqueurs aux sauvages.

Les poursuites criminelles, ainsi que les offenses pour vente de liqueurs, s'instituèrent d'abord au nom de "l'Intérêt Public." Plus tard on y substitua "La Reine." Les jurés n'étaient pas assignés d'avance. On les choisissait parmi les assistants. Ils recevaient une indemnité de 25 centins par cause.

Les sentences étaient le plus souvent rendues par le Gouverneur comme Président de la cour et les juges associés étaient consultés avant le prononcé de la sentence.

Christie avait une confiance illimitée dans les grandes lumières de son Recorder Thom. Le Major Caldwell, vieux troupier, habitué à avoir raison et à être obéi, n'avait pas plus de ménagements pour son Recorder que pour les autres. Il se plaisait à faire son petit sermon aux coupables et terminait sa harangue par une pressante exhortation à mieux faire à l'avenir. A l'entendre, on aurait cru qu'il allait punir avec une sévérité outrée, tandis que ses sen-

Digitized by Google

tences étaient toujours légères. Il remettait souvent une partie de l'amende fixée par les réglements du Conseil.

Un jour, Colville qui était Gouverneur des Terres de Rupert, prit sa place sur le banc. La question de préséance embarrassa le greffier. Il donna d'abord le premier rang à Colville et, à une séance subséquente, cette question fut réglée. Caldwell étant chargé de la gouverne d'Assiniboia, ne relevait pas de Colville. Tous deux avaient pour chef le gouverneur Simpson. Colville, quoiqu'officier supérieur à Caldwell pour les affaires de la Compagnie, n'avait pas juridiction dans le pays non compris dans Assiniboia. Comme il eût été inconvenant de faire siéger le gouverneur des Terres de Rupert sous la présidence du gouverneur d'Assiniboia, Colville prit le titre de magistrat. Du 21 août 1851, les autres membres de la cour, au lieu de s'intituler "Conseillers d'Assiniboia" s'appelèrent également magistrats. Colville paraît avoir joué sur le banc le rôle de Recorder. Il expliquait la loi et soumettait la cause aux jurés. Il possédait l'avantage de parler le français et adressait toujours la parole dans les deux langues, lorsqu'il y avait un jury mixte. Malheureusement Colville ne siégea que du 21 novembre 1850 au 19 août 1852. Après lui ce fut John Bunn, l'un des juges associés, qui agit comme Recorder. Bunn ne parlait que l'anglais, grave inconvénient dans un pays ou la majorité était d'origine française. Les poursuites criminelles commençaient d'ordinaire par une plainte devant le juge de district, qui après l'enquête déchargeait le prisonnier ou l'envoyait subir son procès à la cour générale. Dans ce cas, le greffier préparait le projet d'accusation qui était soumis directement aux petits jurés. Les grands jurés n'étaient assignés que lorsque l'offense était très grave. Ainsi de 1844 à 1852, les grands jurés ne furent saisis que de deux plaintes.

Parmi les plus sévères de la cour, on peut citer le cas d'un sauvage condamné, le 15 mai 1857, à deux mois de prison et à recevoir 20 coups de fouet, en public.

Deux autres sauvages trouvés coupables de vol avec effraction le 17 novembre 1853, durent purger une sentence de 7 mois de prison et furent condamnés ensuite à *être bannis* de la colonie.

Les gouverneurs de cette époque s'attribuaient autant d'autorité que le gouverneur-général de la Puissance, du moins en ce qui concerne l'exercice des prérogatives royales.

Dans plusieurs causes, après sentence rendue, on voit le gouverneur remettre une partie de l'amende ou de l'emprisonnement.

Digitized by Google

L'exemple le plus frappant de l'exercice de ces pouvoirs extraordinaires, se présente dans la cause de Heckenberger, trouvé coupable d'infanticide.

Colville conseilla aux jurés, au cas où ils rendraient un verdict de coupable, de le recommander à la clémence de la cour, ce qu'ils firent.

Colville dit alors, que tant qu'à lui, il ne pouvait rendre que la sentence indiquée par la loi en pareil cas, et il le condamna à être pendu. Caldwell prit aussitôt la parole à son tour et s'adressant au prisonnier : " En vertu des prérogations que je possède comme " gouverneur d'Assiniboia, je commue la sentence de mort qui vient " d'être prononcée contre vous, en deux ans de prison."

Quelques années plus tard, un nommé John Desmarais, trouvé coupable d'avoir poignardé à mort un sauvage, dans le magasin du fort Garry, fut moins heureux. Il fut condamné le 17 août 1866 et exécuté le 4 septembre suivant.

La cour ne ménageait pas les indigènes d'ordinaire.

L'un d'eux qui avait reçu des avances de la Compagnie, ayant négligé de payer son compte et ne pouvant trouver de caution, fut emprisonné le 21 mai 1861.

Les accusés avaient le droit d'exiger six jurés parlant leur langue. Ce privilége ne fut jamais disputé.

Les appels des décisions des juges de district à la cour générale étaient peu nombreux. Le premier appel ne date que du 17 février 1852. La nature des procès était naturellement en rapport avec les conditions de vie et les usages du pays. Les chevaux laissés en liberté hivernaient partout dans les *îles de bois* des prairies.

Au printemps, quand le moment de partir pour la chasse arrivait, chacun se mettait en quête de ses chevaux. Il n'était pas toujours facile de les reconnaître. De là des disputes qui se réglaient en cour.

Les fiers chasseurs de prairie étaient très sensibles sur le point d'honneur. La moindre parole, qui pouvait jeter du soupçon sur leur réputation, les jetait hors d'eux-mêmes. Il fallait obtenir une réparation.

Aussi les poursuites pour diffamation de caractère au sujet de paroles souvent insignifiantes, sont assez nombreuses. Dans la plupart des cas, le demandeur réussissait à obtenir un verdict de quelques chelins de dommage.

Les causes qui occupent le plus souvent l'attention de la cour sont pour avoir :

Digitized by Google

1o Mis le feu à la prairie.

2o Coupé du foin au *large*, avant le temps mentionné dans la proclamation du gouverneur.

3o Endommagé des effets en les transportant de St-Paul au fort Garry.

4o Vendu aux sauvages de la bière ou d'autres liqueurs.

5o Reçu des avances en effets, en accompte sur le prêt de marchandises.

6o Enfin pour dispute quant à la propriété d'animaux et pour diffamation de caractère.

Parmi les juges associés, nous avons été représentés à diverses époques par les personnes suivantes :

MM. Cuthbert Grant, François Bruneau, Pascal Breland et Roger Goulet.

La cour générale survécut au Conseil d'Assiniboia qui l'avait créée. Le juge Johnson, après l'entrée du Manitoba dans la Confédération, continua à la présider à la place du juge Black. Elle expira entre ses bras et la Législature Locale lui substitua la Cour du Banc de la Reine et la Cour de Comté.

L.-A. PRUD'HOMME.

St-Boniface, 28 juin, 1889.

Digitized by Google

ROSE MARIE

CHAPITRE XVII.

LETTRES DIVERSES.

Qu'étaient devenus pendant tout ce temps grand-papa Romarin et le vicomte de Floréal ? Le retour de ce dernier en Crimée après le lamentable événement et son récit de ce qui s'était passé avait brisé le cœur du vieux général. Depuis ce jour il ne fut plus que l'ombre de lui-même et ne soupirait qu'après une occasion de se couvrir de gloire en trouvant la mort dans l'escalade de la tour Malakoff.

Un soir du mois de juin, pendant qu'il surveillait la pose d'une batterie dans les tranchées, un messager lui apporta une lettre. Il regarda l'adresse.

" Mon Dieu ! c'est d'elle ! quelque vieille lettre qui se sera égarée en chemin. " Il l'ouvrit d'une main tremblante et à la vue de la date, faillit s'évanouir. Quand il eut repris son calme il lut :

" Brooklyn, 21 avril 1855.

" Cher Grand-Papa. Des bords du tombeau votre chère enfant vous embrasse avec une tendresse inexprimable. Oui, je suis encore en vie, grâce au Dieu de miséricorde qui a veillé sur moi.

" Mes grands-parents Dashon jusqu'ici n'en savent rien. Pour le moment je n'ai pas encore la force de vous raconter par quel miracle ma vie a été sauvée ; la convalescence a tardé longtemps à venir et il est à craindre qu'elle ne soit longue.

" Je me trouve ici entourée des soins d'âmes charitables ; mais j'ignore combien de temps je pourrai y rester, ni ce que je dois faire pour mettre fin à la terrible inquiétude de ma famille. Je prie et compte, avec le secours du ciel, sur les conseils de personnes dévouées.

Digitized by Google

" Mais il est une chose que je ne saurais différer de vous faire savoir. Je vous prie d'informer le vicomte de Floréal que je suis encore de ce monde, et que je lui demande en grâce de vouloir bien me dégager de la promesse que je lui ai faite. Je l'estimerai plus que jamais pour sa noble conduite à mon égard ; mais il sera le premier à avouer que je suis nécessairement, vis-à-vis de lui, morte et enterrée.

" Je prie Dieu de hâter le moment où je serai rendue à votre affection, et je vous conjure de ne pas vous inquiéter trop à mon sujet et de prendre soin de votre vie qui m'est précieuse entre toutes.

Je vous embrasse avec émotion,

ROSE MARIE."

L'explication de cette lettre se trouve toute entière dans le fait que Rose Marie savait, de science certaine, que le vicomte de Floréal, la croyant à jamais perdue pour lui, avait déjà fait des démarches pour nouer d'autres liens. C'est du fidèle comte de Wissen qu'elle tenait ce secret, et elle avait trop de délicatesse pour mettre obstacle au projet, surtout dans l'état de terrible incertitude où elle se trouvait sur son propre sort.

Avec quelle impatience Rose Marie comptait les jours et les semaines dans l'attente d'une réponse à sa lettre, on le conçoit facilement. Enfin la réponse tant désirée arriva. En voici la teneur :

" Sébastopol, 2 juin 1855.

" Ma chère enfant,

" Tu vis encore ; quel prodige ! C'est tout ce que je puis te dire en ce moment pour te féliciter. Quant à la grave question qui t'occupe, je ne doute point qu'elle ne soit résolue d'une manière favorable. Adieu. Les Russes commencent à faire une sortie....

ROMARIN.

P. S. Ma lettre n'a point pu partir hier. Nous avons repoussé l'ennemi avec perte des deux côtés. Tu trouveras ci-inclus un billet du vicomte."

Digitized by Google

Le billet était ainsi conçu : Mademoiselle. Pardonnez-moi. Je ne me pardonnerai jamais.

FLORÉAL.

Ce peu de paroles occasionna un torrent de larmes ; mais Rose Marie sut bien vite trouver le calme et la paix aux pieds de son crucifix, et elle bénit Dieu de l'avoir rendue à sa liberté et d'avoir empêché une union qui lui avait été imposée, mais qui n'avait jamais été celle du choix de son cœur.

Quand ses larmes furent séchées, elle alla montrer le billet à M. O'Morra, et recevoir de lui les conseils les plus paternels.

" A propos," ajouta M. O'Marra, je dois vous annoncer que M. Atherton, qui a bien voulu se charger de l'administration de vos biens, est prêt à vous envoyer votre revenu trimestriel, quelques $10,000, dès que vous lui en donnerez avis."

" M. Atherton est donc dans le secret ? et grand'maman ? "

" Elle aussi sait tout, bien entendu. Ah ! quelle scène elle a faite quand je le lui ai appris ! quel délire de joie et de colère combinées ! J'ai craint un moment les conséquences les plus déplorables. A présent elle est calme, mais déterminée à faire expier le crime aux coupables, si toutefois—nous parvenons à éclaircir le mystère,—chose souverainement douteuse.

" Oh, je ne désire pas leur ruine, mais leur conversion, et je la demande à Dieu dans mes prières tous les jours. Mais sommes-nous à l'abri de nouveaux complots, M. O'Morra ?"

" Dieu seul le sait. En tout cas vos amis veillent de leur mieux et aucun moyen humain ne sera épargné non seulement pour empêcher les méchants de vous nuire à l'avenir, mais encore pour leur faire expier le passé."

Des coups redoublés à la porte d'entrée interrompirent cette conversation et firent tressaillir M. O'Morra, qui s'arrêta tout court et prêta l'oreille. Un moment après, des pas précipités furent entendus sur l'escalier. M. O'Morra sa hâta d'aller voir ce que c'était et reçut des mains du messager hors d'haleine une lettre *très-pressée.*

" Miss Dashon," dit-il en revenant auprès de Rose Marie, " votre grand'maman est dangereusement malade, et Mme George Varick est auprès d'elle, pour lui donner tous ses soins."

Digitized by Google

CHAPITRE XVIII.

EXCURSION NOCTURNE.

"Ce matin," continua M. O'Morra, "Mme Dashon était à sa *villa* près du fort Hamilton, et Mme Varick était à Rockaway. Il est probable qu'elle s'est sentie atteinte pendant son voyage de retour. Mais comment se fait-il que Mme Varick en a déjà été avertie et se trouve, elle aussi, en ville ? Et le docteur Mannikin est également au chevet de la malade...."

Rory avait été appelé sur les entrefaites. Son père lui fit lire la lettre, et sans attendre ses remarques :

"Rory," dit-il, fais préparer la voiture au plus vite et partons, nous deux ; il n'y a pas un instant à perdre.

"Rory n'est pas en état de vous accompagner," interrompit Rose Marie, il a eu ce matin une *faible* attaque d'hémorrhagie ; c'est moi qui vais vous accompagner."

M. O'Morra pâlit ; mais son fils le rassura en lui disant que le médecin avait formellement déclaré que ce ne serait rien.

"Est-il absolument nécessaire que l'on y aille ce soir ?"

"La vie de Mme Dashon dépend peut-être d'une seule heure de temps," dit M. O'Morra tout en tirant la sonnette pour appeler un domestique.

"En ce cas," s'écria Rose Marie, "c'est mon devoir et mon droit de lui porter secours ; encore une fois, monsieur, Rory est trop malade ; c'est entendu, je vous accompagne."

"Le temps est délicieux," dit Rory "et l'anxiété que je souffrirais si je restais ici me ferait plus de mal que tout le reste ; nous irons tous les trois ; Rose Marie et moi nous descendrons chez elle ; vous, de là serez tout près du bureau de police, et vous saurez que faire." Et sans attendre de réponse il alla aider le domestique, qui était survenu, à préparer la voiture, pendant que Rose Marie, prompte comme l'éclair, s'élança dans sa chambre. Onze heures sonnaient en ce moment-là.

En moins de cinq minutes elle reparut dans son costume de fiancée, resplendissante de diamants et de perles, telle en un mot qu'elle avait été le jour de sa *mort*. Elle avait son plan ; elle ne le divulgua qu'en partie pendant le trajet à ses deux compagnons ; mais comme ceux-là avaient la plus haute idée possible de sa prudence

Digitized by Google

aussi bien que de son esprit sagace, ils ne la pressèrent point et gardèrent presque tout le temps un profond silence, absorbés qu'ils étaient de leurs propres projets

Minuit moins le quart sonnait quand la voiture s'arrêta, sur la demande de Rose Marie, devant la maison voisine de l'église, No... Rue..... Rose Marie venait de donner ses instructions à Rory. Le jeune homme sauta donc à terre et tira la sonnette.

En peu d'instants, la fenêtre du second étage s'ouvrit, et la figure d'un vieillard en bonnet de nuit se montra.

" M. Cameron," dit Rory, " veuillez nous donner la clef de l'église."

" Qui la demande ? "

" Rose Marie Dashon," dit la jeune fille, en sautant de voiture.

La fenêtre se referma et au bout de deux minutes la porte s'ouvrit et M. Cameron, bougie en main, se présenta devant le jeune couple—M. O'Morra était déjà parti avec la voiture sans perdre une seconde de temps.

" Est-ce pour un mariage," dit M. Cameron de son ton le plus aimable ; c'est bien tard, mais n'importe ; le ministre est-il averti ? Entrez toujours dans mon salon ; je vais achever de m'habiller et tout sera prêt en peu de temps.

" Ne vous donnez pas toute cette peine, je vous prie, " dit Rory," tout ce qu'il nous faut, c'est la clef ; Miss Dashon, que vous connaissez, se charge du reste."

" Miss Dashon ! Rose Marie Dashon ! Mais, elle est morte et enterrée depuis bientôt six mois. Je n'ai pas l'honneur de connaître d'autre Miss Dashon."

" M. Cameron ! " interrompit Rose Marie, " est-il possible que vous ne me reconnaissiez pas ? "

Le vieillard la regarda seulement alors, et peu s'en fallut qu'il ne tombât évanoui.

" Grand Dieu ! " s'écria-t-il, " Rose Marie ! est-ce vous en chair et en os ? telle que vous étiez le jour des noces, telle qu'on vous a mise dans le cercueil ! "

" C'est moi-même, et nous vous reverrons à loisir, mais pour le moment le temps presse ; laissez-nous passer dans notre jardin par l'église."

La clef fut apportée, l'église s'ouvrit et peu d'instants plus tard, tous trois entrèrent dans le jardin. La lune était dans son plein ; la nuit belle au-delà de toute expression ; le silence le plus profond régnait autour d'eux.

Digitized by Google

" Mon Dieu ! comme en sera surpris de vous revoir ! Miss Rose ; savez-vous que votre grand'maman est bien malade ? "

" C'est cela même qui nous amène," dit Rory en lui glissant une pièce d'or dans la main, " maintenant refermez les portes et gardez le secret le plus parfait."

" Ne craignez rien ; je serai muet comme la tombe."

L'horloge de l'église sonnait minuit quand le jeune couple se trouva seul dans le jardin. Un énorme terreneuve allait les accueillir d'une manière fort peu gracieuse ; mais un mot de la part de Rose Marie lui fit perdre toute sa férocité et il vint se faire caresser par elle, comme une ancienne connaissance. On traverse un berceau, puis une cour intérieure. Rose Marie fait signe à son compagnon de s'arrêter. Elle monte un escalier, grimpe sur un mur comme elle l'avait fait dans le bon vieux temps avec sa chère Nannette, atteint la fenêtre de la serre, qu'elle trouve heureusement ouverte et de là son entrée dans la maison est assurée.

V. H.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

SEP 24 1889

REVUE CANADIENNE

"RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS"

TROISIEME SÉRIE

TOME DEUXIÈME

(XXVe DE LA COLLECTION)

SEPTEMBRE 1889

SOMMAIRE

I.—MÉMOIRE SUR LE PÈRE MARQUETTE ..... **J. Viger.**
II.—JOURNALISTES JACOBINS—1789 à 1793 ..... **A de B**
III.—LES PINS—(Poésie) ..... **G. Desaulniers.**
IV.—LES PREMIERS ALMANACHS CANADIENS—*(Suite)* ..... **Eugène Rouillard.**
V.—ROSE-MARIE—*(Suite et fin)* ..... **V. H.**
VI.—BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ..... **D. C.**
VII.—ANTIQUITÉ RECULÉE DE L'HOMME NON PROUVÉE—*(Suite.)* ..... **A de B**

MONTRÉAL
BUREAU DE LA "REVUE CANADIENNE"

1889

Digitized by Google

Le REMÈDE du PÈRE MATHIEU

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL

Enfin Trouvé!!!

ENCORE UNE DÉCOUVERTE!!!

Le Remède du Père Mathieu

Guérit radicalement et promptement l'intempérance et déracine tout désir des liqueurs alcooliques. C'est en même temps un fébrifuge, un tonique et un altérant. Par son action fébrifuge il chasse la fièvre interne qui consume l'homme intempérant et qui entretient sa soif ardente pour la boisson : par ses effets toniques, il remet l'estomac et le foie dans leur état naturel de santé, de déréglés qu'ils étaient dans presque tous les cas, et relève le système nerveux abattu ; comme altérant il refait de l'intempérant un nouvel homme. **Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique.** C'est aussi un remède certain pour toute FIÈVRE, DYSPEPSIE, TORPEUR de FOIE, ayant une cause autre que l'intempérance. C'est le plus puissant tonique fortifiant qui ait jamais été employé. Chaque famille devrait avoir sous la main ce spécifique, qui marque une époque dans les découvertes de l'art médical. Il n'y a pas de médicament dont le besoin se fasse tant sentir, et qui apporte un soulagement plus grand à l'humanité souffrante.

Vendu par les Pharmaciens, $1.00 la Bouteille.

Si le mal n'est pas fort, une bouteille suffit; mais les pires cas de *delirium tremens* ne demandent pas plus de trois bouteilles pour guérison complète de l'intempérance. Vous pourrez obtenir *gratis* un pamphlet sur "*l'Alcool, ses effets sur le corps humain, et l'intempérance traitée comme maladie,*" en vous adressant à votre Pharmacien ou à

S. LACHANCE, Pharmacien,
1538, Rue Ste-Catherine, Montréal.

REMEDE DU DOCTEUR SEY

Contre la Dyspepsie, les Vents, la Bile, la Constipation, les Maladies du Foie, de l'Estomac, des Intestins et des Reins.

L'Estomac, le Foie et les Intestins sont des organes si importants que le dérangement de l'un d'eux cause invariablement des désordres très graves dans le corps humain. De plus, comme ces organes sont les plus exposés par le travail incessant de la digestion, et surtout par les écarts de régime et les excès de chacun, il s'en suit que la plupart des Maladies qui affectent le genre humain proviennent du dérangement d'un ou de plusieurs de ces organes. Aussi, n'y a-t-il rien de plus commun que la Dyspepsie, les Indigestions, les Vents, les Affections bilieuses, la Diarrhée, la Constipation. Les Névralgies de toute espèce, les Maladies des Reins, de la Vessie proviennent aussi souvent d'une mauvaise digestion. Tout le monde sait, par exemple, que la Névralgie appelée Migraine prend le plus souvent sa source dans un dérangement de l'Estomac. Une des causes les plus fréquentes de l'hydropisie se rencontre dans les Maladies du Foie.

Il est donc de la plus grande importance de tenir les organes de la digestion en bon ordre. Or, le Docteur SEY, de Paris, après vingt années d'études et de travail, est parvenu à découvrir un remède, qui non-seulement maintient l'Estomac, le Foie et les Intestins dans leur état normal, mais encore qui guérit toutes les maladies dont ces organes peuvent être affectés. Aujourd'hui, le Remède du Dr Sey, est le grand spécifique contre la Dyspepsie, et contre toutes les Maladies du Foie, de l'Estomac et des Intestins.

TEMOIGNAGES

Saint-Henri de Mascouche, 10 octobre 1884. — Monsieur S. LACHANCE, Montréal,— Mon cher Monsieur — Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le Remède du Dr. SEY dont vous êtes l'agent unique, m'a fait un grand bien. — De tous les Spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille surtout aux personnes qui souffrent de la Dyspepsie flatulente et j'espère que, comme moi, elles verront leur santé s'améliorer notablement. — Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué serviteur. — L.-J. LAUZON, Ptre.

MONSIEUR S. LACHANCE, — Ayant fait usage du Remède du Dr SEY, pour la Dyspepsie, je suis heureuse de vous déclarer que je m'en suis très bien trouvée. — Sœur THOMAS, Supérieure, — Salle d'asile Saint-Vincent de Paul. — Montréal, 14 octobre 1884.

Montréal, 10 novembre, 1881, — MONSIEUR S. LACHANCE, — Depuis plusieurs années, je souffrais de violentes attaques de Migraine, provenant d'une mauvaise digestion. Aujourd'hui, après avoir pris quelques bouteilles du *Remède du Dr. Sey*, je suis entièrement guéri de ces attaques et mon estomac digère bien. J'ai aussi employé le même Remède dans ma famille contre les Indigestions, les Coliques et les Vents, et cela toujours avec succès. — Le *Remède du Dr Sey* est aussi un excellent Purgatif qui agit sans causer de douleurs, et qui n'empêche pas de vaquer aux occupations ordinaires. — D. O. BROSSEAU, 1[illegible] rue Notre-Dame.

AGENT POUR LE DOMINION

S. LACHANCE, PHARMACIEN

Digitized by Google

HARVARD COLLEGE
SEP 24 1888
LIBRARY

MÉMOIRE SUR LE PÈRE MARQUETTE. (1)

Les manuscrits suivants sont des copies corrigées de la main même du R. P. Claude Dablon, supérieur des Jésuites du Canada, 1° du *Journal de découverte du Mississipi en 1673* par le Père Marquette, 2° du récit par le P. Dablon d'un second voyage fait aux Illinois par le même P. Marquette en 1674-75....

Le R. P. Casot, décédé à Québec en 1800, dernier des anciens Jésuites du Canada, avait, avant sa mort, fait divers cadeaux aux Dames de l'Hôtel-Dieu de Québec, du nombre desquels étaient ces manuscrits et plusieurs autres écrits alors encore en dépôt aux archives du Collège de la Compagnie. Ces dames ont fidèlement gardé ces divers et précieux papiers jusqu'en octobre 1844, qu'elles ont eu la bonne pensée et la générosité d'en faire don au R. P. Félix Martin, supérieur des nouveaux Missionnaires Jésuites, venus en 1842 pour reprendre l'œuvre de leurs nobles devanciers en Canada, et c'est de ce Père que j'ai obtenu la permission de faire les copies suivantes :

" *Récit des voyages et découvertes du P. Jacques Marquette, de la Compagnie de Jésus en l'année 1673 et suivante.*

§ 1. Le jour de l'Immaculée Conception de la Sainte-Vierge (1872), que j'avais toujours invoquée depuis que je suis en ce pays des Outaouais, pour obtenir de Dieu la grâce de pouvoir visiter les nations qui sont sur la rivière de Mississipi, fut justement celui auquel arriva M. Joliet avec les ordres de M. le Comte de Frontenac notre Gouverneur et de M. Talon notre Intendant, pour faire avec moi cette découverte. Je fus d'autant plus ravi de cette bonne nouvelle, que je voyais que mes desseins allaient être accomplis, et que je me trouvais dans une heureuse nécessité d'exposer ma vie pour le salut de tous

(1) Nous devons à l'obligeance de notre vieil ami PHILALÈTHE la communication de cet article, sorti de la plume du vénérable archéologue, feu M. Jacques Viger. Nous nous bornerons néanmoins à des extraits. L'appendice est de Philalèthe et sera lu avec intérêt.—*Note de la Rédaction.*

Digitized by Google

ces peuples, et particulièrement pour les Illinois qui m'avaient prié avec beaucoup d'instance, lorsque j'étais à la Pointe du Saint-Esprit, de leur porter chez eux la parole de Dieu.

Nous ne fûmes pas longtemps à préparer tout notre équipage, quoique nous nous engageassions en un voyage dont nous ne pouvions pas prévoir la durée ; du blé d'inde avec quelque viande boucanée, furent toutes nos provisions, avec lesquelles nous nous embarquâmes sur deux canots d'écorce, M. Joliet et moi avec cinq hommes bien résolus à tout faire et à tout souffrir pour une si glorieuse entreprise.

Ce fut donc le 13e jour de mai 1673 que nous partîmes de la Mission de St-Ignace à Michillimakinac où j'étais pour lors. La joie que nous avions d'être choisis pour cette expédition animait nos courages et nous rendait agréables les peines que nous avions à ramer depuis le matin jusqu'au soir, et parce que nous allions chercher des pays inconnus, nous apportâmes toutes les précautions que nous pûmes afin que si notre entreprise était hasardeuse elle ne fût pas téméraire ; pour ce sujet nous prîmes toutes les connaissances que nous pûmes des Sauvages qui avaient fréquenté ces endroits-là et même nous traçâmes sur leur rapport une carte de tout ce nouveau pays ; nous y fîmes marquer les rivières sur lesquelles nous devions naviguer, les noms des peuples et des lieux par lesquels nous devions passer, le cours de la grande rivière et quel rumb de vent nous devions tenir quand nous y serions.

Surtout je mis notre voyage sous la protection de la Sainte-Vierge Immaculée, lui promettant que si elle nous faisait la grâce de découvrir la grande rivière, je lui donnerais le nom de la Conception, et que je ferais aussi porter ce nom à la première mission que j'établirais chez ces nouveaux peuples, ce que j'ai fait de vrai chez les Illinois.

§ 2. Avec toutes ces précautions nous faisons jouer joyeusement les avirons sur une partie du lac Huron et celui des Illinois (1) et dans la baie des Puants (2).

La première nation que nous rencontrâmes fut celle de la *Folle-Avoine.* (3) J'entrai dans leur rivière pour aller visiter ces peuples,

(1) Lac Michigan.

(2) La Baie Verte (Green Bay.)

(3) Ils étaient connus des autres sauvages sous le nom de Malhomines, et on les regardait comme une branche de Pottaouatomies.

Digitized by Google

auxquels nous avons prêché l'évangile depuis plusieurs années ; aussi se trouve-t-il parmi eux plusieurs bons chrétiens....

Je racontai à ces peuples de la Folle-Avoine le dessein que j'avais d'aller découvrir ces nations éloignées pour les pouvoir instruire des mystères de notre sainte religion. Ils en furent extrêmement surpris, et firent tout leur possible pour m'en dissuader; ils me représentaient que je rencontrerais des nations qui ne pardonnent jamais aux étrangers, auxquels ils cassent la tête sans aucun sujet ; que la guerre qui était allumée entre divers peuples qui étaient sur notre route, nous exposait à un autre danger manifeste d'être tués par les bandes de guerriers qui sont toujours en campagne; que la grande rivière est très dangereuse, quand on n'en sait pas les endroits difficiles; qu'elle est pleine de monstres effroyables, qui dévoraient les hommes et les canots tout ensemble ; qu'il y a même un démon qu'on entend de fort loin qui en ferme le passage et qui abîme ceux qui osent en approcher ; enfin que les chaleurs sont si excessives en ces pays-là qu'elles nous causeraient la mort infailliblement.

Je les remerciai de ces bons avis qu'ils me donnaient, mais je leur dis que je ne pouvais pas les suivre, puisqu'il s'agissait du salut des âmes pour lesquelles je serais ravi de donner ma vie ; que je me moquais de ce démon prétendu, que nous nous défendrions bien de ces monstres marins, et qu'au reste nous nous tiendrions sur nos gardes pour éviter les autres dangers dont ils nous menaçaient. Après les avoir fait prier Dieu et leur avoir donné quelque instruction, je me séparai d'eux, et nous étant embarqués sur nos canots, nous arrivâmes peu de temps après dans le fond de la baie des Puants, où nos Pères travaillent utilement à la conversion de ces peuples, en ayant baptisé plus de deux mille depuis qu'ils y sont....

Nous quittâmes cette baie pour entrer dans la rivière qui s'y décharge ; (1) elle est très belle en son embouchure et coule doucement ; elle est pleine d'outardes, de canards, de cercelles et d'autres oiseaux qui y sont attirés par la folle-avoine, dont ils sont fort friands ; mais quand on a un peu avancé dans cette rivière, on la trouve très difficile, tant à cause des courants que des roches affilées, qui coupent les canots et les pieds de ceux qui sont obligés de les traîner, surtout quand les eaux sont basses. Nous franchîmes

(1) La rivière des Outagamis, Sauvages que les Français ont appelés Renards.

Digitized by Google

pourtant heureusement ces rapides et en approchant de Mascoutens, la *Nation du Feu*, j'eus la curiosité de boire des eaux minérales de la rivière qui n'est pas loin de cette bourgade. Je pris aussi le temps de reconnaître un simple qu'un sauvage qui en sait le secret a enseigné au P. Allouez avec beaucoup de cérémonie. La racine sert contre la morsure des serpents, Dieu ayant voulu donner ce remède contre un venin qui est très fréquent en ce pays..... J'en mis dans mon canot pour l'examiner à loisir pendant que nous avancions toujours vers Mascoutens où nous arrivâmes le 7 juin.

§ 3. C'est ici le terme des découvertes qu'ont faites les Français, car ils n'ont point encore passé plus avant....

Nous ne fûmes pas plus tôt arrivés que nous assemblâmes les anciens M. Joliet et moi. Il leur dit qu'il était envoyé de la part de Monsieur notre Gouverneur pour découvrir de nouveaux pays et moi de la part de Dieu pour les éclairer des lumières du saint Évangile.. ; que nous aurions besoin de deux guides pour nous mettre dans notre route. Nous leur fîmes un présent, en les priant de nous les accorder, ce qu'ils firent très civilement, et même voulurent aussi nous parler par un présent qui fut une natte pour nous servir de lit pendant tout notre voyage.

Le lendemain, qui fut le dixième de juin, deux Miamis qu'on nous donna pour guides s'embarquèrent avec nous, à la vue d'un grand monde qui ne pouvait assez s'étonner de voir sept Français, seuls et dans deux canots, oser entreprendre une expédition si extraordinaire et si hasardeuse.

Nous savions qu'à trois lieues de Mascoutens était une rivière qui se décharge dans le Mississipi ; nous savions encore que le rumb de vent que nous devions tenir pour y arriver était l'ouest surouest ; mais le chemin est partagé de tant de marais et de petits lacs, qu'il est aisé de s'y égarer, d'autant plus que la rivière qui y mène est si chargée de folle-avoine, qu'on a peine à en reconnaître le canal ; c'est en quoi nous avions bien besoin de nos deux guides ; aussi nous conduisirent-ils heureusement jusqu'à un portage de 2,700 pas et nous aidèrent à transporter nos canots pour entrer dans cette rivière ; après quoi ils s'en retournèrent, nous laissant seuls en ce pays inconnu, entre les mains de la Providence.

Nous quittons donc les eaux qui vont jusqu'à Québec à 4 ou 500 lieues d'ici, pour prendre celles qui nous conduiront désormais dans des terres étrangères. Avant que de nous embarquer, nous commençames tous ensemble une nouvelle dévotion à la Sainte-Vierge

Digitized by Google

Immaculée, que nous pratiquâmes tous les jours, lui adressant des prières particulières pour mettre sous sa protection et nos personnes et le succès de notre voyage, et après nous être encouragés les uns les autres nous montons en canot.

La rivière sur laquelle nous nous embarquâmes s'appelle Ouisconsing. Elle est fort large, son fond est du sable qui fait diverses battures, lesquelles rendent cette navigatiou très difficile ; elle est pleine d'îles couvertes de vignes. Sur les bords paraissent de bonnes terres entremêlées de bois, de prairies et de côteaux.....

Notre route était au surouest et après avoir navigué environ 30 lieues, nous aperçumes un endroit qui avait toutes les apparences de mine de fer ; et de fait, un de nous qui en a vu autrefois, assure que celle que nous avons trouvée est fort bonne et très abondante. Elle est couverte de trois pieds de bonne terre, assez proche d'une chaîne de rochers dont le bas est plein de fort beau bois. Après 40 lieues sur cette même route nous arrivons à l'embouchure de notre rivière, et nous trouvant à 42 degrés et demi d'élévation, nous entrons heureusement dans le Mississipi, le 17 juin, avec une joie que je ne peux pas expliquer.

§ 4. Nous voilà donc sur cette rivière si renommée, dont j'ai tâché de remarquer attentivement toutes les singularités.

La rivière de Mississipi tire son origine de divers lacs qui sont dans le pays des peuples du Nord. Elle est étroite à sa décharge de Miskous. Son courant qui porte du côté du Sud est lent et paisible. A la droite on voit une grande chaîne de montagnes fort hautes, et à la gauche de belles terres. Elle est coupée d'îles en divers endroits. En sondant nous avons trouvé dix brasses d'eau. La largeur est fort inégale : elle a quelquefois trois quarts de lieue et quelquefois elle se rétrécit jusqu'à trois arpents. Nous suivons doucement son cours, qui va au Sud et au Sud-est jusqu'au 42e degré d'élévation.

C'est ici que nous nous apercevons bien qu'elle a tout changé de face. Il n'y a presque plus de bois ni de montagnes, les îles sont plus belles et couvertes de plus beaux arbres.....

Nous avançons toujours, mais comme nous ne savions pas où nous allions ayant fait déjà plus de 100 lieues sans avoir rien découvert que des bêtes et des oiseaux, nous nous tenons bien sur nos gardes ; c'est pourquoi nous ne faisons qu'un petit feu à terre sur le soir, pour préparer nos repas, et après souper nous nous en éloignons le plus que nous pouvons, et nous allons passer la nuit

Digitized by Google

dans nos canots que nous tenons à l'ancre sur la rivière, assez loin des bords ; ce qui n'empêche pas que quelqu'un de nous ne soit toujours en sentinelle, de peur de surprise....

Enfin le 25 juin nous aperçûmes sur le bord de l'eau des pistes d'hommes, et un petit sentier assez battu qui entrait dans une belle prairie. Nous nous arrêtâmes pour l'examiner, et jugeant que c'était un chemin qui conduisait à quelque village de Sauvages, nous prîmes résolution de l'aller reconnaître. Nous laissons donc nos deux canots sous la garde de nos gens, leur recommandant bien de ne pas se laisser surprendre ; après quoi, M. Joliet et moi entreprîmes cette découverte assez hasardeuse pour deux hommes seuls qui s'exposent à la discrétion d'un peuple barbare et inconnu. Nous suivons en silence ce petit sentier et après avoir fait environ deux lieues, nous découvrîmes un village sur le bord d'une rivière (1) et deux autres sur un côteau, écartés du premier d'une demi-lieue. Ce fut pour lors que nous nous recommendâmes à Dieu de bon cœur, et ayant imploré son secours, nous passâmes outre sans être découverts et nous vinmes si près que nous entendions même parler les Sauvages.

Nous crûmes donc qu'il était temps de nous découvrir, ce que nous fîmes par un cri que nous poussâmes de toutes nos forces, en nous arrêtant sans plus avancer. A ce cri les Sauvages sortent promptement de leurs cabanes et nous ayant probablement reconnus pour Français, surtout voyant une *Robe-noire*, ou du moins n'ayant aucun sujet de défiance, puisque nous n'étions que deux hommes et que nous les avions avertis de notre arrivée, ils députèrent quatre vieillards pour nous venir parler, dont deux portaient des calumets bien ornés et empanachés de divers plumages. Ils marchaient à petits pas, et élevant leurs calumets vers le soleil, ils semblaient lui présenter à fumer, sans néanmoins dire aucun mot.. Enfin nous ayant abordés, ils s'arrêtèrent pour nous considérer avec attention.

Je me rassurai, voyant ces cérémonies qui ne se font parmi eux qu'entre amis, et bien plus quand je les vis couverts d'étoffes, jugeant par là qu'ils étaient de nos alliés. Je leur parlai donc le premier et je leur demandai qui ils étaient. Ils me répondirent qu'ils étaient

(1) La *Moingnona* ; les traiteurs français l'ont appelée *Rivière des Moins* ; ils nommaient *moins*, les chats sauvages, comme ils appelaient *plus*, les castors. C'est de cette *Rivière des Moins* ou des chats sauvages que l'on a fait par erreur la *Rivière des Moines*.

Digitized by Google

Illinois... Ensuite ils nous invitèrent d'entrer dans leur village, où tout le peuple nous attendait avec impatience.

§ 5. A la porte de la cabane où nous devions être reçus était un vieillard qui nous attendait.... tenant ses mains étendues et levées vers le soleil.... Quand nous fûmes proches de lui, il nous fit ce compliment : " Que le soleil est beau, Français, quand tu nous viens visiter ; tout notre bourg t'attend, et tu entreras en paix dans toutes nos cabanes."

Cela dit, il nous introduisit dans la sienne, où il y avait une foule de monde qui nous dévorait des yeux, qui cependant gardait un profond silence ; on entendait néanmoins ces paroles qu'on nous adressait de temps en temps et d'une voix basse : " Que voilà qui est bien, mes frères, de ce que vous nous visitez."....

Voyant tout le monde assemblé et dans le silence, je leur parlai par quatre présents que je leur fis. Par le 1er, je leur disais que nous marchions en paix pour visiter les nations qui étaient sur la rivière jusqu'à la mer. Par le 2me, je leur déclairai que Dieu qui les a crées avait pitié d'eux, puisqu'après tant de temps qu'ils l'ont ignoré, il voulait se faire connaître à tous ces peuples.... Par le 3ème, que le grand capitaine des Français leur faisait savoir que c'était lui qui mettait la paix partout et qui avait dompté l'Iroquois. Enfin par le 4ème, nous les priions de nous donner toutes les connaissances qu'ils avaient de la mer, et des nations par lesquelles nous devions passer pour y arriver.

Quand j'eus fini mon discours, le Capitaine se leva, et tenant la main sur la tête d'un petit esclave qu'il nous voulait donner, il dit : " Je te remercie, Robe-noire, et toi, Français (s'adressant à M. Joliet), de ce que vous prenez tant de peine pour nous venir visiter ; jamais la terre n'a été si belle, ni le soleil si éclatant qu'aujourd'hui.... Voici mon fils que je donne pour te faire connaître mon cœur.... C'est toi qui connais le grand génie qui nous a tous faits ; c'est toi qui lui parles et qui écoutes sa parole ; demande-lui qu'il me donne la vie et la santé, et viens demeurer avec nous pour nous le faire connaître,"

Cela dit, il mit le petit esclave proche de nous et nous fit un second présent, qui était un calumet tout mystérieux.... Il nous témoignait par ce présent l'estime qu'il faisait de Monsieur notre Gouverneur, sur le récit que nous lui en avions fait, et par un troisième il nous priait de la part de toute sa nation, de ne pas passer outre, à cause des grands dangers où nous nous exposions....

Digitized by Google

Nous couchâmes dans la cabane du capitaine et le lendemain nous prîmes congé de lui, promettant de repasser par son bourg dans quatre lunes. Il nous conduisit jusqu'à nos canots avec près de 600 personnes, qui nous virent embarquer, nous donnant toutes les marques qu'ils pouvaient de la joie que notre visite leur avait causée. Je m'engageai en mon particulier, en leur disant adieu, que je viendrais l'an prochain demeurer avec eux, pour les instruire,

§ 6. Nous prenons congé de nos Illinois sur la fin de juin vers les trois heures après-midi, et nous nous embarquons à la vue de tous ces peuples qui admirent nos petits canots n'en ayant jamais vu de semblables.

Nous descendons suivant le courant.... Comme nous voguions paisiblement dans une belle eau claire et dormante, nous entendîmes le bruit d'un rapide dans lequel nous allions tomber. Je n'ai rien vu de plus affreux, un embarras de gros arbres entiers, de branches, d'îlots flottants, sortait de l'embouchure de la rivière *Pekitanoui* (1) avec tant d'impétuosité qu'on ne pouvait s'exposer à passer à travers sans grand danger. L'agitation était telle que l'eau en était boueuse et ne pouvait s'épurer. Pekitanoui est une rivière considérable qui, venant d'assez loin du côté du norouest, se décharge dans le Mississipi ; plusieurs bourgades de Sauvages sont placées le long de cette rivière, et j'espère par son moyen faire la découverte de la *Mer Vermeille* ou de Californie, si Dieu m'en fait la grâce et me donne la santé, afin de pouvoir publier l'Évangile à tous les peuples de ce nouveau-monde, qui ont croupi si longtemps dans les ténèbres de l'infidélité.

Après avoir fait environ 20 lieues droit au sud et un peu moins au sud-est, nous nous trouvons à une rivière nommé *Ouaboukigou*(2) dont l'embouchure est par les 36 degrés d'élévation. Avant que d'y arriver, nous passons par un lieu redoutable aux Sauvages, parce qu'ils estiment qu'il y a un *manitou*, c'est-à-dire un démon qui dévore les passants ; et c'est de quoi nous menaçaient les Sauvages qui nous voulaient détourner de notre entreprise. Voici ce démon : c'est une petite anse de rochers haute de 20 pieds où se dégorge tout le courant de la rivière, lequel étant repoussé contre celui qui le suit et arrêté par une île qui est proche, est contraint de passer par un

(1) Nom algonquin du *Missouri*.

(2) L'*Ouabache*. On la nomme actuellement *Ohio* ou Belle-Rivière. L'Ouabache actuel est une grande rivière qui tombe dans l'Ohio à environ 50 lieues du Mississipi.

Digitized by Google

petit canal, ce qui ne se fait pas sans un furieux combat de toutes ces eaux qui rebroussent les unes sur les autres, et sans un grand tintamarre qui donne de la terreur à des Sauvages qui craignent tout ; mais cela ne nous empêcha point de passer et d'arriver à Ouaboukigou....

C'est ici que nous commençons à voir des cannes ou gros roseaux qui sont sur le bord de la rivière. Elles ont un vert fort agréable ; tous les nœuds sont couronnés de feuilles longues, étroites et pointues ; elles sont fort hautes et en si grande quantité que les bœufs sauvages ont peine de les forcer....

Comme nous nous laissions aller en cet état au gré de l'eau, nous apercûmes à terre des Sauvages armés de fusils avec lesquels ils nous attendaient. Je leur présentai d'abord mon calumet empanaché, pendant que nos Français se mettent en défense.... Ils avaient néanmoins autant de peur que nous, et ce que nous prenions pour signal de guerre était un invitation qu'ils nous faisaient de nous approcher, pour nous donner à manger.... Ils nous assurèrent qu'il n'y avait plus que dix journées jusqu'à la mer ; qu'ils achetaient les étoffes et toutes autres marchandises des Européens qui étaient du côté de l'Est....

Ces nouvelles animèrent nos courages et nous firent prendre l'aviron avec une nouvelle ardeur. Nous avançons donc, et nous ne voyons plus tant de prairies, parce que les deux côtés de la rivière sont bordés de hauts bois. Les cotonniers, les ormes et les bois blancs y sont admirables pour leur hanteur et leur grosseur....

Nous étions descendus proche des 33 degrés d'élévation, ayant presque toujours été vers le sud, quand nous aperçumes un village sur le bord de l'eau nommé *Mitchigamea*. Nous eûmes recours à notre patronne et à notre conductrice la Sainte-Vierge Immaculée, et nous avions bien besoin de son assistance ; car nous entendîmes de loin les Sauvages qui s'animaient au combat par leurs cris continuels. Ils étaient armés d'arcs, de flèches, de haches, de massues et de boucliers. Ils se mirent à nous attaquer par terre et par eau... J'avais beau montrer le calumet et leur faire signe par gestes que nous ne venions pas en guerre, l'alarme continuait toujours et l'on se préparait déjà à nous percer de flèches, quand Dieu toucha soudainement le cœur des vieillards qui étaient sur les bords de l'eau.... ils arrêtèrent l'ardeur de leur jeunesse et même deux de ces anciens ayant jeté dans notre canot, comme à nos pieds, leurs arcs et leurs carquois pour nous mettre en assurance, ils y entrèrent et nous firent

Digitized by Google

approcher de terre, où nous débarquâmes non sans crainte de notre part. Il fallut au commencement parler par gestes, parce que personne n'entendait rien des six langues que je savais ; il se trouva enfin un vieillard qui parlait un peu l'illinois.

Nous leurs fîmes paraître par nos présents que nous allions à la mer ; ils entendirent bien ce que nous voulions dire, mais je ne sais s'ils conçurent ce que je leur dis de Dieu et des choses de leur salut. C'est une semence jetée en terre qui fructifiera en son temps. Nous n'eûmes point d'autre réponse sinon que nous apprendrions tout ce que nous désirions d'un autre grand village nommé *Akensea* (1) qui n'était qu'à 8 ou 10 lieues plus bas, et nous passâmes la nuit chez eux avec assez d'inquiétude.

§ 7. Nous nous embarquâmes le lendemain de grand matin avec notre interprète. Un canot où étaient dix Sauvages allait devant nous. Étant arrivés à une demi-lieue des Akenseas, nous vîmes paraître deux canots qui venaient au devant de nous. Celui qui y commandait était debout tenant en main le calumet, avec lequel il faisait plusieurs gestes selon la coutume du pays ; il vint nous joindre en chantant assez agréablement et nous donna à fumer, après quoi il nous présenta de la sagamité et du pain fait de blé d'Inde, dont nous mangeâmes un peu ; ensuite, il prit le devant, nous ayant fait signe de venir doucement après lui...

Nous trouvâmes là par bonheur un jeune homme qui entendait l'illinois beaucoup mieux que l'interprète que nous avions amené de Mitchigamea ; ce fut par son moyen que je parlai d'abord à toute cette assemblée par les présents ordinaires ; ils admiraient ce que je leur disais de Dieu et des mystères de notre sainte foi, ils faisaient paraître un grand désir de me retenir avec eux pour les pouvoir instruire.

Nous leur demandâmes ensuite ce qu'ils savaient de la mer. Ils nous répondirent que nous n'étions qu'à cinq journées ; qu'ils ne connaissaient pas les nations qui l'habitaient, qu'au reste nous nous exposions beaucoup de passer plus outre, à cause des courses continuelles que ces peuples font sur la rivière...

Le soir les anciens firent un conseil secret dans le dessein que quelques-uns avaient de nous casser la tête pour nous piller ; mais le chef rompit toutes ces menées, nous ayant envoyé quérir pour marque de parfaite assurance ; il dansa le calumet devant nous et pour nous ôter toute crainte, il m'en fit présent.

(1) On écrit communément *Arkansas*.

Digitized by Google

Nous fîmes, M. Joliet et moi, un autre conseil pour délibérer sur ce que nous aurions à faire. Après avoir attentivement considéré que nous n'étions pas loin du Golfe du Mexique, qu'indubitablement la rivière Mississipi avait sa décharge dans le golfe, nous considérâmes de plus que nous nous exposions à perdre le fruit de ce voyage, duquel nous ne pourrions donner aucune connaissance, si nous allions nous jeter entre les mains des Espagnols qui, sans doute, nous auraient du moins retenus captifs. En outre, nous voyions bien que nous n'étions pas en état de résister à des Sauvages alliés des Européens, nombreux et experts à tirer du fusil, qui infestaient continuellement le bas de cette rivière....

Tous ces raisons firent conclure pour le retour que nous déclarâmes aux Sauvages, et pour lequel nous nous préparâmes après un jour de repos.

J. VIGER.

(A suivre.)

Digitized by Google

JOURNALISTES JACOBINS

De 1789 à 1793.

Pendant les deux règnes de Louis XV et de Louis XVI, les journaux vivaient, tant bien que mal comme auparavant, sous un régime équivoque entre la tolérance et l'arbitraire légal. Aussi, tandis qu'il se publiait sous diverses formes un très grand nombre d'écrits, ne se créa-t-il aucun journal de quelque importance pour se faire l'interprète des nouveautés philosophiques, économiques, politiques et sociales qui agitaient les esprits. A la veille de 1789, il n'y avait aucune feuille périodique à laquelle on pût donner le titre de journal politique, dans le sens qu'on entend aujourd'hui. Peu après l'ouverture des Etats-Généraux, Mirabeau ayant donné l'exemple de la violation de la loi, on compte, rien qu'à Paris, des centaines de journaux s'emparant de tout, censurant tout, et mêlant la vie publique et la vie privée à la guerre des opinions les plus contradictoires.

Les mots de liberté, de vertu, de philosophie jaillissent, comme par magie, de tous les eneriers jacobins.

Un premier trait commun à tous les journalistes jacobins, est le plus complet mépris de la liberté ; ils en font une déesse et lui dressent des autels, ce qui ne les empêche pas de la déshonorer et de la violer les uns après les autres. Un second trait commun à tous, est de préconiser la vertu et la morale, lorsqu'ils vivent, pour la plupart, dans la crapule, le concubinage ou l'adultère, en deux mots descendent jusque dans les bas-fonds de l'immoralité. Un dernier trait également commun à tous les journalistes jacobins, est la haine du christianisme et l'émulation de leurs efforts pour détruire dans le peuple les dernières traces de tout sentiment religieux ; de là s'ensuivit que le peuple devint une véritable bête féroce déchaînée contre la société.

Pour ce qui est de la forme, les jacobins rédigent leurs journaux avec un égal sans-gêne envers la grammaire, l'honnêteté et le bon goût. Des tirades déclamatoires et vides ; une sentimentalité hypocrite et pleurarde ; l'arrogance prise pour la franchise d'hommes libres, la grossièreté pour une vertu républicaine ; les grands mots en place

Digitized by Google

de pensées dans les écrits ; des phrases boursoufflées en place de vertus ; tel est, en quelques mots, le résumé des journaux jacobins, qui sont pourtant le pouvoir politique le plus malfaisant et le plus redoutable de la Révolution, jusqu'au jour où Bonaparte met le scellé sur les presses.

On serait étonné en lisant les journaux du Jacobinisme, dont la médiocrité est le caractère général, de voir de pareils écrivains dominer le pays, si l'on ne savait qu'il faut pour mener la multitude en temps de crises, moins de grandeur dans l'esprit que d'opiniâtreté passionnée ; moins de génie que de volonté ; moins de sentiment que d'ambition.

Les journalistes jacobins, grâce à la concordance de leurs vices et de leur ambition avec les passions envieuses et cupides d'en bas, deviennent en peu de temps les manipulateurs souverains de tous les éléments révolutionnaires. Soutenus par ces éléments, tandis que les hautes classes sont décimées par la proscription et par la mort, les journalistes jacobins commencent à dicter des lois aux Assemblées, et finissent par faire monter au pouvoir leurs principaux chefs. Ces hommes d'Etat d'un nouveau genre, n'ayant aucune connaissance des mystères de l'organisation des peuples, ne font sous prétexte de constituer une France nouvelle, que démolir l'ancienne.

Barrère publie, de 1789 à 1791, le *Point du Jour*, écrit avec un style facile, mais si incolore qu'il ressemble à un jet intarissable d'eau tiède.

Avant 1789, Barrère a eu des succès dans les jeux floraux du midi, et s'est acquis une célébrité locale dans sa province, grâce à ses éloges de Louis XII et de Lefranc de Pompignan, où il exalte, en style académique, les bienfaits de la monarchie, et où il attaque le philosophisme anti-religieux de son siècle.

Dans le *Point du Jour*, fondé tout de suite après la convocation des Etats-Généraux, Barrère, bien que louvoyant entre les opinions opposées, incline vers les idées modérées. Mais c'est, au fond, un de ces hommes d'une nature servile qui tournent du côté où souffle le vent de la fortune, et qui, par intérêt ou par peur, marchent avec le plus fort. Aussi Barrère, le journaliste modéré de 1789, sera-t-il, dans la suite, membre du Comité de salut public et poëte lyrique de la guillotine ; douze ans plus tard, il sera libelliste et espion de police à la solde de Napoléon, qui ne put ou ne voulut en faire autre chose. Barrère quoique très utile pour toutes les besognes de com-

Digitized by Google

mande, fut moins bien loti que la plupart de ses anciens collègues à la Convention, qui, de farouches tyrannicides, comme lui, s'étaient comme lui, transformés en courtisans à l'échine pliante.

Gorsas rédige, de juin 1789 à juin 1793, *Le Courrier de Versailles à Paris, et de Paris à Versailles ;* en mars 1791, il donne à ce journal le titre de *Courrier des Départements.*

Cet écrivain, pendant longtemps l'un des plus populaires de son époque, n'est pas un méchant homme ; mécontent de son sort, il s'est jeté dans la Révolution parce qu'il y voit un moyen de sortir de la médiocrité. Gorsas sent la popularité s'éloigner de lui, à partir du jour où il ne veut pas suivre les Jacobins dans la voie du sang. Journaliste, Gorsas proteste énergiquement contre les crimes de 1793 ; Conventionnel, il refuse courageusement de voter la mort de Louis XVI. Gorsas, comme on le voit, est un de ces niais dont on rencontre un bon nombre même parmi les gens d'esprit, qui, après avoir chargé une mine et mis le feu à la mèche, sont tout étonnés qu'elle fasse explosion.

Gorsas périt sur l'échafaud. Si la fin de sa vie publique est différente du commencement, il n'en est pas moins vrai qu'il a contribué à préparer les crimes à l'accomplissement desquels il refuse de prendre une part active.

Le journal de Gorsas, disent les Bibliographies, est très curieux et très instructif pour tout ce qui concerne le procès de Louis XVI et la lutte entre la Montagne et la Gironde.

Brissot : *Le Patriote français*, de juin 1789 à juin 1793.

Brissot, fils d'un pâtissier de Chartres, avait reçu une instruction supérieure à sa naissance ; c'était commun à cette époque. L'instruction ne coûtant rien ou presque rien, les fils des petits bourgeois et des cultivateurs voient, en allant au collège, un moyen de s'élever au-dessus de leur position, mais ils réussissent rarement à s'en faire une autre. On signalait les inconvénients de cette tendance vers l'instruction. " Il n'y a, pour ces jeunes gens, d'autre état que de grossir le nombre des solliciteurs d'emplois, des procureurs, des sergents et autres engeances dont la France fourmille." (1)

Brissot entre dans le monde à la recherche d'une position, et déterminé à sortir, aux dépens des classes plus favorisées du sort, de l'humble condition dans laquelle il est né. Les vanités roturières

(1) L'intendant Amelot.

Digitized by Google

ont été, au XVIIIe siècle, un mobile de révolution bien autrement puissant que la prétendue tyrannie monarchique.

Brissot débute chez un procureur ; c'est peu relevé ; alors il imagine de se faire une façon de noblesse en prenant le nom de son village, Ouarville, qu'il habille à l'anglaise, Warville (1), ce qui ne l'empêche pas de déclamer contre l'inégalité des rangs. Cet expédient ne lui porte d'autre profit que de flatter son amour propre ; quant à sa bourse elle reste à sec.

Brissot quitte alors la France, et va tour à tour chercher fortune en Angleterre et en Amérique ; il mène, dans ces deux pays, l'existence précaire et équivoque d'associé à des entrepreneurs de chantage et de libelliste subalterne. " Il avait traversé bien des bourbiers et en avait remporté bien des éclaboussures." (2) Toutefois, dans le cours de ses pérégrinations, il s'initie aux premiers éléments de la " science politique ", et cela lui suffit pour se croire, du coup, un homme d'Etat compétent dans les affaires les plus compliquées.

Bientôt la Révolution ouvre une large carrière aux ambitions plébéiennes et aux aventuriers de plume. Brissot revient en France, fonde le *Patriote français*, et ne tarde pas à se faire remarquer par ses écrits déclamatoires, la hardiesse de ses doctrines et l'appareil philosophique de ses théories sur la liberté.

En Angleterre et aux Etats-Unis, il n'a vu que la superficie des institutions politiques et sociales. Il n'a pas vu combien précieusement les Anglais soignent la Constitution, de crainte que cette vieille toile semée de reprises ne se déchire, si elle était soumise au blanchissage.

Aux Etats-Unis, Brissot n'a pas vu que le succès de leur organisation n'est pas dû à l'institution de la République, mais qu'il est dû, en réalité, à la vertu des hommes qui, formés sous la monarchie anglaise, se rattachent étroitement aux anciennes constitutions et aux vieilles coutumes religieuses des colonies. Il n'a ni vu ni compris que, si les institutions libres de l'Angleterre et des Etats-Unis fonctionnent sans qu'il se produise des à-coups, c'est-à-dire fonctionnent régulièrement, comme le sang circule dans un corps en santé, c'est que ces institutions sont sorties du génie national, et qu'elles étaient imprimées dans les mœurs avant d'être consignées sur un parchemin.

(1) Il prend encore ce nom à Législative.

(2) Edmond Biré, *Légendes des Girondins.*

Digitized by Google

Brissot revient la tête pleine d'utopies irréalisables, sur lesquelles il bâtit la théorie d'un gouvernement d'une perfection idéale d'après les principes abstraits de la philosophie à la mode ; puisque ces principes sont justes, il faut, à son avis, les appliquer tout de suite à la France, sans se préoccuper que le système lui convienne ou non. Après tout, il doit lui convenir, car le sens de liberté vient aux hommes aussi naturellement que les bras et les jambes.

On ne comprend pas aujourd'hui comment le *Patriote français*, bourré tout au long d'articles vides pour le fond, verbeux, diffus et monotones pour la forme, a pu passionner l'opinion publique comme il la passionnait en faveur d'un écrivain qui n'aurait dû provoquer que l'ennui et le dégoût. Cependant le journal de Brissot, autant qu'on peut l'attribuer à un journal, contribue puissamment à la chute du trône, par ses déclamations contre les formes de la monarchie "constitutionnelle", et par ses calomnies contre les actes du roi. Louis XVI se conformait pourtant avec scrupule à la "Constitution" qu'il avait juré d'observer, tandis que Brissot et son parti qui, eux aussi, avaient juré fidélité à la Constitution, travaillaient à la déchirer.

Voilà Brissot jouissant, pour quelques mois, du fruit de ses écrits ; il est chef du comité des affaires étrangères à la Législative et le personnage le plus en vue de l'Europe. Faisant alors pour le public, figure de diplomate habile, il dit dans son journal que la nation demande la guerre contre l'étranger menaçant, et cette guerre qu'il fait déclarer,—"Nous n'avions pas d'autres moyens de renverser la Constitution et le roi,"—déchaîne sur la France et l'Europe une guerre qui coûtera la vie à six millions d'hommes.

Lorsque les Jacobins "jettent des prunes" au nez de Brissot et retournent, contre lui et son parti, les armes perfides et criminelles dont ils se sont servis sans scrupule pour renverser la royauté, Brissot commence à comprendre que la politique n'est pas matière à création, comme il l'avait rêvé en se berçant d'utopies ; il commence à comprendre qu'on ne détourne pas impunément le cours des vieilles idées d'une nation ; il commence à comprendre que, pour réformer ces idées, la première règle à suivre aurait été de ne pas inventer d'autres idées, mais de modifier celles qui existaient, en se conformant à la méthode lente et continue recommandée par les sages depuis Socrate, et encore en l'employant avec discernement.

Dès lors Brissot voit les choses d'un autre œil ; la calomnie et l'outrage deviennent dignes de châtiment ; l'insurrection, qui était

Digitized by Google

naguère un droit et un devoir, devient un crime abominable. Retour inutile, parce que la logique de la Révolution est de ne pas plus revenir en arrière que de s'arrêter à mi-chemin ; tant pis pour celui qui, ayant marché avec elle, ne veut pas la suivre jusqu'au bout. C'est le sort de Brissot, le premier en date des républicains français. Il périt décapité comme traître à la république. (1)

CONDORCET. *Le Journal de Paris, (1789-1790). La Chronique de Paris, (1789-1793). Le Républicain, (1791).*

Le marquis de Condorcet redige ces différents journaux avec des collaborateurs dont il n'est pas nécessaire de parler, si ce n'est d'un d'entre eux, l'Anglais Thomas Payne.

Mathématicien subtil et méthaphysicien médiocre, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences, Condorcet réunit les meilleures conditions pour déraisonner en politique, car il met les abstractions théoriques à la place des faits et la logique à la place de la raison. Il s'est fait un système du perfectionnement indéfini de l'espèce humaine, et il rapporte tout à ce beau mot de perfectibilité qui flatte l'orgueil. Condorcet est un de ces raisonneurs à principes absolus et à conséquences extrêmes qui inventent de merveilleuses constitutions, et aux quels il ne manque que de fabriquer des peuples à qui elles puissent s'appliquer.

Mais Condorcet est beaucoup trop mathématicien et trop philosophe pour s'inquiéter de ce détail. Ce grand géomètre est un mécanicien politique ; il matérialise l'humanité et croit qu'on peut agir sur l'homme comme sur la matière inerte soumise dans les fabriques à des engrenages et à des ressorts d'acier. Ce métaphysicien dogmatique n'oublie qu'une chose, la nature humaine qui ne se prête pas à volonté aux caprices extravagants des utopistes. Il ne comprend pas que pour faire venir à bien et faire prospérer la liberté, il faut, au préalable, extirper des esprits les vices et la corruption, qu'il faut moraliser les âmes ou enchaîner les corps ; et qu'un peuple, sans religion et sans morale, est une bête féroce qu'il faut enfermer.

Nourri d'abstractions, aveuglé par ses formules, Condorcet reste fidèle au culte de la perfectibilité humaine. Au milieu de la plus brutale effervescence, deux jours avant le 20 juin, il "admire" le calme et le bon raisonnement de la multitude. "A la façon dont se peuple se rend compte des événements, on serait tenté de croire

(1) 31 octobre 1793.

Digitized by Google

qu'il consacre chaque jour quelques heures à l'analyse." Deux jours après le 20 juin, il célèbre le bonnet rouge dont on avait coiffé Louis XVI : "Cette couronne en vaut bien une autre, et Marc-Aurèle ne l'eût pas dédaignée." Le 4 septembre 1792, il écrit dans sa *Chronique de Paris :* "Malheureuse et terrible situation que celle où le caractère d'un peuple naturellement bon et généreux est contraint de se livrer à de pareilles vengeances !"

Condorcet, on le voit, ressemble à un alchimiste à la recherche de la pierre philosophale, et l'explosion de sa cornue ne le détourne pas de sa chimère. Il a dans son système une foi aussi robuste que celle d'un médecin de comédie aux décisions d'Hippocrate. Si le malade se porte plus mal après le remède, tant mieux : c'est signe qu'il opère. Si le malade meurt, c'est sa faute : car Hippocrate ne peut pas avoir tort.

La *Chronique de Paris* se distingue des autres journaux de Condorcet par le mensonge érigé en système politique. "Il mentait périodiquement avec une effronterie qui depuis n'a jamais été surpassée. Les opinions du côté droit (de la Législative) étaient mutilées, travesties au point que ceux d'entre nous qui les avaient émises ne les reconnaissaient plus le lendemain dans son journal. On lui en faisait des reproches, on l'accusait de perfidie, et le philosophe souriait." (1).

Ce genre de journalisme, qu'on cultive encore dans certain milieu, a de merveilleuses ressources ; elles rendent facile à celui qui écrit la tâche de montrer ses propres opinions toujours triomphantes sur celles des autres, auxquels il fait faire ce qu'ils n'ont pas fait, ou dire ce qu'il n'ont pas dit, ou enfin de défigurer ce qu'ils ont pu faire, ou ce qu'ils ont pu dire. Aussi ce genre de journalisme a-t-il conservé toute son importance en tant que moyen de perfectibilité... révolutionnaire.

De cette perfectibilité-là, Condorcet fait la triste expérience, lorsque ses amis et lui eurent réussi à républicaniser et à déchristianiser le peuple. Proscrit, mis hors la loi, fuyant d'asile en asile pendant sept mois, découvert enfin, il s'empoisonne pour se dérober au couteau, dernière conséquence des sophismes dont il a été un des plus opiniâtres propagateurs.

Thomas Payne, tour à tour fabricant de corsets, employé des douanes anglaises, citoyen adoptif des Etats-Unis, pamphlétaire,

(1) Hua, député de Seine-et-Oise.

Digitized by Google

journaliste, diplomate, ingénieur, banqueroutier, publiciste, membre de la Convention nationale de France, l'Anglais Thomas Payne, engoué des idées républicaines et ardent apôtre de la religion naturelle, trouve dans Condorcet un esprit de même famille auquel il s'associe naturellement.

Cet idéologue sans portée, plus heureux que son ami, traverse, non sans péril, l'époque redoutable de la Terreur. Prisonnier, sur le point de marcher à l'échafaud, il est sauvé par la mort de Robespierre. On voit Payne encore pendant quelque temps en France, d'où il passe en Amérique où il continue son métier d'apôtre de la république et de la religion naturelle.

FAUCHET, principal rédacteur de *La Bouche de Fer*. (1790-1791.)

Moitié prêtre, moitié philosophe, philanthrope sentimental, et philosophant sur la vertu suivant la mode introduite par J. J. Rousseau. Il n'y a point de signe plus certain que la vertu est malade chez un peuple, que lorsqu'elle y paraît à l'état de philosophie et de sentimentalité. "La vertu doit être virile tout en restant modeste."

L'abbé Fauchet est le premier qui travestit l'Évangile pour l'accommoder aux idées révolutionnaires ; il est, pour sa récompense, élu évêque constitutionnel du Calvados. Il suit avec ardeur le courant jusqu'au 10 août devant lequel ses illusions commencent à se dissiper ; elles se dissipent tout à fait devant les tueries de septembre. Fauchet répudie alors honnêtement ses théories dont les conséquences l'épouvantent ; à dater de là, il se conduit honorablement et courageusement, jusque sur l'échafaud où il périt repentant (1). C'est, moins le repentir montré par Fauchet, le sort commun des journalistes de ce temps-là : ils passent de la "tribune" de la presse à celle des Assemblées et, de cette dernière, à la guillotine.

Fauchet avait fondé la *Bouche de Fer* en collaboration avec un original dont la cervelle avait été d'ailleurs, détraquée par les utopies du philosophe de Genève. Cet original, nommé Bonneville, s'était forgé une théorie du bonheur parfait, réalisable naturellement, sans secousses, sans effusion de sang, sans aucun inconvénient pour la concorde et la fraternité universelles. Il ne s'agissait que de l'abolition du culte catholique, du partage des terres et de la communauté des femmes.

LAMOURETTE (l'abbé). *Les Prônes civiques ou le Pasteur patriote*, 1791.

(1) 31 octobre 1793.

Digitized by Google

Lamourette ne doit sa célébrité ni à son journal de terne et courte existence, ni à son titre d'évêque *intrus* de Lyon (1), mais au fameux baiser qui a gardé son nom ; baiser que les députés, à son instigation, échangent, en pleine séance de la Législative, pour sceller le paix entre eux. Cette paix dure trois jours. On a dépeint Lamourette comme un homme doux et modéré. Sa harangue dans la séance du 28 août 1791, ne le montre pas sous ces traits. En parlant de la reine : " .... Marie Antoinette, cette femme atroce et sanguinaire, cette femme bourreau qui médite, du fond de la retraite qu'elle habite, les moyens de se baigner dans notre sang."

Etrange douceur, étrange modération, étrange charité !

Lamourette périt sur l'échafaud (2), mais non en repentant résigné et courageux comme Fauchet.

MERCIER ET CARRA. *Les Annales patriotiques et littéraires* (1789-an V).

Mercier, célèbre en son temps par son humeur paradoxale, écrivain d'une fécondité infatigable, ne donnait pourtant aux *Annales* guère que la célébrité de son nom, laissant la rédaction à son collaborateur, Carra.

Débauché, joueur, ruiné, condamné pour vol, coquin fieffé, en fuite à l'étranger, Carra revient en France à la Révolution, et, sans ressources, il se jette dans le patriotisme pour chercher fortune, comme tant de gens de son espèce.

Devenu bientôt le principal rédacteur des *Annales*, il y fait parade d'un amour extrême pour le pauvre peuple, qui ne s'en trouve pas mieux, tandis que lui, Carra, après avoir été un des principaux artisans de la chute de la royauté au 10 août, s'enrichit dans des places et des missions lucratives.

Et le pauvre peuple ? Carra l'aimera toujours, pourvu qu'il n'ait pas, contre les riches, la haine qu'il lui prêchait naguère. Voilà la Révolution.

Accusé de trahison par Robespierre, Carra se met avec les Girondins et partage, le 31 octobre 1793, le sort des principaux membres de cette faction détestable.

(1) Pour remplir un évêché,
Au gré de maint débauché,
On a choisi Lamourette,
Turlurette turlurette.
Le *Petit Gauthier*, feuille royaliste, mars 1791.

(2) 10 janvier 1794.

Digitized by Google

PRUDHOMME. *Les Révolutions de Paris*, (1789 an II.)

Né dans la basse du peuple, Prudhomme appartient naturellement au parti jacobin. Sa feuille, l'une des plus répandues de ce temps, va dans le sens du Jacobinisme le plus exalté : elle porte pour épigraphe : "Les grands ne sont grands que parce que nous sommes à genoux : levons nous !"

On trouve, collaborant avec Prudhomme, écrivain de dernier ordre, des remueurs plume plus habiles, quoique aussi rustres : Loustalot, mort à vingt-huit ans, mais déjà si marquant parmi les Jacobins que les clubs des Cordeliers et des Jacobins prennent officiellement le deuil pendant trois jours, comme pour un deuil national ; Sylvain Maréchal, cet énergumène qui érige l'athéisme en dogme et en devoir supérieur ; Anaxagoras Chaumette, présentement escamoteur de Dieu et futur inventeur du culte de la Raison : "Mon bon Chaumette, il y a l'Etre suprême !" apostrophe de Robespierre ; enfin Fabre d'Eglantine, sifflé au théâtre et volant à la Bourse.

En décembre 1790, Prudhomme publie, dans son journal, un plan d'organisation d'une société de *tyrannicides*. Cent patriotes, désignés par le sort parmi les plus purs, se rendraient, pendant la nuit, au Champ de la Fédération (de Mars) et, rangés autour de l'autel de la patrie, seraient revêtus mystérieusement du titre sublime de tyrannicides, et armés de la main même du représentant chargé de leur donner l'accolade au nom de la patrie. Personne au rendez-vous.

On peut, rien que par cette conception meurtrière, juger de la fureur inepte et du délire extravagant de la feuille de Prudhomme.

Au 20 juin, Prudhomme appelle la reine "la panthère autrichinne," ce mot exprime bien les calomnies que les Jacobins ont répandues sur Marie-Antoinette, dans les faubourgs.

Une estampe des *Révolutions de Paris* représente Louis XVI, dans la journée du 20 juin, assis et séparé de la foule par uu espace vide. C'est un mensonge de parti tracé au crayon, pour faire pendant au mensonge tracé à la plume : le roi resta pendant trois heures toujours debout et bloqué dans l'embrasure d'une fenêtre par la foule de brigands, qui voulaient assassiner M. Véto. "Le roi devait être assassiné." C'est un aveu de Prudhomme dans sa très curieuse *Histoire des crimes de la Révolution.*

FRÉRON, *L'Orateur du Peuple*, (1780-an III.)

Digitized by Google

Ce journal est plus violent encore que celui de Prudhomme. La lanterne est la panacée de Fréron et de son argument préféré. Les dénonciations des citoyens signalés au peuple comme méritant la lanterne, inondent les pages de l'*Orateur du Peuple.* Ces dénonciations présentées avec une assurance audacieuse et des détails en apparence minutieux et précis, font germer, dans les cerveaux égarés par la peur et par la haine, des soupçons de proportions monstrueuses qui se traduisent bientôt en scènes de pillage et de meurtre.

Le style de Fréron est digne des pensées, et la forme vaut le fond.

" S'il est vrai—après la fuite du roi à Varennes—comme le bruit s'en répand, que les Autrichiens aient passé la Meuse, Louis XVI doit perdre la tête sur l'échafaud, et Marie-Antoinette doit, comme Frédégonde, être traînée dans les rues de Paris à la queue d'un cheval."

Fréron, dont la jeunesse et la fortune ont été protégées par la famille royale, en témoigne ainsi sa reconnaissance. Deux ans plus tard, il est en mission à Marseille et à Toulon qu'il remplit de massacres, de mitraillades et de ruines. Ce furieux, qui voulait regénérer la France dans un bain de sang, avait une tendresse extrême pour les lapins, qu'il se plaisait à couvrir de caresses et de baisers. On sait que tous ces révolutionnaires, qui tuaient les hommes les femmes et les enfants, avaient un goût prononcé pour les idylles et les bergeries.

MARAT. *L'Ami du Peuple,* (1789, puis sous différents titres jusqu'en 1793).

Au milieu des atrocités et des inepties dont le journal de Marat est rempli, on trouve une connaissance profonde du peuple dans les temps de révolution. Aussi, sous l'impulsion des écrits de Marat, à quels crimes ne s'est pas livré le peuple abusé et affolé. (1)

ROBESPIERRE. *Le Défenseur de la Constitution,* (1er juin au 10 août 1792.)

Si le *Défenseur de la Constitution* se distingue des autres feuilles jacobines par un style paré et soigné comme les vêtements et la coiffure de son rédacteur, ce journal n'en est que plus perfide et plus malfaisant. (2)

HÉBERT. *Le Père Duchesne—La grande colère, la grande joie, la grande fureur, la .... du Père Duchesne,* (1741—an III.)

(1) *La Revue Canadienne,* mai 1889.

(2) La *Revue Canadienne,* août 1889.

Digitized by Google

Escroc et voleur, Hébert, devenu au milieu des troubles civils, l'un des journalistes influents de l'époque et l'un des premiers magistrats de la municipalité de Paris, verse, trois fois par semaine, pendant quatre ans, sa bile aigre et ses ordures sur le roi, la reine et les principaux citoyens. Il se livre, en outre, à des facéties macabres à propos de la guillotine dont l'emploi lui cause une gaieté intarissable.

Hébert exerce ainsi une puissance sans contre-poids dans les faubourgs et dans les bas fonds de la crapule révolutionnaire ; son langage grossier et ses facéties plaisent à tous les amateurs d'émeutes, d'assassinats et de pillages ; ils savourent avec délices chaque numéro du journal en même temps que leurs petits verres de rogomme.

Quelque réelle, surtout après le 10 août, qu'ait été sur la marche de la Révolution, l'influence d'Hébert, qui comparait sa plume, devant laquelle croulaient les réputations, à la trompette de Jéricho qui faisait crouler les murailles ; quelle que soit l'importance historique des écrits de ce misérable, on ne se résout qu'avec répugnance à en citer quelques lignes pour montrer combien les journalistes jacobins ont pu descendre bas dans la bourbe révolutionnaire.

Quelques jours après la mort de Louis XVI, Hébert publie l'" Oraison funèbre du dernier roi de France ", prononcée par le père Duchesne, en présence des braves sans-culottes de tous les départements. Sa grande colère contre les j... f... de calotins qui veulent canoniser ce nouveau Desrues, et vendent ses dépouilles aux badauds pour en faire des reliques. "

Ce Desrues auquel Hébert compare Louis XVI, était un empoisonneur roué en place de Grève.

Hébert finit sur la guillotine en 1794.

Camille Desmoulins. *Les Révolutions de France et de Brabant*, (1789-1791.)

Esprit prompt, vif et facile, plein de verve et de gaieté, Camille Desmoulins habille de ses railleries et de son humeur plaisante les sujets les plus sérieux.

Dévergondé et cynique dans ses idées, méprisant ouvertement tout ce qui doit être respecté, écrivant plaisamment sur les fureurs meurtrières de la populace, s'amusant à imaginer des facéties sur les lanternes qui servent à éclairer l'aristocratie, il appelle " tribunaux de cassation ", les incendiaires des châteaux. Voilà, en Camille Desmoulins, le représentant de la moralité de la presse jacobine.

Digitized by Google

Plus imprévoyant que courageux, ce gamin de Paris du journalisme met le feu à la traînée de poudre qu'on appelle le peuple, et qui, un jour le fera sauter lui-même.

La publication du Livre rouge sur les pensions, imprimé par ordre du comité des finances de la Constituante, fournit à Desmoulins l'occasion de lâcher la bride à sa verve mordante contre les ministres depuis 1774 et particulièrement contre Necker, "l'hypocrite Génevois, cet homme si pur, si poli, si candide... le voilà pris la main dans la poche, non pas d'un seul homme, mais de vingt-cinq millions d'hommes, et méritant d'être pendu vingt-cinq millions de fois."

Dans un grand nombre de numéros, Desmoulins attaque la reine avec cynisme, il incrimine jusqu'à ses abondantes aumônes, "*charités liberticides*, qui pourraient bien être pour elle, non pas les degrés du trône du despotisme, mais l'échelle de l'échafaud." Pour cet enfant terrible et corrompu, le journal n'est qu'un instrument de calomnie et de moquerie ; et, la moquerie, il la pousse jusqu'à rire des sœurs de St-Vincent de Paul, dépouillées de leurs vêtements et fouettées sur la place publique par une bande de scélérats.

Après la destruction des Girondins, il s'opére, sourdement mais réellement, une scission dans le clan de la Montagne par la formation du parti des indulgents dont Camille Desmoulins se fait le porte-parole. Il croit ingénûment que la Terreur ne le touchera pas, et que ses services signalés pour la cause de la Révolution l'autorisent à parler librement. Mais il est bientôt, à cause de ses écrits, pris à partie au club des Cordeliers, d'où son nom est rayé ; puis, il est blâmé par Barrère à la tribune de la Convention, enfin Robespierre, à la tribune des Jacobins, déclare que "les écrits de Camille sont détestables. C'était un bon enfant gâté, qui avait de bonnes dispositions, mais que les mauvaises compagnies ont égaré." Voilà, délivrée à Camille Desmoulins, sa feuille de route pour la guillotine.

Les Montagnards se débarasseront avant longtemps de l'écrivain qui les importune par ses exhortations à la clémence, après avoir été l'un des premiers et des plus actifs Jacobins.

Arrêté, le premier avril 1794, au moment où il corrigeait les épreuves de son journal, il est décapité cinq jours après.

Camille Desmoulins est incontestablement supérieur par son talent à tous les autres journalistes jacobins, et il s'élève parfois jusqu'à l'éloquence.

Digitized by Google

Ce ne sont pas ici des portraits de fantaisie de plusieurs des journalistes les plus influents du Jacobinisme ; ce sont eux-mêmes, idéologues, rhétheurs, sophistes, acteurs se mettant en scène dans le drame sanglant de la Révolution. On les voit tels qu'ils sont : ils se drapent en prôneurs austères des vertus antiques, tandis qu'ils font de la calomnie et de la sédition le marchepied de leur ambition, de leur cupidité et de leur égoïsme ; ils flagornent le peuple devenu la source du pouvoir, avec plus de bassesse qu'on n'a jamais flatté les rois, et profitent de sa misère, de sa crédulité et de son ignorance pour lui inoculer la haine et le pousser de la violence au crime.

Combien il y a loin de cette sinistre réalité aux portraits et aux aux tableaux imaginaires créés par les historiens de la Révolution, qui, de nos jours se plaisent à revêtir le crime d'un sombre grandeur et à poétiser ses auteurs, à présenter comme une œuvre de profonde politique des faits coupables engendrés presque toujours par l'ambition d'une faction voulant supplanter l'autre, et accomplis grâce à l'obéissance stupide du peuple à la volonté de la faction devenue dominante.

Ces hommes et ces faits, dit-on, sont du passé, puis, on ne songe pas que si les hommes ont passé leurs idées sont restées, et que, depuis plus d'un demi siècle une école hypocrite a déployé autant de persévérance que d'habileté pour faire prévaloir ces idées contre la morale chrétienne dans la vie privée et dans la vie publique. C'est le but de la légende révolutionnaire dans laquelle on ne fait voir, à la place d'abominables tyrans doublés de bourreaux, que des grands hommes libérateurs de la France et bienfaiteurs de l'humanité.

Qu'il y ait des dupes croyant à cette légende, le nombre en est grand, en vérité ; il ne saurait en être autrement, car, dans les écrits qui ont le plus de lecteurs, c'est toujours la légende qui prime l'histoire et supprime les enseignements qu'elle comporte. Est-ce la mission de journaux chrétiens d'accréditer davantage la légende révolutionnaire, telle quelle, quand ils parcourent le champ de l'histoire contemporaine ? Ils devraient s'apercevoir que, cela faisant, ils acceptent, au moins en apparence, une solidarité grave avec les faux systèmes de la Révolution—plus que française.

A de B

Digitized by Google

LES PINS.

O pins ! énormes fûts, titans des forêts vierges,
Vous qui montez du sol au ciel incessamment,
La terre est votre autel et vous êtes les cierges
Qui l'éclairez sans fin de votre verdoiement.

Quand le vent hiémal s'allonge sur la cime
Des bois découronnés par son souffle émondeur,
Vous gardez, tandis que l'âpre hiver les décime,
Sur vos robustes bras l'éternelle verdeur.

Que décembre se voile ou que juin étincelle,
L'air s'imprègne de vos arômes infinis ;
Vous jetez les senteurs que votre ombre recèle
L'automne, aux arbres morts, et l'été dans les nids.

Quand la pâle clarté du jour qui se dérobe,
Estompe à l'horizon vos troncs audacieux,
On croirait que du pied vous écrasez le globe
Et que de votre front vous étayez les cieux ;

Et pourtant, pins rêveurs, de gigantesque taille,
Vous dominez en vain les éléments troublés,
Le fer du bûcheron vous frappe et vous entaille
Et vous couche sur l'herbe ainsi qu'on fait des blés,

Car votre majesté n'est pas même épargnée
Par ces déboisements sacrilèges qui font
Tomber sous le tranchant aigu de la cognée,
Le chêne au cœur d'airain et l'orme au flanc profond.

G. Desaulniers.

Digitized by Google

LES PREMIERS ALMANACHS CANADIENS.

II.

Ouvrons l'almanach que publia, à Québec, l'Écossais William Brown. Il parut sous ce simple titre :

ALMANACH DE QUÉBEC POUR L'ANNÉE BISSEXTILE MDCCLXXX.— A Québec: Chez Guillaume Brown, à la Haute-Ville, derrière l'église Cathédrale.

A l'exemple de son devancier, Brown borna son ambition à faire de son almanach une espèce de guide, un répertoire d'informations générales. Il lui donna le même format, la même apparence que l'almanach Mesplets, et adopta une méthode identique pour la classification des matières.

***

L'almanach fondé et rédigé par M. Brown jusqu'à sa mort arrivée en 1789, puis continué jusqu'en 1841 par les Neilson qui en devinrent les acquéreurs, a fourni une belle et longue carrière. Signalons toutefois quelques interruptions qui se présentèrent dans le cours de son existence. Ainsi, en 1781 et en 1783, il ne parut point. En 1790, les ateliers de la *Gazette de Québec* ayant été incendiés, l'almanach ne put être composé à temps. En 1793, la mort de John Neilson amena une nouvelle suspension, puis enfin, en 1795, l'almanach, sans qu'il soit possible d'assigner aucune cause à cette interruption, ne parvint point à sa clientèle ordinaire.

Je n'apprendrai à personne que la collection complète des almanachs de Brown et de Neilson, l'objet de tant de convoitises de la part des bibliophiles, est, à l'heure qu'il est, une rareté.

Je crois même qu'il n'en existe qu'une seule série qui soit présentement au grand complet, et son heureux possesseur est M. Hubert Neilson, chirurgien militaire, autrefois de Québec et maintenant de Kingston. (1)

Un catalogue publié par M. Faribault, laisse croire que la bibliothèque de l'Assemblée Législative a possédé un jour en entier cette précieuse collection, mais elle paraît avoir été détruite dans le sinistre incendie de 1848, qui dévora le parlement installé à cette

(1) Le même M. Neilson possède la série complète de l'ancienne *Gazette de Québec*, fondée en 1764 par Brown et Gilmore et continuée par les Neilson.

Digitized by Google

époque à Montréal. En exceptant donc la collection de M. Neilson, ce qui en reste, ce sont des bribes, des parties de collection qui ne laissent point d'être fort respectables, et que l'on trouve éparpillées dans diverses bibliothèques publiques et privées. (1)

***

C'est bien à tort que certaines gens s'imaginent que les anciens almanachs canadiens publiés à une époque où le mouvement littéraire ne s'accusait pas encore nettement, sont absolument dépourvus d'originalité et n'offraient, pour toute pâture au lecteur du siècle qui a précédé le nôtre et même au bon public de la première partie de l'ère actuelle, qu'un amas de fastidieuses statistiques, qu'une nomenclature sèche et aride ou encore trop surchargée pour être de digestion facile. Les fondateurs de l'almanach canadien—disons-le à leur honneur,— eurent le bon esprit, pour donner une forme piquante à leur recueil de compilations, de s'inspirer des ouvrages du même genre, publiés en Angleterre où ils étaient déjà en grande faveur. On peut même avancer, sans crainte de tomber dans l'exagération, que le *The Royal Calendar* ou le *Rider's British Merlin*, imprimé un peu avant la fin du dix-huitième siècle, ont dû servir de prototype à nos premiers almanachs, tant l'analogie entre les recueils anglais et les nôtres est frappante. Mesplets, Brown et, après eux, les Neilson paraissent leur avoir emprunté, dans une large mesure, leur manière d'exposer les sujets aussi bien que leur mode d'agencement des matières. La différence n'existe que dans les noms et les matières elle-mêmes, qui étaient de facture essentiellement canadienne.

La gravure qui n'avait pas encore atteint, dans la moitié de l'autre siècle, ce degré de perfection qu'elle a acquis depuis, fut néanmoins utilisée pour nos premiers almanachs. (2) Cette gravure se résumait dans une étampe que l'on faisait figurer au frontispice du livre et représentant en perspective l'*Imprimerie* avec cette inscription :

(1) Ainsi la bibliothèque de l'Université Laval, celle du parlement fédéral et la bibliothèque du palais cardinalice possèdent la collection de 1800, avec quelques volumes seulement antérieurs à cette date. Quatre à cinq bibliophiles québecquois, MM. Cyr, Tessier, Ph. Landry, Philias Gagnon et Th. Chapais, ont réussi aussi à sauver de la destruction des parties essentielles de la collection Neilson; quant à la collection de Brown, elle se résume à quelques exemplaires senlement et est assez difficile à rencontrer. L'Université Laval possède le premier almanach de cette dernière série, ceux de l'année 1780 et de l'année 1783.

(2) Je ne parle ici que de l'almanach de Brown, car celui de Mesplets n'était pas illustré.

Digitized by Google

"Cause du progrès de la raison et de l'avancement des arts et des sciences."

Ces étampes qui se sont renouvelées deux à trois fois dans les commencements de l'almanach n'étaient point—cela se conçoit—de provenance canadienne. On les achetait au rabais en Angleterre ou aux États-Unis, après qu'elles eussent servi à orner le frontispice d'autres recueils.

Comme conclusion à ce chapitre, je dirai que le Bas-Canada était le seul endroit du pays où se publiaient des almanachs en 1780. La province d'Ontario n'a vu fleurir chez elle l'almanach que vingt ans plus tard, en 1800 ou 1801.

***

J'ai déjà eu occasion de noter que les almanachs de Brown et de Neilson possédaient une qualité et une très grande qualité : celle de s'attacher à des sujets essentiellement canadiens. Cette particularité constitue peut-être leur principal mérite.

Les grandes lignes de l'histoire ne sont ici à la vérité qu'ébauchées, mais par contre, quelle mine inépuisable d'informations, quel immense répertoire de faits et de menus faits pour ceux qui aiment à vivre du passé ! L'observateur ou le chercheur peut suivre à la piste, année par année, la marche progressive de la colonie, le développement du commerce et de la marine, le mouvement de la population, les divers régimes qui se sont succédés, en même temps que s'initier au fonctionnement de la machine administrative, les douanes, le revenu, le service des postes, etc.

Je viens de mentionner le service des postes. Cela m'amène à parler du mode de transport des malles à cette époque reculée et du voiturage ordinaire des voyageurs. C'est peut-être l'une des pages les plus curieuses à consulter dans l'almanach de Neilson.

Sillonné comme l'est aujourd'hui notre pays par un vaste réseau de chemins de fer ; habitués comme nous le sommes à franchir par eau et par terre, en quelques heures, d'énormes distances, le lourd et modeste véhicule dont se servaient nos pères pour se transporter d'un lieu à un autre, dans les paroisses du bas du fleuve où à Montréal, nous paraît bien primitif. Les Canadiens du dernier siècle s'accommodaient pourtant de ce voiturage assez peu expéditif qui aurait effarouché nos contemporains presque gâtés par la double découverte de l'application de la vapeur et de l'électricité à la navigation et aux chemins de fer. Il est vrai que l'on ne se déplaçait alors que pour d'assez graves raisons, surtout en hiver, et qu'avant

Digitized by Google

de pousser une pointe à Montréal, ou même de rendre visite à un parent qui avait installé ses pénates aux Trois-Pistoles, l'on se consultait plusieurs semaines auparavant. La longueur de la route, les intempéries de la saison d'hiver et d'automne, les relais ennuyeux à force de se répéter et, par-dessus le marché, la perspective d'être ballotté dans une calèche aux ressorts détendus, tout cela n'avait rien d'absolument engageant. Et puis le voyage résolu, il restait encore au voyageur une précaution de première nécessité à prendre. Il lui fallait conférer avec le maître de poste qui était alors un rouage excessivement important dans l'organisation sociale, s'entendre avec lui sur la date du départ, et obtenir enfin de sa bienveillance l'insigne faveur de s'installer sur les coussins moëlleux,—quand il y en avait—de la calèche traditionnelle. Puis, quand tout était prêt, passagers et colis, l'on se mettait en route pour Montréal.

Comment se faisait le trajet ? Quelle est sa durée ? Il n'y avait rien de fixe à cet égard. L'état de la température, plus encore l'état des chemins, la vigueur du coursier qui était assez rarement à la hauteur du portrait flatté qu'en faisait l'automédon, toutes ces causes, dis-je, devaient influer sensiblement sur la rapidité de la course.

L'on comptait au moins trente-trois relais de Québec à Montréal. L'almanach de Neilson, en 1791, en fait foi et c'est encore à lui que nous devons de connaître le nombre de milles à parcourir entre chaque poste, la note à payer, et jusqu'au nom des différents maîtres de poste chez lesquels on faisait relâche. Je ne résiste point au désir de vous communiquer cet intéressant tableau.

TAXE DES PRIX A PAYER, ET DISTANCES DE POSTE ENTRE QUÉBEC ET MONTRÉAL.

Noms des maîtres de poste et des endroits de relais	*Lieues.*	*S.*	*Sols.*
De Québec, chez Nicholas l'aîné, au Cap Rouge	3	5	0
De Nicholas l'aîné, chez Gingras, à St-Augustin	3	3	0
De Gingras, chez Grenier, à la Pointe-aux-Trembles	1½	1	6
De Grenier, chez Dubuë à do	2	2	0
De Dubuë à la rivière Jacques-Cartier	2½	2	6
Dubuë ne mène l'hiver que chez Godin en deçà de la rivière Jacques-Cartier, la distance est	2½	2	6
De Godin chez Marcotte, au Cap Santé	2½	2	6
(*a*) Pichay demeure à l'ouest de la rivière Jacques-Cartier, on prend la poste chez lui en été et il mène chez Marcotte, au Cap Santé	2	2	0
De chez Marcotte chez Belisle, à Deschambault	3	3	0
De Belisle chez Rolet aux Grondines	2½	2	6
(*a*) Pichay a de bons lits pour ceux qui souhaitent y passer la nuit.			
(*b*) Belisle a une bonne maison ; on y trouve d'excellents lits.			
De Rolet chez Boisvest, bout de l'ouest des Grondines	2	2	0
(*c*) De Boisvert au bord de la rivière Ste-Anne	2	2	0

Digitized by Google

Noms des maîtres de poste et des endroits de relais	*Lieues.*	*S.*	*Sols.*
Boisvert passe la rivière sur la glace en hiver, et mène chez Perrin, alors on paie		2	3
De Perrin, côté de l'ouest de la rivière Ste-Anne, chez Guillette, à Batiscan en été	2	2	0
En hiver Perrin passe la rivière Batiscan sur la glace et mène chez Goin, alors on paie		2	3
De Goin, côté de l'ouest de Batiscan, chez Duval, Champlain	2	2	0
De Duval, à Champlain, chez Lacroix, même paroisse	2½	2	6
De Lacroix chez Rocheleau, au Cap Madeleine	2	2	0
De Rocheleau chez Corbin, au passage de St-Maurice	1	1	0
De Corbin chez La Grave, aux Trois-Rivières	1	1	0
La plupart des voyageurs préfèrent aller du Cap Madelaine aux Trois-Rivières par eau ;—l'on paie pour 1 ou 2 personnes		2	6
(*d*) A la rivière Ste-Anne, il y a une très bonne poste chez Joseph Goin, où le relai se prend en descendant de Montréal— ceux qui souhaitent y arrêter en montant ou en descendant, trouveront de bons lits avec du thé et du café pour déjeûner.			
De la Grave chez Panneton, à la Pointe du Lac	3	4	0
De Panneton chez Le Sieur à Machiche	3	3	0
De Le Sieur chez Forbes, à la Rivière-du-Loup	3	3	0
De Forbes, chez Belaire, à Maskinongé	2	2	0
De Belaire chez Grégoire, à New-York	3¼	3	3
De Grégoire chez Généreux, à Berthier	4	4	0
De Généreux chez Lafontaine, à Dautray	2½	2	6
De Lafontaine chez Robillard, à La Valtrie	3½	3	6
De Robillard chez Dunoyer, à St-Sulpice	2½	2	6
De Dunoyer (*d*) chez Deschamps, à Repentigny	2	2	0
De Dubreuil (Bout-de-l'Ile) chez P. Briand, à la Pointe-aux-Trembles.	2½	2	6
De P. Briand à la ville de Montréal	3	5	0
(*d*) Dunoyer n'arrête pas chez Deschamps en hiver, il traverse la rivière sur la glace et mène chez Dubreuil, au bout de l'île de Montréal et alors on paie		2	6

En faisant les additions nécessaires, on arrive à trouver que le prix moyen devait être d'un chelin par lieue. Le prix variait cependant, en certains endroits, et plusieurs maîtres de poste, moins scrupuleux que leurs confrères, n'hésitaient point à réclamer cinq chelins pour une course de neuf milles. Dans ces conditions, le voyage entier—qui embrassait à peu près un parcours de 72 lieues—pouvait coûter $15 à $16, sans inclure dans ce montant les frais d'hôtellerie. Quant à ceux-ci il serait assez difficile d'en déterminer le chiffre réel. Ils devaient toutefois former un joli denier si l'on tient compte du nombre de stations où le voyageur était tenu de descendre pour se réconforter, changer de monture et même attendre, en certains cas, toute une nuit, que les éléments déchaînés se fussent calmés pour reprendre sa route.

Les communications entre Québec et le bas du fleuve quoique relativement plus faciles qu'entre Québec et Montréal, ne laissaient

Digitized by Google

pas non plus que de présenter certaines difficultés. Encore il fallait compter avec les inévitables relais et se résigner de bon gré à subir tous les embarras et tous les ennuis d'une route à peine carrossable.

La grande entreprise du chemin de fer Intercolonial n'ayant pas encore à cette époque germé dans le cerveau de nos hommes d'État, l'antique calèche québecqoise—qui continue à faire l'étonnement des touristes américains, et qui menace de disparaître avec bien d'autres souvenirs du bon vieux temps—était l'unique ressource des citadins qui entreprenaient de descendre aux Trois-Pistoles ou même de faire halte à un village plus rapproché.

C'est à un automédon de Lévis que le voyageur confiait généralement sa personne et son bagage, et comme tous les automédons du temps, celui de Lévis, pour ne pas forcer sa cavale et gagner honnêtement son argent, remettait, après une simple marche de deux heures et demie, son précieux dépôt chez la veuve Couture à Beaumont.

C'était la première halte, le commencement de l'ennuyeuse série des relais qui s'imposait. Le voyageur devait nécessairement en prendre son parti et faire provision de patience, car avant d'arriver à destination, il lui restait à être cahoté sur une étendue de 43 à 45 lieues, quitte à se remettre de sa courbature dans les dix-neuf à vingt stations échelonnées le long de la route.

Voici d'ailleurs, pour être plus précis, l'itinéraire que l'on suivait, d'après l'almanach de Neilson :

	Lieues.	*Arpents.*	*Prix.*
			$
De Bégin à la Pointe Lévi à Beaumont, chez la veuve Couture..	2½	15	2.8
De la veuve Couture à St-Michel, chez J. Poliquin.....	1¼	13	1.5
De J. Poliquin à St-Valier, chez Antoine Fortin.....	2	20	2.3
De A. Fortin à Berthier, chez J. Charbonneau.....	1¼	18	1.5½
De J. Charbonneau à St-Thomas, chez M. Duvergé, côté du S.-O. de la rivière.			
Duvergé mène en montant chez Charbonneau.			
De J. B. Dupuis, au N. E. de la rivière St-Thomas, au Cap, chez Morancy.....	1¾	4	1.9½
De Morancy à l'Islet, chez Emanuel Desprès.....	2¾	11	2.10½
De E. Desprès à St-Jean, chez F. Duval.....	2½	20	2.9
De François Duval à St-Roch, chez P. Sénéchal	2½	1	2.6
De P. Sénéchal à Ste-Anne, chez Raphaël Martin	2½	5	2.6½
De R. Martin à la Rivière Ouelle, chez F. Faucher.....	2¼	16	2.5
De F. Faucher au Haut Kamouraska, chez Ant. Lebel.....	2¾	3	2.9½
De A. Lebel au Bas Kamouraska, chez Jean Michaud	2½	19	2.6
De Jean Michaud à la rivière des Caps chez Aug. Duplessi.....	2½	2	2.6
D'Aug. Duplessis à l'entrée du Portage.....	1	15	1.0

Digitized by Google

	Lieux.	*Arpents.*	*Prix.*
De là à la rivière du Loup, chez Marquis	1	0	1.0
De là chez Saindou, à Kakouna	3	0	3.0
De là chez Paul Dion, L'Ile Verte	3	0	3.0
De là chez J. B. Rioux, aux Trois Pistoles	5	0	5.0

N. B.—Les trois derniers postes se font à cheval ou en canot.

M. de Gaspé nous apprend dans ses mémoires qu'à l'époque dont j'évoque le souvenir, personne ne voyageait par plaisir. Nous n'aurions point son témoignage à ce sujet que l'on se rangerait à son opinion, seulement à jeter un coup d'œil sur les tableaux indicateurs, que nous ont laissés MM. Brown et Neilson, des routes à suivre, des distances à franchir et des interminables relais auxquels on était assujetti. M. de Gaspé est cependant plus précis que les almanachs auxquels j'ai référé, et c'est une des raisons qui m'engagent à le citer ici pour compléter mes observations sur les anciennes routes postales du Canada.

"Peu de voyageurs, dit-il, visitaient Québec vers la fin du dix-hui-
" tième siècle, même l'été; personne ne se souciait, à moins d'affaires
" indispensables, de parcourir des centaines de milles dans de mau-
" vaises calèches, à une vitesse qui ne devait pas excéder deux lieues
" à l'heure, suivant les règlements voulus par les statuts en faveur
" des maîtres de poste. Ces fonctionnaires privilégiés ne gardaient
" que le nombre de chevaux absolument nécessaire pour la culture
" de leurs terres.

" Un voyageur arrive chez le maître de poste et demande une
" voiture.

"—Vous allez en avoir une dans un instant, dit la maîtresse de la
" maison. Mon mari laboure avec les chevaux à un pas d'ici, et
" mon petit gars va courir en chercher un. Donnez-vous la peine
" de vous asseoir, et fumez un peu en attendant.

" Fumer était synonyme de se reposer ou de prolonger une visite.
" Le voyageur attend une demi-heure, regarde souvent par la
" fenêtre, commence à s'impatienter et dit :

"—Votre petit gars va-t-il finir par amener le cheval ; ou bien
" est-ce au bout du monde qu'il est allé le chercher ?

"—Eh non! non! mon beau monsieur, fait Josephte; ce n'est
" qu'à un pas d'ici, à une petite demi-lieue, au bout de notre terre.

" Une autre fois les chevaux ne labourent pas, mais ils paissent
" dans la prairie, ou dans les bois à une grande distance, et se dou-
" tant de la politesse qui les attend une fois le mors dans la bouche,
" ils ne finissent par se laisser prendre qu'après une lutte des plus
" acharnées, qui dure quelquefois des heures entières.

Digitized by Google

" Le voyageur espère que le cocher va réparer le temps perdu ; " vain espoir. Il essaie de tout ; il loue le cheval, il le déprime ; " Jean-Baptiste n'en met pas plus qu'un pot au feu ; la réponse est " toujours la même :

"—Ah ! monsieur, c'est une fine quevalle (cavale) que ma bête " allez ! une quevalle qu'il faut toujours retenir à deux mains sur " les cordeaux ; la maîtresse trotteuse de la paroisse, mais quand " elle mène les voyageurs elle ne va jamais plus vite qu'au taux de " la loi ! "

En d'autres termes, la fameuse *quevalle* prenait son temps et le voyageur n'avait d'autre alternative, au bon vieux temps dont nous nous occupons, que d'en passer par les caprices de celui auquel il avait confié sa personne. En vain aurait-il regimbé ! On ne se dérangeait guère et on se pressait encore moins pour lui. La même chose, les mêmes lenteurs se répétaient lorsqu'il s'agissait de transporter les malles. Ce qui semblait préoccuper le moins le maître de poste c'était de faire arriver à destination en temps voulu, les lettres et les journaux dont il était le porteur. M. de Gaspé raconte à ce sujet une fort piquante anecdote :

" Je rencontrai, dit-il, vers quatre heures de relevée, dans la rue de la Fabrique, le trente et unième jour de décembre, le sieur Séguin, partant pour Montréal avec lettres et dépêches. Le lendemain, premier jour de janvier, je me trouve face à face avec le même homme à la sortie de la grand'messe de la cathédrale. Je fis un écart croyant que c'était son ombre, mais je fus bien vite rassuré.

"—Je vous la souhaite bonne et heureuse, me dit Monsieur Séguin, et autant d'années qu'il y a de pommes d'apis en Normandie.

"—Et moi pareillement, dis-je, accompagnées de prospérités dans ce monde et du paradis dans l'autre.

"—Maintenant, Monsieur Séguin, continuai-je, comment se fait-il que vous ayant vu hier au soir en route avec la malle de Montréal, vous soyez ici ce matin ?

"—Par une raison bien simple, répliqua-t-il : Arrivé à l'Ancienne Lorette, le mauvais temps s'est élevé et je me suis dit : je suis bien fou de voyager par un temps semblable ; les nouvelles que je porte dans ma malle n'y moisiront pas pendant une journée ou deux de retard ! Et je suis revenu coucher chez moi, afin de souhaiter la bonne année à mes amis ce matin ; et je vous la souhaite encore bonne et heureuse."

Digitized by Google

Monsieur Séguin, un digne homme s'il en fut, ayant conservé sa place quasi jusqu'à sa mort, je dois en conclure qu'il n'en fut pas blâmé par ses supérieurs, ou peut-être qu'on ne s'aperçut même pas que la malle avait retardé de deux jours. Toujours est-il qu'on prenait alors son temps en toutes choses et que le *go ahead* des Américains était lettre morte pour nous." (1).

Si les malles dirigées sur Montréal ou ailleurs et confiées à la sollicitude des maîtres de poste assez peu empressés d'arriver à destination, étaient exposées à des retards considérables, celles d'outre-mer, à raison de la distance et du nombre restreint de paquebots océaniques, avaient souvent le temps de vieillir avant d'être remises à qui de droit. Il n'y avait point, comme de nos jours, deux à quatre steamers montés et équipés avec tout le luxe moderne, en partance chaque semaine pour l'Europe. Tout de même, c'était déjà quelque chose que de pouvoir communiquer, fût-ce à de rares intervalles, avec le vieux continent, et ce privilège, nos pères l'avaient. On peut s'en convaincre en consultant dans l'almanach Neilson l'annonce du départ des malles :

Départ des malles.

" Au commencement de chaque mois il part une malle de Fal-
" mouth pour Québec, et arrive plus tôt ou plus tard selon les cir-
" constances ; une autre part pour l'Angleterre tous les mois, soit
" par la voie d'Halifax ou de New-York.

" Une malle est acheminée de Québec à Halifax une fois chaque
" quinze jours en été, et une fois tous les mois en hiver.

(1) En compulsant le *Canadien* de février 1807, je constate qu'en cette année-là la Chambre d'Assemblée s'occupa assez sérieusement du voiturage des voyageurs par les maîtres de poste.

Un projet de loi fut présenté dans la session de 1807 octroyant aux " maîtres et aides de poste " le pouvoir exclusif de mener les voyageurs sur le chemin de poste de Québec à Montréal.

On ne devait pas être entièrement satisfait du service accompli jusque-là par les maîtres de poste, car le projet qui fut soumis souleva une assez vive discussion. M. Bourdages réussit à intercaler dans la loi une clause qui enlevait le monopole du voiturage aux maîtres de poste, et donnait le pouvoir de mener les voyageurs à toutes personnes qui prendraient des licences des juges de paix, avec l'obligation pour celles-ci " de mener en tout temps et de faire jusqu'à dix lieues de chemin si les voyageurs l'exigeaient."

Dans le cours du débat qui s'engagea, M. Bourdages prétendit que la clause qu'il introduisait dans la loi aurait pour effet d'empêcher que les voyageurs ne fussent mal servis par les maîtres de poste " lorsque ceux-ci seraient certains qu'on ne pourrait se faire mener par d'autres que par eux ; qu'on ne courrait plus le risque de manquer de maîtres de poste et que les profits de ceux-ci seraient plus grands du moment qu'ils seraient tenus de mener dix lieues."

Digitized by Google

" Une malle part de Québec le premier lundi de chaque mois, " pour les nouveaux établissements au-dessus de Montréal, etc., et " on achemine des malles pour les établissements de Gaspé, la Baie " des Chaleurs, etc., selon le besoin et l'occasion.

" Le Courrier part de Québec et de Montréal tous les lundis et " jeudis, à quatre heures après-midi et arrive tous les mercredis et " samedis, si le temps le permet ".

***

Mais trève de pérégrinations ! Nous avons suffisamment voyagé par terre et par eau pour être pénétrés des douceurs du voiturage en l'an de grâce 1800 et être édifiés sur le mode expéditif de transmettre à leur adresse les journaux et les lettres. Laissons maintenant l'almanach nous mettre en rapport avec une classe intéressante de la société : les professionnels du bon vieux temps.

Comme de nos jours, la veuve et l'orphelin confiaient à la tendre sollicitude d'un jurisconsulte éprouvé, la première, son capital, le second, ses intérêts ; les malades se piquaient d'orgueil de ne point trépasser sans l'aide du médecin et le parfait notaire s'appliquait à rendre les gens heureux en les poussant à faire des donations entre-vifs, mutuelles et irrévocables.

Ce devait être alors l'âge d'or de la profession, car la concurrence n'était pas encore née et la clientèle payait, dit-on, rubis sur ongle, sans marchander.

Le barreau de Québec, qui comprend aujourd'hui — dans les limites de la ville, bien entendu — cent trente praticiens, n'en comptait que douze en 1791 : cinq anglais et sept français. C'étaient :

J. William Solw,	Jon. Sewell,
Antoine Panet,	Amable de Bonne,
Berthelot d'Artigny,	Pierre Bédard,
Robert Russell,	Alexis Caron,
J. F. Cugnet,	—— Sewell,
Isaac Ogden,	Pierre Mézière.

Six notaires seulement se partageaient la clientèle dans la ville de Québec :

MM. Jacques Ginguet,	Charles Stewart,
P. L. Deschenaux,	Alex. Dumas,
Charles Voyer,	Joseph Plante.

Il est bon d'ajouter que la profession du notariat ne se limitait pas uniquement à ces six représentants, mais qu'elle étendait ses ramifications jusque dans les campagnes les plus reculées du

Digitized by Google

district de Québec. Un de ces professionnels, Antoine Crespin, fils, desservait à lui seul onze paroisses : L'Ange-Gardien, le Château-Richer, Ste-Anne, St-Ferréol, St-Joachim et toute l'Ile d'Orléans.

Le docte corps des médecins, préposé à l'adoucissement des souffrances de l'humanité, n'avait encore initié aux secrets de la science d'Esculape que dix-neuf des siens :

MM. John Foote, Fred. Besserer,
James Fisher, F. Dohren,
James Davidson, J. A. Blunkee,
François Lagus, Liveright Pize,
Fréd, W. Oliva, F. Potdevin,
Ignace Fricdell, J. G. Wies,
P. Chicou Duvert, Pierre de Salles Laterrière,
P. L. B. dit Lalancet—un nom prédestiné celui-là,
Jonh Danglade, J. Cond. Eust,
François Suzor, Joseph Karsh.

***

Je ne saurais passer ici sous silence notre organisation militaire, et ces premiers almanachs consacraient d'ailleurs à ce sujet un chapitre particulier. Chaque année, ils faisaient invariablement défiler sous les yeux du lecteur l'interminable suite des officiers de tout rang et de tout grade, depuis le commandant en chef jusqu'au simple lieutenant. J'ai à peine besoin de vous rappeler qu'à cette époque—il y a 90 ans—et même plus tard, l'on coudoyait à chaque instant, sur la rue, des habits rouges. Nous avions six à sept régiments anglais en garnison à Québec, avec lord Dorchester pour commandant en chef et M. James Johnston, pour lieutenant-général.

C'étaient là les forces régulières mises à notre disposition par l'Angleterre, mais à côté de cette organisation formée par la mère-patrie, s'en élevait une autre ne se recrutant que dans les rangs de nos nationaux. On l'appelait la milice canadienne et dans la composition de son état-major nous voyons figurer d'illustres noms portés encore par les nôtres.

Le personnel de l'état-major de la ville et du district de Québec était ainsi composé :

Le comte Dupré, Colonel.
L'hon. François Baby, Lieutenant-colonel.
Gabriel Elzéar Taschereau, Major.

Digitized by Google

Capitaine Louis Langlois, } Aides majors.
Lieut. Barthélemy Faribeau, }
Antoine Gosselin, } Enseignes.
François Duval, fils, }

Il y avait en outre des officiers portant le grade de capitaine dans tous les villages, et un aumônier, le Rév. Père Beré.

***

A côté de cette organisation militaire dont la mission était de nous protéger contre les ennemis du dehors, nous avions à l'intérieur, pour prévenir les catastrophes qui depuis se sont si lourdement et si fréquemment appesanties sur notre ville, un service de sûreté. Toute primitive et toute incomplète qu'elle fût, cette organisation contre le feu, en 1800, n'en laissait pas moins que de rendre d'inappréciables services. Même, si l'on en croit les mémoires du temps, les habitants de Québec du commencement du siècle, confiants dans leur sécurité, dormaient aussi profondément sur les deux oreilles que leurs contemporains qui, plus fortunés, ont hérité des puissantes pompes à vapeur de Shand et Mason, de Clapp et Jones—sans compter les merveilleuses échelles de sauvetage de Langevin, Thibault et Dorval.

La brigade du feu n'était pas alors aux frais de la ville, mais à la charge de 98 citoyens qui, constitués en comité, déliaient généreusement les cordons de leur bourse pour subvenir à son entretien.

L'effectif était de 148 membres, ayant pour officiers :

John Painter, président.
John Blackwood, trésorier.
John Jones, secrétaire.
Michel Carnude, } Inspecteurs.
Louis Turgeon, }

Je n'ai nul besoin de vous dire que les compagnies d'assurance contre le feu ne fleurissaient point encore dans notre pays au commencement de l'ère actuelle. Eussent-elles existé qu'il n'est guère à présumer qu'elles se fussent montré plus revêches et plus exigeantes que de notre temps, alors que pour les rassurer, nous leur offrons une organisation perfectionnée et des hommes d'un dévouement à toute épreuve.

***

De la magistrature, je ne dirai qu'un mot : qu'elle était essentiellement de composition anglaise.

Le temps n'était pas encore venu pour les Canadiens-français de partager les faveurs publiques.

Digitized by Google

On avait bien cru, à la vérité, nous faire un cadeau princier, en nous octroyant des institutions représentatives, mais ce présent de la mère-patrie ne fut, pendant de longues années, qu'un leurre. Au-dessus du parlement, il y avait en effet un Conseil Exécutif, dont les membres étaient choisis par le gouverneur lui-même, et ce Conseil étant irresponsable et indépendant de l'Assemblée délibérante, se moquait à son aise des droits et des prétentions de l'élément français. Tous les postes d'honneur ou de profit étaient invariablement dévolus à des Anglais.

Ainsi, les cours d'appel étaient présidées par le gouverneur, le lieutenant-gouverneur, le juge en chef et cinq membres du Conseil ; la Cour Suprême, par l'hon. William Smith, juge en chef et le solliciteur-général J. Williams.

Quant à la cour de vice-amirauté, elle comprenait, comme pour les cours d'appel, le gouverneur, le lieutenant-gouverneur, les membres du Conseil législatif.... tous des Anglais ou à peu près.

Là où l'élément français pouvait se rattraper, se donner libre carrière, c'était sur les juges de paix. On ne les fabriquait pas encore par fournées, mais au moins les nôtres étaient-ils largement représentés dans cette institution qui devait régler les différends sans trop de frais.

Ainsi, sur vingt-sept commissaires de la paix nommés pour le district de Québec, il y en avait dix-huit portant des noms français.

En examinant les choses de près, l'on est obligé de convenir que c'était encore là un maigre appoint, si l'on considère que l'exercice de cette magistrature ne rapportait pas un denier à ses titulaires et qu'elle ne rachetait pas même ce défaut ou cette lacune par son importance.

***

L'on a déjà pu remarquer que les premiers almanachs se défendent d'entrer dans la moindre analyse des sujets qu'ils abordent et qu'ils n'osent même pas risquer un petit bout d'appréciation. Ils sont, à cet égard, d'une discrétion absolue. Ils se bornent à une compilation de faits, à une agglomération de statistiques puisées aux meilleures sources.

Parlent-ils d'éducation, parlent-ils du clergé dans ce pays, les indications sont aussi vagues, aussi générales que pour les autres sujets. Tout est résumé en petit recensement dressé avec soin et que l'on réédite annuellement en tenant compte des changements urvenus.

Digitized by Google

Je prends, par exemple, l'année 1796. Je constate qu'à cette date, abstraction faite du Séminaire de Québec, nous avions ici huit maîtres d'école : MM. James Tanswell, John Fraser, Daniel Keith, John Jones, Alexander Clifford, pour les écoles anglaises ; MM. Brunet, Paquet et Noël pour les écoles françaises. A Lorette, M. Louis Vincent tenait une école pour les sauvages.

En 1807, l'almanach Neilson énumère le nombre des élèves fréquentant les écoles élémentaires :

A la haute-ville.—J. H. Paquet, 80 écoliers.

Au faubourg St-Jean.—M. Parent, 70 écoliers.

Au faubourg St-Roch.—M. Paré, 60 écoliers.

Outre celles de la ville, il y avait aussi—à la même date—des écoles à la Jeune Lorette, à la Rivière Ouelle, à St-Pierre, rivière du Sud et à Beaumont.

En 1810, le frère Louis, Récollet, tenait une école à St-Roch que fréquentaient 60 écoliers.

En —— James Tanswell commence à donner trois leçons de grammaire anglaise par semaine au séminaire de Québec.

La même année, le séminaire de Québec donnait l'instruction à 110 élèves pensionnaires et demi-pensionnaires.

***

La classification du clergé catholique et protestant de la province de Québec (*) est faite dans le même genre. C'est une simple statistique. Je prends de préférence celle de 1791.

Evêques	3
Prêtres	148
Religieuses à l'Hôpital-Général de Québec	41
" " de Montréal	17
Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec	31
" " de Montréal	30
Sœurs de la Congrégation	57
Ursulines des Trois-Rivières	19
" de Québec	39
	385
Ecclésiastiques protestants	11
Différence	374

(A Suivre.) EUGÈNE ROUILLARD.

(*) La province de Québec comprend ici indistinctement les provinces de Québec et d'Ontario. Le Haut et le Bas-Canada restèrent sous cette dénomination pendant vingt huit ans à partir de la cession. Ce n'est qu'en 1791, que l'Angleterre jugea à propos de diviser ce territoire en deux provinces distinctes. Le Haut-Canada ou Ontario, contenait alors 10,000 âmes, et le Bas-Canada, 120,000.

Digitized by Google

ROSE MARIE

CHAPITRE XIX.

Un Revenant.

Bien des choses s'étaient passées dans cette grande et belle maison où Rose Marie vient de pénétrer, depuis que la malade y avait été amenée dans le courant de la soirée. Médecin après médecin avait fait son apparition, donné un avis, prescrit des remèdes : le docteur Varick, frère de madame Dashon, le docteur Mannikin, médecin de la famille, et d'autres encore.

Mme Dashon n'était pas seule malade ; Augusta se trouvait dans le même cas ; M. Dashon lui-même était dans un état pire que de coutume ; qu'était-il donc arrivé ?

A leur retour de leur villa près du fort Hamilton, ils avaient fait, en passant, leur visite habituelle à Greenwood ; mais à peine avaient-ils mis le pied dans le caveau qu'ils avaient été saisis d'une attaque indéfinissable d'évanouissement. Le cocher Johnson et le laquais John avaient seuls échappé, n'étant pas entrés dans le caveau. Ces deux hommes robustes avaient eu toutes les peines du monde à replacer les infortunées victimes dans la voiture et à les amener à leur résidence. Les médecins étaient incapables de concevoir ni la cause ni la nature de cette espèce d'asphyxie d'un genre étrange et tous entretenaient la plus grande inquiétude sur le sort des malades.

Madame Varick, contre toute attente, revenait en même temps de Rockaway et le docteur Mannikin lui-même, par pur hasard, disait-on, se trouvait en ville à ce moment. Mais son talent hors ligne semblait inefficace pour le cas présent et déjà madame Varick se résignait, disait-elle, au malheur qui allait la frapper.

Près du chevet de madame Dashon veillait Louise, la veille bonne de Rose Marie ; madame Varick, malgré son audace, n'osa pas la déloger ; mais dans un moment où la fatigue et l'inquiétude combinées causèrent à la pauvre vieille un léger assoupissement, madame Varick lui fit respirer un narcotique, qui la plongea dans un profond sommeil.

Digitized by Google

Fière de son succès, notre nouvelle Jézabel commence par inspecter la maison en détail, pour bien s'assurer si tout était en sûreté; John, qui avait veillé M. Dashon, elle l'avait déjà envoyé coucher. Johnson, improvisé portier pour la soirée, était installé au salon et ronflait de son mieux; tous les autres domestiques s'étaient retirés depuis longtemps.

Madame Varick, en revenant triomphante auprès de sa tante, à travers tous ces corridors brillamment illuminés, ne put s'empêcher de se féliciter tout haut de son bonheur: "Enfin je suis à la veille d'être maîtresse de ce palais; le vieux et la vieille n'attendront pas le retour de l'aurore; leurs testaments sont en lieu sûr, et aucun œil humain n'en verra plus trace; je suis la seule héritière en vie—"

Un léger frôlement qui frappe son oreille interrompt son monologue et trouble sa joie. Elle se retourne, jette un cri et tombe évanouie de terreur. Qu'a-t-elle vu? Rose Marie toute éclatante de splendeur lui a apparu comme une vision céleste; elle était là debout, un bras levé, comme si elle était l'ange de la justice divine, prêt à frapper la coupable. Sans perdre de temps, elle passa à côté de la malheureuse et s'élança dans la chambre de madame Dashon.

Administrer à la pauvre mourante une cuillerée de cet elixir merveilleux du docteur Mannikin dont elle avait conservé avec soin les précieux restes; courir chercher Rory et le fidèle terreneuve; les installer l'un et l'autre dans le porche d'entrée de la maison pour veiller l'arrivée de M. O'Morra; voler au chevet de grand-papa et lui faire prendre, à lui aussi, quelques gouttes de son remède; tout cela fut pour Rose Marie l'affaire de quelques minutes.

Cependant Mme Varick avait recouvré sa connaissance; elle bondit comme une lionne blessée, s'élança dans le salon, réveilla Johnson avec un cri féroce, puis remonta l'escalier à la poursuite de sa victime; mais c'est en vain qu'elle se rue sur la porte de la chambre de Mme Dashon. Rose Marie était à l'intérieur, la porte était fermée à la clef et au verrou, et la scène la plus touchante du monde se passait là. Louise était sortie de sa stupeur, et faillit mourir de joie en revoyant sa jeune maîtresse pleine de vie; mais le danger du moment présent la fortifia et la rendit calme et prête à aider Rose Marie de ses conseils et de son secours.

Pour le moment pourtant tout ce qu'il leur restait à faire à toutes deux c'était de tomber à genoux et de prier pour obtenir de Dieu lumière et force, et c'est ce qu'elles firent avec une ferveur sans pareille.

Digitized by Google

La fureur de Mme Varick n'avait pas eu encore le temps de se calmer lorsqu'un bruit de voix et des cris à la porte d'entrée la convainquirent qu'il se passait là quelque chose d'extraordinaire. Elle y courut, mais ce fut pour être saisie par les bras vigoureux de deux hommes de police et menée sans cérémonie vers une voiture qui l'attendait dans la rue et dans laquelle se trouvait déjà confortablement installé le vaillant Johnson.

Réveillé par le cri de Mme Varick il s'était élancé sur Rory, le pistolet au poing ; mais, plus prompt que l'éclair, Terreneuve l'avait saisi à la gorge et sans l'intervention de Rory l'aurait étranglé ; c'est à ce moment là même que M. O'Morra s'était présenté, suivi d'un magistrat et de deux hommes vigoureux. Garotter Johnson, lui mettre un baîllon dans la bouche et le traîner dans la voiture avait été l'affaire d'un instant.

Au moment où la voiture disparaissait avec son précieux fardeau, en route pour la station de police, une autre, venant d'une direction différente, amenait le docteur Mannikin. Ce personnage devinait avec sa sagacité ordinaire que sa propre vie pourrait bien dépendre de celle du vieux couple et il venait en toute hâte surveiller les opérations de madame Varick. Ce fut lui, en conséquence, qui se chargea de faire à M. O'Morra et à son fils les honneurs de la maison.

Déjà, à son arrivée, Rose Marie était sortie de sa retraite, et Louise était allée éveiller les domestiques. La maison toute entière se trouvait donc sur pied, prête à exécuter les ordres des nouveaux occupants.

Les remèdes du docteur Mannikin opérèrent comme par enchantement ; en moins d'une demi-heure après l'horrible scène de confusion que nous avons décrite, la joie la plus intense inondait tous les fronts. Grand-papa et grand'maman avaient, l'un après l'autre, recouvré leurs sens, et serré dans leurs bras Rose Marie avec un ravissement de bonheur inexprimable. Tout danger était passé, et un paisible sommeil ne tarda pas de fermer leurs paupières et de permettre à tous les autres de prendre le repos si bien mérité après de si cruelles émotions.

Digitized by Google

CHAPITRE XX.

Le dénouement final.

Madame Varick n'avait été menée à la station que pour la forme; lorsqu'on y eut placé Johnson en lieu de sûreté, le magistrat la conduisit fort civilement à sa résidence et la rendit à sa liberté pleine et entière en même temps qu'aux réflexions qu'elle désirait sans doute faire sur ce qui s'était passé.

Une entrevue orageuse eut lieu peu d'heures plus tard entre le digne docteur Ezekiel Mannikin et l'excellente Mme Isabelle Varick.

" Vil traître, comment osez-vous encore vous présenter devant moi ? "

—" Je vous ai sauvée de la potence, Madame."

—" Vous pouvez être bien sûr que si j'ai à monter sur l'échafaud, vous ne tarderez pas à m'y suivre."

—" C'est en cela que vous vous trompez. Je pourrai prouver avec la plus grande facilité que, tandis que vous poussiez à une autopsie de Rose Dashon, je m'y suis opposé ; que, tandis que vous faisiez enlever le corps du caveau pour le livrer à des anatomistes, je voulais le sauver pour le ramener à la vie ; et que, tandis que vous avez fait l'impossible pour mettre fin, la nuit dernière, aux jours de madame Dashon et probablement aussi à ceux de son mari, j'ai le mérite d'avoir pour le moins contribué puissamment à leur guérison. Sans le courage de Rose Marie et le dévouement de son fiancé, j'aurais été moi-même mis par vous dans l'impossibilité de secourir efficacement les victimes de votre crime d'hier. Êtes-vous convaincue à présent que vous n'auriez pas la consolation dont vous vous vantiez toute à l'heure ? "

La femme hautaine se voyait humiliée; elle écumait de rage; mais elle sentait que cette rage serait impuissante ; néanmoins elle ne se considérait pas comme vaincue pour tout cela.

" Dites ce que vous voudrez, faites tout ce que votre noire envie vous inspirera, vous ne me priverez toujours pas de l'héritage de mon oncle, car il sera à jamais incapable de changer son testament."

" — Ici encore, madame, vous êtes dans l'illusion ; M. Dashon est parfaitement maître de ses facultés ; les événements tragiques de la nuit dernière ont produit dans son système une réaction complète ; ne comptez plus sur rien de ce côté-là ni d'aucun autre ; car la journée ne se passera pas sans que vous soyez nommément deshé-

Digitized by Google

ritée en due forme; et tous les crimes du monde ne vous serviront de rien en ce point."

Ce disant, il la salua de son air le plus moqueur et disparut, la laissant plongée dans un paroxysme indicible de honte, de fureur et de désespoir. Heureusement tous les coupables, et elle en particulier, avaient affaire à des âmes remplies de miséricorde. Ainsi, même Johnson, après quelques jours de détention, fut rendu à la liberté ; quant aux autres, il ne fut pas même question de leur faire le moindre mal.

Les jours et les semaines s'écoulèrent en paix dans la résidence des Dashon. Rory O'Morra, par ordre du docteur Galenson, demeura leur hôte, car l'excitation de cette mémorable nuit était loin de lui avoir fait du bien, et nulle part au monde il n'aurait pu trouver des soins plus assidus et plus dévoués.

Mais Rory O'Morra n'était pas le seul invalide confié à la tendre sollicitude de Rose Marie. Augusta Varick avait eu à se reprocher de grands torts envers elle ; mais c'est pour cela même qu'elle était un objet plus digne de la pitié de sa cousine. Rose Marie avait, de plus, si bien plaidé sa cause auprès de grand-papa que, malgré l'horreur que celui-ci éprouvait pour toute la famille Varick, il consentait à léguer une belle portion de sa fortune à Augusta et à son frère Roosevelt.

Tout cela avec tout le reste fut arrangé à merveille, un des jours suivants, par M. O'Morra, invité à cet effet à être l'hôte de la famille ; et quand tout fut prêt et les fiançailles de mademoiselle Rose Marie Dashon et de Rory O'Morra dûment signées, un concert délicieux consistant en piano et chant par Rose Marie et accompagnement de violon par Rory, termina ce que les heureux parents proclamèrent le plus beau jour de leur vie.

La soirée était bien avancée ; M. O'Morra père, malgré les instances de tous, fit ses adieux et s'en retourna à Brooklyn (sa voiture l'attendait à la porte) ; les autres ne tardèrent pas à se retirer à leur tour chacun de son côté et à prendre leur repos, non sans avoir remercié du fond du cœur l'auteur de tout bien, et lui avoir recommandé le sommeil qu'ils allaient goûter.

La chambre occupée par Rory se trouvait au-dessus de celle de M. Dashon ; le jeune homme dormait profondément quoique tout habillé, lorsqu'au milieu de la nuit un bruit et ce qui lui semblait au tremblement de terre l'éveilla en sursaut. Il aperçoit comme une ombre qui s'avance vers son lit. D'un bond il saute à terre, tourne

Digitized by Google

le bec de gaz en plein, et se voit face à face avec le docteur Mannikin, qui tenait d'une main une bouteille et de l'autre une éponge. Une terrible lutte s'engagea ; mais la victoire fut pour Rory, qui réussit à renverser son adversaire, à le tenir sous son genou et à lui lier les bras et les jambes.

L'instant suivant le jeune homme était au chevet de M. Dashon; le vieillard était profondément endormi, évidemment sous l'action du chloroforme ; la fenêtre était ouverte ; le coffre-fort avait été traîné jusque-là, de vains efforts avaient évidemment été faits pour en faire sauter la serrure. Un cri de terreur se fit entendre en ce moment-là même et Rory, courant à la fenêtre, aperçut, à la lueur du reverbère de la rue, un malheureux empalé sur un fer-à-lance de la clôture ; la police était accourue à ses cris ; Rory se hâta de délier son prisonnier et de l'envoyer au secours du malheureux ; rien n'y put faire, et Johnson (car c'était lui) expira sous leurs yeux dans les plus affreux tourments.

On n'entendit plus jamais parler du docteur Mannikin, après cela, et tout porte à croire qu'il mit fin à ses jours. M. George Varick fut trouvé noyé à Rockaway, où la famille s'était retirée. Roosevelt avait quitté le pays depuis plusieurs mois déjà et l'on supposait qu'il exerçait la profession d'avocat en Californie sous un nom emprunté. Madame Varick et Augusta partirent pour la Floride, par ordre des médecins ; mais ce fut pour que la mère y enterrât sa pauvre enfant quelques semaines plus tard ; puis toute trace de madame Varick disparut.

***

Un des premiers jours du mois d'août de la même année, une cérémonie bien intéressante eut lieu à la cathédrale de New-York ; Mgr Hughes, le grand archevêque de la métropole commerciale de la puissante république, bénissait l'union de M. Rory O'Morra et de Mlle Rose Marie Dashon, en présence de M. et de Mme Dashon, de M. Rory père, de toute la famille Atherton, de Miss Tankerville, du comte Wissen et de bien d'autres encore, sans oublier la bonne Louise ; mais la plus noble figure de tout le groupe était celle d'un vieillard, officier supérieur de l'armée française, et dont la poitrîne, chargée de décorations nombreuses, couvrait un cœur aussi tendre que brave. Aussi personne ne s'étonnait de voir le général (grand-papa) Romarin pleurer de joie.

V. H.

FIN.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

L'Ordre du monde physique *et sa cause première d'après la science moderne*, par D. L. DE SAINT-ELLIER.

Cet opuscule est une œuvre de propagande. Il est destiné, nous l'espérons, à faire beaucoup de bien en France; mais il intéressera aussi bien nos lecteurs et leur procurera de nobles jouissanees.

En voici la Préface en abrégé:

Un de nos poètes a dit:

Le monde est un livre
Sans fin ni milieu,
Où chacun pour vivre
Cherche à lire un peu;
Phrase si profonde
Qu'en vain on la sonde:
L'œil y voit un monde,
L'âme y voit un Dieu.

Oui. toute âme qui ne ferme pas les yeux d la lumière, y trouve le tracé d'une cause intelligente, car l'empreinte de l'intelligence, le signe qui caractériss son œuvre, c'est l'ordre, et l'ordre se retrouve dans toutes les parties de l'univers.

Dans ce livre immense pourtant, il y a des pages plus ou moins lisibles, il en est même qui paraissent effacées; mais il y en a d'autres tellement éclatantes d'ordre et d'harmonie qu'il faut se mentir à soi-même pour ne pas y reconnaître la main d'un artiste intelligent.....

" Une intelligence supérieure, dit M. Thiers, (*Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. III, p. 209,) est saisie, à proportion de sa supériorité même, des beautés de la création. C'est l'intelligence qui découvre l'intelligenee dans l'univers, et un grand esprit est plus capable qu'un petit de voir Dieu à travers ses œuvres."

M. Thiers écrivait ces paroles à propos des croyances religieuses de Bonaparte. " Tenez, disait à Monge le premier Consul, ma religion à moi est bien simple; je regarde cet univers, si vaste; si compliqué, si magnifique, et je me dis qu'il ne peut être le produit du hasard, mais l'œuvre d'un être tout-puissant, supérieur à l'homme autant que l'univers est supérieur à nos plus belles machines. Cherchez, Monge, aidez-vous de vos amis les mathématiciens et les philosophes, vous ne trouverez pas une raison plus forte, plus décisive, et quoi que vous fassiez pour la combattre, vous ne l'infirmerez pas."

Dans ces pages où nous voulons étudier l'ordre de la nature et son principe, notre dessein n'est pas de nous arrêter à des discussions purement philosophiques. Des faits, des témoignages, voilà ce que noûs voulons rappeler :—les faits attestés par les savants naturalistes, et surtout ceux qu'ils ont découverts dans ces derniers temps;—les témoignages des hommes les plus illustres par leur science de la nature. Si nous nous permettons quelques réflexions, quelques raisonnements. ce sera toujours en nous appuyant snr les principes les plus évidents du sens commun, sur ces principes qui sont le patrimoine commun de toute intelligence, qui servent à diriger les hommes dans tous leurs jugements, dans toutes les affaires de la vie.....

Digitized by Google

Une foule d'hommes aujourd'hui ne veulent voir dans la nature que les causes secondes, physiques, immédiates des phénomènes, et les lois particulières qui les régissent: nous voulons montrer que les faits exigent autre chose, que les créateurs de la science moderne et ses plus nobles représentants portent plus loin leur vue; ils remontent plus haut, jusqu'à cette cause première dont la sagesse peut seule expliquer l'unité, l'ordre, l'art infini qui brillent dans toutes les parties de l'univers.

Au pays des Castes.—*Voyage à la Côte de la Pêcherie*, par le P. St. Cousé, S. J.—Un volume in-18 jésus, avec une Carte itinéraire. Prix: 3 fr. 50.

Ce livre n'est pas une simple réimpression des articles que les Lecteurs des *Études* ont accueillis avec tant de faveur. L'auteur a versé dans ce volume le fond de son carnet de voyage. On remarquera les chapitres presque entièrement nouveaux consacrés à l'éducation dans l'Inde, à l'orphelinat e'Adéikalabouram, aux musulmans, aux parias. aux tigres.

Ces récits de l'intérêt à la fois le plus attachant et le plus élevé ont été signalés dans plusieurs revues de France et de l'Étranger, et par des écrivains tels que M. Claudio Jannet (*Correspondant*, 25 avril). Une revue anglaise (le *Month*) en publie actuellement une traduction.

Un coup d'œil jeté sur la table des matières fera deviner quelle variété règne dans cet ouvrage. L'historien, l'économiste, le savant, y trouveront leur compte aussi bien que le chrétien qu'intéressent les progrès de la foi dans l'Orient, ou que le lecteur simplement curieux d'anecdotes piquantes et personnelles, de couleur exotique et de mœurs authentiques et originales.

D. C.

M. Flavien Martineau, *Prêtre de St. Sulpice.—Esquisse bibliographique.* Montréal, John Lovell et Fils, 1889. Enregistré par M. R. J. Devins.

Dans cette magnifique brochure, le lecteur peut suivre pas à pas la carrière de feu M. l'abbé F. Martineau, F.S.S., dont le souvenir est toujours vivace parmi notre population.

La première partie du livre est consacrée à la vie de M. l'abbé Martineau en France. On y donne des détails intéressants sur son pays, sa famille, son enfance, sa vocation, ses études classiques au grand séminaire de Luçon, son séjour à St. Sulpice, (Solitude d'Issy), son professorat et son ministère à St. Juire et à Montournais.

Dans la deuxième partie du volume, se déroule la carrière de M. l'abbé Martineau au Canada: son départ de France, son arrivée à Montréal, ses œuvres paroissiales, ses pélerinages, sa prédication, ses dévotions particulières, ses derniers moments, sa mort, ses funérailles.

Cette remarquable esquisse biographique est précédée d'un beau portrait sur métal de feu M. l'abbé Martineau, P.S.S.

Cet ouvrage est bien fait.

J. H. Charland.

Digitized by Google

REVUE CANADIENNE

"RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS"

TROISIEME SÉRIE

TOME DEUXIÈME

(XXVe DE LA COLLECTION)

OCTOBRE 1889

SOMMAIRE

I.—LES BOURGEOIS DE LA COMPAGNIE DU N.-OUEST... **Ernest Gagnon.**

II.—L'ORDRE DU MONDE PHYSIQUE ET SA CAUSE PREMIÈPE D'APRÈS LA SCIENCE MODERNE..... **D. L. de Saint-Ellier.**

III.—MÉMOIRE SUR LE PÈRE MARQUETTE—(*Suite et fin.*)..... **J. Viger.**

IV.—LES PREMIERS ALMANACHS CANADIENS—(*Suite et fin*).. **Eugène Rouillard.**

V.—GARCIA MORENO..... **R. P. B.**

VI.—ANTIQUITÉ RECULÉE DE L'HOMME NON PROUVÉE—(*Suite.*) ..... **A de B**

MONTRÉAL

BUREAU DE LA "REVUE CANADIENNE"

1889

Digitized by Google

Le REMÈDE du PÈRE MATHIEU

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL

Enfin Trouvé!!!

ENCORE UNE DÉCOUVERTE!!!

Le Remède du Père Mathieu

Guérit radicalement et promptement l'intempérance et déracine tout désir des liqueurs alcooliques. C'est en même temps un fébrifuge, un tonique et un altérant. Par son action fébrifuge il chasse la fièvre interne qui consume l'homme intempérant et qui entretient sa soif ardente pour la boisson : par ses effets toniques, il remet l'estomac et le foie dans leur état naturel de santé, de déréglés qu'ils étaient dans presque tous les cas, et relève le système nerveux abattu ; comme altérant il refait de l'intempérant un nouvel homme. **Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique.** C'est aussi un remède certain pour toute FIEVRE, DYSPEPSIE, TORPEUR de FOIE, ayant une cause autre que l'intempérance. C'est le plus puissant tonique fortifiant qui ait jamais été employé. Chaque famille devrait avoir sous la main ce spécifique, qui marque une époque dans les découvertes de l'art médical. Il n'y a pas de médicament dont le besoin se fasse tant sentir, et qui apporte un soulagement plus grand à l'humanité souffrante.

Vendu par les Pharmaciens, $1.00 la Bouteille.

Si le mal n'est pas fort, une bouteille suffit ; mais les pires cas de *delirium tremens* ne demandent pas plus de trois bouteilles pour guérison complète de l'intempérance. Vous pourrez obtenir *gratis* un pamphlet sur "*l'Alcool, ses effets sur le corps humain, et l'intempérance traitée comme maladie,*" en vous adressant à votre Pharmacien ou à

S. LACHANCE, Pharmacien,
1538, Rue Ste-Catherine, Montréal.

REMEDE DU DOCTEUR SEY

Contre la Dyspepsie, les Vents, la Bile, la Constipation, les Maladies du Foie, de l'Estomac, des Intestins et des Reins.

L'Estomac, le Foie et les Intestins sont des organes si importants que le dérangement de l'un d'eux cause invariablement des désordres très graves dans le corps humain. De plus, comme ces organes sont les plus exposés par le travail incessant de la digestion, et surtout par les écarts de régime et les excès de chacun, il s'en suit que la plupart des Maladies qui affectent le genre humain proviennent du dérangement d'un ou de plusieurs de ces organes. Aussi, n'y a-t-il rien de plus commun que la Dyspepsie, les Indigestions, les Vents, les Affections bilieuses, la Diarrhée, la Constipation. Les Névralgies de toute espèce, les Maladies des Reins, de la Vessie proviennent aussi souvent d'une mauvaise digestion. Tout le monde sait, par exemple, que la Névralgie appelée Migraine prend le plus souvent sa source dans un dérangement de l'Estomac. Une des causes les plus fréquentes de l'hydropisie se rencontre dans les Maladies du Foie.

Il est donc de la plus grande importance de tenir les organes de la digestion en bon ordre. Or, le Docteur SEY, de Paris, après vingt années d'études et de travail, est parvenu à découvrir un remède, qui non-seulement maintient l'Estomac, le Foie et les Intestins dans leur état normal, mais encore qui guérit toutes les maladies dont ces organes peuvent être affectés. Aujourd'hui, le Remède du Dr Sey, est le grand spécifique contre la Dyspepsie, et contre toutes les Maladies du Foie, de l'Estomac et des Intestins.

TEMOIGNAGES

Saint-Henri de Mascouche, 10 octobre 1884. — Monsieur S. LACHANCE, Montréal, — Mon cher Monsieur. — Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le Remède du Dr. SEY dont vous êtes l'agent unique, m'a fait un grand bien. — De tous les Spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille surtout aux personnes qui souffrent de la Dyspepsie flatulente et j'espère que, comme moi, elles verront leur santé s'améliorer notablement. — Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué serviteur. — L.-J. LAUZON, Ptre

MONSIEUR S. LACHANCE, — Ayant fait usage du Remède du Dr SEY, pour la Dyspepsie, je suis heureuse de vous déclarer que je m'en suis très bien trouvée. — Sœur THOMAS, Supérieure, — Salle d'asile Saint-Vincent de Paul, — Montréal, 14 octobre 1884.

Montréal, 10 novembre, 1881, — MONSIEUR S. LACHANCE, — Depuis plusieurs années, je souffrais de violentes attaques de Migraine, provenant d'une mauvaise digestion. Aujourd'hui, après avoir pris quelques bouteilles du *Remède du Dr. Sey*, je suis entièrement guéri de ces attaques et mon estomac digère bien. J'ai aussi employé le même Remède dans ma famille contre les Indigestions, les Coliques et les Vents, et cela toujours avec succès. — Le *Remède du Dr Sey* est aussi un excellent Purgatif qui agit sans causer de douleurs, et qui n'empêche pas de vaquer aux occupations ordinaires. — D. O. BROSSEAU, 1445, rue Notre-Dame.

AGENT POUR LE DOMINION

S. LACHANCE, PHARMACIEN
1538 RUE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL

Digitized by Google

LES BOURGEOIS DE LA COMPAGNIE DU NORD-OUEST.

Récits de voyages, Lettres et Rapports inédits relatifs au Nord-Ouest canadien, publiés, avec une ESQUISSE HISTORIQUE *et des* ANNOTATIONS, *par* L. R. MASSON. — *Première série.* — *1 volume petit in-quarto.—416 pages.—A.Côté et Cie.—Québec, 1889.*

Je viens de parcourir le volume publié récemment par l'honorable M. L. R. Masson, ex-lieutenant-gouverneur de la province de Québec, et je déclare avoir rarement lu d'ouvrage plus intéressant. Si je ne craignais de paraître exagéré, je dirais que j'ai été charmé de cette lecture, qui m'a fait connaître un ordre de choses absolument original et des hommes dont les exploits ont eu pour théâtre un pays aussi vaste que les plus grands empires.

L'auteur, dans une esquisse rapide, nous fait assister aux expéditions des coureurs des bois, à la découverte des fleuves Mackenzie et Fraser, à la fondation et à la destruction de l'ancienne colonie de l'Assiniboine, aux festins de *Beaver Hall*, à la conquête d'immenses régions à la couronne d'Angleterre, par la priorité de la prise de possession.

Tout cela est raconté dans un style d'une noblesse soutenue, aussi éloigné de l'emphase que de la trivialité.

L'auteur touche incidemment, et avec la plus grande aisance, à des questions qui relèvent de l'histoire, de la politique, du commerce, de la géographie et de l'hydrographie. C'est évidemment un homme mûr qui parle : cela se voit à ses connaissances variées ; c'est aussi un homme distingué : cela ressort de la simplicité de son langage.

Plus l'homme est élevé dans l'échelle sociale, moins il a besoin de grands gestes et de périodes à effet pour se faire écouter.

L'orateur de club gesticule de l'épaule et du bras tout entier ; le député, de l'avant-bras ; l'embassadeur, de la main ; le souverain, du doigt. Quant à l'écrivain ignoré et chevelu, il force le sens des mots et affectionne le heurté et le sonore. Il veut être lu.

Digitized by Google

En publiant ces manuscrits que des circonstances particulières ont mis en sa possession, M. Masson rend un service réel à son pays. Lorsque, plus tard, les vastes régions parcourues par les " bourgeois ", les " voyageurs ", les interprêtes et les commis de la Compagnie du Nord-Ouest, seront occupées par une population dense et nombreuse ; lorsque le *Famed Far West* canadien sera transformé en riches provinces, en république, en un ou plusieurs royaumes peut-être, les historiens de l'avenir trouveront dans les volumes que M. Masson aura publiés,—car c'est toute une série de volumes que M. Masson nous promet,— des sources précieuses pour écrire leur histoire nationale. On se disputera alors les *Bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest* comme on se dispute aujourd'hui les premières éditions des œuvres de Charlevoix, de Sagard et de Lescarbot.

Les journaux de Roderic et Charles Mackenzie, de Simon Fraser, de John McDonnell, de MM. Larocque et Malhiot, ainsi que les lettres de M. Wentzel, que reproduit M. Masson, avec des annotations qui ont dû lui coûter beaucoup de recherches et de travail, font revivre, pour ainsi dire, l'étrange société au milieu de laquelle ces hommes courageux passèrent de longues années. Il y a là de précieux matériaux pour édifier l'histoire, ou, si l'on veut, c'est l'histoire elle-même, l'histoire par le menu, éclairée par les mille détails de la vie commune et quotidienne. Ces documents sont, pour la plupart, écrits en langue anglaise.

Au point de vue purement littéraire, le journal de M. Malhiot, —un illettré—mérite une mention spéciale.

Qu'on lise plutôt :

" Bazinet est arrivé hier soir à 4 heures avec le butin qu'il était allé chercher. J'habillai l' " Outarde " et lui donnai son pavillon ainsi qu'à la " Grandre-Loutre ". Je donnai un capot galonné au " Grand-Canard " et un autre au Michinaois (lieutenant) de " La Loutre ", et, à chacun, sa part de rhum. Je fis la harangue suivante à l' " Outarde " :

" Mon Parent,

" L'habit que je viens de mettre sur toi est envoyé du Grand " Traiteur ; c'est par cet habillement qu'il sait distinguer les plus " considérés d'une nation. Le Pavillon est une vraie marque de " Cheferie dont tu dois te faire gloire, car nous n'en donnons pas " aux premiers venus des Sauvages. Il faut être ce que tu es pour

Digitized by Google

" l'avoir, c'est-à-dire, aimer les Français comme tu fais, veiller à leur " conservation et leur faire faire des paquets. Mes ordres étaient de " ne te rien donner cet automne et d'attendre au printemps afin de " te connaître, mais, d'après tout le bien que j'ai ouï dire de toi par " les Français, je n'ai pas hésité un moment à te rendre glorieux, " convaincu que tu seras toujours le même pour le Fort; que tu " auras soin de mes jeunes gens ; qu'aucun chien ne les morde (qu'il " ne leur arrive malheur) et qu'ils ne reviennent jamais honteux " lorsqu'ils iront à tes loges.

" C'est à toi, comme premier chef de l'endroit, à faire tous tes " efforts pour que les Sauvages viennent tous en traite ici ce prin- " temps ; ce sera pour toi une gloire de renvoyer tes canots pleins " au Grand-Portage.

" Ressouviens-toi que le nom du Grand-Traiteur est sur le pa- " villon. Partout où tu iras, n'importe auquel de ses Forts, tu y seras " reçu à bras ouverts, et il ne peut te donner une plus grande marque " de son amitié. Il a écouté tes plaintes et il est bien fâché que " Gauthier ait bu ton rhum l'année passée ; je puis t'assurer, cama- " rade, qu'il n'en sera pas ainsi cette année.

" Et vous autres tous, regardez-moi ! Voyez le Traiteur qui vous " est envoyé ! Je suis celui que vous avez fait demander. J'ai reçu " cet été, trois paroles de trois chefs des prairies pour retourner " hyverner sur leurs terres, mais je m'y suis refusé, pour laisser " dire vrai à notre Grand-Traiteur, qui a voulu m'envoyer ici pour " vous faire charité et non pour être méprisé. Cependant, je n'ai " aucun reproche à vous faire parce que voilà la première fois que nous " nous voyons. Soyez donc dévoués pour votre Fort, ayez-en soin ; " gardez-en les portes, et je porterai de bonnes nouvelles de vous " autres à votre Père, ce printemps."

Il y eut une terrible bataille entre Sauvages le lendemain de cette distribution. Malhiot, avec son éloquence innée, écrit : " J'ai remercié Dieu de n'avoir pas eu un couteau pendant ce carnage, car bien certainement *il aurait tué.*"

Chaque fois qu'il parle avec amitié, Malhiot appelle son interlocuteur : *mon parent.* Voici une lettre écrite dans un moment de mauvaise humeur : la locution amicale disparait. *Racicot,* tout court, c'est déjà expressif, mais que dire de l'ironie de la fin ? Citons :

" Racicot,

" Je viens de recevoir la vôtre par " La Roche," et suis surpris du contenu. Quoi ! des gens de quatorze et quinze cents livres de

Digitized by Google

gages mettent deux mois dans le Portage de Montréal !... Enfants que vous êtes ! gens de peu de fiate !... Des hommes montant de Montréal cette année en eussent fait autant que vous autres !... Vous n'avez pas assez de conception pour savoir le tort que vous faites à la Compagnie par votre retardement. Vous vous trouvez aujourd'hui dans les mauvais chemins, à qui en est-ce la faute ? Dites, dites que vos cœurs ne sont pas placés où ils devraient l'être, et que vous n'avez pas voulu faire votre devoir.

" Vous, Racicot, qui touchiez au moment d'avoir une place et d'entrer en charge, que n'avez-vous maîtrisé et fait marcher les autres de force ou d'amitié ? Sans doute, vous étiez bien aise de dormir comme les autres à la face du soleil... Si vous avez manqué de vivres, c'est encore de votre faute, et qu'auriez-vous à dire si, présentement, je vous faisais payer le rhum que vous avez donné pour en avoir ! Vous me demandez Durocher ; faites miracle, guérissez le, et il ira bassiner vos lits ! "

Il y avait aussi des lettrés parmi les " bourgeois " et les employés de la Compagnie du Nord-Ouest. L'ancien fort de Chippewean, abandonné en 1820, fut, pendant quelque temps, un véritable centre littéraire.

" Les anciens bourgeois, dit M. Masson, se sont longtemps souvenus du vieux fort Chippewean ; ils en parlaient avec plaisir et orgueil, car M. R. McKenzie, avec les habitudes studieuses que ses amis lui ont connues, en avait fait non-seulement " l'emporium du Nord," mais même " la petite Athènes des régions hyperboréennes." Les rayons de la jolie bibliothèque du Fort pliaient sous le poids de livres nombreux et bien choisis.

" Quelques années plus tard, M. R. McKenzie ayant cessé d'être " Bourgeois hivernant " pour accepter la position d'agent de la Compagnie, ces richesses lentement accumulées furent dispersées aux quatre vents, et c'est à peine si, peu de temps après, on eût pu trouver quelques lambeaux de livres et de journaux gisant dans les greniers, au milieu de vieux agrès de pêche.

" La bibliothèque d'Athabasca," écrivait, en 1815, M. Wentzel, un des commis de la Compagnie, à R. McKenzie, " est aussi, je puis " le dire, non-seulement négligée, mais presque entièrement détruite ; " à peine y trouve-t-on un ouvrage complet. L'on serait porté à " croire, en réfléchissant sur toutes ces tristes circonstances, que tout " s'enchaîne dans la déchéance de notre Athabasca, naguère si bril- " lant, l'école et les délices du Nord. Nos Canadiens, qui, autrefois,

Digitized by Google

" étaient si attachés au poste qu'ils en avaient même oublié la mère-
" patrie, sont maintenant dégoûtés et se hâtent d'amasser leur argent
" le plus tôt possible."

Le génie français a, le premier, frappé de son empreinte presque tous les points importants du nord, du centre et de l'ouest de l'Amérique Septentrionale. M. Masson en donne des preuves nouvelles dans l'esquisse qui précède les manuscrits dont il veut bien faire part au public.

Chose étrange ! c'est au moment où la compagnie du Nord-Ouest avait réduit la compagnie de la Baie d'Hudson à l'impuissance qu'elle dut s'effacer devant sa rivale. Il y a là comme un écho affaibli de notre bataille de Sainte-Foye.

" Malgré les pertes qu'elle avait subies, dit M. Masson, la compagnie du Nord-Ouest avait enfin triomphé de ses adversaires. La lutte avait été terrible ; ses postes avaient été pillés et dévastés ; ses exportations considérablement réduites ; mais ces pertes avaient été en partie compensées par les hauts prix obtenus en Angleterre pour les pelleteries. Il fut par conséquent décidé, à la réunion générale des hivernants du mois de juillet 1820, de renouveler, pour dix années additionelles, l'acte d'associatien qui aurait, autrement, pris fin en novembre 1822.

" Cette décision énergique n'obtint pas, cependant, l'assentiment de tous. Des délégués furent envoyés en Angleterre par quelques dissidents, afin de s'y consulter avec les agents ; et l'on apprit bientôt avec surprise que ces derniers, qui contrôlaient la majorité des actions, avaient formé avec leur ancien adversaire, la Compagnie de la Baie d'Hudson, une union pour l'exploitation de la traite des territoires du Nord-Ouest pendant vingt-et-un ans.

" La Compagnie du Nord-Ouest avait cessé d'exister.

" Le trafic de l'Ouest, que les Bourgeois avaient, au prix de tant de sacrifices, attiré vers le Canada, reprit la route de la Baie d'Hudson. Les Bourgeois eux-mêmes se trouvèrent comme perdus, noyés dans la nouvelle organisation devenue " anglaise ; " les fortunes considérables qu'ils avaient accumulées furent bientôt dissipées, et leur influence anéantie : " *The Lords of the lakes and forests had passed away ! ! !* "

M. Masson a eu ses succès comme homme politique, ses triomphes comme orateur : il entre aujourd'hui dans le monde littéraire, un bon et utile volume à la main. Je me garderai bien de dire que son talent d'écrivain égale ou dépasse ses autres talents ; mais je

Digitized by Google

puis, sans être prophète, prédire que l'ample et virile prose de l'*Esquisse historique* des "Bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest" conquerra les suffrages de tous ceux qui ont qualité pour l'apprécier et la juger.

ERNEST GAGNON.

Québec, 4 septembre 1889.

Digitized by Google

L'ORDRE DU MONDE PHYSIQUE

ET

SA CAUSE PREMIÈRE D'APRÈS LA SCIENCE MODERNE.

L'ORDRE DANS LE MONDE SIDÉRAL

MOYENS ACTUELS D'OBSERVATIONS.

Avant de parler des faits signalés par la science moderne, disons quelques mots de ses moyens d'observations.

Jusqu'au XVIIe siècle, les savants n'avaient à leurs disposition que la perception directe des sens, et les instruments les plus simples ; ce fut seulement vers 1606 que quelque lunettier hollandais eut l'idée d'ajuster deux lentilles de verre ou de cristal dans un tube, pour observer les objets éloignés.

Informé de cette découverte et de ses effets, Galilée voulut se fabriquer lui-même des lunettes de ce genre, et parvint à faire un instrument qui grossissait une trentaine de fois les objets observés. La lunette astronomique était découverte ; avec le temps, le génie des constructeurs l'a perfectionnée ; depuis 1835, on en fabrique dont l'objectif (lentille principale composée de plusieurs lentilles réunies pour les rendre achromatiques), a de 30 à 40 centimètres de diamètre ; en 1872 on en a fait de 66 et 69 centimètres avec 10 mètres de distance focale, et donnant un grossissement de deux mille diamètres ; enfin dernièrement (1886), malgré des difficultés extrêmes de construction, l'on a obtenu un objectif de $0^m 91$ centimètres de diamètre, et $17^m 37$ de distance focale.

Les télescopes, vastes miroirs concaves qui rassemblent en une image très brillante les rayons émanés des objets très éloignés, produisent des grossissements encore plus considérables. William Herschell, à la fin du siècle dernier, se fit un télescope de ce genre dont le miroir réflecteur avait $1^m 47$ de largeur, et 12 mètres de foyer ; il pouvait grossir près de six mille fois en diamètre.

Digitized by Google

Depuis, lord Ross, en Irlande, en a fait construire un, dont le miroir a 1^m 83 de largeur et 16^m 76 de foyer. C'est une véritable tour mobile, et pour la manier, il faut d'énormes machines et une force considérable ; aussi fort peu d'astronomes peuvent-ils se payer ce luxe de construction.

Du reste, pour une foule de travaux, ces grands instruments ne sont pas nécessaires. Avec une lunette de 24 centimètres de diamètre, le P. Secchi, longtemps directeur de l'Observatoire Romain, put faire une foule d'observations et de découvertes précieuses pour le progrès de l'astronomie.

Voilà donc comment l'homme a su multiplier la puissance de sa vision ; grâce à ces instruments, une surface apparaît à ses yeux des milliers, des millions de fois plus grande qu'elle ne l'est à sa simple vue, et le ciel laisse apercevoir des myriades d'étoiles que l'œil ne pouvait seul découvrir. Munis de ces armes, les astronomes ont pu pénétrer en partie l'immensité des cieux et l'harmonie des mondes qui s'y trouvent parsemés.

GRANDEUR DU MONDE SIDÉRAL.

La Terre nous paraît vaste déjà : c'est un globe de quarante mille kilomètres de circonférence ; cependant la Terre est peu de chose, comparée au reste du système solaire.

Saturne, avec son triple anneau, est 715 fois plus gros que notre globe.

La planète brillante, que l'on appelle Jupiter, est 1,234 fois plus volumineuse que la Terre.

Mais le Soleil surtout est grand, immense, par rapport à notre planète ; il est 1,270,000 (douze cent soixante-dix mille) fois plus gros que la Terre, et si l'on réunissait toutes les planètes qui circulent autour de lui, il serait encore 700 fois plus grand que toutes ensemble.

Le rayon de sa sphère a cent soixante-douze mille lieues ; la Lune, déjà loin de nous pourtant, est à quatre-vingt-dix mille lieues ; si donc nous étions au centre du Soleil, il faudrait presque doubler la distance qui nous sépare de la lune pour atteindre la surface de cette sphère énorme. Comparez une bille d'enfant d'un centimètre de diamètre à un globe de un mètre dix centimètres de diamètre, vous aurez exactement la valeur comparée de notre globe à celui du soleil.

Digitized by Google

Un mot maintenant de la distance de ces astres. Le Soleil est à trente-sept millions de lieues de nous : un boulet de canon, toujours animé d'une vitesse de 500 mètres par seconde, pourrait l'atteindre en 9¾ ans. Un train express de nos chemins de fer mettrait plus de dix mille ans à parcourir cette distance.

Et cependant, la plupart des planètes sont bien plus éloignées de cet astre central : Jupiter l'est cinq fois plus, Neptune trente fois. Le soleil avec son cortège de planètes est donc quelque chose de grandiose ; il n'est cependant qu'une étoile de médiocre grandeur parmi les milliers d'étoiles qui brillent dans le ciel.

Prenant pour base d'observation le diamètre de l'écliptique terrestre, c'est-à-dire, le double de notre distance au Soleil, les astronomes sont parvenus à déterminer approximativement la distance de quelques étoiles. La plus rapprochée de nous, *alpha* du Centaure, brillante étoile du ciel austral, est à deux cent vingt-cinq mille fois la distance de la Terre au Soleil (huit mille milliards de lieues) ; Sirius, la plus brillante des étoiles, est à huit cent quatre-vingt-dix mille fois cette distance solaire, et la lumière, qui parcourt soixante-quinze mille lieues par seconde, met 14 ans pour venir de cet astre jusqu'à nous ; placé à cette distance, notre soleil nous enverrait une lumière soixante fois moindre que celle de Sirius, il serait à peine visible.

Maintenant, quel est le nombre de ces soleils immenses ? A l'œil nu, l'on peut en compter cinq ou six mille ; mais à mesure que la puissance du télescope a grandi, on a vu grandir aussi le nombre de ces astres.

Il y a un siècle, William Herschell, avec son puissant télescope, vit que les nébuleuses se résolvaient en une foule d'étoiles ; que la voie lactée, par exemple, n'est autre chose qu'un amas d'étoiles trop éloignées pour nous apparaître distinctes, et il en compte plus de dix-huit millions dans cette nébuleuse immense.

L'ORDRE DANS LE MONDE SIDÉRAL.

Ces chiffres, ces faits attestés par tous les astronomes, suffisent pour nous montrer la grandeur de l'Univers, du monde sidéral : la science y a-t-elle aussi trouvé l'ordre, l'harmonie ?

La plus simple observation du ciel et des étoiles découvre dans leur marche apparente une grande régularité, et les anciens en étaient ravis d'admiration. Cependant les mouvements des planètes sur la sphère céleste leur semblaient faire ombre à cette harmonie ;

Digitized by Google

ils ne pouvaient s'expliquer leur marche en apparence si changeante et si capricieuse ; c'est qu'ils regardaient la terre comme le centre de ces révolutions.

En 1543, le chanoine Copernic, (né à Thorn, en 1472,) dans un livre dédié au Souverain Pontife Paul III, donna la clef du problème en assignant le véritable centre planétaire : ce centre est le Soleil, autour duquel se meuvent toutes les planètes et la Terre elle-même que nous habitons.

En 1609, Képler publia les grandes lois qui régissent les mouvements de ces planètes ; d'après ses calculs, les lignes qu'elles décrivent dans leur marche autour du Soleil, ou leurs orbites, sont des ellipses, et les carrés des temps de leur révolution sont proportionnels aux cubes de leur distance au Soleil. Képler était persuadé que Dieu, dans la disposition des astres, dans l'ordonnance de leurs mouvements, a tout fait avec nombre et mesure, et ce fut eette pensée qui le conduisit à la découverte de ces lois.

LOI DE LA GRAVITATION UNIVERSELLE.

Newton pénétra plus avant encore : il vit que les lois de Képler sont les conséquences d'un principe unique, et il sut donner l'expression simple et précise de ce principe : les corps célestes s'attirent les uns les autres en proportion de leur masse, et en raison inverse des carrés de leur distance. — Telle est la grande loi du système solaire, loi dont presque tous les mouvements des planètes, dont leurs perturbations elles-mêmes sont les conséquences et les applications. Écoutons à ce sujet M. Petit, directeur de l'Observatoire de Toulouse (*Traité d'astronomie*, 24e et dernière leçon) :

" Le principe de la gravitation (de l'attraction universelle, formulé par Newton) renferme implicitement les grandes lois qui régissent les mouvements célestes, et par une de ces coïncidences remarquables, qui sont le plus sûr indice de la vérité, loin d'avoir à redouter les exceptions apparentes, les perturbations des mouvements normaux, il ne cesse de tirer de ces exceptions elles-mêmes les plus éclatantes confirmations.

" C'est ainsi qu'on le voit expliquer la précession des équinoxes par la combinaison de la force centrifuge due à la rotation (de la terre) avec l'action du Soleil sur notre ménisque équatorial ; c'est ainsi qu'on le voit encore expliquer la nutation par une influence analogue de la Lune sur le même renflement de la Terre ; qu'on le voit également rendre compte par les attractions planétaires, et du

Digitized by Google

balancement de l'écliptique, et du mouvement de l'apogée solaire, et du ralentissement de Jupiter quand Saturne s'accélère, etc., etc.

"Non seulement ce principe satisfait à tous les phénomènes connus, mais encore il permet souvent de découvrir des effets que l'observation n'avait pas indiqués. (Telle a été, par exemple, la découverte de Neptune par M. Le Verrier.) Tout dans l'Univers marche donc par une organisation d'une admirable simplicité, puisque les mouvements en apparence les plus compliqués résultent de la combinaison d'impulsions primitives avec une force unique émanant de chacune des molécules de la matière. N'est-ce pas le cas de dire avec le Roi-Prophète en s'inclinant à la vue de tant de grandeur : *Cœli enarrant gloriam Dei !*"

Voilà bien en effet le caractère de l'ordre et de l'harmonie : une loi simple et féconde, qui nous montre l'unité dans la variété, qui nous explique par un seul principe les phénomènes, les mouvements des planètes dans leurs révolutions autour du Soleil ; et telle est la grande loi de la gravitation universelle.

En 1846, cette loi reçut une éclatante confirmation. M. Le Verrier, mathématicien distingué, voyant que les observations faites sur la planète Uranus, la plus éloignée des planètes alors connues, ne répondaient point aux prévisions calculées par les astronomes, revit ces calculs avec le plus grand soin, et vérification faite, déclara qu'en effet, Uranus ne suivait pas la marche assignée par le calcul, et il conclut en assurant que ces perturbations étaient dues à la présence d'une planète plus éloignée, située à trente fois notre distance au soleil, et d'une masse supérieure à celle d'Uranus ; il assigna même la partie du ciel où devait se trouver présentement la planète présumée ; selon lui, toutes ces conclusions découlaient de la loi de la gravitation. Il publiait le résultat de ses calculs au mois d'août 1846, et 24 jours après, M. Galle, astronome de Berlin, découvrit Neptune à peu de distance de la place indiquée. "L'émotion fut universelle, dit M. Jean-Baptiste Dumas ; Arago s'écria : La découverte de M. Le Verrier est une des plus brillantes manifestations de l'exactitude du système astronomique moderne." M. Le Verrier a voulu compléter son œuvre ; par un travail poursuivi trente années avec une constance que rien n'a pu lasser, il a voulu montrer, en calculant la marche des planètes principales et les mouvements apparents du soleil, qu'ils étaient en harmonie parfaite avec la loi de Newton.

Digitized by Google

LA CAUSE PREMIÈRE DE L'ORDRE SIDÉRAL.

Le Verrier était chrétien et connu dans le monde pour ses convictions religieuses ; présentant à l'Académie ses dernières *Recherches astronomiques*, il se felicitait : " par la pensée qu'elles affermissent en nous les vérités impérissables de la philosophie spiritualiste."

Newton, Képler, eux aussi étaient chrétiens ; quand, après dix-sept ans de recherches et de travaux opiniâtres, Képler eut trouvé, vérifié l'existence des trois lois qu'il a formulées, il écrivit à la fin de son livre d'astronomie : " Je te remercie, Créateur et Seigneur, de toutes les joies que j'ai éprouvées dans les extases où m'a jeté la contemplation de tes œuvres. J'en ai proclamé devant les hommes toute la grandeur ; s'il m'était échappé quelque chose d'indigne de Toi, reçois-moi dans ta clémence et ta miséricorde, accorde-moi cette grâce, que l'œuvre que je viens d'achever contribue à ta gloire et au salut des âmes." (Moigno, *Splendeur de la foi*, résumé, p. 209.)

Newton, dans sa correspondance avec le Dr Bentley, est plus explicite encore, sur la raison première de l'ordre sidéral. " Dans le mouvement régulier des planètes et des satellites, dit-il, dans leur direction, leur plan, le degré de leur rapidité, il y a la trace d'un conseil, le témoignage d'une cause qui n'est ni aveugle, ni fortuite, mais qui est assurément très habile en mécanique et en géométrie."

" N'en doutez pas, dit-il encore, il est absurde de supposer que la nécessité préside à l'Univers, car une nécessité aveugle étant partout la même ne saurait produire dans les choses la variété que nous y voyons. L'astronomie trouve à chaque pas la limite des causes physiques, et par conséquent la trace de l'action de Dieu Il est certain que les mouvements actuels des planètes ne peuvent provenir de la seule action de la gravitation ; pour qu'elles prennent un mouvement de révolution autour du Soleil, il faut qu'un bras divin les lance sur la tangente de leurs orbites."

Non seulement ces grands savants, ces créateurs de l'astronomie moderne étaient chrétiens, mais encore, et ceci est remarquable à notre point de vue, c'est l'idée qu'ils avaient de la grande sagesse divine qui les guida, qui les conduisit à leurs découvertes.

Copernic nous le déclare lui-même dans ses écrits : " La sagesse de Dieu est si grande, dit-il, que les complications extraordinaires de notre système astronomique (il parle de celui qui avait cours alors), que ces complications en démontrent la fausseté."

Digitized by Google

Képler était guidé par la même idée : " Puisque Dieu est une intelligence unique, disait-il, les caractères des lois qu'il a données au monde doivent être l'unité et l'universalité."

Et Newton disait aussi : " N'est-ce pas une preuve que nous approchons de Dieu, à mesure que nous arrivons à des lois plus simples et plus générales ? " Cette idée dut l'aider à trouver la loi de l'attraction universelle, dans laquelle se résument les trois lois de Képler.

D. L. DE SAINT-ELLIER.

(A suivre.)

Digitized by Google

MÉMOIRE SUR LE PÈRE MARQUETTE.

(*Suite et fin.*)

§ 8. Nous remontons donc ce Mississipi qui nous donne bien de la peine à refouler ses courants ; il est vrai que nous le quittons vers les 38 degrés, pour entrer dans une autre rivière, (1) qui nous abrége de beaucoup le chemin et nous conduit avec peu de peine dans le lac des Illinois.

Nous n'avons rien vu de semblable à cette rivière où nous entrons pour la bonté des terres, des prairies, des bois, des bœufs, des cerfs, des chevreuils, etc. Nous y trouvâmes une bourgade d'Illinois, nommée *Kaskaskia*, composée de 74 cabanes ; ils nous y ont très bien reçus et ils m'ont obligé de leur promettre que je retournerais pour les instruire. Un des chefs de cette nation, avec sa jeunesse, nous est venu conduire jusqu'au lac des Illinois, d'où enfin nous nous sommes rendus dans la baie des Puants sur la fin de septembre, d'où nous étions partis vers le commencement de juin.

Quand tout ce voyage n'aurait causé que le salut d'une âme j'estimerais toutes mes peines bien récompensées, et c'est ce que j'ai sujet de présumer, car, lorsque je retournais nous passâmes par les Illinois de *Peouarea* ; (2) je fus trois jours à leur publier la foi dans toutes leurs cabanes ; après quoi, comme nous nous embarquions, on m'apporta au bord de l'eau un enfant moribond que je baptisai un peu avant qu'il mourût, par une providence admirable pour le salut de cette âme."

Tel est en abrégé le récit du P. Marquette. Il est triste de penser que trois hommes se soient rencontrés que l'envie a poussés à traiter de menteur ce digne religieux ; mais on se sent heureux de voir que leur jalousie n'a point fait fortune et que la postérité les a appréciés à leur juste valeur. Ces trois hommes sont M. de la Salle, et les PP. Anastase Douay et Louis Hennepin, Récollets.

(1) La rivière des Illinois.

(2) Ce sont les Péorias.

Digitized by Google

Dans son mémoire envoyé en France en 1682 par le P. Zénobe Mambré, M. de la Salle, parlant du *Journal du P. Marquette*, au lieu de se contenter d'en relever honnêtement les inexactitudes *donne à entendre que l'auteur n'est pas descendu le Mississipi aussi bas qu'il le dit.* C'est de l'envie toute pure ; à d'autres les commentaires. Le P. Anastase Douay accompagna M. de la Salle dans son second voyage, en 1685 : il fut même témoin de l'assassinat de l'infortuné explorateur ; puis en 1687 il remonta le Mississipi, et la rivière des Illinois jusqu'au Fort Crèvecœur. Le P. Chrétien Le Clercq, Récollet, publiant en 1691 son ouvrage du "*Premier Établissement de la Foi dans la Nouvelle-France*" y donne, sur la foi du P. Anastase, un récit circonstancié de ce pénible voyage et c'est dans ce récit qu'on lit :

" Environ le milieu du chemin de la rivière Ouabache à celle des Osages l'on trouve le cap St-Antoine. Ce fut *jusque là seulement, non plus outre, que le sieur Jolliet descendit en 1673 ;* ils y furent pris par les Mansopela avec leur équipage ; ces barbares leur ayant fait connaître qu'ils seraient tués s'ils allaient plus loin *ils rebroussèrent chemin n'ayant pas descendu plus bas que 30 à 40 lieues au-dessous de la rivière des Illinois.* J'avais apporté avec moi le *livre imprimé* de cette *découverte prétendue*, et je remarquais dans toute ma route *qu'il n'y avait pas un mot de véritable.* On dit qu'il a été jusqu'aux Akansas et *cependant les Akansas nous assuraient n'avoir jamais vu d'autres Européens avant M. de la Salle.*" A cela je n'ai qu'un mot à dire : Honte au P. Anastase pour l'extrait de son récit au P. Le Clercq, et son effort de faire passer pour *menteur* un homme comme le P. Marquette !

Le P. Hennepin fut associé par M. de la Salle à ses voyages de découverte. Il fut chargé sur la fin de 1679 de remonter le Mississipi depuis la rivière des Illinois jusqu'à sa source, si cela était possible. Il partit du Fort Crèvecœur le 29 février 1680, atteignit le Mississipi le 7 mars ; mais au lieu de ce conformer aux ordres de son supérieur (si toutefois on doit le croire, car on prétend qu'il a su profiter du privilège des voyageurs), il suivit, dès le lendemain, le cours du fleuve et le descendit jusqu'à la mer où il prétend qu'il arriva le 25 du même mois... Il remonta alors le fleuve jusqu'au delà du Sault St-Antoine, où il fut fait prisonnier par les Sioux... Il ne retourna de sa captivité et de son voyage à Québec que le 5 avril 1682, d'où il partit pour la France la même année et ne revint plus ici.

Digitized by Google

Tandis que le P. Hennepin utilisait sa captivité chez les Sioux en les évangélisant *sans doute,* M. de la Salle descendit *réellement* le Mississipi jusqu'à son embouchure, où il arriva le 7 avril 1682.

Le P. Hennepin publia en 1697 à Utrecht et en 1698 à Amsterdam une description de ses voyages. Il s'y excuse d'avoir omis dans un ouvrage précédent le récit de *sa découverte en* 1680 *du bas du Mississipi jusqu'à la mer,* en disant : " C'était pour ne pas donner de chagrin au sieur de la Salle, qui voulait avoir *seul* toute la gloire.... C'est pour cela qu'il a sacrifié plusieurs personnes, lesquelles il a exposées pour empêcher qu'elles ne publiassent ce qu'elles avaient vu, et que cela ne nuisît à ses desseins secrets."

Or ce même P. Hennepin a le front de nous dire à la suite de cela : " J'ai eu occasion de demander bien des fois au sieur Jolliet si en effet il avait été jusqu'aux Akansas. Cet homme, qui avait beaucoup de considération pour les Jésuites, m'a avoué qu'*il n'avait jamais été jusque-là* et qu'il était resté parmi les Hurons et les Outouais pour la traite des castors et des autres pelleteries." (1)

" *Récit du second voyage que le P. Jacques Marquette a fait aux Illinois pour y porter la foi, et de la glorieuse mort du même Père dans les travaux de cette mission.* (2)

§ 1. Le P. Jacques Marquette, ayant promis aux Illinois qu'on appelle *Kaskaskias* qu'il retournerait chez eux pour leur enseigner nos mystères, eut de la peine à tenir sa parole. Les grandes fatigues de son premier voyage lui avaient causé un flux de sang, et l'avaient tellement abattu qu'il était hors d'espérance d'entreprendre un second voyage. Cependant son mal ayant diminué, et presque entièrement cessé sur la fin de l'été de l'année suivante, il obtint

(1) Voici maintenant ce que l'abbé Ferland, entre autres, pense de ce P. Hennepin : " Suivant un critique américain, *Hennepin appartient à cette classe d'écrivains qui semblent dire la vérité par accident et mentir par inclination.*" Et dans une note il ajoute : " *Sparks a complètement dévoilé les mensonges et les plagiats du P. Hennepin.*"

Et Thomas Falconer (*On the discovery of the Mississipi, etc.*, London, 1844, p. 83) dit : " Hennepin's account of the Mississipi south of the Illinois river is a *mere fabrication*, and the criticism of Mr. Sparks (Life of LaSalle p. 78) to prove it such, is conclusive."

C'est toujours consolant de voir les détracteurs du P. Marquette et de Jolliet démasqués de la sorte.—Note de la Rédaction.

(2) Manuscrit du Rév. P. Claude Dablon, Supérieur des Missions de la Compagnie de Jésus de la Nouvelle-France.

Digitized by Google

permission de ses supérieurs de retourner aux Illinois, pour y donner commencement à cette belle mission.

Il partit pour cela dans le mois de novembre de l'année 1674, de la baie des Puants avec deux hommes (1), dont un avait déjà fait le voyage avec lui. Pendant un mois de navigation sur le lac des Illinois, il se porta assez bien ; mais sitôt que la neige commença à tomber il fut repris de son flux de sang qui l'obligea de s'arrêter dans la rivière qui conduit aux Illinois. C'est là qu'ils firent une cabane pour passer l'hiver avec de telles incommodités que son mal s'augmentant de plus en plus, il vit bien que Dieu lui accordait la grâce qu'il lui avait tant de fois demandée, et même il le dit tout simplement à ses deux compagnons, qu'assurément il mourrait de cette maladie et dans ce voyage. Pour y bien disposer son âme, malgré la grande indisposition de son corps, il commença un hivernement si rude par les Exercices de saint Ignace, qu'il fit avec grand sentiment de dévotion et beaucoup de consolations célestes ; et puis, il passa le reste du temps à s'entretenir avec tout le ciel, n'ayant autre commerce avec la terre, au milieu de ces déserts, qu'avec ses deux compagnons qu'il confessait et communiait deux fois la semaine, et exhortait autant que ses forces le pouvaient permettre. Quelque temps après Noël, pour obtenir la grâce de ne pas mourir sans avoir pris possession de sa chère mission, il invita ses compagnons de faire une neuvaine à l'honneur de l'*Immaculée Conception de la Sainte-Vierge.* Il fut exaucé contre toutes apparences humaines, et se portant mieux il se mit en état d'aller au bourg des Illinois, sitôt que la navigation serait libre, ce qu'il fit avec bien de la joie, partant pour cela le 29 mars. Il fut onze jours en chemin, où il eut occasion de beaucoup souffrir, et par sa propre indisposition, n'étant pas entièrement rétabli, et par un temps très rude et très fâcheux.

Étant enfin arrivé dans le bourg le 8 d'avril, il y fut reçu comme un ange du ciel, et après avoir assemblé par diverses fois les chefs de la nation avec tous les anciens, pour jeter dans leurs esprits les précieuses semences de l'Évangile, après avoir porté les instructions dans les cabanes, qui se trouvaient toujours pleines d'une grande foule de peuples, il prit résolution de parler à tous publiquement dans une assemblée générale qu'il convoqua en pleine campagne, les cabanes étant trop étroites pour tout le monde. Ce fut une belle prai-

(1) C'étaient Pierre Porteret et Jacques.

Digitized by Google

rie, proche du bourg, qu'on choisit pour ce grand conseil, et qu'on orna à la façon du pays, la couvrant de nattes et de peaux d'ours, et le Père ayant fait étendre sur des cordes diverses pièces de taffetas de la Chine, il y attacha quatre grandes images de la Sainte-Vierge, qui étaient vues de tous côtés. L'auditoire était composé de 500 tant chefs que vieillards, assis en rond autour du Père, et de toute la jeunesse qui se tenait debout au nombre de plus de 1500 hommes, sans compter les femmes et les enfants qui sont en grand nombre, le bourg étant composé de 5 à 600 feux.

Le Père parla à tout le peuple et leur porta dix paroles par dix présents qu'il leur fit, leur expliqua les principaux mystères, de notre religion, et la fin pour laquelle il était venu en leur pays; surtout il leur prêcha Jésus crucifié, la veille même de ce grand jour, auquel il était mort en croix pour eux aussi bien que pour tout le reste des hommes, et dit ensuite la Sainte Messe. Trois jours après, qui était le dimanche de Pâques, les choses étant disposées de la même manière que le jeudi, il célébra les saints mystères pour la seconde fois, et par ces deux sacrifices, les premiers qu'on y eût jamais offerts à Dieu il prit possession de cette terre au nom de Jésus-Christ, et donna à cette mission le nom de la *Conception Immaculée de la Sainte-Vierge.*

Il fut écouté avec une joie et une approbation universelle de tous ces peuples, qui le prièrent avec de grandes instances qu'il eût à revenir au plus tôt chez eux, puisque sa maladie l'obligeait de retourner. Le Père de son côté leur témoigna l'affection qu'il leur portait, la satisfaction qu'il avait d'eux, et leur donna parole qu'on lui ou un autre de nos Pères reviendrait pour continuer cette mission si heureusement commencée, ce qu'il leur promit encore à diverses reprises en se séparant d'avec eux pour se mettre en chemin; ce qu'il fit avec tant de marques d'amitié de la part de ces bonnes gens qu'ils voulurent l'accompagner par honneur pendant plus de trente lieues de chemin. se chargeant à l'envi l'un de l'autre de son petit bagage.

§ 2. Après que les Illinois eurent pris congé du Père, remplis d'une grande idée de l'Évangile, il continua son voyage et se rendit peu après sur le lac des Illinois, sur lequel il avait près de cent lieues à faire par une route inconnue, et où il n'avait jamais été; parce qu'il était obligé de prendre du côté du sud de ce lac, étant venu par celui du nord. Mais ses forces diminuèrent de telle façon que ses deux hommes désespérèrent de le pouvoir garder en vie

Digitized by Google

jusqu'au terme de leur voyage, (1) car de fait il devint si faible et si épuisé qu'il ne pouvait plus s'aider, ni même se remuer, et il fallait le manier et le porter comme un enfant.

Cependant il conservait dans cet état une égalité d'esprit, une résignation, une joie et une douceur admirable, consolant ses chers compagnons et les encourageant à souffrir courageusement toutes les fatigues de ce voyage, dans l'assurance qu'il leur donnait que Notre-Seigneur ne les abandonnerait pas après sa mort. Ce fut pendant cette navigation qu'il commença à s'y préparer plus particulièrement. Il s'entretenait par divers colloques tantôt avec Notre-Seigneur, tantôt avec sa sainte Mère, où avec son Ange gardien, ou avec tout le Paradis. On l'entendait souvent répéter ces paroles *Credo quia Redemptor meus vivit*, etc., ou bien, *Maria, mater gratiæ—Mater Dei, memento mei ;* outre sa lecture spirituelle qu'on lui faisait tous les jours, il pria sur la fin qu'on lût sa méditation de la préparation à la mort qu'il portait sur soi. Il récitait tous les jours son bréviaire, et quoiqu'il fût si bas que sa vue et ses forces étaient beaucoup diminuées, il ne cessa point jusqu'au dernier jour de sa vie, après que ses gens lui en eurent fait scrupule.

Huit jours avant sa mort il eut la pensée de faire de l'eau bénite pour lui servir pendant le reste de sa maladie, à son agonie et à sa sépulture, et il instruisit ses compagnons comment ils en devaient user.

La veille de son trépas, qui fut un vendredi, il leur dit tout joyeux que ce serait pour le lendemain. Il les entretint, pendant tout ce jour, de ce qu'il y avait à faire pour son enterrement ; de la manière dont il fallait l'ensevelir, de la place qu'il fallait choisir pour l'enterrer, comment il lui faudrait accommoder les mains, les pieds et le visage, comment ils élèveraient une croix sur son tombeau, jusque là même qu'il les avertit, trois heures avant que d'expirer, que sitôt qu'il serait mort, ils prissent la clochette de la chapelle pour la sonner pendant qu'ils le porteraient en terre, parlant de toutes ces choses avec tant de repos et une si grande présence d'esprit qu'on eût cru qu'il s'agissait de la mort et des funérailles de quelque autre et non pas des siennes.

Ainsi les entretenait-il toujours en chemin faisant sur le lac, jusqu'à ce qu'ayant aperçu l'embouchure d'une rivière (2) sur le bord de

(1) Michillimakinac.

(2) Cette rivière a porté jusque dans ces derniers temps le nom du Père.

Digitized by Google

laquelle il y avait une éminence qu'il trouvait bien propre pour y être enterré, il leur dit que c'était le lieu de son dernier repos. Ils voulurent cependant passer outre, parce que le temps le permettait et le jour n'était pas bien avancé, mais Dieu suscita un vent contraire qui les obligea de retourner et entrer dans la rivière que le Père leur avait désignée.

Ils le débarquèrent donc, ils lui allument un peu de feu, ils lui dressent une méchante cabane d'écorce, ils l'y couchent le moins mal qu'il peuvent, mais ils étaient si saisis de tristesse qu'ils ont dit depuis qu'ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient.

Le Père étant ainsi couché, à peu près comme saint François Xavier, ce qu'il avait toujours souhaité avec tant de passion, et se voyant seul au milieu de ces forêts, car ses compagnons étaient occupés à débarquer, il eut loisir de répéter tous les actes auxquels il s'était entretenu pendant ces derniers jours.

Ses chers compagnons s'étant ensuite approchés de lui, tout abattus, il les consola et leur fit espérer que Dieu aurait soin d'eux après sa mort, dans ces pays nouveaux et inconnus. Il leur donna les dernières instructions, les remercia de toutes les charités qu'ils avaient exercées en son endroit pendant tout le voyage, leur demanda pardon des peines qu'il leur avait données, les chargea aussi de demander pardon à tous nos Pères et Frères qui sont dans le pays des Outaouais, et voulut bien les disposer à recevoir le sacrement de pénitence qu'il leur administra pour la dernière fois. Il leur donna aussi un papier dans lequel il avait écrit toutes ses fautes depuis sa dernière confession pour le remettre entre les mains du Père Supérieur, afin de l'obliger à prier Dieu pour lui plus particulièrement. Enfin il leur promit qu'il ne les oublierait point dans le Paradis, et comme il était très compassif, sachant qu'ils étaient bien las par les fatigues des jours précédents, il leur ordonna d'aller prendre un peu de repos, les assurant que son heure n'était pas encore si proche; qu'il les éveillerait quand il serait temps. Comme de fait, deux ou trois heures après il les appela, étant tout prêt d'entrer dans l'agonie.

Quand ils se furent approchés il les embrassa encore une fois pendant qu'ils fondaient en larmes à ses pieds. Puis il leur demanda de l'eau bénite et son reliquaire, et ayant lui-même ôté son crucifix qu'il portait toujours pendu au cou, il le mit entre les mains d'un de ses compagnons, le priant de le tenir toujours vis-à-vis de lui, élevé devant ses yeux, et sentant bien qu'il ne lui restait que fort

Digitized by Google

peu de temps à vivre, il fit un dernier effort, joignit les mains et tenant toujours les yeux doucement attachés à son crucifix, il fit à haute voix sa profession de foi, et remercia la divine Majesté de la très grande grâce qu'elle lui faisait de mourir dans la Compagnie, d'y mourir Missionnaire de Jésus-Christ, et surtout d'y mourir, comme il l'avait toujours demandé, dans une chétive cabane, au milieu des forêts et dans l'abandon de tout secours humain.

Après quoi il se tut, s'entretenant en lui-même avec Dieu. Il laissait néanmoins échapper de temps en temps ces mots *Sustinuit anima mea in verbo ejus*, ou bien ceux-ci *Mater Dei, memento mei* qui sont les dernières paroles qu'il prononça, avant que d'entrer dans l'agonie qui fut toujours très douce et très tranquille.

Il avait prié ses compagnons de le faire souvenir, quand ils le verraient près d'expirer, de prononcer souvent les noms de Jésus et de Marie, s'il ne le faisait pas de lui-même. Ils n'y manquèrent pas, et lorsqu'ils le crurent près de passer, un d'eux cria tout haut *Jésus, Marie*, ce que le mourant répéta distinctement et plusieurs fois. Et comme si à ces noms sacrés quelque chose se fut présenté à lui, il leva tout d'un coup les yeux au-dessus de son crucifix, les tenant comme collés sur cet objet, qu'il semblait regarder avec plaisir, et ainsi le visage riant et enflammé, il expira sans aucune convulsion et avec une douceur qu'on peut appeler un agréable sommeil. (19 mai 1675).

Les deux pauvres compagnons, après avoir versé des larmes sur son corps et l'avoir accommodé de la manière qu'il leur avait prescrite, le portèrent dévotement en terre, sonnant la clochette comme il leur avait dit, et dressèrent une grande croix proche de son tombeau, pour servir de marque aux passants.

Quand il fut question de s'embarquer pour partir, un des deux qui, depuis quelques jours, avait tellement le cœur saisi de tristesse et si fort accablé d'une douleur d'estomac qu'il ne pouvait plus ni manger, ni respirer que bien difficilement, s'avisa, pendant que l'autre préparait toutes choses pour l'embarquement, d'aller sur le tombeau de son bon père, pour le prier de l'aider auprès de la glorieuse Vierge, comme il lui avait promis, ne doutant point qu'il ne fût dans le Ciel. Il se mit donc à genoux, fait sa prière, et ayant pris avec respect de la terre du sépulcre, il la mit sur sa poitrine et aussitôt son mal cessa et la tristesse fut changée en une joie qu'il a depuis conservée pendant son voyage.

Digitized by Google

§ 3. Dieu n'a pas voulu permettre qu'un dépôt si précieux demeurât au milieu du bois, sans honneur et dans l'oubli. Les Sauvages nommés *Kiskakous*, qui font profession publique du christianisme depuis près de dix ans et qui ont été instruits par le P. Marquette, lorsqu'il demeurait à la Pointe du Saint-Esprit, à l'extrémité du lac Supérieur, ont fait leur chasse, l'hiver passé (1677), aux environs du lac des Puants, et comme ils s'en retournaient, au commencement du printemps, ils furent bien aise de passer proche du tombeau de leur bon Père, qu'ils aimaient tendrement, et même Dieu leur donna la pensée d'enlever ses ossements pour les transporter en notre église de la Mission de Saint-Ignace à Michillimakinac, où ils font leur demeure.

Ils se rendirent donc sur le lieu et délibèrent ensemble d'agir à l'égard du Père suivant ce qu'ils ont coutume de faire envers ceux pour qui ils ont bien du respect. Ils ouvrent donc la fosse, ils développent le corps et quoique la chair et les intestins fussent tous consumés, ils le trouvent entier sans que la peau fût en aucune façon endommagée, ce qui n'empêcha pas qu'ils n'en fissent la dissection à leur ordinaire. Ils lavèrent les os et les exposèrent à l'air pour les sécher après quoi les ayant bien arrangés dans une caisse d'écorce de bouleau, ils se mirent en chemin pour nous les apporter en notre mission de Saint-Ignace.

Ils étaient près de trente canots qui faisaient ce convoi avec un très bel ordre, il s'y trouva même bon nombre d'Iroquois qui s'étaient joints à nos Sauvages Algonquins pour faire plus d'honneur à cette cérémonie. Quand ils approchèrent de notre maison le P. Nouvel, qui y est Supérieur, fut au devant d'eux avec le P. Pierson accompagné de ce qu'il y avait de Français et de Sauvages et ayant fait arrêter le convoi, il fit les interrogations ordinaires pour s'assurer que c'était véritablement le corps du Père qu'ils apportaient, et avant que de le descendre à terre, on entonna le *De profundis* à la vue de ces trente canots qui étaient toujours à l'eau et de tout le peuple qui était à terre. Après cela on porta le corps à l'église, gardant tout ce que le Rituel marque en semblables cérémonies. Il demeura exposé tout ce jour-là sous sa représentation, qui fut la seconde fête de la Pentecôte, 8 juin, et le lendemain. Après qu'on lui eut rendu tous les devoirs funèbres, il fut mis dans un petit caveau au milieu de l'église, où il repose comme l'ange tutélaire de nos missions des Outaouais. Les Sauvages viennent souvent prier sur son tombeau et, pour n'en pas dire davantage, une jeune fille âgée

Digitized by Google

de 19 à 20 ans que le feu Père avait instruite et qui fut baptisée l'an passé, étant tombée malade et s'étant adressée au P. Nouvel pour être saignée et prendre quelques remèdes, le Père lui ordonna pour toute médecine de venir, pendant trois jours, dire un *Pater* et un *Ave* sur le tombeau du P. Marquette, ce qu'elle fit et avant le troisième jour elle fut guérie sans saignée et sans aucun autre remède." (1)

J. VIGER.

APPENDICE.

Jusque dans ces dernières années personne n'avait mis en doute les droits du Père Marquette et de son compagnon Jolliet au titre de découvreurs du Mississipi. Il était réservé à certains esprits contemporains mal tournés de convoiter le titre de *découvreurs de l'histoire du Canada* ; ils se mirent donc à la recherche de manuscrits inédits aussi bien qu'anonymes et ayant eu la bonne fortune d'en trouver de leur goût, ils les paradèrent avec orgueil comme des preuves irrécusables de l'injustice des historiens passés envers certains hommes.

Sur le sujet qui nous occupe on a prétendu tantôt que ce fut Nicolet qui découvrit le Mississipi, tantôt que ce fut La Salle, mais que très certainement ce ne fut pas le Jésuite Marquette ; ce dernier a simplement eu le talent d'escamoter cette gloire.

La saine critique a fait justice de ces bravades et vengé l'honneur du Jésuite ; les Protestants n'ont pas été les derniers à prendre la défense du pauvre religieux, dont la plus pure gloire, du reste, était dans ses travaux héroïques de missionnaire et non dans ses voyages et découvertes Les sociétés historiques des États de l'Ouest (Wisconsin et autres) ne laissent point passer une seule année sans enregistrer des éloges nouveaux à l'adresse du Père Marquette.

Parmi ces *découvreurs de l'histoire du Canada* plus vains que savants, on ne devra néanmoins pas classer M. John Gilmary Shea ; ce qu'il affirme d'inexact à ce sujet dans son *Discovery and Exploration of the Mississipi* est le résultat d'une distraction et non d'un système préconçu de dénigrement. La distraction néanmoins est regrettable, car l'autorité de M. Shea a fait accepter son opinion sans contrôle par M. Ferland, et c'est ainsi que, grâce à M. Laverdière, l'abbréviateur du précédent, depuis bon nombre d'années toute la jeunesse du Canada croit en toute simplicité que c'est Nicolet qui a découvert le Mississipi.

M. Shea dit : (page XV) " Nicolet après avoir exploré *Green Bay*, remonta *Fox river* jusqu'au portage, puis s'embarqua sur une rivière qui coule à l'ouest et, d'après le P. Vimont, *le sieur Nicolet qui avait pénétré le plus dans ces pays éloignés affirme que s'il avait navigué encore durant trois jours sur une grande rivière qui sort de ce lac, il*

(1) Le P. Marquette avait 38 ans, dont il passa 21 dans la Compagnie, savoir 12 ans en France et 9 ans en Canada, où il arriva le 20 septembre 1666. Le 10 octobre suivant il fut envoyé par le Père supérieur Le Mercier au Cap de la Magdeleine pour y apprendre le montagnais sous le P. Gabriel Druilletes. Il en revint à Québec en 1668, d'où il s'embarqua pour les missions outaouaises. Il dut être détenu à Montréal, chemin faisant, puisqu'on le voit baptisant un Sauvage à Boucherville le 20 mai 1668. C'est la première entrée sur les régistres de cette paroisse : précieux autographe.

J. V.

Digitized by Google

aurait trouvé la mer. Ceci montre que Nicolet, aussi bien que le lieutenant de De-Luna appliqua par erreur à la mer l'expression sauvage Mississipi (grande eau) qui désignait le fleuve géant. Il est donc certain que c'est à Nicolet qu'est dû le crédit d'avoir le premier atteint les eaux du Mississipi."

Or rien ne prouve. d'après le texte du P. Vimont, que Nicolet ait été même jusqu'au Wisconsin, et de fait les auteurs s'accordent à présent à admettre qu'il ne dépassa pas la rivière aux Renards (*Fox river*), mais que très certainement il n'arriva pas jusqu'au Mississipi. Le P. Vimont lui-même dit seulement que *si Nicolet avait encore navigué pendant trois jours, il aurait atteint le Mississipi.*

M. l'abbé Ferland (vol. 2e) après avoir cité M. Shea ajoute : " En effet, des sources de la rivière aux Renards on arrive facilement à celle du Wisconsin, tributaire du grand fleuve."

M. Garneau fut frappé de ce manque de logique et dans une lettre du 20 avril 1854, adressée au *Journal de Québec* il releva la conclusion erronée. Là-dessus M Ferland, pour se justifier lui-même ainsi que M. Shea, prétendit qu'en atteignant le Wisconsin, tributaire du Mississipi, on atteint les *eaux* du Mississipi, et que c'est là sans doute tout ce que M. Shea voulait dire.

L'explication est ingénieuse peut-être, mais elle n'est pas naturelle. Quoi qu'il en soit ni M. Shea ni M. Ferland ne semblent réellement pas avoir voulu dire autre chose. Mais ni l'un ni l'autre ne furent interprétés de la sorte. Ce qui étonne néanmoins c'est que M. Laverdière, qui doit avoir connu cette réponse de M. Ferland, n'en ait pas tenu compte et ait affirmé dans son abrégé que c'est Nicolet qui découvrit le Mississipi. Voici ses paroles : (p. 95) " Ce fut pendant cette première administration du comte de Frontenac que se compléta la découverte du Mississipi. Il paraît maintenant bien constaté que le premier Canadien qui ait découvert les grandes eaux du Mississipi, est l'intrépide et aventureux Nicolet, qui avait déjà couru tous les pays de l'Ouest vers 1639. Plus de trente ans après (1673), M. Talon chargea un bourgeois de Québec nommé Jolliet et le P. Marquette d'aller reconnaître si ces *Grandes Eaux* dont parlaient les Sauvages coulaient au sud vers le golfe du Mexique, ou se débarquaient dans le grand Océan Pacifique."

A son tour M. Paul de Cazes dans ses "*Notes sur le Canada.*" (p. 40) : " Vers la même époque, en 1639, Nicolet se rendait jusqu'au Mississipi qui fut exploré trente ans plus tard, à l'instigation de l'intendant Talon, par Jolliet et le père Marquette." Et dans la liste des *Découvertes Principales* (p. 196) il dit : " 1639, le Mississipi : Nicolet ; 1673 Exploration du Mississipi : Louis Jolliet et le P. Marquette."

Quant à la seconde partie de cette controverse : *La Salle est-il arrivé au Mississipi avant Jolliet et Marquette*, M. Pierre Margry y a répondu affirmativement dans le *Journal Général de l'Instruction Publique* (août 1862) : mais contre le Père Tailhan, M. Francis Parkman et M. Harrisse l'ont refuté victorieusement. De nouvelles études sur les pièces du procès paraissent prouver qu'il a lui-même abandonné sa thèse, car il a publié en 1873 un ouvrage intitulé : *Découverte du Mississipi par Louis Jolliet accompagné du Père Marquette.*

M. Gabriel Gravier, reprenant les arguments abandonnés par M. Margry, prétend à son tour que Jolliet et Marquette ont été précédés sur le Mississipi, au moins d'une année par Cavelier de la Salle. Son plaidoyer cependant n'apporte aucune preuve nouvelle ; il ne cite aucun document qui n'ait été discuté il y a longtemps par MM. Shea, Parkman, etc. Toutes ses preuves se réduisent en somme aux assertions d'un mémoire anonyme redigé en 1678 et publié par M. Margry en 1876. L'auteur de ce mémoire ne s'est fait connaître que comme *un ami de l'abbé de Galinée*, diacre de la Société de Saint-Sulpice, qui accompagna de la Salle durant neuf semaines dans son voyage de 1669. La suite de son récit montre qu'il était également lié avec Arnaud, le célèbre chef des jansénistes. Cela explique tout.

Digitized by Google

M. Margry attribue le mémoire à l'abbé Eusèbe Renaudon ; M. Parkman conjecture qu'il est d'un des princes de Conti. En tout cas Cavelier de la Salle ne semble avoir eu rien à faire avec ce mémoire, car, comme dit Parkman : " Sept années ont passé depuis la découverte prétendue, et La Salle ne l'a point revendiquée jusque-là, bien qu'il fût de notoriété publique que, durant cinq années, elle avait été revendiquée par Jolliet et que cette revendication était généralement admise. La correspondance du gouverneur (M. de Frontenac) et de l'intendant (Talon) est muette sur le fait que La Salle serait arrivé au Mississipi, quoique la tentative eût eu lieu sous les auspices du second, tandis que tous deux avaient sérieusement à cœur la découverte de la grande rivière. Frontenac, l'ardent protecteur et allié de La Salle, croyait en 1672, comme le prouvent ses lettres, que le Mississipi se déchargeait dans le golfe de Californie, et deux années plus tard, il annonce au ministre Colbert la découverte de Jolliet."

Ces pièces montrent avec évidence que le voyage, qu'avait fait La Salle sur le Mississipi avant Jolliet, était absolument inconnu aux personnages qui auraient été les premiers informés, si la découverte avait eu lieu. Elles prouvent aussi que la prétention de Jolliet d'avoir découvert le Mississipi et de l'avoir suivi jusque près de son embouchure, était publique au Canada, dès le printemps de 1674. La Salle a même dû être un des premiers à en avoir la nouvelle ; car Jolliet, à son retour, passa par le lac Ontario et s'arrêta quelque temps à Frontenac où La Salle commandait. Est-il admissible que La Salle fût resté muet devant cette prétention jusqu'en 1678, et qu'il n'eût pas aussitôt énergiquement revendiqué sa priorité, si cette priorité avait été réelle ?

PHILALÈTHE.

Digitized by Google

LES PREMIERS ALMANACHS CANADIENS.

III.

(*Suite et fin.*)

J'ai eu la bonne fortune, en feuilletant ces vieux bouquins, de retrouver sinon les premières traces du moins les commencents de cette formidable société secrète dont les tendances ont si justement alarmé l'Église catholique, qui devait plus tard la condamner en termes si formels. Je veux parler de la Franc-maçonnerie. Il est même fait mention de cette secte dans le premier numéro de la série des almanachs de Brown—ce qui ne veut pas dire toutefois que l'installation de cette société dans notre pays ne remonte pas au-delà de cette date.

La franc-maçonnerie est d'importation anglaise et ce sont les régiments anglais venus ici après la cession du Canada qui ont dû l'y transplanter. En 1780, l'organisation de cette société était déjà quasi parfaite, et comptait un état-major assez considérable. Brown en fait le relevé qui suit :

THE ANTIENT AND HONORABLE SOCIETY OF FREE AND ACCEPTED MASONS IN CANADA.

Grand Officer.

The Honorable Brother John Collins, Esq., Grand Master.

Brother Thomas Aylwin, Esq., Deputy Gr. M.
" James Thompson } Grand Wardens.
" H. A. Kennedy }
" Chs Grant, Esq., } Grand Treasurers.
" Lauchlin Smith }
" James Tanswell, Grand Secretary.
" John Ross } Grand Deacons.
" W. Ritchie }
" John Hill, Grand Sword bearer.
Rev. Brother Geo. Henry, Grand Chapelain.
Brother Richard McNeil, Deputy Grand Master at Montreal.

La *Grande Loge* se réunissait le 1er lundi de mars, juin, septembre et décembre à la maison de Frère Bacon.

Digitized by Google

Les autres loges étaient :

Merchants Lodge No. 1.
St. Andrew's Lodge No. 2.
St. Patrick's Lodge No. 3.
Anbalt Zum Temple Lodge No. 12.
St. Paul's Lodge No. 10 à Montréal.
King's Lodge No. 8 dans le 8e régiment.
Union Lodge No. 1 à Détroit
St. George's Lodge No. 108 dans le 31e régiment.
Lodge No. 195 dans le 8e régiment.
Lodge No. 236 dans le 53 régiment.

Jusqu'en 1819, des noms anglais seulement figurent dans la liste des officiers, mais à partir de cette date, bon nombre de nos nationaux se font inscrire sur les registres des loges et arrivent même à remplir les fonctions les plus importantes.

La " franc maçonnerie " était-elle considérée au pays, à l'époque dont nous nous occupons, comme une simple institution de bienfaisance, ou possédait-elle déjà le caractère anti-religieux qui devait amener sa condamnation, c'est ce que je ne saurais affirmer.

L'almanach se renferme, sur ce point, dans une réserve qui ne laisse place à aucune supposition.

Ce qui est mieux établi, c'est que la franc-maçonnerie avait un pied à terre à Québec et c'est probablement ici que se trouvait son principal champ d'opérations. Voici, au reste, les noms des Canadiens-français qui occupaient les plus hauts degrés dans la Grande Loge du Bas-Canada :

OFFICIERS DE LA GRANDE LOGE POUR LE BAS-CANANA.

Le Très-vénérable Claude Dénéchau (1)
Jos. Frs-Xavier Perrault, Grand Warden
Pierre Doucet, Grand Trésorier
Louis Plamondon
Chs. Chevalier de Tonnancour
Thomas C. Oliva.

La même loge renfermait onze Anglais, ayant divers grades.

Au-dessous de cette loge et sous sa juridiction se trouvaient vingt-cinq autres loges disséminées dans le pays. Québec avait pour son compte deux loges placées sous la dépendance de la Grande Loge : la loge Sussex et celle des *Frères Canadiens*.

***

(1) Claude Dénéchau représenta la haute-ville de Québec à la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada de 1809 à 1820.

Digitized by Google

Vous avez vu se dérouler sous vos yeux les grandes lignes de notre organisation militaire, judiciaire et de notre système administratif dans les premières années du régime anglais. Un autre fragment que je détache des mêmes livres va vous donner maintenant une idée des anciennes lois fiscales préparées pour nous par la Grande-Bretagne. Vous voyez déjà que, s'il y a quelque chose de nouveau sous le soleil, ce ne sont certainement pas les tarifs de douane puisqu'il y a plus de 80 ans, on avait déjà imaginé d'installer au Canada des barrières, des espèces de murailles de Chine pour prévenir l'invasion des produits.... qui ne portaient pas l'étiquette anglaise.

Les denrées que nous fournissait la métropole n'étaient pas elles-mêmes exemptes d'impôt, mais on y allait beaucoup plus légèrement afin de favoriser davantage le commerce et l'industrie anglaises.

Notons en passant, que la loi fiscale de l'époque était assez anodine et beaucoup moins complexe que celle qui frappe aujourd'hui nos importations. Elle devait être bâclée en un tour de main puisqu'il ne s'agissait pour elle que d'atteindre un nombre très restreint d'articles. Au reste, l'industrie canadienne n'était pas née et rien ne faisait prévoir que pour la protéger et faciliter son expansion, nos hommes publics, affranchis de la tutelle dans iaquelle on les avait tenus avant l'établissement du gouvernement responsable, recourraient plus tard à un système politique qui les rendrait libres de frapper d'un lourd impôt tout ce que l'étranger envoyait sur nos marchés. Aussi la la loi fiscale de 1802, mise en parallèle avec l'échelle des impôts actuellement en force, offre-t-elle un sujet curieux d'étude. C'est une transformation, un bouleversement complet qui prouvent à eux seuls la mesure du progrès accompli dans cet intervalle.

On peut dire en toute sûreté que la taxe était purement nominale à l'ouverture du siècle et je n'hésite pas à croire que nos pères qui ne payaient que trois deniers d'impôt sur chaque gallon de brandy anglais et neuf deniers sur chaque gallon de rhum de la Jamaïque auraient été épouvantés si on leur eut prédit—ce qui n'était que l'exacte vérité—que leurs descendants seraient assujettis à une taxe de $1.75 pour chaque gallon de genièvre ou de rhum qu'ils boiraient et à une taxe de $2.00 pour le cognac.

Cette progression de l'impôt sur les liqueurs n'a pas eu d'ailleurs l'effet d'effrayer sensiblement la génération actuelle. Je ne crois

Digitized by Google

pas même calomnier notre époque en disant que nous buvons aussi ferme et aussi généreusement que nos pères.

Passons maintenant en revue les principaux articles soumis au tarif de 1802.

	S.	D.
Pour chaque gallon de brandy ou autres spiritueux de la manufacture de la Grande-Bretagne	0	3
Pour chaque gallon de rhum ou autres spiritueux qui sont importés ou amenés d'aucune des colonies sucrières de Sa Majesté dans les Indes Occidentales	0	6
Pour chaque gallon de rhum ou autres spiritueux qui seront importés ou amenés d'aucune autre colonie de Sa Majesté ou des puissances dans l'Amérique	0	9
Pour chaque gallon de brandy étranger	0	10
Pour chaque gallon de melasses et sirops qui seront importés ou amenés dans cette province dans des vaisseaux appartenant aux sujets de Sa Majesté dans la Grande-Bretagne ou d'Irlande ou aux sujets de Sa Majesté en cette province	0	3
Le tabac par livre	0	2
Le café de plantation anglaise per cwt	7	0
Le café par livre	0	2
Pour chaque paquet de cartes à jouer	0	2
Pour chaque minot de sel	0	4

***

Il semblerait qu'avec cette dernière énumération, j'ai touché à peu près à tout ce qui constituait autrefois notre organisation sociale. C'est une erreur. Pour être complet, il me faut vous dire un mot d'un autre rouage qui a fonctionué pendant de longues années et qui n'est peut-être pas le moins important de cette même organisation : l'institution des seigneuries.

Soumis au régime féodal dès les commencements de la colonisation au pays, le Bas-Canada (1) vit la Couronne faire pleuvoir, d'année en année, des titres conférant des seigneuries aux gentilhommes qui s'en montraient dignes ou qui les obtenaient à la faveur de la brigue ou de protections particulières.

Le nombre de seigneuries octroyées sous Louis XIV était déjà tel que l'on disait à cette époque que " le fleuve Saint-Laurent ne coulait plus qu'entre des terres nobles depuis les Rapides jusqu'à la rivière Métis. (2)

(1) Le Haut-Canada ne fut pas soumis à ce régime. Le voisinage des Indiens l'en préserva.

(2) Déjà—dit Isidore Lebrun dans son livre : Tableau statistique et politique des deux Canadas—des gentilhommes, des filles nobles avaient obtenu des domaines, lorsque les officiers du régiment de Carignan, en 1668, emportèrent, dans leurs bagages, de ces petits carrés de papier qui les déclaraient gratuitement propriétaires de terres immenses, dans des pays bien inconnus de la chancellerie. D'autres grands fiefs furent

Digitized by Google

Sous Louis XV, les seigneuries durent être prises dans l'intérieur du pays, et ce ne furent pas les moins productives.

En 1830, toutes ces seigneuries subsistaient encore et l'on portait leur nombre à 210, y compris les fiefs et les grandes concessions de terres faites par des seigneurs.

Le district de Montréal, divisé en 19 comtés, comptait pour sa part 70 seigneuries et 8 arrières-fiefs ; Trois-Rivières, avec 6 comtés, 25 seigneuries et 9 fiefs ; le district de Québec, 79 seigneuries et 12 fiefs pour 13 comtés ; Gaspé, une seigneurie et 6 fiefs. (1)

En 1780—l'année que parut l'almanach de Brown—le nombre des seigneuries dans la province de Québec ne devait guère dépasser 80 à 90. La liste qu'il en donne se résume à 70 noms. J'en produis une partie. (2)

NOMS DES SEIGNEURS PRIMITIFS DES DIFFÉRENTES PAROISSES ET SEIGNEURIES DANS CETTE PROVINCE :

MM. les représentants Joliet, *Terre ferme de Mingan et île d'Anticosti.*

Thos. Dunn, Ecr., *Mille-Vaches.*

Le Page de St. Barnabé, *Rimouski.*

Héritiers Aubert de la Cheinaie, Ecrs., *Bic.*

Henry Caldwell, Ecr., *Rivière du Loup et côte de Lauzon.*

Veuve Deschainais, *Kamouraska.*

Baptiste Perrault, *Rivière Ouelle.*

Lauchlin Smith, *Ste. Anne.*

Juchereau Duchesnay, Ecr., *St. Denis, St. Roch, Beauport,* (3) *Godarville et Fossembault.*

Louis de Beaujeu, *Iles aux Grues et aux Oies.*

Aubert de Gaspé, Ecr., *St. Jean.*

Frs. Bélanger, *L'Islette.*

Amiot Vincelote, *Cap St. Ignace.*

Louis Brouillard, *St. Thomas et St. Pierre.*

accordés à des courtisans, obligés seulement à foi et hommage. Et Louis XIV se plut à redire que la Nouvelle-France possédait plus de membres de sa noblesse que toutes ses autes colonies ensemble.

(1) Inégales en étendue, comme en fertilité, plusieurs des seigneuries ont jusqu'à 36 lieues carrées en superficie. On évalue la totalité du territoire seigneurial à 12,066,000 arpents de France, ou 9,349,600 acres de l'Angleterre (*G. Lebrun*).

(2) Les seigneurs percevaient, année moyenne pour leurs droits féodaux, les uns 100 louis, les autres 1000 à 1500 louis.

(3) Le premier titulaire de cette seigneurie fut Robert Giffard. Giffard était aussi propriétaire de la seigneurie des *Mille-Vaches.*

Digitized by Google

Pierre Tremblay, *Les Eboulements.*

Les Prêtres du Séminaire de Québec, *Côte de Beaupré depuis la baie St. Paul jusqu'au Sault de Montmorency.*

Messire Berger de Rigauville, *Berthier et St. François.*

MM. Tarieu et Lanaudière, Ecr., *St. Valier, Ste. Anne, St. Pierre et Maskinongé.*

Brassard Deschenaux, *St. Michel et Pointe aux Trembles.*

A. Panet, Ecr., *Bourglouis.*

Couillard de Beaumont, Ecr., *Beaumont et rivière Royer.*

Capitaine Alex. Fraser, *St. Charles.*

Frs. Joseph Cugner, Ecr., *St. Etienne.*

Gabriel Taschereau, Ecr., *Ste. Marie, Linière et Joliet.*

Fleury de la Gorgendière, *St. Joseph et Deschambault.*

Le Chevalier De Léry, Ecr., *St. François, Tilly et Gentilly.*

Guillaume Grant, Ecr., *De l'Isle.*

Les R. P. Jésuites, *Lorette, Charlesbourg, Ste. Foi, Champlain, Batiscan, Ste. Geneviève et Prairie de la Magdelaine.*

Amable Durocher, *Isle d'Orléans.*

Les Dames de l'Hôtel-Dieu de Québec, *St. Augustin et Ste. Croix.*

Les Dames de l'Hôpital-Général, *Comté d'Orsainville.*

Blair Dusault, *Ecureuils.*

George A. Alsopp, Ecr., *Jacques-Cartier.*

Les Dames Ursulines de Québec, *Baronie de Portneuf.* (1)

Augustin Hamelin, *Grondines.*

François de la Chevrotière, *La Chevrotière.*

Chorel Dorvilliers, *Près de Ste. Anne.*

Jean Noël, *St. Antoine.*

Chartier de Lotbinière, Ecr., *Lotbinière, Vaudreuil* (2) *et Beauharnois.*

Conrad Gugy, Ecr., *Grosbois.*

Antoine Boisseau, *De Bellevue.*

Jacques Cuthbert, Ecr., *Berthier, St. Cuthbert, etc.*

Les Prêtres du Séminaire de St. Sulpice, *St. Sulpice, Assomption, Côte des Neiges, Lac des Deux Montagnes et Isle de Montréal.*

Les Dames Ursulines des Trois-Rivières, *Rivière du Loup.*

Mme veuve Montesson, *Bécancour. etc., etc.*

(1) Le sieur de Croisille fut le premier baron canadien de Portneuf.

(2) Cette seigneurie eut pour premiers titulaires les héritiers de Joybert, chevalier de Soulangy.

Digitized by Google

Joseph de Longueuil, Ecr., (1) *Soulanges.*
Greenwood et Higginson. *Sorel, etc., etc.*

***

Après les almanachs Mesplets, Brown et Neilson, il convient de signaler, parmi les plus anciennes publications de ce genre qui aient paru au pays, l'almanach dit *Étrennes Mignonnes pour l'année* 1799, et l'*Almanach des Dames* de 1807.

Les *Étrennes Mignonnes* justifient assez leur titre. C'est un opuscule, d'aspect mignon, à très petit format et contenant cinquante-cinq pages de matières.

Il fut imprimé à Québec, à la " Nouvelle imprimerie " rue des Jardins. (2)

L'auteur des *Étrennes Mignonnes* me paraît avoir emprunté le titre alléchant de son almanach à une publication du même genre qui circulait à Paris en 1791. Elle était intitulée, comme le petit almanach canadien, *Étrennes Mignonnes*, curieuses et utiles. (3)

Pour ne pas empiéter sur les brisées de ses prédecesseurs, les *Étrennes Mignonnes* abordent des sujets différents de ceux des almanachs Mesplets, Brown et Neilson.

Le calendrier de l'année occupe encore une place assez respectable dans le corps du volume, mais plus de nomenclatures, plus de tableaux statistiques sur le Canada comme dans les opuscules précédents.

Le compilateur des *Étrennes Mignonnes* semble n'avoir visé qu'un but : faire de son opuscule un livre amusant.

Il y glisse quantité d'anecdotes, de sentences, de " reparties ingénieuses, de bons mots etc., empruntés à des journaux européens, consacre deux pages aux époques les plus remarquables de l'histoire du monde, les fait suivre d'un certain nombre de " stances morales " de Madame Deshouliers, puis le lecteur tombe sur un code du jeu de *whist*, en vingt-neuf règles.

(1) Un Longueuil reçut de Louis XIV, en 1700, une baronie de 2 lieues ou environ, de front sur le Saint-Laurent, de 3 lieues et demie de profondeur, laquelle s'accrut encore de 3 lieues de front jusqu'au lac Champlain. (*J. Lebrun.*)

(2) Plusieurs bibliophiles québécois possèdent un exemplaire de cet almanach. nommons MM. Cyr. Tessier, Chapais, Ph. Gagnon et l'Université-Laval.

(3) Ce n'est point le seul almanach qui fut publié sous ce titre en France. Le premier qui fut intitulé *Étrennes Mignonnes* parut en 1741. Il renfermait un certain nombre d'illustrations de l'artiste Cochin et il en fut tiré, di.-on, 40 à 50,000 exemplaires.

Digitized by Google

Ce code émet, à quelques exceptions près, les mêmes principes acceptés par les joueurs de whist de notre époque. Ce qui indique déjà que le whist a une origine assez ancienne et comptait, avant l'ouverture du siècle, un nombre assez considérable d'amateurs au Canada, puisque l'on a cru nécessaire d'imprimer un code spécial de ce jeu.

Après le code du *whist*, viennent quelques autres "*Règles pour parier sur la chance du point*," *quelques calculs pour défendre son argent au jeu*, puis un chapitre assez long intitulé :

LES LOIX DU JEU, tel qu'il est joué à Bath, etc, signé *Bob Short*.

L'Almanach des *Étrennes Mignonnes* se ferme sur une dissertation fantaisiste adressée à "Messieurs les Historiens, Généalogistes, Chronologistes, Annalistes, Computistes, Astrologues et Faiseurs d'Almanachs."

La dissertation roule tout entière sur la question "de savoir si l'année 99 est est la 100ème du siècle. Je reproduis la dernière partie :

"Au fait, il s'agit de savoir si l'année 99 est la 100ème du siècle, "ou non ; c'est-à-dire s'il est permis de se donner un an de plus ou "un an de moins qu'on n'en a. Les jeunes Demoiselles voudront "s'en donner un de plus ; leurs Mamans voudront en avoir un de "moins : voilà la fille armée contre la mère, et le trouble chez les "honnêtes Citoyens.

"De grâce prévenez ces malheurs, et finalement placez moi quel-"que part.

"Je ne suis pas encore,
"Messieurs,
"à vous
"L'ANNÉE 1800."

***

Si les *Étrennes Mignonnes* vivaient d'assez larges emprunts faits à la littérature française, il en est un autre—et c'est le dernier de cette période reculée—qui s'efforça d'être un peu plus original, et un peu plus *du pays*.

Je veux parler de l'*Almanach des Dames* de 1807, charmant petit opuscule, format in-32, et qui est devenu presqu'introuvable. (1)

(1) Je dois à l'obligeance de M. Cyr. Tessier, bibliophile de Québec, d'avoir pu compulser ce petit recueil. Nul autre que lui à Québec n'en possède un exemplaire.

Digitized by Google

Il portait cette épigraphe : "Je dois ma muse à vos plaisirs," et fut imprimé à Québec "à la Nouvelle Imprimerie."

Les bibliophiles attribuent la paternité de ce recueil à Louis Plamondon, avocat à Québec.

Le compilateur avait dédié son almanach à une jeune fille qu'il désignait sous les initiales R. A.—mademoiselle Rosalie Amiot qui devint plus tard la femme de M. Plamondon.

La dédicace, fort galante, était conçue ainsi :

MADEMOISELLE,

Travailler pour les Dames et vous dédier l'ouvrage est, pour moi, trouver dans le travail même le plaisir et la récompense. Permettez-moi de vous l'offrir comme l'hommage de la tendresse et de la sincérité à la beauté et à la modestie, à l'esprit et aux grâces. Si ce recueil peut vous plaire et vous amuser quelquefois, je ne serai que trop récompensé des soins que j'y aurai donnés.

Après la dédicace, venait l'avertissement au lecteur. L'Éditeur s'excusait, dans cet avis, de n'avoir pu présenter un recueil plus volumineux—il comptait soixante-quatre pages—et plus intéressant. Cela tenait à ce qu'il avait commencé trop tard. Il annonçait en même temps qu'il se proposait d'offrir, tous les ans, aux Dames, un semblable ouvrage et sollicitait le concours de tous ceux qui faisaient des vers pour enrichir son recueil.

En dépit de *l'avertissement*, le compitateur ne put donner suite à son idée. *L'Almanach des Dames* en resta à l'année 1807 et ne reparut plus.

Les seules compositions originales de cet almanach sont une épître de cent quatre-vingt à deux cents vers et un distique.

Le distique était précédé de cette remarque : *Vers pour mettre au bas du portrait de Mademoiselle R. A.*

La peinture a souvent embelli la nature,
Mais ici la nature embellit la peinture.

Ces deux vers étaient évidemment de la facture de M. Plamondon qui était encore dans l'âge des tendres soupirs.

L'autre pièce de vers, attribuée à M. Quesnel, était une *épître consolatrice* à M. L... *qui se plaignait de ce que ses vers et son talent n'étaient pas récompensés par le gouvernement.*

Cette épître débutait comme suit :

Toi qui trop inconnu mérite à juste titre
Pour t'immortaliser que j'écrive une Épître ;

Digitized by Google

Toi, qui si tristement véjète en l'univers,
L... c'est à toi que j'adresse ces vers.
Quand je vois tes talents restés sans récompense
J'approuve ton dépit et ton impatience,
Et je tombe d'accord que nous autres rimeurs
Sommes toujours en bute à Messieurs les railleurs.
Je sais qu'à parler vrai ta muse un peu grossière
Aux éloges pompeux ne peut donner matière,
Mais enfin tu fais voir le germe d'un talent
Que doit encourager tout bon gouvernement.

Les autres matières devaient être empruntées à des publications étrangères. C'étaient une idylle, des chansons, des énigmes, des anecdotes dans lesquelles la note galante prédominait.

***

Je pourrais prolonger indéfiniment cette incursion dans le domaine du passé, exhumer quantité d'autres souvenirs rétrospectifs aussi intéressants les uns que les autres, mais cela m'entraînerait à des développements trop considérables et qui à la longue finiraient par être fastidieux.

Ce que nous avons glané du reste dans ces bouquins, vieux d'un siècle, suffit à notre curiosité et donne une idée à peu près exacte de ce qu'ont été les premiers almanachs publiés au pays et de ce qui entrait dans leur composition.

Qu'il soit bien compris que je n'entends pas assigner à ce genre de publication plus d'importance qu'il n'en mérite. Je ne saurais cependant refuser de reconnaître qu'avec les perfectionnements qu'ona apportés à sa confection, et avec la multitude de renseignements dont il fourmille, l'almanach constitue un livre fort intéressant à consulter et qu'il s'est popularisé à ce point qu'il est devenu l'hôte favori de presque toutes nos familles. A la campagne, pour ceux de nos bons villageois qui savent lire, l'almanach, porteur du calendrier, porteur des notions de toute espèce sur l'agriculture, sur la science culinaire, et bondé de statistiques, contribue avec le journal à charmer les loisirs des longues soirées de l'hiver.

Quant aux premiers almanachs canadiens, ils ont de plus, à mes yeux, le mérite d'être un reflet du passé, reflet modeste, il est vrai, mais projetant encore assez de lumière pour nous éclairer sur le rouage social à la fin du XVIIIè siècle et sur les personnalités marquantes de la génération disparue.

Digitized by Google

J'ajouterai qu'ils ont un autre titre à notre respect et à notre considération. Sans être des recueils de littérature—la littérature canadienne ne s'était pas encore dépouillée de ses langes — nos almanachs marquent avec le premier journal de Brown et Gillmore, l'ouverture d'une ère nouvelle, et sont pour ainsi dire, les premières fleurs écloses au pays dans le champ des manifestations de l'esprit humain. Ils n'ont ni le fini, ni le coloris, ni l'érudition des livres ou des journaux qui les suivront, mais ils ont l'insigne mérite—dans un temps où l'imprimerie était à ses premiers essais au Canada—de nous avoir légué des matériaux dont nous nous emparons chaque jour pour édifier notre histoire.

En résumé, les premiers almanachs canadiens resteront pour nous des reliques précieuses, presque sacrées, des livres que l'on feuilletera avec autant de profit que de plaisir, parce qu'ils s'intéressent constamment à notre enfance comme peuple, parce qu'ils nous parlent de ce que nous fûmes et nous laissent prévoir ce que nous serons.

EUGÈNE ROUILLARD.

Digitized by Google

GARCIA MORENO.[1]

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

L'ÉQUATEUR AVANT GARCIA MORENO.

§ 1. *L'Espagne en Amérique.*

Des traditions plus ou moins authentiques font remonter le royaume de Quito aux premiers siècles de notre ère. Diverses tribus venues du nord se seraient fixées sur le plateau des Andes, et la plus puissante, celle des Quitus, aurait fini par absorber les autres ; d'où le nom de Quito donné à la principale résidence du chef.

Quoi qu'il en soit, au milieu du XVe siècle, l'Inca, c'est-à-dire l'empereur du Pérou, battit dans un combat sanglant ses trop remuants voisins et réunit leurs terres à son immense domaine ; bien plus, afin de les tenir sous sa main, il abandonna son ancienne capitale pour s'installer à Quito, où il régna pendant trente-huit ans, non moins habile dans l'art de gouverner les peuples que vaillant à les conquérir.

Les Indiens de l'Équateur, dont le nombre s'élevait à cinq ou six millions, jouissaient sous les Incas d'une certaine civilisation. Simples et dociles comme des enfants, ils suivaient sans mot dire l'impulsion donnée par leurs chefs. Ils considéraient comme leur grand dieu ce soleil qui dardait perpendiculairement ses rayons sur leur tête ; la lune était son épouse, et les incas qui les gouvernaient, les augustes fils de ces deux astres.

Or, malgré les splendeurs de leur dieu-soleil, ces peuples restaient depuis leur origine assis dans les ténèbres de l'idolâtrie et courbés sous le poids de vices dégradants, lorsque, à la fin du XVe siècle, il plut à leur Père du ciel de leur révéler Jésus-Christ, le rédempteur

(1) Cet article est un abrégé de la magnifique biographie de notre héros, écrite par le R. P. A. Berthe, Rédemptoriste. Paris 1888, 2e édition.

Digitized by Google

et le sauveur de toutes les nations, le divin soleil qui illumine et purifie les âmes.

Depuis dix-huit ans déjà, Christophe Colomb, le génie mystérieux, à qui Dieu avait fait pressentir l'existence de mondes inconnus, errait de royaume en royaume, cherchant un prince qui voulût bien être le messager du Christ ; mais partout, à Gênes, à Venise, en France, en Angleterre, on l'avait traité de visionnaire et d'aventurier. Dieu le conduisit enfin à la cour d'Espagne, où Isabelle la Catholique, non moins zélée que lui pour le salut des âmes, favorisa son expédition.

Quelques mois après, Colomb découvrait l'Amérique, et le Souverain Pontife, au nom du Christ, roi de tous les peuples qui sont sous le soleil, donnait aux rois d'Espagne l'investiture de toutes les îles et continents nouveaux, à condition pour eux de faire connaître le vrai Dieu dans ces lointaines contrées.

Les rois d'Espagne s'acquittèrent avec fidélité de l'auguste mission que leur avait confiée le Vicaire de Jésus-Christ. Aussi chaque vaisseau quittant les côtes d'Espagne emportait-il avec les colons de nouveaux missionnaires de la croix. Qui racontera les voyages, les souffrances, le martyre de ces héros du christianisme, dignes des premiers apôtres ?

Des ouvriers comme saint Turibe, archevêque de Lima, ce Xavier de l'Amérique, qui confirma de sa main plus d'un million d'hommes, plantèrent la croix en moins d'un siècle au Pérou, à l'Équateur, à la Nouvelle-Grenade, au Chili, partout où la race conquérante établissait sa domination. Dans toutes les classes de la société, la vie chrétienne se développa d'une manière remarquable, et bientôt l'œil de Dieu se reposa snr des âmes vraiment saintes, des prêtres héroïques, des missionnaires toujours en quête d'âmes à sauver, des religieux comme le bienheureux Martin de Porrés, et saint Pierre Claver, s'installant au lit des pestiférés ; des vierges arrivées au sommet de la perfection, comme sainte Rose de Lima et cette bienheureuse Marianne de Jésus que ses contemporains surnommèrent le lys de Quito.

§ 2. *Régalisme et Régicide.*

Mais, hélas ! avec les chercheurs d'âmes l'Espagne ne tarda pas d'expédier aux colonies des chercheurs d'or, des bandes d'aventuriers, parfois même de véritables brigands, qui déshonorèrent la conquête par leurs cruautés et leur exactions.

Digitized by Google

Cette faute eut pour conséquence l'asservissement plus on moins déguisé des Indiens. Malgré les immortelles protestations de l'héroïque dominicain, Barthélemy de Las Casas, ces malheureux, sans devenir absolument esclaves, furent condamnés au travail des mines. La passion de l'or poussa les colons à un crime plus monstrueux encore. Comme la population indigène, chétive et paresseuse, s'épuisait vite dans ces durs labeurs, ils eurent recours, pour se procurer des bras, à la traite des noirs. (1) En vain les souverains pontifes proscrivirent ce commerce infâme ; les rois d'Espagne firent la sourde oreille à toutes leurs protestations.

A ce premier attentat du despotisme contre la liberté des enfants de Dieu, les rois d'Espagne en ajoutèrent un second, l'exploitation cupide et injuste de la colonie. Tout par la métropole, tout pour la métropole, tel fut durant trois siècles le systéme colonial espagnol. Le territoire, domaine du roi, fut distribué selon son bon plaisir à des concussionnaires qui exploitèrent le nègre et l'indien. De son côté, la métropole enleva aux trafiquants la majeure partie de leurs bénéfices à titres de redevances, de tarifs et autres impôts vexatoires. Puis, afin d'empêcher la contrebande, elle dut tenir sur pied une véritable armée de douaniers et se ruiner en frais d'administration pour le stupide plaisir de ruiner ses administrés.

Malgré tous ces griefs, les colonies demeurèrent fidèles à la mère-patrie aussi longtemps qu'elle-même resta fidèle à Jésus-Christ et à son Église. Ce troisième attentat des princes d'Europe, qui consistait à se déclarer indépendants de Dieu, ils le commirent au milieu du XVIIIe siècle, époque néfaste où ils ne rougirent pas de traiter l'Église comme ils avaient traité les colons et les nègres.

C'était le temps où, sous l'impulsion donnée par les Luther et les Machiavel, continuée par les Buchanan et les Pithou, le césarisme antique relevait la tête sous le nom de régalisme. Oublieux du Christ et du vieux droit chrétien, les princes mettaient la couronne au-dessus de la tiare et se proclamaient libres de tout contrôle ici-bas.

Les princes espagnols adoptèrent ces maximes païennes. Abusant du droit de patronage que les pontifes romains leur avaient bénévolement accordé, ils persécutèrent les évêques et les prêtres et commirent nombre d'attentats contre les personnes et les biens ecclésiastiques. Cette tyrannie régalienne s'afficha d'une manière par-

(1) Des marchands en achetaient par milliers sur les côtes d'Afrique, les entassaient à fond de cale, et les vendaient dans les ports américains.

Digitized by Google

ticulièrement révoltante dans la conduite du roi Charles III à l'égard des jésuites.

On connaît l'inique procès intenté à la Compagnie de Jésus dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Des parlements jansénistes osèrent condamner des constitutions approuvées par l'Église ; et les courtisans de la Pompadour incriminer la morale prétendue relâchée de saints religieux. La vérité est qu'on n'avait contre les jésuites que leur ardente et brillante défense de la papauté durant ces derniers siècles. Protestants, jansénistes, gallicans jurèrent donc d'exterminer ces " gardes du corps " des pontifes romains, ainsi que les appelait Voltaire. Le roi de Portugal, obsédé par l'odieux marquis de Pombal, commença l'exécution aussi bien dans son royaume que dans les colonies de l'Inde, du Brésil et du Paraguay ; puis, entre deux orgies, le triste Louis XV signa l'arrêt sauvage ; enfin, dans ce massacre des innocents, on vit paraître le véritable Hérode, Sa Majesté Catholique Charles III.

La Compagnie de Jésus était la gloire de l'Espagne et des colonies espagnoles. L'Amérique du Sud possédait plus de cent collèges, dirigés par deux mille jésuites. Dans les déserts, cinq cent mille indiens, convertis par ces admirables missionnaires, jouissaient, sous leur conduite, d'une civilisation patriarcale qui rappelait les plus beaux temps de l'Église. Or, sans aucune forme de procès, sans même consulter le souverain pontife, voici l'ukase que le roi Charles III expédia, de sa propre main, à tous les gouverneurs de province tant en Espagne qu'aux colonies :

" Je vous revêts de toute mon autorité et puissance royale pour vous transporter sur le champ, avec main forte, au couvent des jésuites. Vous ferez saisir tous les religieux et les ferez conduire dans les vingt-quatre heures au port le plus rapproché, où ils seront embarqués sur des vaisseaux à ce destinés. Au moment de l'exécution, vous ferez apposer les scellés sur les archives de la maison et sur les papiers des individus, sans permettre à aucun d'eux d'emporter autre chose que ses livres de prière et le linge strictement nécessaire pour la traversée. Si, après l'embarquement, il existe un seul jésuite, même malade ou moribond, dans votre département, vous serez puni de mort. Moi, le roi d'Espagne."

Est-ce d'un chrétien ou d'un Caraïbe qu'émane ce décret barbare ? Mais que dire de son exécution ? Au jour fixé, 2 avril 1767, sous le coup de minuit, les jésuites furent saisis partout, en Espagne, en Amérique, dans les îles, entassés pêle-mêle sur des vaisseaux et

Digitized by Google

bientôt jetés, morts ou vifs, dans les états du pape. Néron n'eût pas mieux fait.

Cependant le pape, en apprenant ces crimes, écrit à Charles III : "*Tu quoque, fili*! Ainsi le roi catholique, toujours cher à notre cœur, emplit le calice de nos souffrances, plonge notre vieillesse dans les larmes, et nous précipite au tombeau !" Pour toute réponse, le despote sans cœur jette six mille de ses victimes sur les côtes de l'État pontifical. Le pape l'excommunie ; le roi lui pose l'alternative ou de retirer son bref ou de voir ses états envahis.

"Faites, répond l'intrépide Clément XIII, traitez le pape comme le dernier des hommes ; il n'a ni armées, ni canons, on peut tout lui prendre ; mais il est hors du pouvoir des hommes de le faire agir contre sa conscience."

Les conjurés lui enlèvent le Comtat Venaissin. Clément XIII mort de douleur, ces misérables despotes exigent de son successeur, Clément XIV, la suppression de la Compagnie de Jésus sous peine d'entraîner, comme Henri VIII, leurs sujets dans le schisme. Devant cette menace, le pape signe le bref de suppression, et meurt six mois après, criant au milieu des angoisses de l'agonie : "Ils m'ont forcé ! *Compulsus feci !*"

Ce fut la dernière victime du despotisme régalien. "Craignez, avait dit Clément XIII à Louis XV, craignez que Jésus-Christ ne venge lui-même son Église outragée !" Le vengeur s'appellera la Révolution, et le régalisme enfantera le régicide comme une nécessité logique.

En effet, Charles Ier, roi d'Angleterre, comparaît devant un parlement, qui le juge et le fait décapiter. Le successeur de Louis XV, le pieux Louis XVI, ne quitte la barre de la Convention Nationale que pour monter à l'échafaud. Les autres rois d'Europe, si fiers de leur omnipotence, voient leurs trônes voler en éclat partout où passe l'Empereur, justement surnommé la "Révolution à cheval."

Le roi d'Espagne n'échappa point au châtiment. La trombe révolutionnaire passa sur ses états comme les flots d'une mer en furie, et lui enleva ses colonies américaines.

§ 3. *Bolivar.*

Après dix ans de lutte, les colonies anglaises venaient de triompher de la mère-patrie et d'organiser, sous la conduite de Washington, la République des États-Unis. Aussitôt l'idée d'émancipation se mit à germer dans toutes les têtes. La révolution française ac-

Digitized by Google

tiva singulièrement la fermentation des esprits. Plusieurs tentatives d'insurrection eurent lieu au commencement de ce siècle, mais sans succès. C'est alors que parut Bolivar.

Né à Caracas, capitale du Vénézuéla, le 24 juillet 1783, d'une famille riche et chrétienne, il tomba malheureusement entre les mains d'un précepteur révolutionnaire, qui fit de lui un type de républicain, surtout un ennemi acharné de l'Espagne. A quinze ans, il fut envoyé à Madrid pour y terminer son éducation. Quelques années plus tard, de passage à Rome, électrisé par les souvenirs de l'antiquité, il jura sur le mont Aventin de délivrer sa patrie des tyrans espagnols. L'occasion d'accomplir son serment se présenta bientôt et il s'en saisit avec avidité.

Napoléon venait de détrôner Ferdinand VII et d'installer à Madrid son frère Joseph en qualité de roi d'Espagne. Sous prétexte de soutenir contre l'usurpateur les droits du monarque déchu, les patriotes du Vénézuela, de la Nouvelle-Grenade et de l'Équateur, ces trois grands districts dont se composait la vice-royauté de Santa-Fé, s'organisèrent en juntes délibératives et s'insurgèrent, au nom de Ferdinand VII, contre les autorités espagnoles. Quito donna l'exemple le 10 août 1809; Santa-Fé de Bogota venait de l'imiter lorsque Bolivar entra en scène pour se placer à la tête du mouvement.

Le 19 avril 1810, ayant mis la main sur le gouverneur du Vénézuela, Bolivar proclama la déchéance des autorités espagnoles et la création d'une junte suprême, libre et indépendante, dont l'autorité ne devait cesser qu'avec la captivité de Ferdinand VII. Cette dernière clause avait pour objet de dissimuler aux yeux du peuple généralement très royaliste, la portée de la Révolution. Elle ne tarda pas néanmoins à être sacrifiée et le Congrès vota purement et simplement l'indépendance entière et proclama la république.

C'était jeter le gant à l'Espagne. A la tête des troupes royalistes, le général Monteverde eut bientôt réoccupé les positions prises par les insurgés; il allait même attaquer Caracas, lorsque le Jeudi Saint, 26 mars 1812, un tremblement de terre ensevelit cette ville sous ses ruines. La nouvelle république de Colombie ne survécut point à ce désastre. Bolivar, protégé par un ami de Monteverde, obtint un passeport pour l'étranger. Vaincu, mais non découragé, l'indomptable champion court offrir son épée à la Nouvelle-Grenade, elle aussi en pleine insurrection contre les Espagnols.

A la tête de cinq mille hommes déterminés, il s'empara du fort de Ténériffe qui commande le Magdalena, balaie les rives de ce

Digitized by Google

fleuve jusqu'à Ocagna, et lance sa troupe dans la montagne avec l'intention de la franchir et de traverser au pas de charge les quatre cents lieues qui le séparent de Caracas, pour en chasser Monteverde. De fait, il culbute les détachements ennemis embusqués dans la Cordillère, et remporte une brillante victoire à Saint-Joseph de Cucuta, de l'autre côté des monts. Puis, partant comme la foudre, il prend en courant Mérida, Truxillo, Barinas, San-Calors, Victoria et fait son entrée triomphale à Caracas le 6 août 1813. Trente mille hommes l'accueillirent en criant : " Vive le Libérateur ! "

Mais, pour conserver sa conquête, Bolivar devait lutter contre l'armée espagnole, contre le peuple resté fidèle à la monarchie et surtout contre ses généraux, jaloux de sa gloire. En vain multiplia-t-il les prodiges de valeur ; une seconde fois il dut quitter sa patrie ; il se retira à la Jamaïque, en attendant de meilleurs jours.

Sur ces entrefaites la chute de Napoléon ramena Ferdinand VII sur le trône de ses pères. Celui-ci envoya son maréchal de camp, Morillo, avec dix mille hommes de bonnes troupes pour pacifier l'Amérique. Morillo pacifia, comme la mort, écrasant tout sur son passage. La Colombie succombait dans le sang et les ruines, lorsque tout à coup on apprit que Bolivar, avec quelques officiers et une poignée de braves, avait quitté son île et envahi de nouveau le Vénézuela, bien décidé cette fois à vaincre où à mourir.

Le 1er janvier 1817 il entrait à Barcelone à la tête de sa petite troupe. Pour se créer une base d'opérations, il traverse avec quelques centaines d'hommes, d'immenses forêts, passe l'Orénoque, et s'établit à Angostura, chef-lieu de la Guyane, au fond du Vénézuela, où il établit un conseil d'État pour préluder aux institutions républicaines, son rêve et sa chimère.

Au commencement de 1818, il fait trois cents lieues, tombe à l'improviste sur Morillo et remporte la fameuse victoire de Calabazo. Le 1er janvier 1819, de retour à Angostura, il préside le congrès chargé d'organiser le gouvernement de la nouvelle république de la Colombie. Morillo venait de passer l'Apure avec dix mille hommes. Bolivar abandonne au chef Paëz le soin de le surveiller et part avec ses troupes, franchit les Cordillères, écrase à plusieurs reprises le général Barreiro qui voulait lui barrer le passage et entre à Bogota aux acclamations mille fois répétées de : " Vive Bolivar, le libérateur de la Colombie, le père de la patrie ! "

Ce Titan va-t-il se reposer ? — jamais ! aussi longtemps qu'un Espagnol foulera le sol américain. Les années 1820 et 1821 furent

Digitized by Google

consacrées à consolider sa conquête par la fondation de l'Union colombienne. Le congrès d'Angostura décréta que le Vénézuela et la Nouvelle-Grenade formeraient une seule nation. Bolivar, nommé président de la Colombie, abandonna le pouvoir au vice-président Santander pour reprendre aussitôt l'œuvre d'affranchissement. Tournant les yeux vers le sud, où se trouvaient encore vingt mille Espagnols, il brandit son épée et dit à ses soldats: "En avant! portons le drapeau de l'indépendance à l'Équateur, au Pérou et jusqu'au sommet du Potosi!"

Après avoir franchi des obtacles insurmontables pour tout autre que pour lui il entre victorieux à Pasto, tandis que le général Sucre lui conquérait l'Équateur, qui fut aussitôt réuni à la Colombie. Puis tous deux réunis soumettent le Pérou par les mémorables victoires de Junin, d'Ayacucho et de Potosi.

Alors, au comble de ses vœux, Bolivar ne put s'empêcher de s'abandonner à un vrai délire et de s'écrier dans l'ivresse de sa joie, en promenant ses regards des sommets du Potosi sur cette chaîne de montagnes tant de fois franchie durant ces quinze années de combats, sur la Bolivie, le Pérou, l'Équateur, la Nouvelle-Grenade, le Vénézuela délivré par ses armes: "Pour moi, les pieds sur cette montagne d'argent, dont les veines inépuisables ont rempli durant trois siècles le trésor espagnol, je déclare qu'à mes yeux tous ces biens sont un pur néant si je les compare à l'honneur d'avoir arboré l'étendard de la liberté des plages brûlantes de l'Orénoque au sommet du Potosi, la merveille de l'univers!"

Pauvre Bolivar! à peine descendu de la montagne, tu vas apprendre à tes dépens que l'étendard de la liberté n'est déjà plus, dans les mains des républicains, que le sombre drapeau d'un despotisme bien plus lourd que celui des rois. La Colombie va périr, parce que tu as oublié d'y planter l'étendard de Colomb, la sainte croix!

§ 4. *La tyrannie révolutionnaire.*

Pendant que Bolivar combattait pour l'indépendance, un homme qui lui devait ses titres militaires et civils, administrait la Colombie en qualité de vice-président de la république. Le général Santander, démocrate comme Bolivar, entendait autrement que lui la souveraineté du peuple. Bolivar eût volontiers laissé l'Église vivre librement dans l'Etat libre; mais son lieutenant, en vrai sectaire, pensait que si l'État est souverain,, il doit dominer l'Église et même la

Digitized by Google

briser, pour peu qu'elle résiste aux ukases des majorités parlementaires.

Mais, au sein de populations essentiellement catholiques, comment créer dans les chambres une majorité hostile à l'Église ? Santander n'ignorait sous ce rapport aucune des manœuvres européennes. D'abord il établit à Bogota une loge de francs-maçons, qu'on décora, pour ne pas effaroucher le peuple, du beau nom de "Société des lumières." On y donnait aux naïfs des leçons d'anglais et de français, puis on les enrégimentait dans la secte, qui fut bientôt très en vogue. On y banquetait, on invectivait contre l'Espagne, l'Inquisition, l'intolérance des papes, la domination du clergé. "La religion ferait de grands progrès, disait-on, à ces apprentis, si le clergé se désintéressait de la politique." Pour répandre dans le peuple le poison élaboré dans les loges, les journaux se mirent à saper tous les principes sociaux, à dénaturer l'histoire et à vilipender chaque jour les gens de bien et les membres du clergé. Se croyant alors en mesure de dresser contre l'Église le formidable engin de la souveraineté du peuple, Santander insinua que pour donner à la Colombie un code vraiment libéral qui l'émancipât à jamais de sa trop longue servitude, les électeurs devaient écarter du congrès les réactionnaires, les fanatiques, les partisans occultes du gouvernement déchu. Appuyées de savantes manœuvres électorales, ces perfides déclamations produisirent un tel effet que ce peuple catholique députa, pour lui fabriquer sa constitution, une imposante majorité de francs-maçons.

Les constituants se réunirent à Cucuta sous la direction de Santander. Ils commencèrent par biffer l'article déclarant la religion catholique religion de l'État ; puis ils votèrent l'abolition de l'Inquisition et de l'*Index* ecclésiastique, et attribuèrent au gouvernement la censure des livres et des journaux. Aussitôt Santander autorisa la publication des œuvres de Voltaire, Rousseau, Diderot, Bentham, sans compter bon nombre de pamphlets immoraux et impies. On substitua dans les écoles un enseignement athée à l'enseignement catholique et on le rendit officiel et obligatoire.

En même temps la Colombie devenait un enfer d'où l'ordre était banni ; plus de protection pour le foyer, les personnes, les propriétés ; le brigandage militaire sous toutes ses formes ; voilà le spectacle déshonorant qu'offrait ce malheureux pays, quand Bolivar descendit de son trépied du Potosi, encore tout enivré de sa victoire

Digitized by Google

sur les tyrans et tout fier du cadeau qu'il avait fait à son pays en le dotant du système parlementaire.

Hélas ! nous allons voir le vainqueur de la nature et de l'Espagne, vaincu lui-même par le faux principe dont il s'est fait l'esclave, se débattre en vain contre la tyrannie révolutionnaire. Au nom du peuple souverain les Santandéristes vont coucher dans le même sépulcre Bolivar et la Colombie.

Au mois de septembre 1826, il arrivait à Guayaquil, en marche sur Bogota. Les autorités des trois départements de l'Équateur le supplièrent de prendre en main le pouvoir dictatorial nécessaire, à leur avis, pour combattre avec succès les anarchistes de la Colombie et les révoltés du Vénézuela. Enchaîné par son principe de la souveraineté des majorités, il répondit que "la légalité suffirait pour sauver le pays et qu'au lieu de dictature il apportait la branche d'olivier."

Les libéraux de Bogota, Santander à leur tête, se moquaient bien de sa branche d'olivier. Afin de paralyser d'avance les efforts du réformateur, ils le rendirent odieux au peuple en lui prêtant des projets ambitieux. Leurs manœuvres l'exaspérèrent tellement qu'il donna sa démission. Elle ne fut pas acceptée, grâce à ses amis puissants ; mais sa position n'en fut point améliorée, et dans la nouvelle élection le peuple trompé, comme d'ordinaire, prit parti pour les plus actifs et les plus audacieux et députa à la convention une forte majorité de Santandéristes.

La situation devenait grave. Dès la première réunion du nouveau congrès, la majorité hostile réclame à grands cris la déchéance du président et menaçait même de l'exiler ou de l'étrangler. Dans une pareille extrémité, le colonel Herran, chef du département, convoqua une junte populaire. Le peuple décréta d'emblée la dissolution du congrès et la dictature du président.

Mais la Révolution ne désarme jamais ; ceux qu'elle ne peut abattre, elle les assassine. Un mois après leur échec, le 25 septembre 1828, vers minuit, une bande d'insurgés et de soldats mutinés assaillirent le palais présidentiel en vociférant contre le tyran. Déjà ils avaient forcé la porte et se dirigeaient, le poignard à la main, vers la chambre de Bolivar, lorsque celui-ci, réveillé par le tapage, s'enfuit par une issue secrète. Les assassins furent jetés en prison et Santander lui-même fut banni.

Bolivar comprit alors la situation. Il ordonna la dissolution des sociétés secrètes et la fermeture des loges ; il travailla à rétablir

Digitized by Google

l'union intime entre l'Église et l'État ; enfin, persuadé que l'enseignement universitaire empoisonnait la jeunesse, il en ordonna la réforme complète, expulsa des écoles les auteurs dangereux et y introduisit l'étude approfondie de la religion.

Mais l'homme de 1789 avait trop caressé, trop vanté, trop divinisé la Révolution, pour qu'elle se laissât facilement museler par lui. En vain se multipliait-il pour réparer les brèches ; ses ennemis réussirent bientôt à le discréditer auprès du peuple, et quand vinrent les élections, les Santandéristes triomphèrent sur toute la ligne.

Outré d'une pareille ingratitude, brisé de fatigue, malade, Bolivar succomba sous le poids du découragement et du chagrin. Il envoya sa démission dans des termes qui ne laissaient aucun doute sur ses intentions. En même temps il donnait à la nation les avis les plus salutaires. "Que mon dernier acte, ajouta-t-il, soit de recommander au congrès de protéger toujours notre sainte religion, cette source féconde des bénédictions du ciel et de restituer à l'instruction publique ses droits sacrés et imprescriptibles." Puis d'un mot qui résumait l'histoire des vingt dernières années, il établit ce triste mais fatal bilan de la tyrannie révolutionnaire : "Concitoyens, je le dis, le rouge au front, nous avons conquis l'indépendance, mais au prix de tous les autres biens." Il conclut par ces mots sublimes : "Au nom de la Colombie, je vous en conjure, entendez mon dernier vœu : restez unis, et ne devenez pas les assassins de la patrie."

Le 8 mai 1830, Bolivar partit pour Carthagène avec le dessein de passer en Europe. Des bords de la mer où il s'était rendu pour rétablir sa santé délabrée, il vit s'ecrouler l'édifice qu'il avait bâti. Le désordre prit de telles proportions que le général Urdaneta s'étant rendu maître de la ville par un coup de force, institua un gouvernement provisoire, dont le premier acte fut d'envoyer une commission à Bolivar pour le supplier de reprendre le commandement au nom de la patrie expirante : "Il n'y a plus de salut pour la patrie, répliqua-t-il ; tout est perdu et pour toujours !"

Quelques mois de cette agonie morale suffirent pour le conduire au tombeau. Le 8 décembre, dans la ville de Santa-Marta, où ses amis l'avaient conduit pour réparer ses forces avant de prendre la mer, il se sentit défaillir. Averti par l'évêque que la mort approchait, il reçut les derniers sacrements de la manière la plus édifiante ; puis il dicta ses derniers adieux au peuple colombien. "Si

Digitized by Google

ma mort, dit-il, peut contribuer à vous rendre plus unis, volontiers je descends au tombeau."

Le 17 décembre 1830 il rendit le dernier soupir. Fils de la Révolution, il devait s'attendre à être dévoré par elle ; n'est-ce point le sort qu'elle réserve, comme Saturne, à tous ses enfants ?

§ 5. *Un libérateur.*

Eh dépit du glorieux titre de *Libérateur*, Bolivar ne fut donc pas un vrai libérateur. S'il chassa de sa patrie les tyrans qui l'opprimaient au nom de l'omnipotence royale, ce fut pour la livrer à une horde de tyranneaux qui l'écrasèrent au nom du peuple souverain. Pour sauver la Colombie il fallait un autre Bolivar, assez fort pour chasser les révolutionnaires, assez chrétien pour remplacer la souveraineté du peuple par la souveraineté du Christ et les droits de l'homme par les droits de Dieu. Mais est-il possible aujourd'hui de détrôner le peuple souverain pour replacer la société sur sa base divine ? Oui, malgré toutes les apparences du contraire, et pour s'en convaincre il suffit d'étudier la vie de Garcia Moreno.

Trente ans seulement après Bolivar, sans aucun respect pour les immortels principes de 89, cet homme par un coup de force balaya les misérables qui s'engraissaient aux dépens du pauvre peuple de l'Équateur, un des États révolutionnaires nés du démembrement de la Colombie ; puis il installa dans son pays un gouvernement aussi catholique que celui de saint Louis ; en dépit des libéraux et des émeutiers il signa un concordat qui restituerait à l'Église tous ses droits et une constitution destinée à faire de son peuple, le vrai peuple du Christ.

Il succomba dans la lutte, et tomba sous le poignard de l'assassin ; mais sa patrie reconnaissante, qui lui doit le salut, a noblement vengé sa mort et par la voix de ses législateurs lui a décerné le titre glorieux de *Martyr de la civilisation* et lui a élevé une statue portant cette inscription : " A l'excellentisme Garcia Moreno, le plus grand des enfants de l'Équateur, mort pour la religion et la patrie, la République reconnaissante ! "

R. P. B.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

NOV 18 1889

REVUE CANADIENNE

"RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS"

TROISIEME SÉRIE

TOME DEUXIÈME

(XXVe DE LA COLLECTION)

NOVEMBRE 1889

SOMMAIRE

I.—GARCIA MORENO—(*Suite*) ..... R. P. B.

II.—LE CONSEIL D'ASSINIBOIA ..... L. A. Prud'homme.

III.—L'ORDRE DU MONDE PHYSIQUE ET SA CAUSE PREMIÈRE D'APRÈS LA SCIENCE MODERNE ..... D. L. de Saint-Ellier.

IV.—UNE RÈGLE DU SYLLOGISME ..... Aristotelicus.

V.—BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ..... A. L. et D. C.

VI.—ANTIQUITÉ RECULÉE DE L'HOMME NON PROUVÉE—(*Suite et fin*) ..... A de B

MONTRÉAL

BUREAU DE LA "REVUE CANADIENNE"

1889

Digitized by Google

Le REMÈDE du PÈRE MATHIEU

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL

Enfin Trouvé!!!

ENCORE UNE DÉCOUVERTE!!!

Le Remède du Père Mathieu

Guérit radicalement et promptement l'intempérance et [illegible] *tout désir des liqueurs alcooliques.* C'est en même tem[illegible] fébrifuge, un tonique et un altérant. Par son action fé[illegible] il chasse la fièvre interne qui consume l'homme intem[illegible] et qui entretient sa soif ardente pour la boisson : pa[illegible] toniques, il remet l'estomac et le foie dans leur état na[illegible] santé, de déréglés qu'ils étaient dans presque tous le[illegible] relève le système nerveux abattu ; comme altérant il [illegible] l'intempérant un nouvel homme. **Le lendemain d'une f[illegible] tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuiller e[illegible] paraitre entièrement la dépression mentale et physiq[illegible]** aussi un remede certain pour toute FIEVRE, DYSPE[illegible] TORPEUR de FOIE, ayant une cause autre que l'intemp[illegible] C'est le plus puissant tonique fortifiant qui ait jam[illegible] employé. Chaque famille devrait avoir sous la main ce[illegible]fique, qui marque une époque dans les découvertes [illegible] médical. Il n'y a pas de médicament dont le besoin [illegible] tant sentir, et qui apporte un soulagement plus grand [illegible] manité souffrante.

Vendu par les Pharmaciens, $1.00 la Bouteille

Si le mal n'est pas fort, une bouteille suffit ; mais le[illegible] cas de *delirium tremens* ne demandent pas plus de [illegible] teilles pour guérison complète de l'intempérance. Vous [illegible] rez obtenir *gratis* un pamphlet sur "*l'Alcool, ses e[illegible] corps humain, et l'intempérance traitée comme maladie,*" [illegible] adressant à votre Pharmacien ou à

S. LACHANCE, Pharmacien,
1538, Rue Ste-Catherine, Montré[illegible]

REMEDE DU DOCTEUR SEY

Contre la Dyspepsie, les Vents, la Bile, la Constipation, les Maladies du Foie, de l'Estomac, des Intestins et des Reins.

L'Estomac, le Foie et les Intestins sont des organes si importants que le dérangement de l'un [illegible] cause invariablement des désordres très graves dans le corps humain. De plus, comme ces organes [illegible] plus exposés par le travail incessant de la digestion, et surtout par les écarts de régime et les [illegible] chacun, il s'en suit que la plupart des Maladies qui affectent le genre humain proviennent du d[illegible] ment d'un ou de plusieurs de ces organes. Aussi, n'y a-t-il rien de plus commun que la Dyspepsie, [illegible] gestions, les Vents, les Affections bilieuses, la Diarrhée, la Constipation. Les Névralgies de toute [illegible] les Maladies des Reins, de la Vessie proviennent aussi souvent d'une mauvaise digestion. Tout le [illegible] sait, par exemple, que la Névralgie appelée Migraine prend le plus souvent sa source dans un d[illegible] ment de l'Estomac. Une des causes les plus fréquentes de l'hydropisie se rencontre dans les Maladies [illegible]

Il est donc de la plus grande importance de tenir les organes de la digestion en bon ordre. O[illegible] teur SEY, de Paris, après vingt années d'études et de travail, est parvenu à découvrir un remède [illegible] seulement maintient l'Estomac, le Foie et les Intestins dans leur état normal, mais encore [illegible] toutes les maladies dont ces organes peuvent être affectés. Aujourd'hui, le Remède du Dr Sey, est [illegible] spécifique contre la Dyspepsie, et contre toutes les Maladies du Foie, de l'Estomac et des Intestins.

TEMOIGNAGES

Saint-Henri de Mascouche, 10 octobre 1884. — Monsieur S. LACHANCE, Montréal, — Mon cher M[illegible] — Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le Remède du Dr. SEY dont vous êtes l'agent u[illegible] fait un grand bien. — De tous les Spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser l'action des [illegible] digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille surtout aux pe[illegible] souffrent de la Dyspepsie flatulente et j'espère que, comme moi, elles verront leur santé s'am[illegible] blement. — Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué serviteur. — L.-J. LA[illegible]

MONSIEUR S. LACHANCE, — Ayant fait usage du Remède du Dr SEY, pour la Dyspepsie, je [illegible] reuse de vous déclarer que je m'en suis très bien trouvée. — Sœur THOMAS, Supérieure, — Sa[illegible] Saint-Vincent de Paul, — Montréal, 14 octobre 1884.

Montréal, 10 novembre, 1881, — MONSIEUR S. LACHANCE, — Depuis plusieurs années, je [illegible] violentes attaques de Migraine, provenant d'une mauvaise digestion. Aujourd'hui, après [illegible] ques bouteilles du *Remède du Dr. Sey*, je suis entièrement guéri de ces attaques et mon [illegible] bien. J'ai aussi employé le même Remède dans ma famille contre les Indigestions, les C[illegible] Vents, et cela toujours avec succès. — Le *Remède du Dr Sey* est aussi un excellent Purgatif [illegible] causer de douleurs, et qui n'empêche pas de vaquer aux occupations ordinaires. — D. C. [illegible] rue Notre-Dame.

AGENT POUR LE DOMINION

S. LACHANCE

Digitized by Google

NOV 18 1889
LIBRARY

GARCIA MORENO

(*Suite.*)

CHAPITRE I.

Le Chevalier du Droit.

(1821-1856)

§ 1. *Premières Années (1821-1836)*

Gabriel Garcia Moreno naquit à Guayaquil le 24 décembre 1821, quelques jours avant la prise de Quito par les troupes républicaines. Il était fils de don Gabriel Garcia Gomez et de dona Mercédès Moreno. Les deux époux étaient dignes de leurs nobles ancêtres par de rares qualités personnelles et surtout par leur invincible attachement à la religion catholique. Dieu récompensa leurs vertus par une magnifique couronne d'enfants qui tous firent leur consolation et dont le plus jeune sera éternellement leur gloire.

Par suite des révolutions incessantes qui bouleversaient l'Amérique espagnole, don Garcia Gomez essuya de grands revers de fortune. D'opulente qu'elle était, sa famille tomba dans la médiocrité puis dans la gêne, et bientôt ce fut la pauvreté avec son cortège de privations d'autant plus pénible qu'elles se dissimulaient à tous les yeux. Les deux époux en souffrirent surtout pour le petit Gabriel. Leurs aînés avaient terminé leur éducation, ils pouvaient prendre leur vol et se frayer un chemin dans le monde ; mais qui s'occuperait du pauvre déshérité ?

Dona Mercédès comprit la tâche que les circonstances lui donnaient à remplir. Elle se chargea de former l'esprit et le cœur de l'enfant, comptant sur Dieu pour son avenir. Le petit Gabriel, dont le cœur s'épanouissait au contact de cette noble femme, en même temps que son intelligence se développait, comprenait tous

Digitized by Google

les sacrifices qu'elle s'imposait pour lui. Il aimait sa mère avec passion et jamais il n'oublia l'admirable dévouement dont elle lui donna tant de preuves pendant cette période de sa vie.

Un nouveau malheur, plus grand que les autres, acheva de désoler la mère et l'enfant : Garcia Gomez fut ravi à leur amour au moment où son appui devenait plus nécessaire que jamais. C'était le temps pour le jeune Gabriel de fréquenter les écoles, d'apprendre les langues et d'acquérir cette science dont son âme avait déjà soif. Or la mort de son père, en privant la famille de son unique soutien, ne permettait plus à l'enfant d'aspirer à une instruction quelconque Désespérée de cette pénible situation, dona Mercédès n'avait d'autre ressource que de se plaindre au ciel, quand le Dieu qui compte les larmes des mères vint à son secours d'une manière inattendue.

Un religieux d'un couvent voisin, le P. Bétancourt, confident des anxiétés de dona Mercédès, s'offrit à donner à l'enfant des leçons de grammaire. Au comble de la joie, le petit Gabriel se jeta sur le rudiment aveo une véritable fureur ; en quelques années il parcourut le cercle entier des études élémentaires avec un succès qui tenait du prodige. Mais comment continuer ses études supérieures que l'Université de Quito pouvait seule lui fournir, et comment s'y rendre et s'y maintenir sans ressources pécuniaires ? Le bon religieux y pourvut encore. Il avait à Quito une sœur aussi charitable que lui, auprès de qui son jeune protégé trouverait, outre le logement et la nourriture, toutes les facilités pour suivre, sans frais et sans périls, les cours de l'Université. La bonne dame consentit de grand cœur à recevoir le jeune homme, et dès la rentrée des classes, celui-ci, le cœur gros, fit ses adieux à sa mère tendrement aimée, à ses frères et sœurs, et au bon religieux qui lui servait de père.

A quinze ans on sèche vite ses larmes, surtout quand on entreprend un long voyage avec l'inconnu devant soi. Le jeune Gabriel s'élança plein d'ardeur sur cette route de Guayaquil à Quito, dont les accidents aussi variés que pittoresques excitent l'admiration des touristes. Des hauteurs du Chimborazo il jetait un dernier regard sur sa chère cité natale, ensevelie au loin dans les brumes de l'Océan, puis ses idées se concentraient sur la vieille capitale des Incas, le pays de ses rêves et de ses espérances.

A Quito il fut reçu à bras ouverts par la sœur du bon Padre, toute heureuse de faire retrouver sous son toit à cet étudiant devenu son enfant les soins et les douceurs de la maison paternelle.

Digitized by Google

§ 2. *L'Étudiant (1836-1840).*

Admis à l'Université, Gabriel compléta d'abord son cours d'humanités ; d'un bond il prit la tête de sa classe ; on ne tarda pas à lui confier la charge d'inspecteur ou de surveillant de ses condisciples et il gagna dans cet emploi l'estime de ses maîtres et le respect de ses camarades.

Le 1er septembre 1837 il commença l'étude de la philosophie, des mathématiques et des sciences naturelles. Durant trois ans l'adolescent allait sucer le lait fortement sécularisé de l'*Alma Mater*.

Jadis l'Université de Quito avait joui dans l'Amérique du Sud d'une grande célébrité, surtout par son dévouement aux doctrines thomistes ; mais depuis un quart de siècle toutes les facultés, excepté la théologie, avaient été confiées à des laïques imbus des nouvelles doctrines. Heureusement les mœurs des maîtres valaient mieux que leur enseignement et le tempérament chrétien des élèves et de leurs parents réagissait contre les influences de cette température viciée. Garcia Moreno échappa à tout danger, grâce aux fortes préoccupations qui dominèrent son âme dès cette époque de sa vie.

Son esprit était en ce moment envahi par l'idée que Dieu l'appelait au sacerdoce. Il lui paraissait beau de se faire soldat du Christ en ce temps de révolution où l'on pouvait s'attendre à devoir livrer de rudes combats. Encouragé dans cette pensée par Mgr Garaïcoa, il reçut même de la main du prélat la tonsure et les ordres mineurs.

Mais il ne tarda point à se convaincre, sous l'œil de Dieu, que ce n'était point là sa vocation et il se livra plus que jamais à la passion de la science et se plongea dans l'étude avec une ardeur fébrile. Talent universel, il montra néanmoins une prédilection spéciale aux mathématiques et à la chimie. Un savant ingénieur français, le docteur Wyse, qui venait d'arriver au pays, lui enseigna les hautes mathématiques ; il avouait que son élève le stupéfiait par la facilité avec laquelle il faisait les calculs les plus longs et les plus compliqués.

§ 3. *L'Avocat (1840-1845).*

En attendant que sa vocation se décidât définitivement, sa philosophie terminée, Gabriel prit ses inscriptions pour l'étude du droit ; il y voyait un acheminement à la vie publique et un moyen de satisfaire sa noble passion de la justice.

Digitized by Google

Malheureusement, étudier le droit c'est de nos jours désapprendre les notions du vrai et du juste, surtout quand il s'agit du droit social, politique et religieux. Dans les universités sécularisées par la Révolution, on a supprimé les chaires de droit naturel et de droit canonique comme n'ayant plus d'objet. Pour un jeune homme désarmé, l'étude du droit dans ces conditions n'est plus que l'apprentissage systématique de la tyrannie de l'État.

Avec son esprit investigateur et ses convictions chrétiennes, il comprit vite qu'il y avait des lacunes déplorables et des inexactitudes révoltantes dans l'enseignement qu'on lui donnait ; aussi n'accepta-t-il qu'avec de grandes réserves les doctrines de ses maîtres et de ses auteurs, se promettant bien de les confronter avec les lois de l'éternelle justice dès qu'il en aurait le moyen.

Mais ce qui caractérisa cette période de sa vie, ce fut le développement puissant de l'énergie morale. Il comprenait que pour être un vrai justicier au milieu d'un monde corrompu, il fallait être décidé à briser tout obstacle pour arriver au triomphe du droit. Aussi travaillait-il à devenir cet homme de fer, dont parle Horace, qui ne broncherait pas même devant l'écroulement du monde.

En 1845, de concert avec le docteur Wyse, il explora l'intérieur du Pichincha, le terrible volcan, dont les éruptions ont fait plusieurs fois de la ville de Quito un monceau de ruines. Les dangers qu'ils y coururent dépassent toute imagination ; mais que ne fait point faire la noble soif de la science ?

Ses quatre années d'étude du droit terminées, Garcia Moreno, revêtu du grade de docteur, commença son stage de barreau sous la direction du savant jurisconsulte Joachim Henriquez. Dès lors, il faisait l'admiration de tous et s'acquérait la réputation d'un maître distingué dans sa profession et d'un jurisconsulte éminent à qui l'on pouvait confier sans crainte le soin de défendre la propriété, l'honneur et la vie de ses semblables.

Garcia Moreno exerça peu ses fonctions d'avocat ; déjà les affaires publiques absorbaient son attention ; le bien général, la gloire de l'Équateur, voilà les idoles de ce noble cœur et c'est à ces grands objets qu'il va consacrer ses travaux et ses efforts. Cependant, avant d'entrer de plein pied dans la vie politique il songea à se marier. Son esprit transcendant, sa conduite irréprochable et le brillant avenir qui se dressait devant lui avaient fait oublier son humble situation de fortune. Il lui était permis d'aspirer à une alliance honorable dans les familles distinguées de Quito.

Digitized by Google

Il demanda donc et obtient la main de senorita Rosa Ascasubi, dont les deux frères, Manuel et Robert, vivaient avec lui en parfaite communauté de sentiments.

Outre les biens de la fortune, dona Rosa lui apportait beaucoup d'esprit et de dignité, et une parfaite conformité d'idées et de caractère avec l'homme dont elle allait partager les destinées. Rarement union eût été plus heureuse si les orages de la vie publique n'avaient bien vite troublé les joies intimes du foyer.

§ 4. *Florès (1830-1845).*

La république de l'Équateur était née, nous l'avons vu, du démembrement de la Colombie, cette brillante mais éphémère création de Bolivar. L'enfant hérita du vice originel qui tua la mère.

Son premier président fut le général Florès, depuis longtemps le chef militaire du pays. Sous lui l'Équateur se voyait littéralement ravagé par la soldatesque étrangère qu'on avait fait la sottise de naturaliser. Mais Florès, considérant cette armée comme sa garde, refusait de la réduire et comblait même d'honneurs ces aventuriers étrangers, au mépris des enfants du pays.

Le peuple finit par se soulever et mit à sa tête un homme intrigant, mais habile, Rocafuerte. Les deux rivaux ne tardèrent pas à s'entendre comme larrons à la foire, et d'un commun accord écrasèrent les patriotes, puis se partagèrent le pouvoir pour le malheur du pays. Rocafuerte, président à son tour, se montra encore plus hostile à la religion que Florès, mais il restaura les finances et fit régner un semblant d'ordre dans le pays.

Au bout de quatre ans, Florès revenu au poste de président, se fit proclamer virtuellement dictateur par une chambre servile, puis se mit à persécuter le clergé et à opprimer la religion. Garcia Moreno achevait alors son cours de droit. Il se mit hardiment à la tête du mouvement d'indignation de ce peuple malheureux.

Le gouvernement, au lieu de se rendre aux vœux de la nation et de cesser la persécution, mit au jour un ukase présidentiel enjoignant à tous les fonctionnaires civils, militaires, ecclésiastiques, de prêter serment à la constitution nouvelle. Un grand nombre de laïques ignorants ou pusillanimes, et même certains membres du clergé partisans de la conciliation à outrance, prêtèrent le serment exigé ; mais la masse du clergé résista. Un édit de proscription

Digitized by Google

fut aussitôt lancé contre les réfractaires. C'était la persécution de 93, moins l'échafaud. C'était aussi la guerre civile.

Le peuple se souleva en masse dans les provinces, et comme le gouvernement, à bout de fonds, avait eu la malencontreuse idée de faire voter par les chambres un impôt de capitation de trois piastres, on poussa le cri de guerre: "Vive la religion! A bas les trois *pesos!*" Le soulèvement devint général et en moins de deux mois le droit triompha partout sur le despotisme, et le 24 juin 1845, Florès partait pour l'exil.

§ 5. *Roca (1846-1850).*

Mais, hélas! au lieu de donner le pouvoir au plus digne, les députés nommés par le pauvre peuple souverain le vendirent au plus offrant, au commerçant Roca.

Un cri de réprobation éclata dans tout le pays, surtout quand on vit les députés vendus accaparer les charges comme un salaire dû à leur trahison. Toutefois, personne ne ressentit toute la honte d'un pareil état de choses autant que Garcia Moreno, qui avait été un des principaux acteurs dans ce drame religieux et national. Son âme bondit d'indignation; à défaut d'épée, il saisit la plume destinée à réveiller la conscience publique en stigmatisant les exploiteurs de son pays.

Au mois d'avril 1846, il lança dans le public un journal humoristique intitulé: "*El Zurriago* (Le Fouet)", véritable fouet de Juvenal dont il se proposait de cingler chaque semaine les épaules des coupables. La feuille légère, après avoir réjoui la capitale, s'envola dans les provinces, et partout on admira cet audacieux qui, dans ses satires aussi mordantes qu'originales, ne craignait point de dire tout haut ce que chacun disait tout bas.

Il avait pris à tâche de flageller l'abjecte race des budgétivores, de ces vampires qui s'attachent aux flancs des peuples sous prétexte de gérer leurs intérêts et n'ont d'autre souci que de profiter de leurs mandats pour se gorger d'or aux dépens du peuple. Il dénonçait avec indignation ce monde moderne qui ne reconnaît plus qu'une science, le calcul.

Le gouvernement rugissait et regimbait contre le terrible exécuteur. Ses journaux tâchaient de panser les plaies des pauvres députés fonctionnaires, mais le lendemain, le "Fouet" déchirait les bandages et ravivait les blessures. Il fallait en finir ou tomber

Digitized by Google

sous le mépris public. On menaça de poursuites le pamphlétaire frondeur ; on fit miroiter à ses yeux le spectre du juge, les amendes, la déportation. C'était le vrai moyen d'échauffer l'intraitable polémiste. La défense fut plus écrasante que l'attaque.

Cette lutte acharnée qui dura trois mois acheva de déconsidérer le président Roca. Le mécontentement allait croissant et la crise tournait à l'aigu, quand une échauffourée du général Florès arriva à propos pour rendre au président une certaine popularité, et fournir à Garcia Moreno l'occasion d'entreprendre une nouvelle campagne patriotique.

Florès avait quitté l'Équateur humilié mais non résigné. Reçu à la cour d'Espagne il avait réussi à se gagner les bonnes grâces des grands, des princes et de la reine Christine elle-même. On lui ouvrit un crédit de dix millions pour armer une flotte et recruter un corps de volontaires, à la condition qu'il accepterait pour chef de l'Équateur un prince espagnol, dont il serait le premier ministre.

Ces nouvelles mirent en feu non seulement l'Équateur, mais toute l'Amérique méridionale dont l'indépendance était menacée si l'Espagne parvenait à rétablir sa domination sur un point quelconque du continent américain.

Pendant que les patriotes se lamentaient, Garcia Moreno comprit qu'il fallait agir promptement et résolûment. La première chose à faire était de sacrifier tout ressentiment, de cesser toute opposition et de prêter main-forte au gouvernement dans une question où il s'agissait de l'existence même de la patrie. Il offrit donc généreusement ses services au président Roca, et grâce à l'influence qu'il exerçait sur ses amis politiques, on ajourna toute récrimination pour aviser uniquement au salut de la nation. Comme il était impossible de résister à une invasion étrangère sans organiser un soulèvement général, une croisade patriotique, Garcia Moreno créa un nouveau journal *El Vengador* (Le Vengeur) dont le programme fut un vrai coup de tocsin.

Mais le danger qui préoccupait surtout Garcia Moreno venait des ennemis de l'intérieur. Florès avait en effet de nombreux partisans dans les commerçants qu'il avait enrichis, les fonctionnaires qu'il comblait jadis de ses faveurs, les officiers et soldats dont il tolérait les déprédations ; en un mot, dans cette masse de viveurs, qui attendaient son retour pour émerger au budget. *Le Vengeur* ne craignit pas de dénoncer à la vindicte publique ces hommes égoïstes qu'il appelait les "janissaires" du tyran.

Digitized by Google

Pendant que, soulevé par ces virulents appels, le peuple courait aux armes, Garcia Moreno suscitait à l'envahisseur des adversaires dans toutes les républiques américaines, et s'efforçait même d'intéresser les cours de l'Europe à la cause de l'Équateur. *Le Vengeur* lança ce projet de coalition dans une série d'articles où la violence se combine très habilement avec toutes les finesses de la diplomatie.

Le résultat fut immense. Les États du Pacifique s'unirent à l'Équateur pour repousser l'ennemi commun. Le Pérou arma des vaisseaux pour défendre ses ports; le gouvernement chilien proposa aux chambres de suspendre toute relation commerciale avec l'Espagne et de négocier une alliance offensive et défensive avec l'Équateur; le président de la Nouvelle-Grenade adressa au peuple une proclamation énergique, dans laquelle il déclare marcher avec les peuples du Pacifique contre "les sacrilèges profanateurs du sol américain."

Cette levée patriotique de tous les peuples du continent sud-américain força les diplomates européens à se préoccuper d'une expédition réprouvée par le droit des gens, d'autant plus que *Le Vengeur* excitait les républiques confédérées à fermer leurs ports, non seulement à l'Espagne, mais à tous les pays où Florès avait recruté ses vaisseaux et ses soldats. L'Angleterre se sentit atteinte dans ses intérêts, et dès lors l'expédition fort très compromise. Au moment même où la petite flottille allait quitter les ports de la Grande-Bretagne, les journaux supplièrent le gouvernement de mettre l'embargo sur les vaisseaux. Tremblants pour leurs comptoirs d'Amérique, les commerçants de la Cité priaient instamment lord Palmerston de s'opposer à une invasion tout à fait désastreuse pour ses nationaux.

Garcia Moreno avait touché la corde sensible. Lord Palmerston s'occupait fort peu du droit des gens, mais les représentations du commerce anglais devaient toucher son cœur. Le gouvernement mit l'embargo sur la flottille expéditionnaire, et Florès, obligé de licencier ses soldats, dut ajourner sa téméraire et coupable entreprise.

Cette nouvelle fut saluée dans toute l'Amérique du Sud par un cri d'allégresse. A l'Équateur particulièrement on se félicitait d'en avoir été quitte pour la peur, grâce à la vaillante attitude des patriotes et surtout de l'homme énergique qui avait conduit la campagne. Tout en se réjouissant avec le public de cet heureux dénouement, Garcia Moreno prétendait que cet insuccès ne découragerait

Digitized by Google

ni Florès ni ses partisans. Il conseillait donc au gouvernement de surveiller plus que jamais les "janissaires."

L'évènement lui donna donna raison. L'année n'était pas écoulée qu'on découvrit à Guayaquil un complet ourdi pour renverser le gouvernement au profit de Florès. Le pronunciamento allait éclater qnand les principaux conjurés furent saisis et jetés en prison. En présence des partis violemment surexcités, le gouverneur écrivit à Roca qu'il ne répondait plus de l'ordre. Comprenant alors la gravité de la situation, le président fit appeler Garcia Moreno et le chargea de pacifier cette ville de Guayaquil, livrée aux fureurs de l'anarchie. Celui-ci, bien que malade, n'hésita pas devant cette redoutable mission et partit à marches forcées pour Guayaquil.

Il trouva les têtes montées jusqu'au dernier degré de l'exaltation ; l'émeute vaincue, mais frémissante ; les patriotes, animés d'une vraie rage contre les conspirateurs, se livrant à de véritables actes de sauvagerie. Mais Garcia Moreno n'eut qu'à paraître au milieu de ces insurgés furibonds et de ces soldats en délire, pour imposer à tous le respect de la loi. En huit jours l'ordre était rétabli, et le pacificateur revint à Quito trop heureux d'avoir rendu service au pays et aussi trop fier de son indépendance pour accepter la rémunération qu'on voulait lui offrir sous forme de récompense civique.

Cependant l'état des choses ne fit que s'empirer de jour en jour. Jusqu'à l'expiration de leur mandat, le président Roca et ses ministres continuèrent d'exploiter l'Équateur, pendant que Florès parcourait l'Amérique à la recherche d'un gouvernement qui voulait bien épouser sa querelle. Et pourtant l'Équateur allait être la proie d'une race autrement perverse que celle des Florès et de Roca. Un intrigant, le général Urbina, aveugle instrument des francs-maçons, profita d'un moment d'atonie pour arborer le drapeau du radicalisme et livrer l'Équateur à ses séides.

§ 6. *Urbina et les Jésuites* (*1850-1851.*)

En octobre 1849, à l'expiration des pouvoirs de Roca, le vice-président, Robert Ascasubi, beau-frère de Garcia Moreno allait être nommé président, quand Urbina, survenant, réussit à faire élire Noboa, vieux conservateur sans portée politique dont il se proposait bien d'exploiter la simplicité. Garcia Moreno voyageait en Europe pendant ce temps, et étudiait l'état politique de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne, presque aussi révolutionnées que

Digitized by Google

l'Amérique et en plein désarroi depuis le cataclysme de 1848. Ce qui le frappa surtout en France, ce fut le retour des esprits aux idées religieuses. A la vue du gouffre entr'ouvert, les journaux du libéralisme faisaient leur paix avec l'Église, prônant à l'envi les ordres religieux si souvent insultés par eux, et même cette instruction cléricale toujours bafouée par leur antichrétienne Université. Sans doute l'instinct de conservation, plus que la foi, opérait cette soudaine métamorphose, mais le témoignage de ces impies n'en était que plus concluant pour tout observateur impartial. Après six mois passés dans la vieille Europe, Garcia Moreno reprit la mer, de plus en plus convaincu que Jésus-Christ est l'unique sauveur des peuples et qu'un État sans religion est irrémédiablement voué au sabre d'un autocrate ou au poignard des anarchistes.

De retour à Panama il fit une rencontre qui, malgré les fortes résolutions qu'il avaient prises de vivre retiré de la vie publique, le rejeta immédiatement dans la lutte. Au moment de s'embarquer pour Guayaquil, il aperçut un certain nombre de religieux tristement groupés près d'un navire à la destination de l'Angleterre. C'étaient des Jésuites, que le gouvernement franc-maçon de la Nouvelle-Grenade venait d'expulser, sans autre raison que la haine de cette Église catholique dont ces religieux sont partout les plus ardents défenseurs.

Garcia Moreno, se demandant pourquoi l'Équateur ne profiterait pas du crime stupide ne ses voisins, offrit aux exilés un refuge à Quito, où depuis longtemps nombre de familles désiraient leur confier l'éducation de la jeunesse.

Habitués de longue date à suivre le précepte du maître : "si l'on vous chasse d'une ville, allez dans une autre," les Jésuites se montrèrent tout disposés à s'embarquer pour l'Équateur sous l'égide de Garcia Moreno ; mais pouvait-il assurer que les autorités de son pays les recevraient ? La question était douteuse ; toutefois Garcia Moreno opinait pour l'affirmative. Il connaissait particulièrement Noboa, le nouveau président, esprit débonnaire disposé par goût à favoriser la religion. Sans doute, ce bon vieillard était à la merci d'Urbina ; mais avec un peu d'adresse, on pouvait obtenir le *placet* de Noboa avant qu'il eût le temps de consulter son mauvais génie. Garcia Moreno exprimant le ferme espoir de réussir, les Jésuites prirent place sur le vaisseau.

Arrivé à Guayaquil, Garcia Moreno s'empressa de débarquer, et courant chez Noboa, lui demanda l'autorisation d'introduire à Quito

Digitized by Google

les religieux expulsés, l'assurant que toute la république lui saurait gré de cet acte d'humanité et de justice.

Préoccupé de se concilier l'opinion, le bon vieillard accueillit favorablement la requête, et quelques heures après, la petite caravane s'embarquait sur le fleuve Guaya pour gagner les Cordillères.

Bientôt la question des Jésuites fut à l'ordre du jour et passionna tous les esprits. La convention nationale délibéra pour décider s'il fallait rappeler ou confirmer le décret de bannissement de Charles III édicté contre ces religieux au siècle précédent. La discussion fut longue, l'opposition violente, mais enfin la majorité, cédant au vœu populaire exprimé par des pétitions aussi pressantes que nombreuses, vota l'acte solennel de réparation. Un article du décret portait que les Pères rentreraient en possesaion de tous leurs biens non encore aliénés.

Le jour de la réouverture de leur église, fermée depuis 83 ans, fut pour les Jésuites un jour d'ovation triomphale. Les rues de la capitale étaient tapissées de draperies ; la foule se pressait joyeuse sur leur passage. A voir l'émotion et l'enthousiasme de la population, on eût dit que chaque famille retrouvait un ami et un père.

Garcia Moreno triomphait ; il pouvait espérer en effet que la loi de rappel, réclamée par un pétitionnement général, votée par la convention, sanctionnée par le chef d'état et fêtée par les acclamations de tout un peuple, serait respectée de l'opposition prétendue libérale. Mais les *frères et amis*, furieux jusqu'à l'exaspération, se chargèrent de lui prouver une fois de plus, qu'ils s'inspirent non des volontés du peuple, mais uniquement de leur haine contre l'Église et ses institutions.

Le général Urbina ne demandait pas mieux que de profiter de cette excellente occasion pour renverser et remplacer le faible Noboa. Ses journaux représentèrtnt le président comme un esclave des Jésuites, un *réactionnaire*, ennemi du progrès et de la liberté, et prétendirent que ce serait un défi jeté à un pays voisin que d'ouvrir les portes à des hommes expulsés par lui comme fauteurs de troubles et de rébellion....

Le champion du droit, le chevaleresque Garcia Moreno comprit qu'il était de son devoir d'intervenir. Reprenant donc sa plume vengeresse, il écrivit sa *Defensa de los Jesuitas*, un des plus beaux plaidoyers qui aient été composés en faveur de la Compagnie de Jésus. En voici la conclusion : " Quant à nous, nous savons que la guerre est déclarée, non pas aux Jésuites, mais au sacerdoce et à la

Digitized by Google

foi catholique. On proscrira les Jésuites, puis le clergé séculier, puis tous les enfants de l'Église. Ainsi sera creusé l'abime où s'engloutiront la Nouvelle-Grenade, l'Équateur et toutes les républiques catholiques, si nous poussons la lâcheté jusqu'à nous soumettre aux infernales exigences de la bande rouge. Mais non, cela ne sera pas; la foi de nos pères ne cessera jamais d'illuminer notre Équateur. Pour la défendre, le clergé ne montrera pas d'apathie, le peuple ne s'endormira point dans une silencieuse résignation. Nous marcherons au combat sous la conduite de l'éternelle Providence. Si nous devons, comme les Hébreux, passer par les flots de la mer rouge, Dieu ouvrira un chemin à son peuple choisi, et nous entonnerons sur l'autre rive le cantique du triomphe et de la délivrance."

Cet écrit, jeté au milieu des passions ardentes, commenté d'un bout de l'Équateur à l'autre, fit sur les radicaux l'effet d'un coup de foudre. Leurs machinations étaient déjouées, le gouvernement affermi dans sa détermination de ne pas capituler devant l'intimidation, et l'intriguant Urbina dut attendre qu'un nouvel incident lui fournît l'occasion de s'asseoir sur le siège présidentiel convoité depuis longtemps.

Cette occasion ne tarda point à se présenter.

R. B. P.

(A suivre.)

Digitized by Google

LE CONSEIL D'ASSINIBOIA.

AVANT PROPOS.

En traitant de l'administration de la justice, j'ai touché en passant, à plusieurs questions importantes qui furent portées devant le Conseil, et qui, à vrai dire, font plutôt partie de ses attributs législatifs. Il n'est pas toujours facile de séparer méthodiquement ce qui se trouve si confondu, dans un corps exerçant en même temps des fonctions judiciaires et législatives.

La perte des archives du Conseil rend ce travail nécessairement incomplet. Les régistres antérieurs à l'année 1861 sont demeurés jusqu'à présent introuvables. Aussi je ne ferai qu'ébaucher les évènements qui ont précédé cette date.

C'est en 1835 que ce Conseil fut organisé. Créature de la Compagnie de la Baie d'Hudson, les pouvoirs qui lui furent conférés n'étaient qu'une délégation de ceux qu'elle possédait elle-même, en vertu de sa chartre. Cette forme de gouvernement était tout à fait en harmonie avec la condition du pays.

La Compagnie y trouva un précieux avantage, puisqu'elle s'assurait le concours d'hommes influents et bien éclairés sur les affaires de la colonie.

Comme c'était elle qui seule nommait les conseillers, elle était bien certaine d'y conserver son influence.

Ce gouvernement attira en général le respect et l'obéissance des colons, pendant les 35 années de son existence. Voilà près de 20 ans qu'il est défunt. Le silence s'est fait autour de sa tombe. Il a assurément rendu assez de services au pays, pour mériter une notice biographique.

SA JURISDICTION.

Le Conseil n'avait point de constitution à proprement parler. Ses pouvoirs découlaient de la chartre. Elle était la raison de son existence et la source de son autorité.

Digitized by Google

Le discours d'inauguration du gouverneur Simpson indiquait ce qu'il attendait de ce Conseil. Le Conseil s'occupa, de fait, de tout ce qui intéressait le pays et substitua, dans l'administration des affaires publiques, la Compagnie qui lui avait donné la vie. La chose se fit insensiblement et avec l'assentiment complet de la Compagnie qui ne demandait pas mieux que de se débarrasser de cette besogne pour se livrer exclusivement à la traite.

Ses actes étaient sujets au désaveu de la Cour Générale de Londres, qui ne paraît pas s'être servi bien souvent de ce droit.

Il n'y avait que le territoire d'Assiniboia, qui fût compris dans sa juridiction. Son influence se fit sentir, cependant, dans tout le Nord-Ouest. Ses règlements au sujet de la chasse, du trafic des liqueurs, de la traite, des feux de prairie, etc. étaient observés au-delà des limites d'Assiniboia, comme dans la colonie.

COMPOSITION DU CONSEIL.

Les Conseillers étaient, d'ordinaire, des hommes bien disposés, qnalifiés à remplir les devoirs qui leur étaient imposés et d'une grande valeur personnelle.

Les hommes les plus marquants et les plus en vue par leur position, leur intelligence des affaires, et leur qualité, y étaient appelés. Il suffira de mentionner nos deux premiers évêques, Mgr Provencher et Mgr Taché, les gouverneurs Simpson, McTavish, l'évêque anglicain, etc, pour donner une idée du choix judicieux qui était fait.

Si les Conseillers n'étaient pas des diplomates versés dans les roueries de la politique, par contre, ils possédaient un grand esprit de conciliation et de prudence, qui leur servirent à faire régner la concorde et la tranquillité dans la colonie. Ils s'occupaient plus de convaincre les intelligences, d'apaiser les mécontentements ou d'en prévenir les causes, que d'imposer leurs décisions par la force.

On a reproché à la Compagnie d'avoir nommé un trop grand nombre de ses officiers. Il est vrai de dire que ces derniers y figuraient, en général, dans une grande proportion, mais il est bon d'ajouter que c'était presque toujours des anciens du pays, qui avaient acquis beaucoup d'expérienee et étaient en état de rendre de précieux services.

Ensuite, il ne faut pas perdre de vue également, que la Compagnie avait plus d'intérêt que tout autre dans le pays.

Digitized by Google

En 1856, elle possédait déjà 154 postes, fréquentés par 147,000 sauvages et 11,000 blancs et métis.

Il n'eût pas été raisonnable de s'attendre à ce qu'elle eût négligé de se faire représenter suffisamment dans le Conseil.

SÉANCES.

Le nombre des séances n'était pas limité. Le Conseil s'assemblait au moins une fois dans chacune des saisons de l'année et plus souvent lorsque les affaires l'exigeaient. C'était le Gouverneur qui, comme président, convoquait ses collègues pour la dépêche des affaires. Les minutes étaient tenues en anglais, mais les colons pouvaient s'adresser au Conseil en français ou en anglais. De fait on retrouve plusieurs adresses ou requêtes présentées en langue française.

La plus grande courtoisie existait entre les membres. Les délibérations se faisaient remarquer par la déférence pour les opinions émises et le désir de rendre justice à tous.

Une sympathie profonde s'était établie entre la plupart des Conseillers. Les régistres contiennent plusieurs preuves des bons rapports qui existaient alors.

C'est ainsi, pour n'en citer que quelques cas, que lors de la mort de M. Bruneau, une résolution fut adoptée, exprimant les regrets du Conseil, et faisant l'éloge des qualités morales et intellectuelles du défunt.

Le 9 mai 1864, le gouverneur en chef Dallas ayant été rappelé en Angleterre pour faire partie de la Cour Générale de Londres, le Conseil, à l'occasion de son départ, lui présenta une adresse, qui indique la bonne entente et l'harmonie qui existaient à cette époque et les sentiments de respect et d'amitié que les membres se portaient les uns les autres.

Le gouverneur McTavish fut également l'objet de semblables témoignages, lorsqu'il était obligé de s'absenter de la colonie.

CONSEILLERS FRANÇAIS.

En outre de nos illustres Évêques, nous avons compté, dans le conseil, MM. Cuthbert Grant, gardien des Prairies ; François Bruneau, qui fut en même temps magistrat ; Pascal Breland, qui devint

Digitized by Google

membre du Conseil du Nord-Ouest, l'honorable Salomon Hamelin, ex-membre du Conseil Législatif de Manitoba ; Roger Goulet, arpenteur ; Henry Fisher ; John Dease, etc.

OFFICIERS.

M. W. R. Smith exerça les fonctions de greffier jusqu'en décembre 1868. Il fut remplacé par Thomas Bunn qui survécut au Conseil et continua à remplir les mêmes fonctions sous le gouvernement provisoire. Le greffier était en même temps trésorier du gouvernement. Les autres principaux officiers étaient les magistrats, les arpenteurs, les maîtres de postes, percepteurs de douane, surintendants des travaux publics, shérif, constables et geôliers. Le greffier recevait £100 de salaire. C'était de beaucoup le plus élevé. Les autres ne s'élevaient pas au-delà de £25 à £30.

Les attributs de chaque emploi n'étaient pas toujours définis avec une précision mathémathique par ce gouvernement patriarcal. D'ailleurs, il y a toujours mille minuties qui échappent à l'attention des législateurs.

M. Smith fut autorisé à exercer toutes les fonctions administratives qui n'étaient pas assignées à d'autres.

De cette façon le Conseil était toujours prêt à agir dans tous les cas imprévus.

M. Smith fut donc l'en tout cas du conseil, nommé pour tout évènement quelconque.

C'était commode, quoi ! Le brave homme ne paraît pas avoir été trop accablé par cette accumulation de pouvoirs indéfinis. Dans une province un peu populeuse, il en serait mort à la peine. Lorsqu'il résigna, il reçut une indemnité de £100 et une pension de £50 par année.

Les positions les plus importantes étaient souvent confiées aux Conseillers, vu qu'ils se trouvaient plus en état de renseigner le Conseil sur les besoins du pays, la nécessité des travaux publics etc. Leur indépendance n'en était pas plus compromise pour cela.

Jusqu'en 1865, les Conseillers ne recevaient aucun émolument. A compter de cette date, ceux qui n'avaient aucun salaire affecté pour qnelqu'emploi, eurent droit à $2.50 pour chaque jour de séance. Cette somme était accordée pour les indemniser de leurs frais de déplacement.

Digitized by Google

LES SIOUX.

Parmi les embarras sérieux qui furent suscités au Conseil, l'invasion de ces terribles barbares vient au premier rang. Maraudeurs féroces, guerriers intrépides, pleins d'astuces et de ruses, les Sioux ont longtemps infesté les prairies de l'Ouest.

Leur nom y sema la terreur, comme celui des Iroquois dans l'Est. Certains ethnologues prétendent même qu'il existait des liens de parenté entre ces deux nations.

Pilleurs et scalpeurs de grands renoms, grands coquins toujours aux aguets, épiant le moment de surprendre les voyageurs attardés ou un camp endormi, ils ont laissé une bien triste réputation dans le pays. Ennemis héréditaires des Cris, ils ne tardèrent pas, par leurs attaques incessantes, à s'attirer de cruelles défaites de la part des Métis.

En 1845 un traité de paix fut signé. Ils l'observaient assez fidèlement, du moins, autant qu'ils pouvaient respecter quelque chose. Leur territoire de chasse se trouvait du côté des États-Unis, et s'étendait des bords du Mississipi aux Buttes Noires et de la grande Rivière des Sioux, au lac du Diable.

Ils ne se gênaient guères toutefois de traverser la frontière à la poursuite de leurs ennemis ou des troupeaux de buffalos. Heureument que le séjour de ces voisins embarrassants était de courte durée.

Dans deux circonstances importantes, les troubles qu'ils suscitèrent au gouvernement américain les forcèrent à se réfugier sur le territoire anglais et furent pour nous le sujet de vives alarmes. Ce fut en 1863 après le massacre du Dakota et en 1882 après la défaite du général Custer.

J'ai déjà eu occasion de raconter, dans la vie de Jean Louis Légaré, leur conduite dans cette dernière occasion et leur reddition aux autorités américaines.

Disons un mot de ce qui se passa, sous l'administration du Conseil d'Assiniboia.

Dans l'automne de 1862, cette tribu, dirigée par le célèbre chef "Le Petit Corbeau" se souleva.

On estime que 1500 personnes tombèrent sous leurs coups, après avoir subi les plus cruelles tortures.

Toute communication entre la Rivière Rouge et St. Paul fut

Digitized by Google

interrompue. L'une des diligences qui faisait ce trajet fut attaquée et les passagers, après une vigoureuse défense, furent percés de coups et scalpés.

Le fort Abercrombie, le seul en état d'opposer une digue à ce débordement de fureurs sauvages, fut assiégé et ne fut sauvé que grâce à la valeur de l'un des nôtres, le colonel Flandreau.

Finalement les troupes repoussèrent ces bordes sanguinaires et rétablirent l'ordre.

Craignant, à bon droit, d'avoir à répondre de leurs actes de violence devant la justice américaine, les Sioux compromis dans ce massacre résolurent de venir chercher protection sous le drapeau anglais.

Au mois de mars 1863, ils s'assemblèrent à St. Joseph (Dakota) tous bien armés et menaçants.

APPEL A LA MÉTROPOLE.

Ce voisinage inquiétant donna lieu à plusieurs requêtes, que le Conseil transmit en Angleterre. Le Conseil, tout en sollicitant l'envoi immédiat de troupes régulières, insistait en même temps pour que l'entretien de ce corps fût à la charge de la métropole.

La colonie en effet n'avait que des revenus insignifiants et ne pouvait supporter de telles dépenses. D'un autre côté, le gouvernement impérial aurait voulu que la Compagnie en défrayât une large part. En attendant le règlement de cette difficulté financière, on ne se pressait pas en Angleterre d'expédier des troupes.

En face du danger imminent qui le menaçait, le Conseil organisa un corps de cavalerie, afin de protéger la colonie.

LEUR INCURSION.

Au mois de mai 1863, une bande de Sioux ayant à leur tête le trop fameux " Petit Corbeau " traversa la frontière. Ils cherchèrent d'abord à se concilier les sympathies de la Compagnie.

Ils inondèrent les autorités du pays de pompeuses harangues et de protestations amicales. Il leur importait en effet de se ménager un bon accueil, de notre côté, afin de n'être pas pris entre deux feux.

Ils se plurent à rappeler leur vieille amitié pour la couronne anglaise et exhibèrent des médailles portant l'effigie de George III, que leurs grands-pères avaient dû, sans doute, porter longtemps sus-

Digitized by Google

pendues au cou ou au nez. Bref à les entendre, en traversant la frontière, ils s'étaient métamorphosés en agneaux doucereux. Les colons ne se sentaient pas à l'aise, malgré ces belles paroles.

Ils ne tardèrent pas en effet à devenir exigeants. Ils demandèrent des provisions et de la poudre. Un refus pouvait les exaspérer ; d'un autre côté, leur fournir de la poudre était d'une extrême imprudence. Le Conseil temporisa. Un autre danger qui se présentait était le voisinage de nations ennemies qui venaient traiter dans la colonie. Les vieilles haines de tribu, mal assoupies, ne demandaient qu'un prétexte pour se réveiller.

Le gouverneur Dallas employa toute son influence pour se débarrasser d'eux. Près de la rivière Eturgeon, à environ cinq milles à l'ouest du fort Garry, se trouvait le camp des Sioux, qui comptait environ 500 personnes. Il alla les visiter plusieurs fois. Pour les décider à retourner dans le Dakota, il leur offrit des provisions et des présents. Ils refusèrent obstinément.

Le 19 décembre 1863, le Conseil fut convoqué spécialement pour délibérer sur le meilleur parti à prendre dans les circonstances. Les Sioux commençaient à souffrir de la faim et à commettre des actes de violence.

Le Conseil ne crut devoir rien faire de mieux que d'autoriser le gouverneur à négocier de nouveau avec eux et à renchérir sur ses premières offres.

L'ENLÈVEMENT D'UN CHEF.

En janvier 1864, des officiers américains stationnés à Pembina ourdirent un complot avec quelques habitants de la Rivière Rouge, pour s'emparer de la personne d'un des chefs "Le Petit Six," frère du "Petit Corbeau." Ce chef fut invité à entrer dans un magasin, situé à quelques arpents du fort. Là, on lui offrit à boire de l'eau-de-vie, à laquelle avait été mêlée une forte dose de laudanum.

Ce breuvage ne tarda pas à produire l'effet voulu.

Engourdi par ce soporifique, le chef fut saisi, placé sur un traîneau à chien qui prit aussitôt la route des États-Unis. Le lendemain, il était livré au major Hatch, commandant de Pembina.

INSUCCÈS DU GOUVERNEUR.

Le gouverneur Dallas ne réussit guères dans sa mission. Il fit don aux Sioux de force provisions et leur fournit des traîneaux,

Digitized by Google

pour transporter leur vieillards, leurs enfants et leurs loges. Comme d'habitude, ils promirent tout et ne tinrent rien.

Ils partirent pour la Montagne Tortue, mais arrivés à St. François-Xavier, ils refusèrent d'aller plus loin. Ce petit voyage d'environ 15 milles avait coûté £108 à la colonie.

Ce n'était pas tout. D'autres tribus de de cette nation parlaient déjà de venir camper avec leurs frères.

L'exemple de cette avant-garde de la nation, menaçait de devenir contagieux. La colonie était donc à la veille d'être inondée de ces barbares.

NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES.

Sur ces entrefaites, le lieutenant Mix, de la garnison de Pembina, se mit en communication avec le gouverneur. Il lui demanda la permission d'entrer en pourparlers avec les Sioux, pour les induire à se rendre aux autorités américaines. Il se disait autorisé à promettre l'impunité à tous ceux qui n'étaient pas directement impliqués dans le massacre.

Ce n'était pas tout. Il désirait également être autorisé à venir avec un régiment, à la poursuite des Sioux, sur le territoire anglais et à les escorter à la frontière.

Le gouverneur avait bien quelque scrupule sur l'article de la suffisance de ses pouvoirs et de ceux du Conseil, pour accorder une telle permission.

La gravité du danger ne lui permit pas toutefois d'hésiter devant la difficulté internationale qui se présentait. Avec l'assentiment du Conseil d'Assiniboia, il accorda la demande, sujet à quelques restrictions.

Voici la correspondance officielle qui s'échangea à ce sujet.

QUARTIERS GÉNÉRAUX—BATAILLON INDÉPENDANT NO. 5.

PEMBINA (DAKOTA), 4 mars 1864.

A Son Excellence A. G. DALLAS,

Gouverneur en chef, des Terres de Rupert, au fort Garry.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous informer, qu'un parti de meurtriers, appartenant à la tribu des Sioux, a fui devant les troupes des États-Unis, pour échapper au juste châtiment de ses crimes et d'après les renseignements reçus à ce poste, s'est réfugié temporairement dans le

Digitized by Google

voisinage de la Pointe-aux-Trembles, sur les bords de l'Assiniboine. L'approche du printemps, le danger de voir ces sauvages se répandre et répéter en partie les scènes atroces de 1862 et 1863, me font un devoir pressant de faire des efforts pour m'assurer de leur personne.

Toutefois, je me vois dans l'impossibilité d'adopter aucune mesure efficace pour m'emparer de cette bande, sans exposer les soldats placés sous mon commandement au danger de paraître fouler illégalement le sol anglais. La délimitation du 49e parallèle n'a jamais été déterminée d'une manière officielle et je ne me croirais pas justifiable de me mettre à la poursuite de ces meurtriers dans l'endroit où ils sont maintenant campés, sans la permission de votre Excellence.

Le grand désir que j'éprouve, de prévenir le meurtre de femmes et d'enfants innocents, sur notre frontière, m'a décidé à solliciter de votre Excellence la permission de capturer ces sauvages partout où ils pourront se trouver, et à cette fin de me servir d'un corps de soldats armés.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

E. A. B. Hatch,
Major Commandant.

Le Gouverneur lui expédia la réponse suivante :

Au major Hatch,
Commandant les troupes des États-Unis, à Pembina.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre en date du 4 courant, qui m'a été remise par le lieutenant Nash, m'informant qu'un parti, etc. En réponse je dois dire que les Sioux se sont réfugiés sur notre territoire, contre le désir des colons et en dépit de tout ce que nous avons pu faire pour les dissuader de venir de ce côté-ci de la frontière.

Je considère qu'il est de la plus haute importance, pour les races civilisées qui habitent cette partie du monde, de désabuser cette puissante tribu de l'étrange idée qu'ils ont conçue. Ces Sauvages, échelonnés sur les confins d'une frontière mal définie, sans protection et d'une immense étendue, semblent se flatter, qu'ils peuvent impunément commettre des crimes et des dommages dans un territoire et se réfugier ensuite en toute sûreté dans l'autre, prêts à renouveler leurs opérations quand il leur prendra fantaisie.

Digitized by Google

Je n'hésite donc nullement à consentir à votre demande, à la condition toutefois qu'au cas où vous décideriez de faire quelques mouvements militaires dans la colonie vous vous mettiez en communication avec les autorités d'Assiniboia et aussi à la condition que vous adoptiez des mesures pour prévenir toute effusion de sang ou acte de violence, dans les habitations ou sur les terres des colons, avenant le cas où les Sioux iraient se refugier chez eux.

J'ai bien l'houneur d'être, etc.,

A. G. DALLAS,
Gouverneur en chef des terres de Rupert.

UN MESSAGE DU MISSOURI.

Pendant que le gouverneur traitait ainsi avec les autorités des États-Unis le règlement de cette grave affaire, les Sioux du plateau du Missouri lui envoyaient un message.

Le héraut du grand camp des Sioux était chargé de demander au gouverneur, s'il lui conseillait de faire la paix avec les Américains. Il lui laissait entendre aussi qu'il désirait, au printemps suivant, visiter la colonie de la Rivière Rouge, avec tous les siens.

Les Sioux croyaient flatter l'orgueil national du gouverneur en lui témoignant autant de déférence. Peut-être s'imaginaient-ils follement que, fier de leur alliance, le gouverneur, leur ouvrirait les bras, pour les recevoir sur son sein et défier les Américains. L'outrecuidance des Sioux est proverbiale et il n'y a pas de conjectures assez ridicules, auxquelles il ne soit permis de se livrer, à l'occasion de ce message. C'était bien la peine assurément de s'attirer les mauvaises grâces d'une nation voisine et amie pour ces tristes maraudeurs.

La réponse ne se fit pas attendre. Le gouverneur leur conseilla fortement de faire leur paix avec les États-Unis. Il ajouta que, s'ils ne prenaient ce parti, ils devaient s'attendre à rencontrer les troupes américaines l'été suivant.

Cette réponse produisit un bon effet.

SUCCÈS DU CONSEIL.

Comprenant qu'ils ne pouvaient compter sur l'appui des Anglais, les Sioux se montrèrent disposés à la conciliation. La bande fixée

Digitized by Google

à St. François-Xavier, se rendit à la Montagne Tortue. Elle refusa toutefois d'accepter les promesses des Américains, d'amnistie et de bons traitements. Elle ne traversa donc pas la frontière, pour le moment.

Au mois de mars 1866, le major-général Corse, commandant du fort Abercrombie, voyant qu'il ne pouvait rien obtenir, chargea le colonel Adam, de solliciter l'intervention du Conseil d'Assiniboia. Il espérait que par son influence, il pourrait vaincre l'obstination de ces sauvages.

Le 28 mars de la même année, une résolution présentée par Sa Grandeur Mgr Taché, appuyée par l'évêque anglican, fut adoptée, à l'effet d'autoriser le gouverneur Clare, et le juge Black de communiquer aux chefs des Sioux la lettre du colonel Adam et d'user de toute leur influence pour leur faire accepter les offres des Américains, et enfin de leur fournir les provisions nécessaires pour se rendre au fort Abercrombie. Cette mission fut couronnée de succès. La colonie fut soulagée au moins pour quelque temps de ce côté là. Ce n'était pas toutefois la fin des difficultés que cette tribu devait nous susciter.

SECONDE INCURSION.

Dans l'automne 1864, un parti de Sioux, comprenant 350 loges, divisées eu quatre bandes, s'était dirigé vers la Rivière Rouge. Ils venaient, disaient-ils, tenir un *Pow wow* avec les représentants de la Reine. Le gouverneur McTavish se porta au devant d'eux, pour les arrêter.

Le gros de la nation se fixa près du Portage la Prairie. Le chef "Buffalo debout," accompagné d'un petit nombre, se rendit jusqu'au fort Garry. Après force harangues et protestations d'attachement à la couronne, il finit, comme finissent tous les beaux diseurs de son espèce, par une demande de provisions. Le gouverneur lui fit quelques présents et prit quelques arrangements, pour que la traite avec cette tribu se fît avec des forts de l'intérieur. Le but de cette mesure était naturellement de les éloigner de la colonie, autant que possible.

DEMANDE D'ANNEXION A ASSINIBOIA.

D'un autre côté, les colons du Portage voyaient avec alarme ces nouveaux venus. Cet endroit n'était pas compris dans le territoire

Digitized by Google

gouverné par le Conseil d'Assiniboia et ne possédait aucune arganisation politique.

Le 4 mai 1864, les habitants du Portage la Prairie présentèrent au Conseil une requête, par laquelle ils demandaient à être annexés à la colonie d'Assiniboia. D'après les remarques faites devant le Conseil par le gouverneur en chef Dallas, il y avait, à cette époque, environ 1,200 personnes fixées près d'Edmonton, qui désiraient être organisées en district municipal. Le gouverneur était d'opinion qu'une législation impériale était devenue nécessaire, pour donner une forme de gouvernement à quelques-uns de ces établissements. Comme il était à la veille de se rendre en Angleterre, il consulta le Conseil avant son départ, sur la requête du Portage.

Le Conseil exposa sa manière de voir, par la résolution suivante :

Proposé par le gouverneur d'Assiniboia, McTavish, appuyé par Sa Grandeur Mgr Taché, que le Conseil considère comme tout à fait téméraire et peu désirable dans la présente condition de la colonie, de recommander une extension des limites du district municipal, vu que le Conseil est persuadé, depuis longtemps, qu'il n'a pas à sa disposition la force nécessaire pour administrer la colonie d'une manière effective ; que les autorités ont besoin d'une protection militaire, pour l'exercice des pouvoirs qui leur sont confiés ; qu'en conséquence il prie le gouverneur Dallas de représenter en Angleterre la nécessité d'adopter, sans délai, des mesures efficaces pour rémedier à cet de choses.

Au lieu de vouloir étendre la frontière de la colonie, le Conseil les trouvait déjà trop grandes, pour les moyens qu'il possédait de faire respecter ses ordonnances.

SITUATION DE LA COLONIE.

Une autre cause d'alarmes, était l'augmentation des dépenses nécessitées par la présence des Sioux. Le conseil avait reçu une défense formelle du gouvernement impérial, de fournir de la poudre à ces sauvages. Ces derniers se trouvaient, par conséquent, dans l'impossibilité de faire la chasse et ne dépendaient que du Conseil pour leur subsistance. Les troupes attendues depuis longtemps n'arrivaient pas et les Sioux persistaient à rester. Que faire ? Il fallut bien tolérer cet état de choses et nourrir les Sioux.

Digitized by Google

DÉSORDRES ET MESURES RÉPRESSIVES.

Le 21 juin 1866, une bande visita le fort Garry. Elle se disposait à se retirer, escortée d'un certain nombre de Sauteux, lorsqu'elle fut attaquée, à un mille du fort, par des sauvages du lac Rouge.

Quatre Sioux tombèrent morts ; le reste se sauva à qui mieux mieux. Comme le Conseil craignait de terribles représailles de la part des Sioux campés près du Portage, il se décida à prendre des mesures de protection. Un corps de cent cavaliers fut chargé de surveiller les sauvages. Heureusement que cette affaire n'eut pas de conséquences plus fâcheuses.

Cependant les sauvages affamés commettaient souvent des vols. Que de chevaux et de bestiaux disparus à cette époque et dont les propriétaires ne trouvaient que les restes épars près des camps !

Les plaintes devinrent telles, que le Conseil fit un généreux effort pour arrêter les progrès de ces déprédations. Il autorisa la Cour des Magistrats à nommer des constables spéciaux. Cette mesure empêcha bien des désordres. Le Conseil enrégistra plusieurs fois les regrets qu'il éprouvait de se trouver dans l'impuissance de mieux faire respecter les lois.

Quoi qu'il en soit, il a le mérite certes, d'avoir, à force de ménagements, de sagesse et de conciliation, épargné à la colonie les horreurs qui ensanglantèrent la république voisine.

LA VENTE DES LIQUEURS.

Ce n'était pas assez toutefois de ces embarras sérieux, on voulut le charger, jusqu'à un certain point, de surveiller tout le territoire de l'ouest.

En 1867, le Lieutenant-Général Sir John Michel, Administrateur du Canada, lui transmit une correspondance échangée entre Sir Frederick Bruce, Ambassadeur anglais à Washington et le secrétaire d'État des États-Unis au sujet de désordres causés par des sujets britanniques, sur le plateau du Missouri.

On accusait, dans cette correspondance, les traiteurs de vendre de la boisson aux sauvages. Le général Michel demandait au Conseil, dans l'intérêt de la civilisation et de la moralité, de faire cesser ce triste commerce.

Ce n'était pas chose facile à faire.

Digitized by Google

Le Conseil répondit qu'il n'existait aucune preuve que les traiteurs en question étaient sujets anglais ; que d'ailleurs il regrettait beaucoup ces désordres, mais qu'il lui était impossible d'y mettre fin.

Il est bon de remarquer ici que les autorités prirent toujours des précautions, pour empêcher les traiteurs d'importar dans les territoires, des liqueurs alcooliques. Elles sévirent avec vigueur contre tous les délinquants. On comprend facilement, toutefois, que leur surveillance était souvent mise en défaut.

LE CONSEIL DE MANITOBA.

La même année, les habitants du Portage, au nombre d'environ 400, résolurent de se donner un gouvernement provisoire. Ils choisirent M. Thomas Spence pour leur président. Ce dernier s'adressa immédiatement au gouvernement impérial pour se faire reconnaître. Le Gouverneur-Général du Canada lui répondit, qu'il avait instruction de l'informer que cette organisation était illégale. Cette affaire n'eut pas plus de retentissement.

Toutefois, le 29 décembre 1868, M. F. H. Bunn présenta au Conseil d'Assiniboia une requête, par ordre d'un prétendu Conseil de Manitoba. Elle était signée par les habitants du Portage.

Après avoir énuméré tout ce que les colons avaient à souffrir de la part des sauvages, elle finissait par demander aide et protection, déclarant que si des secours n'étaient envoyés dans dix jours, les colons se rendraient justice eux-mêmes, au risque de soulever tous les sauvages.

Le Conseil décida d'envoyer un magistrat, le shériff et douze constables, à la Pointe-aux-Trembles pour rencontrer les colons du Portage et se concerter avec eux sur les moyens à prendre pour punir les coupables. De là, ce contingent devait se rendre au camp des Sioux, pour tenir une enquête et arrêter les délinquants qui pourraient être identifiés. Une copie de cette résolution fut expédiée au prétendu Conseil de Manitoba, qui ne parut pas goûter cette offre. Dans tous les cas, le Conseil ne reçut aucune réponse et l'affaire en resta là.

LOI DES HOMESTEAD.

La paternité de la première loi des Homestead, au Nord-Ouest, appartient au Conseil d'Assiniboia et c'est à Sa Grandeur Mgr Taché que revient l'honneur de l'avoir préparée et présentée pour son

Digitized by Google

adoption. Voici la résolution : Proposé par Sa Grandeur Mgr Taché, appuyé par M. Salomon Hamelin, qu'au sujet des difficultés qui naissent entre les personnes qui prennent des terres en dehors de cette partie de la colonie déjà arpentée, ou en dehors des limites de la colonie, les magistrats soient autorisés à adopter pour principe, que tout droit de préemption accordé à des occupants, aura dix chaînes de front.

COUPE DU FOIN.

D'ordinaire, à l'époque des foins, le gouverneur lançait une proclamation fixant la date, à laquelle ces travaux pouvaient se faire dans les deux milles au large des terres colonisées. En 1867, le 25 juillet fut désigné comme une date fixe, pour l'avenir. A compter du 15 août, ce privilège exclusif de tout colon, d'avoir la coupe des deux milles situés à l'extrémité de sa ferme, devenait caduc pour le reste de l'année. La prairie était ouverte à tout venant. Le gouvernement de la Puissance a adopté des mesures analogues pour les terres non concédées.

ORDONNANCES.

L'honorable sénateur Girard, pendant qu'il faisait partie du cabinet local, en 1871, a fait receuillir les ordonnances adoptées par le Conseil d'Assiniboia. Elles ont été imprimées et depuis incorporées dans nos Statuts Refondus. Les sujets qui concernent ces ordonnances sont : les feux de prairie, les animaux errants, la pêche, les chemins, liqueurs, droits de douane, destruction des loups, arpentage, postes, administration de la justice, etc. Quoique rudimentaire et fort simple, cette législation était suffisante pour les besoins et la condition du pays.

Ces ordonnances, en autant qu'elles ne sont pas contradictoires avec les lois actuelles sont encore en force au Manitoba. Comme toutefois, notre législature a adopté des lois sur tous ces sujets, elles sont de fait presque toutes rappelées. Il y a deux ordonnances, adoptées, la première le 11 avril 1862 et la seconde le 7 janvier 1864, qui ont été le sujet de bien des discussions, de plusieurs procès dispendieux et de presqu'autant de jugements contradictoires.

Le problème à résoudre, est de savoir si aux dates de ces ordonnances, la loi générale ou simplement la procédure des Cours d'Angleterre ont été introduites dans le pays. Si ces ordonnances

Digitized by Google

ne doivent s'entendre que de la procédure seulement, tous les droits de propriété, causes d'action, etc., nés entre la date de la chartre de la Compagnie (2 mai 1670) et le 15 juillet 1870, date de notre entrée dans la Confédération, doivent être réglés et décidés d'après la loi, telle qu'elle existait le 2 mai 1670.

Le texte même de ces deux ordonnances est susceptible de plusieurs interprétations. Quoi qu'il en soit de la lettre de la loi, il apparaît bien clairement que le Conseil ne voulait pas introduire la procédure compliquée d'Angleterre, tout à fait inapplicable à cette époque, mais bien le corps des lois anglaises.

En effet l'ancien mode de procédure continua à être suivi après comme avant 1862 jusqu'en 1870, sans aucune modification quelconque. Or, si l'on prend en considération le fait, que les juges de la Cour Générale étaient également membres du Conseil, il est peu probable que les juges auraient ignoré, ou laissé dormir sciemment une loi qu'ils venaient d'adopter. La procédure, si c'est bien de cela que les Conseillers voulaient parler, aurait subi quelque modification. Autrement à quoi bon passer ces deux ordonnances ? Il est plus raisonnable de croire que ce qu'ils se proposaient était de se débarrasser des lois vieillies et démodées passées depuis deux siècles, pour accepter une législation plus moderne.

De plus, le 3 novembre 1864, le Conseil autorisa la Cour Générale d'adopter telles règles de formules de procédure qu'elle jugerait convenables,

Ici encore il n'est guère probable que le Conseil ait trouvé nécessaire de donner tels pouvoirs à la Cour, quelques mois seulement après avoir introduit les formules de procédure anglaise.

TRAVAUX PUBLICS ET FINANCES.

Les principaux travaux entrepris par le Conseil, furent les ponts et les fascinages. Ces derniers surtout ont résisté jusqu'à présent aux ravages du temps ; c'est qu'ils avaient été construits par des hommes compétents et d'une grande expérience. Bien des municipalités, après avoir dépensé des sommes considérables pour réparer les chemins, ont fini par adopter le système de fascinage d'autrefois.

Ces entreprises se faisaient avec une économie sévère. Sous ce rapport, le Conseil peut être cité, à bon droit, comme un gouvernement modèle. Il ne connut point l'ère des déficits.

Lorsque les finances étaient épuisées, il suspendait les travaux.

Digitized by Google

Quelques chiffres montreront l'état des finances du Conseil.

En 1862 l'excédant de l'actif était de £159-16s-4d.

En 1864, il avait encore à son avoir une balance de £121-1s-16d. Grâce à une prudente administration des deniers publics, il put dans les années de disette et de misère causées par les ravages des sauterelles venir en aide aux colons. C'est ainsi qu'en 1862 il leur prêta 800 minots de grain de semence. En 1865 une semblable distribution eut encore lieu.

Enfin, le 10 août 1865, il vota £1600 pour approvisionner la colonie.

DERNIERS ACTES DU CONSEIL.

La dernière assemblée du Conseil, d'après les minutes des délibérations, eut lieu le 25 octobre 1869. Ces minutes ne furent jamais signées. Toutefois le Conseil, bien que le registre n'en fasse aucune mention, s'assembla de nouveau, le 30 octobre 1869, pour prendre en considération une dépêche du gouverneur McTavish, adressée à l'honorable McDougall.

Le dernier document signé par M. McTavish comme gouverneur d'Assiniboia est en date du 16 novembre 1869. Les actes du Conseil en 1869 appartiennent plutôt à l'histoire des troubles de cette époque, qu'à celle du Conseil d'Assiniboia. Le dernier fut remplacé par le gouvernement provisoire après un règne de 35 ans.

L. A. PRUD'HOMME.

St-Boniface, 9 octobre 1889.

Digitized by Google

L'ORDRE DU MONDE PHYSIQUE

ET

SA CAUSE PREMIÈRE D'APRÈS LA SCIENCE MODERNE.

L'ORDRE TERRESTRE.—L'ORDRE DANS LE RÈGNE MINÉRAL.

1o. *Les lois de la physique et de la chimie.*—La physique proprement dite étudie les propriétés, les forces, les lois des corps élémentaires ; elle y trouve une telle régularité qu'elle exprime leurs lois par des formules mathématiques, soumet ces formules au calcul, et souvent découvre par là d'autres effets, d'autres applications de ces forces naturelles.

La chimie nous a révélé un ordre plus intime encore dans la constitution des corps, dans les rapports selon lesquels les éléments s'unissent ; ce n'est pas au hasard, ni suivant des proportions quelconques que les éléments simples, l'oxygène, l'hydrogène, le carbone, l'azote, etc., forment les diverses substances minérales ou végétales, mais d'après des rapports précis, constants, déterminés. Par exemple, l'hydrogène s'unira toujours dans la proportion de 1 à 8 (quant au poids) pour former de l'eau ; le poids de l'oxygène doit être dans la proportion de 2 à 3 par rapport à celui du soufre pour former de l'acide sulfurique, et ainsi en est-il des autres composés. Si un corps peut former avec un autre plusieurs combinaisons définies, ce sera toujours d'après une série très simple de rapports : ainsi l'équivalent d'azote s'unira successivement à 1, 2, 3, 4, 5 équivalents d'oxygène pour former une série de composés ayant leurs propriétés spécifiques diverses et nettement déterminées.

Toujours le chimiste se sert de la balance dans l'étude des combinaisons minérales, et toujours il trouve que, dans ce règne, la nature procède avec nombre, poids et mesure : l'observation lui montre que l'ordre règne là même où, pour le commun des hommes, tout semble jeté au hasard.

Digitized by Google

Il faudrait parcourir toutes les parties de la physique et de la chimie, si l'on voulait voir complètement la simplicité, la régularité des lois qui président aux phénomènes du monde inorganique ; contentons-nous de signaler quelques découvertes de la science moderne dans ce règne inférieur.

Art. 1er. La Cristallographie.

La cristallographie, la science des cristaux, de leur formation, de leurs types, de leurs lois, n'est pas ancienne : elle a été fondée au commencement de ce siècle par l'abbé Haüy ; elle nous prouve quelle régularité géométrique règne parmi les plus simples molécules minérales.

Lorsqu'un corps passe de l'état liquide à l'état solide et qu'il ne survient aucune cause perturbatrice, ce corps se cristallise, et l'ordonnance de l'architecture cristalline est parfaite. Les molécules se superposent aux molécules dans un ordre régulier, avec une précision que la main de l'homme ne saurait atteindre. "Imaginons, dit le savant anglais Tyndall, que des briques et des pierres soient douées du pouvoir de locomotive, qu'elles s'attirent et se repoussent, et qu'en vertu de ces attractions, de ces répulsions, elles viennent se placer de manière à former des maisons et des rues de la plus parfaite symétrie, n'en serions-nous pas émerveillés ? Observez ces étoiles de glace qui se forment sur nos vitres pendant l'hiver : (vues au microscope, lorsqu'elles sont complètes) chacune d'elles a six rayons ; on dirait des fleurs à six pétales, et chaque molécule vient prendre sa place dans ce type rigoureusement hexangulaire."

" Les atomes marchent en cadence, suivant l'expression du poète américain Emerson ; ils suivent les lois harmonieuses qui font de la substance la plus commune une merveille de beauté aux yeux de notre intelligence. La science, quoi qu'on en dise, ne dépouille pas la nature du charme mystériex de ses secrets ; loin de là, elle nous révèle des merveilles et des harmonies cachées jusque dans les choses les plus vulgaires."

Donc un des résultats des attractions moléculaires consiste dans leur arrangement régulier, sous un aspect géométrique. Ainsi formés, les cristaux peuvent se cliver, se diviser en lamelles très minces, à surfaces planes, lisses, plus ou moins brillantes. Cette division peut-être poussée très loin : " Nous sommes parvenus, dit l'abbé Haüy (*Physique*, 3e édition, 1821, p. 14) a détacher d'un

Digitized by Google

morceau de mica une lame qui réfléchissait le beau bleu, ce qui était l'indice d'une grande ténuité. Ayant calculé l'épaisseur de cette lame, nous l'avons trouvée égale à quarante-trois millionièmes de millimètre, ce qui suppose qu'on peut obtenir plus de vingt-trois mille lames isolées en divisant un morceau de mica de l'épaisseur d'un millimètre."

L'illustre physicien fit une découverte plus importante : il trouva que cette division mécanique des cristaux, faite d'après les plans de clivage, permet d'en extraire un solide régulier d'une forme constante pour chaque espèce de substance. Les faces de ce cristal élémentaire forment entre elles des angles d'une mesure déterminée, toujours la même pour une même substance, mais différente pour une autre espèce de sorte que " c'est en grande partie sur ces différences qu'est fondée la distinction des espèces minérales.

Haüy découvrit encore les types principaux auxquels peuvent se ramener les diverses formes cristallines. " Les trois figures élémentaires (solides polyèdres à 4, 5, 6 faces), donnent naissance à cette grande diversité de cristaux que la nature présente à notre observation ; on reconnaît ici ce que nous pourrions appeler sa devise familière : économie et simplicité de moyens, richesse et variété inépuisable dans les effets." (*Physique* de Haüy, p. 64).

Le créateur de la cristallographie, professeur de minéralogie à la faculté des sciences à Paris, membre de toutes les sociétés savantes de l'Europe, nous dit dans la préface de cet ouvrage : (p. 4.) " L'étude des productions de la nature et de ses phénomènes fait naître des sentiments de respect et d'admiration, à la vue de tant de merveilles qui portent des caractères si visibles d'une puissance et d'une sagesse infinies. Telle était la disposition où se trouvait le grand Newton, lorsqu'après avoir considéré les rapports qui lient partout les effets à leurs causes, et font concourrir tous les détails à l'harmonie de l'ensemble, il s'élevait jusqu'à l'idée d'un Créateur, et d'un premier moteur de la matière, en se demandant pourquoi la nature ne fait rien en vain, d'où vient que le soleil et les corps planétaires gravitent les uns vers les autres, comment il serait possible que l'œil eût été construit sans la science de l'optique, et l'organe de l'ouïe sans l'intelligence des sons."

Utilité, applications des forces physiques.—Après avoir vu la régularité de ces lois qui président au règne minéral, remarquons encore la force, l'énergie de ces substances inertes en apparence, et les avantages que l'industrie de l'homme en retire.

Digitized by Google

Soupçonnait-on, il y a trois siècles, la puissance de la vapeur, le parti qu'on pouvait tirer de l'électricité ? Et pourtant la force expansive de la vapeur est devenue le grand moteur de l'industrie : elle suffit pour entraîner avec rapidité les plus grands navires ; il nous souvient d'avoir vu à l'Exposition de 1878 (Grande salle de l'usine Schneider), les éléments d'une machine à vapeur de la force de 2,800 chevaux (1). Maintenant aussi la pensée humaine, emportée par la rapidité de l'éclair par l'électricité, passe en un moment de notre ancien monde dans le nouveau.

Les propriétés physiques les plus inutiles au premier aspect ont servi parfois aux plus précieuses applications. Le verre, le cristal, peuvent réfracter la lumière : cette propriété, l'homme l'a utilisée d'abord pour corriger la myopie et la presbytie, ensuite pour agrandir merveilleusement la puissance de sa vue. C'est elle en effet qui permet au cristal de concentrer la lumière en un foyer, de construire ces télescopes où le diamètre des objets observés se présente mille et deux mille fois grandi. Que dis-je ? c'est cette réfringence des milieux plus denses qui permet à notre œil de concentrer sur la rétine les rayons lumineux émanés des objets, et par suite, de les voir et de les observer.

Rapports entre les forces physiques.—Il faut remarquer encore, pour mieux saisir l'ordre de la nature physique, les rapports intimes qui unissent ses lois. Les propriétés, les forces du règne minéral, ainsi que ses lois, sont multiples ; mais comparées entre elles, elles présentent de nombreux rapports. La pesanteur, cause de tant de phénomènes physiques, source de tant d'applications utiles, n'est qu'un cas particulier de la gravitation universelle ; c'est la même force qui s'applique aux moindres molécules des corps aussi bien qu'aux astres, et qui toujours suit les même lois.

Presque tous les autres phénomènes physiques sont dus à des vibrations. L'oreille perçoit celles qui sont relativement peu rapides, (30 par seconde pour les sons perceptibles les plus graves, 30 à 40, 000 pour les sons les plus aigus). Les ondulations ou vibrations de l'éther, qui produisent les sensations de la vue, sont infiniment plus nombreuses ; on les compte par milliards dans une seconde, et leur nombre plus ou moins grand est la cause des diverses couleurs du spectre solaire.

(1) On a fabriqué depuis des machines bien plus puissantes.
Le *Cosmos*, 21 mai 1887, annonçait la création d'un paquebot mû par une force de 22, 986 chevaux. Mais il y a diverses manières d'évaluer la force du cheval-vapeur.

Digitized by Google

De plus, il y a de telles analogies entre le principe de la lumière et celui de la chaleur et de l'électricité, que la plupart des physiciens y voient aujourd'hui les manifestations diverses d'une cause unique. Une science nouvelle, la thermodynamique, étudie et montre les rapports qui existent entre la chaleur et le travail ; elle a déterminé l'équivalent de la chaleur, c'est-à-dire, la quantité de chaleur que peut produire l'unité de travail, et par suite la quantité de force motrice qui répond à telle ou telle quantité de chaleur.

Enfin plusieurs savants vont jusqu'à croire à l'unité des forces physiques dans la nature : le P. Secchi, Grove, et d'autres, ont écrit des livres pour le prouver. Ainsi se réaliserait l'unité dans la variété, et nous aurions un nouveau motif de reconnaître l'ordre, la beauté du règne minéral, le plus humble pourtant dans la nature.

Art. II. Les Courants marins.

Au règne minéral se rattache la distribution des terres et des mers sur le globe, celle des cours d'eau sur les continents et la direction des courants marins et aériens.

Là encore, des observations assez récentes ont découvert des dispositions singulièrement utiles pour les êtres supérieurs de la création, pour l'homme surtout. Disons d'abord quelques mots des courants marins.

L'eau des mers n'est pas seulement agitée à sa surface par les tempêtes, et remuée chaque jour par le flux et le reflux des marées, elle est encore sillonnée jusque dans ses profondeurs par un vaste système de courants qui vont de l'Équateur aux pôles, et des pôles à l'Équateur. Parmi ces courants il en est un, plus célèbre et plus utile que les autres pour les côtes occidentales de l'Europe. Écoutons un marin qui l'a étudié :

Le Gulf-Stream.—" Il est, dit-il, un fleuve immense au sein de l'Océan : dans les plus grandes sécheresses il ne diminue pas, dans les plus grandes crues, jamais il ne déborde ; ses rives et son lit sont des couches d'eau froide entre lesquelles coulent à flots pressés des eaux tièdes et bleues ! c'est le Gulf-Stream ! Nulle part dans le monde il n'existe de courant plus majestueux. Il est plus rapide que l'Amazone, plus impétueux que le Mississipi, et la masse de ces deux fleuves ne représente pas la millième partie du volume d'eau qu'il déplace."

Telle est la description que fait de ce courant le lieutenant

Digitized by Google

Maury, dont les travaux sur les mers sont devenus célèbres (1). Échauffées par le soleil dans les régions tropicales de l'Atlantique, les eaux du Gulf-Stream forment un vaste fleuve de 50 kilomètres de largeur, de 300 mètres de profondeur ; elles se dirigent vers le Nord, et longent les côtes orientales de l'Amérique. Arrivé près de Terre-Neuve, le courant s'épanouit, se divise, et ses flots tièdes viennent en partie baigner les rivages de la France et des Iles-Britanniques. Dans son cours, le Gulf-Stream possède une température de beaucoup supérieure à celle des couches qu'il traverse, le thermomètre y marque 12 et même 17 (2) degrés de plus que dans les eaux voisines. Et cependant il se refroidit lentement : il ne perd qu'un demi-degré par centaine de lieues ; au delà du 40e parallèle, là où l'atmosphère se refroidit parfois au-dessous de zéro, il marque encore 26 degrès de chaleur.

Comme toutes les forces de la nature, le Gulf-Stream a sa mission, il remplit un rôle important : il est un des principaux organes destinés à maintenir l'équilibre entre les différentes parties de la mer, l'homogénéité de sa composition, de sa température, des sels qui s'y trouvent dissous. Mais surtout, c'est un immense calorifère qui va porter au nord de l'Atlantique et sur les côtes de l'Europe occidentale une énorme quantité de chaleur ; ses chaudes effluves sont apportées à l'Europe par les vents de l'Ouest et du Sud-Ouest : voilà ce qui explique le climat exceptionnel des rives françaises : pendant que le Canada se trouve six mois de l'année enseveli sous la neige, à 20 ou 30 degrès au-dessous de zéro, Cherbourg, les îles de la Manche et le Finistère, bien que situés à une même latitude, ont un climat aussi doux que celui des villes de la Provence, et rarement le thermomètre y descend au-dessous de zéro.

Ce n'est pas tout : le Gulf-Stream, dit Félix Julien (dans son ouvrage sur *Les Harmonies de la mer*, p. 96), le Gulf-Stream a rendu d'importants services aux navigateurs. Il est peu de régions où la mer soit plus dangereuse que sur la côte Ouest des États-Unis. A la hauteur de Boston, de New-York, les navires sont assaillis par des froids intenses, par des bourrasques de neige qui souvent paralysent les efforts des marins. En peu d'instants, les mâts, les voiles

(1) Le lieutenant Maury, célèbre officier de la marine des États-Unis, descendait d'une vieille famille d'émigrants français. Pendant de longues années il explora les mers, recueillit les observations des autres navigateurs, et vers 1850, publia le résultat de ses travaux, sa théorie sur les courants aériens et marins.

(2) Il s'agit de degrés centigrades.

Digitized by Google

le gréement se couvrent de glaçons, les cordes se raidissent, l'équipage ne peut plus manœuvrer contre la tempête ; une foule de navires se sont ainsi perdus. Et cependant, à quelques heures de là se trouve le grand courant dont les eaux fumantes restent chaudes, même au cœur de l'hiver : il offre un refuge aux navires en détresse : les marins le savent aujourd'hui, ils y cherchent un abri et s'y trouvent bientôt débarrassés des glaçons qui les surchargeaient (1).

Le grand courant de l'Atlantique n'est pas le seul : beaucoup d'autres entretiennent l'équilibre entre les différentes parties des mers ; partout ils ont des causes analogues, et contribuent aux mêmes résultats.

Écoutons à ce sujet un marin qui les a étudiés :

" C'est, dit M. Félix Julien, vers les couches profondes des zônes tropicales que toutes les eaux froides aboutissent sans cesse comme vers un foyer de chaleur et de vie. C'est de là que du fond de l'abîme elles remontent à la surface, qu'elles s'y dilatent, et s'y transforment sous l'action vivifiante des rayons du soleil. C'est de là enfin que, régénérées comme le sang qui s'échappe du cœur, elles jaillissent à travers le merveilleux réseau qui embrasse l'Atlantique, la mer des Indes et le Grand Océan. Dès lors les principaux courants ne nous apparaissent-ils pas comme les puissantes artères du monde océanien, comme les gigantestes aortes qui vont répandre jusqu'aux extrémités polaires leurs flots tièdes et bleus ?" (Les *Harmonies de la mer*, p. 148.)

Voilà quelques-unes des harmonies découvertes par le lieutenant Maury dans ses longues recherches sur les courants marins. Après avoir lu ses publications, un capitaine de navire lui écrivait :

" Vos découvertes ne nous apprennent pas seulement à suivre les routes les plus sûres et les plus rapides sur l'Océan, mais encore à connaître les meilleures manifestations de la sagesse et de la bonté du Tout-Puissant, par lesquelles nous sommes continuellement entourés. Je commande un navire depuis longtemps, et je

(1) La connaissance du Gulf-Stream et des autres courants marins a rendu bien d'autres services à la navigation. Comme les fleuves, ces courants sont des *chemins qui marchent*, et le navire qui sait profiter de leur course se voit emporté rapidement sans effort, sans le secours des vents ou de la vapeur. Le vaisseau qui va de Londres à San-Francisco mettra cinq semaines de moins qu'autrefois, en suivants sur les courants la route indiquée par Maury. Sa vitesse atteindra parfois 15 à 16 nœuds à l'heure, chiffre que les vapeurs dépassent à peine. C'est donc pour les marins une économie de force et de temps.

Digitized by Google

n'ai jamais été insensible aux spectacles de la nature ; j'ai cependant senti que, jusqu'au jour où j'ai connu vos travaux, je traversais l'Océan comme un aveugle ; je ne voyais pas, je ne concevais pas la magnifique harmonie des œuvres de Celui que vous appelez si justement la grande Pensée première. Vous m'avez appris à regarder partout autour de moi, et à reconnaître la Providence dans tous les éléments dont je suis entouré."

Le lieutenant Maury tirait la même conclusion de ses travaux : " Après la constatation si évidente de l'ordre qui préside à l'économie physique de notre planète, dit-il, on pourrait aussi bien admettre que les rouages et les ressorts d'une montre ont éte construits et assemblés par le hasard, qu'attribuer à ce même hasard la direction des phénomènes de la nature. Tout obéit à des lois conformes au but suprême si clairement indiqué par le Créateur, qui a voulu faire de la terre une habitation pour l'homme."

Art. III. Les Courants atmosphériques.

Comme la mer, l'atmosphère elle aussi possède ses courants, et les observations modernes ont découvert en partie leurs lois, leur harmonie, leur utilité.

Dans les régions équatoriales, sous l'action des rayons solaires, la chaleur aurait bientôt dévoré toute vie, toute végétation, sans la salutaire influence des courants aériens. A mesure que les vents s'avancent du Nord vers l'Équateur, ils deviennent plus chauds, plus propres à absorber dans les mers une grande quantité de vapeurs ; mais quand ils en sont saturés, échauffés et dilatés par la chaleur des tropiques, ils s'élèvent dans l'atmosphère, et sont constamment remplacés par de nouvelles masses d'air plus denses et plus fraîches venant des pôles. Cependant, élevées à des régions supérieures, les masses d'air surchargées de vapeurs y trouvent une température plus froide : par suite leurs vapeurs se condensent, et forment sur les régions équatoriales une immense ceinture de nnages que les Anglais ont appelée le *Cloud-Ring*, vaste anneau qui protège la terre de son ombre, et répand sur son passage des pluies abondantes.

" Cet épais bourrelet de vapeurs, dit Lucien Dubois, (*Le pôle et l'Équateur*, p. 192), ce bourrelet de vapeurs que le soleil vient suspendre au-dessus de l'Équateur n'est pas immobile. Le soleil se promène avec lui d'un hémisphère à l'autre dans son trajet annuel

Digitized by Google

entre les deux tropiques, où son passage apporte la périodique saison des pluies." Cette saison est unique chaque année pour les pays voisins des tropiques, mais les contrées, situées sous l'Équateur même, voient la bande des nuages du Cloud-Ring passer deux fois l'an au-dessus d'elle, et leur apporter par conséquent deux saisons pluvieuses ; c'est ce qu'on remarque par exemple à Santa-Fe de Bogota. Ces déplacements périodiques du Cloud-Ring sont pour les régions tropicales un immense bienfait. Sans l'abondance des pluies qu'il répand, la végétation serait à peine possible ; mais si les averses étaient continuelles, les végétaux se dissoudraient dans les torrents d'une pluie incessante. Grâce au déplacement du Cloud-Ring, une saison chaude et sereine succède à la saison pluvieuse et développe cette végétation luxuriante que les voyageurs admirent dans les régions tropicales.

Pendant que ces régions sont ainsi périodiquement arrosées, échauffées, des causes analogues procurent aux autres pays les pluies qui leur sont nécessaires.

Pour remplacer les masses d'air froid qui sont venues des pôles à l'Équateur, il s'établit des courants aériens dirigés de l'Équateur vers les pôles ; à mesure qu'ils s'avancent, ils trouvent des régions plus froides, leurs vapeurs se condensent, et se distribuent sur leur passage. Une partie de ces eaux sert à l'alimentation des plantes, des êtres vivants ; une autre s'évapore ; ce qui reste en excès s'écoule et forme les ruisseaux, les rivières et les fleuves. Ainsi s'opère et se maintient la distribution des vapeurs et des eaux nécessaires à la vie organique. " Par une harmonie admirable, la goutte d'eau, puisée dans l'Océan par un rayon de soleil et devenue vapeur, parcourt les airs sur l'aile des vents, et s'en va sous de lointaines latitudes tomber en pluie sur la terre qu'elle féconde ; puis, emportée dans le courant de quelque fleuve, elle revient à l'Océan d'où elle est partie, pour commencer le cycle de ses métamorphoses." (*Lucien Dubois*, p. 192.)

Distribution de la chaleur.—La distribution de la chaleur, au moyen des courants aériens, n'est pas moins précieuse pour nous. L'eau qui s'évapore sous l'action des rayons solaires absorbe une grande quantité de chaleur : il faut 540 calories (unités de chaleur) pour vaporiser un kilog. d'eau à 100 degrés. Cette chaleur reste latente, comme emmagasinée dans la vapeur, tant que celle-ci n'est pas condensée, mais elle reparaît toute entière, quand la vapeur se résout en pluie, pour échauffer les corps environnants.

Digitized by Google

Écoutons ici le P. Secchi dans son grand ouvrage sur le Soleil :

" Des observations nombreuses et assez précises, dit-il, nous ont appris que, dans les régions équatoriales, l'évaporation fait disparaître chaque année une couche d'eau ayant au moins cinq mètres d'épaisseur. Supposons que, dans ces mêmes régions, il tombe annuellement une couche de pluie de deux mètres ; il reste encore une quantité d'eau représentée par une couche de trois mètres qui, à l'état de vapeur, se trouve transportée vers les pays plus rapprochés des pôles. On peut évaluer à soixante-dix millions de milles carrés (le mille marin a 1852 mètres de longeur), la surface sur laquelle se produit l'évaporation, et partant de cette donnée, on trouve que la couche de 3 mètres représente un volume d'eau égal à sept cent vingt et un trillions de mètres cubes. (Le trillion égale mille milliards.) La quantité de chaleur contenue dans cette masse de vapeurs est capable de faire fondre une montagne de fer dont le volume égalerait six millions de milles cubes !—Cette masse énorme de chaleur passe de l'Équaieur vers les pôles, transportée avec la vapeur par l'action des vents, et cette vapeur, se transformant en eau, puis en glace, laisse échapper toute la chaleur qu'elle avait absorbée, contribuant ainsi partout à adoucir le climat de ces régions désolées. Le capitaine Maury fait ici remarquer qu'avec un gaz proprement dit, l'on n'aurait jamais obtenu un pareil résultat ; en effet, pour transporter par son intermédiaire la même quantité de chaleur, il aurait fallu l'échauffer à la température des fournaises."

" Il est donc impossible, conclut le célèbre directeur de l'Observatoire Romain, le P. Secchi, il est impossible de ne pas voir dans l'ensemble de la création une sagesse infinie, qui, imposant certaines lois élémentaires à la matière, les a déterminées de telle sorte que leurs conséquences les plus éloignées fussent en harmonie avec la conservation de la vie organique, et avec le bien des êtres raisonnables qui devaient peupler la Terre. C'est surtout dans ces résultats inattendus que brille la Sagesse éternelle, en nous étonnant par l'étendue de ses conceptions, et par la précision avec laquelle elle parvient à ses fins."

D. L. DE SAINT-ELLIER.

Digitized by Google

UNE RÈGLE DU SYLLOGISME.

Voilà certes un sujet qu'on ne s'attend guère à voir traiter dans une *Revue*. Il a pourtant son importance, comme tout ce qui touche aux bases mêmes de la certitude, et ne sera peut-être pas tout à fait sans intérêt pour une certaine catégorie de lecteurs.

Tout le monde sait raisonner plus ou moins, puisque l'homme, de sa nature, est un *animal raisonnable*. Dans les cas ordinaires de la vie, il suffit du simple bon sens pour discerner un raisonnement faux d'un raisonnement juste. Mais pourquoi tel raisonnement est-il faux ? ou quel est le point faible de tel argument vicieux ? C'est là une question plus difficile, et à laquelle bien souvent on se trouvera fort embarrassé de répondre, si l'on n'a fait une étude sérieuse des règles du syllogisme.

Aristote à le premier analysé le raisonnement, et particulièrement le syllogisme, l'expression la plus parfaite du raisonnement. Il en a tracé huit lois ou règles, que tous les philosophes ont adoptées après lui.

Ces règles pourraient se réduire peut-être à une expression plus simple, à un plus petit nombre de formules : on l'a tenté à diverses reprises avec plus ou moins de succès. Mais ce qui est incontestable, c'est que ces lois sont infaillibles et universelles, c'est que quiconque s'y conforme ne peut manquer de raisonner juste, et que tout argument sophistique vient se heurter nécessairement contre quelqu'une d'entre elles.

Voici ces lois, telles qu'on les peut lire dans tout manuel de Philosophie :

1. Tum re, tum sensu, triplex modo terminus esto.
2. Latius hunc quam præmissæ conclusio non vult.
3. Aut semel aut iterum medius generaliter esto.
4. Nequaquam medium capiat conclusio oportet.
5. Ambæ affirmantes nequeunt generare negantem.
6. Utraque si præmissa neget, nihil inde sequetur.
7. Pejorem sequitur semper conclusio partem.
8. Nil sequitur girninis eu particularebus unquam,

Sur ces huit règles du syllogisme, il n'y a guère que la septième qui présente une certaine difficulté. C'est l'examen de cette septième règle qui va faire le sujet de cet écrit.

Digitized by Google

Nous nous adressons à des initiés, nous supposerons donc connues les diverses expressions techniques qui se présenteront sous notre plume. Nous ferons remarquer seulement qu'en dialectique, on entend toujours par *majeure* celle des deux prémisses qui contient le *grand extrême* (extremum majus), ou attribut de la conclusion, et par *mineure* la prémisse qui renferme le *petit extrême* (extremum minus), ou sujet de la conclusion.

Nous rappellerons encore que *dans toute proposition affirmative, l'attribut est un terme particulier ; dans toute proposition négative, l'attribut est un terme universel.* Ce principe est de la plus haute importance en cette matière ; on ne saurait le perdre de vue un moment, sans se condamner à n'y rien comprendre. Il a pourtant une exception. Car, dans une proposition affirmative universelle, l'attribut est universel, quand il est la définition du sujet, ou qu'il ne convient qu'au seul sujet de cette proposition. Alors les deux termes de la proposition sont dits *convertibles*, parcequ'ils peuvent indifféremment se mettre l'un à la place de l'autre, ou s'employer l'un pour l'autre. Ainsi on dira, avec une égale vérité, *tout homme est un animal raisonnable*, et *tout animal raisonnable est un homme ;* ou encore, *Paul est un homme*, et *Paul est un animal raisonnable*, etc. Il n'en est pas de même de cette autre proposition : *Tout homme est mortel*, parceque l'attribut *mortel* ne convient pas à l'*homme* seul, mais à tout composé vivant.

C'est cette particularité qui fait la grande difficulté de la septième règle du syllogisme, comme nous le verrons bientôt.

Ces remarques faites, abordons sans plus tarder notre discussion.

La règle 7e s'énonce ainsi :

Pejorem sequitur semper conclusio partem.

Ce qui veut dire que *si l'une des prémisses est négative, la conclusion sera négative ; et si l'une des prémisses est particulière, la conclusion le sera aussi.*

La difficulté ne gît pas dans la première partie de la loi, elle est tout entière dans la seconde. *Pourquoi, si l'une des prémisses est particulière et l'autre générale, la conclusion doit-elle être nécessairement particulière ?* Telle est la question. Les auteurs y répondent par deux démonstrations bien différentes. Nous allons les examiner l'une après l'autre.

Première démonstration. C'est celle que donnent Zigliara, Sanseverino, et quelques autres. Le P. Russo, S. J., qui l'adopte également, l'expose ainsi : " Par le fait que l'une des prémisses est parti-

Digitized by Google

culière, l'extrême n'y est comparé avec le moyen terme que dans une partie de son extension. On ne peut donc l'affirmer ou le nier de l'autre extrême que dans cette même partie de son extension, et par conséquent la conclusion sera particulière."

Cette démonstration est assurément des plus simples et des plus élégantes. Les écoliers l'apprennent aisément par cœur. Elle n'a qu'un défaut, mais il est capital, c'est de n'être pas probante, ou du moins de ne s'appliquer qu'à un cas particulier de la question. Est-ce que toute conclusion serait particulière, parce que l'un des extrêmes y est pris particulièrement ? mais que deviennent alors les propositions universelles affirmatives, dont l'attribut est communément particulier, comme nous l'avons fait remarquer tout à l'heure ? Ou bien encore, si la prémisse particulière est négative, ayant l'un des extrêmes pour attribut, est-ce que celui-ci, universel par sa position, n'y serait comparé avec le moyen terme que dans une partie de son extension ? A ces questions je ne vois pas ce qu'on peut répondre. Comment donc des auteurs aussi sérieux que ceux que j'ai cités ne se sont-ils pas aperçus de cette inconséquence ? comment d'autres ne l'ont-ils pas signalée ? c'est là un problème que, depuis mes premiers pas dans les études philosophiques, je n'ai jamais pu résoudre. Que de plus habiles le fassent, s'ils s'en sentent capables. Pour moi, je passe à la démonstration suivante.

Deuxième démonstration. Cette preuve est donnée par Tongiorgi, Liberatore, Vallet, et par la plupart des auteurs de philosophie. Elle est plus longue et plus laborieuse, mais concluante à l'égal d'un théorème de géométrie. Je la donne telle que transcrite textuellement du premier cours de philosophie en langue française qui me tombe sous la main. Il est de M. l'abbé Bouédron, docteur ès lettres.

" *Si l'une des prémisses est particulière, la conclusion sera particulière.*

" Supposons que les premisses, dont l'une est universelle, l'autre particulière, soient toutes deux affirmatives. Dans cette hypothèse, les prémisses n'ont qu'un seul terme universel, qui est le sujet de la proposition universelle elle-même. Or ce terme universel ne peut être que le moyen terme, puisque le moyen terme doit être pris universellement au moins une fois, et qu'il n'y a qu'un seul terme universel dans les prémisses. Le grand terme et le petit terme sont donc particuliers dans les prémisses. Étant particuliers dans les

Digitized by Google

prémisses, ils le seront aussi dans la conclusion. La conclusion n'ayant que des termes particuliers, sera nécessairement particulière.

" Supposons que l'une des deux prémisses sait affirmative, l'autre négative. Dans cette hypothèse, les prémisses renferment deux termes universels : le sujet de la proposition universelle, et l'attribut de la proposition négative. Or, de ces deux termes, l'un est le moyen terme, parce que le moyen terme doit être pris universellement au moins une fois, l'autre est le grand terme. En effet :

" L'une des prémisses est négative, d'après l'hypothèse : donc la conclusion l'est aussi. La conclusion est négative : donc son attribut est universel. Or l'attribut de la conclusion est le grand terme. Donc le grand terme est universel dans la conclusion. Étant universel dans la conclusion, il l'est aussi dans les prémisses ; car aucun terme ne doit avoir plus d'extension dans la conclusion que dans les prémisses.

" Des deux termes universels que renferment les prémisses, l'un est donc le moyen terme, l'autre le grand terme. Par conséquent le petit terme est particulier dans les prémisses. Étant particulier dans les prémisses, il l'est aussi dans la conclusion. Étant particulier dans la conclusion, la conclusion, dont il est le sujet, sera particulière."

Il semble que la loi soit parfaitement établie par cette démonstration. Cela est vrai pour les cas ordinaires, quand l'attribut de la prémisse universelle affirmative est un terme particulier. Mais il n'en est plus de même quand cet attribut est universel, c'est-à-dire quand il est *convertible* avec le sujet, comme il a été dit plus haut. Il est évident que dans ce cas la démonstration que nous venons de donner ne peut plus s'appliquer. Mais la règle générale s'y applique-t-elle encore ? Le P. Tongiorgi, l'un des rares auteurs qui font allusion à ce cas acceptionnel, l'affirme, mais ne le prouve pas. Nous l'affirmons comme lui, et nous allons, de plus, tâcher de le prouver. C'est même cette démonstratien qui a motivé tout cet article.

Un cas particulier. Précisons bien l'état de la question. Des deux prémisses, l'une est universelle affirmative, à termes *convertibles*, l'autre est particulière. Il y aura donc dans les prémisses toujours deux termes universels, si elles sont toutes deux affirmatives, et il y en aura trois, si la prémisse particulière est négative. Il semble, dès lors, qu'il reste un terme universel pour servir de sujet à la conclusion. Pourquoi donc, même dans ce cas, la conclusion devra-t-elle être nécessairement particulière ?

Digitized by Google

Ici encore nous avons diverses hypothèses à examiner. La proposition particulière peut être la majeure ou la mineure du syllogisme ; elle peut être affirmative ou négative ; enfin, elle peut avoir pour sujet le moyen terme ou l'un des extrêmes.

Si la proposition particulière est la mineure du syllogisme et qu'elle soit affirmative, ou même si elle est négative, mais avec le petit extrême pour sujet, il est clair que le petit extrême sera particulier, et que par suite la conclusion sera particulière.

Reste donc seulement à examiner ce qui arrivera si la proposition particulière est la majeure du syllogisme, ou encore si, étant la mineure, elle est négative et a pour sujet le moyen terme.

Voici les diverses formes dans lesquelles peut se présenter le syllogisme dans cette dernière hypothèse. Nous supposerons que la conclusion y est universelle.

1. Quelques hommes sont heureux.
   Tout homme est un animal raissonnable.
   Donc tout animal raisonnable est heureux.

2. Quelques hommes ne sont pas heureux.
   Tout homme est un animal raisonnable.
   Donc nul animal raisonnable n'est heureux.

3. Quelques heureux sont des hommes.
   Tout homme est animal raisonnable.
   Donc tout animal raisonnable est heureux.

4. Quelques heureux ne sont pas des hommes.
   Tout homme est un animal raisonnable.
   Donc nul animal raisonnable n'est heureux.

5. Tout homme est un animal raisonnable.
   Quelques hommes ne sont pas heureux.
   Donc nul heureux n'est un animal raisonnable.

Dans tous ces exemples, la conclusion générale est évidemment illégitime. Et pourtant, si l'on excepte le 4e, où nulle conclusion n'est possible, on n'y viole ni la règle 2e, ni la règle 3e, ni aucune des autres règles du syllogisme. Où donc est le vice de ce raisonnement ?

Remarquons d'abord que, dans le cas actuel, les deux termes de la proposition universelle sont *convertibles*, c'est-à-dire qu'ils peuvent se prendre indifféremment l'un pour l'autre. Par conséquent, tout ce qui convient à l'un, doit également convenir à l'autre ; et ce qui n'est vrai pour l'un d'eux que dans une partie de son extension, ne saurait être affirmé de l'autre dans son extension entière. Ainsi, si la sagesse ne se rencontre que chez *quelques hommes*, on ne saurait

Digitized by Google

dire, sans contradiction, qu'elle se trouve dans *tout animal raisonnable.*

Or c'est précisément ce qui arriverait, si, dans le cas qui nous occupe, la conclusion était générale, comme il est facile de s'en assurer par la simple inspection des syllogismes ci-dessus. Car ou bien l'on affirmerait du petit extrême pris universellement, ce qu'on n'a affirmé du moyen terme, avec lequel il est convertible, que dans un sens particulier (ex. 1, 2, 3) ; ou bien l'on exclurait du grand extrême dans son extension entière, ce qu'on n'a exclu du moyen terme, convertible avec lui, qu'en prenant celui-ci dans une partie de son extension (ex. 5).

Il résulte de ces dernières remarques, que la règle 7e, dans sa seconde partie comme dans la première, n'est pas un simple corollaire des règles 2e et 3e, mais qu'elle constitue une loi spéciale et irréductible du syllogisme.

Je soumet humblement ces considérations au jugement des hommes compétents.

ARISTOTELICUS.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Analyse de l'Histoire de l'Église de Darras, par CHARLES de CASTELMOUR. 2 vols. in-8, chez L. Vivès, Paris.

C'est une œuvre bonne et utile que M. Charles de Castelmour nous offre dans son Analyse de l'Histoire de l'Eglise que nous avons sous les yeux. On y retrouve toutes les qualités qui ont rendu si précieuse la grande histoire de l'Église de l'illustre historien : même sûreté de doctrine, même amour de l'Église et de la Papauté, même préoccupation constante de mettre en relief leur salutaire intervention dans les événements de l'histoire. Cette analyse a de plus, sur l'ouvrage colossale de l'Abbé Darras, l'avantage d'être un ouvrage de vulgarisation, à la portée de tout le monde et d'une lecture facile et attachante ; c'est donc avec plaisir que nous la recommandons à tous ceux qui n'ont ni le temps, ni les moyens de faire une étude plus approfondie de l'Histoire Ecclésiastique.

A. L.

Praelectiones Philosophicae, *quas in Collegio Maximo Louveniensi habebat* GUST. LAHOUSSE, S. J. I vol, *Logica*, pp. 600 ; II vol., *Cosmologia*, pp. 400 ; III vol., *Psychologia*, pp 624 ; IV vol., *Theologia naturalis*, pp. 412. Le 1er et le 3e vol. coûtent 7 fr. 50 ; le 2e et le 4e 5 francs.—Th. Peeters, rue de Namur 22 Louverain, Belgique ; Cadieux, Derome & Cie., 1603, rue Notre-Dame, Montréal.

Parmi les ouvrages nombreux publiés de nos jours sur la philosophie scolastique, le cours du R. P. Lahousse prendra une place importante. Il l'emporte, à notre avis, sur les manuels les plus estimés, tant par l'abondance des matières qu'il renferme, que par la manière dont elles sont développées. Ce qui distingue les traités de l'auteur, c'est la facilité, l'aisance avec laquelle il expose, résume et démontre les doctrines scolastiques. Les questions les plus abstraites et ardues sont mises à la portée de toute intelligence instruite ; les démonstrations, par leur forme syllogistique, portent réellement conviction. Cette clarté précieuse n'est pas le résultat d'une méthode superficielle, qui dissimule les difficultés et se contente d'effleurer la matière ; au contraire, elle s'allie à la profondeur et dissipe complètement les obscurités des objections ; elle révèle l'œuvre d'un esprit supérieur et subtil, plein de zèle pour la science et parfaitement familiarisé avec la philosophie du moyen âge, et les sciences expérimentales qui ont des points de contact avec la métaphysique.

Nous signalons spécialement à l'attention du lecteur, en *Logique*, la théorie de la certitude et celle des universaux, la réfutation du doute cartérien, la question du motif suprême de la certitude, en *Ontologie*, les thèses sur l'analogie de l'être, sur l'origine de la possibilité, sur les caractères du principe de causalité, la distinction entre l'essence et l'existence, le principe de la personnalité, l'action à distance, le concept de l'infini ; en *Cosmologie* la dissertation si intéressante sur la constitution des corps, qui tient très exactement compte des exigences de la physique et de la chimie moderne ; en *Psycologie*, l'étude sur la sensation, l'origine des idées, l'union de l'âme et du corps, le transformisme. Dans la *Théodicée*, le savant auteur développe avec un soin spécial les preuves de l'existence de Dieu ; on y rencontre plusieurs argu-

Digitized by Google

ments, empruntés à la thermodynamique, l'origine de la vie sur le globe terrestre, qui n'avaient pas encore paru dans les manuels de philosophie ; on lira avec grand intérêt les pages consacrées à la science divine et au concours, où le savant philosophe s'attache avec beaucoup de succès à réfuter le biennésianisme, trop souvent confondu avec le vrai thomisme.

Nous félicitons le R. P. Lahousse d'avoir enrichi la littérature philosophique d'une œuvre remarquable, digne des grandes et fortes traditions scientifiques de la Compagnie de Jésus. Son cours a toutes les qualités que réclament les progrès de la science et les besoins de l'époque actuelle. La richesse du fond, la solicité des doctrines, la vigueur des arguments, la lucidité de l'exposition, la réfutation des erreurs contemporaines, les notions exactes et précises sur les philosophes et leurs systèmes ; voilà autant de titres qui le recommandent aux amis de la philosophie chrétienne. Les étudiants y trouveront les notions indispensables à l'étude approfondie du dogme ; ils y puiseront les armes pour repousser les attaques du matérialisme et les objections de la science qui a la prétention de remplacer la métaphysique. Aux professeurs il fournira un moyen facile de développer et de perfectionner leur enseignement, de le mettre en harmonie avec les doctrinés de l'École et de contribuer efficacement à l'œuvre de restauration si chère à N. S. P. le Pape Léon XIII.

D. C.

Trios Empereurs d'Allemagne,—*Guillaume Ier, Frédéric III, Guillaume II,* par E. Lavisse, professeur à la Faculté des lettres de Paris. Paris, Armand Colin, 1888, in-12 de 285 p.—Prix : 3 fr. 50.

M. Lavisse possède la connaissance de l'Allemagne à un degré remarquable, comme en témoignent de précédentes publications qui ont été remarquées et qui méritent de l'être.

— " L'Allemagne, dit M. Lavisse, est une manifestation de la nature : elle est parce qu'elle est. La Prusse est un produit de la raison et de la volonté : elle est parce qu'on l'a faite" (p. 6).—" L'Etat brandebourgeois-prussien procédait de la conquête et de la force : *Brandebourg* est le nom germanisé d'une ville slave ; *Prusse*, le nom d'un peuple lithuanien. Ces origines lointaines sont des morts de peuples" (p. 16). Durant les guerres qui succèdent à la paix de Westphalie, il y a, dans toutes les armées, des Prussiens qui se battent bien. Pendant cette période, " les Prussiens agissent en sous-ordre ; ils ne mènent pas la politique, ils la suivent ; mais le caractère de la Prusse est déjà marqué : elle est "un soldat" (p. 19). Au second roi de Prusse, l'histoire a laissé le surnom (j'allais dire le sobriquet) de sergent. "Le fils du sergent est un capitaine, un des plus grands que le monde ait connus. Il dépense cette force en victoires inouïes ; la Prusse qui avait vaincu les grandes puissances du monde passe grande puissance en demeurant un petit État." Dans la suite de son exposé, M. Lavisse conspue la diète germanique qui, à notre sens, a été le chef-d'œuvre du congrès de Vienne ; il bouscule la Sainte-Alliance ; nous réclamons, dans l'intérêt des faibles, en faveur d'un article célèbre d'Aix-la-Chapelle. A propos de l'union douanière et de ce qui a suivi, l'auteur paraît considérer l'unification et le parlementairisme comme un développement normal et désirable. Cet idéal gibelin des " nationaux-libéraux " n'est pas le nôtre. Nous demanderons si l'Allemand militarisé et unifié est plus heureux et plus libre qu'auparavant, même avec le parlementarisme. Je n'arriverai pas à voir en M. de Bennigsen l'ange tutélaire de l'Allemagne. Est-il donc prouvé que M. de Windthorst ne soit pas dans le vrai ? Un autre guelfe, qui n'est pas non plus le premier venu, a écrit un livre intitulé : *l'Ennemi héréditaire de l'Allemagne ; l'Erbfeind* n'est pas la France, mais la Prusse.

Digitized by Google

Selon M. Lavisse, Frédéric III a grandi sous la double influence de son père prussien et de sa femme anglaise (p. 54). En 1853, il entrait dans la franc-maçonnerie; il y a persisté (p. 54 et 127). Bientôt il faisait, à Dantzig, manifestation de constitutionalisme (p. 85). Il n'était pas, comme on dit, "troupier." Il n'aurait pas imaginé certaines roueries avantageuses; "mais il a suivi le tentateur" (p. 97). Il aurait reçu en partage plutôt la résignation que la volonté (p. 148).

L'empereur Guillaume II n'appartient pas encore à l'histoire. Aussi les écrivains s'attachent-ils à raconter avec minutie les traits caractéristiques de son éducation. M. Lavisse s'est tellement imprégné de son sujet par un remarquable effort d'assimilation. Il raconte si sérieusement tant de petites choses, qu'on le croirait quelque peu ébloui lui-même par le prestige de la hiérarchie sociale. C'est un effet de l'art. Aucun Français, d'ailleurs, n'égalera jamais sur ce terrain les Allemands qui, "lorsqu'ils parlent de leurs princes, se pâment à propos de niaiseries" (p. 229).—A. D'A.

(*Polybiblion.*)

Digitized by Google

DEC 9 1889

REVUE CANADIENNE

"RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS"

TROISIEME SÉRIE

TOME DEUXIÈME

(XXVe DE LA COLLECTION)

DECEMBRE 1889

SOMMAIRE

I.—M. OLIER, fondateur de Saint-Sulpice ..... **André B.**
II.—LA FEMME DE BON SENS ET BIEN INSTRUITE ..... **A de B**
III.—LOUIS PASTEUR ..... **Michel F. C.**
IV.—GARCIA MORENO—(*Suite*) ..... **R. P. B.**
V.—L'ORDRE DU MONDE PHVSIQUE ET SA CAUSE PREMIÈRE D'APRÈS LA SCIENCE MODERNE—(*Suite*) .. **D. L. de Saint-Ellier.**
VI.—LA PETITE NIÈCE D'O'CONNELL ..... ***
VII.—TABLE ALPHABÉTHIQUE DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME .....

MONTRÉAL
BUREAU DE LA "REVUE CANADIENNE"
1889

Digitized by Google

Le REMÈDE du PÈRE MATHIEU

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL

Enfin Trouvé!!!

ENCORE UNE DÉCOUVERTE!!!

Le Remède du Père Mathieu

Guérit radicalement et promptement l'intempérance et déracine tout désir des liqueurs alcooliques. C'est en même temps un fébrifuge, un tonique et un altérant. Par son action fébrifuge il chasse la fièvre interne qui consume l'homme intempérant et qui entretient sa soif ardente pour la boisson : par ses effets toniques, il remet l'estomac et le foie dans leur état naturel de santé, de déréglés qu'ils étaient dans presque tous les cas et relève le système nerveux abattu ; comme altérant il refait l'intempérant un nouvel homme. **Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à the fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique.** C'est aussi un remède certain pour toute FIÈVRE, DYSPEPSIE, TORPEUR de FOIE, ayant une cause autre que l'intempérance. C'est le plus puissant tonique fortifiant qui ait jamais été employé. Chaque famille devrait avoir sous la main ce spécifique, qui marque une époque dans les découvertes de l'art médical. Il n'y a pas de médicament dont le besoin se fasse tant sentir, et qui apporte un soulagement plus grand à l'humanité souffrante.

Vendu par les Pharmaciens, $1.00 la Bouteille.

Si le mal n'est pas fort, une bouteille suffit; mais les grands cas de *delirium tremens* ne demandent pas plus de trois bouteilles pour guérison complète de l'intempérance. Vous pouvez obtenir *gratis* un pamphlet sur "*l'Alcool, ses effets sur le corps humain, et l'intempérance traitée comme maladie,*" en vous adressant à votre Pharmacien ou à

S. LACHANCE, Pharmacien,
1538, Rue Ste-Catherine, Montréal.

REMEDE DU DOCTEUR SEY

Contre la Dyspepsie, les Vents, la Bile, la Constipation, les Maladies du Foie, de l'Estomac, des Intestins et des Reins.

L'Estomac, le Foie et les Intestins sont des organes si importants que le dérangement de l'un de ceux-ci cause invariablement des désordres très graves dans le corps humain. De plus, comme ces organes sont les plus exposés par le travail incessant de la digestion, et surtout par les écarts de régime et les excès de chacun, il s'en suit que la plupart des Maladies qui affectent le genre humain proviennent du dérangement d'un ou de plusieurs de ces organes. Aussi, n'y a-t-il rien de plus commun que la Dyspepsie, les Indigestions, les Vents, les Affections bilieuses, la Diarrhée, la Constipation. Les Névralgies de toutes sortes, les Maladies des Reins, de la Vessie proviennent aussi souvent d'une mauvaise digestion. Tout le monde sait, par exemple, que la Névralgie appelée Migraine prend le plus souvent sa source dans un dérangement de l'Estomac. Une des causes les plus fréquentes de l'hydropisie se rencontre dans les Maladies du Foie.

Il est donc de la plus grande importance de tenir les organes de la digestion en bon ordre. Le Docteur SEY, de Paris, après vingt années d'études et de travail, est parvenu à découvrir un remède qui non seulement maintient l'Estomac, le Foie et les Intestins dans leur état normal, mais encore guérit toutes les maladies dont ces organes peuvent être affectés. Aujourd'hui, le Remède du Dr Sey, est le spécifique contre la Dyspepsie, et contre toutes les Maladies du Foie, de l'Estomac et des Intestins.

TEMOIGNAGES

Saint-Henri de Mascouche, 10 octobre 1884. — Monsieur S. LACHANCE, Montréal,— Mon cher Monsieur, — Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le Remède du Dr. SEY dont vous êtes l'agent m'a fait un grand bien. — De tous les Spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser l'action des digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille surtout aux personnes souffrent de la Dyspepsie flatulente et j'espère que, comme moi, elles verront leur santé s'améliorer sensiblement. — Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué serviteur. — L.-J. LAUZON.

MONSIEUR S. LACHANCE, — Ayant fait usage du Remède du Dr SEY, pour la Dyspepsie, je suis heureuse de vous déclarer que je m'en suis très bien trouvée. — Sœur THOMAS, Supérieure, — Salle des Saint-Vincent de Paul. — Montréal, 14 octobre 1884.

Montréal, 10 novembre, 1881, — MONSIEUR S. LACHANCE, — Depuis plusieurs années, je souffrais de violentes attaques de Migraine, provenant d'une mauvaise digestion. Aujourd'hui, après avoir pris quelques bouteilles du *Remède du Dr. Sey*, je suis entièrement guéri de ces attaques et mon estomac va bien. J'ai aussi employé le même Remède dans ma famille contre les Indigestions, les Coliques, les Vents, et cela toujours avec succès. — Le *Remède du Dr Sey* est aussi un excellent Purgatif qui ne cause de douleurs, et qui n'empêche pas de vaquer aux occupations ordinaires.— D.C. BROSSEAU, rue Notre-Dame.

HARVARD COLLEGE
DEC 9 1889

M. OLIER,

Fondateur de Saint-Sulpice.

La vingt-troisième session du concile de Trente fut tenue en juillet 1563, durant le pontificat de Pie IV. Dans cette session la doctrine catholique sur le sacrement de l'Ordre, dans tous ses degrés fut discutée au long, mais définie avec précision ; les opinions erronées des prétendus réformateurs fut condamnée et enfin par le 13e chapitre du décret de *Réforme* la fondation de séminaires diocésains enjointe formellement.

Ce décret néanmoins, par suite du malheur des temps demeura, près d'un siècle, lettre morte à l'exception de ce que fit S. Charles Borromée et après lui S. Vincent de Paul. S. Charles avait pris une part active aux travaux du concile, et avec le zèle ardent qui le consumait travailla ensuite à mettre en pratique les décisions du concile dans son propre diocèse et partout ailleurs où s'étendait son influence.

Son exemple, pourtant, ne produisit point les effets qu'on avait droit d'attendre d'un homme de son rang et de sa haute sainteté. Aussi tard que la première moitié du XVIIIe siècle, les souverains pontifes Benoît XIII et Benoît XIV eurent à recommander avec instance même aux évêques d'Italie de prendre enfin des mesures efficaces pour remplir les vœux des Pères du concile.

Lorsque nous jetons les regards sur l'histoire de l'Église de France au temps de S. Vincent de Paul et de M. Olier, nous ne pouvons nous empêcher de regarder ces deux hommes illustres, comme les instruments destinés par Dieu à réduire en pratique l'important décret du saint concile de Trente sur l'établissement des séminaires. Ces deux grands serviteurs de Dieu étaient contemporains l'un de l'autre, mais M. Olier était de beaucoup le plus jeune, et regardait toujours S. Vincent de Paul comme son père et directeur spirituel.

S. Vincent fonda la "congrégation des Prêtres de la Mission," dont la fin principale est d'assurer d'abord leur propre sanctification,

Digitized by Google

ensuite celle des fidèles confiés à leurs soins et enfin de former aux connaissances et vertus sacerdotales les jeunes lévites qui se destinent au service de l'autel.

M. Olier fonda la "Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice," dont les membres, depuis près de deux siècles et demi, consacrent toute leur énergie presque exclusivement à l'éducation des élèves du sanctuaire dans les séminaires diocésains. Leur succès durant cette période montre que la bénédiction du ciel était accordée à l'entreprise de M. Olier et qu'il a été choisi, dans les desseins de Dieu, afin de former à l'Église des moyens durable pour l'éducation et la sanctification du clergé séculier de sa propre patrie et indirectement aussi de plusieurs autres pays.

Jean-Jacques Olier naquit à Paris en 1608. Son père joussait d'une fortune considérable et d'une influence encore plus grande; il occupait un poste distingué dans le gouvernement et n'eut, grâce à cela, aucune difficulté pour procurer à son fils encore en bas âge, plusieurs bénéfices considérables dans différentes parties de la France. L'enfant n'avait encore que sept ans lorsque, un jour, en assistant à la messe, il fut frappé d'une manière extraordinaire par la pensée que le pieux auteur de l'Imitation a si bien rendue en ces termes: "Oh! quelle ne devrait pas être la pureté des mains, de la bouche et du corps tout entier de celui qui reçoit si fréquemment l'Auteur de toute pureté!"

Cette pensée, disent ses biographes, fit une telle impression sur le jeune enfant qu'elle ne le quitta plus jamais, et lui inspira finalement d'abord le désir, puis la résolution de pourvoir l'Église de France d'un clergé instruit et zélé, profondément pénétré de l'esprit de sa vocation sainte, et détaché de l'amour du monde et de ses fausses maximes.

M. Olier passa la plus grande partie de sa jeunesse à Lyon; il y reçut la meilleur éducation que cette ville pût alors fournir à un jeune homme de distinction. A l'âge de dix-sept ans, il retourna à Paris et entra dans la fameuse université de cette ville. Là il déploya les talents les plus brillants, suivit avec grand succès le cours de philosophie et s'attira l'admiration et les applaudissements de ses condisciples et de ses maîtres.

Il étudia la théologie à la Sorbonne, et il y eut pour professeurs quelques-uns des hommes les plus justement célèbres de cette école fameuse. Son père lui ayant procuré, sur les entrefaites, des bénéfices ecclésiastiques de plus en plus riches, le jeune abbé se mit dès

Digitized by Google

lors à prêcher. Il réussit à se faire applaudir, mais ses prédications ne produisirent, paraît-il, que peu de fruits. La raison en était, ainsi qu'il le dit lui-même, " que, suivant la mode, il prêchait de beaux sermons, pleins de figures de rhétorique et de vains ornements de toute sorte, mais dans lesquels ne se trouvait pas un mot destiné à blâmer les passions et les vices d'un monde orgueilleux et cupide."

Pendant quelque temps il fréquentait même un certain nombre de jeunes ecclésiastiques mondains, ses amis, et prenait part à leurs vains et dangereux amusements. Mais il ne devait point poursuivre longtemps ce genre de vie. Du reste, même pendant cette période de sa vie, le jeune abbé ne se reâlcha point entièrement dans sa dévotion envers la Sainte-Vierge, et c'est à la protection de cette bonne mère qu'il fut redevable de sa conversion dans des circonstances tout à fait miraculeuses.

Vers l'âge de vingt ans il se rendit à Rome pour s'y perfectionner dans la connaissance de l'hébreu, avec l'intention d'arriver de la sorte à un poste éminent de la Sorbonne ; mais, à Rome, sa vue s'affaiblit au point qu'il se vit menacé de cécité complète et que les oculistes les plus habiles se déclarèrent incapables de le guérir. Dans son affliction il se souvint de sa patronne céleste, et partit aussitôt pour se rendre à pied an sanctuaire de Lorette, éloigné de Rome d'une centaine de milles. Ce long et pénible voyage lui causa une fièvre maligne ; mais, en dépit de ses souffrances, il continua sa route et parvint à se traîner jusqu'à la sainte maison. A peine se fut-il prosterné devant l'image de celle que l'Église invoque sous titre de " Secours des Infirmes," que deux grands miracles s'opérèrent par l'intercession de Marie : le fervent pèlerin se trouva subitement guéri de sa fièvre, et recouvra sa vue au point de ne plus jamais ressentir la moindre trace de son infirmité.

Mais il reçut en même temps deux faveurs bien plus précieuses encore ; la grâce d'une conversion sincère et le don d'oraison que Dieu en ce moment versa dans son âme avec une abondance prodigieuse.

Sa première pensée dès lors était d'embrasser la vie austère et pénitente des Chartreux ; mais après de longues prières, des actes nombreux de pénitence et des visites fréquentes faites à différents sanctuaires de la Sainte-Vierge pour connaître la volonté de Dieu, à son égard, il crut avoir des preuves évidentes qu'il était appelé à devenir prêtre séculier. Pour son grand bonheur et celui de l'Église

Digitized by Google

il prit dès lors S. Vincent de Paul comme confesseur et guide spirituel,

Le saint l'envoya tenir compagnie à plusieurs des prêtres de sa congrégation dans différentes missions qu'ils donnaient, et il travailla dans cette nouvelle sphère avec autant de zèle que les missionnaires, ses guides. Comme il avait des revenus considérables il contribua puissamment de ses deniers à défrayer les dépenses de ces missions, et ne manqua pas de procurer tous les secours spirituels aux districts qui relevaient de sa juridiction. De l'avis de S. Vincent de Paul il fut ordonné prêtre en mai 1633; il avait alors vingt-cinq ans. Afin de mieux se préparer à célébrer dignement sa première messe, il fit une retraite d'un mois entier après son ordination, et interrompit à cet effet ses études et ses œuvres de charité.

Et ce ne fut qu'après cette retraite d'un mois qu'il osa offrir le saint sacrifice de la messe pour la première fois. Depuis ce jour la dévotion au Dieu eucharistique et à sa sainte mère semble avoir entièrement pris possession de son âme.

S. Alphonse de Liguori peut être regardé comme le nouvel apôtre de la dévotion au Saint-Sacrement et à la Sainte-Vierge. Par ses sermons et par ses écrits il travailla sans relâche à allumer ces deux dévotions dans les cœurs de ses compatriotes et même de tous les fidèles. Ce que S. Liguori, fit en Italie M. Olier s'efforça avec beaucoup de succès à le produire en France près d'un siècle plutôt.

Sous plusieurs rapports ces deux grands serviteurs de Dieu se ressemblaient beaucoup; mais cette ressemblance est surtout frappante par la dévotion au Saint-Sacrement et à la Sainte-Vierge. En ce point, et même en toute manière, la vie de M. Olier est une leçon très édifiante et très instructive pour les prêtres séculiers, auxquels, en outre, il présente dans ses ouvrages des moyens admirables d'entendre la perfection de leur état. Cet homme de Dieu se distingua principalement par son esprit de sacrifice, son humilité et son zèle pour le salut des âmes; et ces vertus, il travailla avec un succès remarquable à les inspirer aux séminaristes qui eurent le bonheur inappréciable d'être formés par cet homme appelé par Dieu à poser les fondations des séminaires de France.

On peut affirmer avec assurance que M. Olier eut une vision miraculeuse qui l'avertit qu'il était destiné par Dieu à cette œuvre importante. Dans une réunion de la congrégation des Rites, le sous-promoteur de la Foi déclara positivement "qu'on ne saurait douter de la vérité de cette vision."

Digitized by Google

M. Olier trouva dans le Père de Coudreu et dans S. Vincent de Paul des amis dévoués et des guides sûrs et capables de le diriger dans les démarches qu'il dut faire pour accomplir l'œuvre à laquelle il était appelé. Tous deux étaient animés de l'esprit de Dieu et tous deux soupiraient après le temps où l'Église posséderait un sacerdoce digne de sa haute vocation. Ils connaissaient les talents et les vertus de leur jeune protégé ; ils savaient à quel point l'Église de France avait besoin de se régénérer par une éducation solidement sacerdotale à donner aux jeunes lévites. Sans tarder ils favorisèrent de toute leur influence les plans de M. Olier.

Conséquemment, en 1642, aidé de deux confrères, M. de Foix et M. Ferrier, celui-ci ouvrit un séminaire à Vaugirard, alors petit village près de Paris. Bientôt il eut vingt élèves et, en peu d'années, la nouvelle institution produisit des effets vraiment merveilleux.

Sur ces entrefaites M. Olier avait été nommé curé de la paroisse de Saint-Sulpice ; il n'accepta la charge que dans l'espoir d'y trouver une plus grande facilité à développer l'œuvre des séminaires. Il transféra aussitôt son établissement de Vaugirard à Saint-Sulpice, et, dès lors, le nom de cette paroisse s'attacha à la nouvelle œuvre. Bientôt, de toutes les parties du royaume, des ecclésiastiques de tout rang, et même des prieurs, des chanoines, des docteurs et des bacheliers en théologie vinrent se préparer, dans cette maison, par une vie de prière et d'étude à recevoir dignement les saints ordres. Dix ans plus tard M. Olier put informer le Souverain pontife que le séminaire avait déjà donné à l'Église plusieurs évêques et autres dignitaires.

L'affluence de sujets devint si grande qu'on dut commencer, dès les premières années, un bâtiment neuf et splendide, qui fut terminé vers 1650. Le double but de M. Olier, en bâtissant ce séminaire, était de fournir au plus tôt des missionnaires compétents et zélés, et d'établir une société de prêtres savants et vertueux pour continuer et étendre l'œuvre de l'éducation des jeunes élèves.

Le zélé fondateur ne cessait de répéter à ses élèves qu'un prêtre dépourvu de science ne pourrait jamais faire grand bien dans l'Église. Aussi se donna-t-il beaucoup de peine pour que les séminaristes qui étaient mis sous sa direction fussent instruits solidement en philosophie et en théologie. "L'Église," leur disait-il souvent pour stimuler leur ardeur, "l'Église est un corps dans lequel les prêtres forment les yeux du vaisseau dont ils sont les pilotes, une école où il sont maîtres. Au confessional, ils sont appelés à

Digitized by Google

prononcer des sentences sur des questions de la plus haute importance ; dans la chaire, ils ont à instruire les savants aussi bien que les ignorants. Cependant, ils doivent surtout être des hommes intérieurs, car alors ils puisent à la source de toute vertu et trouveront un moyen infaillible pour arriver à la perfection sacerdotale." Inutile d'ajouter que c'est dans une tendre dévotion au Saint-Sacrement et à la Sainte-Vierge qu'il promettait à ses élèves le plein succès de leurs efforts.

Il tâchait aussi d'inspirer ses séminaristes d'un vrai amour pour la sainte Ecriture. Lui-même ne lisait jamais l'Ecriture sainte qu'à genoux et la tête découverte ; dans sa chambre, la sainte Bible était exposée sur un espèce de trône ; il y tournait ses regards en entrant et en sortant, car il y vénérait l'Esprit-Saint qui l'a inspirée.

A ses confrères au nombre de trente à quarante, tous remarquables par leur science et leur piété, il avait coutume de dire : " Honorer Dieu, aimer Jésus et Marie, porter avec patience et amour la croix qu'il veut bien partager avec nous, se regarder comme le serviteur de tous.... voilà ce que doit faire un prêtre du séminaire de Saint-Sulpice." Tel est l'esprit que M. Olier s'efforçait de cultiver chez les maîtres et les élèves de son séminaire, et, par là, nous pouvons facilement concevoir comment cette maison ressemblait à une communauté religieuse dans sa première ferveur.

Son œuvre était manifestement bénie de Dieu ; aussi ne tarda-t-elle pas à se répandre ; plusieurs évêques de France s'empressèrent de l'étendre à leurs diocèses. Dans l'assemblée générale du clergé de France, tenue à Paris en 1651, un des confrères de M. Olier présenta un mémoire pour expliquer le but de de cette œuvre, ses règles et ses constitutions. Ce mémoire avait pour titre : " Projet de l'établissement d'un séminaire dans un diocèse." Il fut examiné avec soin par les évêques, hautement approuvé et béni par eux, et des mesures efficaces furent prises pour en suivre les suggestions dans la formation de séminaires diocésains partout en France.

Les demandes faites par les évêques furent si nombreuses que M. Olier ne put en satisfaire qu'une faible proportion. Ceux des prélats qui ne purent obtenir de prêtres de Saint-Sulpice demandèrent du moins tous les renseignements et directions possibles pour organiser par eux-mêmes ces maisons dans leurs diocèses.

L'œuvre ainsi inaugurée il y a près de 250 ans continue jusqu'à ces jours à produire les plus heureux résultats. Aujourd'hui même, les Sulpiciens dirigent, en France, avec la haute approbation des

Digitized by Google

évêques, les séminaires de Paris, de Lyon, de Toulouse, de Bordeaux, d'Autun, d'Avignon, d'Orléans, de Limoges, de Dijon, de Clermont, d'Aix, de Metz et de beaucoup d'autres villes.

Tous le monde sait ce que M. Olier et les Sulpiciens ont fait au Canada, depuis deux siècles et demi pour la religion et la civilisation, leur œuvre s'étend aux Etats-Unis, où déjà ils dirigent le séminaire de Baltimore et celui que Mgr Williams, archevêque de Boston, a fondé il y a peu d'années dans cette dernière ville. Le séminaire de Boston a pour supérieur le Père Hogan, théologien distingué venu de Paris, où il avait succédé dans la chaire de théologie au célèbre M. Carrière.

Le vénérable Joseph Liberman, le Père Lacordaire et Mgr Dupanloup lui-même, devaient leur éducation à Saint-Sulpice. Grand nombre d'archevêques et d'évêques de France, et plusieurs de ceux d'Amérique (Mgr Fabre, archevêque de Montréal entre autres) ont fait leur séminaire à Saint-Sulpice. Cette illustre société a produit également bon nombre d'écrivains distingués, dont les ouvrages embrassent la théologie, le doit canon, l'Ecriture sainte, l'histoire ecclésiastique, et la philosophie. Carrière, Sicard, Bruyère, Vallet, Mamier, Gausselin, Le Hir, Vigouroux, Bacnez, Trousou et d'autres forment une couronne qui fait honneur au fondateur de Saint-Sulpice.

M. Olier rendit le dernier soupir entre les bras de S. Vincent de Paul ; il mourut à l'âge peu avancé de quarante-huit ans, mais, en peu de temps, il avait fourni une longue carrière et il fut invité à entrer dans la joie de son Seigneur pour se reposer de ses travaux et recevoir la récompense qu'il avait méritée par son dévouement à Dieu et à sa sainte Église.

ANDRÉ B.

Digitized by Google

LA FEMME DE BON SENS ET BIEN INSTRUITE.

Le christianisme, en renouvelant la face du monde, a placé la femme dans une condition sociale dont elle n'a cessé de se montrer reconnaissante et satisfaite. Dans les temps primitifs, elle a montré sa reconnaissance par son mépris des supplices des proconsuls, comme l'attestent, plus nombreux que les ossements des hommes, ceux que les martyres ont légués aux catacombes de Rome ; et, souvent, si des hommes n'ont pas faibli au milieu des tortures, c'est parce que les femmes les encourageaient par leurs exhortations et les soutenaient par leurs exemples. Lorsque les premières persécutions furent terminées, la femme a montré sa reconnaissance par ses efforts pour vaincre l'ignorance et la grossièreté des Barbares du Nord ; ce sont des femmes qui ont fait entrer, dans la communion chrétienne, la France, l'Angleterre, une partie de l'Allemagne, la Hongrie, la Bohême, la Lithuanie, la Pologne et la Russie.

Aujourd'hui la femme montre sa reconnaissance par son attachement et sa fidélité à la religion. Enfin la femme chrétienne a montré et montre sa satisfaction de la condition où elle est placée par l'accomplissement de ses devoirs selon les exigences de son état social.

On a dit jusque vers le milieu de notre siècle : les femmes sont égales entre elles, et, de cette égalité, personne ne se plaignait. Mais il y a une cinquantaine d'années, une école, soi-disant philosophique et humanitaire, a commencé à dire : l'égalité des femmes entre elles ne répond pas aux progrès de l'humanité : il faut modifier la condition de la femme. Il y a trop de distance entre l'intelligence de l'homme et celle de la femme. L'instruction de l'homme est scientifique et pratique, celle de la femme n'est que religieuse et mystique, de là, une infériorité intellectuelle qui doit cesser. Il faut élever, par l'instruction scientifique, l'intelligence de la femme au niveau de l'intelligence de l'homme, afin qu'ils se comprennent dans les actes de la vie sociale et passent, en bonne harmonie, la vie privée. Il faut combler cette lacune et rapprocher une distance qui n'a pas de raison d'être.

Digitized by Google

Les tentatives faites à diverses époques dans certains pays de l'Europe, pour mettre en pratique cette nouveauté n'ont eu que peu de succès jusqu'à présent. Elles se sont heurtées contre une aversion et une résistance presque unanimes parmi les femmes, parce que les femmes chrétiennes constituent la presque totalité de leur sexe.

Devant cette aversion et cette résistance, l'école philosophique, c'est-à-dire franc-maçonnique, a fini par dire : Il faut que la jeune fille reçoive, en commun avec le jeune homme, la même instruction scientifique, la même éducation sans Dieu. Il faut, pour asseoir définitivement notre règne, que la totalité des jeunes générations soit coulée dans le même moule fait à notre image ; que la matière humaine ne sorte de ce moule que lorsqu'aucun objet extérieur ne pourra déformer la modification que la science lui aura donnée.

Or, le sexe féminin, que les Franc-Maçons appellent si galamment la matière humaine, le sexe féminin, ainsi modifié par la science, ne produirait de qu'un phénomène contre nature.

Ce n'est pas à dire, bien loin de là, que la femme doit rester dans l'ignorance des choses de la science. L'Écriture, en effet, nous dit que " rien n'est comparable à l'âme d'une femme de bon sens et bien instruite."

Le portrait de la femme de bon sens et bien instruite se trouve, en regard de celui de la femme frivole, dans les *Livres* où " la Sagesse même, s'exprimant par la bouche de Salomon, donne des conseils et des règles de morale qui s'adoptent aux divers états et aux diverses situations de la vie.

" En effet, dans ces livres, la Sagesse instruit les grands et les petits, les superbes et les humbles, les riches et les pauvres, les maîtres et les serviteurs, les maris et les femmes, les pères et les enfants. La Sagesse descend même jusque dans les détails de la vie civile, et n'omet rien de ce qui peut rendre sage et honnête. On ne saurait trop étudier ces livres afin de graver dans sa mémoire et dans son cœur, les maximes que l'on peut regarder comme la morale de Dieu."

La loi chrétienne a changé la condition de la femme, mais la loi nouvelle n'ayant été que l'accomplissement de l'ancienne, ce qui était vrai au temps de Salomon est également vrai au nôtre.

De même qu'un peintre, habile en son art, fait valoir le mérite des principaux sujets de ses tableaux en opposant les ombres à la lumière, de même la Sagesse fait valoir le mérite de la femme de

Digitized by Google

bon sens et bien instruite en opposant à celle-ci la femme dépourvue de ces qualités.

La Sagesse montre l'une "demeurant ferme sur ses pieds comme des colonnes d'or sur des bases d'argent, rendant son mari content et répandant la vigueur jusque dans ses os;" elle montre l'autre faisant, "par son agitation et son inconstance, endurer à son mari les tourments les plus insupportables, ceux qui proviennent de la plaie du cœur."

Autant la Sagesse est remplie d'admiration et de complaisance pour la femme de bon sens et bien instruite, "dont le visage est l'ornement de la maison," autant elle est dure et sévère pour la femme "qui oublie que la grâce de sa modestie est plus précieuse que l'or, et qui se laisse aller à ses caprices ou emporter par sa fougue. Celle-ci est semblable à un toit dont l'eau dégoutte sans cesse pendant l'hiver; elle rend de même la maison inhabitable." Et la Sagesse, qui paraît avoir vu cette femme, nous dit que "sa fougue lui change tout le visage, qu'elle prend un regard sombre et farouche comme celui d'un ours, et que son teint devient noirâtre comme un vieux sac de cuir ou comme un habit de deuil."

Quoique la Sagesse condamne l'homme qui vit seul, au lieu d'établir sa maison, elle lui conseille d'habiter plutôt dans "une terre déserte qu'avec une pareille femme." Mais quel est l'homme exposé à prendre une femme qni le rendra plus malheureux que s'il habitait dans un désert? C'est celui contre qui le Seigneur est en colère. "Or, l'homme qui garde la loi du Seigneur comme la prunelle de ses yeux, n'a pas à craindre la colère divine: il trouvera une bonne femme, c'est-à-dire un grand bien, une grâce singulière, et une source de joie." Car, la Sagesse nous en assure: "La femme vertueuse est un excellent partage; c'est le partage de ceux qui craignent Dieu; et elle sera donnée à un homme pour ses bonnes actions."

Cet homme aura le bonheur de jouir longtemps des avantages du don qu'il aura reçu en récompense de ses bonnes actions: "ses années se multiplieront au double, et il les passera dans la paix du cœur; sa femme et lui s'entre-soulageront encore plus qu'un ami n'aide son ami dans l'occasion. Enfin, que ce mari et cette femme soient riches ou pauvres, ils auront le cœur content, la joie sera toujours sur leur visage, et, pour comble de bénédiction, parce qu'ils n'auront pas épargné le châtiment à l'enfant, le fils écoutera son père qui lui a donné la vie, et la fille ne méprisera pas sa mère lorsqu'elle sera ns la vieillesse."

Digitized by Google

Ensuite la Sagesse met en contraste le sort malheureux de l'homme qui ne se marie pas avec le sort heureux de celui qui a reçu, de la grâce du Seigneur, une femme sensée et bien instruite. Depuis les premiers temps du christianisme l'Eglise exige que ses ministres et ses servantes vivent dans la chasteté parce que cette vertu, dont l'Homme-Dieu a donné l'exemple, est un des degrés de la perfection par laquelle la nature humaine peut s'élever jusqu'à la sainteté. Mais, lorsque Salomon vivait, le célibat était une sorte d'oppsobre. Aussi la Sagesse dit-elle du célibataire : "Qui se fiera à celui qui n'a point de retraite assurée, qui va chercher le couvert partout où la nuit le prend, et qui erre de ville en ville comme un voleur toujours prêt à fuir."

On a, de nos jours, conservé une sorte de défiance à l'égard de l'homme célibataire. Voulant mener la vie à son aise, libre de toute charge, il ne craint pas d'être à charge aux autres, et ne se gêne pas, si l'on n'y prend garde, de se faire un chez lui de la maison de ceux qui l'accueillent. Ce sans-gêne serait peu de chose, si cet homme, inutile et occupé de lui seul, n'était qu'importun ; mais le plus souvent il est dangereux. Aussi est-il extrêmement rare qu'on attribue à des motifs louables, la condition que le célibataire s'impose. Lorsque, dans le monde, on dit d'un homme : c'est un vieux garçon, certes, on n'entend point faire son éloge.

Ces paroles, dans certaines bouches, pourraient bien n'être que l'expression d'un dépit, dont Molière a fait le sujet d'une comédie ; dépit dont on ne sait pas dissimuler l'aigreur. Mais cette exception n'infirmerait pas la règle générale posée par la Sagesse, à savoir qu'on ne doit pas se fier au célibataire, parce que, n'ayant pas de retraite assurée, il est errant et, comme un voleur, toujours prêt à fuir.

Cette comparaison du célibataire avec le voleur n'est certes pas flatteuse ; cependant elle ne signifie pas que celui-là, comme celui-ci, pénétrerait par la fenêtre dans une maison pour dérober les diamants, les bijoux et l'argenterie qui lui tomberaient sous la main. Le maître de la maison n'aurait donc pas à mettre ses richesses à l'abri de la convoitise du célibataire, mais il aurait à garantir un bien infiniment plus précieux que des diamants, des bijoux et de l'argenterie, l'honneur de son ménage. Car la présence assidue de cet intrus exposerait ce bien à plus d'un danger, dont le premier serait de fournir matière aux propos de la malignité.

Digitized by Google

Ces propos viendraient, un jour ou l'autre, aux oreilles du mari, et le rendraient soupçonneux, jaloux, injuste envers la femme qui lui est unie. La Sagesse prévoit ce qui résulterait de ces soupçons, de cette jalousie, de cette injustice; elle conseille au mari de ne point s'y " livrer de peur que sa femme n'emploie, contre lui, la malice qu'il lui aura apprise par ses soupçons mal fondés. "

La Sagesse fait la belle part à la femme, car elle dit au mari que sa femme est bonne, et qu'il ne doit avoir peur qu'elle emploie la malice contre lui que s'il la lui apprend par des soupçons mal fondés.

Si le Sage conseille au mari de ne pas être jaloux de sa femme, il recommande à celle-ci de ne pas être jalouse de son mari, " car la femme jalouse est la douleur et l'affliction du cœur; sa langue est perçante, et elle se plaint sans cesse à tous ceux qu'elle rencontre; son mari est comme un homme qui prend avec lui un scorpion qui doit le faire mourir. "

La femme remplie de sagesse et de vertu, c'est-à-dire la femme forte et de bon sens saura toujours détourner de son ménage de semblables dangers; " elle fera jouir d'une joie parfaite et d'une paix profonde son mari, qui, sûr de son affection et de sa fidélité; sûr d'un ferme appui où il se repose, rendra grâce à Dieu en disant: Heureux! celui qui demeure avec une femme de bon sens."

Le mari mettant alors toute sa confiance en sa femme, celle-ci répondra parfaitement à cette confiance pendant tous les jours de sa vie. " Le mari ne manquera de rien, car la femme travaillera, de ses mains sages et ingénieuses, la laine et le lin qu'elle aura cherchés avec soin pour les besoins de la famille. Comme le vaisseau d'un marchand qui porte le fruit de ses travaux chez les étrangers et qui apporte de loin le pain et tout ce qui est nécessaire à sa famille, de même la femme de bon sens fera, par son adresse et par sa prévoyance, régner l'aisance et le bien-être dans son ménage. Levée avant le jour, elle préparera et disposera tout pour que rien ne retarde le travail de ses domestiques et de ses servantes; attentive aux plus petits détails et à tout ce qui peut être avantageux, elle se conduira avec une extrême prudence, et sa vigilance ne sera pas moins admirable que son travail dont le fruit lui permettra d'acheter un champ fertile où elle plantera une vigne de ses mains, car elle aura ceint ses reins de force et affermi son bras. Se trouvant également propre pour les grandes et pour les petites choses, et profitant de tout pour s'enrichir, non par amour de l'argent, mais

Digitized by Google

par le désir de faire du bien, la femme de bon sens portera tantôt sa main à des choses fortes, tantôt ses doigts prendront le fuseau. Elle fera un linceul d'une toile fine, l'ornera de petits ouvrages de sa main, et elle le vendra." La femme de bon sens fera même le trafic, comme la femme dont parle la Sagesse en disant : "Elle a donné de même une ceinture enrichie de broderie au marchand chananéen pour la vendre en son pays, où il en tirera un bon profit pour elle et pour lui. Et, trouvant qne son trafic est bon, elle tiendra sa lampe allumée pour continuer ses ouvrages pendant la nuit. En outre, pour faire honneur à sa maison, à son mari et à elle-même, elle se fera des meubles, des garnitures de lit de tapisserie, et elle se revêtira de lin et de pourpre afin d'honorer son mari, lorsqu'il sera assis au milieu des sénateurs de la terre. Et le mari de la femme de bon sens sera illustre dans l'assemblée des juges : la prudence, la sagesse, la vertu, l'habileté de sa femme le feront regarder avec respect."

Cette vie d'abnégation et de labeur de la femme de bon sens qui fait voir dans tous ses ouvrages qu'elle est revêtue de force et d'amour, cette vie sera-t-elle récompensée et comment sera-t-elle récompensée ?

La Sagesse nous fait connaître la récompense de la femme "qui n'a pas mangé son pain dans l'oisiveté." Elle dit : "Ses enfants se sont levés au milieu de l'assemblée des peuples et ont publié qu'elle était très heureuse. Son mari s'est levé de même et l'a louée hautement."

Puis la Sagesse, s'adressant à son propre fils, lui dit : "Telle doit être, mon fils, la personne que vous choisirez pour votre épouse. Vous devez, dans ce choix, avoir plus d'égard à la vertu qu'à la beauté ; car la grâce est trompeuse et la beauté est vaine ; mais la femme qui craint le Seigneur, la femme sensée et vertueuse sera louée. Elle mérite véritablement des louanges, car elle est l'ornement de sa maison, comme le soleil est l'ornement du monde en se levant dans le ciel, qui est le trône de Dieu."

La Sagesse ne témoigne point de dédain envers la femme qui, pour entretenir sa maison, travaille de ses mains et fait le trafic de ses ouvrages, pour que, grâce au produit de ces travaux et de ce trafic, son mari, quoique habile à marcher de pair avec les juges et les sénateurs de la terre, ne soit point obligé de faire subsister sa famille des dépouilles d'autrui. Bien loin de témoigner du dédain envers cette femme de bon sens qui ne veut pas plus vivre aux

Digitized by Google

dépens d'autrui, qu'elle ne veut que son mari y vive, la Sagesse dit : " Donnez-lui donc des louanges à cette femme à cause du fruit de ses mains, car elle est telle que ses propres œuvres la louent devant tous ceux qui savent distinguer le vrai mérite et lui rendre justice."

Voilà la femme sensée, et si elle joint au bon sens une bonne éducation, c'est le plus excellent des partages ; car la sagesse nous affirme que "rien n'est comparable à l'âme d'une femme de bon sens et bien instruite."

Malheureusement la femme soi-disant bien instruite, façonnée comme il est de mode aujourd'hui, ne ressemble guère à la femme dont la Sagesse nous a légué le portrait. Cependant la Sagesse n'a parlé de cette femme, clef de voûte de la famille et de la société telles que Dieu les veut, ni pour un jour, ni pour un siècle, ni pour un pays ; elle en a parlé pour tous les temps et tous les pays, jusqu'à la consommation des siècles. Les fautes de la société, ses écarts des préceptes de la Sagesse ne hâteront pas d'une minute le terme immuable fixé par Dieu pour la fin du monde terrestre ; mais d'ici là, la société humaine sera plus ou moins heureuse selon qu'elle se conformera aux intentions de la providence divine qui a tout prévu et tout réglé ; plus ou moins agitée et troublée selon qu'elle substituera à la véritable loi morale, des lois plus ou moins arbitraires, factices et artificielles.

On considère aujourd'hui qu'une jeune fille est bien instruite lorsqu'elle sort d'un pensionnat avec la mémoire chargée de notions superficielles sur une grande variété de sujets, et avec des talents d'agrément auxquels on donne la prééminence sur des études propres à fortifier l'esprit et à ennoblir l'âme. On cultive à l'excès la mémoire de la jeune fille, on la pare de clinquant, mais on fait peu pour l'esprit à qui on ne donne ni le désir, ni l'habitude de la réflexion ; on ne fait presque rie pour l'âme, qu'on abandonne à la mobilité de sentiments enthousiastes et d'émotions passionnées, tandis qu'elle a besoin, pour régler ces sentiments et modérer ces émotions, de principes fixes, de notions bien liées et bien arrêtées sur les devoirs dont l'accomplissement ne coûte rien à la beauté et à l'harmonie de la vie chrétienne.

Bien plus importante que tout le reste est cependant la connaissance de ces principes, de ces notions et de ces devoirs ; et l'on ne peut l'inculquer dans l'esprit qu'en habituant l'âme à mûrir la raison par l'observation de soi-même ; car on perfectionne l'esprit par la

Digitized by Google

culture de l'âme et non point l'âme par la culture de l'esprit. La culture de l'âme, c'est l'éducation ; la culture de l'esprit, c'est l'instruction. On confond généralement ces deux cultures l'une avec l'autre sous le nom d'instruction parce qu'elles sont véritablement inséparables. Pour façonner une femme de bon sens et bien instruite, ce trésor incomparable selon la Sagesse, il faut donc considérer son âme comme le but de l'éducation, sa mémoire et son aptitudes pour les arts d'agrément comme des accessoires.

C'est la théorie contraire qui prévaut aujourd'hui.

Voilà le vice radical de l'instruction à la mode. Les institutrices de la jeunesse n'ont point donné cette mode qui rend leur tâche passablement aride ; elles l'ont subie et la subissent encore. Qu'est-ce que la maîtresse d'un pensionnat peut répondre à une mère qui lui dit : " Donnez une instruction brillante à ma fille ; je veux qu'elle acquière de belles manières et des grâces pour qu'elle ait des succès dans le monde. Quant au surplus, son avenir me regarde."

Supposons que la maîtresse de pensionnat réponde : " Avant de donner des talents d'agrément à votre fille, il serait utile de la doter d'une éducation solide afin de fortifier son âme contre les épreuves auxquelles toute existence est exposée. Si elle avait à traverser des jours d'épreuve lorsqu'elle sera mariée, ses talents, ornements de la prospérité, ne lui seraient bons à rien, tandis qu'elle trouverait, dans la force de son âme, consolation et appui pour son mari, pour ses enfants et pour elle-même."

Eh bien ! la maîtresse de pensionnat, qui ferait cette réponse pleine de bon sens, ne reverrait jamais ni la mère ni la fille.

N'arrive-t-il pas souvent que des mères de famille, lorsqu'il s'agit du choix d'un pensionnat pour leurs filles, consultent bien plus leurs convenances et leurs goûts personnels, qu'elles n'attachent d'importance au programme scolaire et aux habitudes de l'institution ?

La vanité, la coquetterie, la frivolité, le luxe chez les jeunes filles prouvent une éducation négligée, le vide de l'esprit et l'impuissance de l'occuper sérieusement. La conversation dans les cercles féminins les plus à la mode fournit une exemple sensible de cette négligence. Quel est le thème de la conversation dans ces cercles ? Un chassé-croisé de plaisanteries banales, de médisances et de commérages ; rien pour l'esprit ou pour l'âme. On s'occupe des personnes absentes pour leur prêter toutes sortes de défauts et

Digitized by Google

de ridicules et, en aparté, on n'épargne pas les personnes présentes. Un propos sensé est considéré comme un hors d'œuvre, des réflexions sérieuses passent pour de la pédanterie. Des jeunes gens, qui visent à l'amabilité et aux belles manières, se mêlent à ce parlage frivole et insipide. On perd ainsi des heures entières à prodiguer des paroles indiscrètes, et l'entretien tombe dans une telle monotonie que les hommes les plus solides préfèrent le théâtre, le club et le jeu. N'est-il pas au moins présumable qu'une meilleure éducation des femmes rendrait la conversation plus attrayante et plus innocente, sans en exclure les grâces et l'abandon ?

Les grâces et l'abandon n'étaient pas bannis de cette société, la plus aimable de l'Europe, lorsqu'on enseignait aux héritières des plus nobles familles à faire la besogne de la lingerie, du réfectoire, de la cuisine, du balayage des chambres, du service à table et de l'allumage des lampes. Cet enseignement leur montrait le but de la vie qui est d'être toujours utile ; il les instruisait à ne point mépriser les pauvres ; il les gardait de croire que le travail des mains avilit ceux qui s'y livrent, et qu'il est de bon ton de ne rien faire. Mlle de Vogué excellait à faire la cuisine ; Mlles d'Aumont, de Mortemart et de Damas savaient qu'il n'est point humiliant de laver la vaisselle. Il est douteux qu'on le persuade facilement aujourd'hui à Mlle Claire, sortant d'un pensionnat *fashionable*, la fille du gros marchand du coin de la rue.

La négligence de l'éducation des femmes, quelque brillante que soit leur instruction, est un premier mal d'où naissent une foule d'autres. Lorsque l'éducation des femmes est mauvaise, les ménages sont malheureux, les maris infidèles ; les célibataires se multiplient, et l'on voit décroître l'amour du foyer domestique dans lequel il y a comme le résumé de toutes les bénédictions pour la famille et la société.

Quelle n'est pas au point de vue de la famille et au point de vue social, l'importance de l'éducation des femmes. Cette moitié du genre humain est dépositaire, plus que cela, est arbitre du bonheur de l'autre moitié, le sexe qui se dit fort et qui n'est que faible sous l'influence de la femme. La divine providence a placé la femme à côté de l'homme pour qu'elle soit un ami sûr, constant et dévoué ; l'ami le plus sûr, le plus constant et le plus dévoué, qui la préserve du malheur de la solitude. Compagne assidue et fidèle du bonheur et du malheur de son mari, elle sent comme lui, elle sent pour lui, elle est une autre lui-même. S'il est froissé, meurtri dans le monde

Digitized by Google

par le choc des vanités, des ambitions et des intérêts qui s'agitent de tous les côtés, il lui confie ses déboires, sûr de trouver auprès d'elle bienveillance, consolation et encouragement. Si, à la poursuite de la fortune, les obstacles et les revers épuisent ses forces et brisent son courage, l'amitié d'une épouse est le refuge tranquille et sûr où cette victime des vicissitudes de l'existence vient réparer ses forces et ranimer son courage.

Toute femme, dans le premier élan de la nature, plaindra son mari qu'elle verra découragé, accablé, malheureux. Mais à quoi servira qu'elle le plaigne, si elle est incapable de le consoler, de l'encourager et de le fortifier ? Et pourtant, elle ne pourra faire entendre à son mari que des lamentations stériles, si elle n'a reçu qu'une instruction brillante et frivole, au lieu d'une saine et solide éducation, qui aurait fait de son âme un trésor de force et de son esprit un trésor de bon sens. Force d'âme et bon sens, voilà, dans les circonstances critiques de la vie, l'aide précieuse qu'une femme bien instruite donne à son mari. Combien cette aide n'a-t-elle pas sauvé de ménages touchant à une catastrophe !

La conduite morale de l'homme dépend, le plus souvent, de l'éducation que sa femme a reçue. Combien de fois une compagne de bon sens et bien instruite, aimable, simple et vertueuse, n'a-t-elle pas attaché aux douceurs du ménage, aux soins et aux devoirs de la famille, un homme léger et dissipé auparavant ! Combien de fois, au contraire, l'inégalité d'humeur, l'égoïsme, la frivolité, en un mot le défaut d'éducation d'une femme, n'a-t-il pas éloigné du foyer domestique et poussé à des distractions coupables et ruineuses, celui qu'une heureuse union aurait fait le plus affectueux des maris et le meilleur des pères !

Le rôle de la femme dans la famille est une source de bénédictions ou de maux incalculables, car l'intérieur du ménage est son domaine propre et elle y est souveraine.

L'épouse de bon sens et bien instruite, c'est-à-dire l'épouse chrétienne fait régner le charme, la sécurité, l'ordre et l'économie dans son ménage y étant créatrice et ordonnatrice suprême. Epouse et mère, elle fait entrer, dans la famille la vie généreuse de la foi, la pratique pure et noble du devoir, enseigne à ses enfants, avec douceur et fermeté, l'obéissance et le respect, et ne tolère point leurs caprices avec l'abandon et le laisser-aller que trop de mères prennent pour de la tendresse.

Digitized by Google

Le ménage, ainsi gouverné et administré par une épouse et mère de bon sens et bien instruite, c'est-à-dire chrétienne, constitue " la famille telle que Dieu la veut."

Lorsque à l'enfance succède la jeunesse, lorsque les idées de la mère chrétienne se sont identifiées avec l'âme et l'esprit de ses enfants, encore plus que le lait de son sein ne s'est assimilé à leur sang ; c'est lorsque les enfants ont reçu, dans le moule de la famille, l'empreinte qu'ils garderont toute leur vie, que vient le jour de les envoyer recevoir l'instruction hors du toit paternel. L'école, où ils entreront, doit être le prolongement de la famille et de l'éducation maternelle, un moule, agrandi si l'on veut, mais non défiguré ; en d'autres termes, l'âme de l'enfant préparée dans la famille, doit être les fondations sur lesquelles s'élèvera, à l'école, l'édifice de l'esprit avec de justes proportions, ni trop large, ni trop étroit, ni trop haut ni trop bas, de manière qu'il y ait équilibre et harmonie entre l'âme et l'esprit. La règle et les habitudes de cette école doivent nécessairement être catholiques ; c'est le but des écoles catholiques de donner par excellence, indépendamment de l'habit que portent les maîtres, la nourriture à l'âme de la jeunesse en même temps que la culture à son esprit.

Douée de sentiments enthousiastes dont elle subit l'influence, la jeune fille trop souvent n'est pas maîtresse de ses émotions et se passionne aisément ; et, ne voyant en général dans les grandes choses que les rapports qu'elles ont avec le cœur, elle est exposée, avec les plus pures intentions, à donner dans les erreurs les plus graves. Ces dispositions naturelles rendent infiniment dangereuse une instruction superficielle qui ne fait que communiquer aux sentiments plus d'exaltation et d'irritabilité ; mieux vaudrait, sous ce rapport, une absence complète de culture. Toute mère de famille qui, suivant les inspirations de son cœur fait cette simple réflexion, juge, sur le champ, combien il est nécessaire que sa fille reçoive une instruction solide et sérieuse, réglée par l'éducation chrétienne et catholique, laquelle, seule, oppose aux écarts de l'imagination une insurmontable barrière. Education et instruction signifient élever, dans tous les sens du mot élever ; il n'y a que la religion qui élève, il n'y a qu'elle qui fasse monter de l'ordre physique à l'ordre moral et jusqu'aux degrés supérieurs de cet ordre. S'il n'est pas donné à toutes les jeunes filles de parvenir aux degrés supérieurs, toujours est-il certain que celles qui acquièrent une bonne moyenne d'éducation et d'instruction sont d'autant prémunies contre certaines opi-

Digitized by Google

nions qu'elles pourraient, sans cela, embrasser avec chaleur, si grande est la séduction qu'offrent ces opinions subtilement présentées à des esprits sans défiance. Alors, les romans ne sont pas, aux yeux de ces jeunes filles, la lecture du premier intérêt, l'école d'apprentissage de la vie sociale ; en échange des rêvereries malsaines du roman, la réalité, qu'elles sont à même d'apprécier, leur présente des charmes positifs et plus à leur portée. Elles sont moins exposées à se créer une position chimérique d'or et d'ambroisie dans le monde où elles vont entrer ; confiantes dans la sollicitude maternelle qui a préparé leur bonheur, elles savent que cette sollicitude assurera leur avenir.

Toutefois les mères ne sont peut-être pas assez en éveil quant à la lecture des romans dont "le meilleur ne vaut rien pour une jeune fille," a dit M. Xavier de Montépin, condamnant ses propres œuvres lorsqu'elles étaient moins mauvaises que celles qu'il produit aujourd'hui.

Les romans feuilletons pénètrent actuellement partout. Il n'y a journal qui, pour se bien lancer et pour allécher le public, ne se réclame de l'intérêt qu'offre son feuilleton. Or, c'est un roman réaliste, qui est ainsi présenté à la famille, comme une lecture de premier intérêt.

Par respect pour le lecteur, on ne peut même effleurer ici les horreurs, les bassesses et les laideurs de la nature humaine sur lesquelles roulent ces romans.

Il y a, c'est bien triste, des aristarques improvisés qui s'imaginent avoir le génie merveilleux de métamorphoser en véritable morale en action, à l'usage de lecteurs honnêtes et sans défiance, les scènes les plus honteuses, les plus crapuleuses, les plus immondes dont ces romans sont remplis du commencement à la fin. Ces aristarques commencent par supprimer le nom de l'auteur et changer le titre de son onvrage. Si on leur fait observer qu'ils ont tout simplement démarqué du linge sale, ils répondent, c'est là leur génie, qu'ils ont soumis ce linge sale à une lessive qui a emporté toutes les souillures, l'a rendu blanc comme la neige et parfumé comme l'iris.

Pour si forte que soit la lessive que l'on donne a ces romans, il est impossible qu'on en nettoie le fond. Il y restera toujours des souillures, parce que les auteurs ont fait tous leurs efforts et souvent dépensé un beau talent pour s'abaisser dans la fange et y rabaisser les esprits avec eux.

Digitized by Google

L'auteur d'une œuvre mauvaise a nécessairement une mauvaise intention en la publiant, l'intention de celui qui reproduit cette œuvre, ne saurait être bonne. Veut-on absoudre l'intention du reproducteur, comme il s'absout lui-même ? Alors le sens moral semble ne plus avoir d'asile dans la société.

Il faut le confesser avec amertume, il existe en France, et on ne se fait pas faute de le reprocher à ce pays, où pourtant l'esprit du bien tient énergiquement tête à l'esprit du mal, il existe un milieu fangeux dont les peintures grossières des romans réalistes flattent les instincts malpropres et crapuleux.

Là où n'existe pas un milieu analogue, c'est une vilaine besogne que de travailler à le créer. Vilaine besogne, en effet, celle qui consiste à attirer la curiosité sur les conceptions d'une littérature qui aspire à descendre, tandis qu'on devrait guider les esprits vers les hauteurs de l'idéal chrétien où ils respireraient un air pur, sain et fortifiant. Quelles que soient les coupures que l'on fasse dans les romans réalistes, leur lecture ne peut ni éclairer l'esprit, ni fortifier le cœur de la jeunesse. C'est à la mère de famille qu'il appartient de veiller à ce que le tentateur, sous quelque déguisement qu'il se présente, ne vienne pas éloigner ses enfants des hauteurs salubres, de la morale chrétienne. La lecture des romans réalistes à la mode, ceci n'est point un paradoxe, est d'autant plus dangeureuse si la jeunesse, en s'y livrant, se repose sur les croyances primitives jusqu'alors exemptes d'épreuves et se croit assez sûre d'elle-même pour passer, sans en rien prendre, à travers des sophismes, et à travers les embûches du démon sans y rien laisser. Cette sécurité présomptueuse et presque générale, que les mères de famille y prennent garde, si grande que soit leur confiance en leurs enfants, n'est qu'une pauvre excuse envers les autres et envers soi-même, et dont les conséquences ne peuvent être que funestes. Sans doute le sentiment religieux et moral est plus ou moins garanti par la culture première, mais quand vient inévitablement l'heure des épreuves et des combats, et aujourd'hui que les épreuves étant multipliées pour le cœur, pour l'esprit et même pour les yeux, les combats doivent être incessants, le sentiment religieux et moral sort-il de l'arène retrempé, renouvelé, victorieux, ou en sort-il émoussé, affaibli, languissant ?

Le dernier terme de cette alternative paraît au moins vrai, lorsque l'on considère combien sont grandes l'inertie des volontés et l'insouciance commune devant l'invasion du roman-feuilleton

Digitized by Google

réaliste, matérialiste et naturaliste, agent principal et infatigable de la décadence morale dont notre siècle, qui a été déjà le siècle des ruines, offre le spectacle lamentable et alarmant.

La décadence n'est pas arrivée partout à un degré égal ; mais il en est d'elle comme de ces maladies qui, engendrées par la corruption d'abord presque insensible de l'air, se développent et se propagent tant que la même influence pernicieuse règne dans l'atmosphère. Or, on aura beau prétendre qu'on a purifié les romans réalistes, on ne les rendra jamais ni innocents ni moraux ; leur lecture corrompra plus ou moins vite, mais elle corrompra infailliblement à mesure qu'elle y pénétrera, "l'atmosphère des intelligences" et elle y étouffera jusqu'au dernier germe des sentiments élevés.

La lecture est la source principale de tout ce que l'on apprend en bien ou en mal, selon qu'on lit des livres propres à développer l'esprit tout en respirant la morale la plus pure, ou des livres susceptibles d'égarer la raison et de pervertir le jugement. Il est bien inutile d'insister sur l'avantage qui résulte de la lecture des bons livres, mais il est bien utile de rappeler que, dans les autres livres, parle ce philosophe, très subtil de son métier, à qui la première Eve prêta malheureusement une oreille complaisante.

C'est pourquoi la mère de famille doit invariablement fermer la porte de sa maison aux romans feuilletons réalistes expurgés ou non, et n'y laisser entrer que des ouvrages qui à la fois amusent la jeunesse et ne puissent jeter dans son esprit que les idées les plus justes, les plus honnêtes et surtout les plus claires.

Dans le ménage, l'empire se trouve tout naturellement partagé. La mère de famille élève ses enfants, conduit la maison, gouverne dirige les domestiques, souvent même elle dispose de la fortune, ou pour le moins elle est consultée sur la manière d'en disposer. Tous ces devoirs à remplir sont de la plus grande importance. Ils exigent un fonds de raison, d'intelligence pratique, de lumières et de connaissances rares, et qui s'acquiert difficilement. C'est vers l'apprentissage et l'accomplissement de ces devoirs qu'il faut, dès le début, diriger toute l'éducation des filles ; de là naîtra, pour leur jeunesse, du bonheur, de la considération, pour leur vie conjugale le calme de l'intérieur, pour leurs vieux jours, la satisfaction d'avoir bien vécu en bonnes épouses, en bonnes femmes de ménage, en bonnes mères de famille. "Cette femme sera élevée en gloire," disent les Proverbes, que la Sagesse confirme en ces termes : "Le fruit des justes travaux est plein de gloire et la racine de la sagesse ne sèche jamais."

Digitized by Google

Certes, il ne saurait y avoir, pour la mère de famille, de plus grande consolation que de voir la racine de la sagesse qu'elle a déposée dans le cœur de ses enfants, non seulement ne pas sécher, mais encore porter des fruits qui, eux aussi, seront pleins de gloire.

Au risque d'une répétition, je dis en terminant: Les femmes sont arbitres de la plus grande partie des vertus et du bonheur de la société; elles impriment le sceau de leur caractère et de leurs mœurs à chaque génération nouvelle, puisque chaque génération, pendant ses premières années, leur appartient exclusivement. Quiconque a réfléchi sur la persistance de nos premières impressions, quiconque pensera que ces premières impressions sont précisément celles qu'une mère communique ou détourne, n'hésitera pas à reconnaître que la femme porte dans ses mains, avec le caractère du peuple qui s'élève, les destinées de la société Ces premières impressions deviennent le plus souvent les principes de l'homme fait: il arrivera peut-être qu'il s'en éloignera momentanément, mais il y reviendra toujours. Les idées que la mère a communiquées à l'enfant ne s'effacent jamais, tant les sensations et les images se gravent avec force dans son esprit et dans son cœur impressionnables, qui en se fortifiant, ne font que les fortifier. Ici la priorité d'influence emporte avec elle la priorité d'ascendant; en sorte qu'on peut affirmer que Dieu en plaçant l'homme, pendant ses premières années, sous la tutelle de la femme, a dévolu à celle-ci la plus grande part dans la destinée morale des individus et des peuples.

Pourtant, la femme n'a pas de vie publique; elle n'administre pas pas les États; elle ne fait pas la guerre; elle ne conclut pas les traités; elle ne rend pas la justice; tout ce grand train du monde semble se passer d'elle; mais, par sa prudence, elle gouverne ce monde où son rôle semble subordonné, elle préside aux premiers développements, elle dirige les premières impressions des hommes d'État, des diplomates des magistrats et des administrateurs futurs. Avant même que d'être épouse et mère, elle dicte aux mœurs des préceptes et des lois. Dans nos sociétés chrétiennes où la femme est l'aide et la compagne de l'homme, sa puissance est proportionnée à l'attrait qu'elle inspire, et qu'elle exerce librement. Son caractère décide du genre d'hommages que lui rend le sexe fort et faible à la fois. Simple, modeste, vertueuse, bien instruite, elle fait naître dans le cœur un sentiment qu'il est superflu de nommer, sentiment digne d'être le mobile des grandes actions; dépourvue de ces qualités, elle inspire encore le même sentiment, mais sans pureté, sans noblesse, sans durée.

Digitized by Google

La puissance, déposée par Dieu dans la main des femmes, est telle qu'on ne saurait trop se préoccuper de la diriger pour qu'elle soit toujours salutaire et ne devienne jamais funeste. La plus grande part du honheur de la société est dans le caractère et les sentiments des femmes. Leur caractère et leurs sentiments dépendent de l'éducation qu'elles ont reçue, et, de cette éducation, dépendent, conséquemment, le caractère et les sentiments des peuples qu'elles élèvent.

A de B

Digitized by Google

LOUIS PASTEUR.

Louis Pasteur n'a point eu à attendre jusqu'après sa mort pour recevoir les honneurs dus à son talent ; de son vivant même la renommée a proclamé ses mérites. Doué d'un vrai génie, il a employé ce génie avec un dévouement enthousiaste à travailler au bien-être de ses semblables et à la gloire et à l'avantage de sa patrie, et c'est ainsi qu'il s'est gagné l'affection de ses concitoyens et l'hommage des hommes de science de tous les pays du monde.

Cependant, bien que son nom soit souvent mentionné avec respect, ses travaux sont moins connus qu'ils ne méritent de l'être. De naissance obscure il s'est élevé à la distinction par son talent inné, développé d'une manière extraordinaire par un travail incessant, soutenu par une énergie, une persévérance et une détermination indomptables. Grâce à ces qualités il a conquis le succès, en dépit de sa basse extraction et de la fortune adverse, en dépit de l'ignorance et des préjugés qui l'ont accueilli, et en dépit de la terrible maladie, la paralysie, qui a enchaîné ses membres, tout en laissant intacte sa belle intelligence, si capable d'interpréter pour nous les lois cachées de la providence divine dans le livre de la nature, lois scellées depuis tant de siècles par un Dieu courroucé contre les péchés des hommes.

Qu'est-ce donc que M. Pasteur, et qu'a-t-il fait pour mériter tous les éloges qu'on lui prodigue ? C'est un homme de science, ardent dans la recherche des connaissances qui peuvent contribuer au bien-être de l'homme sur terre. Ses expériences tiennent du prodige. Nous lui devons la théorie du germe des maladies et le système antiseptique en chirurgie et en médecine, système qui a déjà produit les résultats les plus étonnants. Il a étendu ses services aux animaux, a trouvé à combattre avec une patience et un succès merveilleux les maladies mystérieuses qui détruisaient, l'une après l'autre, les différentes familles du règne animal. De la sorte il a sauvé la race humaine de maladies mortelles, les bestiaux et la volaille d'une destruction en masse, le ver à soie d'une entière destruction et la vigne d'une ruine complète. Enfin il a réussi à conjurer, du moins en partie, le terrible fléau de l'*hydrophobie* (rage).

Digitized by Google

Néanmoins, M. Pasteur n'est pas médecin, bien que ni Hippocrate, ni Esculape, ni aucun de leurs disciples jusqu'à ce jour n'ait possédé au même degré que lui l'art divin de guérir. Il est à présent dans sa 66e année. Sur la façade de l'humble maison de la rue des Tanneurs, dans la ville de Dôle, où il est né, se trouve une plaque en métal où l'on peut lire en lettres d'or :

"Ici naquit Louis Pasteur, le 22 décembre 1822."

Il y a maintenant neuf ans que cette plaque fut posée là en présence de M. Pasteur, au milieu des applaudissements et des acclamations de ses compatriotes. Ces choses-là, il faut l'avouer, se font bien en France.

Le père de M. Pasteur fut soldat dans son jeune temps, il servit sous Napoléon et fut décoré sur le champ de bataille ; puis il reprit son métier de tanneur. De lui M. Pasteur a hérité cet esprit patriotique, qui lui a fait renvoyer aux donateurs en 1871 (alors que la France était aux étreintes sous le talon prussien) le diplôme de docteur que lui avait conféré trois ans auparavant l'université de Bonn. A son tour il a transmis à son fils son esprit martial, car celui-ci était à peine âgé de dix-huit ans que déjà il combattait dans l'armée de l'Est.

Les parents de Pasteur, tout pauvres qu'ils étaient, travaillaient avec ardeur pour faire donner à leur fils une éducation convenable. Quant à lui, quoique plein de talent, il était indolent et enclin à la paresse. Son passe-temps favori était la pêche. Il montrait néanmoins une grande aptitude à peindre des portraits, mais sa vocation était évidemment dans une sphère toute différente. A l'âge de vingt-et-un ans il entra à l'école normale, après avoir obtenu le grade de bachelier ès-lettres, et, là, il s'adonna avec la plus grande diligence à l'étude de la chimie. Il était passionné pour les expériences. Souvent il travaillait de cinq heures du matin à neuf heures du soir. Après quelques temps il fut nommé assistant du professeur, M. Balard. Sous lui il étudia la cristallographie, et eut dans cette branche un premier triomphe en découvrant la cause de la dissemblance de forme dans des substances chimiquement identiques.

Sans savoir pourquoi, il s'adonna ensuite à l'étude de la fermatation et celle-ci le mena à l'investigation des maladies. On dit qu'il se livrait à ses recherches avec tant d'ardeur que, le matin même du

Digitized by Google

jour où il devait se marier, on dut aller le chercher dans son laboratoire et lui rappeler quelle cérémonie intéressante l'attendait ailleurs.

Les découvertes qu'il fit dans cette branche furent la clef qui l'introduisirent dans toutes celles qui devaient suivre. Il fut bientôt à même de prouver que la fermentation est due à l'action de petits êtres vivants microscopiques, qui se nourissent des substances autrefois considérées comme ferments. C'est à leur action qu'il faut attribuer toute fermentation comme toute putréfaction. De fait, la putréfaction est sous un autre nom moins agréable, exactement la même chose que la fermentation. Il y a différentes sortes de ferments; on pourrait même dire qu'il y en a d'innombrables; mais les plus importantes sont la plante du levain ou *torula cercoiciæ*, comme on l'appelle, et la plante du vinaigre ou *mycoderma aceti*. La première produit l'alcool; la seconde, le vinaigre.

Toute fermentation est au fond un phénomène vital, dû à la vie d'un être organisé microscopique, animal ou végétal, capable lui-même de grandir, puis de tomber à son tour victime d'un autre être organisé qui s'en nourrit. Quand la vie disparaît d'un animal ou d'une plante, une autre vie lui succède, ou peut-être des millions de vies, qui rendent au Créateur les matériaux avec lesquels de nouvelles formes sont construites. Nous pouvons de la sorte voir peut-être la grande utilité, et même nécessité de l'action exercée par les germes de putréfaction. "Si, dit M. Pasteur, nous pouvions supprimer leurs opérations, la surface du globe, encombrée de matière organique, deviendrait bientôt inhabitable."

Les êtres microscopiques se trouvent par myriades partout dans la nature; ils nagent dans l'air, ils circulent sur les atomes de poussière, ils sont emportés par les insectes, ils rôdent partout à la recherche de leur proie, ils infectent les plantes et les animaux, cherchent constamment une brèche par où ils puissent entrer. A l'œil nu ils sont invisibles; mais l'œil microscopique de la science les découvre. Ils ne sont pas tous nuisibles à l'homme; quelques-uns lui rendent service. De cette dernière catégorie est le *mycodorma aceti*, qui est déposé sur le vin exposé à l'air et qui se change en vinaigre.

Un peu de vin laissé dans une bouteille contenant de l'air atmosphérique se changera en vinaigre, comme l'expérience démontre, même si la bouteille est bien bouchée, parce que l'air renferme le mycoderme. Si cependant le vin ainsi bouché est exposé pendant

Digitized by Google

quelques instants à une température de 50 à 60 degrés centigrades, il ne fermentera pas, parce que le ferment a été tué par la chaleur.

De même que le vin est de la sorte changé en vinaigre, de même le vinaigre est changé en eau et finalement se putréfie. M. Pasteur a démontré tous ces faits et a indiqué les préventifs de ces changements ; il a, de cette manière, rendu un immense service à l'industrie de son pays.

Il s'occupa ensuite de faire l'investigation de la théorie de la génération spontanée et, par une suite des expériences les plus brillantes et les plus concluantes, a prouvé qu'il n'y a pas une seule circonstance, connue de nos jours, qui puisse justifier l'assertion que des êtres microscopiques viennent au monde sans être le produit de germes préexistants. Ceux qui maintiennent le contraire ont été les dupes d'illusions ou d'expériences incomplètes et erronées. La génération spontanée est une chimère.

Les maladies des vins reçurent ensuite l'attention de M. Pasteur. Ici encore il a découvert l'action de ferments de différentes sortes. Il a également trouvé un remède simple et infaillible pour se débarrasser de ces germes, sans faire le moindre tort au vin, c'est de soumettre le liquide à une température de 50 degrés centigrades.

Mais les expériences que M. Pasteur fit sur les maladies des vers à soie sont encore plus intéressantes et d'une plus grande importance pour la France et pour la science. Pendant seize ans, de 1849 à 1865, le commerce de la soie, une des plus grandes industries de la France, était menacé de destruction par une épidémie désastreuse, qui avait attaqué les vers à soie et qui avait résisté à tous les remèdes qu'on avait essayés. L'épidémie s'étendit même à l'Espagne et à l'Italie, puis aux îles de l'Archipel, à la Grèce, à la Turquie, et enfin à la Syrie et au Caucase. Le Japon seul échappa au fléau.

En France la production des cocons tomba de 26 millions de kilogrammes en 1853 à quatre millions en 1865, ce qui causa une diminution de cent millions de francs dans le revenu. Le pays était alarmé et le monde entier se ressentait de cette perte.

M. Pasteur réussit à découvrir les causes de cette maladie et l'application du remède. Dans son travail il fut aidé et encouragé par la présence et la coopération de madame Pasteur et de sa fille, en même temps que favorisé de la protection bienveillante de l'empereur Napoléon III.

Celui-ci mit à sa disposition une villa près de Triste et plus tard le nomma sénateur. M. Pasteur n'eut cependant pas le temps de

Digitized by Google

jouir de cet honneur, car la guerre franco-allemande et le désastre de Sédan suivirent de près sa nomination. Mais le succès de l'homme de science fut complet et le fléau céda à l'action du remède.

Ce fut en octobre 1868 que M. Pasteur, alors âgé de 45 ans, fut frappé de paralysie. Heureusement il ne succomba point à ce coup, et son intelligence ne fut nullement atteinte, bien que son corps fût partiellement privé de mouvement.

Depuis lors cet homme infatigable et doué d'un vrai génie n'a fait qu'étendre le cercle de ses découvertes et s'est appliqué, avec une ardeur nouvelle et un succès vraiment étonnant, à l'étude des maladies contagieuses qui attaquent les animaux et surtout l'homme. Il s'est acquis de cette sorte un droit encore plus grand à la reconnaissance du genre humain tout entier.

MICHEL F. C.

Digitized by Google

NOËL.

Ce matin-là il faisait un froid très intense. La neige qui menaçait depuis plusieurs jours était tombée toute la nuit, si bien que les toitures des maisons disparaissaient sous une belle ouate bien blanche et toute veloutée qui donnait le frisson aux plus braves.

Si un rayon de soleil fût venu moduler sa note claire dans ce concert d'hiver, le regard charmé par le pittoresque du paysage se fût vite réjoui, mais le soleil, vainement sollicité, s'attardait en route, aucune lueur n'éclairait le ciel gris, le temps restait lourd, chargé et sombre.

Que voulez-vous, c'était l'hiver, et le bon Dieu, qui nous ramène chaque année le printemps et les fleurs, n'a voulu que mieux nous faire sentir par quelques vilaines journées, le prix inestimable du bonheur qu'il nous tient en réserve.

C'était un lundi, un jour que l'on eût bien fait, dans son intérêt, de ne point placer le lendemain du dimanche.

Il est de fait que le lundi, surtout si le dimanche a été agréable, on se lève plus tard que d'habitude, on éprouve quelque peine à se mettre au travail, cela coûte davantage d'aller au bureau, à l'usine, à l'atelier, à l'école.

Oh ! à l'école surtout.

C'est ce que se disait la petite Geneviève qui ayant beau se frotter les yeux de ses gros poings fermés et se détirer les bras, ne pouvait parvenir à se réveiller.

Déjà Mme Laroche, une jolie maman de vingt et quelques années, et qui probablement n'avait pas le préjugé du lundi, s'était levée depuis deux heures et tournait dans la maison.

Le ménage était fait, le déjeuner sur le feu et le mari parti.

C'est qu'il est bon de vous dire que les Laroche n'étaient point des millionaires, ni même des gens très fortunés ; on peut même ajouter qu'il ne possédaient que leurs bras pour vivre, pour les faire vivre plutôt, mais quand on est jeune, bien portant et courageux, je vous assure que c'est quelque chose.

Digitized by Google

Petits-fils de paysans, enfants d'ouvriers, ils n'avaient pas rêvé au-dessus de leur condition et s'étaient mariés, poussés l'un vers l'autre par une véritable attraction qu'expliquait leur conformité de goût et d'éducation.

Aussi était-ce un excellent ménage que l'on citait dans le quartier, et l'on ne parlait jamais de la bonne conduite et du courage au travail de Charles Laroche sans rappeler la gentillesse et les bonnes manières de sa femme, qui, pour être, disait-on, fière et distinguée, n'en était pas moins laborieuse autant que son mari et à coup sûr, de cœur aussi excellent.

Ces braves gens avaient d'autant plus de mérite qu'ils avaient vraiment beaucoup de mal, quoiqu'ils fussent loin de se plaindre.

Laroche était contre-maître dans une manufacture et gagnait bien sa vie; Mme Laroche, ouvrière en lingerie, était d'une dextérité qui lui permettait de s'assurer de bonnes journées.

Mais ils étaient sortis de familles nombreuses et avaient des charges un peu lourdes. C'était d'abord une vieille tante paralysée, puis les grands parents à qui la dureté des temps n'avait pas permis de faire les réserves nécessaires pour les derniers jours.

Grâce au jeune couple, les pauvres vieux ne manquaient de rien. Leur existence était réglée comme s'ils avaient eu de belles rentes inscrites au grand-livre et aucune des petites douceurs qui font le charme des vieillards, devenus d'ailleurs peu exigeants, ne leur était refusée.—Le grand papa avait son tabac, la grand'maman sa chaufferette et la vieille paralytique son café au lait auquel elle tenait, disait-elle, plus qu'à l'existence, et qu'elle partageait religieusement tous les matins avec Ravageur, un gros chat gris qui vivait dans ses jupes depuis dix ans tout-à-l'heure et qu'elle affectionnait, quoiqu'il eût rien d'intéressant.

Eh bien, les plus heureux dans tout cela, ce n'étaient ni les vieux, ni même Ravageur, l'affreux chat, qui quelquefois se payait à lui tout seul la tasse de café au lait bien sucré, mais les Laroche, qui avaient la santé et la conscience satisfaite.

Puis un jour, Geneviève était apparue et l'enfant avait été un surcroît de dépense dans le petit ménage déjà si à l'étroit. Mais on ne s'était guère inquiété de cela et on lui avait fait un accueil aussi chaleureux que celui que le bon Dieu réserve aux anges qui sont dans son paradis.

Une bouche de plus, cela ne compte pas; puis elle était si petite.

Seulement, avec le temps, elle s'accusa davantage et il arriva un

Digitized by Google

moment où l'on ne fut pas tous les jours à l'aise chez les dignes gens ; mais bah ! on en fut quitte alors pour se priver un peu plus, se marchander un plaisir, et le travail aidant, les dettes apparaissant pour la première fois, ne grossirent pas trop vite.

Pendant ces années, Geneviève prenait de l'âge et embellissait.

Elle devenait même si belle que son père en prenait de l'inquiétude.

—La beauté ne devait aller qu'avec la fortune, disait-il quelquefois.

—Pas du tout, répondait Mme Laroche, quand on n'est pas riche, tout le monde ne peut pas l'être, c'est une compensation de se savoir belle. Toute la question est d'être bonne, et Geneviève sur ce chapitre ne mérite aucun reproche.

—Il est de fait qu'elle a bonne tête, disait le père toujours un peu taquin, comme beaucoup de ces messieurs.

—Et bon cœur, ajoutait Mme Laroche qui, il faut lui rendre justice, au contraire de toutes les femmes, avait toujours le dernier mot.

Il est certain que la petite Geneviève était aussi bonne que belle, et que sa gentillesse ne nuisait en rien à la modestie de ses manières et à la candeur de son esprit.

—Elle est trop bonne, faisait observer le père.

—On ne l'est jamais trop, mon ami, répondait Mme Laroche.

—Je te demande pardon, et elle se prépare de grands chagrins pour plus tard. Elle pleure pour un rien. Un oiseau qui tombe la met en alarmes, un chien qui se casse la patte la jette dans un profond désespoir, et si on l'écoutait, notre maison ne serait plus qu'un hôpital de tous les chiens du quartier.

Mme Laroche riait.

—Peut-être un peu trop de sensibilité.

—Je te trouve charmante, elle ne rencontre pas un pauvre sans vider sa poche dans la sienne.

—N'est-ce pas toi qui lui as appris que le cœur doit s'intéresser à toutes les souffrances !

—Le cœur oui, mais pas la bourse.

—Méchant.

—Si je t'écoutais, j'adopterais tous les mendiants de Paris.

—Tu n'as rien à dire, fit enfin Mme Laroche d'une voix très forte et qui s'impatientait à la fin de tant d'injustice, si Geneviève est ainsi, c'est ta faute et non la mienne, moi, je ne lui ai jamais prêché

Digitized by Google

que le travail, c'est toi qui as toujours peur qu'elle se fatigue et qui, au lieu de lui mettre l'ouvrage en mains, lui parles toujours d'un tas de choses qu'elle n'a pas besoin de savoir et qui la perdent.

—Moi !

—Oui, toi. Des devoirs de ceux qui ont et de la dignité de ceux qui n'ont pas ; qu'elle ne doit pas laisser passer devant elle une douleur sans la consoler et une souffrance sans s'y dévouer ; que le bonheur n'est permis qu'à la condition de prendre sa part du malheur des autres.

—Pure théorie.

—C'est cela, ces messieurs font de belles théories et défendent la pratique quand cela leur coûte quelque chose. Tant pis pour vous, si, à nous autres femmes, vous prêchez la charité, nous la ferons à vos dépens. Les femmes parlent un peu moins que vous, mais elles agissent un peu plus.

—Agissez donc, dit Laroche résigné, moitié riant et moitié attristé, (car il savait que le patron se faisait un peu plus tirer l'oreille depuis quelque temps, pour les heures supplémentaires et les gratifications,) faites comme vous l'entendez, mais je vous préviens, si mes poches se trouent, vous aurez d'autant plus de facilité à les racommoder qu'il n'y aura rien dedans.

—Bah ! dit Mme Laroche, un peu chiffonnée, mais gaie tout de même, tant elle était vaillante et ne voulait pas se laisser abattre, je les remplirai avec mes économies.

Mais, maintenant que nous connaissons les Laroche comme si nous fussions nés au milieu d'eux et que nous les eussions pratiqués toute la vie, revenons au fameux lundi qu'il faisait si froid et où Geneviève avait tant de peine à se réveiller.

Je veux dire ouvrir les yeux, car pour ce qui était d'être réveillée, elle l'était, la petite rusée ; mais ce matin-là, c'était plus fort qu'elle, elle s'avouait paressseuse et n'avait pas la force de se défendre de ce vilain péché.

Alors huit heures sonnèrent, et Mme Laroche, qui l'avait déjà appelée, éleva un peu la voix et la petite Geneviève, faisant un effort, se jeta à bas du lit. Une heure après, elle était habillée, elle avait déjeuné, repassé ses leçons, fini un verbe qui était resté inachevé la veille et, son panier sous le bras, elle se dirigeait vers l'école.

Il faisait froid le long de la route et ses petits pieds enfonçaient dans la neige, mais elle pressait le pas et arriva sans encombre à la

Digitized by Google

porte de l'école, qui s'ouvrit toute grande pour la recevoir, Mlle Laroche étant une des élèves les plus laborieuses et une de celles dont l'intelligence faisait le plus d'honneur à la maîtresse.

La journée se passa correctement, elle sut ses leçons, eut cinq bons points pour ses devoirs, ce qui partout, est une excellente note, déjeuna à midi de bon appétit et, à quatre heures, reprit tranquillement et lentement le chemin de la maison.

Lentement, c'est un tort, mais que voulez-vous ? elle était si heureuse dans la rue. Tout l'amusait, l'intéressait, elle levait le nez en l'air et souriait à tout ce qui se passait auprès d'elle. C'était bien une Parisienne, allez.

Cette fois, avouons-le, sa curiosité fut moins séduite que d'habitude. Elle n'avait pas fait quelques pas qu'elle avait senti un vent vif qui la saisissait, et bientôt la neige, qui recommençait à tomber, la forçait à baisser la tête.

Oh ! l'affreux temps...

Elle pressa le pas, secouant ses petites épaules, comme un caniche ses longues oreilles, pour rejeter la neige qui les couvraient et, en quelques minutes, franchit l'espace assez long qui séparait sa demeure de l'école.

C'était dans le quartier des Gobelins où le génie moderne, amoureux d'air et de lumière, a fait une vaste trouée, mais où il reste encore plus d'une rue déserte, plusieurs groupes de maisons lézardées et quelques îlots de terrains vagues.

La Bièvre coule à deux pas et, dans les hauts bâtiments noirs, travaille toute une population d'artisans occupés à fournir ces teintures brillantes qui se draperont demain sur les épaules de belles dames de Paris et des grandes villes.

La Bièvre à son histoire et sa légende, qu'il serait très curieux de raconter. C'est à l'eau de la Bièvre, assure-t-on, que la célèbre manufacture des Gobelins doit les couleurs étincelantes et inimitables qui font sa gloire et sa fortune. C'est un préjugé, sans doute, mais tellement innoffensif qu'il ne coûte rien de le respecter.

Quant au quartier, il est froid et d'aspect rude. Par échappées, on se croirait à Manchester, la ville noire où une population grouillante se défend contre la misère. On travaille ferme aussi derrière les murailles grises de ce quartier pauvre et on ne se répand guère dehors. L'odeur particulière à ce groupe de rues n'est pas faite pour l'égayer, pas plus que les espèces de cages à claire-voie où sont empilées par milliers les mottes aux teintes brunes que des mar-

Digitized by Google

chands ambulants crieront l'hiver par les rues, et que les ménagères entasseront dans la cave quand sonnera novembre.

Mais Geneviève était née dans ce quartier et elle le trouvait aussi beau que celui de la Madeleine, des Champs-Elysées et du Parc-Monceaux.

Ce qu'elle n'aimait pas, par exemple, c'était la neige, et elle maugréait tout bas contre l'hiver, redoublant son pas, d'abord attardé, quand son regard fut distrait par quelque chose d'anormal qui se mouvait non loin d'elle.

Geneviève était curieuse, je l'ai dit, et je ne me donnerai pas gratuitement un démenti, elle se détourna de sa route et fit quelques pas du côté où elle était attirée.

Grand Dieu !... était-ce possible, vous doutez-vous de ce qu'elle apercevait ? Une enfant, une petite fille couchée dans la neige et sommeillant comme dans son berceau.

Geneviève eut presque peur d'abord, puis se remettant aussitôt elle s'approcha tout-à-fait et s'assura bien qu'elle ne s'était pas trompée. C'était bien une enfant, elle n'était pas toute petite et pouvait bien avoir cinq ans, et avec cela si jolie qu'on eût dit une poupée de cire.

Des yeux qui devaient être énormes, un beau front, une bouche fine et mignonne et de longs cheveux noirs, qui tombaient pêle-mêle sur ses épaules et laissaient à peine entrevoir son visage sous leur masse sombre.

Mais quelle misère, mon Dieu !...

Une robe rapiécée, un petit fichu en guenilles et des souliers à travers lesquels le pied passait.

Geneviève se sentit tout émue.

Elle posa son panier à côté d'elle et sans plus songer au froid et à la neige, s'assit dessus et se mit à regarder l'enfant.

La neige tombait sur son corps à demi-nu, elle grelottait dans son sommeil. Encore quelques minutes et elle allait disparaître sous les flocons amoncelés.

Geneviève fut prise de pitié.

—Si je la réveillais ? se dit-elle.

Comme si le bon Dieu l'eût entendue, l'enfant s'éveilla d'elle-même ; elle ouvrit de grands yeux et, par un mouvement instinctif, elle ramena sur sa poitrine toute bleuie par le froid les bouts de son fichu.

Digitized by Google

Elle vit la neige, la rue déserte, le froid la saisit plus fort, elle eut peur.

—Viens chez nous, dit Geneviève.

L'enfant la regarda.

—Je veux bien, moi.

Elle se leva et fit quelques pas. A peine si elle pouvait se tenir sur ses jambes. Ses pauvres pieds étaient si froids qu'elle ne les sentait plus. Mais à l'heureux âge de la petite délaissée, on ne doute de rien et le beau visage de Geneviève s'offrit presque aussitôt pour la réconforter, quoiqu'elle eût bien froid.

—Oh! chez maman il y a un bon feu, dit Geneviève.

—Et puis c'est que je vais vous dire, mademoiselle, balbutia la délaissée, j'ai bien faim.

Geneviève fouilla dans son panier, le mit sans dessus dessous.

Plus rien...

Avait elle été assez gourmande à déjeuner. Elle qui si souvent oubliait volontiers de belles tartines de confitures, de grosses parts de gâteaux. Il est vrai que ce jour-là elle n'avait eu que du pain frais et des noix sèches. Les paniers se suivent et ne se ressemblent pas.

—Mais viens donc avec moi, répéta-t-elle, chez nous il y a de tout.

—La bonne maison, pensa la pauvrette.

Et sans se faire autrement prier, mais toute inquiète cependant, elle suivit sa protectrice.

Elles eurent bientôt franchi l'espace qui les séparait de la grande maison où les époux Laroche occupaient un logement. Ce n'est pas que la pauvre enfant eût les jambes bien solides, mais le bonheur qui lui tombait du ciel lui donnait du courage. Elle avait froid et elle allait se chauffer, elle avait faim et sa nouvelle amie faisait briller à ses yeux toute une perspective de bons mets bien appétissants.

On passa devant la loge de la concierge sans rien lui dire, on monta à un quatrième et Geneviève appela : Maman !

Maman ne répondit pas. C'était l'heure où ordinairement elle reportait son ouvrage et elle n'était pas encore de retour. Geneviève ne s'inquiéta pas pour si peu. Elle savait où trouver la clef, elle entra, tisonna le poêle qui s'assoupissait et qui aussitôt se mit à ronfler, et fit asseoir à côté la petite fille.

—Ah! à propos, comment t'appelles-tu ?

Digitized by Google

—Violette.

—Violette. ô ! le joli nom.

Et elle répéta plusieurs fois Violette, Violette, comme si elle eût évoqué devant ses yeux épanouis la ravissante petite fleur des bois et que le parfum s'en exhalât tout autour d'elle.

—T'as un papa ?

—Non.

—Une maman ?

—J'en avais une, mais elle est morte.

—Alors qu'est-ce que t'as ?

—Rien.

—C'est pas beaucoup, mais ne pleure pas, moi j'ai papa, maman et Ravageur.

Violette n'avait pas en effet cessé de pleurer, mais la neige qui l'avait couverte s'étant toute fondue, ses larmes se tarirent aussi comme par enchantement. Puis le poële ronflait si bien. La belle musique !... Ravageur voulut l'imiter, mais il n'y parvint pas, le poële eut le dessus, et Violette fit des vœux pour lui. Ce fut encore bien autre chose quand elle aperçut Geneviève qui avait tiré la table de la salle à manger et qui mettait dessus une belle nappe blanche. Quel beau spectacle. Mais soudain elle crut perdre l'esprit quand, ouvrant une petite porte, un fumet délicieux se répandit et qu'il y eut dans toute la pièce une bonne odeur de cuisine ; Violette riait, chantait, battait des mains, elle n'avait jamais été à pareille fête.

Mme Laroche rentra et son étonnement fut grand. Il y avait un couvert de plus à la table et une convive déjà tout installée et qui n'attendait que l'occasion de bien faire.

L'explication ne fut pas longue et le contre-maître qui survint presque aussitôt en eut sa part. Ils rirent du sans-gnêne de Mlle Geneviève, n'eurent pas le courage de la gronder et essayèrent de consoler la petite abandonnée, qui, à la vue du maître de la maison, était redevenue craintive et hésitante, mais qui, devinant tout de suite qu'elle avait affaire à de braves gens, ne se montra pas trop récalcitrante.

D'ailleurs elle se trouvait bien où elle était et retourna à la soupe.

Au dessert on la fit causer, et Geneviève pleura beaucoup au récit que fit l'enfant. M. et Mme Laroche tinrent bon, mais il leur fallut plusieurs fois essuyer leur yeux à la dérobée. Ce que la petite ne

Digitized by Google

disait pas, ils le comprirent et il leur fut facile de se rendre compte de ce qui avait dû se passer.

Cette histoire était si simple, ah ! vraiment la petite Violette n'avait pas l'esprit inventif. Son père, elle ne l'avait jamais connu, il était mort sans doute quand elle était encore au berceau. Pour ce qui était de sa mère, c'était différent, elle ne parlait que d'elle. Une belle fille poitrinaire, cela se devinait, que l'atelier avait courbée, que l'aiguille avait usée avant l'âge et que le travail de nuit avait achevée. Selon toute probabilité elle avait dû mourir la veille dans le haut de sa mansade, peut-être sans une voisine pour lui fermer les yeux. On fait les maisons si hautes à Paris que les hommes ne voient pas toujours ceux qui y meurent. Violette avait eu peur. Le frisson de la mort l'avait gagnée, elle s'était sauvée sans rien dire à personne et avait erré dans Paris. Le hasard ensuite l'avait conduite du côté de la Bièvre. Un moment la petite s'était assise, puis vaincue par la fatigue et la faiblesse, elle s'était endormie, et la neige l'avait surprise.

—Mais cette enfant doit être connue de quelqu'un, dit le contremaître, on peut la réclamer, on la cherche peut-être, il faut la mener chez le commissaire.

—Pas ce soir, dit Geneviève.

—Non, dit Mme Laroche, il est trop tard.

—Soit, mais demain, à la première heure.

—A la première heure, le commissaire n'est pas levé.

M. Laroche ne se déclara pas vaincu.

—Cette enfant ne nous appartient pas, dit-il, nous n'avons pas le droit de la garder.

—Mais je ne le veux pas non plus, s'écria Mme Laroche.

—Je l'espère bien. Qu'est-ce que nous en ferions ?

Néanmoins, le lendemain au dîner la démarche n'avait pas été faite. On n'avait pas eu le temps, la matinée passe si vite ! d'ailleurs, la pauvre enfant n'avait rien à se mettre, sa petite robe ne tenait plus et elle n'avait pas même de chemise dessous. Avec la meilleure volonté il fallait attendre jusqu'au lendemain.

Quatre jours après Violette était encore là, et le contre-maître menaçait de se fâcher.

—Eh bien ! fâche-toi, s'écria madame Laroche qui parut exaspérée du mauvais cœur de son mari, nous y avons été, chez ton commissaire, sais-tu ce qu'il nous a répondu ? qu'on ferait une enquête,

Digitized by Google

et qu'en attendant, on allait envoyer la petite au dépôt; au dépôt sais-tu ce que c'est ?

—Sans doute, c'est là où l'on met les voleurs et les vagabonds tout d'abord et en attendant qu'on étudie leur affaire.

—C'est ce qui m'a été dit. Tu penses si j'ai voulu laisser la pauvre petite.

—Oui, mais alors !....

—C'est l'affaire de quelques jours, l'enquête ne peut manquer de réussir, il va retrouver la famille et aussitôt il nous fera prévenir.

—Allons, c'est bien, dit Laroche, tout est pour le mieux.

Cependant les jours et les semaines se passaient et le commissaire ne faisait rien dire. Mme Laroche se décida à l'aller retrouver.

—Ah ! oui, dit-il, (il avait déjà oublié cette affaire,) l'enfant que vous avez trouvée sous la neige, une nommée Violette Lecompte ?

—Ah ! elle s'appelle Lecompte.

—Oui, nous avons le nom de famille, mais c'est tout. Le père et la mère sont morts, et ce qu'il y a, dans le grenier où la mère est récemment décédés, ne vaut peut-être pas vingt francs. Il y a bien un oncle, un industriel du nom de Pierre Bazin, qu'on dit à son aise, mais personne ne peut savoir ce qu'il est devenu, on croit généralement qu'il est parti pour les Indes. L'enfant est donc complétement abandonnée et sans ressources, et si vous voulez vous en charger, rien ne s'y oppose.

—Vous êtes bien aimable, M. le commissaire, mais avec quel argent ? nous ne sommes que des ouvriers.

—Cela vous regarde.

—Mon mari va vous la ramener.

—Quand vous voudrez, mais rien ne presse.

—Allez-vous au moins envoyer cette pauvre petite dans une maison où elle aura ce qu'il lui faut ? dit la bonne Mme Laroche qui, les larmes aux yeux, se rapprocha du commissaire.

—Comment donc, répondit celui-ci, dans une excellente maison et en bonnes pierres de taille, au violon d'abord, en voiture cellulaire ensuite et au dépôt après.

—Mais c'est indigne.

Mme Laroche était toute rouge de colère.

—Je ne vous dis pas non, dit le commissaire qui n'avait pas une trop mauvaise figure, mais qu'est-ce que vous voulez, à l'heure qu'il est nous n'avons pas encore à Paris un autre abri à offrir aux enfants abandonnés. Une fois au dépôt, l'administration s'en occupera.

Digitized by Google

et s'il ne s'est présenté personne qui la réclame on l'enverra en maison de correction jusqu'à l'âge de vingt-et-un ans.

—J'avais entendu dire qu'il existait certaines communautés religieuses qui se chargeaient de ces enfants.

—Certainement qu'il y en a et un certain nombre, mais elles sont insuffisantes. Les laïques aussi en ont fondé, nous avons même un orphelinat maçonnique, mais rien que pour Paris, il en faudrait le double. Puis chacun a un peu sa clientèle, ses pratiques, et l'admission n'est pas facile dans toutes ces maisons.

—Mais l'État ?....

—L'État, Madame, est comme moi, il déplore cette situation, mais il n'y a pas encore remédié.

—Qu'attend-t-il, que les enfants meurent ?

—L'État est au-dessus de vos attaques.

—Je vous dis moi que c'est abominable.

Oh ! elle avait son franc-parler la digne femme.

—Gardez-là, dit le commissaire.

—Vous savez bien que nous ne le pouvons pas.

—C'est votre affaire.

—Oui, je le sais bien que c'est mon affaire.

Mme Laroche revint chez elle toute contrariée. Le soir elle conta tout à son mari, qui lui répondit :

—C'est un grand malheur, je n'ai jamais tant regretté de n'être pas plus fortuné, mais tu sais aussi bien que moi si nous pouvons tenter ce sacrifice. Geneviève elle-même nous le reprocherait un jour. Il faut donc nous résigner.

—C'est que la pauvre petite n'est pas bien aujourd'hui et j'aurais voulu lui finir son trousseau.

—Nous ne sommes pas à un jour près, dit Laroche, attendons si tu veux jusqu'à la semaine prochaine, mais jeudi au plus tard que ce soit sans rémission.

—Oh ! avant, dit Mme Laroche, jusque là ce ne serait pas raisonnable.

Le jeudi arriva, Violette n'avait pas été prévenue de son départ et la petite paraissait s'habituer au quartier, quoiqu'il ne fût pas aussi brillant que celui de l'Opéra.

—Tu penses à ce qui a été convenu entre nous, dit le contremaître à sa femme.

—Je ne pense qu'à cela.

Et quelques jours après.

Digitized by Google

—C'est ce trousseau qui n'est pas terminé.

—Presse-le.

Quinze jours après, le trousseau n'avait pas avancé. Le contremaître apparaissait aux heures des repas, morose, taciturne, Mme Laroche ne parlait pas davantage, Geneviève pleurait toutes les larmes de ses yeux, seule Violette riait et se refaisait un bon petit estomac, très heureuse de sa nouvelle vie et ne semblant pas se douter qu'elle pût la perdre jamais.

Un soir Laroche ne vit pas l'enfant à sa place accoutumée. Il ouvrit la bouche pour interroger et il n'en eût pas le courage. Le dîner fut triste et muet. A la fin ce fut plus fort que lui.

—Et Violette ?.... dit il.

—Partie.

—Tu as eu ce courage ?

—Tu l'exigeais.

—Sans doute, je te fais juge, il le fallait. C'est égal, tu aurais pu...

—Quoi !

—Attendre, voir... Elle est vraiment partie ? Alors ce soir la pauvre petite va coucher au dépôt, dans cette horrible préfecture de police...

Laroche se leva tout malade, bouleversé, il en voulait à sa femme de lui avoir obéi, à Geneviève d'avoir laissé faire sa mère, à lui-même d'avoir été si dur et égoïste.

—Où vas-tu ? lui dit Mme Laroche qui le vit chercher son chapeau.

—A la préfecture.

—C'est inutile, murmura la pauvre femme qui pleurait, c'est demain la veille de Noël et Geneviève m'a demandé son cadeau, je lui ai gardé Violette pour son petit Noël.

Violette, qui avait assisté dans l'autre chambre à cette petite scène, était dans les bras du digne homme qui l'enleva en l'air et l'embrassa avec des larmes plein les yeux.

" Nous aurons deux enfants, dit-il.

. . . . . .

Notre petite histoire a un épisode. Il est court et bien parisien.

Le lendemain on fêta la Noël, et le réveillon un peu court mais des plus gais, se prolongea assez tard. Une corbeille de pâtisseries et quelques autres friandises en firent tous les frais, mais la joie d'une conscience satisfaite et le bonheur des deux enfants assurés

Digitized by Google

de ne plus se quitter, donna à cette agape intime et modeste un charme inconnu aux réunions bruyantes et folles d'une jeunesse insouciante.

Mais ce n'est pas là notre épisode.

On se rappelle que Violette avait un oncle, qu'on disait à son aise, mais qu'on n'avait pu retrouver et qu'on soupçonnait être aux Indes. On en revient quelquefois de ce pays lointain, mais quand on n'en revient pas, on y meurt. C'est ce qui est arrivé pour cet honnête parent dont on apprit, certain jour, le décès. Mais quel digne homme, mon Dieu !.. En effet, avant de mourir il s'était enrichi et avait eu soin de faire venir un notaire à son chevet, de lui dicter ses volontés et de donner les indications nécessaires pour qu'on retrouvât sa sœur qui, selon lui, demeurait à Paris et devenait son unique héritière.

La pauvre femme n'était plus de ce monde, mais Violette la remplaçait et la petite fille, un beau matin, se réveillait avec de belles rentes au soleil. Quatre cent mille francs, nous a-t-on raconté, un chiffre énorme, de quoi équiper une armée pour conquérir le monde, quand il faut un si petit coin pour être heureux.

Un tuteur lui fut nommé et l'enfant déclara qu'elle n'en voulait pas d'autre que l'artisan qui l'avait recueillie et qu'elle appelait son père.

Aujourd'hui que plusieurs années ont passé sur cette aventure, les Laroche, vieillis mais bien vivants, sont à la tête d'une vaste industrie touchant à la grande culture, et qui emploie quelques centaines d'ouvriers, pour lesquels l'ancien petit contre-maître a résolu le problème de l'existence digne et de la vieillesse respectée.

Quant à Violette et à Geneviève, elles ont épousé deux beaux jeunes gens, frères, et je vous étonnerais bien si je vous disais le nom qu'elles portent ; ceux de deux hommes populaires dans la grande et belle France et cités pour tout le bien qu'ils ont fait ; les nommer serait les trahir, car vous les reconnaîtriez aussitôt. Ne nous occupons d'ailleurs que de Geneviève et de Violette, Geneviève, que la fortune n'a pas changée, et qui est toujours bonne comme lorsqu'elle était enfant, et Violette, qui n'a jamais oublié la veille de Noël pour tous ceux qui souffrent, et qui a fondé une grande maison où tous les pauvres petits abandonnés grelottant sous la neige ou roulant dans le ruisseau, trouvent à la fois un refuge, une école et une famille.

FIN.

Digitized by Google

GARCIA MORENO

(*Suite.*)

§ 7. *Urbina au pilori (1851-1853).*

Dans les premiers mois de 1851, le bruit se répandit dans l'Équateur qu'une nouvelle invasion de Florès menaçait le pays. Il n'en fallait pas plus à Urbina pour semer les germes d'une révolution. Après avoir fait miroiter à tous les yeux le spectre de Florès, les journaux du parti avancé dénoncèrent tous les hommes d'ordre, Noboa en tête, comme des partisans du prétendant. Les Jésuites, disaient-ils, n'avaient été rappelés que pour aplanir les voies au tyran ; si l'on ne déjouait leurs manœuvres, c'en était fait de l'indépendance de l'Équateur.

C'était pour l'habile intrigant l'heure de pêcher en eau trouble. Sous prétexte de calmer les esprits inquiets au moyen d'un grand apparat de splendeur et de force, Urbina réussit à attirer le président à Guayaquil ; mais ce fut pour se voir arrêter par les conspirateurs, mis à bord d'un bâtiment à voiles et jeté sur les côtes du Pérou. Puis, sans perdre de temps, Urbina fit ratifier ce brigandage par un semblant de vote populaire, et une convention, composée presque exclusivement de ses créatures, inaugura le règne de la terreur.

Le persécuteur voulait avant tout un décret d'expulsion des Jésuites ; mais pour ne pas assumer sur lui la responsabilité d'une mesure absolument impopulaire, il fit rendre ce décret par sa convention. Au dernier jour de leur mandat, en séance secrète, comme des criminels qui assassinent dans l'ombre, les députés votèrent la déportation de ces religieux.

Le décret à peine rendu, on les arracha à leurs résidences, et comme on pouvait craindre dans les grands centres l'explosion d'une indignation difficile à contenir, on les traîna par des chemins déserts

Digitized by Google

vers le petit port de Naranjal, où on les jeta sur un vaisseau qui les conduisit à Panama.

Dès lors, l'Équateur fut traité en pays conquis. Le vol, le pillage, l'assassinat, le sacrilège, furent à l'ordre du jour. Pour mener vie joyeuse avec ses prétoriens, le dictateur épuisait le trésor public et commettait les plus infâmes exactions contre les particuliers ; c'était le règne du radicalisme démocratique et du césarisme sauvage qui faisait courber tous les fronts.

Un homme cependant ne put se résigner à demeurer indifférent entre la victime et le bourreau. Au milieu d'un peuple terrorisé, il ne craignit pas de clouer au pilori le tout-puissant dictateur. L'indignation dont son cœur débordait fit explosion dans une satire d'une virulence sans égale et dont chaque trait restera comme un honteux stigmate sur le front du coupable. Elle se terminait par ces mots : "Je sais, oui je sais le sort qui m'attend... mais si ma patrie délivrée de l'oppression qui l'étouffe peut enfin respirer librement, c'est avec joie que je descendrai au tombeau."

Urbina frémit de rage, mais devant l'effervescence publique produite par cette éruption volcanique, il crut prudent de dissimuler. Garcia Moreno n'était pas d'humeur à le faire attendre longtemps. Un mois après le cri d'alarme qui avait retenti dans tous les cœurs, il fonda de concert avec quelques amis, un journal hebdomadaire : "*La Nacion.*" Ce titre indiquait suffisamment l'idée des rédacteurs et la nation esclave allait tous les huit jours agiter ses chaînes et protester contre l'oppresseur.

Urbina comprit que *La Nacion* allait devenir une véritable machine de guerre contre son gouvernement. Il avait pu tolérer une poésie fugitive, mais la seule pensée d'une feuille périodique d'opposition le rendit furieux. En vertu de son pouvoir discrétionnaire sur la presse, il informa Garcia Moreno que s'il osait lancer un second numéro de *La Nacion*, lui et ses complices seraient inexorablement déportés, parmi les sauvages ou fusillés dans un défilé quelconque. Le commandant général de Quito reçu l'ordre de lui notifier cet ukase.

—"Dites à votre maître, lui répondit Garcia Moreno, qu'aux nombreux motifs de continuer le journal, se joint maintenant celui de ne point me déshonorer en cédant à ses menaces."

La ville entière, vivement surexcitée, observait avec attention ce duel d'un nouveau genre. Au jour marqué parut le second numéro de *La Nacion*, plus fort, plus agressif que le premier. Deux heures

Digitized by Google

après, Urbina signait l'arrestation de Garcia Moreno. Averti que la police devait le saisir, celui-ci sortit de sa demeure escorté de deux complices comme lui décretés d'exil et se rendit sur la place publique afin de forcer les sbires à l'appréhender en pleine rue devant toute la population. De fait, on vit arriver bientôt les agents de la force publique, en nombre respectable. Après qu'ils eurent exhibé le mandat d'arrêt, les trois prisonniers montèrent à cheval sans opposer de résistance ; puis, saluant leurs amis, ils sortirent de Quito sans savoir où leur escorte allait les conduire.

La caravane se dirigea, par les provinces du Nord, vers la Nouvelle-Grenade. Sans doute, Urbina voulait confier les trois déportés à ses bons amis, les francs-maçons de Bogota. En peu de jours, ils arrivèrent à Pasto, premier poste du territoire grenadien, où le gouverneur les fit incarcérer.

De pareils hommes on pouvait tout craindre. Estimant moins dangereux de tenter une évasion que de rester entre leurs mains, Garcia Moreno profita d'un moment où la garde n'avait point l'œil sur lui pour franchir subtilement les portes de sa prison, traverser la ville à la faveur des ténèbres et se jeter dans la campagne.

Après bien des fatigues et des dangers il rentra à Quito, à la faveur d'un déguisement, mais il s'aperçut bien vite que, si l'indignation du peuple était grande, on n'avait pas encore assez souffert pour regimber contre l'autocrate. Jugeant inutile, dans ces conditions, de prolonger son séjour dans sa patrie, il alla s'embarquer sur un vaisseau étranger qui faisait voile pour le Pérou.

Toutefois il acquit bientôt la preuve de l'immense influence que ses protestations avaient exercée sur l'opinion publique. A peine sur la terre étrangère, il apprit que, malgré les déclarations furibondes des journaux ministériels, les électeurs de Guayaquil l'avaient choisi comme leur représentant au sénat, en vue du congrès qui devait s'ouvrir sous peu. La résistance active portait ses fruits. Garcia Moreno s'attendait bien à un coup de force, mais il entrait dans ses vues de pousser le despote à multiplier les actes de brutalité afin de le mettre au ban de l'opinion. Il se présenta donc à l'ouverture des chambres pour prendre possession de son siége. Le gouverneur de Guyaquil, l'âme damnée d'Urbina, l'ivrogne Roblez, exécuta ponctuellement la consigne qu'il avait reçue du maître. Ses agents empoignèrent le sénateur comme s'il se fût agi d'un simple vagabond, et le traînèrent, après quelques jours de déten-

Digitized by Google

tion ,sur un vaisseau de guerre qui le déposa sur les côtes du Pérou, dans le petit port de Payta.

§ 8. *Exil (1853-1856.)*

Pour colorer les violences dont on s'était rendu coupable à l'égard de Garcia Moreno, il fallait aussi travailler à le perdre dans l'esprit public; Urbina s'y essaya de son mieux dans son message au congrès. Garcia Moreno ne voulut point, en se taisant, faire le jeu de ce Marchiavel au petit pied qui n'eût pas manquer de signaler son son silence comme une admission incontestable de sa culpabilité. Le pamphlet qu'il lança contre Urbina et les siens, daté du 17 novembre 1853, porte en titre: *La Verdad a mis Calomniadores* (La vérité à mes calomniateurs)." Il produisit sur le peuple un effet immense. Puis, le 15 mars 1354, se répandit en dépit des sbires, un second numéro de *La Verdad* plus écrasant que le premier.

Garcia Moreno entrevoyait le jour de la délivrance, parce que, grâce à ses excitations énergiques, les tyrans n'avaient pas assez chloroformisé le peuple pour le rendre insensible à leurs attentats. Sans doute, ce peuple laissait ébranler sous ses yeux la morale et la religion, les deux colonnes de la société; mais à ses sourds rugissements, on entrevoyait le moment où l'instinct de conservation lui arracherait le cri redoutable qui met en fuite les assassins. Alors, si un homme se rencontrait, capable de faire l'œuvre de Dieu, la nation se relèverait de ses ruines. L'ardent patriote pressentait vaguement qu'il était cet homme, et que la plume bientôt devait le céder à l'épée. Il résolut donc, pendant qu'Urbina comblerait la mesure de ses iniquités, de consacrer à son propre perfectionnement le temps qu'il devait passer sur la terre étrangère. Vers le milieu de décembre 1854, il dit adieu à ses compagnons d'exil et s'embarqua pour Panama. Un mois après il arrivait à Paris.

Garcia Moreno ne se laissa pas éblouir par les spendeurs de la Babylone moderne, et reprit avec passion ses études favorites.

Il professait un culte spécial pour la chimie; et ce qu'il chercha de prime abord à Paris, ce furent des maîtres, des instruments, des laboratoires. Il eut la bonne fortune de trouver, dans l'illustre naturaliste Boussingault, un professeur distingué entre tous. Boussingault avait parcouru l'Equateur pendant la guerre de l'Indépen-

Digitized by Google

dance, étudié ses volcans, distancé Humboldt lui-même dans l'ascension du Chimboraço: il se lia d'amitié avec ce singulier exilé, qui trouva moyen de pénétrer dans le cratère du Pichincha, en même temps qu'il travaillait à endiguer les torrents de lave du volcan révolutionnaire. Malgré ses nombreuses occupations, l'illustre maître consentit à le recevoir au nombre de ses élèves privilégiés.

Dès lors Garcia Moreno reprit la vie d'étudiant reclus, sans autres compagnons que ses livres. Confiné dans un appartement très modeste, loin des boulevards tumultueux et de la foule oisive, il se levait de grand matin, travaillait toute la journée et continuait bien avant dans la nuit ses infatiguables recherches. Avec un pareil régime, il fit en peu temps des progrès merveilleux.

Pour se délasser, il se mettait au courant du mouvement politique, littéraire, industriel et militaire de la France. Rien ne lui était indifférent, parce qu'il ne voulait rester étranger à aucune des connaissances qu'un homme d'Etat doit posséder. Une fois renseigné sur les méthodes, sur les systèmes, il se réservait de les juger à la triple lumière de la religion, de l'expérience et du bon sens.

Paris fut donc pour Garcia Moreno une école de haute science; mais par la grâce de Dieu que voulait faire de cet homme un instrument de salut pour tout un peuple, cette vaste fabrique d'antechrists, devint encore pour lui le foyer de la vraie vie chrétienne. Depuis plusieurs années, sa piété, autrefois si fervente, s'était sensiblement refroidie. Sa conscience le lui reprochait souvent; mais qu'il est difficile de retrouver la vie du cœur!

Un singulier incident vint donner à cette âme engourdie le coup d'éperon dont elle avait besoin. Garcia Moreno se promenait un jour, dans les allées du Luxembourg avec quelques patriotes exilés comme lui. L'entretien roula sur un malheureux qui avait refusé les sacrements en face de la mort. Quelques-uns trouvaient cette conduite irréprochable; Garcia Moreno prétendait, au contraire, que l'impiété à la mort était une vraie monstruosité. Ses adversaires s'en prirent alors aux dogmes du catholicisme; mais sur ce terrain ils virent bientôt qu'ils avaient affaire à plus fort qu'eux Il leur parla avec tant d'enthousiasme et de sagacité de la vérité et de la beauté des mystères chrétiens, qu'un de ses interlocuteurs, pour esquiver la discussion, lui dit avec une franchise un peu brutale; "Vous parlez très bien, cher ami; mais cette religion si belle, la pratiquez-vous? Depuis quand vous êtes-vous confessé?" R. P. B.

(A continuer.)

Digitized by Google

L'ORDRE DU MONDE PHYSIQUE

ET

SA CAUSE PREMIÈRE D'APRÈS LA SCIENCE MODERNE.

L'ORDRE TERRESTRE

L'ORDRE DANS LE RÈGNE VÉGÉTAL.

ART. 1er. ORGANISATION DES VÉGÉTAUX.

Dans le règne minéral, les corps sont composés de molécules similaires, simplement juxtaposées, disposées parfois avec une régularité géométrique, comme dans les cristaux, mais vous n'y trouvez ni l'organisation, ni la vie.

Le végétal est un organisme vivant, qui naît, se développe et peut se reproduire.

Ne pouvant comme l'animal se déplacer pour aller à la recherche de sa nourriture, il la trouve cependant presque toujours à sa portée, dans l'humus ou terreau qui couvre le sol ; c'est là qu'il plonge ses racines, et, par une multitude de fibres, de fibrilles formées d'un tissu perméable, il absorbe les liquides, les sucs dont il a besoin.

Pour élaborer et faire circuler cette nourriture, le végétal est en partie composé de cellules allongées, de vaisseaux capillaires par lesquels, le suc nourricier, la sève, se rend de la racine jusqu'aux parties supérieures, et, de là, partout où se fait l'assimilation.

Quelle délicatesse dans ces vaisseaux conducteurs ! Dans les jeunes branches de certains arbustes, il en est qu'on appelle trachées ; à leur intérieur s'enroule en spirale un fil semblable au fil de cuivre qui forme l'élastique des bretelles : quand on brise doucement une jeune pousse de rosier, de sureau, on aperçoit souvent entre les parties séparées un fil très léger qui se déroule : c'est le fil d'une

Digitized by Google

trachée ; simple parfois, ailleurs il est double ou multiple, et ses spires parallèles peuvent en partie se dérouler. Malgré l'action de la pesanteur, la sève monte dans ces tubes capillaires jusqu'au sommet des arbres les plus élevés. Elle arrive aux feuilles dont le tissu spongieux rappelle celui de nos poumons.

Respiration des végétaux. — C'est par les feuilles, en effet, que s'exerce la respiration des plantes et leur structure est adaptée à cette fonction. Examinez leur surface avec une bonne loupe, vous y apercevez une foule de petites ouvertures, de petites bouches appelées stomates par lesquelles l'air pénètre à l'intérieur de leur tissu. Ces stomates sont nombreux : " L'iris, dit Le Maout (*Botanique*, p. 723), l'iris en présente douze mille sur une étendue d'un pouce carré, l'œillet quarante mille, le lilas cent vingt mille." Et ce savant ajoute : " chaque stomate est comme une élégante boutonnière garnie d'un double ourlet formé de deux cellules arquées en sens inverse pour présenter une petite ouverture.—L'air y pénètre donc, et par l'intermédiaire des cellules poreuses qui forment le tissu de la feuille, il communique avec la sève, échange avec elle une partie de ses gaz. Vivifiée par cet échange, la sève redescend, se répand dans toutes les parties de la plante où elle doit s'assimiler aux tissus. C'est ainsi que le végétal se nourrrit, qu'il se développe et grandit."

Pendant le jour, et sous l'influence de la lumière solaire, les feuilles produisent un autre effet non moins précieux pour l'harmonie universelle : elles décomposent l'acide carbonique, si nuisible aux animaux, elles absorbent le carbonne pour le fixer dans leurs tissus et rendent à l'air où nous vivons l'oxygène purifié. Les feuiles rétablissent ainsi l'équilibre que la respiration des animaux et toutes les combustions tendent à détruire, et maintiennent dans l'air sa pureté native.

Puisant ces aliments dans l'air et dans le sol, la plante se nourrit, se développe ; dans cette évolution, nos arbres produisent, chaque année, de nouveaux bourgeons d'où sortent des branches comme autant de plantes greffées sur les premières. Ces bourgeons, dans nos climats, se forment vers la fin de l'été ; ils traversent donc l'hiver ; comment peuvent-ils résister aux rigueurs du froid ?

" Dans les pays sujets à un hiver rigoureux, dit Adrien de Jussieu, (*Botanique*, p. 122,) les premières feuilles (de ces bourgeons), les feuilles les plus extérieures qui servent d'enveloppe aux autres, présentent des modifications qui les rendent propres à résister elles-

Digitized by Google

mêmes, et à protéger les parties les plus intérieures. Leur consistance est écailleuse, dure et sèche ; souvent elles sont imprégnées de matières conduisant mal la chaleur, comme la résine (dans le maronnier d'Inde par exemple) ; d'autrefois elles sont doublées d'un épais duvet, etc."

Croissance des arbres. — La croissance des arbres peut se continuer pendant des siècles, et dans nos grands dicotylédonés, (chênes, hêtres, châtaigniers, etc.,) chaque année une couche nouvelle vient s'ajouter aux intérieures précédentes, si bien que leur nombre à la base permet de compter le nombre de leurs années.

Quelle durée dans certaines espèces et quelle expansion ! — A Jérusalem, on voit encore huit oliviers énormes qui, dit-on, remontent au premier siècle de notre ère.

Dans le Liban, quelques vieux cèdres semblent rappeler l'époque de Salomon. Un voyageur nous disait tout récemment en avoir vu qui mesuraient 10, 12 et même 17 mètres de circonférence.

Près de Sancerre, dans le Cher, on trouve un châtaignier dont le tronc a plus de trois mètres de diamètre ; on le croit âgé de plus de mille ans, et cependant il produit, chaque année, une récolte abondante.

Le châtaignier de l'Etna est plus célèbre encore, il a près de cinquante mètres de tour, et pouvait autrefois abriter cent cavaliers sous son vaste feuillage ; il faut dire que ce géant de l'Etna n'est pas un arbre unique : il a été formé de plusieurs troncs qui se sont ensuite soudés ensemble.

Le baron de Hübner (*Promenade autour du monde*, 1871), nous cite un autre exemple du développement prodigieux que peuvent atteindre certains arbres : ce sont les Séquoia (ou Vellingtonia qu'il vit dans l'Amérique du Nord. Ces arbres qu'on appelle Big-trees, à cause de leur grosseur, appartiennent à la familles des conifères (celle de nos sapins, de nos pins) ; ils ont le tronc lisse, d'un rouge mat, les branches horizontales et relativement courtes. " Les Big-trees de Mariposa, dit M. de Hübner, méritent leur réputation ; il y en a plus de 400 qui présentent un diamètre de plus de 30 pieds, une circonférence de plus de 90, et une hauteur d'environ 300 pieds ou plus. Quelques-uns, terrassés par le vent, sont couchés sur le sol : un de ces troncs tout creusé forme un tunnel naturel ; nous l'avons, dans toute sa longueur, traversé à cheval sans baisser la tête. Un autre, debout et vert encore, permet à un cavalier d'entrer dans son

Digitized by Google

intérieur, de s'y retourner et de sortir par la même ouverture. Ces deux arbres forment le grand attrait des touristes : ils veulent tous entrer dans la cavité de l'un et traverser l'autre." (*Promenade autour du monde*, t. 1er, p. 249.)

La plante croît donc, et pendant un certain temps se développe comme un organisme vivant. Mais enfin sa vie est limitée ; après une durée plus ou moins longue, elle s'affaiblit, elle meurt.

Pour que l'espèce persiste, elle a reçu comme les animaux la faculté de se reproduire, et, arrivé à sa maturité, le végétal produit des fleurs, des fruits, des graines d'où pourront naître des individus semblables à ceux dont ils proviennent. Il y a plus de cent mille espèces de plantes : chacune à son mode de reproduction, une structure spéciale pour ses étamines, ses pistils, et toutes les parties qui s'y joignent pour protéger, favoriser, compléter cette importante fonction.

Caractères esthétiques. — Dans les plantes, le côté esthétique n'a pas été négligé ; presque toujours elles offrent, dans leur développement normal, une régularité, des proportions qui les rendent l'ornement de la nature ; mais dans les fleurs surtout, une foule de détails, la forme, la structure intime, les couleurs, les nuances les plus délicates, l'élégance et la symétrie des parties, trahissent la main d'un artiste qui a voulu répandre jusque sur ces êtres inférieurs le caractère et le charme de la beauté. Et ne craignez pas d'examiner de près son œuvre : prenez plutôt votre microscope, sondez les moindres détails des tissus : plus vous pénétrez avant dans cette étude, plus vous apercevez de perfection, de délicatesse dans la structure des plus humbles fleurs.

Précautions pour la perpétuité de l'espèce. — Que de précautions prises pour assurer aux plantes la perpétuité de leurs espèces ! Dans un grand nombre, les graines sont fines et légères ; elles peuvent être facilement emportées par les vents en un lieu favorable à leur germination ; d'autres graines sont pourvues d'ailes, de couronnes, ou surmontées d'aigrettes qui facilitent leur transport. Malgré ces précautions, un grand nombre périt, ou sert de nourriture aux animaux ; mais telle est leur fécondité que toujours quelques-unes trouvent des circonstances propres à leur développement. " La fécondité des plantes, dit Delafosse (*Botanique*, p. 368,) étonne l'imagination : on a compté deux mille graines sur un seul pied de

Digitized by Google

maïs, quatre mille sur un pied de soleil, trente-deux mille sur un pied de pavot, et jusqu'à trois cent soixante mille sur un seul pied de tabac." On conçoit dès lors que la perpétuité des espèces soit assurée.

Art. II. L'Ordre dans les parties accessoires.

D'après les faits et les observations précédentes, il est évident qu'il y a de l'ordre dans les diverses parties de la plante ; les organes du végétal sont habilement construits, et leur structure parfaitement adaptée à leurs fonctions.

Cet ordre se retrouve jusque dans les détails les plus accessoires. Chacun sait que certaines plantes, trop faibles par elles-mêmes, ont besoin de s'attacher à des appuis ; il est curieux de voir, comment, selon les espèces, les moyens varient pour cette fixation. Dans la clématite et les capucines, c'est un pétiole qui s'attache à tous les corps ; dès que la pétiole de la clématite rencontre une branche, il se courbe, et l'embrasse en se contournant. La vigne, les petits pois ont des vrilles qui se contournent en tire-bouchon très solide.

Les vrilles de la vigne se dirigent vers les parties obscures : de ce côté sont les appuis ; leurs extrémités sont munies de petites pelotes qui peuvent s'appliquer même sur la pierre et y adhérer fortement grâce à la matière résineuse qu'elles sécrètent. Si les vrilles ne rencontrent rien, les pelotes et leurs glandes ne se développent pas. Darwin lui-même reconnaît dans ces faits : "de merveilleuse adaptation des organes à un but."

Disposition régulière des feuilles. — L'ordre, la régularité se trouve encore dans la disposition des feuilles, et la phyllotaxie est devenue une science. Un naturaliste genevois, Charles Bonnet, remarqua le premier que les feuilles ne sont pas jetées au hasard, mais selon les espèces d'après une loi constante, aujourd'hui formulée. Tantôt elles sont opposées deux à deux, tantôt disposées en couronne, verticillées ; dans plusieurs plantes, la ligne qui passe par les nœuds successifs d'où naissent les feuilles décrit une spirale autour de la tige ; après un certain nombre de spires, on arrive à une feuille placée directement au-dessus de la première, et toutes les feuilles suivantes correspondent de même aux feuilles inférieures.

Cet ordre des parties de la plante me rappelle l'histoire d'une graine de catalpa, raconté par Louis Veuillot (*Çà-et-là*, t. 1er, p. 465).

Digitized by Google

Un certain M. Jérôme part pour un voyage, et nous raconte ainsi ses préparatifs :

" Je me mis à une besogne fâcheuse, difficile, redoutée : Je fis ma malle, je procédai à ce travail cruel avec tous les agacements, toutes les sueurs et tout l'insuccès ordinaires. Je combinai, je recommençai, je désespérai. Impossible de mettre les choses à leur place, et de ne point les froisser ; impossible de combler les vides, et de faire entrer dans cette maudite malle ce que j'en avais tiré." Enfin, après de longs efforts, Jérôme réussit à remplir, à fermer sa malle, et alla se reposer au jardin. Ce faisant, il passe sous un catalpa, plante venue des tropiques, remarquable par son ample feuillage et, au printemps, par ses grandes fleurs d'un beau blanc ponctué de pourpre. C'était l'automne ; Jérôme aperçoit un des étuis où la graine de cet arbre est contenue ; il le prend, il l'ouvre, et après en avoir examiné l'intérieur, il se met à réfléchir : " La graine de catalpa est un petit noyau auquel adhèrent deux ailes légères et transparentes, pareilles à celles des libellules. Chaque étui en contient vingt ou trente. Le moment venu, les étuis secoués par le vent s'ouvrent, la graine déploie ses ailes, le vent l'emporte où Dieu veut qu'il pousse un catalpa." Mais ce qui faisait réfléchir Jérôme, c'était l'art avec lequel ces graines ailées étaient entassées, disposées dans l'étui encore vert : chacune avait sa cellule tapissée de ouate, où ses ailes délicates, soigneusement étendues, étaient garanties de tout froissement. Il n'y avait ni trop-plein, ni place perdue, ni un faux pli : Jérôme était en admiration devant cet emballage, lui qui venait de se donner tant de peine pour le sien, encore, sans y bien réussir ! La veille il aurait dit : c'est un jeu du hasard, c'est le génie de la nature ; alors il comprit que la main de l'Ouvrier était trop visible ; il se mit à réfléchir, à prier, à voir Dieu partout, et enfin, après une longue lutte, il se convertit.

Tout botaniste l'avouera sans peine, ces exemples ne sont pas des exceptions : partout dans le règne végétal, il y a cet ordre, cette harmonie, entre toutes les parties de la plante, entre ses organes et leurs fonctions.

Ordre général en Botanique. Rapports des espèces. — L'ordre se trouve aussi dans les espèces, les genres et dans tout l'ensemble du règne végétal.

Un des caractères de l'ordre, c'est l'unité dans la variété. Ces deux choses se remarquent dans chaque espèce. Vous y comptez

Digitized by Google

des individus nombreux, il y a des variétés naturelles, il en est que la culture obtient, développe, et l'on sait quelle diversité de fleurs, de fruits, l'horticulteur habile peut obtenir dans une seule espèce.— Et cependant, il y a dans cette variété une stabilité du type que rien ne peut détruire : les générations se succèdent, des milliers, des millions d'individus disparaissent, le type spécifique persiste : les graines renfermées il y a quatre ou cinq mille ans dans les cercueils égyptiens, comparées aux graines actuelles, n'ont pas un seul organe changé.

Si vous comparez les espèces entre elles, vous trouvez bientôt qu'elles peuvent se grouper en familles naturelles, en genres de plus en plus élevés. Ce groupement des espèces, ce travail de classification ne cesse d'être l'objet de l'étude des savants ; ils voudraient reproduire dans leur science l'ordre et le plan qui existe dans la nature elle-même, et ce travail est en grande partie accompli.

Avant le XVIIIe siécle, plusieurs systèmes de classification avaient été déjà proposés. Celui de Linné, publié en 1734, les fit tous abandonner ; il était basé sur la considération des fleurs et des organes de la reproduction, et séduisit par sa simplicité ; il avait aussi l'avantage de considérer dans la plante sa partie la plus belle, la plus brillante, celle qui présente des appropriations, des adaptations nombreuses avec le plus d'éclat et de variété.

La classification de Linné pourtant ne pouvait suffire ; elle reposait sur des caractères trop souvent secondaires, et réunissait dans un même groupe des végétaux extrêmement différents.

Vers la fin du siècle dernier, Bernard et Laurent de Jussieu proposèrent un système plus naturel, où le classement des plantes est fondé d'abord sur les caractères les plus essentiels, ensuite sur les autres, d'après le degré de leur importance, ou, comme ils disaient, d'après la subordination des caractères. C'était un essai de classification naturelle, où l'ordre de la science tend à réfléter celui qui existe dans la nature elle-même, et depuis, une foule de savants botanistes l'ont suivie, perfectionnée.

Une comparaison, tirée du règne végétal par l'un de ces savants, Adrien de Jussieu (*Botanique*, p. 403), peut donner une idée des rapports qui relient les innombrables espèces des plantes : les divers groupes des espèces, des familles, des genres, sont comme les branches d'un grand arbre ; les groupes inférieurs se rattachent à des groupes supérieurs de plus en plus étendus, et finissent par se rallier tous en un tronc unique par un certain nombre de caractères com-

Digitized by Google

muns.—Malgré son immense variété, le règne végétal se ramène donc à l'unité, et la science y découvre de plus en plus les traits de l'ordre et de la beauté.

Art. III. Cause Première de l'Ordre dans le règne végétal.

Qu'on nous permettre une dernière considération fondée sur la germination, la fécondité, l'expansion des plantes. Dans chacune d'elles, dans les espèces supérieures surtout, la moindre observation découvre un organisme composé de milliers, de millions de parties, de molécules, formant, avec la régularité la plus précise, un grand nombre d'organes parfaitement adaptés à leurs fonctions.

D'où vient que toutes ces parties, toutes ces molécules d'oxygène, d'hydrogène, de carbone, etc., s'unissent, se groupent dans un ordre si parfait ?

Cela procède de la graine, direz-vous.—Soit, mais songez que cette graine est peu de chose près de la plante, celle de l'eucalyptus est moins grosse qu'un grain de blé, et cependant cet arbre atteint des proportions énormes, sa hauteur dépasse parfois cent mètre (trois cents pieds). Dans la graine elle-même, le principe de la plante n'est qu'une simple utricule où le microscope le plus puissant ne découvre que quelques filets, quelques granulations au milieu d'une légère enveloppe ; d'où vient donc cette force expansive qui, de cette utricule, fera sortir un chêne gigantesque, un châtaignier comme celui de l'Etna ? D'où vient cette force directrice si variée, mais cependamt si constante dans la même espèce, que toujours elle finit par reproduire le type du végétal générateur ? Attribuer au hasard, ou même à quelque cause première aveugle, une force capable de réaliser tant de merveilles d'ordre et d'adaptation, voilà ce qui me semble difficile à concevoir. Si encore ce phénomène ne se réalisait qu'une fois ! Mais non, il se reproduit des milliers de fois à chaque génération ; chaque année cette plante, cet arbre produira des milliers de fruits, de graines, toutes possédant la même puissance de reproduction. Dire que tout cela se fait machinalement, fatalement, sans cause intelligente, me semble aussi peu raisonnable que d'admettre, sans artiste, une machine se construisant elle-même, réparant ses pertes, développant ses organes, produisant par milliers d'autres machines semblables, et cela pendant une longue suite de siècles.

Digitized by Google

L'ordre qui brille dans les plantes appelle donc une cause intelligente, et plus l'esprit humain voit cet ordre, mieux il remonte à cette cause.

Ainsi, l'illustre botaniste suédois, l'auteur de la classification botanique la plus brillante, Linné, écrivait après ses travaux et ses découvertes :

" Le Dieu éternel, immense, sachant tout, pouvant tout, a passé devant moi ; je ne l'ai pas vu en face, mais ce reflet de lui-même que j'ai aperçu, saisissant mon âme, l'a jetée dans la stupeur de l'admiration. J'ai suivi çà et là sa trace dans les choses de la création, et dans toutes ses œuvres, mêmes les plus petites, les plus imperceptibles, quelle force, quelle sagesse, quelle ineffable perfection ! J'ai observé comment les êtres animés se superposent et s'enchaînent au règne végétal, les végétaux eux-mêmes aux minéraux... Le Soleil et tout le système sidéral immense, incalculable, m'ont apparu, suspendus par le premier Moteur, la cause des causes, le guide, et le conservateur de l'Univers. Toutes les choses créées portent donc le témoignage de la sagesse et de la puissance divine ; leur beauté, leur harmonie, leurs justes proportions proclament la puissance de ce grand Dieu."

Chez les grands botanistes modernes, on retrouve ces mêmes idées, ces mêmes conclusions.

L'amiral Jurien de la Gravière, président de l'Académie des sciences, disait dans la séance publique annuelle du 27 décembre 1886 :

" On dirait vraiment que la botanique a eu de tout temps le privilège de faire des saints et des sages : c'est une science douce, imprégnée en quelque sorte du parfum des fleurs... elle admire le Créateur dans ses œuvres..." (*Comptes-rendus de l'Académie des sciences*, 27 décembre 1886.)

D. L. DE SAINT-ELLIER.

Digitized by Google

LA PETITE-NIECE D'O'CONNELL

CHAPITRE PREMIER.

Au fond de la baie de Kenmare, en Irlande, un soir du mois de septembre 1874, le soleil se couchait au milieu de nuages rouges et épais. Il disparaissait peu à peu entre les îles qui couvrent l'Océan, pendant qu'en face de lui, au fond du golfe, montait une nuée d'orage.

Assis au seuil de leurs cabanes, causant entre eux et fumant leur pipe, les pêcheurs contemplaient l'horizon avec inquiétude et songeaient tristement à ceux de leurs compagnons qui étaient en mer. De temps en temps, leurs femmes venaient s'accouder auprès d'eux, se mêlaient un instant à la conversation, rappelaient les enfants qui jouaient entre les rochers et rentraient chez elles.

Les mouettes blanches ou grises, oiseaux respectés en Irlande comme en Écosse, passaient au-dessus des eaux en effleurant du bout de leur aile la crête des vagues, ou décrivaient en l'air de mystérieuses courbes. Ce sont les hirondelles d'Irlande, au plumage varié de mille nuances délicates, et les pêcheurs de la côte, habitués à les voir sans cesse autour d'eux, les protègent de leur mieux.

A mesure que la lumière du jour s'éteignait, les toits et les clochers de la petite ville de Kenmare, qu'on voyait à gauche, se confondaient dans l'ombre, et les contours des falaises perdaient leur netteté.

Enfin le soleil disparut tout à fait, ne laissant après lui que des lueurs sanglantes qui se reflètèrent dans la mer, et l'approche de la nuit fit entrer les pêcheurs dans leurs chaumières.

Presque aussitôt le vent s'éleva avec violonce ; il passa au-dessus des lacs de Killarney, souffla dans la Vallée-Noire et vint soulever les vagues, faisant écumer leurs cimes, les maintenant un instant, sifflantes, puis les laissant retomber sur les rochers avec un bruit lugubre, pareil à celui d'un géant vaincu qui s'affaisserait sur le sol.

Digitized by Google

Peu de temps après, le nuage, qui avait fini par couvrir le ciel, éclata, et des torrents de pluie mêlés d'éclairs s'en échappèrent. La foudre sillonna les flancs du Carrau-Tual, le haut sommet de l'Irlande dont la cime, perdue dans les airs, semblait être le foyer de l'ouragan, et le tonnerre gronda répercuté par les échos des montagnes.

Les pêcheurs de Dumborough, retirés maintenant au fond de leurs cabanes, se racontaient des histoires sinistres, ou bien ils se disaient que, par les nuits d'orage, les fées de la montagne s'assemblent sur le Carrau-Tual, y font leur sabbat en dansant avec les lutins, et chantent en une langue inconnue des rondes fantastiques, ou qu'elles passent dans l'air, au milieu des éclairs qui forment leurs couronnes, avec de longues robes flottantes et les cheveux au vent. Et alors, malheur à celui qu'elles rencontrent égaré sur leur chemin ! Leurs yeux lancent des flammes qui rendent aveugle, et si leur baguette touche votre front, la folie est le présent qu'elles vous laissent.

Quelquefois, il se faisait des silences ; ces hommes de la mer évoquaient le souvenir de plus d'une nuit passée dans leur barque, par le gros temps, et où ils avaient vu se perdre leurs compagnons. Mais, quand au-dessus des bruits de la tempête, perçait le bruit lugubre des courlis et qu'on entendait le battement de leur grandes ailes, les pêcheurs se signaient pieusement, car on croit, en Irlande, que le cri des courlis pendant l'orage sur le Carrau-Tual est le présage ou l'annonce d'une mort.

La mort visitait en effet le village de Dumborough. Dans un cottage posé sur les flancs de la montagne, mistress Mac-Gaway se mourait. Étendue sur son lit à colonnes, son visage calme et régulier reposant sur des oreillers, les yeux à demi baissés, les mains jointes, elle priait avec ferveur. Auprès d'elle était une table sur laquelle deux cierges allumés entouraient un crucifix d'argent. Un peu plus loin, agenouillé sur un prie-Dieu, le curé de Dumborough lisait les prières des agonisants sur un ton doux et lent qui s'abaissait après chaque verset.

Au fond de la chambre, à moitié cachés par les rideaux d'une fenêtre, deux serviteurs égrenaient leur chapelet. C'était un ancien pêcheur et sa femme, qui était restés tous les deux au service de mistress Mac-Gaway, après la mort de son mari.

Enfin, au pied du lit, la tête dans ses mains, une jeune fille était agenouillée, essayant en vain de retenir ses pleurs. C'était presque une enfant, on eut pu le croire du moins, à voir sa taille élancée et

Digitized by Google

fine appuyée sur le bois du lit, et les longues boucles blondes qui couvraient son cou et ses épaules.

Le silence qui régnait dans cette chambre contrastait avec l'agitation du dehors ; pendant que le vent grondait dans les montagnes, pendant qu'il arrachait les branches de sapin, la voix du prêtre s'élevait seule auprès de la mourante, interrompue seulement par un sanglot de la jeune fille, et l'âme de celle qui allait quitter la terre était calme et résignée. Le prêtre lut la dernière strophe des prières liturgiques, et le silence devint plus profond. Mistress Mac-Gaway ouvrit alors les yeux, son regard se porta en face d'elle, sur un tableau suspendu au mur. Il représentait un homme de haute taille, au front large, à demi caché par des cheveux grisonnants. Les yeux étaient bleus et doux, le nez droit, et sur les lèvres se dessinait un fin sourire.

Il était enveloppé d'un manteau rejeté sur l'épaule et, à ses pieds, au-dessous du cadre, il y avait un écusson gravé à ses armes, entouré d'une banderolle flottante sur laquelle on lisait en irlandais et en latin son nom et sa devise :

" Fergus Mac-Gaway. Sois chrétien ! "

Que de fois sa femme était venue pleurer et prier en face de ce tableau ! Dans combien de circonstances difficiles avait-elle cherché un conseil aux pieds de l'époux qu'elle avait tant aimé ! Et maintenant, à cette heure suprême, c'était encore son sourire qu'elle contemplait une dernière fois ; elle regarda longuement cette figure énergique, et deux larmes vinrent à sa paupière :

" Fergus ! " murmura-t-elle.

Puis, l'espérance illuminant son visage :

" A bientôt, à toujours ! " reprit-elle.

Ses yeux se refermèrent, elle se recueillit un instant. Au bout de quelques minutes, elle parut se réveiller et chercha sa fille du regard.

" Ellen ! " fit-elle.

La jeune fille se releva, et, redressant les oreillers de sa mère, elle resta si près d'elle que la main de mistress Mac-Gaway se perdit dans ses cheveux blonds. Le vieux prêtre se rapprocha des deux femmes, et la mourante, s'adressant à sa fille, lui dit d'une voix éteinte et entrecoupée :

" Ellen.... je vais mourir.... je te laisse seule.... Dieu t'aidera.... Il sera ton protecteur.... "

Digitized by Google

La pauvre femme s'arrêta un instant pour reprendre ses forces, puis elle continua en faisant un effort :

" Souviens-toi que tu es, par moi, la petite-nièce d'O'Connell.... que ton père est mort en chrétien.... Souviens-toi de tous ceux des nôtres qui ont combattu pour la foi.... tu restes seule de la famille.... garde sa devise...."

Elle retomba épuisée sur ses oreillers. Ellen se serra sur sa poitrine ; d'un dernier geste sa mère lui montra le tableau et murmura :

" Sois chrétienne ! "...

A ce moment, un cri aigu retentit au-dessus du toit de la maison, deux ailes grises passèrent devant la fenêtre : c'était le courlis qui s'envolait.

Mais mistress Mac-Gaway ne l'entendit pas ; son âme était retournée à Dieu.

Ellen tomba à genoux, saisit les mains de sa mère et les couvrit de baisers en sanglotant avec désespoir. Le saint prêtre s'agenouilla lui aussi, il y eut quelques instants d'un pénible silence, pendant lesquels on n'entendait que les sanglots d'Ellen.

Peu à peu, cependant. la jeune fille devint plus calme ; elle grava dans sa mémoire les derniers conseils de sa mère mourante, elle se promit de les suivre et d'y être fidèle à tout prix et à jamais. Son esprit, qui la veille encore était insouciant, reçut une atteinte profonde ; il prit pour toujours, à cette heure décisive, le caractère de force et de douceur à la fois. Son cœur se brisa, il plia sous le poids de la douleur, mais ce ne fut que pour remonter plus haut, ainsi qu'un fruit balancé sur la branche par le vent d'orage se penche vers la terre et se redresse ensuite avec plus de vigueur.

Quand le prêtre la vit calmée, il se releva, regarda un instant avec tristesse le beau visage de mistress Mac-Gaway, ses traits réguliers que la mort avait embellis et revêtus d'un calme majestueux, puis, se retournant, il appela le vieux pêcheur, qui était toujours agenouillé au fond de la chambre.

" Glenford ! " dit-il.

Le vieillard se leva et s'avança vers le curé.

C'était un homme de soixante-cinq à soixante-dix ans ; ses épaules étaient voutées par le rude travail qu'il avait exercé toute sa vie ; des mèches de cheveux blancs couraient sur son front ; il avait le teint brûlé par le soleil et la brise de mer ; sous ses épais sourcils on voyait apparaître deux yeux gris et clairs tout entourés de

Digitized by Google

petites rides ; son nez était bombé et retombait sur une bouche largement fendue aux lèvres minces ; un collier de barbe blanche entourait son visage et couvrait le haut de sa vareuse de matelot de grosse laine bleue. Quand il s'approcha du lit de la morte, ses jambes tremblaient, et il passa rapidement le revers de sa main sur ses yeux pour écarter les larmes qui roulaient sur ses joues creuses.

" Glenford, dit le curé, tu va veiller ici jusqu'au petit jour ; quand il poindra, tu iras au village porter la nouvelle et t'occuper de faire préparer ce qui est nécessaire pour l'enterrement de mistress Mac-Gaway. M'entends-tu ?

—Oui, monsieur le curé.

—C'est bien. Vous, Betsy, contiuua le bon prêtre en s'adressant à la femme qui s'approchait, vous allez laisser miss Ellen ici pendant quelque temps, puis vous lui ferez prendre un peu de repos : la pauvre enfant en a grand besoin.... "

Enfin le curé s'approcha de la jeune fille, et lui toucha l'épaule ; Ellen, en se redressant, le vit debout devant elle.

" Ma chère enfant, lui dit-il, Dieu vous a repris votre mère, que sa sainte volonté soit faite ! Vous êtes bien seule en ce monde, mais il vous reste un ami : le vieux curé de Dumborough sera toujours prêt à vous rendre service. Soyez forte, mon enfant, soyez courageuse. "

Et sans attendre la réponse d'Ellen, il s'agenouilla auprès du lit, pria un instant, bénit une dernière fois le corps de la morte et, faisant un grand signe de croix, sortit de la chambre.

Quand le curé ouvrit la porte, l'orage s'était apaisé, la pluie ne tombait plus, les flots de la mer grondaient avec un bruit sourd et la marée descendante déferlait lentement. Seul, le vent continuait à souffler, vif et piquant : on entendait au loin ses rugissements dans la Vallée-Noire où au-dessus de la cascade de Derryncuniby. Enfin la lune brillait au ciel, elle jetait sa lumière douce et pénétrante sur les flancs des montagnes et ses rayons y produisaient de merveilleux effets de lumière. Grâce à cette clarté, on pouvait apercevoir les branches des pins se tordre sous la rafale, s'abaisser et se relever tour à tour, et quelquefois se briser et tomber à terre avec un bruit sec. Les mouettes essayaient, dans un rayon, de pêcher les poissons qui revenaient à la surface de la mer, et on les voyait, posées sur une roche, le cou tendu en avant, épier leur proie

Digitized by Google

au passage, se jeter sur elle en poussant un cri et remonter ensuite en la tenant dans leur bec.

Le vieux prêtre jeta un long regard autour de lui, puis, enfonçant son chapeau sur sa tête, il aspira fortement la brise de mer qui le frappait au visage.

Il traversa d'abord le jardin du cottage. Les fleurs d'Ellen étaient fermées, et les fougères qui croissaient sur les murs et d'où venait le nom de la maison, Fern-Cottage, tremblaient au vent comme les feuilles de saule. Le curé ouvrit la barrière qui fermait le jardin, et il se trouva dans un sentier qui conduisait au village.

Des pins le bordaient de temps à autre, et leurs aiguilles mortes, tombant sur le sol, y avaient formé un tapis qui criait sous le pied ; leurs ombres, qui prennent des formes si fantastiques au clair de la lune, se dressaient comme de grands bras tordus, et changeaient constamment d'aspect.

Le curé de Dumborough, qui connaissait le chemin de longue date, marchait sans regarder devant lui, et ses souliers à boucles se posaient avec sûreté sur le sentier que la pluie avait rendu glissant. Ses grands pas le rapprochaint vite de son but ; il allait, le corps un peu penché en avant, la tête baissée, et ses cheveux d'un gris d'argent voltigeaient autour de sa tête. il avait les traits accentués et forts ; ses grands yeux bleus, creusés au fond de sourcils épais et rudes, avaient une expression de douceur évangélique qui appelait la sympathie ; son front était élevé, son nez long et assez large, et sa bouche, très finement dessinée, souriait avec bonté. Il était d'une maigreur excessive ; rude pour lui-même, il ne craignait ni le froid, ni la chaleur, ni la pluie, ni l'orage ; mais quand il s'agissait de ses paroissiens, il trouvait dans son cœur une tendresse de père, et bien souvent on l'avait vu pleurer avec eux, ou aider les pauvres dans leurs travaux. C'était le secret de l'affection profonde que les pêcheurs lui avaient vouée.

En ce moment, le cœur du bon prêtre souffrait pour la pauvre Ellen, et, pendant qu'il marchait en réfléchissant, sa pensée se traduisait de temps à autre par des mots entrecoupés :

" Pauvre enfant !.... Seule au monde !.... et si jeune !.... quels dangers autour d'elle !...."

Et il continuait sa route à grands pas.

Puis il reprenait en poursuivant sa pensée :

" Que va-t-elle devenir ?.... Sa mère n'était pas riche.... elle n'a aucun parent...."

Digitized by Google

Et pendant qu'il descendait et remontait dans son esprit toute la ligne des O'Connell et des Mac-Gaway avec leurs branches collatérales dont il avait si souvent entendu parler au Fern-Cottage, il cherchait s'il n'en restait pas un seul de vivant.

Il arriva ainsi aux premières maisons de Dumborough : son regard se fixa un instant sur les chaumières où dormaient ceux qu'il appelait ses enfants, puis le pasteur s'arrêta devant la porte de son humble presbytère, fouilla dans sa poche pour y trouver la clef et franchit le seuil en poussant un soupir.

(A suivre.)

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

PAGE

Conseil d'Assiniboia.—L. A. PRUD'HOMME 493
Convention de Nashua.—F. Y. CH 79, 112
Danton.—A. DE B 246
De quelques coutumes notariales.—J. EDMOND ROY 126, 184, 215
Femme de bon sens et bien instruite. (La)—A. de B 536
Garcia Moreno.—R. P. B 469, 481
Journalistes Jacobins.—A. DE B 396
L'action malsaine du roman.—HENRI NOISEUX 63
L'esclavage et l'Eglise.—L. LORRAIN 51
L'œuvre de la femme en Canada.—*** 267
L'oiseau captif (Poésie).—CHARLES GAUVREAU 145
L'ordre du monde physique.—D. L. DE SAINT-ELLIER 439, 510
La charité et son œuvre.—E*** 133
Le chevalier d'Iberville.—L. GOUGEON 32
Le comte de Mun.—RENÉE 44
Le curé Montenon de la Rue.—J. EDMOND ROY 289
Le mal de terre.—N. E. DIONNE 205
Le premier vapeur océanique.—EUGÈNE ROUILLARD 74
Le vieux curé (Poésie) —ADOLPHE POISSON 97
Législation et admistration de la justice etc.—L. A. PRUD'HOMME 70, 121, 229, 369
Les beautés de la nature —A. S 241
Les bourgeois de la Cie. du Nord-Ouest.—ERNEST GAGNON 433
Les lieutenants-gouverneurs de Gaspé.—N. E. DIONNE 100
Les Pins (Poésie).—G. DESAULNIERS 410
Les premiers almanachs canadiens.—EUGÈNE ROUILLARD 317, 411, 458
Mandement sur le droit de suffrage.—MGR FREPPEL 193
Marat.—A. DE B 158
Méditation poétique (Poésie).—M. DESJARDINS 49
Mémoire sur le P. Marquette—J. VIGER 385, 446
Mgr Antoine Racine.—J. H. CHARLAND 59
Mgr Louis Nazaire Bégin —J. H. CHARLAND 152
Noël, (Nouvelle).—. 557
Notes sur "Les crimes de la plume."—VIOLA 293
Olier, M.—André B. 529
Panégyrique des B. Berchmans Rodriguez et Claver.—MGR FREPPEL 5
Par droit chemin (Poésie).—PAMPHILE LEMAY 18
Parallèle entre les comtes de la Galissonnière et Dufferin.—J. M. LEMOINE 297
Pasteur, Louis.—MICHEL F. C 552
Petite nièce d'O'Connell (La) 584
Plaisirs de l'étude.—ALPHONSE GAGNON 307, 359
Pourquoi je vais pleurant (Poésie).—CH. A. GAUVREAU 30
Revue Européenne.—J. H. C 286
Robespierre.—A. DE B 337
Rose-Marie.—V. H 86, 140, 237, 283, 327, 379, 425

Digitized by Google

PAGE
Sir Fréderick Haldimand.—LUCIEN HUOT 155
Statues à l'horizon.—CHS. M. DUCHARME 147
Un document historique.—J. EDMOND ROY 271
Une règle du syllogisme.—ARISTOTELICUS 520
Une visite du nouvel an —CHS. M. DUCHARME 23

BIBLIOGRAPHIES.

Analyse de l'histoire de l'Église de Darras.—CHS DE CASTELMAR 526
Annuaire du Sacré-Cœur pour 1889 —R. P. NOLIN, S. J. 48
Au pays des Castes.—R. P. STEPHEN COUBÉ, S. J 432
Code de l'Instruction Publique.—PAUL DE CAZES 334
Coups de crayon.—M. L'ABBÉ F. A. BAILLAIRGÉ 288
Fête nationale des Canadiens-français, 1880 —H. J. J. B. CHOUINARD 335
Histoire de Longueuil.—ALEX. JODOIN ET J. L. VINCENT 333
L'enseignement primaire etc.—C. J. MAGNAN 288
L'ordre du monde physique etc.—D. L. DE SAINT-ELLIER 431
L'Outaouais supérieur.—ARTHUR BUIES 334
Le droit et les faits économiques —A. BÉCHAUX 288
Le siège du fort St. Jean.—LUCIEN HUOT 96
Les bourgeois de la Cie. du Nord-Ouest.—L. R. MASSON 333
Les héroïnes de la Nouvelle-France.—JAMES MCPHERSON LEMOINE 48
M. Flavien Martineau, esquisse biographique 432
Manuel de droit Parlementaire.—P. B. MIGNAULT 95
Mémoires et comptes-rendus de la Société Royale du Canada, Tome VI 335
Mgr Provencher etc.—L'ABBÉ G. DUGAS 96
Notice historique sur la Compagnie de Jésus au Canada 288
Prœlectiones philosophicœ.—G. LAHOUSSE, S. J 526
Résumé des travaux de la Convention de Nashua.—R. P. CHOUINARD, C. S. V. 48
Ris et Croquis.—CHS. M. DUCHARME 96
Souvenir de feu Mgr. Alex. Macdonell 95
Traité élémentaire d'hygiène privée.—DR J. DESROCHES 48
Trois empereurs d'Allemagne.—F. LAVISSE 527
Une colonie féodale en Amérique.—A RAMEAU 335
Vie du P. Louis della Vagna.—H. F. MCINTOSH 48

Digitized by Google

IMPRESSIONS de LUXE

Avec les Types les plus récents et du meilleur gout

DE FAÇON A

SATISFAIRE A TOUTES LES EXIGENCES,

TELS QUE

FACTUMS, PLACARDS,

CARTES D'AFFAIRES,

PANCARTES, MEMORANDUMS,

ENTETES DE LETTRES,

BLANCS DE COMPTES,

DE REÇUS ET DE BILLETS,

LETTRES FUNERAIRES, Etc., Etc.

Des échantillons de tous ces ouvrages peuvent être vus à nos ateliers, où ceux qui voudront bien nous favoriser de leur commande pourront faire leur choix.

Des échantillons pourront aussi être envoyés par la poste.

Notre collection de types de goût et d'ornementation est des mieux choisies et des plus variées.

Nous avons à notre service des artistes en typographie qui peuvent exécuter en couleurs, en bronze et de toutes manières tous les ouvrages de fantaisie et rivaliser avec les plus habiles artistes de l'Europe.

Nos magasins contiennent un choix complet des plus beaux papiers de luxe, cartes, papiers teintés et de couleurs.

S'adresser aux Bureaux de la

REVUE CANADIENNE,

37 RUE ST-JACQUES,

Digitized by Google

LA REVUE CANADIENNE

Paraît vers le 15 de chaque mois par livraison de 64 pages.

PRIX DE L'ABONNEMENT : DEUX PIASTRES PAR AN

Invariablement payables d'avance.

BUREAU DES DIRECTEURS (Montréal) :

Président : M. ALPHONSE LECLAIRE.
Secrétaire : M. J. H. CHARLAND.
MM. B. A. T. DE MONTIGNY.
P. B. MIGNAULT.
GUSTAVE LAMOTHE.

Il sera rendu compte dans notre BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE de toutes les publications dont on nous aura fait parvenir deux exemplaires.

Toute communication concernant la rédaction ou l'administration devra être adressée au Secrétaire, Boîte de Poste, 1525, Montréal, ou au bureau d'affaires de la *Revue*, 37 rue St-Jacques.

AVIS IMPORTANTS.—1o. On pourra se procurer au bureau de la *Revue* les livraisons de l'année dernière à raison de 25 cts. chacune, et celles des années précédentes à des prix spéciaux.

2o. Les amis de la *Revue* sont priés de contribuer à son succès en lui procurant de nouveaux abonnés et collaborateurs.

3o. Toutes sortes d'Impressions exécutées avec goût et promptitude à la *Revue*.

NOS AGENTS SONT :

A QUÉBEC : M. JOS. JOBIN, 43 rue St-Pierre.
Aux TROIS-RIVIÈRES : M. AYOTTE, Libraire.
A JOLIETTE : M. LOUIS ROBITAILLE, Pharmacien.

Pour l'ADMINISTRATION,

G. E. Panneton

Digitized by Google

ANTIQUITÉ RECULÉE DE L'HOMME NON PROUVÉE

Digitized by Google

Digitized by Google

ANTIQUITÉ RECULÉE DE L'HOMME

NON PROUVÉE

L'HOMME PRIMITIF N'ETAIT PAS SAUVAGE

PAR

B. C. Y.

(TRADUIT DE L'ANGLAIS.)

MONTRÉAL

BUREAU DE LA "REVUE CANADIENNE"

1889

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉFACE DU TRADUCTEUR

En faisant cette traduction particulièrement difficile tant au point de vue des termes scientifiques, qn'au point de vue de la concision du style de l'auteur, je me suis appliqué à observer la plus rigoureuse exactitude; j'ai négligé pour la clarté l'élégance à laquelle, d'ailleurs, la langue de la science se prête peu.

L'auteur, dans la préface de son travail, affirme très nettement sa croyance chrétienne; il n'est pas catholique. Il met hors des discussions des hommes l'Ancien Testament où est consignée la révélation des faits dont la tradition n'a jamais été interrompue depuis Adam jusqu'à nous. La science n'a pas à faire accorder avec elle les faits révélés, c'est elle qui doit s'accorder avec eux, car "ils sont immuables comme les roches de granit."

La révélation a constitué la croyance primitive de l'humanité; le peuple juif, choisi par Dieu, en a conservé le dépôt jusqu'au jour où il a été complété, agrandi, éclairé par une révélation plus directe. L'Ancien Testament et le Nouveau sont depuis lors la croyance et la loi des nations civilisées.

L'auteur démontre que l'école naturaliste et transformiste s'appuie sur des faits obscurs, équivoques, contradictoires pour prouver l'antiquité incalculable de l'apparition de l'homme à l'état sauvage primitif et son perfectionnement graduel physique et intellectuel. C'est, en opposant les faits invoqués à l'appui de ce système à ces faits eux-mêmes, que l'auteur démontre la fausseté des conclusions qu'on en a tirées, conclusions purement hypothétiques qui ne sauraient infirmer quelque point que ce soit du récit mosaïque de la Création.

Au contraire, l'école scientifique, qui s'autorise de la méthode d'observation la plus sévère, est en possession de la conclusion absolument démontrée et certaine de l'apparition relativement récente de l'homme.

La triste école naturaliste et transformiste perd tous les jours du crédit auprès des esprits sérieux, parce qu'elle est absolument antiscientifique. Mais les "vulgarisateurs" de la soi-disant science moderne ont l'habileté, la "réclame" aidant, de présenter la théorie

Digitized by Google

de l'évolution, ou transformisme, sous l'apparence, trompeuse pour beaucoup d'esprit frivoles ou ignorants, d'un système scientifique nouveau. Et, sous le couvert de la nouveauté, qui attire les curieux comme le miroir attire les alouettes, ces " vulgarisateurs " font avaler au public leurs affirmations arbitraires, leurs opinions individuelles, grâce auxquelles rien ne leur est plus facile que de formuler comme positives les conclusions préconçues, que comportent des prémisses complaisantes.

Tout travail ayant pour but de démontrer, par l'observation et l'analyse des faits, le danger et la stérilité de méthode d'invention de systèmes *à priori*, de formules fantaisistes, ne peut être, comme celui-ci, qu'éminemment propre à conduire à la connaissance de la vérité scientifique dégagée d'hypothèses gratuites et souvent grotesques.

A ce titre, ce petit volume, dans lequel sont examinées et renversées par la logique des faits, les différentes hypothèses en faveur de l'antiquité de l'homme, devrait être propagé dans certain milieu, moins circonscrit qu'on ne pense, où se glisse sournoisement le doute proche voisin de l'indifférence si ce n'est de l'incrédulité. On n'y a pas souci de remontrer à la source de la science là où Dieu l'a placée ; on s'arrête à des écrits sans autorité contre lesquels les plus glorieux et les plus sages représentants de la science ne cessent pourtant de s'inscrire en faux.

L'auteur s'est arrêté au point où en était, en 1882, la question de l'antiquité de l'homme ; cette question a été depuis lors discutée plusieurs fois. Les résultats de la discussion ne lui ont pas été favorables, comme on le verra dans l'*appendice* ajouté à la traduction du texte anglais.

A. de B

Montréal, le 26 décembre 1888.

Digitized by Google

ANTIQUITÉ RECULÉE DE L'HOMME NON PROUVÉE

L'HOMME PRIMITIF N'ETAIT PAS SAUVAGE

PRÉFACE

Ce travail est une argumentation fondée sur des faits scientifiques et fortifiée par des opinions scientifiques ; l'auteur s'est efforcé de prouver, en abrégé et en style simple, que l'apparition de l'homme sur la terre ne remonte pas à un temps reculé du passé, et que l'homme primitif n'était pas sauvage.

On peut trouver présomptueux que quelqu'un qui n'appartient pas aux sociétés scientifiques combatte les conclusions auxquelles sont arrivés bon nombre de savants célèbres ; mais l'antiquité éloignée de l'homme n'est pas un fait scientifique, c'est seulement une hypothèse déduite de certaines prémisses ; tirer une conclusion de faits donnés n'est pas le monopole des découvreurs dans le domaine de la science ; ils n'ont pas une pareille prétention. Dans sa conférence, à Manchester, sur la Caverne de Kent, M. Pengelly a dit à ses auditeurs : " Je me suis borné à vous exposer les faits, vous êtes aussi capables que moi d'en tirer les conséquences." Tirer des conséquences, aboutir à une conclusion, c'est justement ce que l'auteur a fait ; et le résultat logique de son raisonnement est que les prémisses dont on déduit l'antiquité de l'homme ne contiennent pas la conclusion.

D'ailleurs les faits sur lesquels cette hypothèse est basée sont souvent obscurs ou incomplets, et les découvertes plus récentes ont annulé leur évidence. Le professeur du collége d'Owen dit, dans une notice sur le dernier ouvrage du docteur James Geikie : " La condition de l'Europe avant les temps historiques, les modifications à travers lesquelles elle est arrivée à être ce qu'elle est, l'apparition de l'homme et sa civilisation, constituent ensemble un sujet qui, selon notre opinion, ne peut être traité d'une manière satisfaisante dans l'état actuel de la science. Chaque jour des faits nouveaux sont mis en lumière. Les hypothèses d'hier doivent être vérifiées par les découvertes d'aujourd'hui, et l'accumulation des matériaux nécessaires pour se former un jugement juste, même dans une seule

Digitized by Google

branche de la science, comme l'archéologie par exemple, est si grande qu'elle peut bien décourager le plus intrépide chercheur qui connaît la nature de la tâche qu'il a en perspective."

L'hypothèse de l'antiquité reculée de l'homme a été particulièrement malheureuse sous ce rapport. On a eu dans le passé la fureur d'imaginer des théories au sujet de l'occupation de la terre par l'homme depuis de longs siècles ; mais les hypothèses de la veille ont été renversées par les découvertes du lendemain. Nos devanciers d'il y a deux ou trois générations furent surpris quand on annonça que la chronologie des Chinois remontait à plus de deux millions d'années, et que les calculs astronomiques des Hindous prouvaient l'existence de l'homme dans l'Inde à une date pareillement éloignée. Les recherches postérieures ont démontré l'invention fabuleuse de ces longs siècles. Puis vint la surprise égyptienne. Des savants français prétendirent qu'ils avaient déchiffré les hyérogliphes gravés sur deux temples modernes, et les firent remonter à bien des années avant l'existence de l'Egypte.

Plus tard on a prétendu avoir acquis, la preuve de l'antiquité éloignée de l'homme par la découverte des hommes fossiles de la Guadeloupe et de Denise ; par celle d'ossements présumés fossiles dans les bancs de corail de la Floride ; par celle de dents de requin perforées trouvées dans le crag d'Angleterre. Mais ces hypothèses, comme toutes les précédentes, se sont effondrées. Les découvertes géologiques contemporaines ont ravivé l'esprit d'hypothèse. On a extrait de cavernes, de graviers de rivières, d'argiles, de tourbières et de tumulus, certains restes qui ont été regardés comme donnant la preuve que l'homme avait été, il y a de longs siècles écoulés, un habitant de la terre. Mais à mesure que ces restes et leur entourage sont examinés avec plus d'attention, et, à mesure qu'on fait de nouvelles découvertes, la preuve de cette antiquité s'évanouit.

" Je n'ai aucun doute quelconque, dit M. Mello, que, comme il en a toujours été par le passé, plus nous connaissons les œuvres du grand Créateur, plus nous avons raison de voir dans l'ordre de la nature la révélation de la main d'un seul et même Dieu, et son insinspiration dans les livres saints de notre religion." L'auteur s'associe de tout son cœur à cette professession de foi.

Les faits scientifiques certains, " inexpugnables comme des roches de granit," ne seront jamais en désaccord avec l'écriture de la main divine dans les documents sacrés de notre religion. Mais supposé que l'écriture ne soit pas de la main divine, qu'elle ne soit pas inscrite sur la face de la nature, mais qu'elle soit la simple conception d'un esprit humain, en d'autres termes une théorie déduite, peut-être, de la découverte de certains dépôts enfouis dans la terre ; cette conception doit-elle s'accorder avec la parole divine de nos documents sacrés ? Prenez, par exemple, l'antiquité éloignée de l'homme et l'homme primitif sauvage. Il n'y en trace ni sur la face de la nature, ni sous la croûte de la terre, ni dans l'histoire ; ce sont des

Digitized by Google

conclusions tirées souvent de premisses erronées ou insuffisantes, discréditées par les nouvelles découvertes, et rejetées par plusieurs esprits des plus éclairés et des plus logiques de l'Europe et de l'Amérique. Cependant nous entendons dire souvent qu'il faut espérer la réconciliation de ces théories déductives avec les documents sacrés relatifs à la création de l'homme, et même qu'il faut espérer la réconciliation de ces document avec ces théories.

Que quelques interprétations des écritures se rapportant à la création de l'homme soient sujettes à rectification, que la manière dont sa création a été portée à notre connaissance ait été mal comprise, c'est probable ; mais que ces documents sacrés et la vraie science puissent être en désaccord quant aux vérités immuables, c'est inconcevable.

Ces remarques de l'auteur n'ont point pour but de faire le procès aux découvertes scientifiques ; il se réjouit, au contraire, du progrès de la science. Le public doit être reconnaissant envers les vaillants ouvriers qui se sont dévoués aux recherches scientifiques. La société a largement profité de leurs découvertes, et les croyants y ont trouvé plus à admirer et à louer dans les œuvres merveilleuses du grand Artisan.—*Londres, 1882.*

" Je pense que notre travail, quant à présent, devrait être d'accumuler des faits sans être aussi préoccupés de créer des hypothèses sur le petit nombre que nous en avons." REV. J. M. MELLO, M. A., F. G. S.

" Si les hommes de science avaient, sans crainte des conséquences, adhéré à la vérité partout où elle les a conduits, s'il nous avaient dit clairement et courageusement la différence entre les vérités établies par les lois d'induction et les simples hypothèses qui fleurissaient un jour et étaient renversées le lendemain, nous serions prêts à admettre toute vérité qui nous serait ainsi prouvée, et nous devons, selon la loi de notre intelligence, nous soumettre quand nous sommes en présence de vérités aussi inexpugnables que des roches de granit."—L'EVÊQUE DE MANCHESTER.

" Il y a peu de chose que j'aie besoin de vous donner par manière de conclusion ; vous êtes aussi capables que moi de tirer les conclusions.... Je dirai seulement comme une parole d'adieu à mon jeune ami : Soyez soigneux dans les recherches scientifiques afin de réunir un nombre suffisant de faits parfaitement vérifiés et de les expliquer à l'aide d'une logique vigoureuse."—W. PENGELLY Esq., F. R. S., F. G. S.—*Birmingham, 1882.*

Digitized by Google

Digitized by Google

ANTIQUITÉ RECULÉE DE L'HOMME

NON PROUVÉE

CHAPITRE I

LES CAVERNES

" L'épaisseur d'une couche de stalagmite est comparativement de peu de valeur pour calculer l'antiquité des dépôts qu'elle recouvre. Les couches de la Caverne de Kent, par exemple, que l'on considère généralement comme ayant exigé un laps de temps considérable, peuvent s'être formées à raison d'un quart de pouce par an, à ce compte, vingt pieds peuvent s'être formés en mille ans."—W. BOYD DAWKINS M. A., F. R. S., F. S. A.

Les cavernes, dont nous nous occupons dans cette recherche, sont, pour la plupart, des cavités creusées dans le calcaire par l'action de l'eau qui, suppose-t-on, en s'infiltrant à travers les fissures de la roche les a élargies et transformées en chambres et en galeries. Il s'est trouvé dans ces cavernes des couches ou lits de gravier, de terre, de sable, d'argile et de stalagmite, mélangés de fragments et de blocs de calcaire. Elles contiennent aussi du silex, de la pierre, des métaux façonnés en instruments, en armes, en ornements et en objets à l'usage domestique, ensemble des restes des mammifères éteints et autres.

On produit quelques uns de ces dépôts, comme témoins pour démontrer que l'homme vivait sur la terre à une époque reculée du passé.

En première ligne de ces réceptales des restes des siècles écoulés figure la Caverne ou Creux de Kent, près de Torquay, Devonshire. Les première découvertes dans cette caverne furent faites par un prêtre catholique, l'abbé John Mac Ennery, qui la visitait plutôt par curiosité qu'avec l'espoir d'y trouver des restes du passé ; mais, mécontent de la manière dont un de ses compagnons opérait des fouilles, il se retira dans un petit coin pour chercher isolément et fut bientôt frappé de surprise en découvrant des os et des dents. " C'était, dit-il, les premières dents fossiles que j'eusse jamais vues,

Digitized by Google

et quand je mis la main sur ces restes de races éteintes, témoins d'une ordre de choses qui avait fini avec elles, je reculai involontairement. Quoique je ne sois pas insensible au plaisir que causent des découvertes nouvelles, je n'ai pas honte d'avouer que j'éprouvai, en présence de ces restes, plus de respect que de satisfaction."

Ces découvertes et d'autres postérieures menèrent, en 1864, à la formation d'une commission composée de savants éminents qui eurent mission d'explorer la caverne. Les fouilles furent faites principalement sous la direction de W. PENGELLY, Esq., F. R. S., F. G. S., qui, uniquement par dévouement, a passé plusieurs années de sa jeunesse à la recherche presque quotidienne et à la collection méthodique des restes contenus dans cette caverne. Outre ce travail incessant, M. Pengelly a présenté un rapport à chaque réunion annuelle de l'Association britannique, et fait des conférences dans plusieurs grandes villes et plusieurs localités du royaume ; il ne serait pas exagéré de dire que les découvertes faites dans la caverne de Kent et leur infatigable descripteur ont, plus que toutes les découvertes faites ailleurs en Europe, contribué à l'échafaudage de l'hypothèse de l'antiquité éloignée de l'homme.

Ce que contient la Caverne.

Premièrement, en ordre descendant, une couche ou lit de limon noir de trois à douze pouces d'épaisseur, consistant, pour une grande partie, en détritus de végétaux contenant des dents et des os, des éclats de silex, des outils en os, des peignes, des articles en bronze, du cuivre, des débris de vaisselle parmi lesquels des fragments de poterie samienne.

En suivant, un lit de stalagmite, dite granulaire, variant en épaisseur de moins d'un pouce à cinq pieds.

Au-dessous, en partie seulement, une terre de caverne décrite comme une légère argile rougeâtre dans laquelle cinquante pour cent de morceaux de calcaire angulaires ; et, sur l'espace d'environ cent pieds carrés, s'étendant sur l'argile, une pièce noire, appelée la bande noire, d'environ quatre pouces dépaisseur, consistant principalement en charbon de bois et paraissant avoir été le foyer de ceux qui séjournèrent dans la caverne. Le contenu de ces trois couches, pris ensemble, se compose d'ossements d'hyènes des cavernes, de chevaux (*equus caballus*) de *Rhinoceros tichorhinus* (rhinocéros velus), de daims gigantesques d'Irlande (*cervus megaceros*), de *Bos primigenius* (aurochs), de *Bison priscus* (daims roux), de mammouths (elephas primigenius), d'ours des cavernes, de loups, de renards, d'ours gris (ursus ferox), de daims (*cervus tarandus*), de lions des cavernes (*felis spelæa*,) de gloutons (*gulo biacus*), de *Machairodus latidens* (macharodontes ou lions à dents en forme de sabre) enfin—dans la stalagmite granulaire—une partie de mâ-

Digitized by Google

choire d'homme avec des dents ; des instruments en silex et en pierre, des éclats de silex, des retailles, des "cônes," des pierres à aiguiser, des écailles (mortes) de pecten, des morceaux de charbon de bois, un marteau en pierre, des outils en os dont une aiguille ou poinçon à œil bien formé, une épingle, une alène, trois harpons, et une dent de blaireau perforée. Après ces couches, et au-dessous d'elles, dans quelques parties de la caverne, une seconde couche de stalagmite dite cristaline généralement plus puissante que le plancher granulaire, et presque de douze pieds d'épaisseur à un endroit. On n'a trouvé que des os d'ours dans ce dépôt. Au-dessous du tout, la brèche composée de fragments anguleux de calcaire et de cailloux roulés d'un rouge foncé entourés d'une pâte sablonneuse de la même couleur, contenant des nodules grossiers de silex, des restes d'ours et de renards ; les matériaux des fouilles de l'abbé Mac-Ennery, laissés dans le repaire des ours, contenaient des débris de mammouths, d'hyènes, de chevaux, de renards, de daims et quelques morceaux de poterie grossière.

L'argument fourni par ces dépôts peut se résumer ainsi : "Dans et sous ces différentes couches de terres de caverne et de stalagmites se trouvent des instruments, des armes et autres objets qui portent les caractères de l'invention et du travail manuel de l'homme ; la formation de ces couches stalagmitiques et des autres couches dans lesquelles se trouvent ces restes a pris un temps immense ; conséquemment, les hommes dont les ouvrages se trouvent dans ces formations, spécialement dans les inférieures, doivent avoir vécu il y a une antiquité reculée.

De plus ces ouvrages de l'homme se trouvent associés aux restes des mammifères aujourd'hui disparus, qui appartinrent à un temps éloigné ; l'homme était donc contemporain de ces mammifères, et doit avoir existé sur la terre il y a beaucoup de siècles.

Nous discuterons dans un autre chapitre l'argument fondé sur l'association d'ouvrages d'homme et des restes d'animaux éteints. Notre recherche est donc réduite ici à la simple question du temps qu'a pris le dépôt des couches où se se sont trouvés des ouvrages de main d'homme. Les couches de terres de caverne et les planchers de stalagmites se sont-ils formés si lentement que leur dépôt ait pris un temps énorme ? Les instruments et les autres articles faits de main d'homme se sont-ils trouvés situés, par rapport à ces couches, de manière à prouver qu'il s'est écoulé un temps immense depuis que l'homme les a faits ? Il y a quelques années les géologues et les archéologues plaçaient l'époque de la présence de l'homme sur la terre de cent mille à un million d'années et davantage ; aujourd'hui, ils préfèrent, en général, parler de son apparition comme remontant à un passé très éloigné, mais indéfini. Il y a, cependant ceux qui calculent que la durée de ce passé est au moins de deux cent mille à cinq cent mille ans.

Pour vérifier la supputation du temps qu'il a fallu, dit-on, pour

Digitized by Google

la formation des différentes couches déposées dans la Carverne de Kent, il est nécessaire que nous constations

l'Ordre et la Position des Couches.

Elles ne s'étendent pas l'une sur l'autre en succession verticale, mais le plus souvent côte à côte de manière que deux ou plusieurs pourraient s'être formées en même temps.

"Le limon noir, première couche en ordre descendant, se trouve seulement dans les parties de la caverne sur lesquelles s'ouvrent immédiatement les entrées (toutes à l'est), et elle suit leur direction dans sa longueur; mais elle ne s'est pas trouvée dans les parties reculées de la caverne.

"La bande noire occupait une étendue d'environ cent pieds carrés à pas plus de trente deux pieds de l'une des entrées de la caverne."

"La terre de caverne d'une profondeur inconnue près des entrées, venait à zéro dans les parties les plus reculées de la caverne."

"Au-dessous de la terre de caverne, ajoute M. Pengelly, à mesure que nous nous retirons au sud-ouest, nous trouvons une autre stalagmite (crystaline) et où la supérieure (granulaire) avait cinq pieds, l'inférieure en avait douze."

On lit dans le rapport sur la caverne présenté en 1869: "En avançant vers *l'occident*, la terre de caverne décroissait et disparaissait totalement, de manière que, là où était sa place propre, c'est-à-dire entre les stalagmites, celles-ci s'étendaient immédiatement l'une sur l'autre." L'épaisseur de la stalagmite supérieure va d'une simple feuille à près de cinq pieds; son épaisseur moyenne est de seize à vingt pouces. "La stalagmite inférieure est généralement plus épaisse que la supérieure, et, sur *un point*, elle mesure près de douze pieds." *(Les italiques sont de l'auteur.)*

La position des couches, on le voit, est comme suit: Le limon noir et la terre de caverne avec la bande noire, laquelle est un simple carré de charbon d'une superficie d'environ cent pieds s'étendent sur le côté *est* de la caverne près des *entrées*; tandis que la masse des stalagmites s'étend à *l'ouest* dans les parties de la caverne éloignées des *entrées*. La terre de caverne s'amincit régulièrement à mesure qu'elle s'étend dans une direction ouest ou sud-ouest, et les stalagmites s'amincissent ou manquent vers la partie est la caverne; de manière qu'elles s'étendent, pour la plus grande partie, dans des divisions opposées de la caverne; et, là où elles se rencontrent, elles n'ont presque plus d'épaisseur. Là où manque la terre de caverne, la stalagmite supérieure repose sur l'inférieure; et là où manque la stalagmite, la terre de caverne et la brèche (couche du fond) sont en contact immédiat.

Il est évident que le limon noir, la terre de caverne avec la bande

Digitized by Google

noire, et les couches de stalagmites ne s'étendent pas verticalement et successivement, ce qui modifie beaucoup l'évaluation du temps exigé pour leur accumulation. Car, si des couches se formaient dans division est de la caverne en même temps que d'autres se formaient dans la partie éloignée ou ouest, et si, où elles se sont rencontrées ou couvertes les deux s'étaient amincies, le temps nécessaire pour leur formation a dû être singulièrement plus court.

Ayant établi ce qu'il y a à mesurer, nous nous efforcerons de montrer que, ni le dépôt des terres de cavernes sur un côté de la caverne, ni celui des stalagmites sur l'autre coté, ni celui des deux ensemble, là où elles se rencontrent, n'ont pris un long espace de temps.

La Stalagmite

est produite par l'action de l'eau chargée d'acide carbonique qui, en s'infiltrant dans la voûte de la caverne, dissout le carbonate de chaux contenu dans le calcaire, et qui, en tombant du plafond goutte à goutte, forme des bosses, ou s'étend comme un pavé sur le sol de la caverne.

Cette stalagmite est la mesure de temps sur laquelle on s'appuie surtout pour prouver que la formation des dépôts de la caverne de Kent a exigé un temps prodigieux.

Un extrait de l'une des conférences de M. Pengelly fera connaître les calculs par lesquels on arrive à cette conclusion. Il parle dans le "Hulme Town Hall," Manchester, en 1873. Il a vulgarisé son sujet et s'adresse évidemment à un auditoire attentif. "Eh bien, je vous ai dit que nous avons trouvé dans le limon noir des objets brito-romains et pré-romains. Nous sommes parfaitement convaincu que ce dépôt représente 2,000 ans au minimum. Maintenant vient la question de savoir combien de temps représente la stalagmite granulaire. Un plancher de stalagmite ne peut se former plus rapidement que n'a lieu la dissolution du calcaire supérieur, et la proportion de celle-ci dépend de la quantité d'acide carbonique contenue dans l'eau. Nous sommes parfaitement convaincu que ce doit être une opération très lente. On lit sur une bosse l'inscription suivante : "Robert Hedges, 20 février 1688." Il y a donc 185 ans. Une autre inscription encore plus ancienne n'a été relevée qu'au mois de juin dernier : elle porte la date de 1604 et remonte donc à 269 ans ; disons 250 — nous pouvons être généreux. Combien de carbonate de chaux s'est-il accumulé sur ces anciennes inscriptions gravées il y a 250 ans ? L'épaisseur d'un vingtième de pouce pas davantage dans une partie de la caverne où la stalagmite s'est formée avec une rapidité extraordinaire. En comptant d'après ces bosses, vous voyez assez clairement qu'il faudrait, à cette proportion, vingt fois cette longueur de temps, c'est-à-dire 5,000 ans, pour représenter un pouce, et, pour faire ce compte, nous n'avons qu'à

Digitized by Google

prendre les cinq pieds de la stalagmite granulaire. Mesdames et Messieurs, vous rendez-vous compte d'une pareille longueur de temps? Cinq mille ans pour un pouce, et pour soixante pouces — soixante fois 5,000 ans! Et après?

Lorsque vous avez pénétré au-dessous de la terre de caverne, vous avez une autre stalagmite d'un peu moins de douze pieds d'épaisseur et vous avez à les compter en surplus. Nous ne devons pas omettre de dire que, mis sur ses gardes par l'accumulation rapide d'une stalagmite dans une caverne du comté d'York, le conférencier ajouta: "Je ne suis pas disposé à insister pour que vous acceptiez cette proportion d'accumulation comme chronomètre. Je veux admettre que l'accumulation ait pu s'opérer avec plus de rapidité, car je sais quelque chose à cet égard; mais en supposant une rapidité cinquante fois plus grande — ce que je considère comme une évaluation excessive — nos devanciers étaient-ils préparés à admettre cette mesure du temps.

M. Pengelly répète son calcul dans ses conférences à Glasgow, en 1876 et 1877; et, à la fin de son discours à l'assemblée de l'Association britannique, qu'il présidait en 1877, il dit que, en l'état de l'évidence tirée de la caverne de Kent, il est forcé de croire que les hommes primitifs du Creux de Kent vivaient dans la période interglaciale, sinon dans la période préglaciale.

Nous ne contestons pas l'assertion que l'accumulation de la stalagmite sur la bosse ait été d'un vingtième de pouce dans les 250 ans; il est cependant très difficile de comprendre que le suintement goutte à goutte ait été continu durant un si long espace de temps; mais, s'il en fut ainsi, cette proportion d'accroissement n'est pas la mesure d'accumulation de la stalagmite là où elle avait de cinq à douze pieds d'épaisseur. M. Pengelly nous apprend que l'accroissement n'est pas égal dans différentes parties de la caverne. En parlant de la stalagmite granulaire dont l'épaisseur varie de cinq pieds à une simple feuille, il dit "que la stalagmite a une grande épaisseur partout où le suitement est très abondant par le temps humide, et que la stalagmite est mince partout où il n'y a que très peu de suintement."

Il parle aussi d'une quantité de stalagmite "si abondante qu'elle a, non-seulement surmonté et complètement revêtu la partie cristaline d'une bosse de quarante-trois pieds de circonférence à la base et de treize pieds de hauteur, mais qu'elle a encore formé, en coulant par larges nappes, l'épais plancher granulaire qui s'étend au loin sans aucune crevasse en aucune direction." Cela s'est présenté dans la partie de la caverne où les deux couches stalagmitiques étaient en contact et où la stalagmite avait le plus d'épaisseur, car il n'y avait pas de terre de caverne interposée. Ce courant de matière formait "l'épais" plancher de stalagmite granulaire ou supérieure, et, où la supérieure mesurait cinq pieds d'épaisseur, l'inférieure en mesurait presque douze. La stalagmite qui surmontait

Digitized by Google

et revêtait complètement cette bosse énorme et qui, en s'étendant, formait "l'épais plancher granulaire," cette stalagmite avait-elle été produite à raison d'un pouce en 5,000 ans ?

Il ne serait pas difficile de comprendre que pendant quelques-unes de ces saisons humides, lorsque la matière calcaire coulait si abondamment, un pouce eût pu se former en cinq mois au lieu de 5,000 ans. Dans les premiers temps de la caverne, lorsque les pluies étaient plus abondantes que pendant les années postérieures, et lorsque les forêts fournissaient une grande quantité de détritus végétaux chargés d'acide carbonique, la formation de la stalagmite devait être beaucoup plus rapide que dans le temps moderne.

Nous trouvons donc, dans la caverne même, l'évidence que la stalagmite ne s'accumule pas lentement. Mais nous avons une autre preuve que, au lieu de s'accroître avec lenteur, la stalagmite s'accumule avec rapidité. Le professeur Boyd Dawkins, membre de la commission d'exploration de cette caverne, dit, dans son dernier ouvrage sur *L'Homme primitif en Angleterre :* "Dans la caverne d'Ingleborough, Yorkshire, l'accroissement de la stalagmite a été si rapide entre 1845 et 1872, qu'une bosse, nommée Jockey Cap, a grossi dans la proportion de 29-41 p. par an". A l'assemblée de l'Association britannique, à Swansea, en 1880, il ajouta que "cette constatation était le résultat d'une série d'observations qu'il avait faites avec le professeur Philipps et M. Farrer, ces années dernières ; que la stalagmite s'accumule dans une proportion variable, quelquefois lentement, d'autres fois très rapidement comme dans la caverne d'Ingleborough. Il est donc évident que tout calcul relatif aux depôts dans les cavernes, basé sur l'opinion que l'accumulation s'opère très lentement, est sans valeur." Cette accumulation sur le Jockey Cap est à la proportion d'environ huit pouces en vingt ans ; tandis que selon le calcul de M. Pengelly, d'après les inscriptions sur les bosses, l'accumulation de huit pouces exigerait 40,000 ans. Et, au lieu d'être "cinquante fois plus rapide," elle l'est plus de 1,400 fois.

M. John Curry rapporte que, à Bottsburn, Durham, trois quarts de pouce de stalagmite se formèrent, en quinze ans, sur d'étroites planchettes de sapin placées de champ. Quoique cette proportion d'accroissement, comparée à celle de la caverne d'Ingleborough, soit moindre, son résultat est singulièrement différent de celui du calcul de la caverne de Kent. C'est vingt ans pour un pouce, contre 5,000 ans. La matière calcaire dégouttait sur des planchettes placées de champ, et ne présentant qu'une étroite surface pour son adhérence.

M. Bruce Clarke écrit pour dire qu'il a visité, à "Pool's Hall", près de Buxton, une caverne dans laquelle on avait placé des tuyaux à gaz six mois auparavant, et que, dans cet intervalle, il s'était formé un huitième de pouce de stalagmite. C'est à la proportion d'un pouce en quatre ans, au lieu de 5,000 ans.

Digitized by Google

On lit dans le *Journal d'Archéologie* qu'il s'est trouvé, dans cette caverne, un gros morceau de stalagmite que l'on avait supposé vieux de plusieurs milliers d'années. Le gardien de la caverne a creusé le plancher à l'entrée: il y a trouvé, à six pieds de profondeur, des fragments de poterie samienne, un péroné intact et un denier de Domitien.

Le professeur Alexandre Winchell, de l'Université du Michigan, dit, dans une lettre par lui adressée au docteur Southall, que des stalactites de trois pieds de long se sont formées, en trois ans, dans une mine de plomb, près de Dubuque, Iowa.

Le capitaine Brome, en dirigeant des fouilles dans la caverne Saint-Martin, à Gibraltar, a recueilli deux glaives en fer, des objets en silex et en argent, et, tout près, au sud de la caverne, un plateau en cuivre enfoui sous dix-huit pouces de stalagmite compacte. " Le plateau, dit le capitaine, est, pense-t-on, de fabrique de Limoges, et de la même époque que les glaives ". Ils datent probablement de la fin du XIIe ou XIIIe siècle. Si l'on calculait la totalité du temps depuis le dépôt de cette stalagmite, sa formation se serait opérée à raison d'un pouce en quarante ans environ ; mais il faut déduire le temps qu'a pris l'accumulation de six pieds de terre *sur* la stalagmite, dans une caverne.

Nous faisons, pour en finir sur la proportion d'accroissement de la stalagmite, une citation de l'ouvrage du professeur Dawkins, *Recherches dans les Cavernes.* " Si, dit M. Dawkins, on prend le Jockey Cap comme mesure de la proportion d'accroissement de ces dépôts, toutes les stalagmites et toutes les stalactites de la caverne peuvent ne pas remonter au-delà du temps d'Edouard III. Il est évident, d'après cet exemple d'accumulation rapide, que l'épaisseur d'une couche de stalagmite a comparativement peu de valeur comme mesure de l'antiquité des couches situées au-dessous. Par exemple, on croit généralement que les couches du Creux de Kent ont exigé un laps de temps considérable, tandis qu'elles ont pu se former à raison d'un quart de pouce par an. On peut raisonnablement conclure que l'épaisseur des couches de stalagmites ne peut être invoquée comme un argument en faveur de l'antiquité éloignée des couches au-dessous. Vingt pieds de stalagmite pourraient, à raison d'un quart de pouce par an, s'être formés dans l'intervalle d'un millier d'années."

Comme nous l'avons vu, *les deux couches de stalagmites de la caverne de Kent avaient respectivement cinq et douze pieds d'épaisseur, elles étaient en contact :* la couche granulaire s'étendait immédiatement sur la couche cristalline. La terre de caverne, où était sa place, venait à zéro avant d'avoir atteint le point de contact. Le limon noir occupait toute la division est, excepté, seulement, une petite chambre à l'extrémité sud-ouest, mais il ne se trouvait pas dans les autres parties reculées de la caverne. La stalagmite, mesurée verticalement à sa plus grande puissance, a donc dix-sept

Digitized by Google

pieds d'épaisseur, dont l'accumulation, à la proportion d'accroissement sur le Jockey Cap, à Ingleborough, aurait exigé un peu plus de 800 ans.

Considérant la rapidité du dépôt de cette matière calcaire pendant certaines saisons, il est probable que cette proportion d'accroissement s'est produite dans la caverne de Kent ; mais comme le calcaire ne se dépose pas avec une proportion uniforme, il est plus prudent de donner un champ plus vaste pour son accumulation, à savoir de 2,000 à 3,000 ans, ce qui est une très ample *conjecture*.

Les couches des

Terres de caverne,

nous pourrions le supposer, se sont déposées à peu près en même temps que les couches stalagmitiques se sont formées à côté ; mais il peut être plus satisfaisant de les mesurer de part en part, et aucun endroit ne paraît plus convenable pour le faire, que celui décrit par M. Pengelly dans une de ses conférences à Glasgow. " Dans le quatrième pied horizontal de la terre de caverne, dit-il, (la plus grande profondeur des fouilles), se sont trouvées une épingle en os bien faite et la couronne entière d'une dent molaire de rhinocéros. Verticalement, au-dessus, s'étendaient, en ordre ascendant, quatre pieds de terre de caverne avec la bande noire. Au-dessus de cela, s'étendait la stalagmite granulaire de vingt pouces d'épaisseur surmontée par le limon noir, et le tout était couronné de gros blocs de calcaire liés par du carbonate en une masse solide qui atteignait la voûte." A cet endroit, on le voit, la caverne était remplie, à partir du quatrième pied horizontal de la terre de caverne, en montant, à travers la bande noire et le limon noir, au point où les blocs de calcaire touchent à la voûte. Combien de temps avait pris le dépôt de ces couches superposées ?

Le limon noir contient des articles brito-romains et pré-romains, tels que des anneaux et des cuillers en bronze, etc., du cuivre fondu, des peignes, de la poterie de façon romaine bien caractérisée, et des fragments de poterie de Samos. En raison de la présence de ces vestiges romains, M. Pengelly demande 2,000 ans au moins pour la formation du limon noir. Mais cela suppose que la poterie romaine vint, directement du lieu où les potiers l'avaient fabriquée, dans l'endroit où elle s'était déposée ; que la poterie de Samos atteignit notre île tout droit en sortant des mains des faïenciers, et qu'on la brisa aussitôt en fragments pour les jeter dans la caverne du Devonshire. Il est pareillement difficile de comprendre comment, dans des circonstances ordinaires, des poteries romaine et samienne, "les peignes de demoiselles, les peignes "*of the maid*," comme M. Pengelly les appelle facétieusement, et de menus objets de toilette féminine auraient trouvé le chemin de la caverne. Assurément, les possesseurs d'objets de valeur, servis par des domestiques ou des esclaves, ne choisissaient pas pour demeures les crevasses et les

Digitized by Google

cavernes de la terre et n'y portaient pas leurs objets de prix et de toilette. M. Mello pense que les vestiges romains, trouvés dans la caverne de Creswell y avaient été portés lorsque, après la retraite des légions romaines, les Bretons furent abandonnés en proie à des bandes innombrables d'envahisseurs; cette invasion explique probablement la présence dans la caverne du Devonshire des objets mentionnés plus haut. Qu'il en ait été ainsi ou autrement, c'est une simple conjecture que de faire remonter à 2,000 ans le dépôt des articles romains et autres dans la caverne. On pourrait réduire cette évaluation de quatre ou cinq siècles.

On ne peut évaluer avec précision le temps qu'a exigé la formation de la terre de caverne ; mais un examen de sa position par rapport à la stalagmite, et des causes de transport de la matière qui la compose, favorisent la conclusion que le terme exigé n'a pas été très long. M. Pengelly pense que la terre de caverne, qui, dit-il peut être prise comme ne faisant qu'un tout avec la bande noire représente une immense période de temps. Son principal argument est que la terre de caverne (qu'il distingue des blocs et de l'autre matière avec lesquels elle est mêlée), s'est introduite en petites quantités, à de longs intervalles de temps. Il décrit la couche comme formée de légère argile rougeâtre contenant des morceaux anguleux et des blocs de calcaire, et demande comment la terre de caverne se serait amassée en peu de temps. Une petite portion, pense-t-il, peut être le résidu terreux du carbonate de chaux qui s'est dissous, mais le reste a été amené par l'eau, jour par jour, en petites quantités, et introduit par les ouvertures qui donnent aujourd'hui accès dans la caverne. La couche contenait généralement cinquante pour cent de petits morceaux de *calcaire*, plutôt un grand nombre de blocs de calcaire pesant depuis une once jusqu'à cent tonnes, pareils à ceux empâtés dans le limon noir, étant tombés de la voûte dans ce dépôt, et sans doute dans celui-là aussi. Des pierres d'un tel poids n'avaient pu, on le comprend, tomber de la voûte sans en détacher beaucoup de débris, qu'elles avaient entraînés avec elles. Il y avait, en outre, des pierres de provenance éloignée, telles que des pièces de granit de Dartmoor. Certes, cinquante pour cent de morceaux de calcaire, les nombreux blocs de calcaire, quelques-uns du poids de cent tonnes, les débris produits par la dislocation des pierres de la voûte, les pierres de provenance éloignée, l'abondante quantité des reliques trouvées dans la couche, laissaient, pour ce qu'on caractérise comme terre de caverne, peu de place à occuper en plus du remplissage des interstices entre les différents objets. Les petites quantités, introduites par les ouvertures et accrues par le résidu et les débris de la voûte, ont pu fournir ce remplissage en moins d'une longue période de temps. On nous dit, en outre, pour expliquer cette longue période, que certains objets comme les pierres ou les os, se trouvent dans la terre de caverne revêtus de lamelles de stalagmite. Ces objets étaient exposés au

Digitized by Google

suintement des sucs lapidifiques, qui ont laissé, sur eux, cette lamelle de matière calcaire. Puis, a suivi l'introduction d'une légère couche de terre de caverne, et, juste au-dessus d'elle, s'est trouvé une autre pierre ou un autre os dans les mêmes conditions, et cela s'est répété dans toute l'épaisseur de la terre de caverne. Cette répétition montre, pense-t-on, que l'introduction de la terre de caverne a été très lente, et que cette terre doit représenter un temps très long. Oui, sans doute, si le suintement lapidifique est tombé sur la couche de la terre de caverne à la proportion d'un vingtième de pouce en 250 ans ; à cette proportion il aurait fallu longtemps, en effet, pour que la superficie de la terre de caverne fût couverte d'une feuille de stalagmite ; mais si, comme on nous le dit, le suintement a été très abondant par les temps humides—et il n'y a pas eu, dans le Devonshire, beaucoup d'années sans temps humides—le revêtement d'une pierre ou d'un os par une feuille de stalagmite sur la surface de chaque couche de la terre de caverne, montrerait que celui-ci s'est effectué dans une mesure telle qu'il n'a pu s'écouler que juste le temps du dépôt de cette feuille avant qu'elle ait été recouverte de terre de caverne venant de l'extérieur ; et ainsi, une légère feuille de cette matière calcaire, trouvée autour des objets sur lesquels elle est tombée, prouverait exactement le contraire de ce que l'on prétendait prouver par elle.

Il n'y a pas de données qui nous mettent à même de déterminer les années qu'a exigées la formation de la terre de caverne ; mais l'accumulation des matériaux qui la composent et sa position oblique par rapport à la stalagmite, indiquent plutôt une courte période qu'une période prolongée, et de même, quant au limon noir pour remplir l'espace à côté des stalagmites.

Nous arrivons maintenant à la brèche sur laquelle, dans certaines parties de la caverne, repose la stalagmite cristalline avec laquelle la terre de caverne est en contact immédiat, dans d'autres parties.

C'est là, quant à cette caverne, le champ de bataille principal sur lequel s'est débattue la question de l'antiquité reculée de l'homme. Dans cette couche du fond, se sont trouvés certains morceaux grossiers de silex et de quartz qui ont été, dit-on, les outils des hommes qui séjournèrent dans cette caverne, il y a plusieurs centaines de mille ans. On dit, il est vrai, que c'étaient des sauvages du type le plus infime, ce que montrent les outils grossiers dont ils se servaient ; que ces sauvages et la position de leurs instruments sous les couches de stalagmites et de terre de caverne dont le dépôt a, suppose-t-on, pris un temps immense, prouvent qu'il doit s'être écoulé un temps énorme depuis que ces hommes primitifs taillaient, en Angleterre, leurs nodules de silex et de quartz, " qui n'étaient pas mieux taillés que ces êtres stupides."

Nous n'avons pas à nous inquiéter ici du temps auquel l'eau a sans doute creusé ce plancher du fond de la caverne, non plus du temps auquel s'y sont logés la pâte sablonneuse, le gravier rougeâ-

Digitized by Google

tre et les blocs de calcaire ; nous avons à nous occuper seulement des objets qui indiquent la présence de l'homme, et du temps de leur dépôt. Combien d'années se sont écoulées depuis que l'homme, prétendu primitif, habitait sur cette couche du fond de la caverne ? C'est ce que nous n'entreprendrons pas de montrer. Ce serait impossible en l'absence de dates historiques ; mais si 3,000 ans environ étaient donnés comme *chiffre probable*, on ne pourrait démontrer que ni les formations de stalagmites, ni le dépôt des terres de caverne, ni les restes d'hommes trouvés dedans, ni l'association de ces restes avec les os des animaux éteints, aient exigé un terme plus long.

Nous nous occuperons, dans d'autres chapitres, de l'association des restes humains avec les restes de ces animaux éteints, et du rapport entre les " outils " faits de nodules de silex et de quartz et la condition sociale de l'homme primitif ; mais les restes humains et animaux, trouvés dans cette couche du fond de la caverne, appartiennent à la question que nous traitons à présent. Il s'est trouvé, dans ce dépôt, des restes d'ours, de lions et de renards ; dans le "repaire des ours," fouillé par M. McEnnery, " une dent de cheval, une de renard, deux dents de daim, quatre d'hyène, quatre de mammouth et quelque morceaux de poterie grossière. Le fait que ces restes appartenaient à cette couche la plus profonde, équivaut à une démonstration, et démontre indubitablement qu'ils n'avaient pas été déposés il y a de longs siècles. M. McEnnery a écrit avec soin la relation de sa découverte. Il dit que la nappe inférieure (de stalagmite) s'étendait sur la superficie entière du repaire. L'enlèvement de la couche de terre de caverne qui la couvrait en partie, mit à découvert la superficie entière de la nappe inférieure qui avait une très singulière apparence. Elle était fendue dans toute son étendue en grandes tablettes ressemblant à un dallage. La stalagmite fendue avait en moyenne environ deux pieds d'épaisseur, et la dureté du roc ; si ce n'eût été de sa division en tablettes séparées, il aurait été presque impossible de la percer. " M. McEnnery, dit le rapporteur de la commission, avait, selon son habitude, laissé les matériaux où il les avait trouvés ; mais la commission les a tenus séparés des autres spécimens, et les a recueillis avec soin."

Nous trouvons, là, des restes de cheval, de daim, d'hyène, de mammouth, d'ours et quelques morceaux de poterie grossière, enfermés, dans le repaire des ours, sous la stalagmite inférieure épaisse de deux pieds, plus dure que le roc, et qu'il aurait été presque impossible de percer si elle n'eût été divisée en tablettes.

C'est un homme expert qui a soigneusement consigné ces détails de ses découvertes, et la commission a soigneusement recueilli la totalité des matériaux par lui laissés à l'endroit où il les avait trouvés. Le rapport, dressé et approuvé par la commission, a été présenté à la réunion annuelle de l'Association britannique, et publié ultérieurement dans ses annales. Il y a un fait surprenant qui, s'il est vrai,

Digitized by Google

renverse la théorie de l'antiquité reculée, du moins pour ce qui est de cette couche inférieure de la caverne de Kent.

Mais il faut écouter ce que dit la commission dans son rapport sur cette découverte ; en voici les propres termes (les italiques sont de l'auteur) : " Il n'est pas douteux, dit la commission, que des fissures comme celles que décrit M. McEnnery, si elles approchent tant soit peu de la largeur de la fissure qui existe encore dans la bosse de stalagmite, doivent être une *source* d'incertitude possible, et même probable à l'égard de la position et de la chronologie relative de *quelques-uns des objets* trouvés dans le dépôt situé au-dessous, particulièrement, si, comme il le dit, ce dépôt a participé à la dislocation ; car on doit supposer que les portions de la terre de caverne supérieure avec les os et les coprolites, comme ceux qu'il a trouvés dedans, auraient glissé à travers les fissures, et se seraient logés *sur*, et *peut-être* dans la brèche au-dessous."

Si le repaire des ours avait participé à la dislocation de la couche inférieure, elle n'y avait produit d'autre effet que de faire fendre la stalagmite ; car M. McEnnery trouva la nappe s'étendant sur la superficie entière du repaire. La commission dit : *si* les fissures décrites par M. McEnnery, approchaient tant soit peu de celle qui existe dans la bosse stalagmitique, il pourrait y avoir incertitude à l'égard de la position et de la chronologie relative de quelques-uns des objets trouvés dans le dépôt au-dessous. La fissure, qui traverse la bosse de stalagmite, mesure d'un quart de pouce à deux pouces et un vingtième de largeur. Mais M. McEnnery n'a fait aucune allusion à la *bosse* ; il a parlé de la *nappe de stalagmite qui couvrait la superficie* du repaire. La commission dit que la fissure qui court dans l'angle nord-est d'une paroi à l'autre, mesure un demi-pouce de largeur. Est-il compréhensible que ces objets soient tombés juste dans les fissures qui divisaient la stalagmite en tablettes, et que des dents énormes de mammouth, de cheval et des morceaux de poterie grossière (non pas des *fragments*, mot employé d'ordinaire quand il s'agit de petits morceaux), aient trouvé leur passage à travers deux pieds de stalagmite par des fissures larges d'un demi-pouce, ou même larges comme la fissure de la bosse, de manière à se loger *sur* ou *dans* la brèche étendue au-dessous. Il fallait qu'ils fussent *dans*, non pas *sur*, car M. McEnnery a dû briser le pavé de stalagmite pour atteindre ces objets.

La commission paraît n'avoir que peu ou point de confiance dans sa manière d'expliquer la position de ces objets. Elle peut dire seulement que *si* les fissures approchaient tant soit peu de largeur de celle de la bosse (dont la largeur maximum est de deux pouces et un vingtième), comparaison à laquelle M. McEnnery ne fait pas la moindre allusion, il doit y avoir, non pas probabilité, non pas même possibilité que ces objets aient trouvé un passage à travers les fissures, mais une *source d'incertitude* possible et très probable à l'égard de la position et de la chronologie relative de quelques-uns de ces ob-

Digitized by Google

jets. S'il y a incertitude à l'égard de quelques-uns de ces objets, scellés qu'ils étaient sous deux pieds de pavé stalagmitique simplement fendu, néanmoins d'une solidité telle qu'on n'a pu le briser qu'avec difficulté, il n'y a de certitude à l'égard de la position d'aucun objet dans les cavernes d'Angleterre.

Si ces reliques appartenaient à la brèche, couche la plus profonde de la caverne, le cheval (*equus caballus*,) le renard, le lion vivaient lorsque ces dépôts eurent lieu ; et, dans ce temps-là, il y avait des potiers, des hommes qui, s'ils n'avaient pas atteint le style et le fini de la poterie romaine, avaient moulé l'argile en la forme des ustensiles qu'ils s'étaient proposé de façonner ; les archéologues savent ce que cela veut dire.

Mais en supposant que ces objets aient glissé à travers ces fissures et se soient logés dans la brèche (ce que nous n'admettons pas), nous demandons quelle était la position de ces objets avant qu'ils eussent trouvé passage par les fissures ? M. McEnnery dit qu'il y avait des couches de terre de caverne sur la stalagmite, et que l'enlèvement de ces couches mit à découvert la superficie entière de la stalagmite, qui paraissait fendue en grandes dalles dans toute son étendue. Conséquemment, ces objets devaient être tombés des couches de la terre de caverne et, on peut le présumer, du niveau inférieur de ces couches, (à moins, en vérité, qu'ils n'eussent accompli le prodige de traverser la couche de stalagmite granulaire épaisse d'un pied, laquelle, dit M. McEnnery, était située au-dessus, et ensuite de traverser la terre de caverne). Dans ce cas, les hommes qui firent la poterie vivaient à l'époque ou avant l'époque paléolithique, et les potiers étaient (selon la classification de la caverne de Kent), à la fois paléolithiques et sauvages du second degré. Mais nous anticipons sur une question qui viendra dans un autre chapitre.

M. Pengelly tire de l'absence de l'hyène de la couche la plus profonde de la caverne, un autre argument avec lequel il s'efforce d'étayer l'hypothèse de l'antiquité reculée de l'homme. " Les deux races de troglodytes (sauvages) représentées dans la caverne de Kent sont, dit-il, séparées par un intervalle immense. Mais, peut-être, ajoute-t-il le fait qui indique le plus clairement la valeur chronologique de cet intervalle, c'est la différence des faunes. Dans la *terre de caverne*, les restes d'hyènes sont en beaucoup plus grand nombre que ceux d'aucun autre mammifère. Bref, le Creux de Kent était une des *habitations* des hyènes. Cependant un spectacle tout à fait différent se présente dans la brèche. Nous n'y trouvons aucune trace quelconque d'hyènes, pas un débris de leurs squelettes, pas un os qu'elles aient rongé. *Peut-on douter qu'elles n'eussent élu domicile dans notre caverne, si elles avaient occupé alors le pays ?* Devons-nous hésiter à regarder l'absence totale de toutes traces de ces habitantes si "déterminées" des cavernes, comme une preuve qu'elles n'avaient pas encore pénétré en Angleterre ? Ne sommes-nous pas forcé de croire que l'homme faisait partie de la faune du Devonshire

Digitized by Google

longtemps avant l'hyène ? Y a-t-il un moyen quelconque d'échapper à la conclusion qu'il fut possible aux hyènes de pénétrer en Angleterre dans l'intervalle entre l'ère de la brèche et celle de la terre de caverne, en d'autres termes, que le dernier état continental de notre pays arriva durant cet intervalle ? J'avoue que, en *l'état actuel de l'évidence*, je ne vois aucune échappatoire, et que la conclusion à laquelle je ne puis me soustraire, me force aussi de croire que les hommes primitifs du Creux de Kent, vivaient pendant *la période interglaciale*, sinon *préglaciale*. "Les italiques sont de l'auteur, sauf les deux derniers mots."

Cette péroraison enthousiaste signifie, si je la comprends, que lors du dépôt dans la brèche de quelques nodules supposés taillés par l'homme, les hyènes n'étaient pas arrivées dans le Devonshire, en y passant du continent, mais que, pendant la formation de la stalagmite, il survint un soulèvement de la terre, ou un abaissement des eaux qui réunit notre île au continent, de manière que les hyènes purent passer de l'un sur l'autre, et trouver la route du Devonshire et du Creux de Kent ; conséquemment, que les hommes qui taillèrent les nodules de la couche la plus profonde, vivaient là avant qu'il y eût un passage pour les hyènes, ce qui doit remonter à un temps très éloigné. Cette conclusion que les hyènes n'ont pu se trouver dans notre pays lors du dépôt de ces nodules, on le remarquera, repose sur le fait qu'elles ne vinrent pas au Creux de Kent. "*Peut-on douter, demande-t-on, qu'elles n'eussent élu domicile dans notre caverne, si elles avaient alors occupé le pays ?* Sans doute les hyènes furent des animaux stupides de n'avoir pas, étant en Angleterre, trouvé le chemin du Devonshire et du Creux de Kent, où elles paraissent avoir dominé plus tard en souveraines, et s'y être régalées d'une nourriture abondante et succulente—mais il en fut ainsi.

En feuilletant les *Transactions* de la Société de géologie de Manchester, nous sommes tombé sur une notice sur les Cavernes de Creswell, lue par M. Mello ; à cette occasion le professeur Dawkins appella l'attention "sur les restes animaux tirés du Salon de la Mère Grundy." "J'ai ici, sur le bureau, quelques-uns des spécimens dont il a été question cette après-midi. J'appelle spécialement votre attention sur la série très remarquable des restes d'hyènes trouvés dans la couche inférieure en compagnie des restes d'hippopotames. Le résultat de l'exploration de ces cavernes (Creswell), en tant qu'elles ont rapport à l'histoire de l'homme, peut se résumer ainsi : Dans les deux étages inférieurs, *b*, et *c*, les chasseurs sont identiques à ceux du gravier de rivière (*drift*)... Cependant l'exploration d'une quatrième caverne, appelée le Salon de la Mère Grundy, nous a révélé, à M. Mello et à moi, en 1878, un chapitre de l'histoire primitive des cavernes des Crags de Creswell. Au-dessous du sable rouge inférieur, *c*, couche ossifère la plus profonde dans les autres cavernes, il y avait une couche d'argile rouge de six pouces à trois pieds d'épaisseur, et assise sur un sable ferrugineux jaune d'un pied d'épais-

Digitized by Google

seur. Dans les deux, se trouvaient des restes d'hyènes en très grande abondance. Il ne se trouvait point d'instruments à cet horizon, et, conséquemment, il n'y a pas de preuve que le chasseur paléolithique ait été contemporain de ces animaux dans cette région."

Nous trouvons ici que, dans les étages inférieurs, *b* et *c* des deux premières cavernes mentionnées, les chasseurs, comme on les appelle, étaient identiques aux hommes du gravier de rivière. M. Pengelly dit qu'on n'a pas trouvé d'hyènes, mais seulement des restes d'hommes dans la couche la plus profonde du Creux de Kent. Dans l'une des cavernes de Creswell, l'ordre était à l'inverse, les hyènes et les hippopotames se trouvaient dans la couche la plus profonde, et l'homme dans la plus élevée. M. Pengelly ignorait qu'il y eût eu, en Angleterre, des hyènes en grand nombre, lorsqu'il basait, sur l'absence de ces animaux, son argument pour prouver que l'homme vivait dans le temps interglacial, sinon préglacial ; mais elles préféraient le Derby au Devon, et l'agréable Salon de la Mère Grundy à la pâte de sable noirâtre et au gravier rougeâtre du Creux de Kent. Et il ignorait, à l'heure même où il disait qu'il n'y avait, dans la couche du fond de sa propre caverne, aucune trace d'hyènes, que quatre dents de ces animaux se trouvaient enfouies dans les fouilles du repaire des ours, où M. McEnnery les avait laissées.

M. Alfred R. Wallace, F. Z. S., a prêté l'autorité de son nom à l'hypothèse de l'antiquité reculée, comme étant prouvée par le temps prolongé qu'a exigé la formation des différentes couches de la caverne de Kent. Il est regrettable qu'il ne se soit pas familiarisé avec les faits sur lesquels il a basé son calcul.

" La stalagmite granulaire, dit-il, varie en épaisseur de seize pouces à cinq pieds ; au-dessous, il y a une autre stalagmite beaucoup plus ancienne et qui a douze pieds d'épaisseur dans *quelques parties* de la caverne. On voit encore des noms qui ont été gravés dans la stalagmite, il y a plus de deux siècles, et, pendant ce long espace de temps, le suintement lapidifique n'a pas formé un dépôt de plus d'un huitième de pouce, c'est-à-dire un centième de pied, ce qui donne un pied en 20,000 ans. Une juste évaluation donne conséquemment 100,000 ans pour la stalagmite supérieure, et environ 250,000 ans pour l'inférieure ; et, en comptant 150,000 ans pour le dépôt de la terre de caverne *entre* (italiques de l'auteur) les planchers de stalagmites, nous arrivons au total d'un demi-million comme représentant les années qui, probablement, se sont écoulées depuis l'enfouissement des silex taillés par l'homme dans les dépôts inférieurs de la caverne de Kent."

Il y a ici plusieurs inexactitudes. Le dépôt de matière calcaire n'avait pas un huitième de pouce, mais, selon M. Pengelly, un vingtième de pouce. Le rapport de l'Association britannique, *duquel M. Wallace a tiré ses citations*, ne dit pas que le dépôt sur les inscriptions n'avait pas plus d'un huitième de pouce environ, mais il dit que *les entailles faites en gravant les noms* n'avaient pas

Digitized by Google

plus d'un huitième de pouce, et que la matière calcaire, précipitée pendant ce temps, n'avait pas été suffisante pour les oblitérer. La stalagmite granulaire n'avait pas de seize pouces à cinq pieds d'épaisseur, mais moins d'un pouce à cinq pieds, et *sur une moyenne de seize à vingt pouces.* M. Pengelly, présidant la réunion de l'Association britannique en 1869, dans son discours d'ouverture, décrit la stalagmite inférieure comme étant généralement plus épaisse que le plancher granulaire, et, à *un endroit* (non pas dans *quelques parties* de la caverne), d'un peu moins de douze pieds. Jusque-là, ces inexactitudes ne vicient pas essentiellement le calcul ; quelques vingtaines de mille ans en plus ou en moins sont de peu d'importance quand l'évaluation monte à un demi-million, mais elles ébranlent la confiance en sa justesse. Voici une autre erreur d'un caractère plus sérieux, et qui dérange l'évaluation de M. Wallace au point d'infirmer tout son calcul. Il met 100,000 ans pour les cinq pieds de la stalagmite granulaire, 250,000 ans pour la stalagmite inférieure, et ajoute 150,000 ans pour la formation de la terre de caverne, qu'il place *entre* les deux stalagmites, et il mesure les trois comme étendues verticalement en succession dans l'ordre suivant : stalagmite supérieure, cinq pieds ; stalagmite inférieure, douze pieds ; couche de terre de caverne *entre les deux.* Vu qu'il n'y a pas de terre de caverne entre les cinq et les douze pieds de stalagmites, cette succession de couches n'existe pas. Le rapport de 1869 à l'Association britannique, duquel M. Wallace a tiré ses citations, suffit, en le lisant avec un peu d'attention, pour rectifier ces erreurs, comme le prouve l'extrait suivant : " En allant à l'ouest, (c'est-à-dire des entrées où s'est trouvée la partie la plus épaisse de la terre de caverne), la terre de caverne *s'amincissait et disparaissait complétement*, de manière que, là où était la place propre de la terre de caverne, les deux stalagmites portaient immédiatement l'une sur l'autre. A la distance de deux pieds du point où elle disparaissait, la terre de caverne reparaissait entre les stalagmites, mais en un petit morceau courant le long de la paroi nord sur une longueur de onze pieds, une largeur de six pieds et demi dans la partie la plus large, une profondeur de trente deux pouces, et ce morceau était enfermé sous le plancher de stalagmite qui *n'avait jamais tout à fait un pied d'épaisseur.* On ne nous dit pas quelle était l'épaisseur de la stalagmite inférieure à ce point, mais ce n'était pas celui où elle mesurait douze pieds ; car, là où la supérieure mesurait cinq pieds, l'inférieure en mesurait douze, et, à ce point, la supérieure ne mesurait pas tout à fait un pied." Les sections de la stalagmite couraient à travers la chambre vers la paroi sud, et laissaient voir partout qu'elles ne contenaient pas de terre de caverne."

Ce rapport nous apprend que, au fur et à mesure qu'elle court vers l'ouest, où la stalagmite devient épaisse, la terre de caverne vient à zéro, et que, excepté la portion amincie et le petit morceau le long de la paroi nord, elle ne se trouve nulle part entre les sta-

Digitized by Google

lagmites, et que, là où la stalagmite couvrait le petit morceau, celle-ci ne mesurait jamais un pied d'épaisseur. Où y a-t-il donc deux planchers de stalagmites de cinq et de douze pieds d'épaisseur avec une couche ou une quantité quelconque de terre de caverne entre les deux ?

Evidemment la masse de la terre de caverne se formait dans le côté est de la caverne, pendant que les parties épaisses des stalagmites se formaient dans le côté ouest.

Il n'est pas nécessaire que nous répétions ici ce que nous avons écrit précédemment pour montrer que la formation des stalagmites n'a pas exigé de longues périodes de temps. Nous avons cité les calculs de M. Wallace pour faire voir qu'ils ne contiennent aucune preuve nouvelle en faveur de l'antiquité de l'homme, et combien il est important que les guides de la pensée donnent exactement les faits sur lesquels ils basent leurs conclusions. Il y a quatre ou cinq erreurs dans les faits sur lesquels un savant de grande autorité établit l'évaluation d'un demi-million d'années exigées, dit-il, pour la formation des différents dépôts de la caverne de Kent ; une de ces erreurs fait une différence de 150,000 ans ; cette évaluation a été citée par presque tous les auteurs qui ont essayé de prouver la haute antiquité de l'homme, et a été sans doute acceptée par des centaines de milliers de personnes en Europe et en Amérique.

CHAPITRE II.

LES CAVERNES. —*Suite.*

" Le prétendu péroné humain (trouvé dans la caverne Victoria) pouvait être un os d'un animal quelconque. Toutes idées des habitudes des habitants de cavernes fondées sur cet os, étaient conséquemment de simples conjectures."—DOCTEUR MURRIE.

" Il n'est pas prouvé que l'argile au-dessus des strates ossifères à l'entrée et dans l'entrée (de la caverne), soit de l'argile à blocaux, puisqu'elle ne contient pas de blocaux ; il n'est pas prouvé non plus que ce soit de l'argile glaciale, parce que l'argile de cette nature est actuellement en cours de dépôt.—PRO. BOYD DAWKINS, F. R. S.

CAVERNE DE BREXHAM.

La découverte de cette caverne, en 1858, excita, sur le moment, un vif intérêt dans le monde savant, mais elle a été délaissée, ces années dernières, pour la caverne de Kent, sa voisine. Sir Charles Lyell et le professeur Dawkins ont fait la description des couches de cette caverne, et M. Dawkins, dans son ouvrage : *Recherches dans les cavernes*, les a désignées en ordre descendant par A, B, C. (A.) il y a sur le plancher une couche de stalagmite contenant des os de

Digitized by Google

plusieurs des mammifères éteints; (B.) une terre de caverne rougeâtre contenant des fragments de blocs de calcaire, des restes d'animaux éteints et d'animaux vivants, enfin des outils en silex. (C.) au fond de la terre de caverne se trouvait un dépôt de gravier, principalement de cailloux roulés amenés par des courants tributaires. Il y avait, là, les restes de quatre animaux mammifères et des outils en silex.

Nous ne pouvons découvrir dans la description de cette caverne, aucune preuve que l'homme ait vécu et fabriqué ces outils à une époque très reculée. Ni la position des outils, ni leur association à des restes d'animaux éteints, n'autorisent une telle conclusion.

La manière, probablement la plus satisfaisante, de vérifier l'argument qu'on peut déduire de la caverne sur cette question, est de traverser les dépôts en descendant, et de recueillir successivement la preuve fournie par chacun d'eux.

M. Pengelly a dirigé les fouilles de cette caverne, et les a divisées en quatre couches et cinq dépôts. Nous nous proposons de suivre la même division que lui.

Le premier dépôt ou supérieur consiste en un plancher de stalagmite de quelques pouces à un pied d'épaisseur couvrant une grande étendue, mais pas toute la caverne. Les mammifères, y représentés, étaient: L'ours, le renne, le *rhinocéros tichorinus*, le mammouth, le lion des cavernes; pas de restes humains.

Le second dépôt ou première couche consistait en une masse de petits fragments de calcaire anguleux cimentés en concrétion par du carbonate de chaux qui, à partir de l'entrée principale, ne s'étendait qu'à trente-deux pieds. Il a rendu seulement des os d'ours et de renards. Il n'y avait pas de traces d'hommes.

Le troisième dépôt ou seconde couche, une matière noirâtre d'une étendue d'environ douze pieds et d'une épaisseur ne dépassant jamais un pied. Il n'y avait là de restes d'aucune sorte.

Ces trois dépôts, dont deux ne sont que de petits morceaux de trente-quatre et de douze pieds à l'entrée latérale de la caverne, constituent la couche A du classement du professeur Dawkins. La troisième section est de l'argile rouge avec des calcaires dont les dimensions varient depuis celles de très petits morceaux jusqu'à celle de blocs pesant une tonne. Les mammifères représentés étaient: Le mammouth, le *rhinocéros tichorinus*, le cheval, le *bos primigenius*, le *bos longifrons*, le daim roux, le renne, le chamois, le lion des cavernes, l'hyène et l'ours de cavernes, l'ours gris, l'ours brun, le renard, le lièvre, le lapin, le *lagomys spelæus*, le putois et la belette. Avec ces ossements, il y avait onze morceaux de silex " qui montrent l'évidence d'avoir été taillés artificiellement. " On a constaté que deux de ces morceaux gisant séparément, provenaient d'un outil fait d'un seul nodule. M. Pengelly ne douta guère, ou ne douta pas, qu'ils avaient été arrachés, par l'eau, de la quatrième couche ou couche inférieure, et déposés de nouveau dans la troi-

Digitized by Google

sième. Il n'y a cependant pas de preuve de ce nouveau dépôt. Ces morceaux se sont trouvés dans la couche supérieure, et ils y étaient depuis sa formation, car rien ne paraît prouver le contraire. En admettant que ces morceaux de silex soient "indubitablement des outils," rien, ici, ne prouve que l'homme s'en soit servi à une époque très reculée. La *position de la couche* ne fournit pas de preuve de cette nature, car, si ce n'est sur un petit espace à l'entrée de la caverne, il n'y avait au-dessus de cette couche qu'un léger gâteau de stalagmite épais de quelques pouces à un pied.

Les restes d'animaux éteints ne montrent pas l'antiquité de l'homme. Les restes de quelques-uns des plus anciens animaux, tels que le mammouth, le renne, et le *rhinoceros tichorinus* se sont trouvés dans la stalagmite, dépôt le plus élevé, et les outils faits de mains d'homme ainsi que les restes d'animaux éteints, se sont trouvés associés avec les os d'animaux modernes, tels que l'ours brun, le renard (*canis vulpes*), le lapin, etc.

Nous avons cité l'évidence de fait, telle qu'on l'a établie dans la caverne, mais nous serons à même de démontrer, dans un autre chapitre, que l'association d'ouvrages faits de main d'homme à des restes d'animaux éteints, n'est nulle part, dans aucune circonstance, la preuve de l'antiquité reculée de l'homme.

La quatrième couche est un dépôt de gravier formé en majeure partie de cailloux roulés *amenés par des courants tributaires.* L'ours, le cheval, le bœuf et le mammouth sont les seuls mammifères dont les restes étaient présents dans cette couche la plus profonde. "Les reliques humaines" consistaient en quatre silex taillés, l'un d'eux en façon de marteau, trouvé dans la partie supérieure de la couche.

Un marteau en pierre est un bloc de silex brut qui, faute d'un meilleur outil, était employé pour cogner ; jamais homme n'a touché la masse innombrable de ces blocs. Ce marteau en pierre était un caillou de quartz, "qui, dit-on, portait des marques distinctes de l'usage auquel il avait servi." C'est pourtant une chose hasardée de conclure que l'homme ait existé sur la terre et qu'il se soit servi d'outils à une époque reculée, uniquement parce qu'il y a des traces de collision sur un caillou brut, trouvé dans la couche inférieure d'une caverne, spécialement, lorsque la couche, où on le trouve, consiste, pour la majeure partie, en cailloux roulés "*entraînés par des courants tributaires,*" et qui, dans la *mêlée*, pouvaient s'entrechoquer. Quoi qu'il en soit, nous disons cela comme protestation contre les hypothèses que l'on bâtit sur des données incertaines : car, en tant qu'il s'agit de l'homme, cette couche ne fournit aucune preuve de sa haute antiquité. Il est sans importance, dans le cas présent, que ce caillou de quartz et ces morceaux de silex aient ou n'aient pas servi "d'outils"; leur *position* ne donne pas la preuve qu'ils aient été déposés il y a de longs siècles, et leur association avec des restes *d'animaux* domestiques, prouve le contraire. Des

Digitized by Google

outils d'homme, enfouis dans une couche de caverne en compagnie d'os de cheval (*equus caballus*) et de bœuf, ne sauraient prouver que l'homme habitât la Grande-Bretagne à une époque reculée.

Cavernes des Crags de Creswell.

Le Rév. T. M. Mello, M. A., F. G. S., et le professeur Dawkins ont exploré ces cavernes, qui sont situées à la lisière nord-est du Derby. Il y en a quatre portant les noms peu harmonieux de "*Pinhole Robin Hood's Cave, Church Hole* et *Mother Grundy's Parlor.*" Il n'est pas nécessaire de décrire le Trou d'Epingle, parce que ce sont les autres cavernes, plus spacieuses, qui ont donné les résultats les plus importants. Il y a d'ailleurs une similitude exacte entre les dépôts des cavernes de Robin Hood et de l'Eglise. La première exploration du Salon de la Mère Grundy date de 1878. M. Mello décrit, en ordre descendant, les couches de la caverne de Robin Hood, celles de l'Eglise comprises, comme suit :

1o. Sol superficiel, quelques pouces d'épaisseur.

2o. Stalagmite, épaisseur variant d'une simple feuille à trois pieds.

3o. Terre de caverne, de trois à quatre pieds.

4o. Sable rouge et argile, environ trois pieds.

5o. Sable léger, décomposition des rocailles formant le plancher originel des cavernes.

Le professeur Dawkins ajoute : "On peut conclure que, pendant que la brèche (stalagmite) se formait par infiltration calcaire dans une partie de la caverne, la partie supérieure de la terre de caverne se formait dans une autre, et conséquemment, que, quant au temps, la brèche et la partie supérieure de la terre de caverne doivent être considérées comme des dépôts contemporains."

Les couches, ainsi modifiées, se présentent comme suit :

1o. Quelques pouces de sol superficiel.

2o. Brèche et terre de caverne ; la brèche, où déposée, contemporaine de la partie supérieure de la terre de caverne et, quant au temps, une seule et même époque, épaisseur de trois à quatre pieds.

3o. Sable rouge et argile, environ trois pieds.

4o. Sable léger formant le plancher originel de la caverne.

Ni "outils" à l'usage de l'homme, ni traces d'hommes dans la couche du fond d'aucune des cavernes, de sorte qu'à l'exception des quelques pouces du sol de la superficie dans les cavernes de Robin Hood et de l'Eglise, il n'y a que deux couches dont les dépôts puissent servir de base à l'argument en faveur de l'antiquité de l'homme ; à savoir, la couche la plus élevée et celle qui la suit, ou seconde en ordre descendant. Le contenu de ces couches est de deux sortes principales. Il y a les ouvrages d'homme, depuis "un outil grossier et de la poterie imparfaite jusqu'à des outils habilement travaillés et des desseins élégants

Digitized by Google

d'animaux d'après nature, puis des os et des dents de mammifères, depuis l'énorme mammouth et le terrible lion à dents en sabres jusqu'au renard, au chien et au mouton de l'époque actuelle. Quelques-uns de ces restes se trouvent en abondance, mais pas un seul ne peut prouver que les ouvrages d'hommes aient été déposés dans ces cavernes il y a de très longs siècles. M. Mello, dans une notice qu'il a lue devant la Société de géologie, dit qu'il a trouvé plusieurs molaires de *rhinoceros tichorinus* et quelques dents d'hyènes dans la couche superficielle de la caverne de Robin Hood ; et qu'il y avait, dans la partie supérieure du plancher, un petit morceau de poterie samienne, quelques morceaux de faïence grossière et quelques os de moutons récents. En parlant de la même caverne, M. Dawkins dit: " Le plancher était couvert de cinq à six pouces de terre brune contenant des fragments de poteries romaine et du moyen âge, et autres reliques du temps historique."

" Dans la brèche et la terre de caverne immédiatement au-dessous de ce plancher superficiel de la caverne de Robin Hood, les outils de *toutes sortes* à l'usage de l'homme se comptent par plus de 1000, et les restes de mammifères par beaucoup plus de 2,000 dents et os."

Les outils en quartz grossièrement façonnés, dit M. Mello, étaient si nombreux dans *ces couches* " qu'on aurait pu supposer qu'il y en avait eu une fabrique," et " les restes d'animaux éteints, hyènes, *macharodus latidens*, mammouths, lions, rennes, élans, rhinocéros velus, léopards, etc., excèdent 1700 dans la brèche et la terre de caverne de la caverne de Robin Hood. *Avec* ces outils en quartz et *au-dessous d'eux*, il y avait " la lame de silex artificiellement taillée, le poinçon délicat en silex, une alène et une aiguille en os et la gravure au trait d'une tête de cheval." Le gros des outils en quartz se trouvait dans la couche *la plus élevée*, tandis que, dans la couche inférieure immédiatement *au-dessous*, il n'y avait que cinq de ces outils et trois éclats ou lames de la même matière. " Le Salon de la Mère Grundy, dit le professeur Dawkins, a révélé un chapitre de l'histoire primitive des cavernes des Crags de Creswell. Au-dessous du sable inférieur, couche ossifère la plus profonde dans les autres cavernes, il y avait un lit d'argile rouge de six pouces à trois pieds d'épaisseur reposant sur un sable jaune ferrugineux d'un pied d'épaisseur."

" Les restes d'hyènes étaient très abondants dans ces couches ; les bisons y étaient représentés ; les défenses et les dents molaires prouvaient que trois hippopotames au moins et plusieurs rhinocéros à narines cloisonnées, espèce lepthorine d'Owen, avaient été victimes de la voracité des hyènes. Aucun outil ne s'est rencontré sur cet horizon ; conséquemment il n'y a pas de preuve que le chasseur paléolithique ait été contemporain de ces deux derniers animaux."

" Aucun vestige d'hommes ne s'est rencontré dans le dépôt de sable ferrugineux et d'argile qui sans doute représente la plus ancienne période dont il existe des restes à présent."

Digitized by Google

ERRATA.

Par suite d'une cause purement accidentelle il s'est glissé dans notre numéro de janvier bon nombre de fautes d'impression.

Page	12,	ligne	34,	*au lieu de*	administration,	*lisez*	admiration.
"	19,	"	29,	"	ombre,	"	nombre.
"	33,	"	30,	"	72 canons,	"	12 canons.
"	33,	"	37,	"	13 pièces,	"	43 pièces.
"	VIII,	"	15.	"	hyérogliphes,	"	hiéroglyphes.

Digitized by Google

LA REVUE CANADIENNE

Paraît vers le 15 de chaque mois par livraison de 64 pages.

PRIX DE L'ABONNEMENT : DEUX PIASTRES PAR AN

Invariablement payables d'avance.

BUREAU DES DIRECTEURS (Montréal) :

Président : M. ALPHONSE LECLAIRE.

Secrétaire : M. CHS. M. DUCHARME.

MM. B. A. T. DE MONTIGNY,

P. B. MIGNAULT,

GUSTAVE LAMOTHE.

Il sera rendu compte dans notre BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE de toutes les publications dont on nous aura fait parvenir deux exemplaires.

Toute communication concernant la rédaction ou l'administration devra être adressée au Secrétaire, Boîte de Poste, 1525, Montréal, ou au bureau d'affaires de la *Revue*, 37 rue St-Jacques.

AVIS IMPORTANTS.—1o. On pourra se procurer au bureau de la *Revue* les volumes des années précédentes à raison de *deux piastres* le volume.

2o Les amis de la *Revue* sont priés de contribuer à son succès en lui procurant de nouveaux abonnés et collaborateurs.

NOS AGENTS SONT :

A QUÉBEC : M. JOS. JOBIN, 43 rue St-Pierre.

Aux TROIS-RIVIÈRES : M. AYOTTE, Libraire.

A JOLIETTE : M. LOUIS ROBITAILLE, Pharmacien.

Pour l'ADMINISTRATION,

G. E. Panneton.

Digitized by Google

des traces de fer, quoique le silex domine ; le fer a péri dans la plupart des cas. Il dit aussi qu'on a trouvé, dans des grottes en pierre près de Greven, de Rosenbourg et de Schlemmin, une hache d'armes, des anneaux, etc., en fer et des instruments en pierre.

M. Bateman a trouvé, dans un *barrow*, à Cross Flatts (Derbyshire), un couteau en fer et une tête de flèche en silex ; à Boerther-Low, une tête de flèche en silex et un "celt" en bronze ; à Rolly-Low, une monnaie de Constantin et deux têtes de flèche en silex, etc. ; dans un barrow, sur Ashsford-Moor, une tête de flèche en fer et des instruments en silex ; à Stand-Low, des instruments en pierre et des retailles de silex ; et, dans le centre, un couteau en fer (saxon), une boîte en bronze, de l'argent, du verre, etc ; à Moat-Low, six instruments grossiers, une pointe de lame en bronze, des couteaux en fer, etc.

On a trouvé, dans l'Inde, des instruments en pierre contemporains d'instruments en métal depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours. On dit, dans un *Manuel* de la géologie de l'Inde, composé principalement d'après les observations de la Société de géologie, qu'on a trouvé, dans l'Inde, une quantité considérable d'instruments préhistoriques. MM. Foot, King et Oldham ont trouvé, d'abord près de Madras, ensuite à Orissa, au Bengale et à Assam, des armes *paléolithiques* taillées. On signale ensuite des couteaux en agate, en silex ou *chert*, qui, *on le présume, peuvent être* d'une époque plus récente que celle des instruments en quartzite. Nous savons que les naturels des îles Andaman se servent encore de lames semblables. On signale une troisième sorte d'instruments, ce sont les instruments néolithiques ou prétendus "celts" polis sur la meule, que l'on a trouvés à Kirwi, Clintta, Nagpen et Knig. Nous avons ainsi les trois sortes d'instruments en pierre : instruments en quartzite, regardés comme les plus anciens ; couteaux en silex ou *chert*, supposés d'un type plus récent ; néolithiques considérés comme d'une époque encore plus récente, quelques-uns des plus primitifs de ceux-ci, nous apprend-on, sont maintenant en usage parmi les naturels des îles Andaman. Ces instruments en pierre se retrouvent à toutes les époques depuis l'usage primitif des anciennes quartzites jusqu'à nos jours. Cette période est l'âge de la pierre sans interruption. Néanmoins, durant tout le temps, on s'est servi d'instruments en métal, car le "Manuel" dit qu'on a trouvé une hache en bronze, près de Jabulpur ; que les armes en bronze sont plus nombreuses et que les instruments en fer sont abondants. Les auteurs présument que l'art de travailler les métaux peut avoir été découvert dans l'Inde, plus tôt que dans les régions plus occidentales.

Nous avons démontré, d'après les découvertes faites dans tous les pays du monde, qu'on a employé la pierre pour façonner des instruments et des armes et pour d'autres fins depuis les temps primitifs jusqu'à nos jours—que l'emploi des métaux pour les mêmes fins, peut être retracé depuis le temps présent jusqu'au temps antédi-

Digitized by Google

vien ; que les articles en bronze ont été, pendant tout le temps de l'emploi de ce métal, contemporains de l'emploi du fer, ou de la pierre, ou de l'emploi des deux.

La seule exception à l'emploi simultané de la pierre et des métaux paraît être que le fer a remplacé la pierre, depuis quelques siècles, en Angleterre et en certains pays, principalement en Europe ; que des populations, qui, ou n'avaient pas découvert les métaux, ou ne savaient pas les forger, ou ne pouvaient se les procurer, ont, dans la période primitive de leur histoire, employé la pierre pour faire leurs instruments et leurs armes.

Il est probable que l'homme, dans sa condition primitive, se servait d'instruments en pierre. Le principal Dawson, de l'Université McGill, traduit la Genèse, II. 12, " *Gold, and Wampum, and flint stones.*" (Or, excellent-bdelium, pierres de silex). " *Et l'or de cette terre est excellent ; c'est là aussi que se trouvent le bdelium et la pierre d'onyx.*"—Gen. II. 12. Ce qui serait d'accord avec le fait que les nations primitives de l'Orient, l'Egypte, l'Assyrie, l'Inde, etc., possédaient en même temps la pierre et les métaux.

En même temps que le Créateur a pourvu à tout ce qui est nécessaire à la vie et au bien-être de l'homme, qu'il l'a doué d'intelligence et d'imagination, qu'il lui a donné une soif ardente de connaissances ; en même temps, le Créateur, pour le grand bonheur de sa créature, nous pouvons le supposer, lui a laissé la tâche de préparer ses outils et de faire ses découvertes. Si le Créateur eût préparé à l'homme tous les agents qui lui sont utiles, s'il lui eût révélé toutes ses découvertes, celui-ci aurait connu toutes les misères de l'oisiveté, aurait été privé de beaucoup des plaisirs de la vie et de la joie de s'écrier : " J'ai trouvé ! "

Quoi qu'il en soit, l'homme, dans son séjour primitif et dans ses habitations depuis le commencement de son histoire, a, pendant la grande partie du temps, possédé simultanément des instruments en pierre et en métal. Il est donc évident qu'aucun arrangement comme celui " des trois âges " n'est possible, même en admettant un certain chevauchement.

Attribuer à l'un de ces prétendus âges des objets parce qu'on les trouve associés à des articles en pierre, en bronze ou en fer, c'est incertain et trompeur pour fixer leur époque.

CHAPITRE V

L'HOMME PRIMITIF.—ÉTAIT-IL SAUVAGE ?

" La matière la plus grossière n'a pas prouvé, par elle-même, la plus grande antiquité. Le quartz et la quartzite ont été employés à toutes les époques depuis celle de la latérite de l'Inde jusqu'à celle des sépultures néolithiques d'Angleterre, et même plus tard

Digitized by Google

dans d'autres pays. On pourrait expliquer la différence de la matière par la supposition que les hommes qui ont laissé les instruments en quartzite avaient habité cette contrée, ou bien quelque autre où la quartzite était la seule ou la plus commune matière; tandis que le silex aurait été introduit par une tribu venant d'une contrée où ce caillou abondait." PROF. MCK. HUGHES.

Nous avons été habitués à considérer l'homme dans son état originel comme un être noble fait à l'image du Créateur, comme le maître de la création inférieure, le seul être libre, intelligent et capable d'adorer, d'aimer et de glorifier son auteur. Nous l'avons regardé comme l'enfant du grand Bienfaiteur, par lui magnifiquement doté et placé dans un lieu charmant et délicieux où croissaient toutes sortes d'arbres agréables à la vue et produisant des fruits bons à manger, et, au-dessus de lui, les astres servant de signes pour indiquer les époques, les années, les jours, et racontant la grandeur et la bonté de celui qui les a faits.

Hélas! combien ce brillant tableau devient sombre, combien l'or pur devient terne sous la plume des théoriciens de la science transformiste moderne. Selon cette science moderne, l'homme originel était un sauvage infime. Quelques-uns de ses descendants, dit-on, à force de lutter pendant des siècles indéfinis, sont parvenus très lentement à une position sociale élevée qu'on appelle civilisation, tandis qu'une grande partie de la famille humaine est encore dans la barbarie. " Les hommes paléolithiques, dit M. Sidney, étaient plus dégradés que ceux d'aucune tribu sauvage connue." M. Tiddeman, l'explorateur de la caverne Victoria, qui croyait que l'homme habitait le nord de l'Angleterre dans le temps préglacial ou interglacial, a qualifié l'homme de " Le sauvage stupide." Sir Ch. Lyell approuve, en la citant, la description faite par Horace, comme étant conforme, en principe, aux idées de la doctrine moderne du développement progressif. Voici le portrait de l'homme primitif peint par le poëte latin : " Lorsque les premiers animaux, troupeau d'êtres muets et malpropres, sortirent de la terre nouvellement formée, ils se battirent pour des glands et des abris, d'abord avec leurs ongles et leurs poings, ensuite avec des bâtons, à la fin avec des armes que l'expérience leur avait appris à fabriquer. Ils imaginèrent alors des noms pour les choses et des mots pour exprimer leurs pensées. Après cela ils commencèrent à renoncer à la guerre, à fortifier des villes et à établir des lois."

Le professeur Dawkins a dressé une liste des mammifères préhistoriques, qu'il divise en animaux sauvages et en animaux domestiques. Il met l'homme en tête de la liste des animaux sauvages et le sanglier à la fin. Le chien ouvre la liste des animaux domestiques qui finit au cochon.

Les preuves proposées à l'appui de cet état barbare de l'homme primitif sont, pour la plupart, tirées de cavernes, de graviers de transport, de cimetières des générations " préhistoriques " et des

Digitized by Google

besoins de la théorie des évolutionnistes, qui, à l'exception des croyants à la création indépendante de l'homme, posent et doivent poser l'état sauvage comme étant la transition entre l'homme civilisé et des êtres qui, à travers une série indéfinie de transformations inconnues, avaient émergé de la forme animale à la forme humaine.

M. Mello, qui a exploré les cavernes de Creswell en compagnie de M. Dawkins, dit que "l'évidence fournie par ces cavernes du rapport de l'homme avec la faune de l'époque et les phases primitives de la civilisation humaine, a donné toute leur importance aux découvertes qu'ils ont été à même de faire. Les quàrtzites grossièrement ébauchées trouvées dans les couches les plus profondes des cavernes, indiquaient l'apparition primitive de l'ancien sauvage paléolithique," Et M. Pengelly dit que les hommes des cavernes, dont les outils ont été trouvés dans la brèche de la caverne de Kent et les hommes des cavernes dont les instruments mieux façonnés ont été découverts dans la terre de caverne au-dessus, étaient deux races de sauvages, qu'il appelle " troglodytes." M. Dawkins accepte cette opinion et pense qu'il serait difficile d'échapper à la conclusion de M. Pengelly, à savoir que "les deux genres d'instruments représentent deux états sociaux, et que le genre le plus grossier est beaucoup plus ancien que l'autre" ; et, dans une page suivante, il ajoute : " Nous avons vu, dans ce chapitre, que les instruments des hommes du gravier de transport dans les Creswell Crags et les cavernes de Kent et de l'Eglise, se sont trouvés dans les strates au-dessous de celles contenant les instruments des hommes des cavernes (la couche au-dessus), conséquemment que les hommes du gravier de transport ont habité la Grande-Bretagne et la France avant les hommes des cavernes.

Il ne saurait y avoir d'équivoque : l'enseignement qui ressort de ces extraits d'ouvrages de savants éminents considérés comme faisant autorité en matière de " science " des cavernes, est : Premièrement, qu'il est prouvé que l'homme primitif, dans la Grande Bretagne et en France, était un sauvage infime puisqu'il faisait des outils massifs et grossiers ; secondement, qu'il a vécu à une époque reculée puisque ces " outils " se sont trouvés dans les couches les plus profondes des cavernes ; troisièmement, qu'il est prouvé que les hommes des graviers de transport qui ont fait de tels "outils," ont vécu avant les hommes des cavernes, ou sauvages d'un type plus élevé ; c'est-à-dire du temps où les sauvages infimes laissèrent leurs " outils" dans les couches les plus profondes des cavernes.

Nous avons essayé de découvrir comment ces conclusions découlent logiquement de leurs prémisses : nous n'avons pu y parvenir.

Dès le début on suppose que ces morceaux grossiers de silex ou de quartz trouvés dans les cavernes ont été taillés en " outils " par main d'homme. C'est possible, mais il est probable que jamais homme ne mania ces silex avant que les explorateurs les découvrissent. Le nodules trouvés dans la couche inférieure de la caverne

Digitized by Google

de Kent, étaient, dit-on, à peine dégrossis ; les cailloux trouvés autour de la caverne de Brixham, avaient été entraînés à leur destination dans la couche du fond par des courants tributaires. Une partie de la caverne de Kent a été évidemment creusée par l'action érosive de l'eau, et ces nodules avaient probablement éclaté par percussion en roulant pêle mêle dans un courant impétueux.

On trouve dans les cavernes des articles en silex que, manifestement, l'homme a façonnés en outils : il y a sur ceux-ci des dessins ; mais dans un grand nombre de cas, il est très difficile de décider si les silex sont sortis de main humaine, ou s'ils ont éclaté par fracture naturelle. Les connaisseurs, eux-mêmes, sont arrivés à des conclusions différentes à cet égard. Le principal Dawson, après examen d'une grande quantité de silex à Amiens et à Douvres, dit que " si ce n'est quand on trouve des silex avec des vestiges humains inconstestables, personne ne peut distinguer ceux dont l'homme s'est servi d'entre ceux que la nature a produits en beaucoup plu grand nombre, et qu'homme n'a jamais touchés."

M. D. Wilson, dans son " Homme préhistorique," admet qu'il se trouve dans les graviers des silex bruts éclatés de mille manières par accidents naturels, et que, parmi eux, il y en a beaucoup auxquels l'archéologue le plus expert hésiterait à attribuer une origine naturelle ou artificielle.

M. Whitley a montré, à l'Institut Victoria, des spécimens de silex éclatés par le casse-pierres de Blake, machine munie d'une machoire en fonte de fer mue par la vapeur, et l'on ne pouvait guère faire de différence entre ces spécimens choisis dans la masse des éclats derrière cette machine et ceux qui, dans les cavernes ossifères, sont censés être des couteaux et des grattoirs d'hommes paléolithiques.

Dans cette incertitude, le plus que l'on puisse dire de ces morceaux de silex massifs, est qu'ils *peuvent avoir été façonnés* par main d'homme ; et c'est pourtant de ces prémisses précaires qu'on tire la conclusion importante que les hommes des dépôts inférieurs des cavernes étaient des sauvages infimes.

Mais supposé que ces outils grossiers aient été faits par des hommes, cela ne prouverait pas que les hommes, qui les auraient faits, aient vécu à une époque reculée et aient été des sauvages infimes : ces outils, par leur situation et par leur association avec des objets modernes et des temps historiques, prouvent plutôt le contraire de cette supposition.

Avant de produire les faits qui contredisent à cette supposition, il peut être à propos de s'assurer de ce que sont ces outils grossiers des cavernes et des graviers, afin que nous soyons à même de les *identifier* dans le cours de notre recherche. Il y avait, dans la caverne de Kent, des nodules de silex et de quartz plus massifs et moins symétriques que les éclats. Il y avait, dans les cavernes de Creswell, des cailloux de quartzite employés comme marteaux ou *pot-boilers*. Ces " instruments " trouvés dans le gravier de transport

Digitized by Google

à Gray's Inn Lane et dans les environs de Salisbury, sont décrits comme grossièrement taillés en forme ovale de poire. Dans la vallée de la Somme les "instruments" du gravier sont semblables à ceux du gravier d'Angleterre, et, dit-on, l'identité des formes ne permet pas de douter que la civilisation de l'homme ne fût au même degré d'infériorité. On a découvert des "instruments du type de Saint-Acheul à Ousidan, Afrique, et une hache en quartzite, sur le bord de la Narbada, Inde. On affirme avoir trouvé, dans la grotte de l'Eglise, à Excideuil, Dordogne, la preuve des deux degrés de civilisation. Au fond de la grotte un sable jaune contient des hachoirs grossiers et des éclats bruts de "jaspe," isolés d'objets mieux formés."

On voit que les "instruments" sont représentés comme grossièrement façonnés: on base sur la grossièreté et l'imperfection de leurs formes, la conclusion que les hommes qui les ont faits étaient des sauvages du type le plus infime. De là s'ensuit que l'on devrait tenir pour des sauvages les hommes qui, les premiers, ont habité les contrées où l'on trouve des "instruments" grossiers et imparfaits. C'est le principe qui a présidé aux décisions du professeur Dawkins et des autres dont nous avons cité les paroles. Dans sa conclusion générale sur les hommes du gravier de transport, M. Dawkins les suit sur de grandes étendues de la terre à l'aide des "instruments." "Il est clair, dit-il que l'homme du gravier de transport a parcouru tout le bassin de la Méditerranée, lorsque les rivières et les marais étaient les seuls obstacles à son passage de l'Espagne en Afrique, ou du Peloponèse en Palestine. Il est impossible de douter qu'il ait traversé soit de l'Inde en Palestine, soit de la Palestine dans l'Inde." Comment devons nous être certains que l'homme, à l'état de sauvage infime, a parcouru, dans le temps primitif, cette vaste étendue?

Voici la réponse: "Ses instruments (trouvés) dans ces vastes régions prouvent qu'il était au même degré inférieur de civilisation." Ainsi les instruments en pierre de formes imparfaites, trouvés dans ces vastes régions comprenant la contrée où florissait de bonne heure une civilisation avancée, prouvent que l'homme y a vécu à l'état sauvage. Donc, si un archéologue veut apprendre où les hommes primitifs ont été des barbares, il n'a qu'à fouiller les cavernes, à suivre la trace de cailloux roulés par l'eau, à trouver des nodules éclatés, des haches et des marteaux en pierre portant les marques d'un choc, il peut tenir pour un fait bien établi que la région, où se trouvent ces "outils," a été peuplée autrefois par des sauvages infimes.

C'est là une manière commode de lire l'histoire de l'homme dans ce qu'on appelle les temps préhistoriques; mais la théorie n'est pas d'accord avec les faits. Comme nous l'avons dit, la position et l'association de ces "instruments" sont telles qu'elles renversent cette théorie.

Digitized by Google

On a tiré des anciens tombeaux de Babylonie et d'Assyrie des hachettes et des têtes de flèche en silex, et, *avec elles*, des outils, des chaînes, des clous, des hameçons en bronze et, aussi, des brassards, des bracelets et des anneaux en fer.

Il y a quelques années, M. T. E. Taylor, consul d'Angleterre à Basrah, dans le sud de la Babylonie, a tiré du tumulus d'Abu-sharem, calciné par le soleil, deux instruments en silex ayant une forme conique et qui, à en juger d'après la représentation en fonte de l'un d'eux, pourraient être pris, sans hésitation, pour des *instruments du gravier de* transport.

La pointe des flèches assyriennes est tantôt en bronze, tantôt en fer, tandis qu'on trouve peu de têtes de flèche en pierre.

La hache en pierre était un des signes hiéroglyphiques de la monarchie égyptienne. La hache apparaît avec des faucilles, des couteaux et des têtes de flèche en pierre, dans le bas-relief de Beni-Hassen (XIIe siècle) et les monuments égyptiens.

A la réunion de l'Institut égyptien, le 19 mai 1870, Mariette-bey disait : " Le fait qu'il se trouve ici (Egypte) des silex travaillés de main d'homme ne peut être contesté.... Ils appartiennent à la période historique de l'Egypte ; et leur grande quantité sur le plateau de Biban-el-Molouk montre simplement que, dans toute l'antiquité historique, même dans le temps des Ptolémées, on taillait les silex sur ce plateau, à cause de sa proximité de Thèbes, pour fournir à la demande d'instruments de cette matière qu'on a toujours employés.... Au point de vue de la géologie, il reste à remarquer que, jusqu'à présent, les silex travaillés ont été toujours trouvés à la surface du sol. C'est leur position sur le plateau de Biban-el-Molouk, dans un autre gisement à l'entrée de la même vallée, dans le gisement qui se trouve à l'entrée des mines de turquoises du mont Sinaï, et, dans un quatrième, à Montfalont. Il en est de même pour les silex qui se trouvent aux carrières. Si les silex étaient réellement préhistoriques, il arriverait, au contraire, que nous les rencontrerions dans certaines couches de l'intérieur du sol, ce qui ne s'est jamais présenté."

Dans ces différents cas, nous trouvons des instruments en pierre dont la plupart sont du type du gravier de transport, mais nous ne trouvons pas les *hommes de ce gravier*.

On a trouvé, en Babylonie et en Assyrie, des *hachettes* et des *têtes de flèche en silex* associées à des articles en bronze et en fer dans des tombeaux élevés par des hommes civilisés. Un consul d'Angleterre, dans le sud de la Babylonie, a tiré, d'un tumulus calciné par le soleil, des éclats de silex de forme conique que l'on prendrait, sans hésiter, pour des *instruments du gravier de* transport. En Egypte, nous voyons que la hache en pierre était la figure emblématique de la monarchie égyptienne, et que la tête de flèche était gravée dans les bas reliefs égyptiens. Ces signes ne sont donc pas les attributs d'anciens hommes barbares du gravier de transport.

Digitized by Google

Mariette-bey dit que les silex taillés appartiennent à l'époque historique de l'Egypte ; qu'ils se sont toujours trouvés à la *surface du sol*, et jamais dans les couches intérieures.

En Grèce, Attique, Béotie, Achaïe, Cyclades, on a tiré des tombeaux, des *haches* et des couteaux en silex, en obsidienne et en quartz polis ; on trouve, dans la plaine de Marathon, des têtes de flèche en silex et en bronze, la seule question est de savoir si elles proviennent de la Grèce ou de la Perse.

L'abbé Richard, en fouillant le prétendu tombeau de Josué, à Galgala, sur les bords du Jourdain, en Palestine, a trouvé, dans l'intérieur, de grandes quantités de couteaux, de scies et de fragments de silex.

Dans les annales du nord de la Chine, composées sous la dynastie Tang, il est fait mention de *haches* en pierre, d'un couteau en pierre, d'un glaive en pierre et d'un instrument d'agriculture en pierre (619-907 av. J. C.).

On a trouvé, dans un tombeau sur les bords du Jourdain, de grandes quantités de couteaux et de haches en pierre ; et, dans les annales du nord de la Chine composées sous la dynastie Tang, sont mentionnées des haches en pierre. Tous ces faits accusent des temps et des hommes civilisés. Il n'y point de place pour des sauvages infimes.

Nous avons recherché l'évidence en Orient ; le Rapport de l'Istitut *Smithsonian* nous fournit des faits pour ce qui concerne l'Occident.

Nous apprenons par ce Rapport que, dans tous les Etats-Unis, se trouvent des instruments en pierre appartenant aux Peaux-Rouges, et qui montrent que les spécimens polis et non polis étaient en usage à la même époque, tandis que, dit le professeur Rau, les instruments en silex du type du gravier de transport d'Europe ne sont pas rares, tant s'en faut, à la surface du sol et dans les tumulus. Le professeur Rau mentionne, particulièrement par rapport à cette similitude de type, que, dans l'un des *sacrificial* tumulus de l'ouvrage de Clarke, à la bifurcation nord de Paint-Creek, comté de Ross, Ohio, MM. Squier et Davis ont trouvé plus de 600 instruments ovales ou cordiformes, massifs et très grossièrement éclatés, mesurant six pouces de longueur, quatre de largeur en moyenne, et ressemblant, à s'y méprendre, aux hachettes en silex découvertes par M. Boucher de Perthes et le docteur Rigollet, dans les graviers diluviaux de la vallée de la Somme.

Ce témoignage est très important. Les instruments en pierre appartenant aux Peaux-Rouges se trouvent dans toute l'étendue des Etats-Unis, et montrent que les spécimens polis et non polis étaient en usage dans le même temps. Il n'y a pas d'indices d'âges paléolithique et néolithique, et encore moins d'une lacune entre les deux. Selon le professeur Rau, les instruments en pierre du type des graviers de transport d'Europe sont loin d'être rares et se trou-

Digitized by Google

vent, non pas dans les couches inférieures des cavernes et dans les dépôts de gravier, mais à leur surface et dans les tumulus. En outre, MM. Squier et Davis ont trouvé, dans un *sacrificial* tumulus, plus de 600 instruments ovales ou cordiformes, massifs et très grossièrement éclatés, mesurant six pouces de long sur quatre de large, et ressemblant, à s'y méprendre, aux hachettes en silex découvertes par M. Boucher de Perthes et le docteur Rigollet, dans les graviers diluviaux de la vallée de la Somme.

Si les instruments trouvés dans le gravier en Europe, en Palestine et dans l'Inde, prouvent que les hommes de ces pays étaient des sauvages infimes, selon le même raisonnement, les instruments du type du gravier d'Europe appartenant aux Peaux-Rouges doivent prouver que les hommes de l'Occident qui les faisaient et les employaient, étaient, eux aussi, des barbares infimes. Devant ces faits on ne saurait maintenir la supposition que la présence de " cailloux massifs de quartzite " et de grossiers " outils " faits de nodules de silex et de quartz, soit l'indice et la preuve que l'homme primitif était " un ancien sauvage paléolithique."

Il est aussi évident, d'après ces faits et encore, d'autres, que si ces instruments trouvés dans le gravier ont été faits par main d'homme, ils ne donnent pas la preuve que l'homme ait appartenu à une époque reculée.

Ces instruments du type du gravier de transport sont, non seulement répandus sur le sol, non seulement trouvés dans les tumulus et les sépultures modernes en Assyrie, en Palestine et en Grèce, avec des outils et des ornements en fer en bronze, mais dans les plus hautes couches, et mêlés avec des objects modernes des cavernes, lesquelles, pense-t-on, donnent la preuve d'antiquité reculée.

On a trouvé, dans la couche du fond de la principale caverne de Creswell, quelques quartzites grossières qui, a-t-on prétendu, indiquaient la présence de " l'ancien sauvage paléolithique ;" mais, dans la couche supérieure, sur le plancher de laquelle restaient de la poterie romaine, du moyen âge et un morceau de poterie samienne, on a trouvé des centaines de ces quartzites grossières dont les " fabricants " doivent, selon le même raisonnement, avoir été des sauvages. Dans le sable rouge d'une autre de ces cavernes, se sont trouvés deux crânes humains présumés des temps néolithiques, qui, sinon sur le même horizon que ces quartzites, étaient au-dessus d'elles.

Dans la caverne de Kent, qui, à cause de la présence de quelques grossiers " outils " dans la couche du fond, est regardée comme fournissant quelques-uns des faits les plus évidents qu'on puisse produire à preuve de l'antiquité de l'homme, ces nodules de silex et de quartz se sont trouvés associés à des morceaux de poterie grossière ; tandis que dans la couche supérieure de terre de caverne se trouvait un marteau en pierre, et il y avait, dans les deux couches, des restes de renard commun. L'autorité de ces faits est corroborée par celle de plusieurs savants éminents.

Digitized by Google

Dans la discussion des rapports, lus à la Société de géologie par le professeur Dawkins et le Rév. J. M. Mello, sur les cavernes de Creswell où se sont trouvés des cailloux de quartzite, le professeur Hughes a dit : " La matière la plus grossière n'a pas prouvé, par elle-même, la plus grande antiquité. Le quartz et la quartzite ont été employés à toutes les époques depuis celle de la latérite de l'Inde jusqu'à celle des sépultures néolithiques en Angleterre, et même plus tard, ailleurs." On pourrait expliquer la différence de la matière par la supposition que les hommes qui ont laissé les instruments en quartzite avaient habité cette contrée, ou bien quelque autre où la quartzite était la seule ou la plus commune matière, tandis que le silex aurait été introduit par une tribu venant d'une contrée où ce caillou abondait." Le professeur Prestwich disait, à son tour, que " l'élégance du fini ne prouve pas nécessairement une date plus récente, témoin les instruments trouvés à Shrub-Hill."

Quoi qu'il en soit, *l'habileté et le goût déployés par les prétendus hommes paléolithiques des cavernes, montrent qu'ils n'étaient pas des sauvages.*

Ce sont ces hommes de la terre de caverne qui faisaient des outils, des armes et autres objets plus symétriques et mieux finis que les nodules et les massives quartzites trouvés dans la couche inférieure, mais qui sont dédaigneusement qualifiés de sauvages parce qu'ils se servaient d'outils, qu'on appelle paléolithiques ou non polis. Sauvages, dit-on, d'un degré plus élevé que les anciens hommes paléolithiques ou sauvages du type le plus infime, cependant des sauvages. Il semble qu'on ne peut trouver aucune raison de cette classification dans les faits de la cause ; et, certes, les ouvrages manuels exécutés par les hommes de ce temps, n'autorisent pas cette qualification. Considérant les moyens à leur disposition et les désavantages contre lesquels ils avaient à lutter, ils ont montré autant d'habileté et de génie que ceux qui ont poli leurs instruments en pierre et en métal.

La possession des métaux a sans doute ouvert une plus large carrière et donné un plus libre essor à l'imagination et au génie de l'inventeur, et stimulé l'esprit d'entreprise; mais, façonner une scie en pierre, percer le chas d'une aiguille sans un outil en métal ; faire des gouges, des poinçons, des pelles, des harpons en os et en bois de renne ; tracer correctement et avec goût des dessins sur des cornes, des dents et des côtes d'animaux, tout cela dénote, certes, autant ou plus d'adresse et de goût que n'en montre le forgeron qui donne au fer des formes diverses à l'aide d'un fourneau, d'une enclume et d'un moule ; cela dénote, certes, autant ou plus d'adresse et de goût que chez les hommes qui, changeant la mode, frottèrent leurs instruments et leurs armes pour leur donner un poli dont on fait l'indice de leur sortie de l'état barbare.

Le docteur Schliemann, dans une lettre au *Times*, dit que les hommes qui avaient élevé une nouvelle ville sur l'emplacement de

Digitized by Google

l'ancienne Troie, avaient exécuté leurs travaux à l'aide de petites scies en silex ou en calcédoine et de haches en pierre. Ne pouvant débiter ou refendre le bois en planches, ils avaient employé des solives revêtues de terre à brique pour le fond de leurs maisons, qui étaient toutes couvertes d'une terrasse en argile. Voilà les anciens Troyens de l'âge de pierre construisant une ville ; mais n'ayant pas d'outils en métal pour refendre et raboter le bois, ils préparent et ajustent, avec des haches et de petites scies en pierre, la charpente de leurs maisons. Ces hommes montrent une adresse et une persévérance bien supérieures à ce qu'il faut déployer de l'une et de l'autre pour construire, aujourd'hui, des maisons à l'aide de tous les procédés modernes. On ne représente pas ces Troyens, constructeurs d'une ville, comme des sauvages parce qu'ils ont exécuté leurs travaux avec des haches et des scies en pierre, on ne représente pas non plus comme des sauvages les hommes des cavernes qui, pour leur utilité, façonnaient des silex en poinçons délicats, des os en alènes et en aiguilles, qui, par " intuition de l'art," traçaient, sans style et sans compas, des dessins artistiques dont quelques-uns, s'ils étaient faits de nos jours, seraient présentés au public comme des essais annonçant de véritables amis de l'art.

On a trouvé dans la caverne de Kesslerloch, près de Thayingen, en Suisse, un dessin remarquablement beau d'un renne broutant l'herbe dans " un vert pâturage." " Ce dessin, dit M. Southall, est d'une exécution élégante et soignée, ce dont ne peut douter quiconque en a vu une épreuve. Le " crayon " qui a tracé ce dessin n'était point guidé par une main inexpérimentée." Le professeur Dawkins fait la description suivante d'un ouvrage d'art, découvert devant lui, dans l'une des cavernes de Creswell : " La plus importante découverte d'ouvrage d'homme, dit-il, est la gravure de la tête et du poitrail d'un cheval sur un fragment poli et arrondi d'une côte incisée par un bout et rompue par l'autre ; la tête, avec les naseaux, la bouche et le cou, est soigneusement gravée sur la face plane ; des lignes fines et obliques indiquent que la crinière de l'animal était taillée en brosse. Elles s'arrêtent au pli de l'encolure qui est très correctement tracé."

L'os gravé est soigneusemeut préparé, coupé franc par un bout, (ce qui a dû nécessiter l'emploi d'un instrument tranchant,) poli et arrondi. Les naseaux, la bouche et le cou de l'animal sont dessinés avec soin, et la courbe de l'encolure est très correctement tracée, probablement avec un morceau de silex pointu, la crinière est taillée en brosse, ce qu'indiquent des lignes fines et obliques s'arrêtant au pli de l'encolure. L'exécution de l'ensemble est bonne ; c'est évidemment une esquisse d'après nature. Un cheval à la crinière en brosse est un cheval dont on a rogné les crins flottants de manière à faire correspondre la taille à la ligne " oblique " du cou. Cette opération exige l'emploi de forces ou de ciseaux, un coup d'œil juste et une main sûre. Quels outils possédaient les sauvages paléoli-

Digitized by Google

thiques pour tailler la crinière des chevaux ? Avaient-ils inventé des ciseaux en pierre et les avaient-ils suffisamment affûtés pour cette opération ? S'ils en avaient, ils devaient être plus habiles à travailler la pierre que les hommes de cette époque ; sinon, ils devaient avoir des ciseaux en métal, ce qui prouverait qu'ils vivaient postérieurement à l'introduction de l'usage des métaux dans la Grande-Bretagne.

Les chevaux dont la crinière était taillée devaient être des chevaux domestiques appartenant à des maîtres qui rognaient la crinière de leurs animaux, selon la mode du temps. Il est difficile de comprendre que les chevaux sauvages qu'on chassait dans le but, soit de manger leur chair, soit dans le but de se divertir, eussent la crinière taillée. Si ces hommes des cavernes poursuivaient les chevaux et, si, comme M. Mello l'a supposé, ils flambaient leurs crinières, peu de personnes, pensons-nous, devaient être disposées à entreprendre la besogne dangereuse et inutile de brûler la crinière de ces animaux sauvages qui, s'ils étaient pris, devaient être livrés à l'abattoir. Si on taillait leur crinière, le crin pouvait servir à quelque chose, le crin brûlé ne pouvait servir à quoi que ce soit. On ne comprend pas non plus que le cheval, dont l'artiste a fait une esquisse, fût le seul cheval qui eût la crinière taillée. La taille était sans doute la mode générale sur le continent ; car, dans son dernier ouvrage, le professeur Dawkins fait figurer un bois de renne provenant de la grotte de la Madeleine, France, sur lequel sont gravés deux chevaux dont la crinière est très régulièrement taillée en brosse, à moins que le dessin ne soit pas fidèle.

Les chevaux domestiques dont la crinière est taillée supposent une société d'hommes habitant hors des cavernes et, parmi cette société, des hommes dans l'aisance qui avaient des chevaux à l'écurie. Le contenu des cavernes de cette époque indique évidemment des hommes très avancés en civilisation. Ils faisaient des harpons barbelés, ce qui suppose des bateaux et la pêche dans l'eau profonde. Ils fabriquaient des aiguilles bien percées, non pour les garder comme des curiosités, nous pouvons le présumer, mais pour s'en servir à des usages domestiques. Ils façonnaient des scies et des gouges, non pour faire des ornements ou des charmes, mais pour exécuter des travaux utiles. Ils dessinaient le cheval, le renne, le mammouth, l'ours, l'aurochs, le castor, le brochet, la baleine ; et, ce qui n'est pas le moindre signe de civilisation quoique venant le dernier sur cette liste, " un gant orné de broderies destiné sans doute à couvrir la main et l'avant-bras d'une dame."Cependant ces hommes des cavernes sont caractérisés de sauvages, simplement, autant qu'il y paraisse, parce qu'ils faisaient et employaient des ustensiles que les savants sont convenus d'appeler " instruments paléolithiques," ou de l'ancien âge de la pierre. Si ces hommes eussent poli et affilé leurs outils, ce que plus d'un imbécile aurait pu faire, ils auraient été placés au-dessus des sauvages et classés parmi les tribus civili-

Digitized by Google

sées. Il est très aisé de reléguer des hommes et des choses à l'ancien âge de la pierre, mais il n'est pas aussi aisé de dire quand a existé l'âge de la pierre, ou plutôt quand il n'a pas existé. Il a existé depuis le temps le plus primitif et, aujourd'hui, la pierre se trouve en abondance dans les terres superficielles des cavernes et à découvert sur nos routes.

Voici un autre côté de cette question qui mérite l'attention. Il semble qu'on tienne pour acquis que ces hommes des cavernes représentaient la condition sociale d'une population déréglée, vu, que, étant pauvres, ils manquaient souvent de demeures, de commodités et d'outils qu'avaient leurs voisins plus fortunés ; ou, dans certains cas, le résidu, la lie de la soeiété. Il n'est pas toujours juste d'apprécier la civilisation de leur époque d'après leur condition Tandis que ceux-ci se servaient des plus grossiers et des plus massifs outils en pierre, les autres membres de la population pouvaient se servir d'instruments en pierre façonnés et polis avec goût, ou d'outils en métal.

Dans un ouvrage publié récemment, Arthur Mitchell, docteur en médecine, fait le récit de l'exploration, en compagnie de deux de ses amis, d'une caverne située sur la rive nord de Wick Bay. Ils y trouvèrent vingt-quatre individus appartenant à quatre familles, qui s'y étaient réfugiés peu de temps auparavant. Leurs lits se composaient de paille, d'herbe et de fougère étendues sur le sol ou sur des planches, et étaient complétés avec un ou deux lambeaux de couvertures malpropres, ou avec des morceaux de nattes. Quelques-uns de ces individus n'avaient pas de vêtements, les autres n'en avaient que très peu. Personne, aujourd'hui, ne prendrait ces habitants de la caverne Wick Bay, nus et dégradés, pour les représentants de la condition sociale de la population du pays ; cependant, on pourrait aussi justement tirer cette conclusion qu'on a conclu que les hommes des cavernes de Kent et de Creswell représentaient les populations dégradées de leurs temps.

On comprend que les premiers habitants de la Grande-Bretagne aient pu se contenter de l'abri des cavernes jusqu'à ce qu'ils se soient pourvus de meilleurs logis et, temporairement, de l'usage d'outils et d'armes en pierre grossiers non polis, en os et en bois des forêts. Il devait vraisemblablement y avoir, parmi eux des individus trop paresseux ou trop déréglés pour améliorer leurs logis ou leurs ontils, mais il n'est pas supposable que des hommes entreprenants, à la recherche d'un nouveau séjour, aient pu se contenter de vivre longtemps dans les antres et les cavernes de la terre.

En outre il n'y a pas d'évidence prouvant que les hommes des cavernes aient été de races distinctes, séparées par de longs intervalles de temps ; ils paraissent, au contraire, avoir fait partie de sociétés permanentes et progressives sujettes aux changements de générations et de coutumes, et composées des différentes classes communes à toutes les sociétés, mais sans les distinctions sociales

Digitized by Google

caractérisées par les termes de " sauvage et civilisé." Quelques-unes des générations de ces sociétés furent probablement plus grossières que les autres, et l'on peut conclure que les habitants des cavernes peuvent assez fréquemment être plus grossiers que la population vivant en plein air, mais on ne peut les diviser en hommes d'époques distinctes.

M. de Mortillet, dans sa classification des " dépôts *paléolithiques,*" des cavernes et des lits de rivière propose quatre subdivisions, et définit la première comme l'âge du gravier de transport. Le professeur Dawkins est d'opinion que ces divisions ne sont pas nettement tranchées, excepté la première, qui est la plus profonde des quatre. " Je ne puis, dit-il reconnaître que des différences purement locales entre les contenus des trois dernières divisions, différences probablement dues à l'abondance de la pierre ou des bois de cervidés. Ces différences sont du même ordre que celles que les explorateurs des mers arctiques ont remarquées chez les tribus d'Esquimaux dont les unes sont riches et admirablement outillées pour la bataille de la vie, les autres pauvres et dépourvues d'instruments et d'armes de formes améliorées ; néanmoins, on doit attribuer tous leurs instruments à la même race, et les grouper comme appartenant au même degré de civilisation. Il n'y a point non plus de périodes bien définies par les instruments de différentes formes, ou par les différentes espèces de mammifères ; il n'y a point de périodes bien définies dans l'histoire des cavernes paléolithiques de Belgique, d'Allemagne et de Suisse. Les instruments, caractéristiques des trois derniers âges de M. de Mortillet, se rencontrent, dans les cavernes de ces pays, associés, dans les mêmes strates, aux restes des mêmes animaux ; conséquemment on doit les attribuer aux mêmes hommes, dans le même état de civilisation que ceux des cavernes de France et d'Angleterre."

Si on doit attribuer à la même race et grouper comme du même degré de civilisation tous les instruments de ces couches, il est difficile de voir pourquoi on doit " excepter " la première, c'est-à-dire la plus profonde. On dit qu'il n'y a pas de périodes dans l'histoire des cavernes paléolithiques de Belgique, d'Allemagne et de Suisse. Les instruments caractéristiques des trois derniers âges de M. de Mortillet se trouvent, dans les mêmes strates de ces cavernes, associés aux restes des mêmes animaux, et conséquemment on doit les attribuer à la même population au même degré de civilisation que celui qu'on a observé dans les cavernes de France et d'Angleterre. Mais nous trouvons, en Grande-Bretagne, la même classe d'instruments en association avec les restes des mêmes animaux dans la quatrième strate comme dans les trois autres, et, selon l'axiome que les choses semblables sont égales entre elles, il est probable que les couches des cavernes de France, de Belgique, d'Allemagne et de Suisse, sont d'une seule période. Un marteau en pierre s'est trouvé dans la couche du fond de la caverne de Brixham et deux nodules

Digitized by Google

se sont trouvés dans la couche au-dessus. Les restes de la même faune se sont trouvés dans la couche la plus profonde et dans la couche la plus élevée, ainsi que dans un lit intermédiaire.

A mesure qu'on a fouillé les cavernes de Robin Hood et de l'Eglise (groupe de Creswell), on a trouvé, dans *chaque couche*, des objets d'industrie humaine associés à des ossements de mammifères. Les instruments caractéristiques étaient du dépôt inférieur ; dans le suivant, et sur le plancher du suivant et le plus élevé, il y avait un grand nombre de ces mêmes objets et 2,000 os et dents de mammifères. Même dans la caverne de Kent, dont le lit du fond est spécialement excepté des autres lits paléolithiques, la même sorte d'instruments et les mêmes restes animaux se trouvent dans les plus hautes couches. Des nodules de silex et de quartz, des restes d'ours, de renard, de daim, de cheval, d'hyène et de mammouth se sont trouvés ensemble dans ce lit excepté, et la terre de caverne, la bande noire et la stalagmite granulaire contenaient des ossements d'hyène, de cheval, de *rhinocéros tichorin*, de bison, de daim roux, de mammouth, d'ours des cavernes, d'ours brun, de lion des cavernes, de loup, de renard, de renne, etc., des pierres à aiguiser et un marteau en pierre. Le renard s'est trouvé dans presque tous les dépôts, et les dents de mammouth et d'hyène se trouvaient à la surface de la stalagmite granulaire et pénétraient dans le limon noir.

Si la rencontre des mêmes instruments dans une série de couches, où ils sont associés aux restes des mêmes mammifères, est une preuve qu'ils sont de la même époque, la quatrième couche ou couche du fond de ces cavernes ne peut pas faire exception à la règle, mais on doit l'attribuer à la même race et la grouper avec les autres comme appartenant au même degré de civilisation ; car il n'y a certainement pas de divisions nettement tranchées entre les dépôts inférieurs et les dépôts supérieurs.

La caverne de Kesslerloch donne un témoignage décisif sur cette question. Il y a cinq couches contenant des éclats de silex, des débris d'armes et d'ornements en os et en corne ; des ossements et des défenses de mammouth, des restes de cheval, de bœuf, de bison, de daim, de renard, de loup, de cochon et de chien, etc., de *rhinocéros tichorin*, de lion des cavernes, *d'aurochs*, d'ours, de renne et de glouton, etc. Aucune de ces cinq divisions n'est nettement tranchée, l'ensemble des couches est d'une seule période. Il n'y avait ni instruments ni ossements dans la couche inférieure ; mais les ossements et les instruments de la couche suivante No. 4, étaient étendus entre les deux. La couche No 3, contenant beaucoup d'ossements, reposait immédiatement sur la couche No. 4, sans intervalle. Le rédacteur de la *Revue* fait remarquer au sujet de cette caverne que " exactement de même que les âges de la pierre non polie *(paléolithique,)* de la pierre polie (*néolithique*), du bronze et du fer, se sont confondus ou ont existé côte à côte, de même la

Digitized by Google

période du mammouth, celle du renne et de la faune moderne, ont passé imperceptiblement et par gradations lentes d'un bout à l'autre de l'Europe occidentale."

Solutré. Il ne s'agit pas d'une caverne, mais d'un vaste dépôt de reliques anciennes et modernes au pied d'une colline, près de Mâcon, dans l'est de la France.

On a tiré du sous-sol des fragments de poterie moderne, des ossements de renne, de cheval et d'homme. Plus bas que le sous-sol, se trouvaient des fourneaux ou foyers et des dalles de pierre, et étendus autour de ces foyers, quelquefois au-dessous, des tas de débris de cuisine contenant des fragments de bois de renne, des instruments en silex, tels que grattoirs, têtes de flèche et de lance, des ossements de cheval, de mammouth, de lion des cavernes, d'ours des cavernes, d'hyène des cavernes, de loup, de lynx, etc.

Autour et *quelquefois au-dessous* de ces restes de cuisine, se trouvent des couches d'ossements de cheval. A un endroit, sur une de ces couches épaisse de deux pieds, il y avait un foyer avec des ossements de renne, d'éléphant, et de nombreux instruments en silex. Sur l'espace, qu'occupent les cuisines et les ossements de cheval, gisent de nombreux squelettes humains. Les tombeaux contiennent des silex ouvrés et des ossements d'animaux éteints. En 1873, *deux cents* membres de l'Association française pour l'avancement des sciences, en exploration à Solutré, y ont découvert un squelette d'homme étendu sur des dalles qui couvraient un foyer dans des conditions telles que tous les membres présents ont admis que ce squelette était contemporain des ossements animaux et des silex quaternaires.

La beauté de la forme et l'élégance du fini des armes en silex trouvées à Solutré ont excité l'admiration des archéologues. Ils ont regardé les têtes de flèche barbelées à ailerons comme caractéristiques de l'âge de la pierre polie ; M. de Mortillet a éprouvé de la difficulté à croire qu'elles soient contemporaines des dépôts quaternaires. Mais M. l'abbé Ducros, qui avait exploré la localité, répondit qu'il avait trouvé sur le foyer de l'âge du renne : 1o. un type dérivé du type de Saint-Acheul ; 2o. un type caractéristique de Solutré ; 3o. un type transitoire entre ce dernier et le type de la pierre polie ; 4o. une lame tranchante perfectionnée entièrement identique à celle de l'âge de la pierre polie ; 5o. des instruments communs à ces époques.

Dans une discussion devant l'Association française, réunie à Lyon en 1873, on a généralement admis que les sépultures sur les foyers étaient contemporaines des silex ouvrés et des ossements de mammouth et de renne. A la clôture de la discussion sur le premier point, M. de Carthaillac dit : " Cette discussion est de la plus grande importance et restera célèbre dans l'histoire de la science anthropologique.... Ce qui est certain c'est que plus de dix fois un squelette humain s'est trouvé sur un foyer quaternaire et pas un fait ne

Digitized by Google

L'HUMANITÉ BRUTE.

Une épidémie d'hydrophobie ravageait autrefois la ville de Vienne ; en conséquence, des ordres furent donnés de massacrer tous les chiens que l'on trouverait errants et ne portant pas de collier, dans la ville et les faubourgs. Des hommes furent engagés pour cette besogne ; ils portaient généralement un court bâton qu'ils lançait sur le pauvre animal proscrit avec une violence telle qu'ils le tuaient ou le blessaient mortellement du coup.

Or, un jour il arriva que, sur les bords de la rivière et près du Ferdinand's Brucke, un de ces hommes lança son bâton sur un chien malade mais avec si peu de précision que le bâton tomba dans la rivière. Le pauvre animal, suivant son instinct ou la manière dont on l'avait dressé, plongea immédiatement dans l'eau, retrouva le bâton et l'apporta aux pieds du propriétaire, mais ce dernier reprenant le bâton brisa les reins de l'animal.

Qui était la brute ?

Nous pouvons imaginer ce que les Athéniens auraient fait à un tel homme du fait qu'ils bannirent ce Juge de l'Aréopage qui avait renvoyé l'oiseau qui avait cherché un refuge sur son sein.

Il y a des gens chez qui il n'y a aucune gratitude ou générosité. D'autres apprécient les bienfaits reçus et sont heureux d'en donner des marques.

Le Revd. J. W. Asheman, l'un des plus grands orateurs de Detroit, Mich., écrit à la date du 3 mars, 1888 : " En 1884, je visitai Chatam, Ont., dans le but d'y prêcher et d'y donner des lectures. J'étais sérieusement malade, (résultat de désordres des rognons) et incapable de manger à la table de mon hôte. J'expliquai au Juge Woods ce qui en était. Il me demanda si j'étais trop préjugé par mon éducation médicale pour essayer le Warner's Safe Cure, en ajoutant : "Bien que je ne l'aie jamais essayé, je puis vous citer quelqu'un que ce remède a guéri d'une manière étonnante "

"J'employai 25 bouteilles de Warner's Safe Cure et ma santé redevient meilleure que depuis vingt-cinq ans. J'ai tout à perdre et je n'ai rien à gagner en donnant ce témoignage, sauf que ma conscience m'approuve."

Il y a des dizaines de mille personnes dans ce pays qui ont reçu l'approbation d'une bonne conscience de la même manière et qui ne sont pas trop bigotes pour bien agir.

LIGNES PARALLÈLES.

Tout étudiant sait que, en strict raisonnement, les lignes parallèles de pensées sont matérialisées et qu'on en tire des déductions.

Ce n'est pas notre dessein d'entrer aujourd'hui dans une savante discussion et nous avons tracé les lignes visibles ci-dessus simplement pour les faire plus remarquer des yeux et pour vous demander ce qu'elles vous représentent.

Un employé de chemin de fer à qui nous les avons montrées, nous a dit : "Pour moi, ces quatre lignes représentent des chemins de fer à double voie."

A la même question, un médecin a repondu : "Ces lignes sont pour moi les larges artères et veines qui se trouvent côte à côte dans le corps humain."

Comme on le remarquera les mêmes lignes ont suggéré à chacun de ces deux messieurs des lignes différentes de pensée : tous les deux en effet les regardaient avec des yeux habitués à ne voir que ce qui occupait leur attention la majeure partie du temps. Pour l'écrivain les deux réponses rappellent une ancienne vérité dans un langage nouveau et original

Comme toute personne intelligente, homme ou femme, le sait, le sang de tout être humain coule avec à peu près la vitesse d'un chemin de fer, par les artères, pressé par cet engin puissant, le cœur. Des artères, il se divise dans les capilliaires et les veines, et chaque goutte de sang parcourt les rognons, pour la purification, pas moins de 2,500 fois par vingt-quatre heures. Si les rognons sont malades les impuretés du sang contenant les tissus usés et les acides délétères ne sont pas détruits ou extraits comme la nature le veut, mais passent et repassent continuellement par chaque fibre du système, apportant la mort et le dépérissement à chaque pulsation. Si on ne le soigne pas, le cœur devient faible, les poumons voulant accomplir un double ouvrage se brisent, le foie se comprime, l'estomac refuse de digérer la nourriture et le résultat est une faiblesse générale.

Pourquoi ?

Parceque les rognons, les conduit du système, sont sales et arrêtés, et que tout le sang devient impur ni plus ni moins.

Alors, n'est-ce pas un crime ou plutôt un suicide que de permettre la continuation d'un tel état de choses quand vous avez sous la main un remède simple, connu pour faire certainement ce qu'il promet, qui ouvrira les tuyaux fermés des rognons, fera disparaître les matières nuisibles, soulagera le trop dur travail du cœur, les poumons et le foie, apportera un appétit sain, mettra l'éblouissement de la santé sur votre figure, l'espérance dans votre cœur et l'éclat de la vie dans vos yeux ?

Vous avez déjà deviné quel est ce remède auquel nous faisons allusion ; sa louange est universelle, son influence s'étend partout. Ne vous laissez pas préjuger jusqu'à vous aveugler sur vos meilleurs intérêts, mais dès aujourd'hui procurez-vous du Warner's Safe Cure et mettez-vous sur la voie qui mène droit à une santé ferme et à une existence sans maladie.

Telles sont nos lignes parallèles qui vous touchent : prenez notre avis et votre expérience vous justifiera en nous remerciant de vous avoir fait connaître un remède sans une parallèle.

Digitized by Google

LA REVUE CANADIENNE

Paraît vers le 15 de chaque mois par livraison de 64 pages.

PRIX DE L'ABONNEMENT : DEUX PIASTRES PAR AN

Invariablement payables d'avance.

BUREAU DES DIRECTEURS (Montréal) :

Président : M. ALPHONSE LECLAIRE
Secrétaire : M. J. H. CHARLAND.
MM. B. A. T. DE MONTIGNY.
P. B. MIGNAULT.
GUSTAVE LAMOTHE.

Il sera rendu compte dans notre BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE de toutes les publications dont on nous aura fait parvenir deux exemplaires.

Toute communication concernant la rédaction ou l'administration devra être adressée au Secrétaire, Boîte de Poste, 1525, Montréal, ou au bureau d'affaires de la *Revue*, 37 rue St-Jacques.

AVIS IMPORTANTS.—1o. On pourra se procurer au bureau de la *Revue* les volumes des années précédentes à raison de *deux piastres* le volume.

2o. Les amis de la *Revue* sont priés de contribuer à son succès en lui procurant de nouveaux abonnés et collaborateurs.

NOS AGENTS SONT :

A QUÉBEC : M. JOS. JOBIN, 43 rue St-Pierre.
Aux TROIS-RIVIÈRES : M. AYOTTE, Libraire.
A JOLIETTE : M. LOUIS ROBITAILLE, Pharmacien.

Pour l'ADMINISTRATION,

G. E. Panneton.

Digitized by Google

" A côté des silex de Thenay, je puis placer, dit-il, au moins comme singularité d'éclatement par choc accidentel, un assez grand nombre de nodules ubériformes, tous munis d'un mamelon et produisant parfaitement l'apparence d'un travail d'art. Ces singuliers éclats proviennent du silex de la craie, d'autres éclats simulent des grattoirs ; cette dernière forme d'éclatement se produit toutes les fois que le plan d'éclatement coupe une surface arrondie ; ce qui doit arriver fréquemment dans les nodules caverneux de Thenay."

On voit dans la collection de M. Chabas, à Châlon-sur-Saône, les silex *secondaires*, et par suite très naturels, auxquels il fait allusion dans sa réponse à M. de Mortillet. Suivant le jugement de savants très compétents, ces silex présentent plus de traces apparentes de travail, non seulement que tous les silex de Thenay, mais encore que beaucoup de silex quaternaires universellement considérés comme produits de l'industrie humaine.

Il n'est pas nécessaire d'avoir fait de l'étude des silex son unique profession pour constater les différences profondes qui existent entre ceux de Thenay et les plus anciens de l'époque quaternaire, ceux de Saint-Acheul, par exemple. Cette différence n'échappe à personne ; tous ceux qui ont visité le musée de Saint-Germain en sont frappés. Nul rapport, nul passage entre les silex de l'une et de l'autre époque ; d'un côté, des formes arrondies sans nulle apparence de régularité ; de l'autre, des formes symétriques, constantes, dénotent une action qui tendait manifestement vers un but. Aussi la plupart des visiteurs de ce musée observent-ils, avec une incrédulité évidente, ces prétendus débris de l'art primitif. Lorsque le savant, mais trop systématique directeur, M. de Mortillet, donne des explications à des connaisseurs, c'est en vain qu'il insiste sur les retailles et les bulbes de percussion qu'il voit dans les silex de Thenay ; il faudrait, pour triompher de l'incrédulité de ses auditeurs, des arguments plus décisifs ; il faudrait établir la destination de ces silex, montrer l'usage auquel ils ont pu servir, et M. de Mortillet n'a garde de le faire. Il parle, il est vrai, de grattoirs, de racloirs, de disques, etc. ; mais ces termes vagues ne répondent à aucune forme déterminée ; et l'on sait que les " modernes " archéologues les appliquent à tous les instruments préhistoriques dont les caractères sont indécis et l'usage inconnu.

Après tout, ce ne sont pas quelques silex de grossière apparence trouvés parmi une masse d'éclats certainement naturels, au sein de couches qui en sont en parties formées, qui peuvent convaincre d'un fait aussi étrange que l'existence de l'homme miocène. Ni les retailles, ni les bulbes de percussion que l'on prétend y voir, ne sont d'un caractère suffisant pour déterminer une conviction. L'homme pourrait, à la rigueur, en être l'auteur ; mais la nature peut aussi les avoir produits, et dès lors il est impossible de rien conclure.

Aussi M. Lartet et M. Chapelain-Duparc, dans les *Matériaux pour l'histoire de l'homme* (1874), ont-ils dit : " Assurément l'homme

Digitized by Google

a pu exister à l'époque miocène, mais, de là à croire que cette existence est démontrée, il y a encore fort loin. Or, jusqu'à présent, on n'a pu produire que de vagues indices, et aucun fait convaincant n'est venu à l'appui de cette présomption."

En effet les exemples ne sont pas rares d'archéologues qui se sont mépris en considérant comme du fait de l'homme, des stries, des polissages ou des entailles sur des silex, et il a fallu attribuer finalement ces particularités à des causes physiques et naturelles, à l'action des glaciers et des cours d'eau, par exemple encore, à la morsure d'anciens carnassiers.

Quel abus n'a-t-on pas fait des silex prétendus produits de l'industrie humaine, pour prouver la haute antiquité de l'homme ?

L'ingénieur Cordier—quelques-uns disent le géologue Dufresnoy —semble avoir prévu cet abus, lorsqu'en se promenant, quelque temps avant sa mort, au Jardin des Plantes, il disait à un de ses collègues de l'Institut, qui l'accompagnait: "Vous voyez tous ces petits éclats naturels de silex ; certainement un jour quelqu'un prétendra que ce sont des silex travaillés par la main de l'homme."

La prédiction du savant académicien s'est réalisée. Il s'est trouvé un archéologue, Bourdran, qui, dans le gravier avec lequel sont sablés les squares et les promenades de Paris, a reconnu une prodigieuse quantité de têtes de flèche et d'autres armes de très petites dimensions. *Comptes-rendus de l'Académie des sciences, séance du 21 novembre 1864*

En décembre 1867, M. de Mortillet communiqua à la Société de géologie, une découverte faite par l'abbé Delaunay qui lui attribuait une telle antiquité qu'elle avait pour résultat de faire remonter l'existence de l'homme au moins jusqu'à la dernière période miocène, c'est-à-dire jusqu'aux temps qui virent se déposer les faluns de Beauce. M. de Mortillet s'exprima dans les termes suivants :

"Pendant que M. l'abbé Bourgeois recueillait des silex taillés dans les assises du calcaire de Beauce, son collègue et ami, comme lui professeur au collége de Pont-Levoy, M. l'abbé Delaunay découvrait les débris d'un squelette d'*halitherium*, espèce de cétacé fossile, à la base des faluns de la carrière de la Barrière, commune de Chazé-le-Henri, près de Pouancé, (Maine-et-Loire). Quelle ne fut pas sa surprise quand il reconnut sur deux fragments de côtes, extraits devant lui du gisement, des coupures et de profondes incisions présentant le même état de décomposition que le reste de la surface de l'os, décomposition qui tranche nettement avec les cassures franches ; coupures et incisions sont donc anciennes. Les os gisaient à la base d'une assise parfaitement en place et non remaniée ; coupures et incisions sont donc de l'époque du dépôt de cette assise. Ce qui confirme encore cette déduction, c'est que les os, au lieu d'avoir conservé leur nature première, sont entièrement pétrifiés, ce qui arrive souvent aux os de cétacés fossiles ; coupures et incisions ont dû être faites avant la pétrification ; elles sont trop profondes,

Digitized by Google

trop nettes, trop fraîches pour qu'il en soit autrement." La conclusion définitive, d'après M. de Mortillet, est que les entailles en question ne pouvaient être attribuées qu'à la main de l'homme ; mais cette conclusion, il eut quelque peine à la faire accepter de la Société. M. Hébert, entre autres, déclara que les incisions que portaient les os de lamantins recueillis par M. l'abbé Delaunay dans les faluns de Touraine, ne prouvaient aucunement l'existence de l'homme à cette époque. Cependant l'opinion générale était alors opposée à celle de M. Hébert, du moins parmi les adeptes de la chronologie préhistorique : "Tous ou presque tous, écrivait M. Hamy, et écrivait aussi, en 1870, sir Lyell, ont accepté sans arrière pensée, les ossements, incisés cette fois de l'*halitherium* exhumé par M. Delaunay, à Pouancé."

Cette conclusion était prématurée. L'abbé Bourgeois, qui, au congrès d'archéologie tenu à Paris en 1867, avait présenté ces objets comme attestant véritablement l'action de l'homme, déclara, au congrès de Bruxelles en 1872, qu'il se rangeait à l'opinion de M. Hébert, d'après laquelle les incisions que portaient ces ossements devaient être attribuées à la morsure d'un reptile contemporain de l'*halitherium*, le *carcharodon megalodon*.

Sir Charles Lyell, l'un des intrépides calculateurs de l'antiquité de l'homme, comme on l'a vu, eut alors la pensée de donner à des porcs-épics des os à ronger, et il ne tarda pas à constater sur ces os des entailles tout-à-fait semblables à celles des dépôts de Pouancé, produites incontestablement par des dents d'animaux. Presque tous les juges compétents furent alors d'accord avec sir Charles Lyell pour déclarer que "on ne saurait raisonnablement s'étayer d'un fait aussi secondaire que celui d'entailles ou d'incisions trouvées sur un os, pour affirmer un fait aussi capital que celui de l'existence de l'homme dans les temps géologiques, et que force était de suspendre tout jugement tant qu'on ne serait pas en possession de preuves d'un ordre plus élevé."

Dans ces dernières années, la découverte de l'abbé Delaunay a été de plus en plus abandonnée, et l'est complétement aujourd'hui.

Revenant aux silex de Thenay. Pour constater la découverte de l'abbé Bourgeois, on a eu recours à la méthode expérimentale, la première qu'on eût dû employer, et l'application de cette méthode lui a été funeste. On prétendait que le silex qui éclate naturellement ne prend jamais de formes semblables à celles que l'on voit à Thenay.

Pour en avoir le cœur net, un des représentants les plus autorisés de la nouvelle science, M. Alexandre Bertrand, a eu l'idée de soumettre à des alternatives de température des rognons de silex provenant de Thenay même. Or, il a obtenu des éclats tout à fait analogues à ceux que l'abbé Bourgeois donne comme présentant des traces incontestables de cassure intentionnelle.

Digitized by Google

L'expérience de M. Bertrand a eu pour résultat de mettre sur la voie de l'origine véritable des silex de Thenay. Ils existaient sans doute primitivement à l'état de rognons dans les terrains crayeux qui abondent dans la contrée. Pour les faire éclater, il aura suffi d'un changement quelconque de température provenant, soit d'une modification climatérique, soit d'une oxydation naturelle si facile à comprendre au sein de couches calcaires, soit de mille autres causes qui ont dû intervenir à tour de rôle dans les temps géologiques. Plus tard, lorsque le pays se transforma en un lac, les eaux désagrégeant la craie lui arrachèrent des éclats de silex qui, de la sorte, se trouvèrent disséminés dans les couches argilo-marneuses alors en voie de formation.

Nul ne contestera que des causes naturelles ne puissent faire éclater le silex. A ceux qui le nieraient, on pourrait demander s'ils attribuent à l'homme les millions d'éclats qui tapissent les couches de Thenay. Le nombre de ces silex, leur forme, la petitesse de leur volume, la position qu'ils occupent, tout prouve qu'ils sont le produit d'une action naturelle. Or, si telle est l'origine de la plupart, à quel titre attribuerait-on à quelques-uns le privilége d'avoir été façonnés par l'homme ?

N'est-il pas infiniment plus rationnel d'attribuer aux seules forces physiques et chimiques, à un brisement naturel, à un choc accidentel, ces formes grossières indignes d'une intelligence humaine, dans lesquelles l'œil complaisant de certains archéologues veut voir une œuvre d'art ?

On a, d'ailleurs, à l'appui du fait réel de l'éclatement des silex sous l'influence de certaines causes naturelles, les observations et les constatations faites par M. Alphonse Fâvre, en France; par Desor et Escher de la Linth, au Sahara, dans le désert de Mourad ou des Zibân ; par M. Fraas, en Egypte, et par Lepsius, dans le même pays ; par Livingstone, à l'ouest de Nyassa ; par le docteur Wetzstein, à l'est de Damas.

Des considérations d'un autre ordre achèvent de démontrer l'invraisemblance de l'hypothèse de traces évidentes d'un travail humain sur les silex de Thenay. Dans huit couches immédiatement superposées répondant à huit périodes consécutives, on a trouvé des silex de formes à peu près identiques. Si ces silex sont vraiment des produits de l'industrie humaine, la conséquence à tirer de là serait que, depuis les débuts de la période miocène jusqu'à la nôtre, c'est-à-dire pendant toute une série de milliers d'années,—plus de 100,000 ans au dire des géologues les plus modérés,—l'homme aurait vécu sur un même point du globe, qu'il aurait vu tour à tour occupé par un lac, parcouru par un fleuve, envahi par la mer, et de nouveau sillonné et profondément raviné à l'époque quaternaire par de puissants cours d'eau ; et, pendant tout ce temps, l'homme aurait fait usage des mêmes intruments en pierre taillée, sans en modifier notablement la forme ! Les conditions atmosphériques auraient varié ; la

Digitized by Google

faune se serait renouvelée autour de lui à différentes reprises, des espèces auraient disparu, d'autres les auraient remplacées pour disparaître à leur tour ; l'homme seul serait resté, et resté toujours semblable à lui-même, plongé pendant des centaines de siècles dans la plus profonde barbarie, sans le moindre progrès, sans avancer d'un pas vers la civilisation. En vérité c'est de la plus complète invraisemblance.

Des archéologues contemporains, apôtres fervents de l'antiquité de l'homme, ont senti l'invraisemblance. Ainsi M. de Mortillet, dans la seconde session de l'Association française pour l'avancement des sciences, séant à Lyon en 1873, a reconnu qu'il serait contraire aux lois de la paléontologie que l'homme fût resté si longtemps invariable, alors que tout se modifiait autour de lui. C'est pour répondre à cette difficulté, en même temps pour appuyer son système favori de la transformation des espèces, qu'il a inventé son *anthropopithèque* précurseur de l'homme, être imaginaire, à l'intelligence et à l'industrie duquel, il faudrait attribuer les silex de Thenay. Cette hypothèse est encore plus invraisemblable que le fait qu'elle prétend expliquer.

Après tout, la théorie de M. de Mortillet ne doit pas surprendre : elle est le complément naturel de la théorie transformiste appliquée à l'espèce humaine. Il fallait combler l'intervalle par trop considérable qui sépare l'homme de la brute ; il fallait montrer, dans la faune éteinte, l'être qui a servi de trait-d'union entre l'un et l'autre. Sous ce rapport, il est vrai, la paléontologie n'a guère répondu à l'attente de l'école darwiniste. Les investigations les plus multipliées, les recherches les plus actives et les plus minutieuses sont restées sans résultat. Le précurseur de l'homme est encore à trouver. Mais on veut qu'il existe ; il le faut pour la théorie transformiste, qui, dépourvue de base plus sérieuse, est réduite à vivre d'hypothèses et à s'appuyer sur des conjectures. Et c'est là ce qu'on appelle la science expérimentale !

Dans le cours de l'année 1884, la question de l'homme tertiaire a occupé l'Association française pour l'avancement des sciences, réunie en congrès à Blois.

Le voisinage de Thenay imposait naturellement à la section d'archéologie et d'anthropologie l'étude des dépôts tertiaires de Thenay, et des traces de l'homme que le défunt abbé Bourgeois pensait y avoir trouvées. Des fouilles avaient été préparées par deux membres de l'Association afin de mettre sous les yeux du congrès de coupes complètes des terrains de Thenay, et de lui fournir des éléments nouveaux de discussion et d'étude.

Les membres du congrès de Blois ont donc passé en revue les différents ordres de faits qui servent de soutien à la théorie de l'homme miocène. On n'a pas recueilli, au cours des fouilles, un seul silex soi-disant retouché.

Digitized by Google

Etant omis le compte rendu des débats qui suivirent l'examen des terrains, voici leur conclusion :

M. Rabourdin résume la discussion. On a constaté l'existence de vastes espaces de silex craquelés comme s'ils avaient été soumis au feu. Leur gisement est incontestablement tertiaire, miocène, peut-être même éocène. De tous les silex recueillis au cours de l'excursion et pendant les fouilles préparatoires, aucun ne porte les traces d'une taille intentionnelle. En somme, on ne possède aucune donnée nouvelle confirmant l'existence d'un être intelligent à l'époque tertiaire, et la question des silex de Thenay reste encore entièrement ouverte..

M. Chantre, président de la section, lève la séance après avoir affirmé sa croyance à l'existence probable d'un précurseur de l'homme, mais tout en reconnaissant l'insuffisance des recherches faites sur les silex.

M. Arcelin écrit à propos de ces conclusions ; "Il est difficile d'expliquer autrement que par un parti pris philosophique, la foi robuste de quelques anthropologistes au précurseur de l'homme, en l'absence de tout fait positif. Car, en définitive, sans les silex présumés taillés de quelques gisements tertiaires, personne n'aurait songé à l'homme miocène, et cette preuve expérimentale venant à faire défaut, il ne reste rien en faveur de l'hypothèse."

M. de Mortillet ne pouvait se dispenser de combattre les doutes émis sur l'existence de son anthropopithèque. N'ayant pu assister à la réunion de Blois, il a répondu, le 25 septembre, dans son journal l'*Homme*. Au résidu, il n'y a, dans sa réponse, aucun fait nouveau de nature à modifier les résultats de l'enquête. Il se contente d'affirmations. Il maintient que le dépôt de Thenay est miocène, qu'il constitue une formation littorale, que les silex sont éclatés au feu, que certains d'entre eux portent des retouches intentionnelles et évidentes, qu'enfin l'anthropopithèque est une réalité. Il ajoute—c'est sans doute son argument capital—que le milieu de Blois est fort clérical, qu'on y a vu une section présidée par un marquis (M. de Saporta) entre deux ecclésiastiques, qu'un pareil milieu n'était certes pas favorable à l'anthropopithèque, ou précurseur de l homme. Il est facile d'apprécier la valeur scientifique de cet argument de l'abbateur de la croix du cimetière de Saint-Germain-en-Laye.

En résumé, l'hypothèse de l'homme miocène basée uniquement sur la supposition que certains silex des couches de Thenay avaient été façonnés intentionnellement, cette hypothèse est restée en l'air.

D'autres faits invoqués en faveur de l'hypothèse de l'antiquité de l'homme, n'ont pas mieux répondu à l'attente de ceux qui s'imaginaient avoir découvert des preuves suffisantes de la contemporanéité de l'homme et de l'époque miocène.

Une découverte analogue à celle de débris *d'halitherium* par l'abbé Delaunay, mais qui tendait à reculer davantage encore l'apparition de l'homme dans les contrées centrales de la France, est

Digitized by Google

celle que fit, en 1868, un M. Bertrand, simple conducteur des ponts-et-chaussées dans l'Allier.

Il s'agit de deux fragments de machoire appartenant probablement, d'après M. Lartet, à *l'acerotherium* ou *rhinoceros pleuroceros* de Duvernoy, et portant tous les deux des entailles de 6 à 8 millimètres de profondeur et larges de 1 à 2 centimètres. Ces ossements avaient été trouvés dans une carrière de sable calcarifère appartenant au miocène inférieur, et située à Billy, près de Saint-Germain-des-Fossés.

D'après M. Laussédat, qui communiqua cette découverte à l'Académie des sciences et à la Société géologique de France, les incisions, obliques à la direction de la mâchoire, étaient analogues à celles qu'on pourrait faire en frappant obliquement sur un morceau de bois avec une hache bien affilée. "Elles sont évidemment très anciennes, ajoutait-il, car la minéralisation est la même qu'à la surface de l'os.

Cependant les géologues n'ont pas partagé l'opinion de M. Laussédat. A la séance même, M. Hébert émit des doutes sur leur authenticité. Ces os en effet n'avaient été découverts que par un seul ouvrier, et n'avaient été remis que longtemps après à des naturalistes. Puis, en supposant que ces entailles soient bien authentiques, il resterait à savoir si elles ne peuvent pas être attribuées à d'autres causes qu'au travail de l'homme. M. Laussédat, observe, il est vrai, qu'elles ne peuvent être dues à la dent d'un carnassier vu que "la faune du terrain miocène inférieur ne renferme aucun animal capable de faire une pareille morsure"; mais pour la même raison, il aurait dû exclure le travail de l'homme, dont aucun débris ne signale non plus la présence à cette époque.

Les entailles de la mâchoire du rhinocéros de Billy ont-elles été produites par l'homme? "*Je ne le crois pas,*" répond M. de Mortillet, l'un des hommes les plus favorables à la haute antiquité. Il considère ces entailles comme de simples impressions géologiques, phénomènes souvent observés sur des cailloux dans le miocène; la cause n'en est pas encore bien connue, mais le fait a été maintes fois constaté. "Il y a la plus grande ressemblance entre l'impression de certains cailloux et les entailles de la mâchoire de Billy." L'opinion de M. Mortillet a aujourd'hui complétement prévalu. M. de Quatrefages ne faisait que la reproduire lors qu'il écrivait en 1871, que les prétendues incisions remarquées sur un fragment de mâchoire de rhinocéros, n'étaient que "des impressions géologiques telles qu'on en rencontre sur des cailloux même de la plus grande dureté."

On a dit que les ossements de mammifères découverts en si grand nombre dans le fameux gisement de Pikerni, en Grèce, par M. Albert Gaudry, très favorablement disposé en faveur de l'homme miocène, qu'il cherchait mais qu'il n'a pas trouvé lui non plus; que ces ossements accusaient l'existence de l'homme à cette époque.

Digitized by Google

M. le baron Duker, appelé en Grèce par le gouvernement hellénique, crut remarquer que ces ossements portaient les traces d'une cassure intentionnelle. Il écrivit à M. Gaudry que " en examinant la collection d'ossements de Pikerni, au musée d'Athènes, il avait reconnu que ces ossements, mâchoires inférieures d'hiparions, d'antilopes, sont, pour la plupart, des restes de repas de l'homme. Ces ossements ont été cassés intentionnellement ; ils portent des traces distinctes de la main de l'homme, c'est-à-dire des traces de coups de pierre." Quoiqu'il ne doute pas que la plupart des ossements du miocène de Pikerni aient passé par la main des hommes, M. le baron Duker avoue qu'il a vainement cherché dans les fouilles des traces de feu, d'outils et de poterie : "Je pensais, dit-il, qu'on devait trouver les pierres avec lesquelles ces ossements ont été cassés ; mais personne n'en a connaissance."

M. Gaudry, en donnant lecture à la Société de géologie de la lettre du baron Duker, déclara qu'il ne pouvait être d'accord avec lui en ce qui concerne l'action de l'homme sur les os de Pikerni. " On remarque des enfoncements sur un grand nombre d'os ; quelques-uns sont le résultat de la pression des os qui étaient très enchevêtrés les uns dans les autres ; la plupart proviennent des coups de pioche de mes ouvriers. D'ailleurs, M. Lartet, très exercé à reconnaître sur les os fossiles des traces de l'action de l'homme, a examiné les échantillons de Pikerni sans découvrir rien qui décèlât des vestiges humains." Les gisements de Baltavar en Hongrie, de Conasden en Espagne sont à peu près du même âge que Pikerni ; M. Gaudry ne croit pas qu'on y ait trouvé des traces de travail. Il conclut ainsi : " Le gisement du mont Léberon, près de Cucuron en Auvergne, est également contemporain de Pikerni. Je viens d'y faire des fouilles ; j'en ai rapporté 1,200 os sur lesquels je n'observe aucun travail humain. Ainsi, jusqu'à présent, je ne connais pas de *preuve matérielle* établissant que l'homme a vécu à la fin de la période miocène, c'est-à-dire dans les temps où les mers faluniennes s'étaient en grande partie écoulées dans les océans, et où le continent européen agrandi voyait s'épanouir la majestueuse faune dont les restes sont enfouis en Grèce, en Hongrie, en Provence et jusqu'en Espagne."

Ainsi les cassures et les enfoncements constatés par le baron Duker, savant poléontologiste, sur les os de Pikerni, et donnés par lui, comme une preuve de l'existence de l'homme miocène, s'expliquent tout simplement quelques-uns par une cause naturelle, et la plupart par les coups de pioche des ouvriers de M. Gaudry.

Ce savant n'avait pas été étranger à la question des silex de Thenay dont la taille intentionnelle lui paraissait douteuse. " Ils sont enfouis, disait-il, dans une couche de silex roulés, et il me semble que si l'on met les uns à côté des autres un grand nombre de ces silex, peu de personnes parviendront à établir avec une lucidité qui

Digitized by Google

ne laisse aucun doute dans leur esprit, une limite entre le silex regardé comme taillé et celui qui ne l'est pas."

Deux célèbres explorateurs des cavernes du midi de la France, MM. Garrigou et Filhol, ayant découvert des ossements dans la grotte de Sansan (Gers), avaient cru remarquer dans leur mode de cassure une action intentionnelle. Faisant allusion à ce fait, ils écrivaient en 1864 : "Nous avons des pièces suffisantes pour nous permettre de *supposer* que la contemporanéité de l'homme et des mammifères miocènes est démontrée." Mais M. Lartet a toujours nié l'existence d'aucune trace d'action humaine sur les os, par lui découverts à Sansan, et le silence des deux explorateurs méridionaux en présence de cette dénégation si formelle, montre bien qu'ils n'étaient pas parfaitement convaincus de la vérité de leurs assertions. D'après M. Paul Gervais, la cassure des os de Sansan s'explique tout naturellement par la pression de l'assise marneuse dans laquelle ils gisent entremêlés et confondus. Aussi cet argument en faveur de l'homme miocène n'a-t-il pas été pris au sérieux par les archéologues.

En 1873, sir John Lubbock annonçait qu'un Anglais, M. Frank Calvert, venait de faire, près des Dardanelles, une découverte qu'il considérait comme la preuve de l'existence de l'homme sur la terre pendant la période miocène. "Déjà, disait sir John Lubbock, M. Calvert avait trouvé des os et des coquillages dans les terrains en question. Enfin il a trouvé un fragment d'os appartenant probablement à un *dinotherium* ou à un mastodonte. Sur la partie convexe est gravée l'image d'un quadrupède à cornes dont le cou est arqué, le corps long, les jambes de devant droites et les pieds larges. On y trouve aussi la trace de sept ou huit autres dessins, mais qui sont presque effacés. Il a découvert, dans la même strate, un éclat de silex taillé et plusieurs os brisés comme pour en extraire la moëlle. Ces objets prouvent non seulement que l'homme existait pendant la période miocène, mais aussi qu'il avait déjà fait quelques progrès dans les arts."

Avant d'accepter les conclusions de sir John Lubbock, il y aurait bien des questions à résoudre. Les ossements découverts appartiennent-ils réellement à des espèces miocènes ? Est-il bien sûr qu'ils soient ceux d'espèces éteintes ? Connaît-on d'une façon certaine l'âge des terrains qui les renferment ? Ces terrains n'ont-ils pas été remaniés ?

Il est en effet un principe formulé par M. Gaudry, et que l'abbé Moigno rappelle à cette occasion, c'est que les quadrupèdes—et à plus forte raison les restes de l'industrie humaine,—ne sont pas toujours du même temps que les terrains où ils sont enfouis.

Si l'on admet cependant la parfaite authenticité des ossements, les dessins qu'ils portent sont-ils également authentiques ? M. Chabouillet répond dans la *Revue des Sociétés savantes*, (1874) : "Avec la science nouvelle de l'anthropologie est née une industrie nouvelle

Digitized by Google

aussi, celle des dessinateurs sur os de rennes et des fabricants de monuments préhistoriques. Dans bien des endroits, on spécule sur l'ardeur des collectionneurs. Ne l'oublions pas : s'il est difficile d'imiter un chef-d'œuvre, il n'est pas difficile de simuler les essais de l'humanité dans son enfance."

Cette réponse de M. Chabouillet rappelle M. de Mortillet qui, ayant été pris par un fabricant de vieux-neuf perfectionné, criait aux chercheurs de fossiles et d'objets préhistoriques : "Gare à vous ! un fabricant d'objets antéhistoriques bien connu, grand mystificateur, sème du faux un peu partout. Il est très habile.... Vous savez, mieux que moi, combien la falsification et la fraude ont troublé la question des silex ouvrés."

Et M. Evans, dans son livre, " Les anciens instruments en pierre " *(The ancient stone implements)*, constate le fait : " Partout où la demande d'un article excède l'approvisionnement, des imitations frauduleuses sont fabriquées et souvent avec tant de succès qu'elles passent dans les collections d'amateurs avides, mais inattentifs.... Il est notoire que dans les environs de Saint-Acheul, vallée de la Somme, il y avait des ateliers de silex taillés."

On voit de combien d'éclaircissements aurait besoin la découverte de M. Calvert pour qu'elle eût l'importance que lui attache sir John Lubbock. C'est sans doute à cette absence de renseignements précis qu'elle a dû de passer presque inaperçue. Il faut dire aussi qu'en attribuant à l'homme miocène une industrie plus avancée peut-être que celle de la pierre polie, elle déconcerterait les théories de l'école évolutionniste, et cette circonstance a pu la faire rejeter. Il en a été cependant question au congrès de Portland en 1873, mais ça été pour la nier, ou plutôt pour protester contre les conclusions qu'on en tirait. La présence d'os fendus longitudinalement et privés de leur moëlle, a-t-on ajouté, n'est pas la preuve de l'existence de l'homme ; car on en a trouvé de semblables brisés par des bêtes fauves. En outre, quand un os a été longtemps privé de sa moëlle, il se brise longitudinalement au premier choc.

Tels sont, rapportés fidèlement, d'après les autorités les plus sûres, les principaux faits invoqués par les faiseurs d'hypothèses en faveur de l'antiquité de l'homme, et pour reporter son apparition sur la terre bien au delà du temps marqué dans le texte sacré. Il est évident que ces faits se réduisent à bien peu de chose, pour ne pas dire à rien.

Cette pénurie de faits n'est-elle pas la preuve de la thèse opposée ? Preuve toute négative, il est vrai, mais qui n'en est pas moins frappante, lorsqu'on songe aux longues et minutieuses investigations dont les divers étages miocènes ont été l'objet, et au nombre prodigieux de débris organisés qui en ont été extraits.

C'est par milliers que l'on compte les ossements retirés des gisements de Pikerni et de Léberon par M. Gaudry. Ceux que M. Lartet a extraits de Sansan, ceux qui ont été exhumés des faluns

Digitized by Google

de la Touraine et des autres parties de la France ne sont point en moins grand nombre. N'est-ce pas un fait des plus remarquables que *nulle part on n'a découvert la moindre parcelle d'un ossement humain ?*

N'est-il pas, d'ailleurs, contre toute vraisemblance que l'homme ait vécu à une époque où la plupart des grands mammifères n'avaient pas encore fait leur apparition ? Il paraît convenir en effet que, lui, l'être le plus parfait de la création, celui qui devait en être le couronnement et le roi ait apparu après tous les autres. Quelle que soit l'idée qu'on se fasse de l'origine des espèces, qu'elles procèdent par évolution, selon le système de Darwin, ou qu'elles émanent directement d'une volonté créatrice, selon l'ancienne théorie, *la seule vraie*, on doit, dans tous les cas admettre, dans un sens général, que les plus parfaites sont venues en dernier lieu. C'est l'ordre que révèle la géologie ; c'est aussi celui qui a été communément admis. Pour aller contre des traditions ou des doctrines aussi universelles, il faudrait des faits plus sérieux que ceux qu'on oppose.

" Il est possible que l'avenir nous réserve des découvertes plus significatives ; en attendant, vu l'état actuel de nos connaissances, il nous semblerait téméraire, ou pour le moins prématuré d'adhérer à la théorie de l'homme miocène."

Cette conclusion générale à laquelle est arrivé un membre éminent de la Société géologique de France et de plusieurs sociétés savantes, après une discussion lumineuse et une réfutation solide sur tous les points de la théorie de l'antiquité de l'homme ; cette conclusion paraît empreinte d'une modération voisine de la timidité, lorsqu'on la compare à celle du savant abbé Moigno sur la même question. Comme négation de la prétendue antiquité de l'homme, la conclusion l'abbé de Moigno porte le cachet d'une conviction absolue, inébranlable.

" Bien que, dit-il, dans son ouvrage *Les Splendeurs de la Foi*, (T. II, pp. 926 et ss.), bien que j'eusse amassé pendant toute ma vie scientifique, de 1830 à 1870, les matériaux nécessaires pour résoudre la question (de l'antiquité de l'homme), elle m'a encore imposé quatre années d'études spéciales, ensemble quarante-quatre ans de recherches, qui ont occupé tous les loisirs d'une vie entièrement consacrée au travail."

L'abbé Moigno dit qu'il a été souvent effrayé par la quantité énorme de brochures, de mémoires, de dissertations, de comptes-rendus scientifiques, d'écrits périodiques, qu'il a lus et comparés.

" J'ai, ajoute-t-il, cherché, en un mot, la vérité avec la plus grande sincérité et le plus grand désir de la découvrir.... Chose étrange, c'est, le plus souvent, dans les livres mêmes de nos adversaires, les Huxley, les Vogt, les Buchner, les de Mortillet, que j'ai trouvé la solution du nœud gordien et les arguments invincibles que j'avais cherchés. Les livres de mes frères d'armes m'ont beaucoup moins aidé, parce que, dans leur bonne foi, ils acceptent beaucoup trop

Digitized by Google

facilement les faits contre lesquels ils devraient se mettre le plus en garde.... J'ai interrogé, avec une patience qui ne s'est pas un instant démentie, les témoins divers et innombrables appelés naturellement à affirmer ou à nier l'antiquité indéfinie du genre humain : la chronologie, l'histoire, les monuments de tous les peuples, les annales astronomiques de l'Egypte, de l'Assyrie, de la Perse, de l'Inde, de la Chine, etc. ; les enseignements et les reliques de la géologie et de la paléontologie ; les œuvres humaines, silex taillés, monuments de pierre, etc. ; les objets d'art, etc. ; les terrains dans lesquels sont enfouis tous les restes de l'homme et de l'industrie humaine ; les prétendus âges successifs de l'humanité, âge de la pierre taillée ou polie, âge du bronze, âge du fer ; les habitudes de l'homme, les cavernes, les restes de cuisine, les cités lacustres, etc. ; les animaux ses contemporains, le mammouth, l'ours, le renne, etc. ; enfin l'homme fossile lui-même, son squelette, son crâne. Je puis me rendre ce témoignage que nulle part, même dans les ouvrages spéciaux comme l'*Antiquité de l'homme*, de sir Charles Lyell, ou le *Précis*, de M. Hamy, on ne trouvera réunis plus de renseignements puisés aux sources originales ; que jamais interrogatoire ne fut plus patient et plus serré ; que jamais non plus les réponses favorables à la cause de la Révélation ne furent plus nombreuses, plus unanimes, plus éclatantes, plus solennelles.

"Tous ces témoins proclament bien haut que l'homme n'eût jamais rien à faire avec la géologie ; qu'il est apparu récemment sur la terre, que la date de son origine ne remonte pas au-delà de la date que lui assignent les livres saints."

Cependant M. de Mortillet tient bon pour l'homme tertiaire. Pour démontrer *scientifiquement* qu'il a raison, il a imaginé une théorie chronologique, qui couronne son ouvrage *Le Préhistorique, antiquité de l'homme*, destiné à résumer l'état des connaissance en cette matière.

Cette théorie peut être citée comme un modèle du genre de la science imaginaire. Il y a quatre hypothèses : qu'on les prenne séparément ou ensemble, l'antiquité de l'homme est toujours au bout. Mais la quatrième, "Evaluation en années de la période glaciaire ou *moustérienne*," est la plus ingénieuse et la plus merveilleuse ; elle sert de base chronométrique à tout le système. Celle-ci consiste à écarter tous les facteurs embarrassants, à accumuler les conditions idéales les plus favorables, à arranger convenablement la formation et le mouvement des glaciers, la vitesse de la marche, la pente du sol, les temps d'arrêt et de recul, les étapes des blocs erratiques, etc. Cette série de prémisses complaisantes une fois posée, rien n'est plus facile à l'auteur que d'aligner des chiffres et de venir à bout de son évaluation en années de la période glaciaire. Il le dit lui-même avec abandon : "Du moment que l'on sait que le glaciaire ou moustérien a duré cent mille ans, c'est donc un total de deux cent trente mille à deux cent quarante mille ans pour l'antiquité

Digitized by Google

de l'homme." Ce n'est toutefois qu'en faisant intervenir des siècles et des hypothèses supplémentaires que M. de Mortillet arrive à cette conclusion "scientifique" et manifeste.

Evidemment la raison et le sens commun s'inscrivent en faux contre des théories de ce genre, car elle ne reposent que sur un parti pris et des opinions personnelles.

"Cependant comme la raison et le bon sens des faibles qui composent la foule, peuvent être surpris par le ton rogue et dogmatique avec lequel on impose ces théories magistrales en apparence, qui ne sont au fond que des aberrations scientifiques, il est nécessaire que les vrais savants démontrent, dans leurs travaux, que la science, quoiqu'on en dise, ne contient rien de contraire à la parole de la Genèse."

Les congrès internationaux d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques réunis en 1867 à Paris, en 1872 à Bruxelles, en 1873 à Portland, en 1886 à Bude-Pesth, plus tard à Lisbonne ; la Société géologique de France, l'Association française pour l'avancement des sciences et autres Sociétés savantes n'ont pu reconnaître ni sur les silex tertiaires prétendus ouvrés, ni sur les ossements de la même période prétendus incisés, l'action intentionnelle de l'homme.

ÉTAT ACTUEL DE LA QUESTION.

"Sous le titre modeste de *Description raisonnée du Musée de Saint-Germain*, un de nos jeunes savants qui arrive rapidement au premier rang, nous fait, dit M. de Nadaillac, un véritable cours sur toute l'époque des alluvions et des cavernes, avec une sûreté de jugement et une érudition qui renvoie toujours aux sources, si certaine qu'elle puisse être d'elle-même.

"Sobre dans ses appréciations, comme tout homme qui a beaucoup vu et beaucoup appris, il reste toujours modéré dans ses conclusions sur les questions controversées".

"Le point de vue auquel je me suis placé, dit l'auteur dans une lettre adressée à M. Alexandre Bertrand, est strictement scientifique ou, du moins, j'ai toujours fait effort pour ne m'en point écarter. Parce que l'archéologie préhistorique touche à de hautes et délicates controverses, honneur qu'elle partage avec la philosophie et l'histoire des religions, ce n'est pas une raison pour qu'on ne l'aborde pas avec la même liberté d'esprit que les autres sciences. D'une manière générale, il me semble que dans cet ordre d'études, on a fait abus prématurément des synthèses, des affirmations gratuites, ou autorisées par un petit nombre de faits..."

Sur la question de l'homme tertiaire qu'on cherche à rajeunir aujourd'hui, l'auteur, après avoir résumé la discussion, conclut ainsi : "En écartant les spéculations *a priori* sur l'origine de l'espèce hu-

Digitized by Google

maine et le transformisme, la question se pose maintenant en ces termes : a-t-on signalé des vestiges certains de l'existence d'un être intelligent à l'époque tertiaire ? Nous pensons que l'on doit répondre par la négative, malgré la multiplicité des découvertes alléguées depuis 1863..... La question reste d'ailleurs ouverte, car les recherches dans les terrains tertiaires n'ont encore été poursuivies que sur un petit nombre de points. Peut-être sera-t-on plus heureux quand on explorera la partie septentionale de l'Asie. Tout ce qu'il faut retenir pour l'instant, c'est que les traces de l'homme tertiaire n'ont pas été découvertes en Europe. Cela ne veut pas dire que le genre *Homo* n'ait apparu sur la terre qu'à l'époque suivante."

M. de Nadaillac souscrit à cette assertion, parce que " bien hardi serait celui qui soulèverait le voile qui cache les découvertes de l'avenir ; mais dit-il, à l'heure actuelle nous n'avons pas un seul fait, un seul indice qui permette de dire qu'un homme semblable à nous, ou qu'un anthropopithèque, si l'on préfère ce mot, vivait durant le temps tertiaire ".

La *Description raisonnée du Musée de Saint-Germain* a paru récemment. La conclusion que M. de Nadaillac a tirée de ce livre *exceptionnel* résume la question de l'antiquité de l'homme jusqu'au point où elle est arrivée aujourd'hui.

Comme il y a 30, 25, 16 et 4 ans, *l'antiquité de l'homme demeure aujourd'hui non prouvée.*

FIN.

Digitized by Google

TABLE.

PAGE.
I. PRÉFACE du traducteur.
II. PRÉFACE de l'auteur.
1. CHAPITRE I.—Les cavernes.
18. CHAPITRE II.—Les cavernes.—*Suite.*
30. CHAPITRE III.—Restes de mammifères éteints associés à des restes d'homme.
44. CHAPITRE IV.—Les trois âges.
56. CHAPITRES V et VI (*ensemble*).—L'homme primitif était-il sauvage ?
85. CHAPITRE VII.—Dépôts d'alluvions.
91. CHAPITRE VIII.—La vallée de la Somme.
99. CHAPITRE IX.—Les marais du Danemark.
104. CHAPITRE X.—La période glaciaire.—Quand s'est-elle produite ?
122. CHAPITRE XI.—L'Egypte.
134. CHAPITRE XII.—Miscallanées. — Restes de cuisine.—Villages sur pilotis. — Le Mississipi.—Le cône de la Tenière.
146. APPENDICE.—Le transformisme.—L'homme existe-t-il à l'état fossile ?—Epoque tertiaire.—Silex de Thenay.—Ossements de Pikerni.—Etat actuel de la question.—L'antiquité de l'homme non prouvée.

Digitized by Google

Digitized by Google

IMPRESSIONS de LUXE

Avec les Types les plus récents et du meilleur gout

DE FAÇON A

SATISFAIRE A TOUTES LES EXIGENCES,

TELS QUE

FACTUMS, PLACARDS,

CARTES D'AFFAIRES,

PANCARTES, MEMORANDUMS,

ENTETES DE LETTRES,

BLANCS DE COMPTES,

DE REÇUS ET DE BILLETS,

LETTRES FUNERAIRES, Etc., Etc.

Des échantillons de tous ces ouvrages peuvent être vus à nos ateliers, où ceux qui voudront bien nous favoriser de leur commande pourront faire leur choix.
Des échantillons pourront aussi être envoyés par la poste.

Notre collection de types de goût et d'ornementation est des mieux choisies et des plus variées.

Nous avons à notre service des artistes en typographie qui peuvent exécuter en couleurs, en bronze et de toutes manières tous les ouvrages de fantaisie et rivaliser avec les plus habiles artistes de l'Europe.

Nos magasins contiennent un choix complet des plus beaux papiers de luxe, cartes, papiers teintés et de couleurs.

S'adresser aux Bureaux de la

REVUE CANADIENNE,

37 RUE ST-JACQUES,

Digitized by Google

LA REVUE CANADIENNE

Paraît vers le 15 de chaque mois par livraison de 64 pages.

PRIX DE L'ABONNEMENT : DEUX PIASTRES PAR AN

Invariablement payable d'avance.

BUREAU DES DIRECTEURS (Montréal):

Président : M. ALPHONSE LECLAIRE.
Secrétaire : M. J. H. CHARLAND.
MM. B. A. T. DE MONTIGNY,
P. B. MIGNAULT,
GUSTAVE LAMOTHE.

Il sera rendu compte dans notre BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE de toutes les publications dont on nous aura fait parvenir deux exemplaires.

Toute communication concernant la rédaction ou l'administration doit être adressée au Secrétaire, Boîte de Poste, 1525, Montréal, ou au bureau d'affaires de la *Revue*, 37 rue St-Jacques.

AVIS IMPORTANTS.—1o. On pourra se procurer au bureau de la *Revue* les livraisons de l'année dernière à raison de 25 cts. chacune, et celles des années précédentes à des prix spéciaux.

2o. Les amis de la *Revue* sont priés de contribuer à son succès en la procurant de nouveaux abonnés et collaborateurs.

3o. Toutes sortes d'Impressions exécutées avec goût et promptitude à la *Revue*.

NOS AGENTS SONT:

A QUÉBEC : M. Jos. JOBIN, 43 rue St-Pierre.
Aux TROIS-RIVIÈRES : M. AYOTTE, Libraire.
A JOLIETTE : M. LOUIS ROBITAILLE, Pharmacien.

Pour l'ADMINISTRATION,

G. E. Parmelee

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ite reculee de l'homme non
er Library 003884522
2044 081 284 986

Digitized by Google